HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE PAR M. SIMONDE DE...

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE,

PAR

M. SIMONDE DE SISMONDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE;
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

Cinquième Édition.

TOME SECOND.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE.

LONDRES. — DULAU ET Cie, LIBRAIRES.

1838

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC II. — GUERRE DE LA LIGUE LOMBARDE CONTRE CET EMPEREUR. — IL EST DÉPOSÉ PAR LE PAPE AU CONCILE DE LYON. — 1231 A 1245.

Environ soixante ans après le traité qui avait été conclu à Venise entre les républiques lombardes et l'empereur Frédéric Barberousse, une nouvelle guerre s'alluma dans la même contrée, entre la même ligue lombarde et un second Frédéric, petit-fils de Barberousse. Les motifs de cette nouvelle guerre paraissent, à la première vue, être les mêmes que ceux de la précédente : d'une part, on entendit invoquer les anciennes prérogatives de l'empire; de l'autre, les droits des citoyens et la liberté reconnue des villes. Dans le treizième siècle, comme dans le douzième, l'Église se déclara la protectrice des républiques, et porta les coups les plus funestes à l'empereur, en l'attaquant avec ses armes spirituelles. Il est aisé de confondre les deux Frédéric, les deux ligues Lombardes, les deux longues luttes entre l'autorité royale et la liberté.

Cependant il existe entre les deux guerres une différence importante. La première était nécessaire; il s'agissait, pour les villes, de défendre leurs droits les plus précieux, leur honneur, leur existence même. La seconde aurait probablement pu s'éviter, si

la politique insidieuse de la cour de Rome n'avait excité et entretenu la discorde; si la force et la richesse des Lombards ne leur avaient pas inspiré trop d'arrogance et de confiance en eux-mêmes. Comme les motifs de la guerre furent moins purs, ses conséquences furent aussi moins honorables. Avec autant de courage et de constance que dans le siècle précédent, avec un déploiement de forces plus grand encore, la plupart des républicains d'Italie ne repoussèrent l'autorité impériale que pour tomber sous le joug de la tyrannie. Le pouvoir sans bornes de chefs de partis devenus souverains, remplaça, dans un grand nombre de villes, le pouvoir légitime et modéré du monarque constitutionnel.

Le pape Grégoire IX, qui, dès le commencement de son règne, avait donné une preuve si éclatante de la violence de son caractère et de sa partialité en excommuniant Frédéric, se trouvait, à l'égard de ce prince, dans la situation la plus périlleuse. L'empereur régnait sans rivaux sur l'Allemagne, et pouvait, au besoin, tirer de cette contrée des armées formidables; mais il préférait hautement ses royaumes de Pouille et de Sicile : il y résidait presque constamment, aux portes de Rome en quelque sorte; il avait réduit à la soumission les barons, qui, par leur indépendance, avaient limité l'autorité de ses prédécesseurs : avec un talent rare pour l'administration, talent dont ses lois sont encore aujourd'hui la preuve, il avait su remplir son trésor et fortifier son armée sans vexer ses peuples (1). Il avait placé, à trois ou quatre journées de Rome, deux colonies militaires de Sarrasins, dont il avait su gagner l'affection, et qu'il ne courait point risque de voir arrêter par les censures et les excommunications des papes. Il joignait à tous ces avantages une connaissance profonde de la politique romaine : il avait été élevé au milieu de ses intrigues, il les avait déjouées presque dès son enfance; et, dans ses fréquentes querelles avec l'Église, il était devenu peu scrupuleux sur le respect qu'il devait à ses engagements, et sur le choix des moyens qui menaient au succès. Italien lui-même, il avait plus de partisans en Italie que n'en eut jamais aucun autre empereur; et l'extinction des maisons des anciens grands feudataires avait étendu son influence d'une manière très-marquée, sur les duchés de Toscane, de Spolète et de Romagne. A

(1) *Giannone Istoria civile del regno di Napoli*, l. XVI, c. 8, p. 537.

Rome même, l'empereur avait de nombreux partisans. Cette ville, ainsi que toutes celles qui formaient alors l'État de l'Église, cherchait, pour maintenir sa liberté, à profiter de la rivalité entre les deux chefs des chrétiens, en sorte qu'elle était peu dévouée aux intérêts du pape : quelquefois celui-ci pouvait même ne pas s'y trouver en sûreté. Aussi Grégoire IX s'occupait-il sans cesse à élever en Italie une puissance qui pût le défendre. Il regardait sa sûreté comme attachée à l'existence de la ligue Lombarde : il s'était déclaré le protecteur de cette ligue; il l'encourageait par ses émissaires : et cependant il cherchait à maintenir quelque temps encore la paix entre elle et Frédéric, soit pour qu'elle acquît plus de consistance, soit pour qu'elle ne le forçât pas lui-même à renoncer trop tôt à la neutralité.

Grégoire IX est expressément indiqué, par plusieurs historiens, comme ayant suscité à Frédéric un rival dans sa propre famille (1). En 1234, on apprit en Italie que le jeune Henri, fils aîné de l'empereur, et déjà nommé par lui roi de Germanie, se préparait, en Allemagne, à la révolte; bientôt on sut qu'il était entré en négociation avec des députés de la ligue Lombarde; et que les Milanais lui avaient promis de mettre sur sa tête la couronne d'Italie, qu'ils gardaient à Monza, et qu'ils avaient toujours refusée à son père. Le pape, cependant, n'aurait pu entrer dans ces complots sans se rendre doublement coupable : car, non-seulement il aurait armé un fils contre son père, mais il l'aurait fait dans le moment même où le père lui rendait un service important. En effet, dans cette même année, Grégoire, obligé de s'enfuir de Rome, reçut à Riéti la visite de Frédéric, qui lui offrit sa personne et ses soldats pour le service de l'Église, et qui, pendant trois mois, continua, de concert avec lui, la guerre contre les Romains révoltés (2). Il est vrai que ce n'aurait pas été la première fois que Grégoire aurait armé un fils contre son père. Raynaldi, dans les Annales de l'É-

(1) *Galvaneus Flamma Manip. Flor.*, c. 264, p. 671. E. T. XI. — *Annal. Mediolanens.*, c. 5, T. XVI, p. 604. L'auteur anonyme cite le registre de *panigarolis*. — *Corio*, P. II, p. 97, b. — Ces trois historiens pourraient bien s'être copiés l'un l'autre ; ils ne sont pas contemporains. Dans la lettre où Frédéric annonce cette rébellion au roi de Castille, il n'accuse point le pape. *Petri de Vineis.*, L. III, c. 20, p. 439.

(2) *Chronicon Richardi de S. Germano*, p. 1034.

glise, nous a conservé une bulle, adressée par le même pape, en 1231, aux deux seigneurs de Romano, pour leur ordonner de livrer eux-mêmes leur père, Eccélin II, au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçait pas à l'hérésie (1).

Quelles qu'aient pu être cependant les manœuvres secrètes du pape auprès de Henri, lorsqu'au commencement de l'année suivante Frédéric partit pour l'Allemagne, afin de rappeler son fils à ses devoirs, Grégoire seconda les efforts de l'empereur, et écrivit aux prélats de Germanie pour les exhorter à ne point donner d'appui au prince rebelle (2). L'empereur traversa l'Adriatique de Rimini à Aquilée, et entra sans armée en Allemagne; mais tous les princes allemands l'assurèrent, dès son arrivée, de leur fidélité (3). Henri, lui-même, fut réduit à demander grâce, et à venir à Worms se jeter aux pieds de son père [1235]. Frédéric l'envoya prisonnier dans la Pouille, après l'avoir déclaré déchu de la couronne de Germanie. Ce jeune prince, dont l'histoire est enveloppée d'une obscurité profonde, ne sortit plus de sa prison, où il mourut plusieurs années après. Les uns assurent qu'il mérita cette longue captivité par de nouvelles intrigues; d'autres accusent Frédéric d'avoir traité son fils avec une excessive dureté (4).

On ne devait pas s'attendre que l'empereur pardonnât aux Milanais le crime de son fils, et le danger qu'il avait couru lui-même; mais quand il aurait pu oublier leur offense, Eccélin III de Romano aurait pris à tâche de lui en rappeler le souvenir, et de l'exciter à la vengeance. Nous avons, dans un précédent chapitre, eu occasion de parler de la maison de Romano, et de la rivalité d'Eccélin II avec les marquis d'Este. Eccélin III, auquel son siècle a donné le surnom de Féroce, fixera plus longtemps nos regards. Une longue vie, de rares talents, et un grand courage, furent con-

(1) *Raynald. Annal. eccles., ad ann.* 1231, § 22, p. 379.

(2) *Ibid., ad ann.* 1235, § 9, p. 423. — *Vita anonym. Gregorii IX*, p. 581, T. III, *Rer. Ital.*

(3) *Richardi Chronic. de S. Germano*, p. 1030. — *Giannone*, L. XVII, c. 1, p. 552 et 553.

(4) Frédéric écrivit au clergé de Sicile pour déplorer la mort de son fils, et pour le recommander aux prières des religieux. « Quelque amère douleur, dit-il, que « causent aux pères les transgressions de leurs enfants, elle ne diminue point la « douleur plus amère encore que la nature leur fait éprouver, lorsqu'ils viennent « à les perdre. » *Petri de Vineis. Epist.*, L. IV, c. 1, p. 543.

sacrés par lui à fonder une tyrannie telle, que l'Italie ni peut-être le monde n'en avaient point encore vu de semblable. L'art avec lequel il usurpa la souveraineté au milieu de républicains jaloux, les crimes par lesquels il la conserva, sa grandeur et sa chute, méritent d'être étudiés par les amis de la liberté, et peuvent leur donner d'importantes leçons.

Après avoir longtemps dirigé le parti gibelin dans la Marche Trévisane; après lui avoir souvent procuré des succès éclatants, et avoir étendu les possessions de sa famille sur presque tout le territoire situé au pied des monts Euganéens, Eccélin II s'était livré à la dévotion : il s'était retiré du monde, et il avait partagé ses domaines entre ses fils. Comme il paraissait s'être soumis à des pénitences monastiques, on le désignait par le nom d'Eccélin le Moine (1), quoique dans le fait il eût embrassé les opinions des patérins ou pauliciens, qui, plus tard, lui attirèrent les excommunications de l'Église. Il avait deux fils : Eccélin III, auquel il avait confié les châteaux situés entre Vérone et Padoue, et Albéric, qu'il avait mis en possession des fiefs dépendants de Trévise. Dès l'an 1232, Frédéric avait accordé aux deux frères une charte par laquelle il les prenait spécialement sous la protection impériale (2); et, en effet, aucun seigneur dans la Lombardie ne méritait plus qu'eux la faveur de l'empereur.

Albéric conserva longtemps, sur la république de Trévise, l'influence la plus décisive; mais comme il avait engagé cette ville à partager son inimitié contre les seigneurs de Camino, les plus puissants gentilshommes guelfes de ce territoire, ces derniers réclamèrent la protection de la ville de Padoue, l'une des principales de la ligue Lombarde : ils se reconnurent citoyens de cette république; et, avec son appui, ils forcèrent enfin les Trévisans à renoncer au parti gibelin, pour s'attacher au parti guelfe (3). Eccélin avait eu un bonheur plus constant : la ville de Vérone était gouvernée par un sénat de quatre-vingts conseillers, tous choisis parmi la noblesse, et que l'on renouvelait tous les ans; l'élection de l'année 1225 fut favorable aux seigneurs de Romano : les Montecchi, c'était le nom

(1) *Rolandini, de factis in March. Tarvis.* Lib. II, c. 6, p. 186.
(2) Rapportée par Gérard Maurisius, qui l'avait obtenue lui-même, p. 35.
(3) *Rolandini,* Lib. III, c. 8, p. 205.

de leur faction, en profitèrent pour exciter une sédition, et chasser de la ville Richard, comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe. Alors le sénat, dominé par les Gibelins, revêtit Eccélin du pouvoir de podestat, avec le titre nouveau de capitaine du peuple (1). La république, depuis cette époque, ne cessa plus d'être gouvernée par l'influence du seigneur de Romano, quoique pendant longtemps encore Eccélino se gardât de rien changer aux formes de l'administration [1236]. Seulement il persuada aux Véronais que, pour donner plus de sûreté au parti gibelin, il leur convenait d'introduire dans leur ville une garnison impériale. Cette garnison fut mise par Frédéric sous la dépendance d'Eccélin, et servit à consolider son pouvoir (2).

Les villes de Crémone, Parme, Modène et Reggio, s'étaient prononcées depuis longtemps en faveur du parti gibelin; elles avaient embrassé l'alliance d'Eccélino, et elles formaient avec lui une confédération opposée à la ligue Lombarde. Dès lors celle-ci se trouvait partagée en trois parties qui n'avaient point entre elles une communication assurée, savoir, d'une part, Milan, Brescia, Plaisance, et les villes moins importantes du Piémont; de l'autre, Bologne et celles de la Romagne; enfin dans la Marche, Padoue, Trévise et Vicence. Si les deux communes de Mantoue et de Ferrare, dont la première était gouvernée par l'influence du comte de Saint-Boniface, la seconde par celle du marquis d'Este, étaient restées fidèles à la ligue, elles auraient assuré la communication entre des membres épars qu'il importait de réunir : mais la constitution des républiques de la Marche, et de toutes celles où des chefs de parti acquéraient une très-grande influence, n'était pas propre à garantir la fermeté des conseils ou la constance des citoyens.

L'histoire ne présente aucun gouvernement qui, plus que les aristocraties bien constituées, ait donné de hautes preuves d'un courage que rien n'ébranle, d'une constance qui ne se dément jamais. Le sénat de Sparte, celui de Rome, celui de Venise, ont toujours supporté l'adversité avec plus de noblesse que les assemblées populaires d'Athènes ou de Florence. Un gouvernement aristocra-

(1) *Vita comitis Ricciardi de S. Bonifacio*, p. 125. *Parisius de Cereta*, *Chronicon Veronense*, p. 624.
(2) *Chron. Veronens.*, p. 628

tique parvient, peut-être aux dépens du reste de la nation, à élever l'âme d'une classe privilégiée; mais il ne peut y réussir qu'en assurant à cette classe dominante tous les avantages de la liberté, tous ceux de l'égalité même, qui sont plus illusoires, mais qui flattent davantage l'imagination. Des hommes qui, sans régner, peuvent se dire que, dans la race humaine, il n'y a pas un seul homme qu'ils reconnaissent pour leur supérieur, et qui, regardant en haut, ne voient au-dessus d'eux que l'Être des êtres et la règle des lois, immuable et abstraite comme lui : ces hommes là ont le sentiment le plus complet de la fierté humaine; c'est à eux qu'il faut demander une grande force, de grands sacrifices, de grandes vertus: l'émulation entre leurs égaux les relève encore; l'obéissance qui prépare, dit-on, au commandement, ou le commandement qui prépare à l'obéissance, ne les ont point avilis.

Mais autant peuvent être grands les nobles, tous égaux entre eux, d'une aristocratie bien constituée, autant sont petits pour l'ordinaire les nobles du second ordre, dans un état oligarchique. Leur naissance est pour eux un motif de mépriser leurs inférieurs, mais non pas d'être fiers par eux-mêmes, puisqu'ils obéissent à leur tour. Petits tyrans avec leurs vassaux, et vils courtisans auprès des nobles du premier ordre, ils prennent alternativement les vices des despotes et ceux des esclaves; ils ne reconnaissent les distinctions de naissance, que pour rabaisser au-dessous de la qualité d'hommes, et eux-mêmes et ceux qui leur sont assujettis.

C'était par une oligarchie de cette nature qu'étaient alors gouvernées les républiques de la Marche Trévisane : la noblesse avait été admise dans leur constitution, mais n'avait pas été faite pour elle; et le pouvoir de quelques-uns de leurs nobles n'était proportionné ni avec celui des autres, ni avec celui du reste de l'État. Cependant, les hommes puissants ont toujours cherché à concilier l'honneur avec la soumission : il leur importe qu'on ne voie point de honte à leur obéir; et ils ont profité, pour séduire l'opinion, de ce qu'il y a de chevaleresque dans le dévouement aux autres, lorsqu'il suppose l'oubli entier de soi-même. Les nobles dans les monarchies, les gentilshommes du second ordre dans les oligarchies mal constituées, ont toujours mis leur gloire à se sacrifier pour un *maître*, comme si le nom seul de maître n'était pas un opprobre pour celui qui obéit. Chaque ville de la Marche Trévisane comptait parmi ses ci-

toyens, quelque seigneur féodal presque aussi puissant qu'elle; tous les autres gentilshommes, faibles par eux-mêmes à l'égard du reste de la nation, qu'ils méprisaient cependant, recherchaient la faveur de ce noble puissant, comme si elle avait fait leur gloire (1). De là venaient la faiblesse de tous les conseils, la fluctuation des partis, et le sacrifice constant de l'intérêt public à l'intérêt privé.

Frédéric II, cédant aux sollicitations d'Eccélin de Romano, entra en Italie par les vallées de Trente, et arriva dans Vérone, le 16 août 1236, à la tête de trois mille chevaux allemands. Après avoir réuni à son armée, le parti des Montecchi, que dirigeait Eccélino, il s'avança au delà du Mincio. Il était attendu, sur ses bords, par les troupes de Crémone, Parme, Modène et Reggio. Après avoir reçu ce renfort, il mit à feu et à sang les districts de Mantoue et de Brescia.

La ville de Padoue, la plus puissante des trois républiques guelfes de la Marche Trévisane, et celle sur qui reposait le sort de la ligue dans cette contrée, était alors gouvernée par un ecclésiastique, don Jordan, prieur de Saint-Benoît, que l'on regardait comme un saint, et qui échauffait, par ses prédications, le courage des citoyens (2). Rambert Ghisiliéri de Bologne était podestat de la même ville; celle de Vicence avait nommé pour son recteur le marquis d'Este. Les deux communautés formèrent de concert l'entreprise hardie d'attaquer le district de Vérone, tandis qu'Eccélino s'en était éloigné pour suivre l'empereur : mais Frédéric, ayant été informé de l'approche de leur armée, marcha sur Vicence avec tant de rapidité, et d'une manière si inattendue, qu'il parvint jusqu'aux portes de cette ville, avant que le marquis d'Este et les Padouans pussent lui donner aucun secours (3). Les Vicentins, effrayés et privés de leurs plus braves guerriers qui étaient à l'armée, ne firent qu'une molle résistance, leurs portes furent enfoncées; la ville fut prise et livrée au pillage : les citoyens furent chargés de chaînes, sans distinction de parti; et l'historien Gérard

(1) *Voyez* l'avilissement et la vénalité de Gérard Maurisius, un de ces nobles du second ordre, dévoués à Eccélino. Elle paraît dans toute l'histoire qu'il a écrite lui-même; mais surtout p. 45.

(2) *Rolandini*, L. III, c. 9, p. 207.

(3) *Gerard. Maurisius*, p. 44 et 45. — *Anton. Godi. Chr. Vicent.*, p. 82. — *Monachus Patavinus*, p. 673. — *Rolandini*, p. 207.

Maurisius lui-même, quoique vendu à Eccélin et aux Gibelins, fut, pendant trois jours, traîné presque nu dans les rues, par les Allemands, qui avaient pillé sa maison. Il perdit alors tous ses biens, et jusqu'à ses livres, qu'il ne put racheter ensuite que par les secours bienfaisants de quelques amis.

Frédéric, après cette conquête, repartit pour l'Allemagne, où l'appelait une guerre importante à soutenir contre Frédéric, duc d'Autriche : mais il confia le commandement des troupes qu'il laissait en Italie, à Eccélino ; et cet habile partisan sut bien mettre à profit les avantages remportés par le monarque. La ville de Padoue, effrayée du désastre de Vicence, venait de confier les rênes du gouvernement à seize de ses principaux gentilshommes (1) : en même temps, dans une assemblée générale, convoquée au palais national, le marquis d'Este, Azzo VII, avait reçu des mains du podestat, l'étendard de la commune, et avait été chargé, avec des pleins pouvoirs, de la défense de la Marche. Mais la plupart des seize gentilshommes qui venaient d'être élus se trouvaient être attachés en secret au parti gibelin ; le marquis Azzo était retourné à Este [1237] pour mettre ses terres en sûreté ; et le podestat découvrit bientôt que ses conseillers et ses seuls appuis étaient entrés en correspondance avec les ennemis de leur patrie. Ce magistrat ne perdit point encore courage ; ayant assemblé les seize conseillers, il leur demanda, selon ce qui se pratiquait souvent, de prêter serment qu'ils obéiraient à tous ses ordres. De cette manière, dans des circonstances dangereuses, une autorité presque dictatoriale était attribuée de confiance au premier magistrat. Les conseillers prêtèrent le serment requis, entre les mains de l'historien Rolandini, alors garde des sceaux de la commune : mais lorsqu'ils entendirent avec étonnement Ghisiliéri leur prescrire de se rendre le lendemain matin à Venise, et de s'y présenter au doge, pour attendre auprès de lui de nouveaux ordres de leur commune, il n'y en eut qu'un seul qui obéit ; tous les autres se réfugièrent dans leurs châteaux, qu'ils firent révolter contre le parti guelfe.

La fuite des principaux nobles augmenta le découragement du reste du peuple : on répétait dans les places publiques, qu'une ville, abandonnée par ses premiers citoyens, devait être comme

(1) *Rolandini*, L. III, c. 11, p. 209.

un vaisseau errant à l'aventure; que ce n'était pas ainsi que se gouvernait Venise, la seule des villes italiennes où les nobles et le peuple ne séparassent jamais leurs intérêts. Pour donner une satisfaction aux gentilshommes, et rapprocher les deux partis, l'assemblée du peuple destitua le podestat Ghisiliéri, et nomma, pour lui succéder, Marin, de l'illustre famille des Badoéri de Venise. Mais, pendant que les Padouans flottaient dans l'irrésolution, le marquis d'Este fit sa paix particulière avec l'empereur et avec Eccélino : deux cents des soldats de Padoue, qui avaient été chargés de la garde de quelques châteaux, furent faits prisonniers; et, quoique Marin Badoéro, à la tête de la milice de la ville, repoussât, le 23 février, Eccélino et les Impériaux, qui voulaient entreprendre le siége de Padoue, bientôt ce nouveau podestat fut obligé de se retirer à son tour (1). Les gentilshommes gibelins, rétablis à la tête de l'administration, envoyèrent des députés à Eccélino, pour lui offrir de le recevoir dans leur ville, et de remettre Padoue sous l'obéissance de l'empereur, pourvu que celui-ci garantît à leur patrie la jouissance de sa liberté, et que tous les prisonniers fussent délivrés sans rançon. Eccélino n'avait garde de refuser aucune condition, pourvu qu'il pût entrer dans Padoue, dont il espérait déjà faire la capitale de ses nouveaux États. Lorsqu'il en prit possession, à la tête des troupes allemandes, on remarqua que, courbé sur son palefroi, et rejetant son casque de fer en arrière, il donnait un baiser aux portes de la ville. Ce n'était pas le gage de sa réconciliation avec les hommes qui venaient de se soumettre à lui.

On aurait pu s'attendre qu'Eccélino prît pour lui-même la charge de podestat, dans Padoue : mais sans doute qu'il la regardait déjà comme au-dessous de ses prétentions nouvelles. Chargé par un conseil, qu'il avait composé à son gré, de désigner ce magistrat, il refusa d'abord, avec une feinte modestie, de faire un choix au nom de tout le peuple (2) : cédant ensuite aux instances qu'on lui faisait, il désigna le comte de Téatino, napolitain, qui dépendait de lui. Il fit en même temps décréter, par les trois républiques, Padoue, Vicence et Vérone, qu'elles prendraient à leur

(1) *Rolandini*, L. III, c. 16, p. 213.
(2) *Ibid.*, L. IV, c. 1, p. 215.

solde cent Allemands et trois cents Sarrasins des soldats de l'empereur, pour la sûreté du parti gibelin. De cette manière, il s'assura d'une garde toujours armée, et qui ne dépendait que de lui.

Cependant un grand nombre de Guelfes s'étaient retirés dans le château de Montagnana, qu'ils avaient fortifié; ils prétendaient représenter seuls la communauté de Padoue, puisqu'ils étaient les seuls qui ne fussent pas tombés sous la dépendance du tyran. Ils repoussèrent l'attaque d'Eccélino, quoique celui-ci eût sous ses ordres un grand nombre d'Allemands et de Sarrasins. Eccélino profita de cette résistance même pour affermir son pouvoir dans Padoue. Le podestat demanda des otages aux familles des nobles et des citoyens que l'on savait attachés au parti guelfe; il rassembla ensuite, sans distinction de parti, les hommes les plus puissants de la ville, et ceux qui pouvaient avoir le plus d'influence sur leurs concitoyens, et il les pria de donner une preuve de leur amour pour la paix, et de leur soumission à l'empereur, en s'éloignant quelques jours seulement de la ville, les assurant que c'était le moyen de démentir les bruits calomnieux que l'on répandait sur leur compte, bruits auxquels il était loin d'ajouter foi. Une vingtaine en effet des citoyens les plus distingués de Padoue se retirèrent à Fontaniva, à Canturio, à Cittadella, et dans d'autres châteaux qu'Eccélino leur avait indiqués, dans le voisinage de ses propres terres. Quelques jours après, il les y fit tous saisir, sans qu'on en fût averti à Padoue (1); et il les fit enfermer ou dans ses propres forteresses, ou dans celles du royaume de Naples. Dès que la nouvelle en fut portée à Padoue, un grand nombre de citoyens prit le parti de se dérober, par la fuite, à la tyrannie qu'ils voyaient commencer: mais chaque fois qu'Eccélino était averti de la retraite d'une famille, il faisait abattre ses tours, et renverser ses maisons. Rolandini assure que, sur la fin de la domination de ce tyran, plus de la moitié des palais de Padoue n'était plus qu'un amas de ruines.

Eccélino se tenait surtout en garde contre une émeute populaire, qui, en peu d'heures, aurait pu détruire toute sa puissance. Il ne craignait pas d'appesantir le joug, pourvu qu'aucune violence ex-

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 3, p. 216.

térieure, en excitant tout à coup l'indignation du peuple, ne lui fournit une occasion de prendre les armes.

Le prieur de Saint-Benoît, don Jordan, qui, de la chaire où il prêchait aux chrétiens, avait longtemps gouverné la république, était demeuré dans la ville, et pouvait, d'un moment à l'autre, éclairer le peuple sur les menées d'Eccélin. Le tyran témoignait en toute occasion le plus profond respect pour cet ecclésiastique. Un jour, il lui envoya quelques-uns de ses cavaliers, pour le prier de venir délibérer au palais sur une affaire importante. Le prieur les suivit; et, placé sur un cheval qui l'attendait à la porte, il fut conduit dans un château d'Eccélino, où il fut longtemps retenu en prison (1). Vers le même temps, tous les citoyens les plus vaillants de Padoue furent obligés d'entrer dans l'armée; leurs bras et leur courage furent dès lors employés à soutenir la tyrannie qu'ils auraient pu renverser.

Tandis qu'une des plus puissantes villes de l'Italie septentrionale, une ville qui avait constamment témoigné son attachement à la liberté, tombait sous le joug d'un tyran, celles du centre de la Lombardie se préparaient à résister à l'invasion de Frédéric II. Ce monarque rentra en Italie, au mois d'août 1237, à la tête de deux mille hommes de cavalerie allemande; il fut rencontré, près de Vérone, par dix mille Sarrasins qu'il avait fait venir de la Pouille. Dans le district de Mantoue, il fortifia son armée par la réunion de tous les Gibelins de Lombardie. A son approche, Mantoue et le comte de Saint-Boniface se soumirent à lui (2).

L'empereur entra ensuite dans le territoire de Brescia; le château de Montéchiaro, dont il entreprit le siége, le retint quinze jours; il soumit encore quelques autres châteaux, puis il s'avança au midi de Brescia, dans la partie du territoire de cette ville que l'Oglio sépare du district de Crémone. Les Milanais y étaient campés auprès de Manerbio, avec leurs auxiliaires de Verceil, Alexandrie et Novare; ils étaient couverts par un petit fleuve et par un

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — On peut voir encore, sur l'établissement de la tyrannie, Gérard Maurisius, créature du tyran, qui termine son histoire à cette époque, p. 47-50; et *Laurentius de Monacis, Ezerinus III*, p. 141, mais celui-ci n'a fait que copier Rolandini.

(2) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — *Ricciardi Comitis S. Bonif. vita*, p. 150.

marais ; et l'empereur, qui n'osait point les attaquer dans une position aussi avantageuse, et qui ne pouvait réussir à la leur faire abandonner, côtoya les bords de l'Oglio, jusqu'à Pontévico, où il passa ce fleuve, annonçant qu'il allait prendre ses quartiers d'hiver à Crémone, dont il suivait en effet la route, et qu'il licencierait ses troupes jusqu'au retour du printemps.

Les Milanais crurent en effet que la campagne était terminée, d'autant plus qu'on était déjà parvenu au 27 novembre. De leur côté ils passèrent l'Oglio pour retourner à Milan, au travers du Crémasque ; mais à leur arrivée à Corte-Nuova, ils virent avec étonnement que l'armée impériale les y avait devancés. Malgré leur surprise, ils soutinrent avec courage la charge des Sarrasins et des Allemands ; et, quoiqu'après une longue résistance tout le reste de leur armée fût mis en déroute, la compagnie dite *des Vaillants* (1), qui était chargée de la garde du carroccio, resta ferme à son poste, jusqu'à ce que la nuit séparât les combattants.

Cette compagnie cependant, seul reste de l'armée détruite, ne pouvait espérer de soutenir le combat le lendemain matin, lorsque Frédéric le renouvellerait. La route directe de Milan, au travers du Crémasque, était déjà occupée par les troupes impériales ; il fallait donc remonter le long de l'Oglio jusqu'au territoire de Bergame, que l'armée avait déjà traversé pour entrer dans l'État de Brescia. Dans cette saison avancée, les terres pénétrées par les pluies auraient retardé la marche du carroccio : les Milanais prirent alors le parti de le dépouiller eux-mêmes de ses drapeaux et de tous ses ornements ; dans cet état, ils l'abandonnèrent parmi les chars de bagage, et se mirent en route pendant la nuit. Frédéric, le lendemain matin, ne tenta pas de les poursuivre ; mais il découvrit le carroccio parmi les chars abandonnés, et il le fit conduire en triomphe à Crémone, comme un trophée de sa victoire : bientôt après il l'envoya au sénat et au peuple romain, avec des lettres qui nous ont été conservées (2), dans lesquelles il se glorifie d'un succès aussi éclatant. Ce carroccio fut déposé dans une enceinte du Capitole ; c'est dans ce lieu, qu'en 1717, on en montrait encore un monument en marbre (3).

(1) *Gli Forti.*
(2) *Petri de Vineis Epistol.*, L. II, c. 1, p. 250.
(3) *Muratori, Antiq. med. ævi., Diss. XXVI*, T. II, p. 491.

Les Milanais fugitifs se flattaient d'être en sûreté, dès qu'ils seraient parvenus sur le territoire de Bergame; mais les Bergamasques, qui, au commencement de la guerre, avaient demandé à rester neutres, se déclarèrent contre les vaincus, dès qu'ils furent avertis de l'issue du combat. Un grand nombre de Milanais furent faits prisonniers ou massacrés dans leur fuite; un plus grand nombre aurait péri sans doute, si Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, ne s'était avancé au-devant des fugitifs, et ne les avait accueillis dans ses fiefs, en les conduisant par des défilés dont il était maître. Il fit panser les blessés; il pourvut à leurs besoins, et il les accompagna ensuite jusque sur le territoire milanais. Cet acte de bienfaisance fut la première cause de la grandeur de la maison della Torre. Le peuple de Milan en conserva une longue reconnaissance, et il compromit sa liberté plutôt que de paraître ingrat envers cette noble famille (1).

La perte des Milanais, dans la fatale journée de Corte-Nuova, est évaluée diversement : leurs propres historiens conviennent de deux à trois mille personnes entre les morts et les prisonniers; les lettres de l'empereur en comptent jusqu'à dix mille. Pierre Tiépolo, fils du doge de Venise, et podestat de Milan, tomba lui-même au pouvoir des Impériaux, et Frédéric, après l'avoir traîné, avec une barbarie bien impolitique, dans les prisons de la Pouille, le fit mourir sur un échafaud. La république de Venise ne pardonna pas à l'empereur cette cruelle offense; et depuis cette époque elle entra dans la ligue Lombarde, à laquelle jusqu'alors elle était demeurée étrangère.

[1238] Frédéric prit ses quartiers d'hiver à Crémone; mais il ne demeura pas oisif dans cette ville; il en partit pour visiter Lodi et Pavie, qui, depuis longtemps, étaient dévouées au parti impérial, mais qui n'avaient pas encore osé prendre les armes en sa faveur,

(1) Sur ce morceau de l'histoire de Milan et de la ligue Lombarde, j'ai consulté : *Galvan. Flamma Manipul. Flor*, c. 269, 270, p. 673 — *Annales Mediolanenses*, T. XVI, c. 8, p. 645 — *Jacob. Malvecius, Chron. Brixian.*, c. 125, p. 900. Il est court et peu satisfaisant. — *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 767. *Monach. Patavinus, Chron.*, T. VIII, p. 677. — On ne trouve rien dans le *Chron. Placentinum*, quoique la ville de Plaisance eût une grande part à la guerre. T. XVI, p. 595. — *Campi Cremona Fidele*, L. II, p. 52. — *Corio, delle istorie di Milano*, P. II, p. 98. *Conte Giulini, Memorie della camp. di Milano*, T. VII, L. LII, p. 515-525.

de crainte d'attirer sur elles toute la puissance des Milanais. Il s'avança ensuite jusqu'à Verceil, qu'il ramena aussi sous son obéissance. Il y a même lieu de croire que, dans ce moment de terreur, toutes les villes du Piémont, Tortone, Alexandrie, Novare, Asti, Turin et Suse, se détachèrent de la ligue, pour embrasser, au moins en apparence, le parti gibelin. La confédération se trouvait réduite à quatre cités, Milan, Brescia, Plaisance et Bologne, et celles-ci même essayèrent de capituler; mais comme Frédéric exigeait d'elles qu'elles se soumissent sans conditions à l'autorité impériale, leurs citoyens lui firent répondre qu'ils espéraient mourir les armes à la main, plutôt que de consentir à se couvrir de tant de honte.

Les habitants de Brescia furent appelés les premiers à donner des preuves de leur constance. Frédéric, d'après le conseil d'Eccélino, vint, le 3 août, mettre le siége devant leur ville, après avoir employé le commencement de l'été à rassembler des troupes en Allemagne, où il avait fait une courte excursion. Ce siége ne céda en rien à ceux qu'avaient soutenus Tortone, Crème, Alexandrie et Milan contre Frédéric Barberousse. Pendant les soixante-huit jours de sa durée, les assiégés ne donnèrent pas moins de preuves de courage, les assiégeants ne montrèrent pas moins de persévérance, comme de cruauté. L'art de la guerre avait fait des progrès durant ces soixante années, et les machines qu'employa Klamandrinus, l'ingénieur des Bressans, étaient sans doute plus compliquées que celles dont on avait fait usage dans la première guerre lombarde : mais ce siége ne nous a été raconté avec quelque détail que par Jacques Malvezzi, historien bressan du commencement du quinzième siècle (1); et dans son récit, l'on ne retrouve point cette connaissance complète des mœurs et des temps, qui donne de l'intérêt aux moindres particularités, et qui exclut tout soupçon d'invention. Dans toute cette période, les historiens contemporains manquent complétement aux Lombards; et nous sommes réduits en conséquence à passer rapidement sur leur histoire, et à ne chercher la peinture des mœurs et des hommes que dans les événements de la Marche Trévisane. Ces derniers seuls nous ont été racontés par ceux mêmes qui en furent acteurs ou témoins.

(1) *Jacobus Malvecius in Chron., Distinct. VII,* c. 128, T. XIV, p. 911.

Au mois d'octobre, Frédéric voyant qu'il n'avait encore fait aucun progrès sur les assiégés, et que les Milanais profitaient de ce que son armée tout entière était occupée contre Brescia, pour battre en détail les Gibelins de Pavie et de Lodi, prit le parti de brûler ses machines, et de se retirer à Crémone. Ce premier échec, qui fut considéré comme une grande humiliation pour le parti impérial, ranima le courage des villes guelfes, et leur procura bientôt de nouveaux alliés. Le pape prit la ligue sous sa protection ; et Venise et Gênes se déclarèrent ouvertement en sa faveur. Ces deux républiques signèrent avec le pontife et les Lombards un traité d'alliance contre l'empereur ; et la seconde renvoya sans réponse les ambassadeurs que Frédéric lui avait envoyés, pour exiger d'elle un serment de fidélité.

La guerre s'était renouvelée dans la Marche Trévisane entre Eccélino et le marquis d'Este. Le premier, secondé par les milices des trois villes les plus puissantes de la contrée, avait dépouillé le marquis de presque tous ses châteaux, et l'avait forcé à se renfermer dans Rovigo ; mais Eccélino, de quelque faveur qu'il jouît auprès de l'empereur, ne put l'engager à regarder cette querelle comme une guerre de l'empire. Au contraire, Frédéric, lorsqu'il vint à Padoue, où il passa la plus grande partie de l'hiver, invita le marquis à s'y rendre auprès de lui, et sembla vouloir le réconcilier avec Eccélino. Il fit célébrer avec cérémonie le mariage déjà proposé par le frère Jean de Vicence, entre Renaud, fils du marquis, et Adélaïde, fille d'Albéric de Romano; et il parut avoir partagé sa confiance entre les deux chefs de parti. Cependant Eccélino faisait observer par ses espions tous ceux qui entraient dans la maison du marquis : ce furent autant de victimes réservées au supplice, après le départ de l'empereur.

[1239] Pendant que Frédéric était à Padoue, et qu'il recevait des marques d'attachement du peuple de cette ville, la nouvelle lui fut apportée que Grégoire IX venait de prononcer contre lui, en plein consistoire, une sentence d'excommunication. Frédéric ne pouvait empêcher que cette sentence, adressée au monde chrétien, ne fût incessamment connue de toute la ville; aussi préféra-t-il la publier lui-même, afin de publier en même temps sa justification : il fit donc assembler tous les citoyens de Padoue au palais public, dans la salle des conseils généraux; il y avait fait

préparer son trône, sur lequel il monta dans toute la pompe de la royauté, tandis que son chancelier, Pierre des Vignes, placé auprès de lui, se leva pour haranguer le peuple. Il choisit pour son texte deux vers d'Ovide :

> Leniter ex merito quidquid patiare, ferendum est;
> Quæ venit indignè pœna, dolenda venit.

Car c'était alors l'usage, même dans les discours profanes, de ne parler que d'après un texte. Pierre des Vignes, appliquant le sien à l'empereur, déclara en son nom, que si la sentence d'excommunication lancée contre lui avait été méritée, il n'aurait pas dédaigné de reconnaître sa faute devant tout le peuple, et de se soumettre au jugement de l'Église; mais il prit ce même peuple à témoin de l'injustice du procédé du pape, et, passant en revue les allégations qui servaient de motif à l'excommunication, il s'efforça d'en prouver la fausseté.

Le pape, après avoir reproché à Frédéric son impiété et son incrédulité, l'accusait en particulier d'avoir suscité dans Rome des rébellions contre le saint-siége; d'avoir opprimé le clergé et persécuté les ordres mendiants dans ses États; d'avoir dépouillé les menses épiscopales pour s'en approprier les revenus; d'avoir enfin soumis à son empire des terres et des États qui ne relevaient que de l'Église (1).

L'excommunication lancée contre Frédéric était accompagnée d'une bulle qui déliait ses sujets du serment de fidélité, et qui soumettait à l'interdit tous les lieux où lui-même se trouverait. L'empereur savait combien de pareilles sentences de la cour de Rome avaient d'influence sur les Guelfes. Dès lors les deux plus puissants seigneurs de ce parti, le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, qu'il avait attirés à Padoue et dans son camp, lui devinrent suspects; et il demanda au premier de lui livrer, comme otages, son fils Renaud avec sa femme : cependant cette défiance fut plus préjudiciable à l'empereur que n'aurait pu l'être la mauvaise disposition des Guelfes. Albéric de Romano, déjà

(1) La bulle d'excommunication est rapportée et commentée dans Raynaldi, *Annal. eccles.*, 1239, §§ 1 et seq., p. 475.

jaloux peut-être de son frère, fut irrité de voir sa fille, que l'empereur lui-même avait mariée à Renaud d'Este, conduite dans la Pouille comme otage : il se réunit au seigneur de Camino dont jusqu'alors il avait été le rival; et, se retirant avec lui à Trévise, il fit révolter cette ville contre Frédéric. Ensuite, comme l'empereur marchait avec son armée vers la Lombardie, ayant à sa suite le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, un ami de ces deux seigneurs, qui était dans la confidence de l'empereur, leur fit signe, en passant la main sur sa gorge, qu'on voulait leur faire couper la tête (1). Ils étaient alors au pied des remparts de Saint-Boniface : ils piquèrent leurs chevaux; et, se précipitant dans ce château, ils en firent fermer les portes après eux, et ne voulurent point en ressortir, quelques instances que leur en fit faire Frédéric par Pierre des Vignes. Ainsi, une grande partie de la Marche reprenait un aspect hostile pour l'empereur : le marquis d'Este recouvrait, l'une après l'autre, les terres qui lui avaient été enlevées par Eccélino, tandis que ce dernier, qui se croyait enfin assez bien établi dans Padoue pour ne plus consulter que sa soif de vengeances, faisait trancher la tête sur la place publique aux gentilshommes dont le crédit lui faisait ombrage, et faisait périr au milieu des flammes, ou sur un honteux échaufaud, les bourgeois qui témoignaient encore quelque attachement à la liberté. Dix-huit de ces malheureux subirent le dernier supplice dans un même jour, sur le pré *della Valle* à Padoue (2).

L'empereur, cependant, avait conduit son armée dans le territoire de Bologne; il y consacra plusieurs mois au siége de quelques châteaux : il tourna ensuite ses armes contre les Milanais, sans obtenir sur eux aucun avantage important. La mauvaise issue du siége de Brescia n'était pas la seule cause du découragement de Frédéric, et du peu d'ardeur qu'il mettait à poursuivre la guerre en Lombardie. Ce prince donnait une grande confiance aux prédictions des devins, et aux calculs de l'astrologie judiciaire; il ne faisait jamais marcher son armée sans qu'un astrologue eût fixé l'instant précis du départ, d'après l'observation des étoiles. Au moment où il avait été averti de la révolte de Trévise,

(1) *Rolandini,* L. IV, c. 18, p. 229.
(2) En septembre 1239 *Rolandini,* L. IV, c 15, p. 232.

et où il se mettait en mouvement pour soumettre cette ville, il avait été arrêté par une éclipse de soleil (1). On ne sait si quelque motif du même genre lui fit prendre la résolution d'abandonner la Lombardie à elle-même et de passer l'hiver en Toscane; ou s'il fut uniquement déterminé par le désir de se rapprocher de ses États de Sicile et de la cour de Rome.

Ce fut à Pise que l'empereur vint s'établir pour l'hiver. Comme cette ville jouissait d'une entière liberté sous la protection impériale, elle embrassait avec zèle tous les intérêts de la maison de Souabe. Cependant un nouvel esprit de discorde venait de s'y manifester; et il importait d'autant plus à Frédéric de l'étouffer, qu'il avait besoin des flottes de la république, pour les opposer à celles des Génois et des Vénitiens, ses nouveaux ennemis. La possession de la Sardaigne avait été la cause première des dissensions qui venaient d'éclater à Pise.

Nous avons rapporté, dans les premiers chapitres de cette histoire, comment l'île de Sardaigne avait été conquise sur les Maures par la république de Pise, et comment ses provinces avaient été partagées entre les gentilshommes pisans, les Ghérardesca, les Sardi, les Caiétans, les Sismondi et les Visconti. Depuis cette époque, les chroniques de Pise sont incomplètes et obscures, et celles de Sardaigne ne nous présentent absolument aucun secours. Les gentilshommes pisans, établis dans cette île, renoncèrent pour la plupart à leur nom de famille, et prirent celui de leur judicature; ce qui rend fort difficile de les distinguer. Quelques généalogistes seuls auraient pu avoir intérêt à dissiper ces ténèbres : ils les ont augmentées au contraire par leurs fables et leurs suppositions; en sorte que l'administration de ces seigneuries, et la succession de leurs souverains, feudataires des Pisans, forme peut-être le point le plus obscur de l'histoire italienne du moyen âge. Les papes accordèrent tour à tour leur protection aux plus faibles de ces seigneurs; et comme ils leur imposèrent en retour des devoirs envers le saint-siége, ils s'attribuèrent peu à peu un droit de suzeraineté sur l'île entière. Dès que cette prétention eut quelque apparence de fondement, Innocent III, en 1206, demanda que les Pisans renonçassent aux

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 15, p. 220.

droits et aux titres qu'ils avaient sur la Sardaigne, et il fit épouser l'héritière de Gallura à l'un de ses cousins (1).

Parmi les citoyens qui repoussèrent avec le plus de fermeté la demande du pape, l'on remarqua les Visconti : la famille de ces gentilshommes de Pise n'était point alliée aux Visconti de Milan. Dès qu'Innocent fut mort, deux frères de cette famille, Lamberto et Ubaldo Visconti (2), armèrent à leurs frais quelques galères; et, méprisant les anathèmes de l'Église, ils firent la guerre aux petits seigneurs qui s'étaient déclarés feudataires du saint-siége : ils recouvrèrent ainsi diverses seigneuries auxquelles ils prétendaient avoir droit. Durant cette guerre, qui se continua au moins dix-huit ans, Lamberto mourut; et Ubaldo, resté seul, offrit d'épouser Adélaïde, marquise de Massa, et héritière des judicatures de Gallura et des Tours, qu'il réclamait comme lui appartenant, et dont il avait presque achevé la conquête. Grégoire IX, qui siégeait alors, était parent d'Innocent III, et, par conséquent, il l'était aussi de l'héritière de Gallura. Il approuva le mariage qui pacifiait la Sardaigne et qui affermissait les droits de l'Église sur cette île. Ubaldo fut absous de l'excommunication; et en retour il reconnut la souveraineté du pape sur la Sardaigne, et il abjura celle de Pise (3).

Dès que ce traité de paix, si préjudiciable à la républiquè, fut connu à Pise, il excita l'indignation la plus vive. Les comtes de la Ghérardesca furent les premiers à protester contre la défection d'Ubaldo : d'autre part, toute la famille des Visconti se crut obligée à soutenir son chef; et comme ce chef était entré dans l'alliance du pape, elle embrassa tout entière le parti de l'Église, tandis que les Ghérardesca s'attachèrent plus fortement à celui de l'empire. L'opposition entre le titre de comte et le nom de Visconti ou Vicomtes, qui distinguait les deux familles rivales, passa aux deux factions. A Pise, les Gibelins furent appelés le parti des comtes, et les Guelfes celui des Visconti. Ces deux partis prirent les armes et combattirent avec acharnement, jusqu'à ce que Frédéric rétablit la paix entre eux par sa présence.

(1) *Raynaldi, ann.* 1206, § 36, p. 149.
(2) En 1218.
(3) En 1237.

Comme, sur ces entrefaites, Ubaldo Visconti mourut, Frédéric fit épouser sa veuve à Henri ou Enzius (1), un de ses fils naturels; et à cette occasion il lui donna le titre de roi de Sardaigne, sans dépouiller pour cela la république d'aucun des droits qu'elle avait sur cette île, et sans même qu'il paraisse que le nouveau roi ait jamais visité son royaume (2). Au lieu de l'y envoyer, ce fut à cette époque qu'il le créa vicaire impérial en Lombardie, et qu'il lui confia le commandement d'un corps composé de troupes allemandes et arabes qu'il chargea de recommencer la guerre contre les Milanais (3).

[1240] Frédéric, après avoir profité de l'hiver pour pacifier Pise, et avoir ranimé le zèle de ses partisans, pour en former une nouvelle armée, entra au printemps dans les terres de l'Église, et s'approcha de Rome. Plusieurs villes de l'Ombrie se déclarèrent pour lui, entre autres Foligno et Viterbe; Orta, Città-Castellana, Sutri et Montéfiascone se soumirent ensuite : les Romains eux-mêmes paraissaient prêts à embrasser le parti impérial, et leurs clameurs annonçaient à Grégoire le danger qu'il courait, lorsque ce pontife, se faisant précéder du bois de la vraie croix et des têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul, sortit en procession de son palais, accompagné de tous les cardinaux; il transporta ces reliques sacrées à la basilique du Vatican, bénissant la foule qui se rassemblait sur ses pas, et l'invitant à prendre les armes pour la défense de l'Église. Cette procession imposante traversa Rome dans toute sa longueur (4); et partout où elle parut, elle apaisa les mouvements séditieux des Gibelins, et elle réchauffa l'enthousiasme du peuple; les moines de Saint-Dominique et de Saint-François se répandirent aussitôt dans toutes les églises, et prêchèrent la croisade contre Frédéric, en promettant les mêmes indulgences qu'on avait réservées auparavant à ceux qui marchaient à la terre sainte. Les prêtres, d'après la dispense du pape, se croisèrent et prirent les

(1) Les Italiens ont nommé ce prince Henri. Son nom était probablement Hanse, ou Jean.

(2) *Flaminio del Borgo, Dissert. IV, dell' Istoria Pisana*, p. 178-185.

(3) Le diplôme est rapporté en partie par Giorgio Giulini, *Memorie della Camp di Milano*, L. LII, T. VII, p. 520.

(4) Il paraît que le pape logeait alors au palais de Latran, éloigné du Vatican de plus de trois milles.

armes les premiers; et, dans un jour, le pontife rassembla sous ses ordres une armée assez redoutable pour pouvoir braver toute la puissance de Frédéric. Ce prince, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de s'emparer de Rome, se retira dans la Pouille; mais il ressentit une si vive colère de ce qu'on arborait la croix contre lui, qu'il condamna au dernier supplice tous ceux qui furent arrêtés avec ce signe de haine contre sa personne ou d'obéissance à l'Église.

Ce ne fut pas seulement pour la défense de Rome que les ennemis de Frédéric prêchèrent la croisade. Dans la Lombardie, une armée guelfe et croisée, conduite par un légat, assiégea Ferrare, où s'était enfermé Salinguerra, chef dans cette ville du parti Gibelin. Ce vieillard, plus qu'octogénaire, après avoir défendu très-longtemps sa patrie, fut saisi, par trahison, dans une conférence, et envoyé captif à Venise, où il ne mourut qu'après cinq ans de prison (1). La ville de Ferrare, qui depuis longtemps, sacrifiait sa liberté à l'esprit de parti, après avoir obéi à Salinguerra, chef des Gibelins, plus comme à un prince que comme à un citoyen, accorda le même pouvoir sur elle au marquis d'Este, parce qu'il était chef des Guelfes. Vingt ans plus tard, les nobles de Ferrare transmirent la souveraineté au fils du marquis, avec cette formule étrange, « qu'ils soumettaient à sa volonté la déci» sion du juste et de l'injuste. » Dès lors Ferrare ne doit plus être considérée comme une république. Il est vrai que, pour y rétablir une pareille tyrannie, il fallut envoyer en exil près de quinze cents familles, et qu'il fallut partager leurs biens entre leurs ennemis, pour attacher ceux-ci à la défense du nouveau régime.

Frédéric s'efforçait de faire considérer l'animosité de Grégoire IX contre lui, comme une querelle personnelle qui ne devait point troubler le repos de l'Église. Grégoire, au contraire, prétendait proscrire Frédéric au nom du monde chrétien. Dans ce but, il voulut assembler un concile à Saint-Jean-de-Latran, pour le jour de Pâques de l'année suivante; et, dès le milieu du mois d'août, il envoya des lettres de convocation à tous les évêques de France. La promptitude avec laquelle ces prélats se préparèrent au voyage

(1) *Rolandini*, L. V, c 1, p. 233.—*Chronicon Parvum Ferrariens.*, T VIII, p. 584.

ne laissait aucun doute sur leur docilité : ils ne demandaient qu'à adopter toutes les passions du chef du clergé; en sorte que Frédéric put prévoir que l'excommunication lancée contre lui serait confirmée, et que ses partisans, découragés par l'inimitié de l'Église entière, abandonneraient peu à peu sa défense. Il écrivit donc à tous les souverains de l'Europe pour les prévenir qu'il s'opposerait au rassemblement d'un concile, qui, d'après les lettres mêmes de convocation, n'était pas destiné à rendre la paix à l'Église ; mais plutôt à exciter une guerre plus cruelle contre le chef de la chrétienté. En même temps il donna l'ordre a tous ses partisans de Lombardie, de mettre obstacle au voyage des prélats : il était assuré de la Toscane presque entière; et pour que la Romagne ne fût pas ouverte aux évêques qui voudraient se rendre à Rome, il entreprit le siége de Faenza, ville qui, à la persuasion des Bolonais, était entrée dans la ligue Lombarde. Ce siége se continua tout l'hiver; et Frédéric ne parvint à se rendre maître de Faenza qu'au printemps suivant.

[1241] Cependant, d'après les invitations de Grégoire, les prélats français s'étaient rendus à Nice, où ils avaient été attendus par deux cardinaux-légats du pape, tandis que celui-ci leur avait fait préparer à Gênes une flotte de vingt-sept galères, pour les transporter par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre. La république de Gênes s'était alors engagée avec ardeur dans le parti de l'Église; et, tandis qu'elle soutenait, sur les frontières de la Ligurie, la guerre que le marquis Pélavicino et Marino d'Eboli lui faisaient au nom de l'empereur; tandis que le podestat réprimait, dans l'intérieur de la ville, les Doria, Spinola et Volta, et toutes les familles gibelines, Gênes envoyait ses galères chercher à Nice les prélats qui se disposaient à passer au concile (1). En vain des ambassadeurs pisans arrivèrent au mois de mars, pour détourner les Génois de cette expédition; en vain ils déclarèrent dans le conseil où ils furent introduits, que leur alliance avec l'empereur les contraindrait à mettre obstacle au voyage des prélats, et à les attaquer partout où ils les rencontreraient; on leur répondit que la république de Gênes était dévouée au pape, qu'elle était déterminée à défendre la liberté de l'Église et la foi chrétienne, avec toutes

(1) *Continuatio Caffari Annal. Genuens. Barth. Scribæ*, L. VI, p. 486 et seq.

ses forces; et qu'aucune menace ne la ferait renoncer à la protection qu'elle avait promis d'accorder à des prélats chrétiens.

A peine en effet une sédition excitée dans la ville par le parti gibelin, eut-elle été apaisée, que la flotte génoise, qui était déjà de retour de Nice, repartit pour Ostie, sous la conduite de Jacques Malocello, ayant à bord un grand nombre d'évêques français. D'autre part, Frédéric avait fait armer en Sicile tous ses vaisseaux de guerre; il les mit sous les ordres de son fils Enzius et les fit passer à Pise, où cette flotte se réunit aux galères de la république : ces dernières étaient commandées par le comte Ugolin Buzzachérino, citoyen pisan de la famille Sismondi. La flotte des Gibelins se plaça entre la Méloria et l'écueil ou île du Giglio; ce fut dans ces parages que le 3 mai elle rencontra la flotte génoise, qui était un peu inférieure en forces, et qui cependant ne refusa pas le combat : il fut long et acharné, mais jamais victoire ne fut plus complète que celle des Gibelins. Des vingt-sept galères génoises, ils en coulèrent trois à fond, et en prirent dix-neuf; quatre mille Génois furent faits prisonniers et conduits en Sicile : les deux cardinaux, ainsi que les évêques et les députés au concile, furent amenés à Pise, où on les enferma dans le chapitre de la cathédrale, en les chargeant de chaines d'argent, pour leur témoigner une espèce de respect, même dans leur captivité; enfin, un trésor immense fut transporté dans la même ville, et ce fut avec un boisseau, à ce qu'on assure, qu'on partagea entre les Pisans et les Napolitains, l'argent acquis par la victoire (1).

Frédéric, en célébrant la défaite de la flotte guelfe, affecta d'y voir un jugement éclatant de la Providence en sa faveur. Cependant les Génois, qui venaient d'éprouver l'échec le plus accablant que leur république eût jamais supporté, et qui furent immédiatement après attaqués sur terre et sur mer par les Gibelins, ne perdirent point courage; ils s'adressèrent les premiers au pape pour le consoler du désastre de ses prélats, et l'exhorter à soutenir

(1) *Raynaldi, Annal.*, 1241, § 54, p. 509. — *Car. Flaminio del Borgo, Dissert. IV*, p. 206, avec plusieurs pièces originales. — *Barth. Scribæ contin. Caffari Annal. Genuens.*, L. VI, p. 485. — *Chroniche di Pisa di B. Marangoni, Supp. ad. Scr. Ital.*, T. I, p. 440. — *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 8, p. 115. — *Ricordano Malespini, Istor Fior.*, c 128, p. 962. — *Paolo Tronci, Annali Pisani*, p. 190.

toujours avec constance la liberté de l'Église. « Depuis le plus » grand jusqu'au moindre d'entre nous, lui écrivirent-ils, nous » avons consacré nos personnes et nos biens à venger un affront » aussi cruel, à défendre la foi et l'Église sainte de Dieu; nous » ne prendrons point de repos, ni le jour ni la nuit, jusqu'à ce » que nous ayons mis en liberté vos frères..... Que Votre Sainteté » le sache, les citoyens de Gênes considèrent comme nul le dom- » mage qu'ils ont souffert dans ce combat; mais abandonnant toute » autre affaire, ils travaillent sans relâche à construire de nou- » veaux vaisseaux et à les armer...... Aussi supplions-nous Votre » Sainteté, sur nos genoux, au nom du sang de ce Jésus que vous » représentez sur la terre, de ne point attacher trop d'importance » au malheur que nous venons d'éprouver, et de ne point aban- » donner la noble cause que jusqu'ici vous vous êtes proposé de » défendre (1). »

Grégoire, en effet, écrivit aux souverains de la chrétienté, pour réclamer leur assistance, de même qu'aux prélats prisonniers, pour les consoler de leur malheur, et les encourager à le supporter : il se prépara aussi à défendre Rome et ses alentours contre une nouvelle attaque de Frédéric; celui-ci venait de gagner un partisan dans le sacré collége : Jean Colonne, cardinal de Saint-Praxède, en se dévouant à l'empereur, avait fait révolter les fiefs des Colonne, Lagosta, Préneste ou Palestrina, Monticello, et les châteaux voisins de la Sabine; tandis qu'il avait soumis par les armes Tivoli, Albano et Grottaferrata. Mais le vieux pontife ne put résister à tant de chagrins et d'inquiétudes; il mourut à Rome, le 21 août 1241, trois mois et demi après la fatale défaite de sa flotte et de son parti (2).

Après la mort de Grégoire IX, le saint-siége resta vacant près de deux ans; car à peine peut-on considérer comme une interruption de cet interrègne, le pontificat de Célestin IV, milanais, auparavant nommé Goffrédo de Castiglione, qui mourut dix-huit jours

(1) La lettre tout entière est rapportée dans Raynaldus, ann. 128, §§ 60–68. Elle est au nom de Guillelmus Sordus Polestas, *Consilium et Commune Genuense.*

(2) Une vie de ce pontife a été composée par un anonyme, et conservée parmi celles du cardinal d'Aragon. *Script. Ital.*, T. III, p. 575. Mais cette vie est écrite avec tant d'amertume et d'emportement contre Frédéric, et dans un style si ridiculement recherché, qu'il est difficile de la lire, et plus difficile de la croire.

après son élection. Le sacré collége était réduit à un fort petit nombre de cardinaux ; il n'y en avait eu que dix dans le conclave pour l'élection de Célestin IV ; il ne s'en trouva plus que six ou sept, qui pussent y entrer après sa mort. Et comme un pape, pour être élu, doit réunir les deux tiers des suffrages, il suffisait que Frédéric comptât trois partisans parmi les cardinaux, pour qu'aucune élection ne pût se faire malgré lui : en sorte que l'accord entre les électeurs, après une guerre aussi acharnée, devenait presque impossible (1). Frédéric prétendait de plus, avec beaucoup de vraisemblance, que leur petit nombre les plaçait tous si près du trône pontifical, qu'aucun d'eux ne pouvait renoncer à l'espoir d'y monter lui-même. L'empereur, pour les ramener à la concorde, leur reprochait, dans ses lettres, de couvrir de honte la chrétienté; jamais aucun prince n'avait écrit d'une manière si outrageante à un conclave (2). « C'est à vous, leur disait-il, fils de Bélial, à vous, » fils d'Effrem, troupeau de perdition, que j'adresse ces paroles; » à vous, cardinaux, qui êtes coupables de ce que le monde entier » est ébranlé; à vous qui devenez responsables du scandale de » tout l'univers, etc. » Cette lettre est probablement postérieure aux négociations pour un traité de paix, que Frédéric entama inutilement avec l'Église. Quand il vit qu'il ne pouvait se réconcilier avec elle, même tandis qu'elle n'avait point de chef, il recommença, dans la campagne de Rome, les hostilités qu'il avait suspendues. Cependant, plus occupé de la grande affaire de l'élection d'un nouveau pape que de la soumission de la ligue Lombarde, il laissa en paix celle-ci pendant plusieurs années, ou plutôt il l'abandonna en proie aux dissensions dont elle contenait le germe en elle-même.

La puissance de quelques gentilshommes qui s'étaient emparés de la tyrannie dans leur patrie ou dans les villes voisines, excitait l'ambition de tous les autres. Trévise était soumise à Albéric de Romano; Padoue, Vicence et Vérone obéissaient à Eccélino, son frère; Ferrare, au marquis d'Este; Mantoue, au comte de Saint-Boniface; et Ravenne avait obéi longtemps à Paul Traversari. La

(1) *Raynald*, 1241, § 85, p. 514, et 1242, § 1, p. 515. — *Matthæus Parisius, hist. Angliæ, ann.* 1242, p. 518.

(2) Cette lettre est rapportée dans la Collection de Pierre des Vignes, *L.* I, c. 17, p. 138, et dans Raynaldus, *ad ann.* 1242, § 2, p. 515.

fureur des factions était telle, qu'à l'élévation d'une famille, on pleurait bien plus la chute du parti guelfe, ou celle du parti gibelin, que la perte de la liberté. Les nobles puissants espéraient tous que les républiques qui subsistaient encore, tomberaient, un jour ou l'autre, entre leurs mains; les nobles du second ordre avaient la bassesse de se contenter des places que la faveur des nouveaux princes leur laissait espérer. Dans quelques villes cependant où il régnait plus d'égalité entre les nobles, cet ordre s'efforçait, non pas de se donner un maître, mais de resserrer l'oligarchie, et d'écarter le peuple de toute part au gouvernement. A Milan, la discorde entre les patriciens et les plébéiens éclata dans l'année 1240. Les premiers prétendaient faire revivre l'ancienne loi des Lombards, qui fixait à une petite somme d'argent, sept livres douze sols de terzioli, la compensation d'un homicide (1). Le peuple considérait cette loi comme faite contre lui, et comme mettant à vil prix la tête d'un plébéien. De plus, il se plaignait de ce que, dans le temps où la république était soumise à des charges considérables, les nobles s'exemptaient de tous les impôts, en se retirant dans leurs châteaux; et de ce que, malgré les lois récentes qui partageaient également entre les deux ordres, les magistratures de l'État et les dignités de l'Église, les nobles seuls s'arrogeaient toutes les places. Afin de repousser un joug qui lui devenait insupportable, le peuple se détermina donc à se donner un défenseur; et Payen della Torre, le seigneur de Valsassine, qui avait sauvé une partie de l'armée milanaise, après la déroute de Corte Nuova, lui parut l'homme le plus digne de cette fonction (2). Ainsi le peuple, en attaquant les priviléges de la noblesse, ne renonçait pas à emprunter pour son parti la considération que donne une haute naissance; et c'était un noble qu'il choisissait pour tribun de la démocratie.

D'autre part, les gentilshommes milanais mirent à leur tête frère

(1) D'après le poids des monnaies de Milan, dont je dois la connaissance à la bonté du comte Castiglione, j'estime la livre de terzioli, dans ce temps-là, à quinze francs, ou sept livres douze sols à L. 114 de France.

(2) La maison della Torre, de Milan, prétend être une branche des Latour-d'Auvergne. Mais tous ses généalogistes ne se contentent pas de cette origine. Les Annales de Milan font remonter les della Torre au temps de saint Ambroise, c. 12, p. 649. Corio les fait descendre d'un bâtard d'Hector, nommé Franco. P. II, p. 100. Enfin un moine, qui a voulu s'assurer de n'être pas surpassé, remonte en droite ligne depuis Pagano jusqu'à Adam. *Apud Giulini*, p. 344.

Léon de Pérego, moine éloquent, de l'ordre des Franciscains, déjà signalé par son énergie, et qui, vers ce temps-là, selon le récit de presque tous les historiens, était parvenu d'une manière extraordinaire à l'archevêché de Milan : le chapitre, à qui appartenait l'élection, le jugeant un saint homme, dépourvu d'ambition, lui remit le droit de désigner un nouveau prélat; et frère Léon déclara qu'il ne connaissait personne de plus digne que lui-même de l'épiscopat (1). Depuis ce moment, il embrassa tous les préjugés de l'aristocratie, avec toute la violence de son âme de feu; il communiqua toute son énergie à ce parti, et il le soutint dans la suite, au milieu des disgrâces, par la seule force de son caractère.

Non-seulement chaque ville de Lombardie était partagée entre deux factions, toujours prêtes à renouveler leurs combats avec un même acharnement, chaque ville ressentait aussi contre la ville voisine, une haine ou une jalousie qui rendait la paix impossible ou de peu de durée. On combattait partout en même temps, dans la haute Italie, même sans que l'empereur s'en mêlât. Mais les petits succès des Milanais, contre les Pavesans; des Bressans, contre les Véronais; des Génois, contre les habitants révoltés de Savone et d'Albenga; d'Eccélino enfin, contre le marquis d'Este, ne peuvent être détaillés que dans une histoire de chaque ville. Néanmoins cette petite guerre procura des avantages assez importants au parti guelfe, puisqu'à la suite de ces combats, les marquis de Montferrat, de Carréto et de Céva, et les villes de Verceil et de Novare, entrèrent dans la ligue Lombarde.

[1243] Cependant le conclave, après ses longues délibérations, se réunit enfin (2) pour porter sur la chaire de Saint-Pierre, Sinibald de Fiesque, l'un des comtes de Lavagne, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'Innocent IV. Quoiqu'on ne découvre guère quelle part Sinibald avait eue aux affaires publiques, avant son élection, tous les historiens s'accordent à dire qu'il était lié à Frédéric par une amitié intime, et que la maison de Fiesque, à Gênes, s'était jusqu'alors rangée dans le

(1) *Annales Mediolanenses anonym.*, c. 11-13, T. XVI, p. 640. — *Galvaneus Flamma Manip Flor.*, c. 273-275, T. XI, p. 677. — *Conte Giulini Memorie*, T. VII, L. LII, p. 542-555. — *Corio, Istorie di Milano*, P. II, p. 100-102

(2) Le 24 juin.

parti gibelin : aussi Innocent IV dut-il probablement en partie son élection aux partisans de l'empereur, et aussi ces derniers en témoignèrent-ils leur contentement par des réjouissances publiques. Frédéric parut partager ce contentement; cependant il connaissait mieux quel devait être l'effet de tant de puissance sur un cœur ambitieux, et l'on sait qu'il dit avec douleur à ses confidents : « J'ai perdu un ami zélé dans le collége des cardinaux ; à » sa place, je vois un pape qui deviendra mon plus cruel en- » nemi (1). » Malgré ce pronostic, qui fut bientôt vérifié, Frédéric mit tout en œuvre pour se réconcilier avec l'Église, par le moyen du nouveau pontife. Il lui envoya, pour le féliciter et lui demander la paix, une ambassade composée des personnages les plus distingués de ses États ; on y voyait son grand-chancelier, Pierre des Vignes, le grand-maître de l'ordre teutonique, et Ansaldo de Mari, grand-amiral de Sicile, qui était Génois aussi bien que le pape, et issu, comme lui, d'une maison gibeline. Frédéric fit annoncer à Innocent IV qu'il était disposé à une soumission complète; et en même temps, il lui proposa une alliance bien glorieuse pour les comtes de Fiesque (2); il demanda en mariage une nièce du pape pour Conrad, son fils et son héritier présomptif. Le pontife annonçait, de son côté, un désir ardent de faire la paix, en sorte qu'il entra volontiers en négociations ; mais il demanda que, préalablement à toute concession de l'Église, Frédéric relâchât tous ses prisonniers, et rendît toutes les terres qu'il avait conquises. De son côté, l'empereur demandait que le saint-siége retirât sa protection aux Lombards, qu'il rappelât le légat qui prêchait parmi eux la croisade contre lui ; et comme il ne put obtenir du pape aucune de ces concessions, il vint mettre le siége devant la ville de Viterbe qui s'était révoltée (3).

(1) *Ricordano Malespini, Istorie Fiorent.*, c. 132, p. 964. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.*, c. 276, p. 680. — *Raynald.*, *ad ann.* 1243, § 12, p. 593. — *Flaminio del Borgo, Dissert. IV*, p. 230, combat ce récit par des raisons peu concluantes

(2) *Nicolai de Curbio, postea episcopi Assisinatensis Vita Innocentii IV. Scr. Ital*, T. III, c. 11, p. 593.

(3) C'est à cette époque que Richard de Saint-Germain finit son histoire. Cet historien contemporain indique, mois par mois, avec la plus grande exactitude et assez d'impartialité, les événements du royaume des Deux-Siciles. Sa lecture fournit peu d'amusement, mais beaucoup d'instruction ; et nous avons souvent regretté que

[1244] Les négociations furent cependant continuées ou reprises l'année suivante, et elles paraissaient devoir amener bientôt une pacification ; car tous les articles les plus importants étaient déjà arrêtés. L'empereur et le pape pardonnaient réciproquement aux partisans de l'Église et à ceux de l'empire toutes les offenses commises de part et d'autre pendant la guerre. Frédéric acceptait l'arbitrage du pape pour terminer ses querelles antérieures avec les Lombards ; Innocent devait rentrer en jouissance de toutes les terres que possédait l'Église avant les premières hostilités ; tous les captifs devaient être relâchés, et toutes les confiscations annulées (1). Mais peut-être le pape ne consentait-il aux concessions qu'il faisait de son côté, que pour gagner du temps, parce qu'il sentait combien sa position à Rome était dangereuse : peut-être Frédéric se préparait-il à rompre les négociations dès qu'il trouverait une occasion favorable; car, pendant qu'elles duraient encore, il cherchait à se procurer de nouveaux partisans, soit à Rome, soit dans son territoire. Il était entré en traité avec les Frangipani, et il leur demandait de lui céder les fortifications qu'ils avaient élevées dans le Colysée, en sorte que, dans Rome même, il aurait été maître d'une citadelle ; et le pape, qui ne se sentait point en sûreté dans sa capitale, craignait d'autre part d'être enlevé par les soldats de l'empereur, lorsqu'il parcourait les villes de l'Église, Anagni, Cità-Castellana, ou Sutri. Il s'était rendu dans la seconde le 7 de juin, pour mettre, à ce qu'il annonçait, la dernière main au traité de paix : mais en secret, il avait déjà dépêché aux Génois un frère mineur, pour demander la protection de cette république, sa patrie; et le 27 juin, ayant été averti à Sutri, que, selon sa prière, les Génois avaient envoyé vingt-deux galères bien armées au-devant de lui, il partit à l'entrée de la nuit, presque seul, à cheval, habillé en soldat, pour Civita-Vecchia, où cette flotte l'attendait ; et il courut avec une si grande diligence, qu'au point du jour il était déjà parvenu sur le rivage de la mer, après avoir franchi, dans une nuit d'été, une distance de trente-quatre milles. Quand, peu d'heures après, le bruit de la fuite du pontife se ré-

les républiques de Lombardie n'aient produit, pendant tout ce siècle, aucun écrivain qui puisse lui être comparé.

(1) Le traité est rapporté par Matth. *Paris*, *hist. Angliæ*, *ad ann.* 1244, p. 554; et par Oderic Raynald, *ad ann.*, §§ 24-29, p. 550.

pandit à Sutri, ses amis racontèrent en même temps qu'Innocent avait été averti de l'approche de trois cents chevaux toscans, qui s'avançaient pour l'enlever; et le pape, arrivé en un lieu de sûreté, confirma ce récit, qui ne s'accorde guère avec l'armement, préparé longtemps d'avance, d'une flotte considérable pour venir le chercher.

Le pape trouva, sur les galères de Gênes, le podestat lui-même, qui était venu au-devant de lui, aussi bien que trois des comtes de Fiesque ses neveux. Chaque galère était montée par soixante soldats et cent quatre matelots; et la flotte était préparée à faire une vigoureuse résistance si elle était attaquée : mais le podestat génois comptait surtout sur le profond secret qui avait été gardé à Gênes, où le conseil de Crédenza seul avait été instruit de son expédition. En effet, il s'agissait de traverser la même mer, où, trois ans auparavant, les prélats qui se rendaient au concile avaient été faits prisonniers. Frédéric, dans ce temps-là même, était revenu à Pise; et les Pisans, l'année précédente, étaient venus insulter Gênes avec quatre-vingts de leurs propres galères, et cinquante-cinq de celles de l'empereur. Pour ne pas laisser le temps d'ébruiter sa fuite, Innocent n'attendit que vingt-quatre heures à Civita-Vecchia quelques cardinaux qui vinrent le joindre; et, mettant ensuite à la voile avec un vent impétueux, mais favorable, il traversa la mer sans accident entre les îles de Giglio et de la Méloria, funestes pour son parti, et il arriva en cinq jours à Porto-Vénéré, où il se reposa quelques heures de la traversée. Après cinq autres jours, il fit à Gênes son entrée triomphante, au milieu des acclamations de ses concitoyens : toutes les galères étaient ornées de drap d'or, et la ville entière partageait la joie que ressentait Innocent, en se voyant en sûreté (1).

Frédéric, averti de la fuite du pontife, lui envoya le comte de Toulouse à Gênes, pour chercher encore à se réconcilier avec

(1) *Matthæus Parisius, hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 500; *et ap. Raynaldi.* — *Nicolaus de Curbio*, §§ 13 et 14, p. 592, *v. in Vitâ Innocentii IV*. Nicolas de Curbio était confesseur et chapelain du pape, il l'accompagna dans sa fuite. — *Barth. Scriba Annales Genuens.*, L. VI, p. 504. — *Flaminio del Borgo, Diss. dell' Istor. Pisana*, p. 242 *et seq.* En rapportant des manuscrits jusqu'alors inconnus, et en examinant avec attention les lettres de Pierre des Vignes, il a jeté beaucoup de lumière et d'intérêt sur tout ce morceau d'histoire.

lui; mais ce messager de paix ne fut pas écouté. Innocent, au lieu de séjourner davantage en Italie, se mit en route pour Lyon. L'empereur indigné publia alors les causes du ressentiment, puis de la terreur du pape, et de leur haine mutuelle. Il prétendit qu'une conspiration contre sa propre vie était tramée à Rome même; les frères mineurs ou franciscains s'étaient chargés de corrompre les courtisans du prince, et les seigneurs en qui il plaçait le plus de confiance. Bien que ces moines fussent exilés du royaume, ils le parcouraient sans cesse en secret pour y entretenir des correspondances criminelles; et lorsque les conspirateurs furent arrêtés et condamnés à mort, tous prétendirent qu'ils n'avaient agi que d'après les ordres du saint-siége (1). Frédéric avait conçu dans cette année les premiers soupçons de l'existence de cette conjuration; et peut-être en effet avait-il donné des ordres pour arrêter le pape lui-même, et le confronter avec les coupables qu'il venait de découvrir, lorsque celui-ci se mit à l'abri d'un pareil affront par sa fuite.

Le pape, en traversant une portion de la Lombardie pour se rendre de Gênes à Lyon, ramena au parti guelfe les villes d'Asti et d'Alexandrie, qui entrèrent à cette occasion dans la ligue [1245]. A peine fut-il parvenu dans la ville qu'il avait choisie pour sa résidence, et se fut-il mis sous la protection puissante de saint Louis, qui régnait alors, qu'il convoqua, pour la fête suivante de saint Jean, un concile œcuménique à Lyon, afin, disait-il, d'y pourvoir à la défense de la chrétienté contre les Tartares, et surtout afin d'y soumettre au jugement de l'Église la conduite de Frédéric (2). Mais, sans attendre la sentence que devait prononcer ce concile, il renouvela l'excommunication dont l'empereur avait été frappé par Grégoire IX.

Cependant les évêques d'Angleterre, de France et d'Espagne, et quelques-uns de ceux de l'Italie et de l'Allemagne, se rassemblèrent à Lyon, au nombre de cent quarante; et Innocent fit l'ouverture du concile, dans le couvent de Saint-Just, le 28 juin 1245. Il fit au sénat de l'Église l'énumération des malheurs auxquels la chrétienté se trouvait exposée; et, en effet, aucune pé-

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 10, p. 278.
(2) Lettres de convocation, *apud Raynald*, *Annales eccles*, 1245, § 1, p. 335.

riode de temps n'avait été plus désastreuse pour les Latins. Au nord, les Tartares Mogols avaient envahi la Russie, la Pologne et une partie de la Hongrie. L'empire des successeurs de Zingis (1), qui comprenait déjà la moitié de la Chine, la Perse et l'Asie-Mineure, paraissait de voir s'étendre bientôt sur toute l'Europe. Au midi, les Carismiens, chassés de leur pays par ces mêmes Mogols, s'étaient emparés de Jérusalem, et avaient passé au fil de l'épée la plupart des chrétiens de la terre sainte (2). L'empire latin de Constantinople, sans cesse resserré par les conquêtes de Vatacès et des Grecs, ne s'étendait plus au delà des murs de la capitale; et le souverain de cette capitale à moitié déserte démolissait les palais de ses prédécesseurs, pour vendre le plomb et l'airain dont ils étaient couverts, et soulager ainsi sa misère. Les Occidentaux, malgré le danger qui les menaçait, ne pouvaient se réunir pour la défense de la chrétienté, parce que la guerre entre le pape et l'empereur ne laissait ni à l'un ni à l'autre le loisir de songer à des expéditions plus lointaines: d'ailleurs le zèle pour les croisades d'Asie restait étouffé, lorsque les mêmes indulgences étaient promises à celui qui s'armerait contre le chef de l'empire, et à celui qui combattrait les musulmans, et lorsque tous les prédicateurs apostoliques indiquaient de préférence la croisade d'Europe comme la voie la plus facile vers le salut.

Innocent n'eut garde, en exposant les dangers de l'Église, de faire sentir les fautes de son chef; il rejeta au contraire tous les malheurs et tous les crimes sur Frédéric, qu'il accusa de parjure, d'hérésie, d'impiété et d'un accord profane avec les Sarrasins, dont il empruntait les secours, et dont il protégeait la colonie de Nocéra.

Deux députés de l'empereur, Taddéo de Suessa et Pierre des Vignes, s'étaient rendus au concile par l'ordre de Frédéric, pour entreprendre sa défense. Le second, cependant, qui, précédemment, avait donné tant de preuves de son habileté, de son élo-

(1) Zingis avait régné de 1206 à 1227. Ce fut en 1235 qu'un des généraux de son fils entreprit la conquête du Nord. — Voyez Gibbon, c. LXIV, vol. XI, p. 214.

(2) La perte de Jérusalem peut en grande partie être attribuée au pape, qui avait fait révolter ce royaume contre Frédéric et son fils, et qui en avait investi Henri de Chypre; ce qui avait excité une guerre civile dans un État déjà trop faible pour se défendre. *Rayn., ad ann.* 1246, § 52, p. 565.

quence et de son zèle, garda un silence obstiné, dont ses rivaux profitèrent depuis pour le perdre auprès de son maître : mais Taddéo de Suessa, repoussant les accusations déjà intentées contre Frédéric, déclara que ce prince n'attendait que sa réconciliation avec l'Église pour porter les armes contre les infidèles ; qu'il offrait au concile toutes les forces de son empire, sa personne et ses trésors pour la défense de la foi; et lorsqu'Innocent lui demanda quels garants il pourrait donner pour des promesses aussi brillantes, Taddéo répondit : Les plus puissants de la chrétienté, savoir, le roi de France et le roi d'Angleterre. Nous n'avons garde, reprit Innocent, de recevoir pour garants les amis de l'Église, avec lesquels elle devrait se brouiller, si votre maître, selon son usage, venait à fausser ses serments (1).

La seconde session du concile eut lieu le 5 juillet. Innocent y renouvela ses accusations contre Frédéric avec plus de détail; et Taddéo les repoussa de nouveau avec autant d'éloquence que de courage : il répondit au reproche d'avoir violé les traités de l'Église, par un examen de chaque infraction de ces traités; examen dans lequel la conduite du pape lui-même n'échappa point à la censure. Il traita avec moins de ménagements encore l'évêque de Catania et un archevêque espagnol, qui avaient répété avec amertume les accusations du pontife, et il leur donna, au nom de l'empereur, un démenti formel. Enfin, il avertit le pape et le concile que Frédéric s'était déjà avancé jusqu'à Turin, pour venir se justifier par lui-même; et il demanda, avec les plus vives instances, qu'on accordât à ce prince un terme suffisant pour se rendre devant l'assemblée. Innocent refusa tout délai; et le concile, avec une soumission aveugle, adopta la volonté de son chef. Innocent cependant, ébranlé par l'intercession des ambassadeurs de France et d'Angleterre, revint en arrière, et proposa un terme de douze jours jusqu'à la session suivante : sur sa proposition l'assemblée consentit au terme de douze jours. Taddéo de Suessa, en rendant compte à son maître de la dépendance absolue où les évêques paraissaient être à l'égard du pape, ne l'encouragea sans doute pas à continuer son voyage : aussi Frédéric ne s'avança-t-il

(1) *Mathæus Parisius, hist. Angliæ, ad ann.*, p. 580. — *Raynald., ad ann.*, §§ 27 et 28. p. 540. — *Giannone, Istoria civile del Regno*, l. XVII, c. 5, § 1, p. 570.

point au-delà de Turin. Le 17 juillet, la troisième session du concile fut assemblée sans que l'empereur y parût. Dès son ouverture, Taddéo déclara, au nom de Frédéric, que, quelle que fût la sentence d'un concile où il ne voyait point siéger le plus grand nombre des évêques de la chrétienté, ni même leurs chargés de pouvoir, d'un concile où la plupart des princes de l'Europe n'avaient point non plus envoyé d'ambassadeurs, il en appelait à un autre concile et plus solennel et plus complet.

Innocent, après avoir repoussé la protestation et l'appel de Frédéric et de son ministre, fit lire la sentence d'excommunication qu'il avait préparée pendant le recès de l'assemblée. Elle était fondée sur ce que l'empereur avait manqué de fidélité au pape, dont il était vassal pour son royaume de Sicile; sur ce qu'il avait violé la paix conclue plusieurs fois avec l'Église; sur ce qu'il avait fait arrêter avec sacrilége les cardinaux et les prélats qui se rendaient au concile de Rome; sur ce qu'enfin il s'était rendu coupable d'hérésie, en méprisant les excommunications pontificales, et en s'alliant aux Sarrasins dont il avait adopté les mœurs. Elle était terminée par ces paroles remarquables : « Nous donc qui, quoique indigne,
» tenons, sur la terre, la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
» nous à qui ont été adressées ces paroles de l'apôtre saint Pierre :
» *Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel;*
» nous avons délibéré avec les cardinaux nos frères, et le sacré
» concile, sur ce prince qui s'est rendu si indigne et de l'empire,
» et de ses royaumes, et de tout honneur et dignité. Pour ses ini-
» quités et pour ses crimes, Dieu le rejette, et ne souffre plus qu'il
» soit ou roi ou empereur. Nous faisons voir seulement, et nous
» dénonçons comment il est lié par ses péchés, rejeté par Dieu,
» privé par le Seigneur de tout honneur et de toute dignité; et
» cependant, nous l'en privons aussi par notre sentence. Tous
» ceux qui lui sont liés ou obligés par leur serment de fidélité,
» nous les absolvons et les déchargeons à perpétuité de ce ser-
» ment, leur défendant expressément et strictement par notre
» autorité apostolique, de lui obéir jamais comme à un empereur
» ou comme à un roi, ou d'aucune autre manière dont il prétend
» être obéi. Tous ceux qui lui prêteront ou secours ou faveur,
» comme à un empereur ou à un roi, nous les soumettons,
» par leur fait même, au lien de l'excommunication. Que ceux

» auxquels appartient, dans l'empire, l'élection d'un empereur, éli-
» sent donc librement le successeur de celui-ci. Quant au royaume
» de Sicile, nous aurons soin d'y pourvoir, avec le conseil des car-
» dinaux, nos frères, selon ce qui nous paraîtra expédient (1). »

A la lecture de cette sentence, comme les pères du concile tenaient dans leurs mains des flambeaux allumés, et qu'en signe d'exécration, ils allaient les renverser pour les éteindre, Taddéo de Suessa, s'écria, en frappant sa poitrine : *C'est le jour de la colère, le jour des calamités et du malheur !* et il sortit de l'assemblée. Frédéric, à son tour, averti de sa dégradation, jeta un regard d'indignation sur la foule qui l'entourait. « Ce pape, s'écria-t-il, m'a donc
» rejeté dans son synode ; il m'a donc privé de ma couronne! Où
» sont-ils, mes joyaux? qu'on les apporte devant moi! » Et, faisant ouvrir la cassette qui renfermait ses couronnes, il en prit une qu'il fixa sur sa tête; puis, se levant avec des yeux menaçants: « Non, dit-il, elle n'est pas encore perdue, ma couronne : ni les
» attaques du pape, ni les décrets du synode ne me l'ont pas en-
» levée; et je ne la perdrai pas sans qu'il en coûte du sang (2) ! »

(1) Donné à Lyon, le 16 des calendes d'août, an III d'Innocent IV.

(2) *Matth. Paris. ad ann.*, p. 586 *et seq*, et *apud Raynaldi Annal*, 1245, § 38, p. 545.

CHAPITRE II.

FIN DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC II. — SIÈGE DE PARME. — RÉVOLUTION EN TOSCANE. — TYRANNIE D'ECCÉLINO. — 1245 A 1250.

La persévérance avec laquelle les papes persécutèrent, pendant un siècle entier, tous les princes de la maison de Souabe, jusqu'au moment où le dernier rejeton de cette famille illustre et malheureuse périt sur l'échafaud, est une chose d'autant plus remarquable, que l'esprit de la chrétienté avait déjà cessé de favoriser le fanatisme : ni les mœurs, ni les opinions, n'admettaient plus la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, telle que l'invoquaient les papes. Mathieu Paris, qui lui-même était moine, et qui a rapporté les circonstances du procès intenté à Frédéric devant le concile, assure que la sentence de déposition ne fut pas entendue, par les assistants, sans étonnement et sans horreur (1). D'une part, les Pauliciens avaient ébranlé, par leurs prédications, la croyance à l'infaillibilité des papes, surtout dans la Lombardie, où ils s'étaient infiniment multipliés; de l'autre, les lettres commençaient à renaître, et elles n'étaient pas moins contraires à la servitude imposée par la superstition. On ne connaissait alors que trois classes de gens de lettres; les jurisconsultes, les grammairiens et les poëtes : tous, en matière de religion, professaient des opinions fort indépendantes; et, comme ils jouissaient de la faveur et de la protection de Frédéric, presque tous embrassaient sa défense dans ses querelles avec l'Église. Parmi les historiens contemporains, ou de ce prince, ou de ses fils, plusieurs, et les plus distingués peut-être, sont décidément gibelins (2). La plupart des

(1) *Matth. Parisius, hist. Angliæ, ad ann.* 1245, p. 580, *édit. Londinens.* in-fol. 1684.

(2) Richard de Saint-Germain, Nicolas de Jamsilla, Conrad, abbé d'Ursperg,

gentilshommes qui ont mérité quelque gloire personnelle, Salinguerra, les seigneurs de Romano, le marquis Pélavicino, le marquis Lancia, étaient du même parti : la moitié des villes libres avaient également embrassé la cause de Frédéric; et la puissante république de Pise, qui le secondait de tout son pouvoir, méprisait les foudres de l'Église, pour servir l'empereur. Lorsqu'un si grand nombre d'Italiens disputaient aux papes le pouvoir qu'ils s'attribuaient de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, il est étrange que ceux-ci osassent pousser leurs prétentions jusqu'à leurs dernières limites, et jouer toute leur fortune sur un droit contesté.

Mais il paraît que les papes avaient reconnu la supériorité de talent et de mérite des princes de la maison de Souabe, et qu'ils avaient jugé que, s'ils ne se défaisaient pas, à tout prix, d'empereurs si puissants et si entreprenants, le progrès rapide et nécessaire des opinions déjà en vogue rendrait à ces souverains tous les droits dont l'Église les avait déjà dépouillés, et rétablirait leur autorité suprême dans Rome. Cependant cette autorité ne pouvait renaître sans détruire l'indépendance des papes.

Le saint-siége, en se déterminant à de dangereux combats, comptait surtout sur la nouvelle milice qu'il venait de créer, et qui ne lui manqua pas au besoin; savoir : les deux ordres des frères mineurs et prêcheurs, ou des franciscains et des dominicains. Le premier service que lui rendirent ces deux ordres, ce fut de lui soumettre complétement les évêques et le clergé séculier; ils changèrent l'aristocratie de l'Église en un despotisme complet : ils se conformaient ainsi à leur vœu d'obéissance, et à l'esprit que leur avaient inspiré leurs fondateurs. Ils avaient, sur l'ancien clergé, le double avantage du fanatisme et de la vigueur de jeunesse d'une institution nouvelle : avec cette supériorité de forces, ils l'attaquèrent et le supplantèrent dans l'affection des peuples. Les évêques étaient si bien asservis ou si persuadés de leur faiblesse, que, tandis que nous avons vu, dans le dixième siècle, les conciles juger les papes, et que nous les verrons recommencer à les juger dans le quinzième, ils devinrent, dans le treizième, des instruments passifs entre leurs mains.

Nicolas Spécialis, Barthélemi de Néocastro, Gérard Maurisus, l'auteur de la *Chronique de Ferrare*, etc.

Un second service que les ordres mendiants rendirent au saint-siége, ce fut d'arrêter, parmi le peuple, les progrès de l'esprit philosophique. Les incrédules, dans leurs sarcasmes contre la religion, faisaient sans cesse allusion à la corruption du clergé: mais les moines donnèrent l'exemple d'une grande austérité de mœurs, et acquirent la réputation d'une sainteté qu'on ne trouvait plus, depuis longtemps, parmi les dignitaires de l'Église. Ils ne pouvaient pas obtenir de l'influence sur ceux que la passion nouvelle de l'étude, ou la violence de l'esprit de parti, éloignaient du catholicisme: mais, dès qu'un homme laissait entrevoir que sa conscience était timorée, les moines l'assiégeaient et s'emparaient de lui; ils lui prêchaient cette obéissance à l'Église, qui était devenue, pour eux-mêmes, la première des vertus; ils lui représentaient les foudres spirituelles comme toujours suspendues sur tout le parti gibelin, et ils l'entraînaient bientôt à une réconciliation avec le saint-siége, achetée souvent par des trahisons envers des alliés plus anciens. C'est ainsi qu'on vit plus d'une fois éclater, contre toute attente, des complots dans les villes les plus fidèles de l'empire, ou qu'on y vit naître des dissensions qui annonçaient le progrès du parti guelfe, et la chute prochaine des Gibelins. En 1245, dans la ville de Parme, qui jusqu'alors s'était montrée absolument dévouée à l'empereur, et qui recevait même toutes les années un podestat de son choix, trois des principales familles nobles, alliées, il est vrai, à celle du pape, les Lupi, les Rossi, et les Correggieschi, manifestèrent ouvertement leur attachement à l'Église, et furent forcées de s'exiler: l'année suivante, de nouveaux guelfes déclarèrent également, à Parme, qu'ils ne pouvaient plus, en conscience, obéir aux ordres de l'empereur, et ils se retirèrent à Plaisance ou à Milan (1). C'est là qu'ils concertèrent, avec Grégoire de Montélongo, légat du pape en Lombardie, les moyens de réunir leur patrie au parti guelfe, comme ils le firent bientôt après. Une défection du même genre éclata aussi dans la ville de Reggio; et, après un combat entre les deux partis, les familles guelfes des Roberti, Fogliano et Lupisini, furent exilées de leur pays (2).

(1) *Chronicon Parmense. Script. Ital.*, T. IX, p. 769.

(2) *Memoriale Potest. Regiens.*, T. VIII, p. 1114. — *Annales veteres Mutinenses*, T. XI, p. 62

[1246] Ce n'était pas seulement dans les républiques d'Italie que le pape suscitait des ennemis à Frédéric, en les encourageant à défendre leur liberté contre lui; il adressait les mêmes exhortations aux sujets du royaume des Deux-Siciles, auxquels il envoya deux cardinaux, avec des lettres pour le clergé, la noblesse, et le peuple des villes et des campagnes. « Bien des gens s'étonnent, leur » disait le pape, qu'accablés sous l'opprobre de la servitude, op» primés dans vos personnes et dans vos biens, vous ayez né» gligé de chercher, comme l'ont fait les autres nations, un moyen » de vous assurer à vous-mêmes les douceurs de la liberté. Mais » le saint-siége vous excuse, d'après la crainte qui paraît s'être » emparée de vos cœurs sous le joug d'un nouveau Néron; il ne » sent pour vous que de la pitié, et une affection paternelle; il » cherche si son secours pourrait soulager vos peines, ou même » vous procurer la joie d'un affranchissement complet.... Cher» chez de votre côté, dans votre cœur, comment vous pourriez » faire tomber de vos mains le chaine de la servitude; comment » vous pourriez faire fleurir votre communauté dans la liberté de » la paix. Que le bruit se répande parmi les nations, qu'ainsi » que votre royaume est distingué par sa noblesse, et par son » admirable fertilité, ainsi, avec l'appui de la Providence divine, » il réunit encore la gloire d'une liberté assurée à ses autres pré» rogatives (1). »

Il y a dans ce langage une noblesse et une libéralité de sentiments, qui forcent à hésiter de nouveau, sur la justice de la cause du pontife et des Guelfes, et sur le but qu'ils avaient en vue. Mais si la liberté, et non pas une indépendance licencieuse, fut en effet l'objet des désirs des Apuliens et des Siciliens révoltés, du moins les voies par lesquelles ils voulurent l'obtenir furent indignes d'une si noble cause: ce furent de lâches conspirations, où ils engagèrent les anciens amis et les confidents de Frédéric. Les deux fils du grand-justicier de Mora, tous les San-Sévérino, trois frères de la Fasanella, et un grand nombre d'autres, étaient entrés, dès l'an 1244, dans un complot avec les frères mineurs, pour assassiner leur souverain. Frédéric, ainsi que nous l'avons

(1) Lettre d'Innocent IV, de Lyon, 6 des cal. de mai, an III. *Apud Raynaldi*, *ann.* 1246, §§ 11-13, p. 335.

dit ailleurs, avait fait, sur les premiers indices de cette conjuration, arrêter plusieurs moines, au moment où le pape s'enfuit de Rome. Cependant, la sentence du concile, et les exhortations des cardinaux-légats, renouvelèrent l'ardeur des conjurés qui probablement auraient réussi, si l'un d'eux, Jean de Présenzano, frappé de remords, n'avait dévoilé à Frédéric le secret de la conspiration. Les de Mora et les Fasanella s'enfuirent dans les États du pape, à la première arrestation de quelques-uns de leurs complices; d'autres s'emparèrent des châteaux de Capaccio et de Scala, où ils furent poursuivis et faits prisonniers après un long siége. Un seul enfant de la maison San-Sévérino fut sauvé par le zèle d'un serviteur de cette famille (1) : presque tous les conjurés, condamnés à mort, affirmèrent, avant leur supplice, que le pape connaissait le secret de tous leurs complots. L'empereur, en rendant compte de cette conspiration à tous les rois et princes de l'Europe, par une lettre circulaire, la dernière peut-être que Pierre des Vignes ait écrite, la termine par ces mots : « Nous » prenons à témoin le Juge suprême, que c'est avec un sentiment » de honte que nous venons de parler, puisque jamais nous ne » nous étions attendus à voir ou à entendre affirmer un crime » semblable; jamais nous n'avions pu supposer que nos amis et » nos pontifes voulussent nous livrer à une mort si cruelle. » Qu'une abomination semblable soit à jamais loin de nous! Le » Tout-puissant le sait, qu'après la procédure inique intentée » contre nous par ce pape, dans le concile de Lyon, nous n'avons » jamais voulu consentir à sa mort ou à celle d'aucun de ses » frères, quoique nous en ayons été requis plus d'une fois par » quelques hommes zélés pour notre service; mais nous nous » sommes toujours contentés de repousser les injures qu'on vou» lait nous faire, croyant qu'il importait de nous défendre avec » justice, et non de nous venger (2). »

Mais la perte la plus douloureuse pour Frédéric, ce fut celle de son premier ministre, de son principal confident, de son ami Pierre des Vignes. Soit que cet homme extraordinaire se fût aussi rendu coupable d'une trahison, soit que le prince, devenu défiant

(1) *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*, T. VII, p. 1075.
(2) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 278

par la découverte de complots toujours nouveaux, prêtât une oreille trop crédule aux insinuations envieuses des courtisans; que la condamnation de Pierre fût juste ou injuste, on entendit Frédéric répéter plusieurs fois, avant de la prononcer: « Malheur » à moi! quel homme je vais punir (1)! »

Pierre des Vignes était né à Capoue, dans la misère; sa passion pour l'étude l'avait conduit à l'université de Bologne, où il était obligé de mendier pour vivre: cependant il y développa ses talents prodigieux, par l'étude du droit, de l'éloquence et de la poésie. Le hasard l'ayant conduit devant Frédéric, ce prince fut si enchanté de lui, qu'il le retint dans sa cour, et se l'attacha bientôt comme son premier secrétaire; dans la suite, il lui conféra les charges de juge, de conseiller, de protonotaire, et il l'admit à la confidence de tous ses secrets. Pierre des Vignes excellait surtout dans l'art d'écrire des lettres; son style est élégant et correct; son éloquence est noble, et il a presque toujours une force de raisonnement qui entraîne et qui persuade. Aussi aucun prince, avant l'invention de l'imprimerie et des journaux, n'avait autant compté que Frédéric sur la magie des écrits, et n'avait aussi constamment appelé, par ses lettres, le jugement de l'opinion publique sur ses actions. Ce n'était pas cependant le seul usage que fit Frédéric des talents de Pierre des Vignes; nous avons dit ailleurs combien il avait profité de ses conseils pour réformer les lois de son royaume, et pour y encourager les études; nous avons vu qu'il l'avait chargé de défendre sa conduite devant le peuple de Padoue, lorsque la sentence d'excommunication avait été prononcée contre lui; qu'il l'avait plusieurs fois envoyé en députation auprès des papes, et qu'enfin il l'avait chargé de soutenir ses intérêts au concile de Lyon. Dans cette dernière occasion, Pierre démentit son ancienne réputation; il garda un silence mystérieux, tandis que Taddéo de Suessa entreprenait avec vigueur la défense de son souverain.

Depuis cette époque, Pierre des Vignes paraît avoir perdu la confiance de Frédéric; nous ne le voyons plus employé dans aucune occasion importante: nous ne trouvons plus de lettres écrites par lui au nom de l'empereur; nous en voyons une au contraire que lui-même adresse à ce prince, pour protester de son inno-

(1) *Math. Paris hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 602

cence (1). Il y a lieu de croire que, sans quitter la cour, il cessa dès lors d'y avoir du crédit, et que ce fut seulement trois ans plus tard, qu'il céda aux insinuations des émissaires du pape, ou peut-être que ses ennemis firent croire à Frédéric qu'il avait cédé en effet. Voici comment Mathieu Paris raconte cette catastrophe.

Frédéric était malade lorsque Pierre se présenta devant lui avec un médecin qu'il avait corrompu, et qui lui offrait comme remède un breuvage empoisonné. Le prince, en approchant la coupe de ses lèvres, dit aux deux traîtres : « Je pense que vous ne voudriez pas me donner du poison. » Pierre se récria, avec autant de trouble que de surprise, sur un doute semblable qui offensait sa loyauté; mais Frédéric, se retournant d'un air menaçant vers le médecin, lui tendit la coupe, et lui ordonna d'en boire la moitié : le médecin, effrayé, feignit de faire un faux pas, et la laissa tomber à terre; alors Frédéric fit recueillir une partie de ce qu'elle contenait, et le fit donner à un homme condamné au supplice, qui mourut immédiatement. Le crime était prouvé. Frédéric envoya le médecin à l'échafaud, et il condamna Pierre à la perte de ses yeux : mais celui-ci frappa de sa tête avec tant de violence contre la muraille, qu'il s'entr'ouvrit le crâne et mourut presque aussitôt (2). Mathieu Paris est le seul historien contemporain qui parle, avec quelque détail, de la fin de cet homme extraordinaire. Les relations vagues et confuses des écrivains guelfes postérieurs ne peuvent suffire pour le démentir. Il est juste cependant d'observer que, dans le siècle suivant, on croyait généralement que Pierre

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. III, c. 2, p. 391. — Benvenuto da Imola, parlant d'autres lettres où Pierre se reconnaissait coupable, dit que celles-ci sont supposées *Excerpta in Comœd. Dantis, apud Murat. Ant., Ital.*, T. 1, p. 1051.

(2) *Math. Paris.*, p. 662. L'histoire de Pierre des Vignes est couverte d'une grande obscurité, et pleine de contradictions. Je ne parle pas seulement des fables de Trithémius, répétées par d'autres. *Chronicon Hirsaug ad ann.* 1220. Parmi les auteurs modernes et les meilleurs critiques, on ne trouve encore que contradictions. Tiraboschi est celui dont j'ai le plus profité. *Storia della Letterat. Italiana*, P. IV, L. I, c. 2, p. 5-14, p. 16-30. — Mais, comme j'ai recouru aussi à tous les originaux, je me suis permis de n'être pas toujours de son avis. *Ricordano Malespini, Ist. Florent.*, c. 131, p. 964. — *Giov. Villani Istorie*, L. VI, c. 22, p. 160. — — *F. Franc. Pipini Chronicon*, T. IX, c. 30, p. 660. — *Benvenuto da Imola, Comment. Antich. Ital.*, T. I, p. 1051. — *Giannone, Istoria civile*, L. XVII, c. 5, § 2, p. 584. *Flaminio del Borgo, Dissert. dell' Istoria Pisana*, IV, § 2,

avait été victime d'une calomnie ; c'est ce que signifie le langage plein d'antithèses que lui fait tenir le Dante, lorsqu'il le rencontre dans les enfers parmi les suicides. « Mon âme, dit Pierre, par un sen- » timent dédaigneux, crut qu'en mourant je fuirais le dédain, et » me rendit injuste envers ma propre justice (1). »

Au moment où la sentence d'excommunication avait été connue de Frédéric, il s'était roidi contre elle ; il avait écrit à tous les princes de la chrétienté pour leur représenter l'abus que le clergé faisait de son pouvoir et la corruption où l'avait conduit sa richesse : de nouveau il écrivit au roi de France pour attaquer l'irrégularité de la conduite du pape, démontrer la nullité du procès intenté par lui, et sommer en même temps Louis de réfléchir que son tour pourrait venir aussi, si les souverains ne se réunissaient pas pour réprimer l'arrogance de la Cour de Rome (2). Mais bientôt abattu par les chagrins de tout genre qu'il éprouvait, par la trahison de ses amis les plus chers, par la nouvelle que les princes allemands avaient élu à sa place, comme roi des Romains, Henri, landgrave de Thuringe, et que ce nouveau monarque avait remporté une victoire sur son fils, le roi Conrad, il n'écouta plus que le désir ardent de conclure sa paix avec le pape, et de mettre un terme aux orages qui l'avaient agité si longtemps. Il signa, devant un grand nombre de prélats, une confession de foi conforme à celle de l'Église ; il engagea saint Louis à s'entremettre pour le rétablissement de la paix avec Innocent IV : tous ses efforts furent sans succès.

[1247] L'année suivante, Frédéric renouvela ses instances pour rentrer dans le sein de l'Église, quoique dans le même temps il eût appris que le rival qu'elle lui avait suscité en Allemagne,

p. 257. Celui-ci rapporte un manuscrit de l'hôpital de Pise, d'après lequel il paraît que c'est à Pise, dans l'église de Saint-André, que Pierre des Vignes mourut.

(1) L'animo mio, per disdegnoso gusto,
Credendo, col morir, fuggir disdegno
Ingiusto fece me, contra me, giusto.
DANTE, Inferno, Canto XIII, vers. 70.

(2) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 1, p. 87, et c. 2, p. 98. Sans décider si ces lettres-ci furent ou non écrites par Pierre des Vignes, il importe d'avertir que toutes les lettres de Frédéric, même après la mort de son secrétaire, furent insérées dans ce recueil.

Henri de Thuringe, avait été tué devant Ulm. Les conditions qu'il offrait, et sur lesquelles il insista les deux années suivantes, en les développant davantage encore, semblent indiquer qu'il était effrayé, pour le salut de son âme, des censures de l'Église; et que ce prince si fier, dont les affaires étaient encore dans une position si brillante, se serait soumis aux humiliations les plus pénibles, aux sacrifices les plus douloureux, s'il avait pu à ce prix se réconcilier avec le clergé. C'était le moment où saint Louis se préparait à conduire en Égypte l'armée croisée qui y eut un sort si malheureux. Frédéric offrit de joindre toutes ses forces à celles du roi français, et de passer avec lui en Orient; et, cette proposition ne satisfaisant point encore le pape, il ajouta, comme condition, qu'il ne reviendrait jamais en Europe, mais qu'il combattrait les infidèles au delà des mers, jusqu'au dernier jour de sa vie. Il consentait en même temps à ce que sa succession fût partagée, pourvu qu'à ce prix elle fût assurée à ses enfants. L'empire d'Allemagne ne devait plus être réuni au royaume de Pouille : mais Conrad devait rester en possession du premier; et Henri, fils de Frédéric et d'Isabelle, sa troisième femme, devait obtenir le second (1). En repoussant la confession de foi que Frédéric avait faite devant quelques prélats pour se laver du crime d'hérésie, Innocent avait déclaré qu'il avait seul le droit d'examiner la conscience du monarque, et qu'il était prêt à l'entendre, si ce royal pénitent se rendait en personne à la cour pontificale (2); Frédéric voulut bien se soumettre encore à cette dernière humiliation; il traversa la Lombardie dans un appareil tout pacifique, et sans toucher au territoire des villes ennemies, dont il semblait vouloir oublier les vieilles offenses (3). Déjà il était arrivé jusqu'à Turin, lorsqu'il y reçut la nouvelle que les parents du pape venaient de faire révolter la ville de Parme contre lui. Nous avons vu que trois des familles principales de cette ville, les Rossi, les Lupi et les Correggieschi, s'étaient déclarées pour le parti guelfe, et avaient été forcées de s'exiler. Toutes trois étaient ou parentes ou alliées des com-

(1) *Bartholomæi Scribæ, continuat. Caffari, Ann. Genuens.*, L. VI, ann. 1248, T. VI, p. 515. — *Raynaldi, Annal. eccles.*, ann. 1248, § 24, p. 558. — *Ibid.*, ann. 1249, § 14, p. 502. — *Math. Paris.*, *Hist. Angliæ*, ann. 1249, p. 665.

(2) Lettre du pape, 10 cal. Junii anno III. *Ap. Raynaldi*, 1248, § 20, p. 557.

(3) *Barthol. Scribæ Ann. Genuens.*, p. 511.

tes de Fiesque, qui avaient embrassé avec ardeur la même faction, depuis que le chef de leur famille était pape. Plusieurs autres exilés de Parme étaient venus à Plaisance se réunir aux premiers émigrants; en même temps, les prédications des moines dans la ville avaient préparé le peuple à un soulèvement. Le dimanche 16 de juin, tous les émigrés parmesans se mirent en marche, sous la conduite de Gérard de Correggio, et s'avancèrent jusqu'aux rives du Taro. Henri Testa, podestat impérial, sortit de Parme à leur rencontre, à la tête des nobles et du peuple; il traversa le Taro pour les combattre : mais, pendant la bataille, tous ceux qui dans son armée étaient secrètement attachés au parti guelfe, passèrent du côté des ennemis. Le désordre se mit dans ses troupes; lui-même fut tué, ainsi que Manfred de Cornazano et Ugo Manghirotti, les hommes les plus distingués du parti gibelin; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite, tandis que la masse du peuple manifestait par ses acclamations son attachement à l'Église, et qu'elle reconduisait en pompe les émigrés dans la ville. Gérard de Correggio fut, sur la place publique, proclamé podestat, et l'on remit à ses soldats la garde du palais, des murailles et de toutes les tours.

Henzius ou Henri, fils de Frédéric et roi de Sardaigne, était alors dans le territoire de Brescia, avec une armée occupée au siége du château de Quinzano. Dès qu'il fut averti de la révolution de Parme, il brûla ses machines de guerre, et vint en diligence jusque sur les rives du Taro, espérant pouvoir soumettre les révoltés par un coup de main. Frédéric, averti à Turin de ce même événement, s'abandonna à la colère la plus violente contre le pape; et, rejetant bien loin l'idée d'aller s'humilier à Lyon devant un homme qui ne cessait de comploter contre lui, il rappela, dans toutes les villes voisines, tout ce qu'il avait de partisans; il en forma aussitôt une petite armée, et vint rejoindre son fils sur les bords du Taro. Alors il fit avancer ses troupes jusqu'à deux portées d'arc de la ville (1).

Il était de la plus haute importance pour Frédéric de recouvrer Parme, afin de maintenir une communication entre toutes les villes qui lui étaient dévouées, depuis le pied des Alpes jusqu'à son

(1) *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 770.

royaume de Pouille. Auparavant, cette communication avait existé par Turin, Alexandrie, Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène, et la Toscane. Parme et Crémone lui ouvraient une autre communication, également importante, avec Vérone, les États d'Eccélino et l'Allemagne. Il envoya donc de toutes parts les ordres les plus pressants pour rassembler immédiatement une armée formidable : surtout il fit avancer un corps de Sarrasins, les seuls de ses sujets sur lesquels il n'eût point à craindre l'influence des moines. Mais avant qu'il eût formé une armée assez forte pour entreprendre le siége de Parme, les Guelfes se hâtèrent d'envoyer à cette ville de puissants secours. Grégoire de Montélongo, le légat du pape, s'y enferma lui-même, avec mille soldats d'élite venus de Milan, et six cents de Plaisance, qu'il avait conduits au travers des montagnes. En même temps, le comte de Saint-Boniface envoya un renfort de soldats de Mantoue à Parme, tandis qu'à la tête d'un autre corps de troupes mantouanes, il entra sur le territoire de Crémone pour le dévaster, et forcer les Crémonais à quitter le camp de Frédéric, afin de défendre leurs foyers. Le marquis d'Este vint aussi s'enfermer dans Parme, avec un corps nombreux de Ferrarais, quoiqu'il exposât par là ses propres terres, qui furent envahies par Eccélino. Les émigrés guelfes de Reggio, qui étaient dispersés dans différentes villes, se réunirent également à Parme, où l'on comptait en tout deux mille cavaliers étrangers, et plus de mille cavaliers parmesans. La milice était divisée par quartiers; deux portes faisaient le service chaque jour, et leur devoir ne se bornait pas à combattre : il fallait creuser un nouveau fossé, planter des palissades et élever des bastions, pour suppléer aux murailles dont on connaissait la faiblesse.

Pendant que la ville de Parme était alliée de l'empereur, elle lui avait envoyé des soldats qu'il avait distribués dans les villes voisines. Il s'en trouvait quatre-vingts à Reggio, et cinquante à Modène; ils furent arrêtés immédiatement par les Gibelins, pour tenir lieu d'otages : on arrêta aussi à Modène tous les jeunes Parmesans qui y étaient venus étudier les lois; on les dépouilla de leurs chevaux, de leurs armes, de leurs livres et de leur équipage, et on les envoya, chargés de chaînes, au camp de l'empereur (1).

(1) *Chron. Parmense*, p. 771

Cependant l'armée impériale était, chaque jour, grossie par de nouveaux renforts ; un très-grand nombre d'archers sarrasins, à pied et à cheval, étaient arrivés de la Pouille. Eccélino de Romano avait conduit avec lui les milices de Padoue, Vicence et Vérone ; les Gibelins accouraient de toutes parts au camp, et la guerre semblait se renouveler avec d'autant plus de vigueur qu'elle avait été pendant plus longtemps suspendue : mais, soit que les forces fussent trop égales pour que Frédéric pût empêcher ses ennemis de tenir la campagne, soit qu'il n'eût pas des machines de siége, il n'entreprit point de battre les murailles, et il ne chercha point non plus à livrer bataille à Biaquin de Camino et Albéric de Romano, qui, avec une armée guelfe, étaient cantonnés au nord de Parme, sur l'autre rive du Pô. Toutes les actions de cette campagne ne furent, à proprement parler, que des escarmouches, dans lesquelles les Sarrasins s'efforçaient d'empêcher qu'on ne portât des vivres dans la ville assiégée. Ils soumirent successivement tous les châteaux du territoire parmesan, à l'exception de Colorno, et bientôt après ils les détruisirent, en sorte que les partis de soldats guelfes, lors même qu'ils parvenaient, après une sortie, à parcourir la campagne, n'y trouvaient point de munitions qu'ils pussent enlever et introduire dans la ville. La famine commença bientôt à s'y faire sentir, et les vivres ne s'y vendirent plus qu'à un prix exorbitant.

Frédéric crut devoir prendre ce moment pour glacer d'effroi les assiégés par des exécutions sanglantes. Il fit conduire sur le pré de Flazano, à deux portées de trait de la ville, quatre prisonniers parmesans, deux gentilshommes et deux bourgeois, et il leur fit trancher la tête, annonçant en même temps que, jusqu'à ce que la ville fût rendue, chaque jour serait marqué par une exécution semblable. Mille Parmesans étaient alors enfermés dans les prisons de l'empereur : mais le podestat et ses conseillers, revêtus par une délibération du conseil général d'un plein pouvoir pour la défense de la ville, crurent devoir prendre les mesures les plus sévères, pour empêcher que personne n'apportât dans Parme des nouvelles du camp de l'empereur, de peur que le danger que courait un si grand nombre de citoyens, n'entraînât leurs parents ou leurs amis à commettre quelque acte de faiblesse. Plusieurs espions, plusieurs messagers, qui cherchaient à s'introduire en se-

cret, furent saisis par les gardes du podestat et brûlés sur la place publique, en sorte que personne dans la ville n'osa proposer de négocier. Cependant deux autres prisonniers avaient encore été livrés, le jour suivant, au dernier supplice, et tous ceux qui restaient étaient menacés du même sort, lorsque les soldats de Pavie, qui servaient dans le camp de l'empereur, le supplièrent de leur accorder la vie de ces prisonniers. « Nous sommes venus, dirent-ils, » pour combattre les Parmesans, mais armés, et sur le champ de » bataille, non pour leur servir de bourreaux. » L'empereur se laissa fléchir, et dès lors, son camp ne fut plus souillé par ces exécutions odieuses (1).

L'hiver approchait, et rien n'annonçait que le siége dût se terminer de longtemps encore. Frédéric, qui ne voulait pas s'éloigner de la ville rebelle, prit la résolution, pour assurer à son armée des quartiers d'hiver supportables, de bâtir une ville nouvelle qu'il appela Vittoria : c'est là qu'après la réduction de Parme, il projetait de transporter tous ses habitants. Il en fit jeter les fondements à quatre traits d'arc de la ville assiégée, à l'occident et sur la route qui conduit à Plaisance. De larges fossés furent creusés tout autour; derrière eux furent élevés des remparts de terre, défendus par des palissades; les portes furent garnies de ponts-levis, et le canal nommé *Navilio*, qui, auparavant, coulait de Parme jusqu'au Pô, fut détourné pour le faire entrer dans les fossés de Vittoria, et y faire tourner des moulins. En même temps, les Sarrasins furent chargés de transporter à cette ville nouvelle les matériaux de toutes les maisons qu'ils avaient démolies dans les villages du Parmesan (2).

Pendant que Frédéric était occupé de la fondation de Vittoria, et que Henzius, son fils, était chargé de la garde du Pô, les villes de Mantoue et de Ferrare firent préparer une flotte chargée d'une très-grande quantité de vivres; elles lui firent remonter le fleuve, et, tandis que l'armée de terre forçait le pont dont Henzius avait la garde, elles introduisirent leur convoi par la rivière de Parme, dans la ville, qui se trouva ainsi ravitaillée.

[1248] L'empereur cependant s'éloignait souvent de son armée,

(1) *Chron. Parmense*, p. 772.
(2) *Ibid*, p. 775.

pour aller chasser à l'oiseau, pendant que la mauvaise saison empêchait les mouvements des troupes. La garnison de Vittoria avait été affaiblie durant l'hiver par la retraite de plusieurs chefs gibelins, qui étaient retournés dans leurs foyers. Un jour, le 18 février, les Parmesans, avec les Guelfes renfermés dans leurs murs, prirent la résolution hardie et inattendue d'attaquer la ville de Vittoria; et, profitant de l'absence de l'empereur, qui s'était éloigné pour chasser avec ses faucons, ils assaillirent si inopinément les remparts, qu'ils s'en rendirent maîtres, et qu'ils contraignirent les Impériaux à la fuite. Un très-grand nombre de Sarrasins furent tués dans cette déroute. Taddéo de Suessa, le même qui avait soutenu la cause de Frédéric dans le concile de Lyon, le marquis de Lancia et plusieurs personnages distingués, y perdirent la vie; l'on évalua le nombre des morts à deux mille, et celui des prisonniers à plus de trois mille. Le carroccio des Crémonais fut pris; le trésor de la chambre impériale, qui contenait de l'argent monnayé, des couronnes, des joyaux, des vases précieux, tomba au pouvoir des vainqueurs : le butin s'élevait à une somme inestimable. La ville entière fut abandonnée aux flammes, et tellement détruite, qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Frédéric, comme il revenait de la chasse, rencontra les fuyards, et fut entraîné avec eux vers Crémone. Les Parmesans victorieux le poursuivirent jusqu'aux rives du Taro (1).

Frédéric, peu après sa défaite, apprit que son fils Conrad, qu'il avait chargé de l'administration du royaume de Germanie, avait éprouvé plusieurs échecs, en combattant contre Guillaume, comte de Hollande, couronné par le parti guelfe comme successeur du landgrave de Thuringe, et comme destiné à parvenir à l'empire, dès que Frédéric en serait dépouillé. L'empereur, courbé sous le poids de tant de calamités, renouvela ses instances pour la paix, et supplia encore une fois saint Louis de s'en faire le négociateur. Ce monarque était sur le point de s'embarquer avec les croisés; et

(1) Le siége de Parme est raconté avec de grands détails in *Chron. Parmense*, T. IX, p. 770 et seq. — *Voyez* aussi Rolandini, L. V, c. 21, p. 248. — *Chronicon Veronense*, T. VIII, p. 634. — *Monachi Patavini Chron.*, p. 683. — *Chronicon Placentinum*, T. XVI, p. 464. — *Memoriale Potestatum Regiens*, T. VIII, p. 1115. — *Nicolai de Curbio, vita Innocentii IV*, § 26, p. 592, s. — Ghirardacci, *storia di Bologna*, L. VI, p. 160.

comme les Génois lui fournissaient une partie des vaisseaux sur lesquels il devait passer la mer, Frédéric, pour se rapprocher de lui, s'avança jusqu'à Asti, offrant de nouveau sa personne et ses troupes pour le service de la terre sainte, sous la seule condition qu'à ce prix on lui accordât son absolution : mais le cruel pontife n'avait garde de laisser échapper aucun des fruits de sa victoire. Cependant son obstination n'était pas sans danger : même parmi les seigneurs français, il y en avait quelques-uns qui, touchés des malheurs de Frédéric, s'indignaient de la conduite du clergé. Quatre grands feudataires, le duc de Bourgogne, celui de Bretagne, le comte d'Angoulême, et celui de Saint-Paul (1), prirent l'engagement de restreindre l'autorité judiciaire que le clergé s'était attribuée, et de protéger ceux qui seraient frappés d'anathème, toutes les fois que la sentence des ecclésiastiques leur paraîtrait injuste. « Ce n'est pas par la prédication évangélique, disaient-ils » dans leur manifeste, mais par le fer, que l'empire des Francs a » été fondé sous Charlemagne : aujourd'hui c'est avec la ruse des » renards que les ecclésiastiques, esclaves autrefois, ont usurpé » les droits de princes. » Toute l'arrogance et tout le fiel d'Innocent IV auraient disparu, si ces seigneurs, poursuivant avec vigueur leurs projets, avaient forcé le pontife à repasser en Italie, et à se rapprocher du danger. Mais les ligueurs se laissèrent intimider par les excommunications et par la véhémence avec laquelle Innocent excita tout le clergé de France contre eux ; d'autres furent corrompus par les présents et les bénéfices qu'il accorda d'une main libérale à leurs familles.

Bien que Frédéric sentît tout le poids de ses adversités, et qu'il soupirât pour la paix, il donna cependant bientôt de nouvelles marques de la vigueur de son caractère, lorsqu'il affermit le parti gibelin dans la république de Florence.

Ce parti avait depuis longtemps la prépondérance en Toscane. Pise, la plus puissante des villes de cette contrée, était entièrement dévouée à l'empereur ; Sienne, cité florissante, qui comptait alors onze mille huit cents familles dans l'enceinte de ses murs, s'était maintenue, presque depuis son origine, dans le

(1) *Parisius, historia Angliæ, ad ann* 1247, p. 028. — *Raynaldi, Annal eccles.*, 1247, § 46, p. 574.

même parti; les villes moins puissantes de Pistoia et de Volterra, et presque tous les feudataires, étaient armés pour la même cause; enfin, dans les villes mêmes que l'on considérait comme guelfes, les Gibelins étaient nombreux, et participaient encore au gouvernement.

Florence était à la tête de cette ligue guelfe de Toscane, qui comprenait Lucques, Monte-Alcino, Monte-Pulciano et Poggibonzi, ainsi qu'un petit nombre de gentilshommes. Mais quoique Florence fît la guerre avec vigueur aux habitants de Sienne, leur haine mutuelle, excitée par la jalousie ou par des offenses privées, était indépendante de la grande querelle de l'empire. Les Florentins ne s'étaient pas prononcés ouvertement contre l'empereur; et ils reconnaissaient toujours que leur république était soumise à l'autorité légitime, mais limitée, du monarque. Depuis la mort de Bondelmonti, en 1215, ils n'avaient pu réconcilier les familles nobles qui avaient la principale part à l'administration de leur ville : elles se combattaient fréquemment, soit devant les tours que chaque maison puissante avait bâties, soit dans quatre ou cinq places principales où les nobles de tout un quartier avaient élevé des espèces de fortifications mobiles qu'ils appelaient *serragli;* c'étaient ou des barricades ou des chevaux de frise, avec lesquels on fermait, en partie, une rue, et derrière lesquels on se défendait. Les familles puissantes, au-dessous du palais desquelles les barricades étaient pratiquées, en conservaient le commandement, et elles se hâtaient de les fermer dès qu'il y avait une émeute : ainsi, les Uberti, qui occupaient l'espace où est situé aujourd'hui le palais vieux, commandaient la rue qui aboutit par cet endroit à la grande place; les Tédaldini défendaient la porte Saint-Pierre; les Cattani la tour du dôme. Une contestation sur une affaire publique ou privée, un mot offensant, légèrement prononcé, faisaient aussitôt prendre les armes à toute la noblesse : chacun se rendait à son poste; on combattait en six ou sept endroits de la ville à la fois; mais le soir, chaque parti enlevait ses morts : la journée suivante était consacrée aux funérailles; et les plus vaillants, Guelfes et Gibelins, se rencontraient en paix, se recherchaient même pour décerner la gloire des combats de la veille à celui qui avait montré le plus de bravoure et le plus de sang-froid. Tous ensemble sacrifiaient également leurs inimitiés privées à la gloire de leur patrie; et, pendant

la guerre contre Sienne, où les Florentins remportèrent de grands avantages, on n'aurait pu reconnaître que, dans leur armée, un grand nombre de soldats et d'officiers étaient Gibelins.

Frédéric, pendant qu'il était encore occupé au siége de Parme, voulut s'assurer une plus grande influence sur cette république : dans ce but, il nomma Frédéric, roi d'Antioche, un de ses fils naturels, pour être son vicaire en Toscane; et il lui donna seize cents chevaux allemands à commander (1). En même temps il écrivit à la famille des Uberti, la plus considérable du parti gibelin, pour l'engager à faire un effort vigoureux en sa faveur, et à chasser enfin ses antagonistes de Florence. Les Uberti, en effet, prirent les armes; aussitôt chacun, parmi les Guelfes, courut à ses barricades accoutumées : mais les Gibelins, ne mettant plus d'importance à défendre leurs autres retranchements, se réunirent tous à la maison des Uberti, et obtinrent aisément la victoire sur les Guelfes d'un seul quartier, qui leur étaient opposés. Ils marchèrent alors tous ensemble à une seconde barricade de Guelfes, et l'emportèrent avec une égale facilité; ils suivirent ainsi leurs adversaires de poste en poste, et les battirent en tous lieux, avant qu'ils arrivassent aux barricades des Guidalotti et des Bagnési, en face de la porte San-Pier Schéraggio. Tous les Guelfes de la ville, échappés aux combats précédents, se réunirent dans l'enceinte de ces barricades; en sorte que les deux partis se trouvèrent en ce lieu tout entiers en présence l'un de l'autre. Pendant qu'ils combattaient, Frédéric d'Antioche arriva dans la ville, à la tête de seize cents cavaliers allemands : les Gibelins lui en avaient ouvert les portes. Les Guelfes, exposés à la double attaque de la cavalerie étrangère et de leurs propres concitoyens, après s'être maintenus encore quatre jours dans la même enceinte, prirent enfin le parti de sortir de la ville tous ensemble la nuit de la Chandeleur, et de se retirer soit dans leurs possessions à la campagne, soit dans les châteaux de Montévarchi et de Capraia, dans le Val d'Arno, où ils se fortifièrent de nouveau.

Les Gibelins, restés victorieux et maîtres de la ville, crurent, en détruisant toutes les forteresses qui jusqu'alors avaient fait la

(1) La lettre de créance de Frédéric d'Antioche aux Florentins est rapportée dans Pierre des Vignes, Lib. III, cap. 9, p. 409.

défense de la faction contraire, s'assurer que jamais elle ne recouvrerait son pouvoir. Trente-six palais des Guelfes furent abattus avec leurs tours (1). Celle des Tosinghi, sur la place du *Mercato vecchio*, était toute revêtue de colonnes de marbre, quoiqu'elle fût haute de cent trente brasses. L'architecture militaire était le seul luxe des citoyens; et ce n'était pas une petite partie de la fortune publique que celle qui était détruite par la démolition de tant de superbes châteaux. Les Gibelins, les premiers, donnèrent à Florence l'exemple d'une pareille guerre faite aux édifices somptueux. On exerça ensuite contre eux de cruelles représailles.

Non contents d'être maîtres de Florence, les Gibelins voulurent forcer aussi tous les châteaux des Guelfes à l'obéissance. Au mois de mars de l'année suivante [1249], ils commencèrent le siége de Capraia, où les chefs des principales familles de leurs adversaires s'étaient retirés. L'empereur lui-même, rentré en Toscane, vint s'établir à Fucecchio, pour presser ce siége. Au bout de deux mois, les vivres manquèrent aux assiégés; et ils furent contraints de se rendre à discrétion. Frédéric fit conduire dans la Pouille la plupart des prisonniers de distinction que ses partisans firent à Capraia; et on l'accuse d'en avoir fait mourir un grand nombre, et d'en avoir condamné plusieurs autres à la perte de leurs yeux.

L'expulsion des Guelfes de Florence mettait toute la Toscane sous la dépendance de Frédéric, mais ses affaires n'avaient point un aspect si favorable dans la Lombardie, ni dans la Romagne : Bologne surtout, où un grand nombre de Florentins guelfes se réfugièrent, attaquait avec une vigueur extrême le parti de l'empire. Le pape avait envoyé, pour légat, aux Bolonais, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, afin de les exciter à réduire la Romagne sous l'obéissance de l'Église. Ce cardinal fut introduit dans le conseil commun le lendemain de son arrivée, et le plan de la campagne fut fixé par le peuple, de concert avec le prélat. Au commencement de mai, le préteur, Bonifazio de Cari, de Plaisance, sortit de Bologne à la tête d'une armée brillante, conduisant avec lui le carroccio. Il

(1) *Ricordano Malespini*, c. 137 et 139, p. 969. Copié presque mot à mot par le suivant. — *Giovanni Villani*, L. VI, c. 33, p. 175, et c. 35, p. 179. — *Macchiavelli, istorie Fior.*, L. II, p. 64, fort brièvement. —*Leonardo Aretino, storia Fior. volgar. d'Acciaiuoli*, fin du premier Livre, p. 35. — *Orlando Malavolti, storia di Siena*, P. I, L. V, p. 54-63.

dévasta d'abord la partie du territoire de Modène, qui est au levant du fleuve Scolténa ou Panaro; il soumit Nonantola, et rasa les châteaux de San-Césario et Panzano. Passant ensuite à l'autre extrémité du territoire bolonais, il prit plusieurs châteaux dépendants d'Imola, et vint mettre le siége devant cette dernière ville.

Imola, trop proche de Bologne pour ne pas s'être affaiblie par l'agrandissement d'une cité rivale, n'était pas en état de faire une longue résistance, d'autant plus qu'à diverses reprises, et encore dans les dernières années, cette ville avait été épuisée d'hommes et d'argent par ses défaites. D'autre part, les Bolonais ne menaçaient ni la liberté d'Imola, ni son indépendance; ils demandaient seulement que cette république se rangeât au parti de l'Église, et qu'elle promît de lui être fidèle. A ces conditions, un traité d'alliance entre les deux peuples fut signé, le 6 mai 1248, par leurs podestats; et celui de Bologne rassembla dans le camp même les deux conseils général et spécial de la république, ainsi que les consuls des marchands, les anciens du peuple et les maîtres des colléges; il leur exposa le traité qu'il venait de conclure, et leur demanda leur ratification (1). Ainsi, la république se trouvait tout entière dans l'armée; et la puissance souveraine passait alternativement du podestat au peuple, et des citoyens devenus soldats, au magistrat leur général.

L'armée bolonaise s'avança successivement vers Faenza, Bagnacavallo, Forlimpopoli, Forlì et Cervia. Toutes ces villes, qui n'étaient que faiblement attachées au parti gibelin, y renoncèrent à l'approche de forces supérieures, et jurèrent d'être fidèles à l'Église, et constantes dans l'alliance des Bolonais.

[1249] L'année suivante, le cardinal des Ubaldini renouvela ses sollicitations auprès de la république, pour l'engager à pousser la guerre avec vigueur, et à profiter de la faiblesse des Impériaux. Henzius, en effet, le fils naturel de Frédéric, qu'il avait déclaré roi de Sardaigne, et son vicaire en Lombardie, n'avait pas des forces considérables sous ses ordres. Quoique les villes de Modène et de Reggio fussent les seules qui se trouvassent immédiatement confiées à ses soins, il n'avait pu empêcher la rébellion de plusieurs de leurs châteaux qui s'étaient déclarés pour le

(1) *Registro novo di Bologna, fol 70, presso Ghirardacci,* L. VI, p. 172.

parti guelfe. Les Bolonais, déterminés à faire les plus grands efforts, envoyèrent offrir au marquis d'Este la charge de capitaine-général de leurs milices. Comme ce seigneur était malade, il la refusa; mais par reconnaissance il envoya trois mille chevaux et deux mille fantassins, pour se joindre à l'armée de Bologne. Celle-ci était composée de mille chevaux, huit cents hommes d'armes, et trois des tribus de la ville, savoir : Porta Stiéri, Porta S. Procolo, et Porta Ravégnana. Elle sortit en belle ordonnance, précédée par le carroccio, et commandée par le préteur Philippe Ugoni et par le cardinal Ottaviano des Ubaldini. Elle laissa des garnisons dans les châteaux principaux de Castel Franco, Crévalcore, et Nonantola; ensuite elle s'avança jusqu'aux bords du fleuve Panaro. Les Modénais, de leur côté, avaient imploré la prompte assistance du roi Henzius, qui, en effet, rassemblant tout ce que son père lui avait laissé d'Allemands et de Napolitains, les milices de Reggio et de Crémone, et tous les émigrés de Parme, de Plaisance et des autres villes guelfes, forma une armée de quinze mille hommes. Il avait espéré d'arriver à temps pour empêcher les Bolonais de passer le Panaro, fleuve qui coule à trois milles en avant de Modène; mais quand il fut parvenu au torrent de Fossalta, qui n'en est qu'à deux milles, il apprit que les Bolonais s'étaient rendus maîtres du pont de Saint-Ambroise, et avaient passé le fleuve.

Les deux armées, n'étant plus séparées l'une de l'autre par aucune rivière, restèrent quelques jours en présence, sans oser s'attaquer. Dès que le sénat de Bologne en fut informé, il fit marcher deux mille hommes de la quatrième tribu, celle de Saint-Pierre, avec ordre au préteur de livrer bataille le lendemain. Conformément à cet ordre, le 26 de mai, fête de saint Augustin, au point du jour, les Bolonais engagèrent la bataille par un mouvement qu'ils firent sur leur gauche, comme pour tourner l'armée ennemie, en prenant le chemin des Apennins. Henzius se hâta de marcher à leur rencontre. Il avait formé de son armée deux corps de bataille et un de réserve : dans chacun des premiers il avait placé une moitié de ses soldats allemands, en qui il avait plus de confiance, afin de soutenir les Italiens qui se trouvaient mêlés avec eux; la réserve était composée des troupes de Modène. D'autre part, le préteur bolonais fit quatre corps de son armée;

dans le premier il plaça les fantassins auxiliaires envoyés par le marquis d'Este, et une partie de ses chevaux ; dans le second, le reste des chevaux du marquis, et les deux mille Bolonais de la tribu de Saint-Pierre, qui étaient arrivés la veille au camp; le troisième était formé des milices des trois autres tribus, avec huit cents chevaux de Bologne; le quatrième enfin était une troupe d'élite, commandée par le préteur lui-même, et composée de neuf cents chevaux, de mille citoyens, et de neuf cents archers à pied. Cette division, qui indique un dessein de ménager ses forces, de les conduire successivement au combat, et de soutenir, par des troupes fraîches, celles qui commenceraient à plier, montre les progrès de l'art militaire. La bataille, en effet, se soutint jusqu'à la nuit, avec une ardeur et un avantage égal. Henzius eut un cheval tué sous lui; mais aussitôt ses Allemands l'entourèrent et lui procurèrent une autre monture. Aux approches de la nuit, cependant, les Gibelins furent forcés de plier, et leur ordre de bataille fut rompu. Dès lors ils furent poursuivis dans l'obscurité; plusieurs d'entre eux périrent sous les coups de leurs ennemis; plusieurs autres, s'égarant dans une campagne coupée de profonds canaux, furent séparés de leurs amis et faits prisonniers. Ce fut le sort de Henzius lui-même, de Buoso de Doara, seigneur qui commençait à se rendre puissant à Crémone, et d'une multitude de gentilshommes et de citoyens modénais.

Le préteur ne voulut pas s'exposer à ce qu'un prisonnier d'aussi grande importance que Henzius, lui fût enlevé par quelques revers de fortune; il se mit presque immédiatement en marche, pour le conduire à Bologne (1). Cependant, lorsqu'il arriva devant le château d'Anzola, il rencontra des troupes bolonaises,

(1) *Caroli Sigonii historia Bononiensis. Oper. omn. Edit. Palatina Mediolani*, 1733, 6 vol. in-fol., T. III, L. VI, p. 273-285. C'est de là que Ghirardaccia a tiré presque tous ses détails —*Sigonii, de regno Ital* ,T. II, L. XVIII, 999-1005. —*Ghirardacci, storia di Bologna*, L. VI, p. 171-178. — *Frà Bartolomeo della Pugliola, Chronica di Bologna*, T. XVIII, p. 204. — *Matthæi de Griffonibus Memoriale historicum de rebus Bonon.*, T. XVIII, p. 113. – *Campi Cremona fedele*, L. II, p. 57. — *Memoriale Potestatum Regiens.*, T. VIII, p. 1116. –*Ricobaldi Ferrariens. hist. Imperat.*, T. IX, p. 131. — *Chron. Parmense*, T. IX, p. 775. *Annal. veteres Mutinenses*, T. XI, p. 65. — *Chronic. Mutinense Johan. de Bazano*, T. XV, p. 505. — *Chronicon Estense*, T. XV, p. 312. — *Storia de' Principi d'Este di Gio. Batt. Pigna*, L. III, p. 210.

précédées de fanfares, qui s'avançaient au-devant de lui, pour lui faire honneur. De là jusqu'aux portes de la ville, il traversa une foule immense, qui s'empressait d'assister à ce triomphe nouveau. Henzius brillait au milieu des prisonniers : fils d'un puissant empereur, portant lui-même une couronne, il pouvait attirer les regards par d'autres prérogatives encore. A peine était-il âgé de vingt-cinq ans ; ses cheveux, d'un blond doré, tombaient jusqu'à sa ceinture ; sa taille surpassait celle de tous les prisonniers au milieu desquels il marchait ; et sur son noble visage, dont on admirait la mâle beauté, on lisait et son courage et son malheur. Ce malheur était grand en effet ; car le sénat de Bologne porta une loi qui fut confirmée par le peuple, pour s'interdire à jamais de remettre en liberté le roi Henzius, quelque rançon qui fût offerte par la malignité de son père, ou quelque menace qu'il proférât dans son courroux. En même temps, la république prit l'engagement de pourvoir noblement aux besoins de son prisonnier, jusqu'à la fin de ses jours ; elle destina pour son usage l'un des plus somptueux appartements du palais du podestat. Pendant le reste de sa vie, qui se prolongea vingt-deux ans encore, les nobles bolonais se rendirent chaque jour auprès de lui, pour prendre part à ses jeux, et lui procurer quelques délassements ; mais ils rejetèrent avec une fermeté inébranlable les offres de Frédéric, qui voulait le racheter à tout prix, de même qu'ils méprisèrent ses menaces (1).

Après que le préteur de Bologne eut mis en sûreté le prisonnier qu'il venait de faire, il donna encore plusieurs semaines de repos à son armée ; ensuite, vers le commencement de septembre, il la conduisit de nouveau sur le territoire de Modène, tandis que les Parmesans, d'accord avec lui, attaquaient de leur côté la ville de Reggio, afin que ces deux cités gibelines ne pussent pas se défendre l'une l'autre. La république de Modène était beaucoup plus faible que celle de Bologne ; et la défaite de Henzius, l'éloignement de Frédéric, et le découragement de ce monarque, annonçaient assez que les Modénais ne pouvaient attendre leur salut que d'eux-

(1) On a une lettre de Frédéric aux Bolonais, pour leur rappeler l'inconstance de la fortune, leur redemander son fils, ou les menacer de tout son courroux. *Petri de Vineis*, L. II, c. 34, p. 314.

mêmes. Ils se renfermèrent donc dans leurs murailles, et parurent longtemps indifférents à la ruine de leurs campagnes, et aux dévastations de l'armée guelfe qui campait au pied de leurs remparts. Les Bolonais ne parvinrent enfin à les attirer dans la plaine, que par une insulte, qui parut alors d'une nature si grave, que tous les historiens du temps en font mention. Avec une catapulte, ils lancèrent dans le milieu de la ville le cadavre d'un âne mort, auquel ils avaient attaché des fers d'argent. Cet âne tomba dans le bassin de la plus belle fontaine de la ville. Les Modénais ne crurent pas qu'après un pareil affront, leur honneur pût leur permettre de se renfermer davantage dans leurs murs : ils sortirent, mais l'indignation redoubla leur valeur; ils enfoncèrent les rangs des assiégeants, et parvinrent jusqu'à la machine fatale avec laquelle on les avait insultés; ils la mirent en pièces, et rentrèrent triomphants dans leur ville.

Cependant, comme ce dernier succès mettait leur honneur à couvert, ils se montrèrent plus disposés à entrer en négociation, lorsque, peu après, les assiégeants leur offrirent des conditions honorables. Le traité fut proposé le 7 décembre, au prétoire de Modène; il y fut débattu par les maîtres des arts et le conseil-général; il fut également examiné à Bologne, le 19 janvier suivant, par les divers conseils, les anciens du peuple, les consuls des marchands et tous les colléges, et fut approuvé par les deux nations [1250] : la paix fut enfin jurée aux conditions suivantes. La commune de Modène prit l'engagement de rester amie et alliée de celle de Bologne, et de l'assister, ainsi que le légat apostolique, contre tous ses ennemis, sans exception; elle s'engagea encore à ne contracter aucune alliance nouvelle, sans le consentement de ce légat et de la commune de Bologne; elle rappela tous les exilés du parti des Aigoni (c'était, à Modène, le nom du parti guelfe), et elle les remit en possession de leurs biens. Les deux partis, celui de Grasolfi ou Gibelins, et celui des Aigoni ou Guelfes, furent autorisés à élire chacun un podestat; mais les derniers durent choisir le leur à Bologne. D'autre part, la commune de Bologne remit celle de Modène en possession de toutes les terres conquises; elle se rendit garante de la paix entre les deux factions, et elle consentit que tous les prisonniers fussent renvoyés de part et d'autre, sans rançon. De son côté, le légat Ottaviano des Ubaldini ré-

concilia Modène avec l'Église, il leva l'interdit dont cette ville avait été frappée depuis longtemps, et il lui permit la célébration des offices divins (1).

Pendant que les Guelfes remportaient de si grands avantages dans la Romagne et la Lombardie, le parti gibelin avait des succès constants dans la Marche Trévisane. Depuis que Frédéric s'était éloigné de Padoue, en 1239, et qu'Eccélino, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, avait profité de l'indépendance qu'il recouvrait, pour envoyer au supplice ceux qu'il avait cru lui être contraires, ce tyran s'était si bien affermi dans toute la Marche, qu'à peine il avait besoin de reconnaître encore l'autorité de l'empereur. Il avait tourné ses premières armes contre les châteaux d'Agna et de Brenta, occupés par les Padouans émigrés : c'est là que les seigneurs de Carrara et les Advocati s'étaient retirés pour fuir la tyrannie; il s'était emparé de force de ces châteaux, et avait fait périr les membres de ces nobles familles, qu'il y avait trouvés enfermés. Il avait attaqué ensuite les possessions du marquis d'Este, son ennemi capital; et dans le cours de dix années, il avait soumis successivement toutes ses forteresses dont quelques-unes, comme celles de Montagnana et d'Este, passaient pour imprenables. Dans le district de Vérone, il s'était emparé du château de saint Boniface, patrimoine d'une famille depuis longtemps rivale de la sienne; il avait enlevé plusieurs châteaux à la ville de Trévise, gouvernée alors par son frère Albéric de Romano, qui paraissait avoir embrassé le parti guelfe; enfin, il avait forcé à la soumission les deux petites villes de Feltre et de Bellune, qui,

(1) *Ghirardacci, storia di Bologna*, L. VI, p. 170. C'est cette guerre entre Modène et Bologne qui fait le sujet de la *Secchia rapita*, poëme héroï-comique de Tassoni. L'on a conservé longtemps, dans la tour de San-Gémignano de Modène, la *Secchia*, le seau qui avait été enlevé, disait-on, d'un puits, dans l'enceinte même de Bologne, par les Modénais victorieux. Cependant il est difficile de trouver les fondements historiques de cette tradition, beaucoup plus connue des poëtes, depuis que Tassoni s'en est emparé. Les *Annales veteres Mutinenses* ne font aucune mention du seau enlevé, depuis l'année 1220, où ils racontent la première guerre entre Bologne et Modène, jusqu'à la captivité de Henzius, le héros de Tassoni, qui forme le sujet du sixième livre de la *Secchia rapita*. *Rer. Ital. Scr.*, T. XI, p. 58-63. Il n'en est pas plus question dans Ghirardacci, et le traité de paix qui termina cette guerre, et qui est rapporté presque en entier par cet historien bolonais, n'en fait aucune mention. *Ghirardacci, storia di Bologna*, L. VI, p. 177.

depuis quelques années, s'étaient mises sous la protection de Biaquin de Camino, gentilhomme guelfe, qu'Eccélin dépouilla de tout son patrimoine.

Mais tandis que le seigneur de Romano étendait chaque jour sa domination sur de nouveaux États, et qu'il justifiait ainsi le titre qu'il prenait de vicaire impérial dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio, il faisait couler des torrents de sang dans toutes les villes qui lui étaient soumises; et il enseignait ainsi aux Italiens, par une funeste expérience, combien doit être redoutable un tyran qui s'élève dans un pays accoutumé à la liberté. Un récit détaillé de tous ses forfaits serait trop révoltant: une simple énumération de ses victimes ne pourrait intéresser que ceux à qui leurs noms ne sont pas inconnus; mais ces noms ne sont illustres que dans la Vénétie. Nous nous contenterons de choisir dans la foule immense quelques traits qui suffisent pour peindre cet homme de sang.

Dès l'an 1228, Eccélino avait fait prisonnier, Guillaume, petit-fils de Tiso du Camp Saint-Pierre, alors encore enfant, et il l'avait fait élever à sa cour. Ce jeune homme était son neveu; et depuis la mort de Tiso et de Jacques du Camp Saint-Pierre, la haine de ces deux seigneurs contre Eccélino semblait devoir être oubliée, et les liens du sang avoir repris leur force. Cependant, en 1240, Eccélino fit arrêter le jeune Guillaume, pour le garder comme otage; quatre des seigneurs de Vado, ses plus proches parents, se présentèrent aussitôt à Eccélino, comme cautions de Guillaume. Eccélino, à leur prière, le relâcha; et Guillaume, trop jeune pour songer, dans sa terreur, qu'il compromettait ses amis, s'enfuit à son château de Triviglio, qu'il fortifia. Eccélino fit alors saisir les seigneurs de Vado; il les enferma dans le château de Cornuta, dont, au bout de quelques années, il fit murer les portes. Pendant de longues journées on entendit ces prisonniers qui, avec des cris lamentables, demandaient du pain; et lorsqu'après leur mort on rouvrit la prison, on vit que leurs os n'étaient plus couverts que d'une peau noire et desséchée.

Guillaume du Camp Saint-Pierre, cependant, après s'être maintenu six ans dans l'indépendance, fut effrayé des progrès d'Eccélino, et il essaya de se réconcilier avec lui; il lui livra les châteaux dont il était maître, et vint se mettre entre ses mains, lui déclarant

qu'il voulait être son ami, comme il était déjà son neveu. Mais la nuit même, dit-on, où pour la première fois il se trouvait au pouvoir du tyran, il crut voir en songe les ombres de ses oncles, les seigneurs de Vado, qui, renouvelant leurs cris de famine, rappelèrent à sa mémoire leur mort funeste qu'il avait trop oubliée, et lui firent sentir avec une terreur profonde quel maître il s'était donné. Il ne tarda pas à en faire lui-même la cruelle expérience. En 1249, Eccélino lui ordonna de répudier la femme qu'il avait épousée, parce qu'elle appartenait à une famille qu'il venait de proscrire; et, comme Guillaume s'y refusait, il fut jeté dans une prison, et au bout d'une année, condamné à mort: tous ses biens furent confisqués, tous ses parents et tous ses amis furent chargés de fers, sans distinction d'âge ni de sexe (1).

Parmi les victimes d'Eccélino, il y en eut deux qui signalèrent leurs derniers moments par des actes de courage. Rainier de Bonello, traduit devant le tribunal d'Eccélino, en présence de tout le peuple, fut accusé par lui d'avoir voulu livrer la ville de Padoue au marquis d'Este. Rainier ne répondit qu'en dénonçant au peuple l'accusation d'Eccélin lui-même, comme une infâme calomnie : Il ne doutait point, dit-il, qu'un prompt supplice ne l'attendit; mais son vrai crime était d'avoir témoigné ses regrets de ce que les Padouans avaient confié à Eccélin l'autorité souveraine, et de ce qu'ils étaient si cruellement punis de leur faute. Le tyran le fit traîner sur la place publique, et lui fit trancher la tête (2). Jean de Scanarola fut traduit devant Henri de Ygna, podestat de Vérone, créature d'Eccélin, digne de cet homme sanguinaire. Quoique le prisonnier fût chargé de chaînes et entouré de gardes, il s'élança tout à coup sur son juge, et, le renversant de son tribunal, il le frappa à la tête de trois coups d'un couteau qu'il avait caché sous ses habits. Le juge fut blessé mortellement, avant que les gardes eussent eu le temps de mettre en pièces Scanarola, avec leurs hallebardes. Alors un proverbe italien, terrible pour les tyrans, fut répété de bouche en bouche : *Celui qui veut mourir, est maître de la vie du roi* (3).

(1) *Rolandinus, de factis in Marchiâ Tarvisanâ*, L. II, c. 9, p. 188 ; L. V, c. 2, p. 234, L. V, c. 16, p. 245; L. VI, c. 12, 13 et 14, p. 262.

(2) *Ibid.*, L. V, c. 9, p. 250.

(3) *Rolandini*, L. V, c. 20, p. 248.—*Monachus Patavinus in Chronic.*, p. 683.

La plupart des suppliciés, revêtus d'une robe noire, étaient conduits sur la place publique, où on leur tranchait la tête. Leurs biens étaient confisqués; leurs maisons étaient rasées; tous leurs parents et tous leurs amis de l'un et de l'autre sexe étaient déclarés suspects, et mis en prison. Mais toutes les victimes ne mouraient pas d'une manière aussi douce; on les accusait toutes d'avoir conspiré contre le tyran, et l'on ne produisait d'autres preuves contre elles que les aveux qu'on pouvait arracher aux prévenus par la torture. Plusieurs gentilshommes, qui refusaient d'avouer aucun crime, périrent dans des tourments prolongés par les bourreaux au delà de ce que les forces humaines peuvent supporter (1).

Les prisons ne suffisaient plus au nombre prodigieux des gens suspects qu'Eccélino y faisait enfermer. Il donna des ordres pour en construire de nouvelles auprès de l'église de Saint-Thomas à Padoue. Un de ces vils courtisans, que dans tous les pays les tyrans savent découvrir et mettre en œuvre, demanda, comme une grâce, qu'Eccélino le chargeât d'inspecter la construction de ces prisons, et de la diriger, pour les rendre vraiment infernales. « Mais, dit Rolandino, qu'elles se réjouissent, les âmes de ceux » qui ont péri dans le château (c'est ainsi qu'on appela cette » prison); car celui qui était entré tant de fois volontairement » dans ces cachots, pour s'assurer qu'aucun faible rayon de jour » n'y pourrait pénétrer par aucune ouverture; celui qui s'était » étudié à rendre ce lieu ténébreux, empesté et semblable au » Tartare, y a été enfermé à son tour par l'ordre d'Eccélino : en » proie à la faim, à la soif, aux insectes impurs, haletant après » l'air qui lui était refusé, il a péri misérablement dans l'enfer » que lui-même avait creusé (2). »

On n'aurait pas dû croire que le nombre de ces hommes vils et féroces, dont un tyran a besoin pour le servir, fût aussi considérable qu'il le parut pendant le gouvernement d'Eccélino. Mais chacun des podestats qu'il donnait aux villes qui lui étaient soumises, chacun des gouverneurs de ses châteaux et des prévôts de ses prisons, semblait être aussi cruel et aussi insensible que lui; chacun

(1) *Rolandini*, L. V, c. 9, p. 239.
(2) *Ibid.*, L. V, c. 10, p. 240.

d'eux ne différait d'Eccélino que par un moindre degré de hardiesse. Ce tyran, après sa retraite du siége de Parme, avait fixé sa résidence à Vérone; et il avait envoyé à Padoue un de ses neveux, Ansédisius des Guidotti, qui fit couler plus de sang peut-être que son maître lui-même. Un apologue répété imprudemment dans le palais public, et appliqué à Eccélino (1), fut un crime expié par la mort, non-seulement de son premier auteur, mais de tous ceux encore qui avaient paru applaudir. Ils étaient au nombre de douze; leurs femmes, leurs frères et leurs enfants furent tous jetés dans des cachots.

Parmi ceux qui, vers le même temps, furent envoyés au supplice, on plaignit surtout la noble famille des Dalesmanini, une des plus riches et des plus puissantes du parti gibelin. Une dame de cette maison venait d'épouser en secondes noces un gentilhomme attaché au comte de Saint-Boniface, et par conséquent ennemi d'Eccélin. Cette alliance, qui avait été conclue à Crémone, probablement sans l'aveu des Dalesmanini, excita tellement la colère du tyran, qu'il fit arrêter tous les membres de cette famille, et qu'il donna ordre à son podestat, Ansédisius des Guidotti, de les faire tous périr. Le frère de celui-ci avait épousé une sœur de ces gentilshommes; cependant aucun lien du sang, aucune considération d'amitié, ne ralentit de sa part l'exécution des vengeances de son maître. Seulement il voulut éprouver le peuple, dont il craignait encore la révolte; et il n'envoya au supplice qu'un seul des Dalesmanini, le plus jeune et le moins considéré : mais lorsqu'il vit qu'aucun de leurs vassaux, qu'aucun de leurs amis, n'avait élevé la voix pour le sauver, et que la terreur ne s'exprimait que par le silence, il fit traîner tous les autres sur la place publique, et leur fit aussi trancher la tête. « L'étonnement fut extrême et universel, dit » Rolandini, à la mort des Dalesmanini, parce que la maison de Romano n'avait pas eu, dans la Marche, des amis plus proches, plus » fidèles et plus dévoués qu'eux. Cette amitié avait paru se maintenir » entre les contemporains de cette génération, comme elle avait » existé entre leurs ancêtres; mais rien n'est autant à craindre, ni

(1) Accipitrem, Milvi pulsurum bella, Columbæ
Accipiunt Regem; Rex magis hoste nocet.
Incipiunt de Rege queri, quia sanius esset
Milvi bella pati, quam sine Marte mori.

» ne présage plus de calamités, que lorsqu'un ami faux et perfide » acquiert une grandeur et un pouvoir infinis (1). »

Frédéric cependant, après avoir soumis les Guelfes de Florence, et avoir affermi son autorité dans toute la Toscane, avait paru vouloir abandonner l'Italie septentrionale à elle-même, afin de diminuer, s'il lui était possible, l'irritation du pape, et de trouver plus facilement quelque moyen de se réconcilier avec lui. Le roi de France, saint Louis, avait passé l'hiver de 1248 à 1249 dans l'île de Chypre, avec la puissante armée croisée qu'il conduisait en Égypte. Au printemps, déjà il commençait à manquer de vivres, lorsque Frédéric accorda des sauf-conduits aux Vénitiens avec lesquels il était en guerre, pour qu'ils pussent porter des secours à l'armée française; de son côté, il envoya aussi à saint Louis un convoi de provisions, et il lui écrivit en même temps pour lui exprimer son vif désir d'aller le joindre à la croisade, et le regret qu'il ressentait de ce que le pape l'en empêchait, en lui faisant la guerre (2). Saint Louis écrivit encore une fois, de l'île de Chypre, à Innocent IV, pour le solliciter de se réconcilier avec le bienfaiteur de la chrétienté, avec le prince qui venait de sauver l'armée croisée d'une affreuse famine (3). La reine Blanche de France écrivit, de son côté, au pape, dans le même but et avec des instances non moins vives : mais Innocent fut inflexible, et la défaite de saint Louis vers Damiète, sa prison entre les mains du sultan, et la mort de Frédéric, épargnèrent bientôt au pape de nouvelles sollicitations.

Retiré dans la Pouille, où il passa une année sans laisser de mémoire d'aucune de ses actions, Frédéric fut atteint à Férentino, château ou bourgade de la Capitanate, d'une dyssenterie dont il mourut le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de sa vie, après avoir régné trente et un ans comme empereur, trente-huit comme roi de Germanie, et cinquante-deux comme roi des Deux-Siciles.

Le caractère de Frédéric a dû se peindre en partie dans cette histoire : cependant, comme aucun souverain, peut-être, n'a été

(1) *Rolandini*, L. VI, c. 2, p. 254, et c. 9, p. 261.
(2) *Petri de Vineis*, L. III, epist. 22, 23, 24, p. 431 et *seq*.
(3) *Matth. Paris. hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 663.

attaqué avec plus d'acharnement, et n'a été défendu avec plus d'enthousiasme, il est difficile de séparer de ses actions tout ce que la calomnie a pu y ajouter, ou de reconnaître la vérité des accusations que le zèle et l'amitié ont démenties. Peut-être ne pouvons-nous mieux terminer ce que nous avons dit sur ce prince, qu'en transcrivant les portraits que nous en ont laissés deux historiens de la génération qui suivit la sienne, mais dont l'un, Jean Villani, Florentin, fut un Guelfe zélé, et l'autre, Nicolas de Jamsilla, Napolitain, fut non moins zélé Gibelin.

« Frédéric, dit Villani, fut un homme doué d'une grande valeur » et de rares talents; il dut sa sagesse autant aux études qu'à sa » prudence naturelle : universel en toute chose, il parlait la langue » latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux; et » à ses dons il joignait encore la courtoisie : guerrier vaillant et » sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs; il avait un grand nombre de concubines, selon » l'usage des Sarrasins : comme eux, il était servi par des Mameluks; » il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens, et menait une vie » épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après » celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Église (1).... »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla, fut un homme d'un grand » cœur : mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérait sa magnanimité; en sorte qu'une passion impétueuse ne » déterminait jamais ses actions, mais qu'il procédait toujours » avec la maturité de la raison... Il était zélé pour la philosophie; il la cultiva pour lui-même, et la répandit dans ses » États. Avant les temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé » en Sicile que peu ou point de gens de lettres; mais l'empereur » ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et » pour toutes les sciences; il appela des professeurs des différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il » ne se contenta pas de leur accorder un salaire; il prit sur son » propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus » pauvres, afin que dans toutes les conditions les hommes ne fus-

(1) *Giovanni Villani Istor.*, L. VI, c. 1, p. 155.

» sent point écartés, par l'indigence, de l'étude de la philosophie.
» Il donna lui-même une preuve de ses talents littéraires, qu'il
» avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre
» sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien
» l'empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chéris-
» sait la justice, et la respectait si fort, qu'il était permis à tout
» homme de plaider contre l'empereur, sans que le rang du mo-
» narque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'au-
» cun avocat hésitât à se charger, contre lui, de la cause du der-
» nier de ses sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice,
» il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence (1). »

(1) *Nicolai de Jamsilla historia Conradi et Manfredi, in Proemio,* T. VIII, p. 495.

CHAPITRE III.

RETOUR D'INNOCENT IV EN ITALIE; — SES GUERRES AVEC CONRAD ET MANFRED; — SA MORT. — ROME SOUS SON PONTIFICAT; LE SÉNATEUR BRANCALÉON. — TOSCANE; LE GOUVERNEMENT POPULAIRE S'ÉTABLIT A FLORENCE. — 1251 A 1253.

L'autorité des empereurs en Italie, cette autorité toujours reconnue par les républiques, mais dont l'étendue et les limites avaient fourni matière à tant de contestations, fut en quelque sorte anéantie par la mort de Frédéric II. Vingt-trois ans s'écoulèrent depuis cet événement, avant que les princes d'Allemagne réussissent à s'accorder sur l'élection d'un roi des Romains. Après ce long interrègne, un nouveau chef fut donné au royaume de Germanie, dans la personne de Rodolphe de Hapsbourg : mais ni lui, ni Adolphe, ni Albert, ses successeurs, ne se sentirent assez puissants pour descendre en Italie; et comme ils ne reçurent point à Rome la couronne de l'empire, ils ne portèrent point le titre d'empereurs. Soixante années se passèrent, avant que Henri VII de Luxembourg rentrât dans cette contrée pour y faire valoir les droits de l'empire; et après la prompte mort de ce monarque, un nouvel interrègne laissa aux peuples d'Italie le loisir de confirmer leur indépendance, et de rompre tous les liens qui les attachaient à l'Allemagne.

Jusqu'à la mort de Frédéric II, l'histoire des empereurs a formé une partie essentielle de celle des républiques italiennes : notre tâche a dû être de faire voir comment les cités s'étaient peu à peu détachées de l'empire; comment elles avaient augmenté leurs priviléges aux dépens des empereurs, dont cependant elles ne contestaient pas la suzeraineté; comment, après avoir excité leur jalousie, elles avaient résisté à leurs attaques; comment enfin elles avaient fait cause commune avec les papes, pour précipiter du trône, au nom

de la religion, la famille la plus puissante et la plus illustre de l'Allemagne. En faisant le récit de ces événements, nous avons montré aussi comment, dans le sein des mêmes villes, un grand nombre de citoyens, indignés de ce qu'une ligue se formait contre le chef de l'empire, s'étaient armés pour la défense de ses droits, et comment les républiques s'étaient trouvées déchirées par les factions, souvent même entraînées sous le joug de la tyrannie, avant d'avoir pu atteindre le but qu'elles s'étaient proposé.

Dans le reste de cette histoire, les intérêts de l'Allemagne seront un peu plus séparés d'avec ceux de l'Italie. Nous aurons moins d'occasions de nous occuper de l'élection et du gouvernement des rois de Germanie. Mais l'histoire des peuples libres d'Italie ne peut pas se détacher de celle de leurs voisins et de leurs ennemis. Dans ce pays, les intérêts des nations commencèrent de bonne heure à se mettre en opposition comme aussi à se balancer les uns les autres; et de même qu'on ne peut écrire l'histoire récente d'un peuple sans embrasser celle de toute l'Europe, on ne peut écrire l'histoire des républiques italiennes du moyen âge sans embrasser celle de presque tout le Midi. Les révolutions du royaume de Naples décidèrent du sort de la plupart des villes libres : nous y verrons combattre les Français et les Aragonais, avec les Allemands et les Arabes; et presque toutes les nations se présenteront à leur tour sur la scène que nous nous sommes proposé de faire connaître.

[1251] Innocent IV reçut la nouvelle de la mort de Frédéric comme celle d'une victoire signalée : son sort était changé par cet événement, et la balance entière de l'Italie semblait devoir changer aussi. « Que les cieux se réjouissent, que la terre soit » dans l'allégresse, écrivait-il au clergé du royaume de Sicile; » car la foudre et la tempête, dont le Dieu puissant a menacé si » longtemps vos têtes, se sont changées, par la mort de cet homme, » en zéphyrs rafraîchissants, en rosées fertilisantes (1). » Le pontife forma immédiatement le projet de réunir au patrimoine de saint Pierre tout le beau royaume de Naples : c'est dans cette vue qu'il s'adressa au clergé, aux nobles, aux bourgeois, pour

(1) *Innocent. IV Epistola*, L. VIII, *ep.* 1, *apud Raynaldi*, 1251, § 3, p. 601.

leur faire prendre les armes contre leur roi, et que, peu après, il écrivit à la ville de Naples : « Du consentement de nos frères » les cardinaux, nous avons pris vos personnes, vos biens et » votre ville elle-même, sous la protection du saint-siége, sta- » tuant qu'elle demeurera perpétuellement sous sa dépendance » immédiate, et nous engageant à ce que jamais l'Église n'ac- » corde la souveraineté ou aucun droit sur elle, à aucun empe- » reur, roi, duc, prince ou comte, ou à quelque personne que » ce soit (1). »

Pour profiter de ces circonstances favorables, et pour étendre ses conquêtes, Innocent quitta Lyon dès le commencement du printemps, et il s'achemina vers l'Italie. Il se rendit d'abord à Gênes, sa patrie, où il fut reçu avec enthousiasme par ses concitoyens, et où il trouva rassemblés les députés de presque toutes les villes de la Lombardie. Ils étaient venus au-devant de lui, pour le presser d'honorer de sa présence chacune de ces cités à son tour. Innocent n'eut garde de rejeter une demande qui s'accordait si bien avec ses vues (2). Le parti gibelin était découragé : de toutes parts il demandait la paix; et si cette paix se faisait sous les yeux et par l'influence du pontife, elle devait assurer le triomphe de l'Église. Déjà les villes de Savone et d'Albenga, et le marquis de Carréto, avaient envoyé des ambassadeurs à Gênes, pour traiter de leur réconciliation : après avoir été en guerre pendant tout le règne de Frédéric avec cette république, ils consentaient à se gouverner d'après ses ordres, et sous l'influence du parti guelfe. Les Pisans eux-mêmes, qui de tout temps s'étaient montrés les plus fidèles partisans de la maison de Souabe, avaient aussi envoyé à Gênes un moine dominicain, pour entamer des négociations. Il est vrai que lorsque les Génois demandèrent à ce moine que les Pisans leur cédassent le château de Lérici, bâti sur le rivage de la mer, aux confins des deux territoires, il leur répondit : « Nous » vous donnerions plutôt Chinzica, l'un des quartiers de notre » ville; » et la négociation fut rompue.

La marche d'Innocent, au travers de la Lombardie, parut une

(1) *Innocent. IV Epistolæ*, L. IX, *ep.* 148, *apud Raynaldi*, 1251, § 41, p. 612.
(2) *Caffari contin.*, L. VI, *Ann. Genuens*, p. 518. — *Cav. Flaminio del Borgo*, L. V *dell' Istoria Pisana*, § 5, p. 282.

suite de triomphes : les Guelfes accouraient en foule au-devant de lui ; ils formaient pour lui des gardes d'honneur qui équivalaient presque à des armées : ils voulaient ainsi le mettre à l'abri de toute insulte de la part des villes gibelines, de Pavie et surtout de Lodi, dont il devait traverser le territoire. Mais ces villes, découragées par la mort de leur protecteur, n'avaient garde de provoquer davantage la colère du pontife ; au contraire, elles cherchaient à faire oublier comment elles l'avaient offensé ; elles annonçaient le désir d'une réconciliation, et elles permettaient à leurs exilés de rentrer dans leurs foyers (1). La ville de Lodi, pressée par les armes des Milanais, entra même dans la ligue guelfe, et celle de Pavie signa un traité de paix avec Milan, qui ne fut pas longtemps observé.

C'était le pontife qui avait armé les Lombards contre l'empereur ; mais, s'il les avait excités à entreprendre une guerre dangereuse contre un puissant monarque, il les avait tellement secondés par ses armes spirituelles qu'il leur avait assuré la victoire et toute la gloire des combats. Frédéric avait échoué dans les deux siéges de Brescia et de Parme ; il n'avait jamais entrepris celui des villes plus puissantes, Milan, Gênes ou Bologne ; et plus d'un an avant sa mort, il s'était éloigné d'un pays qu'il se sentait trop faible pour soumettre. Aussi les Milanais ressentaient-ils l'enthousiasme le plus vif pour le pontife ; la ville entière, avec tous ses sujets, parut se porter au-devant de lui ; deux cent mille personnes occupaient les dix derniers milles de la route qu'il devait parcourir avant d'arriver. On inventa, pour lui faire honneur, une machine nouvelle sous laquelle il fit son entrée à Milan ; elle était recouverte de draps de soie, et soutenue sur les épaules des premiers gentilshommes : c'est le baldaquin employé dès lors dans toutes les cérémonies religieuses. Les Milanais retinrent le pape pendant plus de deux mois dans leur ville : ils lui déférèrent le droit de nommer leur podestat pour l'année, et ils reçurent de lui des indulgences et des grâces spirituelles, en échange des honneurs dont ils l'accablaient.

(1) *Nicolai de Curbio Vita Innocent. IV*, T. III, P. 1, § 30, p. 592. — *Galvanei Flammæ Manipul. Flor.*, § 285, p. 683. — *Corio istoria di Milano*, P. II, p. 109 verso.

Cependant, quelque glorieuse qu'eût été la longue guerre dans laquelle les Milanais s'étaient engagés pour le servir, elle n'en avait pas moins épuisé leurs finances : dès l'année précédente, ils avaient décrété que leur commune ne serait pas tenue de huit ans à rembourser ses dettes; et ils avaient augmenté toutes leurs impositions, pour se mettre en état, de cette manière, de faire face à leurs nouveaux engagements : en même temps, ils avaient accordé à tous les débiteurs particuliers les mêmes termes et les mêmes facilités que la république s'arrogeait pour ses propres dettes (1); acte apparent de justice, qui, dans le fait, augmentait le désordre et la perte occasionnée à la société par cette espèce de banqueroute. Ces impôts ne suffisant point encore, les Milanais se déterminèrent enfin à faire venir un magistrat étranger, auquel ils accordèrent un pouvoir illimité pour lever de l'argent par toutes les douanes, les tailles et les péages qu'il saurait inventer. Cette odieuse science n'était point encore aussi perfectionnée que de nos jours; mais le nouveau magistrat, Béno des Gozzadini de Bologne, employa toutes les ressources de son esprit à perfectionner la maltote, et à pressurer le peuple. Pendant quatre ans, on se soumit sans réclamer aux impôts qu'il établissait de sa seule autorité; la dernière année, on décora même Gozzadini de la dignité de podestat, pour qu'il éprouvât moins de résistance, et qu'il satisfît plus vite aux dettes publiques. Mais la patience du peuple fut enfin lassée par ses exactions; après une sédition violente, Béno des Gozzadini fut mis à mort par les révoltés : cependant la plupart des impôts qu'il avait inventés furent conservés, en sorte que les historiens de Milan, partageant l'animosité du peuple, maudissent encore la mémoire de ce financier (2).

Le pape ne fut pas plus tôt éloigné de Milan qu'il parut oublier tout ce que cette ville avait souffert pour son service, et l'accueil qu'elle venait de lui faire. De Brescia, il écrivit à son archevêque, pour l'exciter à soutenir avec force les libertés ecclésiastiques contre le podestat et les conseils qui quelquefois y portaient at-

(1) *Conte Giorgio Giulini Memori della campagna di Milano.*, T. VIII, L. LIII, p. 52.

(2) *Ibid.*, Lib. LIV, p. 113 — *Galvan. Flamma Manip. Flor.*, § 288, p. 685. — *Corio istoria di Milano*, p. 112 — *Annales anonymi Mediolanenses*, T. XVI, c. 24 et 26, p. 057

teinte. Un de ses griefs était que l'on contraignait certains moines, nommés les *humiliés*, à se charger de plusieurs fonctions publiques aux portes et aux gabelles, parce qu'ils les remplissaient avec plus d'économie et de fidélité. Le pape enjoignit à l'archevêque d'employer contre la république les censures ecclésiastiques, et toute la rigueur des châtiments spirituels, pour réprimer tous les abus qui pouvaient s'être introduits dans le gouvernement. Cette ingratitude du pontife refroidit visiblement les Milanais, auparavant si zélés pour sa cause. Peu après, ils laissèrent connaître combien l'intérêt du parti guelfe leur était devenu indifférent, lorsqu'ils choisirent pour leur capitaine-général le marquis Lancia de Montferrat, oncle de Manfred, régent de Sicile, et Gibelin zélé. Ils lui conférent, pendant trois ans, de 1253 à 1256, les départements de la guerre et de la justice, en exigeant de lui qu'il maintînt à leur solde mille chevaux étrangers. Le marquis Lancia, cependant, ne vint point résider à Milan; mais il envoya chaque année un podestat nommé par lui pour être son lieutenant.

Malgré l'élection d'un Gibelin pour général et pour juge, il ne paraît pas que les Milanais, à cette époque, aient complétement abandonné le parti guelfe : la guerre qu'ils firent aux citoyens de Pavie, avec l'aide du marquis Lancia lui-même, nous semble une preuve du contraire. Il n'en fut pas de même des habitants de Plaisance. Tandis que Frédéric vivait encore, ils se détachèrent, par animosité contre Parme, du parti où Parme venait d'entrer; ils firent alliance avec Crémone, le marquis Palivicino et tous les Gibelins; et ils renouvelèrent la guerre que, depuis le commencement du siècle, ils avaient faite à la ville de Parme. Cette guerre seule exceptée, tout était changé, les partis et les alliances; chaque armée semblait avoir passé dans le camp ennemi pour renouveler le combat.

Deux passions, absolument indépendantes l'une de l'autre, partageaient en factions opposées les habitants de toutes les villes de l'Italie. D'une part, la jalousie et la défiance mutuelle des plébéiens et des nobles entretenaient le désordre dans le sein de chaque république; d'autre part, la haine entre les serviteurs de l'empire et ceux de l'Église divisait toute l'Italie en deux partis acharnés à se combattre. Aucune alliance constante n'existait entre les factions politiques nées dans le sein de chaque cité, et

les factions religieuses qui régnaient dans tout l'empire. Les papes ne s'étaient point faits les défenseurs des peuples, ni les empereurs ceux de la noblesse. A Milan, les gentilshommes étaient Gibelins, et le peuple guelfe; à Plaisance, c'était tout le contraire. Le choix de chaque famille, entre ces deux grands partis, n'avait pas été déterminé par des considérations personnelles ou des vues d'intérêt : la plupart avaient été entraînées par leur sentiment lorsqu'elles s'étaient attachées au chef de la religion ou bien au chef de l'État; leurs motifs étaient purs et leur dévouement sincère. De leur côté, le pape et l'empereur avaient cherché des partisans dans les villes où des intérêts plus prochains avaient déjà allumé la discorde; ils s'adressaient à tous ceux qu'ils voyaient opprimés, ou dont ils pouvaient flatter les passions, et ils tenaient dans chaque lieu un langage différent, selon la classe d'hommes avec laquelle ils voulaient traiter. Ceux qui étaient Guelfes ou Gibelins par sentiment, demeuraient constants dans leurs affections; ceux qui auraient recherché l'alliance des empereurs ou des papes par intérêt, pouvaient changer avec la politique. En général, on n'expliquerait jamais la longue durée des factions guelfes et gibelines dans toute l'Italie; les sacrifices prodigieux que tous les citoyens les plus vertueux faisaient à l'esprit de parti; l'égalité de forces, et les fréquentes alternatives de victoires et de défaites entre les deux factions, si l'on ne voulait leur donner d'autre origine que l'intérêt personnel. L'égoïsme n'inspire point d'énergie; et celui qui calcule son avantage, le trouvera toujours dans le repos. Des motifs plus nobles mettaient aux citoyens, de part et d'autre, les armes à la main. Deux sentiments vertueux, l'esprit religieux et l'esprit de justice, avaient été mis aux prises par la discorde entre les deux pouvoirs.

Les empereurs éprouvaient sans doute, de la part des papes, une injustice criante; leurs droits les plus sacrés étaient envahis; leur repos domestique était troublé par des trahisons de famille; leur réputation souillée par des calomnies; enfin leur couronne même leur était enlevée par des jugements iniques. Les hommes en butte à une si grande injustice étaient, par leur rang, leur pouvoir, leurs vertus, placés de manière à ce que leurs malheurs fissent l'impression la plus universelle et la plus profonde : car quoique la compassion soit due également à tous les malheureux, celle

qu'on éprouve pour des souverains prend l'apparence d'un sentiment plus noble encore; elle nous élève jusqu'au rang de ceux qu'elle nous fait secourir; nous l'appelons loyauté, et nous nous glorifions de l'enthousiasme qu'elle nous fait ressentir.

D'autre part, chez un peuple superstitieux, la religion peut s'éloigner des règles de la justice éternelle, et contredire la justice mondaine sans perdre son pouvoir sur les esprits. Cette religion interdit aux hommes d'examiner les voies du ciel; elle leur ordonne de soumettre leur raison; et le fanatisme aveugle qu'elle leur inspire, la haine contre les hérétiques et les ennemis de la foi, le dévouement à l'Église, ne sont pas dans leurs motifs des passions moins pures que le fanatisme de loyauté : elles ne sont pas moins que lui fondées sur l'entier oubli de l'intérêt personnel et sur une conviction pleine et vertueuse. Les grandes familles se partagèrent entre ces deux fanatismes; de part et d'autre, on les vit ensuite fidèles aux principes qu'elles avaient adoptés, les transmettre à leurs descendants de génération en génération, sans que les calamités et les persécutions pussent jamais les altérer. L'on vit aussi la multitude, plus mobile et plus susceptible d'enthousiasme, se montrer également disposée à admettre les deux passions contraires; et, selon qu'on savait réveiller en elle des sentiments qui lui étaient naturels, on la vit combattre avec énergie, non point pour elle-même, mais pour les droits légitimes de l'empire, ou pour les saintes libertés de l'Église.

Comme les deux républiques de Plaisance et de Crémone étaient gouvernées par la faction gibeline, Innocent, au lieu de suivre la route naturelle pour se rendre dans l'État de l'Église, fut contraint de passer de Milan à Brescia, Mantoue, Ferrare et Bologne (1). Toutes ces villes, étant dévouées au parti guelfe, le reçurent avec les mêmes honneurs : dans toutes, cependant, il semble que le passage du pape, loin de confirmer l'affection du peuple pour l'Église, laissa des semences de discorde, et réveilla le courage et les passions des Gibelins. Innocent s'avança ensuite au travers de la Romagne jusqu'à Pérouse, où il séjourna quelque temps.

Avant qu'Innocent fût parvenu au terme de son voyage, son

(1) *Jacobi Malvecii Chron. Brixian., Dist. VIII*, c. 4, T XIV, p. 920. — *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV*, 30, 592.

compétiteur, le roi d'Allemagne, était déjà entré en Italie pour se mettre, dans cette contrée, à la tête du parti gibelin. Frédéric, mourant, avait laissé cinq enfants, dont deux seulement étaient légitimes, savoir : Conrad, qui, couronné roi de Germanie du vivant de son père, gouvernait l'Allemagne depuis plusieurs années ; et Henri, fils d'une princesse d'Angleterre, que Frédéric, par son testament, avait substitué à Conrad, si celui-ci mourait sans enfants. Manfred, prince de Tarente, fils naturel de l'empereur et d'une marquise Lancia, était, de tous les princes de cette famille, celui qui avait hérité de la plus grande part des vertus et des talents de son père. Il paraît que Frédéric l'avait légitimé; il l'avait substitué à Conrad et Henri, comme héritier de ses couronnes, si l'un et l'autre mouraient sans postérité (1). Frédéric, roi ou duc d'Antioche, et Henzius, roi de Sardaigne, prisonnier des Bolonais, étaient aussi fils naturels de l'empereur; mais ils ne furent pas même nommés dans le testament du monarque (2). Le jeune Henri résidait en Sicile, où sa présence contenait les peuples dans le devoir; Manfred, comme régent du royaume, habitait la Pouille; et Conrad, au mois d'octobre 1251, partit d'Allemagne, à la tête d'une armée puissante, pour venir prendre possession de ses nouveaux États.

Conrad, après avoir visité quelques-unes des villes gibelines de la Marche Trévisane, et avoir reçu d'Eccélino un renfort de troupes tirées de Padoue, Vérone et Vicence, reconnut que, pour se rendre dans son royaume, il ne pourrait traverser toute l'Italie, d'une extrémité jusqu'à l'autre, sans avoir à livrer une suite de combats qui épuiseraient son armée, et la laisseraient hors d'état de soumettre ses sujets revoltés : il préféra donc éviter absolument la rencontre des armées guelfes ; il donna rendez-vous aux flottes de Sicile et de Pise sur les côtes du Friuli : et, faisant le tour des frontières vénitiennes, il vint attendre ces flottes à Porto Navone, à l'extrémité du golfe Adriatique (3). C'est là qu'il s'embarqua, au commencement de l'année 1252, avec une armée partie allemande

(1) *Voyez* le testament de Frédéric II, *apud Lunig. Codex Italiæ Diplomat.*, T. II, p. 010 ; ou *apud Giannone*, L. XVII, c. 0, T. II, p. 617.

(2) D'après Mathieu Paris, Frédéric d'Antioche serait mort avant son père. Ann. 1240, p. 665.

(3) *Monachus Patavinus in Chronico*, p. 685.

et partie lombarde : sa flotte était composée de seize galères de Sicile, et d'un nombre au moins égal de galères pisanes (1). Après une traversée heureuse, il vint débarquer à Siponto, dans la Capitanate.

Le prince Manfred, qui, pendant l'absence de Conrad, avait administré le royaume, vint rencontrer son frère à Siponto, et lui remit tous les pouvoirs dont il avait été dépositaire. Ce jeune prince, pendant l'année de sa régence, avait déjà donné des preuves de ses talents et de la vigueur de son caractère. Les lettres du pape adressées à toutes les communautés, et les menées des frères mineurs dans toutes les provinces, avaient produit un soulèvement presque général. Les Napolitains avaient déclaré qu'ils ne pouvaient se soumettre plus longtemps à vivre interdits et excommuniés, et qu'ils ne voulaient plus obéir à un prince qui ne serait pas muni de l'investiture pontificale, et qui ne les réconcilierait pas avec l'Église (2). Capoue suivit l'exemple de Naples : Andria, Foggia et Bari se révoltèrent également; et dans Averse, le parti des rebelles était armé, et tenait déjà la victoire en suspens. Manfred, qui n'était âgé que de dix-huit ans, recouvra toutes ces villes, à la réserve de Naples et de Capoue, par son courage et la rapidité de ses marches ; en sorte que Conrad semblait n'avoir plus qu'à marcher sur les pas de son jeune frère pour entrer en pleine possession de son royaume.

Mais la réputation brillante de Manfred excitait dans le cœur du roi des Romains une envie secrète, et Conrad, comme s'il n'avait pas eu d'autres ennemis à combattre, prit à tâche de rabaisser son frère, et de le dépouiller d'une partie des fiefs dont Frédéric, leur père, l'avait mis en possession. Conrad était jaloux et cruel, parce qu'il était faible : dans son cœur il se rendait justice à lui-même, et il sentait combien il était inférieur et à son père et à son frère. Cependant il se conduisit avec assez d'habileté dans la courte guerre qui lui restait encore à soutenir, pour achever la conquête de son royaume. Les comtes d'Aquin, dont les fiefs s'étendaient depuis la Vulturne jusqu'au Garigliano, et qui par conséquent pouvaient ouvrir une communication entre Capoue et

(1) *Flaminio del Borgo, diss. V dell' Istoria Pisana*, p. 285.
(2) *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*, T. VII, p. 1060.

l'État de l'Église, s'étaient unis aux révoltés. Conrad marcha immédiatement contre eux avec ses Allemands; son frère l'accompagna à la tête des Sarrasins de Nocéra, et ils soumirent en peu de temps Aquin, Suessa, San-Germano, et toutes les forteresses que ces gentilshommes avaient fait révolter. Naples et Capoue restèrent alors cernées de toutes parts, et le roi, tandis qu'il se préparait à soumettre aussi ces deux villes, essaya d'entamer des négociations avec le pape (1).

Conrad, qui savait combien son père avait eu à souffrir de l'inimitié de l'Église, aurait voulu à tout prix faire sa paix avec elle. Aussi en même temps que, par une ambassade solennelle, il demandait à Innocent les deux couronnes de l'empire et de Sicile, qui lui appartenaient par droit héréditaire, il lui offrit de le laisser maître des conditions sous lesquelles il les recevrait. Mais Innocent n'avait garde d'en imposer aucune; il voulait réunir les Deux-Siciles aux États de l'Église, et priver la maison de Souabe de l'empire d'Allemagne (2). Nourrissant des projets semblables, il ne pouvait entrer en négociation avec les ambassadeurs de Conrad. Il les accueillit gracieusement, mais il les renvoya sans rien conclure.

Cependant la ville de Capoue, se voyant bloquée et privée d'espoir de secours, s'était rendue au roi, qui, avec toutes ses forces, vint le 1er décembre mettre le siége devant Naples. Cette ville résista pendant longtemps; elle repoussa un assaut où l'armée royale perdit beaucoup de monde; mais enfin une flotte sicilienne vint garder l'entrée du port [1253]. Alors les vivres commencèrent à manquer aux assiégés; ils essayèrent vainement de capituler: Conrad voulut venger sa dignité offensée; et, lorsqu'au mois d'octobre suivant il eut forcé les Napolitains à se rendre à discrétion, il fit périr un grand nombre d'entre eux sur l'échafaud, et il rasa leurs murailles (3).

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, T. VIII, p. 505 et 506.

(2) *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV*, § 31, p. 592. s. — Mathieu Paris dit que, pendant la négociation, Conrad fut empoisonné par des partisans du pape, et qu'il n'échappa qu'avec peine à la mort. Ann. 1252, p. 725.

(3) *Matteo Spinelli Diurnali*, p. 1071. — *Sabas Malaspina historia Sicula*, L. I, c. 3, p. 789. — *Barthol. de Neocastro, hist. Sicula*, c. 1, T. XIII, p. 1016.

Le pontife, qui avait essayé vainement de secourir les Napolitains, comprit par leur soumission que l'Église n'était pas assez puissante pour conquérir et conserver les deux royaumes de Sicile; et comme, à aucun prix, il ne voulait permettre que la maison de Souabe restât en possession d'un État si voisin de Rome, parce que tous les partisans de cette maison à Rome étaient ennemis du saint-siége, il forma le projet d'assigner ce royaume, comme fief de l'Église, à quelque prince nouveau, qui n'en fît la conquête que pour devenir vassal des papes, et qui restât toujours dans leur dépendance (1). C'est à cette politique d'Innocent IV que l'on dut dans la suite l'élévation de la maison d'Anjou, et l'introduction funeste des Français dans le royaume de Naples.

Ce ne fut point cependant à Charles d'Anjou qu'Innocent s'adressa d'abord : ses prédécesseurs avaient acquis sur l'Angleterre des droits analogues à ceux que lui-même réclamait sur la Sicile. Henri III, fils de Jean, gouvernait l'Angleterre avec autant de faiblesse et d'impolitique que l'avait fait son père. Ce roi, dans ses fréquentes guerres civiles, invoquait souvent la protection du pape contre ses sujets, ce qui avait rapproché les deux cours. Ce fut à son frère Richard, comte de Cornouailles, qu'Innocent offrit la couronne de Sicile, par le ministère de son secrétaire Albert de Parme (2). Richard passait pour fort riche; la bravoure et l'art militaire s'étaient développés en Angleterre pendant les guerres civiles. Cependant, il ne paraissait pas probable que le comte de Cornouailles pût soutenir une longue guerre à une grande distance de son pays, ou que les Anglais continuassent longtemps à le seconder. Ce même comte, nommé plus tard, par un parti, roi de Germanie, ne put jamais se mettre en possession de la couronne d'Allemagne. Peut-être Innocent se flattait-il qu'après quelques batailles, les deux antagonistes, également affaiblis, lui laisseraient le champ libre, et que l'Église pourrait de nouveau

(1) *Nicolaus de Curbio, Vita Innoc IV*, § 31, p. 592. s.—*Raynaldus*, 1253, §§ 2-5, p. 623-625.

(2) *Matthæi Parisii historia Angliæ (Continuatio), ad ann.* 1253, 1254, p. 761. Mathieu Paris s'était proposé de terminer son histoire à l'an 1250, en sorte qu'à la fin du vingt-cinquième demi-siècle, il passe en revue les événements des dernières cinquante années, et termine ses réflexions par une espèce d'épilogue, p. 697. Cependant lui-même reprend ensuite son récit à l'année suivante.

faire valoir ses prétentions au domaine immédiat de la Sicile.

Mais le prince anglais ne se prit point au leurre qui lui était offert par le pape : il fonda son refus sur l'insuffisance de ses trésors ; sur le besoin de quelques forteresses pour assurer la retraite de ses troupes, s'il éprouvait un échec ; et, plus que tout, sur l'alliance de sa famille avec la maison de Souabe : car il était frère de la dernière femme de Frédéric, et oncle de Henri, frère de Conrad, à qui la couronne était substituée. Cependant le scrupule qu'avait fait naître cette parenté fut bientôt dissipé par une circonstance funeste ; le jeune Henri mourut presque subitement, et le bruit se répandit que le poison avait terminé ses jours. Les émissaires du pape accréditèrent ce rapport, et accusèrent formellement Conrad de la mort de son frère (1). Quelque peu vraisemblable que fût un pareil crime, son seul soupçon réconcilia la maison d'Angleterre avec les propositions du pape ; et Henri III lui-même sollicita Innocent d'accorder la couronne de Sicile, non plus à son frère, mais à son fils Edmond (2). Dans le même temps, Charles, comte d'Anjou et de Provence, et frère de saint Louis, apprenant qu'une négociation aussi importante était entamée, pressé de plus par la vanité de sa femme, qui voulait, comme ses sœurs, porter le titre de reine ; Charles, dis-je, offrit à Innocent sa personne, ses trésors et ses soldats pour le service de l'Église. Ses messagers firent valoir la gloire militaire que déjà il avait acquise dans la terre-sainte ; la valeur et le zèle aveugle de ses soldats ; la facilité qu'il trouverait à les faire descendre en Italie, dont ses États étaient limitrophes, ou à les conduire par mer, des ports de la Provence, à Rome et à Naples. Mais toutes ces négociations furent interrompues à la nouvelle de la mort de Conrad, qui, ayant rétabli l'ordre dans son royaume, fut atteint à Lavello, au printemps de l'année 1254, d'une maladie qui l'emporta, à l'âge de vingt-six ans (3), lorsqu'il était sur le point de se mettre en marche pour retourner en Allemagne. Conrad était marié à Élisabeth, fille d'Othon, duc de Bavière ; il en avait un fils, nommé Conradin, encore dans la première enfance, qu'il

(1) *Matthæus Parisius,* 1254, p. 705. — Lettre de Conrad, *in additamentis ad Matth. Paris.*, p. 1113.

(2) *Matth. Parisius, ann.* 1254, p. 707.

(3) Le 21 mai 1254. *Nicolaus de Jamsilla, Histor.*, T. VIII, p. 507.

avait laissé auprès de sa mère. Lorsqu'il se vit près de mourir, il recommanda ce fils à Manfred, et nomma cependant, avec le consentement de ce prince, pour tuteur de Conradin et bailli du royaume, le marquis Berthold de Hochberg ou de Hohemburg (1), général des troupes allemandes, qui avait beaucoup de crédit sur cette nation.

La mort de tant de princes de la maison de Souabe, à peu de distance les uns des autres, fut attribuée, par les papes et par quelques écrivains guelfes, à un enchaînement épouvantable de crimes. Frédéric fut accusé par eux d'avoir fait mourir deux enfants de Henri, son fils aîné (2); Manfred, d'avoir étouffé son père Frédéric, sous des coussins, lorsqu'il était malade à Férentino (3); Conrad, d'avoir empoisonné le jeune Henri (4); et Manfred, d'avoir empoisonné Conrad (5). Il n'y a pas d'exemple peut-être qu'une famille plus noble et plus vertueuse ait jamais été accusée de crimes plus odieux et plus dénués de vraisemblance. Conrad fut si affecté des calomnies que la cour de Rome répandait contre lui, qu'on peut attribuer en partie sa mort au chagrin qu'il en ressentit (6).

Les messagers qui apportèrent au pape la nouvelle de la mort de Conrad, furent bientôt suivis par d'autres, qui venaient de la part du marquis de Hohemburg, recommander le jeune Conradin à la miséricorde du pontife, et lui représenter que cet enfant, à peine âgé de trois ans, n'avait pu commettre aucun crime qui méritât qu'on le privât de son héritage; que son père, en mourant, avait laissé l'ordre à ses proches de se réconcilier avec l'Église aux conditions qu'elle dicterait elle-même; et que Rome ne trouverait jamais un roi plus soumis, plus dépendant d'elle, que ne le serait Conradin. Mais Innocent ne pensait déjà plus à disposer

(1) Schmidt, histoire des Allemands, L. VI, c. 10, T. III, p. 580, l'appelle margrave de Hochberg : tous les Italiens l'appellent de Hoemburg.

(2) *Barth. de Neocastro, hist. Sicula*, T. XIII, p. 1016.

(3) *Ricordano Malespini hist. Fiorent.*, c. 143, p. 974.

(4) *Raynald*, *Annal. eccles.*, 1254, § 42, p. 644.

(5) *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. I, c. 4, p. 790.

(6) *Matth. Parisius, ad annum* ; et *Giannone Istor. civile*, L. XVIII, c. 2, p. 631. — *Flaminio del Borgo*, dissert. V, p. 200. Aucun contemporain ne parle de poison. *Monach. Patavinus*. Lib. II, p. 680. *Nicolo de Jamsilla*, p. 507. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1071.

d'une couronne qu'il pouvait garder pour lui-même; il avait suspendu toute négociation avec Richard III, Edmond ou Charles d'Anjou : il s'était résolu à ne point traiter avec Conradin; et il répondit aux ambassadeurs allemands, qu'il voulait, avant tout, avoir la pleine possession du royaume des Deux-Siciles, et que, s'il trouvait ensuite que Conradin y eût quelque droit, lorsque ce prince serait parvenu à l'âge de puberté, il verrait quelle grâce il pourrait lui accorder (1).

Après cette réponse hautaine, Innocent fit demander des troupes aux républiques guelfes de la Lombardie, de la Toscane, et de la Marche d'Ancône; ses parents, les comtes de Fiesque, levèrent aussi des soldats à Gênes, pour son compte. Le pape rassembla son armée dans la ville d'Anagni, tandis que ses partisans, dans le royaume de Sicile, excitaient les peuples à la révolte, et leur représentaient qu'il était trop honteux de se soumettre davantage au gouvernement des Sarrasins et des Allemands. En effet, les grands justiciers de presque toutes les provinces étaient des Arabes; tous les emplois civils et militaires leur étaient confiés. La révolte éclata dans toutes les provinces; de toutes parts on n'annonçait au marquis de Hohemburg et à Manfred, que des conspirations : le premier, découragé par les embarras de sa situation, prit enfin le parti de renoncer à la régence du royaume, et il se joignit à tous les barons restés fidèles, pour solliciter Manfred de s'en charger.

Manfred manifestait une extrême répugnance à prendre le commandement, dans un moment où il ne pouvait attendre, pour l'autorité royale, que des humiliations : comme il sentit cependant que, dans une circonstance aussi critique, son adresse seule pouvait sauver la monarchie, il accepta la régence, sous la condition que Berthold lui livrerait tous les trésors de Conrad, dont il avait gardé l'administration, et qu'il se rendrait dans la Pouille, pour y rassembler une armée prête à le seconder. Berthold ne remplit point ses engagements; les séditions se multiplièrent : l'armée du pape s'avançait pour entrer dans le royaume, et Manfred prit enfin le parti de marcher lui-même à sa rencontre, et de lui faire ouvrir les portes de toutes les forteresses. Le pape était fort vieux : le peuple, lassé de la dernière administration, voulait un change-

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 507.

ment; c'était à l'expérience à le dégoûter des maîtres qu'il allait se donner : la résistance ne pouvait qu'aggraver les malheurs de la guerre; et le parti le plus sage était en effet celui d'attendre les événements.

Manfred se fit précéder par des ambassadeurs qui dirent au pape, en son nom, qu'il regardait le saint-siége comme le protecteur naturel des pupilles et des faibles; que le dernier roi, en mourant, avait mis expressément son fils sous la protection du pontife; et que si, pour conserver cet héritage à un orphelin, Innocent voulait en prendre possession lui-même, lui, Manfred, n'avait pas dessein de s'opposer à ses vues; que, seulement, il réservait tous les droits de son neveu et les siens, et que, le premier de tous les Apuliens, il s'empresserait de montrer son respect et son dévouement pour l'Église. Il s'avança en effet jusqu'à Cépérano, sur la frontière des deux États; et il conduisait lui-même, par la bride, le cheval du pape, comme il passait le Garigliano (1).

Le pape arrivait, entouré de tous les exilés du royaume, de tous ceux qui, par leurs intrigues, avaient troublé l'administration, depuis le commencement du règne de Frédéric; on voyait près de lui les San-Sévérini, les de Morra, les d'Aquin, Borello d'Anglone, qui tous prenaient à tâche de faire éprouver à Manfred toute leur insolence, toute son humiliation. Les San-Sévérini, à ce qu'assure Spinelli, refusaient de saluer le prince lorsqu'ils le rencontraient : un légat du pontife exigeait de tous les barons le serment de fidélité au saint-siége, comme si le royaume lui était dévolu sans retour; bien plus, il osa demander ce serment à Manfred lui-même, tandis que le pape tentait de dépouiller ce prince d'une partie de ses domaines, à Tarente, dont il donnait l'investiture à Borello d'Anglone, son ennemi.

Ce Borello avait obtenu une grâce de Manfred, peu après la mort de Frédéric; mais il l'avait mise en oubli, pour ne se souvenir que de sa haine contre la maison de Souabe : il disputait avec audace les droits du prince, et cherchait plus encore à lui faire sentir qu'il était devenu son égal, qu'à le dépouiller de ses propriétés. A la tête de quelques soldats, il prit enfin la route d'Alésina, pour se mettre en possession de ce comté, qui dépen-

(1) *Nicolaus de Jamsilla Hist.*, p. 512. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1073.

dait de Manfred. Le prince était alors avec le pape, à Téano : il apprit que Berthold de Hohemburg, le ci-devant régent, s'approchait avec une armée, pour rendre hommage au pape; et il partit avec une suite brillante, pour aller s'aboucher avec lui, avant son arrivée. Il suivit la route de Capoue, la même qu'avait prise Borello; les deux escortes se rencontrèrent : aigries par mille injures précédentes, elles s'insultèrent et se battirent : Borello fut tué, contre la volonté du prince, à ce qu'assurent les partisans de ce dernier; et, en effet, quoique Manfred fût fils de l'empereur, et héritier présomptif du trône, il est peu probable qu'il n'ait pas senti qu'en se défaisant d'un tel ennemi, il se précipitait lui-même dans un danger extrême. Le pape cita Manfred à comparaître devant le tribunal d'un de ses neveux, pour se purger, s'il le pouvait encore, du meurtre dont il était accusé; en même temps il lui refusa un sauf-conduit pour se rendre à ce tribunal : d'autre part, la ville de Capoue fit saisir les bagages du prince, et elle envoya des troupes pour le poursuivre. Manfred s'était enfermé dans Acerra, dont le comte était son proche parent; mais déjà il s'apercevait qu'on l'évitait, comme un homme dont la perte était assurée : le marquis de Hohemburg, qui avait approuvé sa conduite, refusa d'avoir une conférence avec lui, et il articula, contre le fils de son maître, des plaintes que jusqu'alors il n'avait pas même songé à former. Bientôt le marquis Lancia, oncle maternel de Manfred, lui fit dire qu'il n'était pas en sûreté dans Acerra, qu'on ne tarderait pas à l'y assiéger avec des forces supérieures, et que si, comme il en avait été sommé, il se livrait lui-même, le pape le ferait jeter dans une prison, pour le condamner ensuite à l'exil et à la confiscation de ses biens, ou peut-être même à la mort.

Une seule voie de salut restait au prince, c'était de traverser le royaume pour se rendre à Lucéria, dans la Capitanate, de se confier aux Sarrasins qui habitaient cette ville, et de réveiller en eux, s'il en était temps encore, l'affection qu'ils avaient toujours témoignée pour sa famille. Mais Lucéria était commandée par une créature du marquis de Hohemburg, Giovanni Mauro, qui avait déjà fait ses soumissions au pape; et, pour arriver jusqu'à cette ville, il fallait traverser une vaste contrée ennemie.

Manfred fit répandre le bruit qu'il s'acheminait pour se rendre à la cour du pape; et il partit d'Acerra avant minuit, avec une

suite trop nombreuse pour n'être pas remarquée, mais trop faible pour soutenir un long combat. Parmi ceux qui l'accompagnaient, se trouvaient deux frères, Marino et Conrad Capéce, nobles napolitains, dont les terres étaient situées dans les montagnes qu'il devait traverser : ce sont eux qui entreprirent de le conduire. Pour éviter le château de Montfort, où le marquis de Hohemburg avait une garnison, ils furent obligés de s'avancer par d'étroits sentiers, au travers de montagnes escarpées : la lumière de la lune, en les éclairant à demi, rendait les précipices plus effrayants encore pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. L'escorte passa, sans être reconnue, au travers du bourg de Manliano, qui n'est composé, comme plusieurs de ceux du royaume de Naples, que d'une seule rue, longue, étroite et tortueuse, sans aucune issue latérale; en sorte que, lorsque Manfred entendait les bourgeois se demander s'il ne conviendrait pas d'arrêter ce convoi, pour savoir si le prince fugitif ne s'y trouverait point, il voyait la décision de son sort dépendre du caprice de quelques villageois (1). Dans ce moment, quelques-uns des mulets chargés de bagage, qui précédaient les hommes d'armes, tombèrent et arrêtèrent quelque temps tout le convoi, sans que la cause de ce retard fût connue de ceux qui étaient derrière. Cependant les habitants de Manliano se contentèrent de fermer les portes du château attenant au village; et ils ne firent aucun mouvement.

Le prince arriva ensuite avec sa troupe au château d'Atripalda, qui appartenait aux seigneurs Capéce, et où demeuraient les femmes de ces deux gentilshommes. Ces dames, dit Nicolas de Jamsilla, se tinrent pour fort honorées de ce que le fils d'un empereur daignait s'asseoir à leur table et partager leur repas (2) : « cependant, ajoute-t-il, le prince pouvait le faire sans se compro- » mettre; car telle est la prérogative des dames, qu'on peut, sans » s'abaisser, leur rendre les plus grands honneurs, tandis qu'il » ne siérait point de rendre des hommages semblables aux hommes » les plus puissants. » C'est la première fois que nous trouvons dans les historiens contemporains les maximes chevaleresques de la galanterie, qui, peut-être, avaient été admises plus tard en Italie que dans le Nord.

(1) *Nicolai de Jamsilla Histor.*, p. 593.
(2) *Ibid.*, p. 594

Manfred continua sa route par Guardia-de'-Lombardi qui lui appartenait, Bisaccia et Bimio; il s'y trouvait dans ses terres : mais ses vassaux l'avertissaient qu'il était dangereux d'y séjourner longtemps, parce que les villes voisines s'étaient données au pape. Melphi lui ferma ses portes; Ascoli, comme il s'en approchait, se révolta, et massacra un gouverneur qui lui était dévoué; Vénosa le reçut avec respect; mais, peu après, les citoyens lui firent dire qu'on les menaçait de les assiéger s'ils n'entraient pas dans la ligue guelfe, et qu'ils n'étaient pas en force pour résister.

Cependant Giovanni Mauro était parti de Lucéria, pour se rendre auprès du pape; et il avait laissé dans cette ville son lieutenant Marchisio, avec mille soldats sarrasins et trois cents Allemands. Il avait donné l'ordre de tenir les portes de la ville constamment fermées, et de n'y admettre absolument personne. Pour se rendre de Vénosa à Lucéria, le prince devait passer entre Ascoli et Foggia, villes non-seulement ennemies, mais dans chacune desquelles des troupes du pape étaient déjà arrivées pour le combattre. Il crut nécessaire, dans cette dernière partie de sa route, de se séparer de son escorte, qu'il envoya vers Spinazzola, tandis qu'avec le maître des chasses de son père et deux écuyers, il entreprit, pendant la nuit du 1er novembre, de traverser les plaines de la Capitanate. Comme il sortait de la ville, cependant, quelques-uns de ses amis qui le reconnurent, le suivirent, et il n'osa pas les renvoyer. Une pluie violente les assaillit et redoubla les ténèbres, lorsqu'ils s'étaient déjà écartés de tous les chemins. Ils continuèrent cependant leur course dans la direction de Lucéria, d'après l'indication du maître des chasses; et ils arrivèrent à une vénerie royale, déserte depuis la mort de Frédéric, où ils prirent quelque repos (1). Ils séchèrent leurs corps baignés par la pluie autour d'un grand feu, d'un feu royal, comme l'appelait gaiement le prince (2); et c'était en effet la seule chose royale qui lui fût restée dans sa

(1) Manfred traversait alors cette plaine à perte de vue, absolument déserte, et réservée aujourd'hui au pâturage des moutons voyageurs, qu'on nomme le *Tavoliere di Puglia*. Vénosa et Lucéria sont toutes deux bâties sur des éminences et hors de ses limites; mais à moitié chemin entre ces deux villes, au milieu du désert, on remarque encore, et l'on voit même sur les cartes de Zannoni, un refuge nommé *palazzo d'Ascoli*, où le noble voyageur se reposa sans doute dans cette nuit critique, bien sûr de n'y pas rencontrer un seul être humain.

(2) *Nicolai de Jamsilla Histor.*, p. 520.

situation. Un peu avant le point du jour ils se remirent en route; et comme ils approchaient de Lucéria, Manfred laissa en arrière les amis qui s'étaient joints à lui (1), et, ne gardant que les trois écuyers qu'il avait choisis, il s'avança jusque devant les portes.

Un grand nombre de Sarrasins étaient rassemblés sur les remparts et sur la galerie pratiquée au-dessus de la porte. « Voici votre » seigneur et votre prince, leur cria en arabe un des compagnons » de Manfred; il vient, selon vos désirs, se mettre entre vos mains; » il se confie en votre loyauté : ouvrez-lui vos portes! » A ces mots, le cœur de tous les Sarrasins fut saisi d'un transport d'enthousiasme. Ils comprirent, en même temps, que c'était contre le fils de leur roi que leurs portes étaient fermées, et que Marchisio était son ennemi. « Qu'il entre! qu'il entre! s'écrièrent-ils, avant » que le gouverneur sache sa venue; qu'il entre! et nous répondons » de lui. »

Marchisio s'était fait apporter au palais les clefs de toutes les portes; au-dessous de celle où était Manfred, un étroit ruisseau laissait aux eaux un passage. Un Sarrasin indiqua cette ouverture; et Manfred, s'élançant de son cheval, se coucha par terre pour entrer dans le canal encore humide. « Jamais, jamais nous ne souf- » frirons, s'écrièrent tous les autres, que notre prince entre dans » sa ville d'une manière aussi honteuse. » Frappant tous ensemble contre les portes, ils les enfoncèrent; ils soulevèrent Manfred dans leurs bras, et le portèrent en triomphe vers le palais.

Marchisio, qui entendit ce tumulte, sortit avec sa garde, et il s'avançait contre le prince dans l'intention de le combattre; alors de tout le peuple un seul cri s'éleva : « A bas de vos chevaux; » prosternez-vous aux pieds de votre prince, du fils de votre em- » pereur! » Marchisio, troublé, se jeta en effet à terre; ses gardes suivirent son exemple, et ployant un genou, tous ensemble renouvelèrent leur serment de fidélité.

Ainsi Manfred se releva du ruisseau fangeux pour monter sur le trône; car la révolution tout entière était renfermée dans cet événement. Lucéria était une ville si forte, et si à l'abri des mouvements populaires, que les derniers souverains l'avaient choisie pour

(1) Il paraît que Nicolas de Jamsilla était un de ces amis; c'est ce qui fait qu'il a jeté tant d'intérêt sur tout ce récit.

y déposer leurs archives et leurs trésors. Le prince y trouva en effet la chambre fiscale, comme on l'appelait, de Frédéric, celle de Conrad, celle du marquis de Hohemburg, et celle de Giovanni Mauro; en sorte qu'avec l'argent dont il se mit en possession, il fut en état de solder immédiatement des troupes. La haine commune des peuples avait confondu les Allemands avec les Arabes; les uns et les autres étaient regardés également par les Italiens comme une soldatesque étrangère et demi-barbare, armée en faveur d'une autorité oppressive : les uns et les autres, après la mort de Conrad, avaient été chassés des villes où ils étaient en garnison; et la persécution les avait réunis. Manfred trouva au milieu des Sarrasins de Lucéria un grand nombre de soldats allemands; en peu de jours il en réunit un plus grand nombre encore; et bientôt avec ces deux nations il forma une armée capable de tenir tête au pape, et de faire repentir le marquis de Hohemburg de l'avoir abandonné.

Ce marquis s'était avancé avec une armée guelfe jusqu'à Foggia, où il avait été précédé par son frère Oddo. D'autre part, le légat Guillaume, cardinal de Saint-Eustache, neveu du pape, avec une armée bien plus forte, s'était avancé jusqu'à Troja. Ils y apprirent avec étonnement que le prince qui naguère ne leur paraissait qu'un fugitif, envoyait à ces deux villes, comme à toutes celles du voisinage, l'ordre de lui payer les tributs accoutumés. Le respect du marquis Berthold renaissait avec la puissance du prince : il lui envoya un présent d'habillements, dont Manfred avait grand besoin; car il était arrivé à Lucéria revêtu seulement de ses armes : Berthold en même temps voulut renouer des négociations avec le prince; et, dans ce but, il se rendit à Troja, auprès du légat. Mais tandis que Manfred prêtait l'oreille à ces négociations insidieuses, il ne cessait d'avoir les yeux sur le marquis Oddo, qui était resté à Foggia; et, celui-ci s'étant aventuré pour fourrager dans le territoire de Lucéria, il l'attaqua avec impétuosité, le mit en déroute et le força de fuir jusqu'à Canosa. Il marcha ensuite contre Foggia; et, attaquant cette ville d'un côté avec la cavalerie qui avait poursuivi le marquis, tandis que son infanterie, arrivée de Lucéria, l'attaquait de l'autre, il s'en rendit maître après un combat de deux heures. Dès que ces nouvelles furent portées au cardinal-neveu, à Troja, son armée, effrayée de cette déroute, et frappée d'une ter-

reur panique, abandonna la province, et se dissipa presque entièrement dans sa fuite. Les deux généraux guelfes, avec leurs troupes découragées, se replièrent vers Naples; et, en arrivant dans cette ville, ils apprirent que le pape Innocent IV venait d'y mourir (1).

La mort de ce pontife ambitieux et intrépide fut, pour le parti guelfe des Deux-Siciles, un échec plus terrible que la défaite de ses généraux. Les cardinaux rassemblés à Naples, en lui donnant pour successeur Alexandre IV, un des comtes de Signa, parent d'Innocent III et de Grégoire IX, ne surent point mettre à la tête de leur parti un homme aussi hardi, aussi habile, ou peut-être aussi violent que l'avait été le dernier pape [1255]. Les amis de Manfred prirent les armes, soit en Calabre, soit en Sicile : lui-même il pressait les rebelles de l'Apulie et de la Terre de Labour; et, quoique ses armées fussent toujours fort inférieures en nombre à celles du pape et de ses légats, il compensait cette infériorité par de rares talents militaires : il déployait en même temps des vertus chevaleresques, et une aimable galanterie, qui lui gagnaient le cœur de tous ses sujets. Deux fois, trop confiant dans la parole des gens d'église, il accorda aux légats du pape des capitulations qu'ils violèrent; mais deux fois aussi il les punit, par des victoires, de leur mauvaise foi. La Terre de Labour fut la dernière province qu'il leur enleva; Naples et Capoue lui ouvrirent volontairement leurs portes; et, dans les deux ans qui suivirent la mort d'Innocent IV, Manfred recouvra en entier le royaume que ce pontife lui avait enlevé.

Innocent IV avait régné onze ans et cinq mois; et, si la gloire d'un pape peut se mesurer, comme celle d'un conquérant, par l'humiliation et les souffrances de ses ennemis, aucun des successeurs de saint Pierre n'eut jamais un règne plus glorieux. Dans le concile de Lyon, Innocent porta une sentence de condamnation contre un puissant monarque; il le déposa du trône; il arma contre lui ses sujets et ses alliés; il le vit mourir, lui et ses enfants, après des défaites humiliantes, et il sembla étendre contre eux sa vengeance jusque dans le tombeau, où il les poursuivit par ses excommunications : il parcourut en triomphe l'Italie, qu'il semblait avoir reconquise sur l'empereur; il s'empara de tout le

(1) Le 7 décembre 1254.

royaume de Naples ; et, par là, il éleva l'État de l'Église au plus haut degré de puissance où il soit jamais parvenu ; enfin, il mourut dans le moment où sa mort même était pour lui un bonheur nouveau, avant que la nouvelle de la défaite de ses armées pût parvenir jusqu'à lui. Mais si l'on se souvient qu'Innocent avait été l'ami de Frédéric ; qu'aucune offense n'avait justifié la haine impitoyable avec laquelle il persécuta ce monarque et ses fils ; qu'appelé à être le père de tous les chrétiens et le défenseur de tous les orphelins, il repoussa les supplications de Conrad mourant et de Manfred, qui confiaient à sa clémence le sort d'un malheureux enfant ; qu'enfin, le premier, il eut la funeste pensée d'appeler les Français dans le royaume de Naples, où leurs guerres firent verser, pendant trois siècles, le sang le plus pur de la France et de l'Italie, on ne pourra se rappeler sa mémoire qu'avec exécration.

Malgré la puissance d'Innocent IV, les Romains seuls dans toute l'Italie, et presque dans toute l'Europe, ne se soumirent pas à son autorité, et ne consentirent jamais à faire plier les libertés de la république devant les prérogatives du pontife. Nous n'avons aucun historien de Rome antérieur au quatorzième siècle, aucun historien qui, retraçant des temps plus anciens, ait vu, dans Rome, autre chose que la cour des papes ; en sorte que l'indépendance de cette république ne se montre que de loin en loin, comme par éclairs, dans l'histoire des autres pays : encore le peu que nous en connaissons est-il propre à nous la faire considérer comme une oligarchie turbulente qui ne mérite pas d'intérêt. L'un des nobles, avec le titre de sénateur, était chargé de maintenir la justice dans la ville ; le pape Grégoire IX avait seulement obtenu que tous les clercs et ecclésiastiques familiers de sa cour ou des cardinaux, et tous les étrangers que les pèlerinages attiraient aux pieds de saint Pierre, ne fussent point soumis à cette juridiction (1). L'indépendance de sa personne et de ses prêtres était tout ce que le pape osait prétendre dans Rome. Au reste, il avait raison de redouter la juridiction du sénateur, qui, attaquant ses ennemis, assiégeant leurs maisons et démolissant leurs tours, à la tête de ses clients, avait bien plutôt l'air d'un chef de factieux que d'un juge.

(1) *Raynaldus, ad annum* 1235, §§ 1, 3, 4. — *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma*, P. I, p. 95-97.

Parmi les nobles romains, quelques-uns avaient fortifié leurs demeures; d'autres, en plus grand nombre, s'étaient emparés des monuments inébranlables des temps les plus glorieux de Rome. Les tombeaux ou les arcs de triomphe formaient pour eux autant de forteresses, d'où ils bravaient l'autorité des pontifes, la puissance du sénateur et la furie de la populace. L'habitude des guerres privées ressemble si fort à celle du brigandage, que le passage est rapide et fréquent de l'une à l'autre. Les gentilshommes, pendant la nuit, sortaient quelquefois en armes de leurs forteresses, pour piller les magasins des marchands; ils faisaient des prisonniers dans les rues, et les forçaient à se racheter par de grosses rançons : au sein d'une ville ils se croyaient en guerre avec toute la société, avec toute la ville qu'ils habitaient. Ces abus devinrent intolérables pendant le séjour d'Innocent à Lyon : le peuple, pour y mettre un terme, résolut de ne plus confier le pouvoir judiciaire à un de ses concitoyens; mais d'appeler quelque étranger dont la réputation d'intégrité fût bien établie, et de lui confier une autorité sans limites, en exigeant de lui qu'à tout prix il rétablît l'ordre et la tranquillité dans Rome.

Brancaléone d'Andalo, Bolonais, et comte de Casalecchio, fut celui sur qui le peuple de Rome jeta les yeux, pour lui confier cette autorité dictatoriale : mais Brancaléone, qui connaissait l'inconstance des Romains, et que l'extrême sévérité de son caractère portait à ne ménager aucun coupable, ne voulut accepter l'emploi qu'on lui offrait qu'autant qu'il lui serait assuré pour trois ans, et que trente jeunes gens des premières familles de Rome seraient envoyés en otages à Bologne, pour répondre de sa personne. A ces conditions, il entra en effet en fonctions au commencement de l'année 1253.

L'administration de Brancaléone fut juste, mais elle fut caractérisée par une effrayante sévérité. Le sénateur ne fit grâce à aucun gentilhomme, pour aucun attentat contre la paix publique : dès qu'il rencontrait quelque résistance, il se faisait un devoir de la soumettre, il marchait avec tout le peuple contre la tour ou la forteresse dans laquelle le coupable s'était réfugié; il en formait le siége, et ne se retirait point qu'il ne s'en fût rendu maître et ne l'eût rasée. Plusieurs gentilshommes, condamnés par lui, furent pendus aux fenêtres de leur propre palais; et la tran-

quillité ne fut rétablie dans Rome qu'au prix du sang le plus illustre de cette capitale.

Brancaléone voulut aussi ramener les campagnes romaines à leur ancienne dépendance, il envoya dans ce but des ambassadeurs à Terracine, pour demander que cette petite ville jurât d'obéir à ses ordres, et de s'associer au parlement, à l'armée et aux jeux des Romains. Innocent IV expédia d'Assise, où il siégeait alors, une bulle au sénateur, pour lui remontrer que les habitants de Terracine étaient vassaux immédiats du saint-siége, en sorte qu'ils n'étaient tenus à aucun service envers la ville de Rome : il lui recommanda de retirer ses ordres par respect pour la chaire de saint Pierre, et il avertit en même temps qu'il soutiendrait les habitants de Terracine avec toutes ses forces si le sénateur continuait à les molester (1).

Brancaléone songea pour lors à ramener le pontife lui-même à ce qu'il croyait son devoir; et le récit de Matthieu Paris fait singulièrement ressortir l'indépendance des Romains et de leur magistrat à l'égard d'Innocent IV. « Dans le même temps, dit-il, » comme le pape avait séjourné quelques mois à Assise, on lui signifia, par une ambassade solennelle, de la part des Romains » et du sénateur Brancaléone, l'ordre de rentrer sans retard dans » la ville dont il était pasteur et souverain pontife. Les Romains » ajoutèrent qu'ils s'étonnaient de le voir errant çà et là comme » un vagabond ou un proscrit, abandonnant Rome, son siége » pontifical, et le troupeau dont il devait cependant rendre un » compte sévère au souverain juge, pour courir après de l'argent. Le sénateur et les citoyens romains signifièrent aussi au » peuple d'Assise la défense de recevoir davantage un pontife » qui prenait son nom du siége de Rome, et non de Lyon, de » Pérouse, ou d'Anagni (lieux où le pape avait longtemps résidé). Ils exigeaient que la ville d'Assise le renvoyât si elle ne » voulait voir son territoire désolé pour jamais. Innocent comprit alors que s'il ne rentrait à Rome, la ville d'Assise serait » détruite par les Romains irrités, comme l'avaient été Ostie, » Porto, Tusculum, Alba, la Sabine, et dernièrement encore Ti-

(1) *Contarini Historia Terracinensis*, p. 65 et 67 ; et *Bulla Innocent IV*, *apud Vitale Storia diplomatica de' Senat. di Roma*, T. I, p. 114.

» voli. Il rentra donc à Rome, moins de gré que de force, et tout » tremblant. Cependant, d'après les ordres du sénateur, il y fut » reçu honorablement (1). »

Ce retour d'Innocent à Rome fut antérieur à son expédition contre Manfred et le royaume de Naples : bientôt après, la mort du pontife laissa Brancaléone maître presque absolu de Rome; et son administration, qui se prolongea deux ans encore, fut toujours également sévère et vigoureuse. Pendant longtemps les Romains parurent jouir de ce que les chefs de leur noblesse, lorsqu'ils troublaient l'ordre public, étaient traités avec non moins de rigueur que les derniers des criminels; mais cette sévérité extrême leur devint enfin plus à charge que l'anarchie elle-même : une sédition fut excitée contre Brancaléone par la famille illustre des Annibaldeschi; le sénateur fut enlevé du Capitole, et jeté dans les prisons : ceux qui avaient des plaintes à former contre lui furent invités à les produire, et l'on pouvait s'attendre que la procédure intentée par devant son successeur Emmanuel des Maggi de Brescia serait suivie d'une peine capitale.

Cependant Brancaléone, dès les premiers indices de la sédition dont il était menacé, avait renvoyé sa femme dans sa patrie, pour qu'elle obtînt du sénat de Bologne qu'il fît garder plus soigneusement les otages livrés par les Romains, et qu'il envoyât une députation à Rome pour obtenir sa mise en liberté. En vain le nouveau pape Alexandre IV représenta aux Bolonais que le magistrat qu'ils redemandaient était suspect d'être dévoué à Manfred, le fils et le successeur de leur ennemi Frédéric; en vain il le dépeignit comme un Gibelin passionné, que des Guelfes aussi zélés qu'eux ne devaient pas protéger; en vain, recourant à des voies plus rigoureuses, il les menaça de l'interdit s'ils ne relâchaient pas les otages qu'ils avaient sous leur garde (2) : les Bolonais continuèrent à prendre la défense de leur illustre concitoyen avec une constance inébranlable, et les Romains se virent enfin forcés de le relâcher. Brancaléone, parvenu à Florence, signa une renonciation aux droits de sa charge, qui nous a été conservée (3). Il

(1) *Matth. Paris hist. Angliæ*, 1254, p. 757.
(2) *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1096.
(3) *Vitali Storia Diplomatica de' Senatori di Roma*, T. I, p. 117.

semble qu'après le danger qu'il avait couru, la renonciation de Brancaléone devait être sincère et sans retour : cependant, lorsque, deux ans plus tard, des députés du peuple romain vinrent l'inviter à reprendre possession d'une charge que le peuple se repentait de lui avoir ôtée, Brancaléone revint, et rétablit de nouveau dans la ville et la sûreté et le gouvernement populaire; mais, quelque désir de vengeance se mêlant peut-être à la sévérité habituelle de son caractère, il envoya au supplice quelques-uns des Annibaldeschi, et chassa les autres de la ville. Frappé d'anathème par Alexandre IV, il força, pour s'en venger, ce pontife et toute sa cour à sortir de Rome, et il attaqua ensuite Anagni, patrie d'Alexandre, qu'il soumit à la république romaine. Ce fut pendant cette seconde administration que, pour forcer les nobles à respecter le peuple, il détruisit cent quarante de leurs tours ou de leurs forteresses. Le pontife lui-même fut contraint de reconnaître son pouvoir et de se réconcilier avec lui. La république romaine paraissait avoir assuré de nouveau son indépendance, lorsque Brancaléone, frappé de maladie, mourut regretté de tout le peuple : sa tête fut placée dans un vase précieux au haut d'une colonne de marbre; et, par respect pour sa mémoire, sa charge fut confiée à l'un de ses parents (1).

Après avoir vu quelles révolutions la mort de Frédéric avait produites dans le midi de l'Italie, il convient d'examiner aussi quelles furent ses conséquences dans d'autres provinces de la même contrée, puisqu'il n'y en eut aucune sur le sort de laquelle cet événement n'eût une influence immédiate.

[1250] Le dernier acte de l'administration de Frédéric en Toscane avait été de chasser les Guelfes de Florence et de donner un pouvoir absolu sur cette ville aux gentilshommes gibelins : la première conséquence de la mort de Frédéric fut le rappel des Guelfes et l'établissement d'une administration qui laissa aux ordres inférieurs de la nation une plus haute influence. « Dans ce » temps-là, dit Villani (2), les citoyens de Florence vivaient dans » la sobriété; leurs viandes étaient communes, leurs dépenses

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1258, § 5, T. XIV, p. 37. — *Sigonius, de Regno,* L. XIX, p. 1037. — *Vitali Storia Diplom. de Senat.*, p. 190.

(2) *Giov. Villani storie Fior.*, L. VI, c. 70, p. 202.

» petites : plusieurs de leurs coutumes nous paraîtraient rudes et
» sauvages; eux et leurs femmes n'étaient vêtus que des étoffes les
» plus grossières; plusieurs même portaient des peaux sans dou-
» blure pour habits, des bonnets à leurs têtes, des sabots à leurs
» pieds. Les plus grandes dames croyaient être parées avec une
» robe étroite d'un gros drap écarlate, retenue par une ceinture
» de métal antique, et un manteau de fourrure, dont le capuchon
» leur couvrait la tête; tandis que les femmes du peuple portaient
» un habit de même forme, mais de gros vert de Cambrai. La dot
» la plus commune pour les filles était de cent livres (1); ceux qui
» donnaient beaucoup allaient jusqu'à deux, ou tout au plus jus-
» qu'à trois cents, et cette dernière somme était réputée une très-
» grande dot. La plupart des filles ne se mariaient qu'après avoir
» passé l'âge de vingt ans. Avec ces manières et ces coutumes
» grossières, les Florentins avaient une âme loyale; ils étaient
» fidèles les uns aux autres, et ils voulaient voir observer la même
» fidélité dans les affaires de leur patrie. Malgré leur vie rustique
» et pauvre, ils faisaient des choses plus vertueuses, ils contri-
» buaient plus à l'honneur de leur maison et de leur patrie que
» nous ne le faisons aujourd'hui que nous vivons avec plus de
» mollesse (2). »

Un peuple qui sait vivre par choix avec cette sobriété glorieuse, qui en même temps est enrichi par un commerce florissant, et qui trouve à sa portée tous les biens qui rendent la vie plus douce, ne reste pas longtemps asservi. Le nouveau gouvernement qu'avaient établi les Gibelins avec l'appui de Frédéric était absolument aristocratique; et comme dans les familles nobles l'on voyait la même simplicité de mœurs et la même énergie que dans le peuple, la force de ces familles n'était pas dans les lois seulement, elle était aussi dans les armes. Tous les frères se mariaient : tous avaient de nombreux enfants, accoutumés à l'art de la guerre; et l'on parle de quelques familles qui comptaient jusqu'à trois cents individus. Celle des Uberti était à Florence la plus puissante, et peut-être aussi la plus orgueilleuse; c'était elle qui avait fait la révolution, elle qui correspondait avec l'empereur, et elle encore

(1) La livre valait alors à Florence onze liv. huit s. tournois.
(2) Giovanni Villani doit être né vers l'an 1280; il fut prieur de la liberté en 1317.

qui possédait dans la ville les palais les mieux fortifiés. Souvent, dit-on, les nobles, dans l'insolence du pouvoir, vexèrent les plébéiens par des extorsions, des actes de violence ou des injures. Le 20 octobre 1250, avant même la mort de Frédéric, tous les plus riches bourgeois de Florence s'excitèrent à prendre les armes, et se rassemblèrent sur la place de Santa-Croce, devant une église, où l'on vit alors, pour la première fois, se former l'état populaire de Florence, où sont les tombeaux des grands hommes florentins, et où la république des morts est assemblée encore aujourd'hui. De là, traversant la ville, ils s'avancèrent vers la maison des Anchioni à San-Lorenzo, où logeait le podestat, et ils le forcèrent de résigner sa charge. Alors ils se partagèrent, selon les quartiers qu'ils habitaient, en vingt compagnies, à chacune desquelles ils donnèrent un chef et un étendard; ils nommèrent un nouveau juge pour remplacer le podestat : ce fut Ubert de Lucques, auquel ils donnèrent le titre de capitaine du peuple; enfin ils formèrent son conseil de douze Anziani, dont deux furent choisis dans chaque quartier de la ville : ce conseil prit le titre de seigneurie, et dut être renouvelé tous les deux mois. Telle fut la constitution que les Florentins se donnèrent au milieu du tumulte d'une sédition; elle suffit pour les rendre capables des actions les plus nobles pendant les dix ans qu'elle se maintint (1).

L'organisation de la force militaire fut pour les Florentins, au moment où ils fondaient leur nouvelle constitution, la première de leurs pensées, comme elle devait l'être. Ils n'avaient point à craindre d'être asservis par leur armée, car l'armée c'était la nation; mais ils voulurent qu'elle fût toujours prête, toujours disciplinée, pour défendre et la patrie et la liberté. Tous les citoyens de la ville furent inscrits dans l'une des vingt compagnies de milice; toute la campagne fut répartie en quatre-vingt-seize compagnies auxiliaires : les soldats nommèrent leurs officiers; tous furent soumis au capitaine du peuple; tous, à la première alarme, furent tenus de se rendre sur la place d'armes; et la première pensée du peuple, en recouvrant ses droits, fut de choisir les devises et les couleurs de ses gonfalons.

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 39, p. 181. — *Ricordano Malespini*, c. 141, p. 971. — *Machiavelli Istor. Fior.*, L. II, p. 90. — *Leonardo Aretino*, L. II. trad. Acciaiuoli, p. 5.

Un autre règlement, non moins nécessaire pour assurer le pouvoir du peuple contre les entreprises des nobles, ce fut celui en vertu duquel on détruisit les forteresses qui permettaient aux gentilshommes de se mettre au-dessus des lois. La première ordonnance, portée au nom du peuple, leur enjoignit d'abaisser leurs tours jusqu'à la hauteur de cinquante brasses. Les matériaux que fournit la démolition de tant de fortifications privées furent employés à la défense commune; on en bâtit les murailles de la ville dans le quartier au midi de l'Arno. En même temps on fonda le palais du podestat, forteresse massive et imposante qui sert aujourd'hui de prison. C'est là qu'on établit les membres du gouvernement, qui jusqu'alors avaient habité des maisons privées, et qui ne s'étaient réunis que dans les églises.

Ainsi la révolution fut commencée à Florence, du vivant même de Frédéric; mais lorsque, peu de mois après, le 7 de janvier 1251, on reçut dans cette ville la nouvelle de sa mort, le peuple mit la dernière main à l'œuvre de sa liberté [1251] (1) : il rappela tous les Guelfes qui avaient été exilés; il força les nobles des deux partis à signer entre eux un traité de paix, et il joignit au capitaine du peuple un nouveau podestat qu'il choisit à Milan dans une famille guelfe.

Le gouvernement populaire ne se fut pas plus tôt établi dans Florence que les citoyens de cette ville, animés par le sentiment de leurs forces nouvelles, cherchèrent à entraîner la Toscane entière dans leur parti. La seule ville de Lucques s'était déclarée comme eux pour les Guelfes : mais Pistoia, Pise, Sienne, Volterra, et presque tous les gentilshommes, suivaient le parti contraire. Les Florentins ravagèrent d'abord le territoire de Pistoia; ils s'avancèrent ensuite sur celui de Pise, et ils attaquèrent cette république, qu'on réputait leur égale. Mais les Pisans étaient déjà en guerre avec les villes de Lucques et de Gênes; de plus, ils avaient divisé leurs forces pour envoyer des vaisseaux à Conrad, lorsque ce roi avait passé d'Allemagne en Italie : un échec considérable, que le manque de discipline leur attira, la seconde année de la guerre, les affaiblit davantage encore [1252]. Pendant que les Florentins étaient occupés au siége de Tizzana, château des

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 42, p. 184.

Pistoïois, les Pisans avaient attaqué l'armée lucquoise à Montopoli, et lui avaient enlevé un grand nombre de prisonniers; mais comme ils revenaient en désordre après leur victoire, croyant n'être plus exposés à aucune attaque, ils furent poursuivis par les Florentins, qui les atteignirent près de Pontadéra, et les mirent en déroute avant qu'ils fussent prêts à combattre (1). Les prisonniers lucquois profitèrent du désordre pour se mettre en liberté et lier leurs vainqueurs des mêmes cordes dont on les avait garrottés. Trois mille prisonniers, parmi lesquels était le podestat lui-même, tombèrent aux mains des Guelfes par cette victoire. Peu après, la même armée florentine traversa tout le territoire de Sienne, pour aller ravitailler le château de Mont-Alcino, qui, quoique situé sur la route de Sienne à Rome, s'était mis sous la protection des Florentins. Les Siennois furent battus sous les murs de ce château; et l'armée, après avoir parcouru le territoire de tous ses ennemis, rentra en triomphe à Florence.

Ce fut en partie en commémoration de ces succès que la république prit la détermination de battre une monnaie d'or, le florin, appelé depuis sequin, qu'elle fixa au titre le plus pur, de vingt-quatre carats, et au poids de trois deniers ou un huitième d'once (2). Au milieu des révolutions monétaires de tous les pays voisins, et tandis que la mauvaise foi des gouvernements altérait le numéraire d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le florin ou sequin de Florence est toujours resté le même; il est du même poids, du même titre; il porte la même empreinte que celui qui fut battu en 1252. La livre de compte, il est vrai, qui n'est qu'une monnaie idéale, n'est point toujours restée dans les mêmes rapports avec le florin : elle était de même valeur dans l'origine; mais le cours du change, qui était libre et variable, a constamment augmenté le prix de l'espèce d'or. A la chute de la république, le florin valait sept livres florentines; aujourd'hui il vaut treize livres six sous huit deniers. Sa valeur, toujours la même,

(1) *Scipione Ammirato istor. Fiorent.*, L. II, p. 96. A — *Marangoni Chroniche di Pisa*, p. 510. — *Flaminio del Borgo*, diss. V, p. 287, § 6. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 40, p. 190 — *Janotto Manetti hist. Pistorii*, T. XIX. *Rer. Ital.*, p. 1008.

(2) *Giov. Villani*, L. VI, c. 53, p. 191

répond à onze francs quarante centimes, monnaie de France (1).

[1253] L'année 1253 fut signalée pour les Florentins par la soumission de Pistoia. Les campagnes de cette dernière république avaient été ruinées par de fréquents ravages; plusieurs de ses châteaux avaient été forcés de se rendre : les Pistoïois, épuisés, consentirent enfin à rappeler tous les Guelfes qu'ils avaient exilés, à leur donner la principale part dans l'administration de leur patrie, et, en même temps, ils permirent aux Florentins de bâtir une forteresse attenante à la porte Romaine de leur ville, et d'y maintenir constamment une garnison. La république florentine n'avait point exigé cette dernière condition pour faire de Pistoia une ville sujette; son ambition n'allait point encore jusqu'à lui enlever la liberté de se gouverner elle-même : mais Florence voulait que jamais Pistoia ne pût s'écarter de son alliance, que jamais dans cette ville on ne pût servir contre les Guelfes, que les Florentins avaient protégés (2).

[1254] L'année suivante, que les Florentins appelèrent l'année des victoires, fut plus brillante encore. Sous la conduite de Guiscard de Piétra Santa, milanais, leur podestat, ils vinrent mettre le siége devant Monte Reggioni, château fort des Siennois, qui fait la principale défense de leur territoire : ils en pressèrent l'attaque avec tant de vigueur, que les Siennois, effrayés, consentirent à la paix, sous des conditions désavantageuses, et qu'ils renoncèrent à leur alliance avec les Gibelins, sans altérer cependant la forme intérieure de leur gouvernement (3). Ainsi qu'aux beaux jours d'Athènes et de Rome, les hommes distingués dans la carrière des lettres et dans celle des emplois civils, combattaient aussi à l'armée, et leur nom se trouve mêlé aux opérations militaires. Brunetto Latini, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Italie, l'auteur du livre appelé *le Trésor*, où toutes les connaissances du siècle sont renfermées, enfin le maître chéri du Dante, Brunetto Latini servait dans l'armée qui avait combattu devant Sienne, et

(1) *Storia delle monete della republica Fiorentina, di Ignazio Orsini.* Firenze, 1760, 1 vol. in-4°, fig

(2) *Giov. Villani,* L. VI, c. 55, p. 193. — *Janotio Manetti, hist. Pistorii,* p. 1008.

(3) *Orlando Malavolti storia di Siena*, P. I, L. V, p. 65. *Giov. Villani,* L. VI, c. 193. — *Scipione Ammirato,* L. II, p. 57.

ce fut lui qui dressa et signa, en qualité de notaire, le traité de paix entre les deux républiques.

Après avoir forcé à la soumission les châteaux de plusieurs seigneurs gibelins dans le voisinage de Sienne, l'armée florentine entra sur le territoire de Volterra, pour le ravager. Volterra, l'une des plus antiques cités des Étrusques, est bâtie sur un mont élevé, et ceinte de plusieurs côtés par des précipices; des murailles formées d'énormes quartiers de rocher qu'aucun ciment ne lie, murailles qui sont l'ouvrage d'un temps antérieur à la grandeur de Rome, servent encore aujourd'hui à cette ville de fortifications. Les Florentins n'avaient aucune espérance de soumettre une cité si forte; mais ses habitants sortirent imprudemment de leurs murs pour combattre : malgré l'avantage du terrain, ils furent mis en déroute; et les Florentins poursuivirent les fuyards avec tant d'impétuosité qu'ils entrèrent avec eux dans la ville. Bientôt l'évêque, à la tête du clergé portant des croix, les femmes les cheveux épars, vinrent se jeter aux pieds des vainqueurs pour leur demander grâce. Ils l'obtinrent; pas une goutte de sang ne fut répandue, pas une maison ne fut pillée; mais le gouvernement fut réformé pour l'avantage du parti guelfe; la liberté fut maintenue, et les chefs seulement des Gibelins furent contraints à s'éloigner (1).

La même armée passa ensuite sur le territoire de Pise, et elle occasionna, dans cette ville, un si grand effroi, que les Pisans demandèrent la paix, et consentirent à la signer sous des conditions très-désavantageuses, qu'à la vérité ils n'observèrent pas longtemps. Après tant de succès, l'armée victorieuse rentra en triomphe dans Florence, au mois de septembre 1254, accueillie avec des transports de joie par tous les habitants de la ville, qui s'avancèrent hors des portes, au-devant d'elle, pour honorer son retour.

La ville d'Arezzo était restée étrangère aux guerres de la Toscane : les Guelfes et les Gibelins avaient une part égale à son gouvernement; et, comme ils maintenaient la paix dans la ville, ils l'avaient aussi assurée au dehors par des traités avec leurs voisins, entre autres avec Florence. En 1255, les Florentins envoyèrent cinq cents chevaux, sous la conduite du comte Guido Guerra,

(1) *Gior. Villani*, l. VI, c. 58, p. 195. — *Leonardo Aretino*, L. II

gentilhomme guelfe indépendant, aux habitants d'Orviéto, pour les secourir contre ceux de Viterbo. Ce corps de cavalerie traversa le territoire d'Arezzo; et quand il fut proche de cette dernière ville, les Guelfes d'Arezzo demandèrent au comte Guido de les aider à chasser les Gibelins; et, en récompense de cette assistance qu'ils reçurent de lui, contre la foi des traités, ils le mirent en possession de leur forteresse. C'est ainsi, à peu près, que la citadelle de Thèbes avait été occupée par un général spartiate (1); mais le sénat de Lacédémone condamna son général, et garda sa conquête : les Florentins, au contraire, prirent tous les armes, et se rendirent devant Arezzo, pour y rétablir les Gibelins. C'étaient des ennemis, il est vrai, mais des ennemis avec lesquels ils avaient fait la paix; et, comme le comte Guido se mettait en devoir de défendre sa conquête, et que les Guelfes, qui l'avaient employé, ne savaient comment le renvoyer sans récompense, les Florentins prêtèrent aux habitants d'Arezzo douze mille florins, qui jamais ne leur furent rendus (2), pour qu'avec cet argent ils pussent renvoyer le comte Guido, rentrer en possession de leur forteresse, affermir leur liberté, et rétablir la paix dans leurs murs (3).

(1) Phœbidas fut celui qui se saisit de la Cadmée, avec l'aide de la faction aristocratique; il fut déposé et condamné à dix mille drachmes d'amende. *Plutarch.*, *in Pelopid.*

(2) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 62, p. 196. — *Leonardo Aretino*, L. II.

(3) Après que les Florentins eurent engagé le comte Guido à sortir d'Arezzo, les Arétins choisirent pour leur podestat Tegghiaio Aldobrandi des Adimari, l'un des citoyens les plus vertueux de Florence. C'est un des héros que le Dante recherche, et qu'il rencontre dans l'enfer, ch. 16, v. 41, dans le cercle où était puni un seul vice mêlé à tant de vertus. Tegghiaio, exposé à une pluie de feu, foule sans s'arrêter une arène brûlante, avec le comte Guido Guerra et Jacques Rusticucci. Mais, quoiqu'ils eussent mérité la colère du ciel, ils imprimaient encore un profond respect à la terre. Virgile, en les voyant s'avancer, dit au Dante : « C'est à de telles » gens qu'il faut montrer du respect, et si les feux qui frappent cette plage pou» vaient le permettre, je dirais que, pour les rencontrer, c'est à toi de courir, et » non point à eux. » En effet, dès que le Dante apprend leurs noms, il est sur le point de se jeter dans les flammes pour les embrasser, et il s'écrie : « Je suis né » dans votre pays; toujours j'entendis parler de vos grandes actions; toujours » j'entendis répéter, toujours j'ai gardé dans mon cœur vos honorables noms. »

13 Alle lor grida il mio dottor s'attese
Volse 'l viso ver me, e ora aspetta
Disse, a costor si vuole esser cortese.

Nous avons dit que les Pisans n'avaient pas observé longtemps la paix qu'on les avait forcés de signer; mais, défaits de nouveau devant le Ponte-à-Serchio, par l'armée combinée de Florence et de Lucques, ils furent obligés de se soumettre aux conditions que déjà on leur avait accordées, et de céder encore le château de Mutrone, sur le bord de la mer, près de Piétra-Santa, que les Florentins se réservèrent le droit ou de raser ou de conserver, selon qu'il leur paraîtrait convenable. Ce château, fort éloigné de Florence, devait être d'une garde difficile et dispendieuse; en sorte qu'après une délibération secrète des Anziani, la seigneurie prit la résolution de le faire raser. Mais les Pisans ne prévoyaient point cette détermination : ils craignaient au contraire que les Florentins, si jamais ils obtenaient un établissement sur le bord de la mer, ne s'y étendissent dans la suite, et ne parvinssent enfin à s'y procurer un port. Ils envoyèrent donc un négociateur secret à Florence, pour prévenir cet événement. Parmi les Anziani, siégeait alors Aldobrandino Ottobuoni, citoyen qui jouissait d'un grand crédit, mais que l'on savait vivre dans une fortune fort étroite. Le négociateur

E se non fosse il fuoco, che saetta
La natura del luogo, i' dicerei
Che meglio stesse a te, che a lor fretta.

. . . .

46 S'I' fossi stato dal fuoco coverto,
Gittato mi sarei tra lor disotto,
E credo che 'l dottor l'avria sofferto.

. . . .

58. Di vostra terra sono e sempre mai
L'ovra di voi, e gli onorati nomi
Con affezion ritrassi ed ascoltai.

C'était dans le même cercle et pour le même genre de débauche, qu'était tourmenté, par des flammes éternelles, Brunetto Latini, le maître du Dante, dont nous avons parlé plus haut. Il est étrange qu'un vice aussi honteux se fût généralement répandu dans une république qui, sous tous les autres rapports, nous paraît austère et vertueuse; il est curieux aussi de voir comment les âmes républicaines, et religieuses en même temps, prenaient, dans ce siècle, les jugements du Ciel. Quand on leur voit prodiguer tant de respect à ceux qui sont soumis aux vengeances éternelles, on croit retrouver ces idées de fatalisme sur lesquelles les Grecs ont fondé leurs tragédies. Les crimes de Tegghiaio et de Rusticucci, comme ceux d'Œdipe et d'Oreste, semblent l'effet de la colère des dieux; mais, sous le poids de cette colère, les hommes se montrent grands encore.

pisan alla le trouver en secret; et, cherchant à lui persuader que ce qu'il avait à lui proposer n'était contraire ni à son devoir ni aux intérêts de sa patrie, il lui offrit quatre mille florins d'or, à condition qu'il déterminât ses collègues à faire raser le Mutrone. La résolution de le raser avait été prise la veille : Aldobrandino cependant renvoya le négociateur avec mépris; et, réfléchissant que les Pisans ne mettaient un si grand intérêt à la démolition du Mutrone que parce qu'il était sans doute avantageux aux Florentins de le conserver, il se rendit au conseil des Anziani, et fit si bien valoir toutes les raisons qui devaient déterminer à garder le Mutrone, que la seigneurie révoqua la résolution de la veille, et que ce château fut conservé. Cependant Aldobrandino eut la modestie de ne point parler de l'offre qui lui avait été faite; et ce ne fut que par les ennemis de l'État qu'on apprit ensuite la générosité de sa conduite (1).

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 63, p. 197.

CHAPITRE IV.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE IV. — CROISADE CONTRE ECCÉLINO ; DÉFAITE ET MORT DE CE TYRAN — MANFRED, ROI DE SICILE ; IL DONNE DES SECOURS AUX GIBELINS TOSCANS ; BATAILLE DE MONTE-APERTO OU DE L'ARBIA. — 1255 A 1260.

Innocent IV avait provoqué, par une ambition démesurée et par des outrages intolérables, d'abord la défection, puis la vengeance de Manfred ; mais la mort de ce pontife laissa l'État de l'Église et le parti guelfe exposés à des revers proportionnés à leurs rapides succès. Les cardinaux, rassemblés à Naples, se hâtèrent de donner un nouveau chef à l'Église, dans la personne de l'évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Signa, famille qui, dans le même siècle, avait donné à la chrétienté Innocent III et Grégoire IX. L'évêque d'Ostie prit le nom d'Alexandre IV. « Il était, dit Mathieu » Paris, bon et religieux, assidu aux prières, et ferme dans l'ab- » stinence ; mais aisément séduit par les propos de ses flatteurs, et » trop prompt à écouter les avides conseils de ses courtisans ava- » res (1). » Il mit moins de vigueur et d'emportement, mais aussi moins de talents, dans la poursuite des hostilités contre Manfred ; et l'on peut douter si l'on doit attribuer sa modération apparente à des sentiments plus chrétiens ou à un caractère plus faible. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que, pendant les deux premières années de son règne, il perdit presque toutes les conquêtes que son prédécesseur avait faites dans le royaume de Naples. Dans le même temps, ses généraux et les légats pontificaux firent aussi la guerre en Lombardie, où l'un des premiers actes du règne d'Alexandre fut de faire prêcher la croisade contre le féroce Eccélino. Vers la fin de l'année 1255, il adressa des lettres circulaires à

(1) *Parisius, histor. Angliæ, ann.* 1254. p. 771. *Raynald., ann.* 1254, T XIV, § 2, p. 1

tous les évêques, les grands et les villes libres de la Lombardie, de l'Émilie et de la Marche Trévisane. « Un fils de perdition, disait-il,
» un homme de sang, réprouvé par la foi, Eccélino de Romano, le
» plus inhumain d'entre les enfants des hommes, profitant des dés-
» ordres du siècle, s'est emparé d'un pouvoir tyrannique sur les
» malheureux habitants de votre pays. Il a brisé tous les liens de la
» société humaine, toutes les lois de la liberté évangélique, par le
» supplice atroce des nobles, par le massacre des plébéiens......
» Mais nous, pensant à votre salut, surtout quant aux choses qui
» sont de Dieu, nous avons revêtu de l'office de notre légat auprès
» de vous, notre fils chéri, l'archevêque élu de Ravenne, pour que,
» remplissant nos fonctions dans vos provinces, il réchauffe le zèle
» des fidèles; pour qu'il poursuive, avec les armes spirituelles et
» temporelles, Eccélino et ses perfides associés; pour qu'il revête du
» symbole de la croix les fidèles qui s'armeront contre Eccélino;
» qu'il les encourage, en leur offrant pour récompense les mêmes
» indulgences qu'on accorde à ceux qui marchent au secours de
» la terre-sainte. Qu'il réveille ces hommes accablés par le som-
» meil de la mort; qu'il affermisse ceux qui veillent pour le bien;
» qu'il arrache et dissipe enfin; qu'il bâtisse et qu'il plante; qu'il
» dispose et ordonne, d'après la prudence qui lui vient de Dieu,
» selon ce qui convient à la foi orthodoxe, à l'honneur de l'Église,
» au salut de vos âmes, et à la tranquillité de votre patrie (1). »

C'était une noble chose qu'une guerre prêchée au nom de Dieu contre l'ennemi des hommes : en effet il ne fallait pas faire agir seulement des motifs humains pour susciter des ennemis à Eccélino; ce n'était pas aux seuls calculs de l'intérêt et de l'égoïsme qu'il fallait s'adresser : car Eccélino était tellement supérieur et en habileté et en force à ses adversaires, il avait si bien établi sa puissance par des crimes, qu'aucun motif n'était trop fort pour réveiller l'enthousiasme de ses ennemis, aucune récompense trop noble pour ceux qui le renverseraient.

Depuis la mort de Frédéric, Eccélino se considérait comme un souverain indépendant; et il signalait le règne absolu qu'il venait d'acquérir, par le supplice de tout ce qu'il y avait de gens distingués

(1) Donné au Latéran, le 15 des calend. de janvier. *Epistolæ Alexand.* IV, L. II, epist. 7. *Ap. Raynald. Annales*, 1255, § 10, p. 4.

dans la Marche. Il semblait vouloir se dédommager des ménagements qu'il avait gardés longtemps avec l'opinion publique; et il appelait le peuple entier à être témoin de ses fureurs, comme pour insulter à sa patience. Après que ses prisonniers étaient morts dans l'air empesté de ses cachots, ou après qu'ils avaient succombé aux horreurs de la torture, il renvoyait leurs cadavres dans leurs villes natales, et leur faisait trancher la tête sur la place publique. Souvent les gentilshommes étaient conduits par troupeaux sur cette même place, et abandonnés au sabre de ses satellites; alors il faisait relever les corps morts, il les faisait couper par morceaux, et consumer sur des bûchers. Du haut des maisons on ne cessait d'entendre, pendant le jour, pendant la nuit, les voix déchirantes de ceux qui succombaient aux tortures; elles retentissaient dans le cœur de tous les citoyens (1). Les nobles n'étaient pas seuls en butte à la férocité d'Eccélino : toute espèce de distinction lui était également odieuse; et, comme il ne cherchait pas même de prétexte à ses fureurs, toute espèce de distinction était punie par le supplice. Les négociants habiles, les jurisconsultes éclairés, les prélats, les religieux, les chanoines, que leur piété rendait recommandables, et jusqu'aux jeunes gens qui brillaient par les charmes de la figure, périssaient sur l'échafaud, et leurs biens étaient confisqués. Souvent Eccélino forçait les propriétaires à lui vendre leurs maisons, surtout lorsqu'elles étaient situées dans les lieux forts ou près des portes; et peu de jours après il reprenait l'argent qu'il avait payé, avec la vie du vendeur. Tous auraient fui, si la fuite avait été possible : mais le tyran avait placé des gardes sur les frontières de ses États, qui ne permettaient ni d'entrer ni de sortir; et, si quelqu'un était surpris voulant dérober sa fuite, sans jugement, sans interrogatoire, on lui coupait à l'instant une jambe, ou on lui arrachait les yeux.

Peu s'en fallut cependant que le courage de deux gentilshommes ne délivrât la terre de ce monstre. Les deux frères Monté et Araldo de Monsélice furent conduits, par quelques gardes du tyran, à Vérone, où Eccélino résidait alors, pour y être mis en jugement (2). Ils arrivèrent devant le palais public pendant qu'Eccélino était à table;

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, L. I, p. 687.
(2) C'était en 1253.

ils attirèrent son attention par leurs cris, et ils excitèrent tellement sa colère, qu'Eccélino sortit de table, et descendit au-devant d'eux, sans armes, en s'écriant : *Qu'ils viennent à la male heure les traîtres !* Monté, dès qu'il l'aperçut, s'arrachant des mains de ses gardes, s'élança sur lui, et le renversa par terre, en tombant avec lui. Tandis qu'il s'efforçait d'enlever au tyran le poignard qu'il croyait trouver sous ses habits, et qu'en même temps il lui déchirait le visage avec ses dents, un garde trancha la jambe droite à Monté avec son sabre; d'autres mirent en pièces son frère, qui voulait le secourir. Monté, comme insensible à cette première blessure, et aux coups qu'on ne cessait de lui porter, n'abandonnait point sa proie, et faisait d'inutiles efforts pour l'étouffer. Il périt enfin, mais sur le corps du tyran, qu'il avait déchiré de ses dents et de ses ongles, et qui fut longtemps à se remettre de ses blessures et de sa terreur (1).

[1256] Au mois de mars de l'an 1256, le légat du pape, Philippe, archevêque élu de Ravenne, se rendit à Venise, et commença la prédication de la croisade. Il trouva dans cette ville un grand nombre de fugitifs, et surtout de Padouans, qui s'étaient dérobés à la tyrannie d'Eccélino. A leur tête on voyait Tiso Novello du Camp Saint-Pierre, fils à peine adolescent de ce Guillaume dont nous avons raconté la mort, et dernier héritier d'une famille envoyée presque en entier au supplice par le tyran. Les émigrés de Padoue, pour intéresser davantage la république de Venise à leur sort, choisirent Marco Quérini, gentilhomme vénitien, pour être leur podestat; et le légat, d'après la même politique, confia la charge de maréchal de l'armée croisée à un autre vénitien, Marco Badoéro, tandis qu'il chargea Tiso Novello de porter l'étendard. Les Vénitiens, en effet, se croisèrent en grand nombre, les uns par un sentiment naturel d'indignation contre un tyran féroce, dont ils pouvaient observer de bien près les forfaits; d'autres, par jalousie contre un prince qui, chaque jour, devenait plus puissant, et dont les frontières s'étendaient déjà jusqu'à sept ou huit milles de leur capitale. Ils fournirent au légat des vaisseaux de guerre pour remonter la Brenta et attaquer Padoue.

La guerre qui s'allumait dans la Marche Trévisane était entre-

(1) *Rolandini*, L. VII, c. 5, p. 274.

prise, de part et d'autre, avec des forces à peu près égales. Le marquis Azzo d'Este était considéré comme le chef naturel du parti guelfe. Il avait été dépouillé par Eccélino de la plupart de ses châteaux : mais il restait en possession du Polésino de Rovigo, où il résidait, et il conservait toujours la plus grande influence sur la ville de Ferrare, qu'il gouvernait déjà plutôt comme une principauté que comme une république. La ville de Mantoue était dans une dépendance semblable des comtes de San-Bonifazio. Après la mort du comte Richard, Louis, son fils, lui avoit succédé. Ce seigneur et Mantoue étaient dévoués à l'Église, et ennemis irréconciliables d'Eccélino : la puissante république de Bologne s'était déclarée pour le même parti ; enfin celle de Trente venait de se révolter contre Eccélino, et avait expulsé ses partisans. D'autre part, Eccélino commandait en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune; il s'était secrètement réconcilié avec son frère Albéric, qui gouvernait Trévise, et il venait de contracter alliance avec le marquis Oberto Pélavicino et Buoso-da-Doara : ces deux chefs du parti gibelin en Lombardie gouvernaient Crémone, alternativement ou de concert, avec le titre de podestat et un pouvoir presque despotique, et ils se voyaient sur le point de soumettre à leur domination les villes de Plaisance et de Parme. A Brescia, les deux factions se faisaient la guerre; mais celle des Gibelins paraissait la plus forte, et Eccélino se flattait qu'elle l'appellerait bientôt pour lui remettre le commandement : il comptait ajouter ainsi à ses États cette ville puissante.

Afin d'être à portée de profiter des intelligences qu'il s'était ménagées dans Brescia, et de se venger en même temps des habitants de Mantoue, qui s'étaient de tout temps montrés ses ennemis, Eccélino, à la tête des milices de Padoue, Vérone et Vicence, et de ses anciens vassaux de Bassano et de Pélémonte, s'avança dans le district de Mantoue, qu'il mit à feu et à sang. Il fit ensuite camper ses troupes sur les bords du lac qui entoure cette ville, dans le dessein d'en entreprendre le siége. En même temps, il chargea Ansédisius de Guidotti, son lieutenant à Padoue, de s'avancer au-devant de l'armée du légat, et de lui fermer le passage, en fortifiant la Brenta (1).

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixian.*, Dist. VIII, c. 14, p. 923, T. XIV. —

Eccélino avait conservé sur le trône toute la valeur qui lui avait servi à s'y placer ; mais les ministres d'un tyran sont ordinairement plus lâches que lui. Ansédisius ne prit aucune mesure convenable pour arrêter la marche des croisés : il voulut détourner les eaux de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux de Venise de remonter ce fleuve ; et de cette manière il ouvrit un passage aux fantassins, qui le traversèrent à pied sec : il laissa prendre au légat les châteaux de Concadalbero, Buvolenta et Causilve, tandis qu'il restait immobile avec son armée à Piévé-di-Sacco, bientôt il abandonna lui-même cette armée, et peu après, il donna l'ordre à celui qui la commandait de se retirer à Padoue. Cette suite d'échecs avait jeté le découragement parmi des soldats, dont plusieurs ne servaient le tyran qu'à contre-cœur, tandis que l'armée du légat s'enhardissait, et qu'elle attribuait ses succès à une faveur immédiate du ciel. Un miracle seul pouvait les expliquer ; car le prêtre qui la commandait avait déjà donné à connaître son incapacité. Le lundi 18 juin, cette armée se mit en marche de Piévé-di-Sacco pour Padoue ; à sa tête l'archevêque de Ravenne, entouré de ses prêtres, entonna l'hymne :

> Vexilla regis prodeunt ;
> Fulget crucis mysterium...

qui fut répétée avec enthousiasme par toute l'armée. Au pont de Bachiglione, à deux milles de Padoue, les croisés rencontrèrent quelques troupes d'Ansédisius, qu'ils mirent en fuite ; d'autres, qui s'avançaient pour le soutenir, furent renversées à mesure qu'elles sortaient de la ville ; et les croisés, profitant de la confusion des fuyards, entrèrent avec eux dans les faubourgs de Padoue et s'en emparèrent.

Le lendemain ils attaquèrent les murs mêmes de la place et ses différentes portes. Tandis que dans les autres postes ils combattaient sans succès, le légat, entouré de moines et de religieux,

Monachus Patavinus Chronicon, L. II, p. 602. — *Rolandinus, de factis in Marchiâ Tarvisanâ*, L. VIII, c. 1, p. 283 *et seq.* — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 148, *ex* L. XIII *historiæ Venetæ*. — *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 636. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 63. — *Pign. Ist. de' principi d'Este*, L. III, p. 218. — *Chronicon Estense*, T. XV, p. 318. — *Ghirardacci storia di Bologna*, L. VI, p. 191.

mêlés aux chevaliers et aux soldats, livrait l'assaut à la porte de Ponte-Altinato. Les croisés s'en étaient approchés sous l'abri d'une espèce de galerie mouvante, qu'ils appelaient *vinea*, et qui suppléait à la tortue des anciens On versait, du haut des murs sur cette galerie, de l'huile et de la poix enflammées pour écarter les assaillants. La galerie prit feu ; mais comme la porte était aussi de bois, quand les croisés virent l'incendie allumé, ils le dirigèrent contre leurs ennemis. Ils y apportèrent de nouveaux matériaux : bientôt la porte elle-même fut consumée avec leur galerie. Les assiégés, qui avaient excité les flammes, n'avaient plus de moyens pour les arrêter ; et Ansédisius, effrayé, sortit de la ville par la porte opposée, tandis que l'armée croisée y entra en triomphe dès que les flammes lui eurent ouvert un passage (1).

Les croisés s'étaient rendus maîtres de Padoue, plutôt par un coup de hasard que par le résultat de leur bravoure ou de leur habileté. Comme leur victoire avait été sans gloire, elle fut aussi sans miséricorde. Il y eut peu d'hommes tués dans l'intérieur de la ville, parce qu'il y en eut peu qui essayassent de défendre leurs propriétés : mais, pendant sept jours, les biens de tous les citoyens, sans exception, furent abandonnés au pillage ; en sorte que cette noble ville de Padoue, qui, depuis dix-huit ans gémissait sous la tyrannie d'Eccélino, après avoir perdu tant de richesses comme tant de sang sous son gouvernement, fut dépouillée des derniers restes de son opulence par ceux qui s'annonçaient pour être ses libérateurs.

Cependant, malgré la ruine de leurs fortunes, les Padouans se félicitèrent d'avoir échappé à la tyrannie sous laquelle ils avaient si longtemps gémi ; ils se félicitèrent d'être rentrés dans la communion de l'Église ; surtout ils sentirent tout le prix de leur liberté nouvelle, lorsqu'ils virent ouvrir les prisons d'Eccélino. Dans celle de Sainte-Sophie, qui était bâtie dans le faubourg, on avait trouvé trois cents prisonniers, on en trouva aussi trois cents dans celle de Cittadella, qui se rendit peu de jours après (2). Il y avait six autres prisons dans la ville, moins grandes, il est vrai,

(1) *Rolandini*, L. VIII, c. 13 et 14, p. 295-298. — *Monachi Patavini Chronic.*, p. 693.

(2) *Ibid.*, L. IX, c. 1 et 4, p. 299, 302. — *Monachus Patavinus*, p. 694.

mais toutes pleines de malheureux. On en vit sortir des hommes agonisants, des femmes vénérables, de jeunes filles délicates accablées par la misère des prisons; enfin, et ce fut le spectacle le plus horrible, des troupes d'enfants auxquels on avait arraché les yeux, et qu'on avait mutilés d'une manière plus barbare encore.

Mais bientôt une nouvelle calamité, plus terrible que les précédentes, devait fondre sur la ville de Padoue. Eccélino, campé sur les bords du Mincio, reçut la nouvelle de la prise de cette ville, la plus puissante de celles de sa domination. Il avait avec lui onze mille hommes, levés ou dans ses murs ou dans le district qui dépendait d'elle. C'était plus du tiers de son armée. Comme il savait bien que ces soldats n'avaient aucune affection pour lui, il craignit leur révolte; et, pour la prévenir, il les conduisit pendant la nuit, par une marche forcée, à Vérone, où il les introduisit au point du jour. Alors il fit entrer tous les Padouans sans armes dans l'enceinte de Saint-Georges, et il leur dit que, pour apaiser son courroux, ils devaient livrer eux-mêmes tous les soldats venus de Piévé-di-Sacco, parce que c'était dans cette bourgade que ses troupes avaient été trahies. Chacun, en voyant une victime désignée, se félicita d'avoir évité le péril, et trouva des prétextes pour excuser la colère du tyran : les gens de Piévé-di-Sacco furent livrés et jetés dans les cachots. Eccélino demanda ensuite ceux de Cittadella, dont les compatriotes s'étaient rendus sans combat : on les lui livra de même. Alors il demanda tous les campagnards habitants du district de Padoue, et les habitants de la ville les livrèrent; il demanda tous les nobles, et les plébéiens s'empressèrent de les sacrifier; enfin il envoya contre ceux-ci, restés seuls, ses soldats de Pédémonte, et il les fit enchaîner à leur tour. Ainsi, une armée tout entière se laissa enfermer dans ses prisons, et c'était pour n'en jamais ressortir : car, après avoir dépouillé ces malheureux, il les exposa au froid, à la faim, à la soif; et, comme la mortalité n'était pas encore assez rapide dans ses affreuses prisons, il fit périr les autres par l'épée, par le feu, ou sur un honteux échafaud. De cette armée, élite des habitants de Padoue, il échappa à peine deux cents personnes (1).

(1) Les détails sont tirés de Rolandini, L. IX, c. 7 et 8, p. 304-306; mais le fait est attesté par tous les contemporains. *Chronicon Veronense*, p. 636. — *Mona-*

Les armées croisées qui combattaient en Europe n'étaient plus, à cette époque, composées que de la lie des nations : c'étaient des hommes ignorants et superstitieux, entraînés dans les dangers de la guerre par les prédications d'un prêtre, avant d'être animés du courage nécessaire pour surmonter ces dangers. Peut-être ces mêmes hommes, guidés longtemps par des généraux expérimentés, auraient-ils pu devenir de bons soldats; mais la nature même de leur fanatisme s'opposait à toute discipline : ils plaçaient le pouvoir des prêtres au-dessus de celui de leurs officiers, et par là même ils renonçaient à l'espoir d'être bien conduits. La croisade contre Eccélino, cette guerre entreprise pour la cause de la liberté et de l'humanité, fut souillée, non-seulement par la superstition, qui peut quelquefois s'allier aux sentiments les plus nobles, mais par la lâcheté et par l'anarchie, que cette superstition avait produites. Chaque corps de l'armée était conduit par quelques religieux; et les Bolonais avaient à leur tête ce même frère Jean de Vicence, qui, vingt ans auparavant, avait prêché la paix en Lombardie. Le général était digne de ses officiers et de ses soldats. Philippe, archevêque de Ravenne, était un prêtre ignorant et dépourvu de caractère. Il s'avança jusqu'à Longara, sur la route de Vicence, avec son armée; et il n'y occupa ses soldats que de la recherche de vins exquis, et de tout ce qui pouvait contribuer à la bonne chère.

Pendant que l'armée croisée était à Longara, Albéric de Romano s'y présenta, et il fut cordialement accueilli par le légat. Albéric avait longtemps paru suivre le parti de l'Église, mais on avait lieu de soupçonner qu'il était d'accord avec son frère, et que les deux tyrans ne s'étaient rangés dans deux factions différentes que pour assurer mieux l'agrandissement de leur famille et pour pénétrer plus aisément les desseins de leurs ennemis. Pendant que les deux frères paraissaient se combattre avec le plus d'acharnement, ils s'étaient souvent envoyé des messagers secrets. L'arrivée d'Albéric excita parmi les gentilshommes de l'armée la plus grande défiance; mais le légat ne voulut point écouter leurs conseils. Peu de jours

chus Patavinus, p. 695. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 149. *Antonii Godi Chronica Vicentina*, p. 87. — *Chronicon Estense*, p. 280. — *Regiminum Paduæ Chronicatores duo*, p. 377, 378.

après, cependant, une sédition éclata dans le camp; les Bolonais protestèrent qu'ils ne serviraient pas davantage sans pyae: en même temps le bruit se répandit qu'Eccélino s'avançait; et tout à coup tous les croisés, sans cause apparente, se mirent en mouvement pour retourner vers Padoue. Heureusement que le podestat de cette ville, Marco Quérini, effrayé d'une résolution dont il démêlait le premier instigateur, envoya un exprès devant lui, pour ordonner de fermer les portes à l'armée qu'il paraissait conduire, et de n'admettre dans les murs aucun des fuyards du camp de Longara. Peu après l'arrivée de ce messager, Albéric, accompagné d'une escorte nombreuse, se présenta devant Padoue, et supplia inutilement qu'on lui ouvrît, il répéta les mêmes prières à plusieurs des portes, et, partout rebuté, il partit pour Trévise, et ne rejoignit jamais les croisés (1).

Quelques jours après, Eccélino s'avança contre Padoue, pour en entreprendre le siége; mais il trouva que les croisés avaient creusé, à trois milles en avant de la ville, un large fossé avec des redoutes; ils le défendirent avec courage, sans sortir de leurs retranchements. Après quelques attaques infructueuses, Eccélino se retira et licencia son armée, quoiqu'on ne fût encore qu'au commencement de septembre.

[1257] L'année suivante ne fut marquée par aucun événement important. Eccélino, effrayé par la perte de Padoue, cherchait, pour se relever de cet échec, à contracter de nouvelles alliances, soit avec d'autres Gibelins, en Lombardie, soit avec les prétendants à la couronne impériale: ces derniers étaient Richard, comte de Cornouailles, et Alphonse de Castille, entre lesquels le collége électoral et les princes d'Allemagne s'étaient partagés. D'autre part, le légat manquait de talents, d'activité, et peut-être de moyens pour agir; en sorte qu'il laissa passer toute une saison sans rien entreprendre. Les dissensions civiles, à Milan et à Brescia, paraissaient occuper uniquement les deux chefs de parti. Dans la première ville, les nobles et l'archevêque étaient en guerre ouverte avec le peuple; dans la seconde, les Guelfes et les Gibelins se trouvaient de forces à peu près égales, et paraissaient

(1) *Rolandini*, L. IX, c. 10, 11 et 12, p. 307 *et seq.* — *Monachi Patavini Chronicon*, p. 695.

toujours prêts à combattre. Le légat du pape se rendait d'une ville à l'autre, pour y prêcher la paix : Eccélino, au contraire, encourageait au combat les nobles de Milan et les Gibelins de Brescia; il offrait son assistance aux uns et aux autres : mais, malgré la violence des factions, on n'écoutait ses offres qu'avec défiance, et même ses partisans ne consentaient point à l'admettre dans les villes qu'il offrait de protéger.

[1258] Ce ne fut qu'en 1258 que le légat réussit enfin à persuader aux habitants de Brescia d'entrer dans la ligue de l'Église; mais, pendant qu'il était dans leur ville, on y reçut l'avis que le marquis de Pélavicino, à la tête des Crémonais, avait attaqué les châteaux de Volongo et Turricella, situés sur les bords de l'Oglio. Le légat sortit aussitôt de la ville pour les délivrer, conduisant avec lui tous les Guelfes de Brescia, les milices de Mantoue, et tout ce qu'il avait avec lui de croisés : de son côté, Eccélino s'avança rapidement, pendant la nuit, par Peschiéra, avec des forces supérieures; il se plaça derrière l'armée croisée, et lui inspira une telle terreur, que, dès que ses étendards furent reconnus, elle ne fit presque plus aucune résistance. Quatre mille Bressans furent faits prisonniers; le podestat de Mantoue et plusieurs de ses compatriotes eurent le même sort; enfin le légat lui-même tomba entre les mains d'Eccélino, et, à la réserve de Biaquin de Camino et de sa troupe, qui se firent jour au travers des ennemis, l'armée croisée fut entièrement dissipée (1).

Dès que l'on connut, à Brescia, la déroute de l'armée, les Guelfes qui étaient restés dans la ville voulurent apaiser le ressentiment de leurs concitoyens gibelins, en rendant la liberté à ceux qui avaient été arrêtés, et en les admettant de nouveau dans tous les conseils et tous les emplois : mais une soumission forcée ne fit jamais oublier des outrages volontaires; les chefs gibelins ne furent pas plus tôt libres, qu'ils appelèrent Eccélino, et lui ouvrirent leur ville. Tandis que l'armée du tyran entrait en triomphe par une porte, l'évêque, les magistrats, et une foule de citoyens guelfes sortaient par l'autre, emmenant avec eux leurs familles et

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, p. 700. — *Rolandinus*, L. XI, c. 8 et 9, p. 331. — *Jacobus Malvecius Chron. Brixian.*, Dist. VIII, c. 17, p. 924. — *Chronic. Veronense*, p. 638.

tout ce qu'ils pouvaient porter d'effets précieux, et déplorant les calamités qui allaient fondre sur leur patrie; « car, dit Rolan-» dini, les inondations, la peste, les incendies, aucun désastre » enfin n'accable d'autant de misère celui qui l'éprouve, que la » privation de la liberté sous un maître cruel (1). »

Brescia avait été soumise par les forces réunies d'Eccélino, de Buoso-de-Doara et du marquis Pélavicino. D'après les conventions de ces trois chefs du parti gibelin, leurs conquêtes devaient leur appartenir en commun; mais Eccélino crut que sa victoire l'avait déjà rendu assez puissant pour qu'il pût, sans danger, se détacher de ses alliés, ou se conduire avec eux, non plus en ami, mais en maître. Il chercha cependant d'abord à augmenter la jalousie qui régnait déjà entre le marquis et Buoso : tous deux étaient chefs de parti, à Crémone, et, en quelque sorte, co-seigneurs de cette ville; ils la gouvernaient par leur influence aristocratique, comme les deux plus puissants, les plus riches et les plus vaillants gentilshommes de son territoire. Eccélino conseillait au marquis de se défaire de Buoso, le seul homme qui pût mettre obstacle à des projets ultérieurs d'agrandissement. En même temps, il témoignait à Buoso un redoublement d'affection, et il lui offrait de lui donner le gouvernement de Vérone, s'il voulait s'y rendre comme podestat. Mais les offres d'Eccélino excitaient plus d'effroi que de confiance : elles ne furent point acceptées; et, lorsque les soldats crémonais, après quelques mois de séjour à Brescia, voulurent retourner dans leurs foyers, ni le marquis ni Buoso n'osèrent demeurer sans eux entre les mains d'Eccélino : ils retournèrent ensemble à Crémone [1259]; et, dès qu'ils y furent arrivés, ils apprirent qu'Eccélino s'était attribué à lui seul la seigneurie de Brescia, et qu'il y exerçait déjà la souveraineté, selon sa manière accoutumée, en multipliant les supplices et les confiscations.

Dans l'irritation que leur causa cette nouvelle, les deux seigneurs crémonais se confièrent mutuellement les offres que le tyran leur avait faites, pour les abaisser l'un par l'autre. Indignés de sa perfidie, indignés de sa cruauté, dont le reproche retombait sur eux-mêmes, puisqu'ils avaient contribué si longtemps à ses

(1) L. XI, c. 10, p. 353.

conquêtes, ils se jurèrent mutuellement d'abattre enfin un tyran que ni Dieu ni les hommes ne pouvaient plus supporter. Ils firent proposer au marquis Azzo d'Este de les recevoir dans sa société et celle de la ligue croisée, contre Eccélino, pourvu qu'en les y admettant, on ne leur demandât point de renoncer à leur ancienne fidélité pour la maison de Souabe. Le traité fut conclu entre le marquis Oberto Pélavicino, Buoso-de-Doara et la communauté de Crémone, d'une part; et le marquis d'Este, le comte Louis de Saint-Boniface et les communautés de Mantoue, Ferrare et de Padoue, d'autre part (1). Par le premier article de ce traité, les uns et les autres reconnurent les droits de Manfred au royaume des Deux-Siciles, et promirent d'employer tout leur crédit pour opérer sa réconciliation avec le saint-siége. Par le second article, les confédérés s'engagèrent à poursuivre jusqu'à la mort les deux frères Eccélino et Albéric de Romano. A cette guerre, les gentilshommes promirent de marcher en personne, avec toutes leurs forces : les communautés s'obligèrent, outre leurs milices, à solder douze cents chevaux; et le quart des frais de la guerre dut être supporté par chacune des villes libres. Enfin les confédérés déclarèrent solennellement qu'aucun ordre d'un empereur à venir, aucune dispense d'un pape, ne pourrait les dégager du serment qu'ils se prêtaient les uns aux autres, et de leurs promesses réciproques.

Cette ligue fut signée à Crémone, le 11 de juin 1259. Précisément à cette époque, les habitants de Padoue s'étaient emparés du château de Friola, dans l'État de Vicence ; ils l'avaient fortifié et y avaient laissé garnison. Eccélino y accourut de Brescia, avec ses satellites allemands, et presque toute la milice de Vérone et de Vicence : il s'empara de Friola, et condamna indifféremment au même supplice la garnison et les habitants, laïques, ecclésiastiques, hommes, femmes et enfants (2). On leur arracha les yeux, on leur coupa le nez ainsi que les jambes; et c'est dans cet état qu'il les abandonna ensuite à la charité publique. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne voyait que malheureux mutilés, qui, en sollicitant la compassion, accusaient tous Eccélino de l'hor-

(1) Ce traité est rapporté textuellement par *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 65.
(2) *Rolandinus*, L. XI, c. 17, p. 340.

rible état où on les voyait. Mais les atrocités de Friola furent les dernières qu'Eccélino put commettre dans la Marche Trévisane.

La discorde régnait toujours à Milan entre les nobles et le peuple. Eccélino se flatta que les gentilshommes auxquels il offrait depuis longtemps sa protection, lui livreraient cette ville puissante, s'il pouvait se présenter inopinément devant ses murs. Il rassembla donc, vers la fin du mois d'août de la même année, la plus brillante armée qu'il eût encore conduite; et il vint mettre le siége devant Orci-Novi, château bressan, près de l'Oglio, sur la route de Brescia à Crème, où les Crémonais avaient garnison.

Le marquis Pélavicino, pour défendre ce château, vint, avec les Crémonais, se placer à Concino, sur l'autre rive de l'Oglio. Le marquis d'Este, à la tête des milices de Ferrare et de Mantoue, s'avança jusqu'à Marcaria, à vingt-cinq milles d'Orci-Novi, sur la rive gauche de l'Oglio, et plus bas que n'était Eccélino; enfin les Milanais se mirent en mouvement pour joindre les Crémonais à Soncino. La position d'Orci-Novi n'était plus tenable pour Eccélino; car, en un jour de marche, il pouvait s'y trouver coupé. Il fit donc rétrograder lentement toute son infanterie vers Brescia, espérant que les troupes de Milan et de Crémone passeraient l'Oglio pour la suivre. En même temps, avec toute sa cavalerie, la plus nombreuse qu'on eût encore employée dans les guerres de Lombardie, il remonta l'Oglio jusqu'à Palazzolo, et là il traversa ce fleuve. Après avoir réuni à son armée les gentilshommes fugitifs de Milan, il continua sa route jusqu'à l'Adda, qu'il traversa également sans éprouver aucune résistance.

La milice milanaise, commandée par Martino della Torre, s'était mise en route pour joindre les Crémonais : mais, avertie à temps de la marche d'Eccélino, elle se replia vers Milan, et revint défendre ses foyers; en sorte que le tyran, après avoir passé l'Adda, se trouva avoir en tête les mêmes ennemis qu'il croyait avoir laissés sur les rives de l'Oglio. Il essaya d'emporter Monza de vive force, et fut repoussé : cet échec lui fit sentir combien sa position était devenue dangereuse, avec toutes les armées ennemies derrière lui, et deux fleuves à repasser pour regagner son pays. Il voulut du moins, en se rapprochant de l'Adda, se rendre maître

d'un des châteaux qui commandaient le passage de cette rivière : il attaqua celui de Trezzo, et fut encore repoussé ; alors, se repliant sur Vimercato, il gagna le pont de Cassano, qui n'avait pas encore été fortifié.

A peine s'en était-il emparé, que l'armée du marquis d'Este, composée des troupes de Crémone, Ferrare et Mantoue, traversant la Ghiara d'Adda, vint attaquer la tête de ce pont, qui fut emportée de vive force. Tous les autres ponts sur l'Adda furent garnis de troupes, tous les gués furent mis en état de défense ; et l'ennemi du genre humain se trouva enfin environné de toutes parts d'armées supérieures qu'il ne pouvait plus espérer de vaincre.

Eccélino ne s'était pas trouvé au pont de Cassano, au moment où sa redoute avait été emportée par ses ennemis. Ses astrologues lui avaient indiqué ce château, de même que celui de Bassano, et tous les noms de même désinence, comme devant lui être funestes. Eccélino était d'autant plus superstitieux, qu'il n'avait pas de religion : comme son âme ne s'était point remplie de la pensée d'un Dieu, elle satisfaisait au besoin de croire, en admettant implicitement l'influence des astres. Quand on avait nommé le pont de Cassano devant lui, on l'avait vu frémir ; sans vouloir s'y arrêter, il était retourné à Vimercato pour se reposer : c'est là qu'il fut averti de la prise du pont (1) ; il sauta sur son cheval, et s'avança impétueusement pour le reprendre : mais une flèche qui lui traversa le pied gauche, le força de reculer, et jeta le découragement dans sa troupe. Bientôt cependant il reparut à cheval ; et, conduisant son armée à l'un des gués de la rivière, il le traversa sans rencontrer de résistance. Mais à peine ses derniers soldats étaient-ils sortis des eaux du fleuve, qu'ils furent attaqués par l'armée du marquis d'Este. Dans ce moment de confusion, la cavalerie de Brescia, au lieu d'exécuter les ordres d'Eccélino, se mit en mouvement pour suivre la route de Brescia. On vit le tyran trembler à ce premier symptôme de désobéissance qu'il découvrait dans ses sujets ou ses troupes. Le mouvement des Bressans ne put être dérobé au reste de ses soldats : les uns se serrèrent autour de lui comme vers leur seule sauvegarde ; les autres joignirent

(1) Le 16 septembre 1259.

les Bressans, ou tentèrent de se dérober, par la fuite, au péril qui les menaçait. Cependant les Milanais passaient l'Adda, pour suivre Eccélino; et celui-ci, entouré d'ennemis, pressé de toutes parts, avançait lentement sur le chemin de Bergame : mais ses soldats tombaient autour de lui, les rangs s'éclaircissaient; lui-même enfin, renversé et blessé violemment à la tête, par un homme dont il avait mutilé le frère, fut fait prisonnier.

« Eccélin, prisonnier, dit Rolandini, s'enfermait dans un si-
» lence menaçant; il fixait sur la terre son visage féroce, et ne
» donnait point d'essor à sa profonde indignation. De toutes parts
» cependant les soldats et les peuples accouraient : ils voulaient
» voir cet homme, jadis si puissant, ce prince fameux, terrible et
» cruel par-dessus tous les princes de la terre, et la joie univer-
» selle éclatait de toutes parts (1). » Toutefois les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccélino; il fut conduit dans la tente de Buoso-de-Doara, et des médecins furent appelés pour le soigner; mais il repoussa leurs bons offices, il déchira ses plaies; et, le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps est enseveli (2).

Eccélino était d'une petite taille; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvements indiquaient un soldat. Son langage était amer, sa contenance superbe; et, par son seul regard, il faisait trembler les plus hardis (3). Son âme, si avide de tous les crimes, ne ressentait aucun attrait pour les plaisirs des sens : jamais Eccélino n'aima les femmes; et c'est peut-être pourquoi, dans les supplices, il fut aussi impitoyable pour elles que pour les hommes. Il était dans la soixante-sixième année de sa vie, lorsqu'il mourut; et son règne de sang avait duré trente-quatre ans (4).

Dès l'instant où la mort d'Eccélino fut connue, toutes les villes où il avait dominé se hâtèrent de chasser ses satellites, d'ouvrir

(1) L. XII, c. 9, p. 351

(2) *Chronicon Astense*, c. 2, T XI, p. 156.

(3) *Antonii Godi Chronic.*, T. VIII, p. 90. — *Monachus Patavinus*, L. II, p. 708

(4) Outre Rolandini, L. XII, c. 1-9, voyez *Monach Patav. Chron.*, p. 702-776. — *Chron Veronens*, p. 638. — *Campi Cremona fedele*, L III, p. 71. — *Pigna hist. de' Principi d'Este*, L. III, p. 235 — *Jacob. Malvecii Chronic. Brixiens.*, diss. VIII, c. 30-37, p. 931 et seq.

leurs prisons, et d'appeler l'armée de l'Église. Vicence et Bassano demandèrent des podestats à Padoue : Vérone confia cette dignité à Martino della Scala, gentilhomme, qui faisait ainsi dans sa patrie un premier pas vers le pouvoir suprême; bientôt il devait fonder dans la Marche Trévisane une tyrannie moins violente, mais plus durable que celle d'Eccélino : partout cependant on entendait retentir des cris de liberté; toutes les villes voulaient être gouvernées en communauté. Trévise chassa de ses murs Albéric, frère d'Eccélino, qui, trop longtemps, y avait dominé. Cet Albéric, avec sa famille, vint s'enfermer dans la forteresse de San-Zéno [1260], bâtie au milieu des monts Euganéens; mais la ligue des villes guelfes ne voulut pas permettre qu'aucun rejeton de cette famille odieuse subsistât plus longtemps; les milices de Venise, Trévise, Padoue et Vicence, vinrent mettre le siége devant ce château; bientôt le marquis d'Este se joignit à elles, et, les ouvrages extérieurs de la forteresse ayant été livrés par trahison aux assiégeants, Albéric se retira au sommet de la tour, avec sa femme, ses six fils et ses deux filles. Après y avoir souffert trois jours de la faim, il vint se remettre avec sa famille entre les mains du marquis d'Este, lui rappelant qu'autrefois sa fille avait été mariée à Renaud d'Este; mais il le sollicitait en vain, les croisés voulurent que rien n'échappât de cette race impie. Tous furent mis à mort; et leurs membres partagés furent envoyés à toutes les villes que la famille de Romano avait tyrannisées (1).

A la chute de la maison de Romano, la paix fut rétablie d'une extrémité à l'autre de la Marche Trévisane et de la Lombardie. Les peuples se demandaient pourquoi ils avaient combattu, quelle était donc la source de leur inimitié passée; et ils apprenaient par une heureuse expérience, que la mort d'un seul homme, mais d'un tyran ennemi du genre humain, pouvait suffire pour rétablir la paix universelle (2).

Dans cette contrée, en effet, l'effroi que causait le caractère d'Eccélino avait étouffé jusqu'au souvenir de l'ancienne discorde

(1) *Rolandini*, L. XII, c. 14-16, p. 350 *et seq.* — C'est ici que nous prendrons congé de cet historien; il finit son récit à la chute de la maison de Romano. En 1262, il soumit son livre à l'approbation des magistrats et des gens de lettres de Padoue, tous contemporains des événements qu'il a rapportés.

(2) *Monachi Patavini Chronic.*, L. II, p. 707.

des Guelfes et des Gibelins : c'est pour cela que les premiers consentirent sans difficulté, lorsqu'ils entrèrent en ligue avec le marquis Pélavicino, à promettre de réunir leurs efforts pour réconcilier le pape avec le roi Manfred, et rendre ainsi la paix à toute l'Italie. Mais le pape et Manfred, aigris par une antique haine, et animés par la poursuite d'intérêts personnels, n'étaient pas disposés à une réconciliation.

Alexandre IV, en effet, avait hérité de toute l'ambition peut-être, mais d'aucun des talents de son prédécesseur Innocent IV : il ne voulait renoncer à aucun des projets d'agrandissement qu'Innocent avait exécutés en partie ; mais, en les poursuivant, il les faisait échouer par son peu de politique, et surtout par le choix imprudent de ses mandataires. L'archevêque de Ravenne, qu'il avait donné pour chef à la croisade contre Eccélino, avait été l'auteur de tous les revers des Guelfes ; et ceux-ci n'avaient recouvré l'avantage, que depuis que le légat du saint-siége, fait prisonnier, n'avait plus pu leur donner des ordres. La guerre, dans les Deux-Siciles, n'avait pas été continuée avec moins d'imprudence et d'inconduite, par les légats apostoliques. L'un d'eux, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, chargé de défendre contre Manfred la Pouille et la Terre de Labour, laissa enfermer de telle manière son armée à Foggia, que, pour pouvoir la sauver de la faim et des maladies qui la consumaient, il fut obligé de conclure, au nom du pape, avec le prince, un traité par lequel il le mettait en possession de tout le royaume, à l'exception de la Terre de Labour, qui seule était réservée à l'Église. Le pape ne voulut pas ratifier ce traité ; et la Terre de Labour lui fut bientôt après enlevée par l'armée victorieuse de Manfred. Un autre légat du saint-siége, frère Rufino, de l'ordre des mineurs, qui gouvernait la Sicile et la Calabre, se laissa arrêter par les habitants de Palerme, qui le jetèrent en prison, et arborèrent les étendards de Manfred (1). Un troisième eut, il est vrai, pendant longtemps, plus de bonheur : ce fut Piétro Ruffo, un des ancêtres sans doute de ce cardinal Ruffo, qui, de nos jours, a soulevé le royaume de Naples. Envoyé en Calabre comme lui, sans argent, sans soldat, au milieu d'un pays ennemi, il sut, comme lui, réveiller le fanatisme, et se former une armée

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 579.

de paysans, tantôt en répandant adroitement de fausses nouvelles, tantôt en suppléant par sa hardiesse aux forces qui lui manquaient (1). Mais ses succès ne furent pas aussi durables que ceux de son arrière-neveu. Ses paysans révoltés furent dissipés par les troupes de Manfred; et lui-même il fut obligé de se retirer à la cour du pape, sur les vaisseaux qui l'avaient apporté (2).

Manfred, que le pape considérait toujours comme un chef de révoltés, s'était déjà rendu maître de toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples; et il les gouvernait pour son neveu Conradin, avec le titre de régent. Il se sentait même assez bien affermi pour pouvoir s'occuper de réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'État, et pour chercher à mériter, par son administration civile, autant de gloire qu'il en avoit acquise dans la carrière militaire. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit dans le royaume que le jeune Conradin était mort en Allemagne. Manfred ne s'occupa point de remonter à la source d'une nouvelle qui lui était favorable, et dont peut-être il était le premier auteur; mais il accueillit les prières des évêques, des seigneurs et de tous les barons de ses États, qui lui demandèrent de recevoir lui-même la couronne, et de gouverner désormais pour son propre compte, et avec le titre de roi, les provinces que seul il avait sauvées (3). A peine cependant la nouvelle de son couronnement eut-elle été portée en Allemagne, qu'on en vit arriver des ambassadeurs de la part de Conradin et de sa mère. Ils réclamèrent contre la fausse rumeur qui s'était répandue; et, en affirmant que Conradin était toujours en vie, ils sommèrent Manfred de lui conserver le titre et les droits qu'il avait reconnus jusqu'alors. Manfred accorda une audience publique à ces ambassadeurs : il leur répondit, en pré-

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 505, 506.

(2) *Ibid.*, p. 571.

(3) Il fut couronné le 11 août 1258; et c'est par cet événement que Nicolas de Jamsilla termine son histoire, p. 584. C'est à regret que je prends congé de cet agréable historien. Il ne comprend qu'un espace de huit ans, depuis la mort de Frédéric jusqu'au couronnement de Manfred, 1250-1258. Mais il répand sur ce court espace un très-grand intérêt. Un cœur chaud, une affection vive pour le prince auquel il était attaché, une pleine connaissance de tous les détails de son sujet, sont les qualités qui font regretter qu'il n'ait pas continué son histoire; et ce regret est d'autant plus vif, qu'après lui nous n'avons plus, pour le royaume de Naples, d'historien gibelin.

sence de tous ses barons, qu'après être monté sur le trône, il n'était plus temps pour lui d'en descendre; que ce trône, après tout, c'est lui qui l'avait reconquis des mains du pape; qu'il ne réussissait à le conserver que par l'affection de ses sujets pour sa personne; que ce ne pouvait être l'intérêt ni de ses barons, ni de son neveu lui-même, que l'héritage de la maison de Souabe fût gouverné par une femme et par un faible enfant; mais qu'il n'avait point d'autre héritier que Conradin; que c'était pour lui qu'il conserverait ces États; qu'il les lui transmettrait à sa mort; et que, si Conradin voulait auparavant jouir des prérogatives d'héritier présomptif de la couronne, et se faire connaître des peuples qu'il devait gouverner un jour, il serait bien accueilli à sa cour. Manfred promettait de lui enseigner les vertus de ses pères, et de le chérir comme un fils (1).

Telle était la situation de Manfred, lorsque les principaux gentilshommes gibelins de Florence vinrent lui demander du secours, pour rentrer dans leur patrie avec l'aide de ses forces. Ils lui représentèrent que, pour son propre intérêt, il ne devait pas garder toutes ses troupes sur pied dans l'intérieur de ses provinces; que ce serait épuiser son royaume et s'attirer l'inimitié des peuples, qui voyaient déjà de si mauvais œil toute la puissance entre les mains des Sarrasins et des Allemands; qu'il ne pouvait non plus les licencier sans s'affaiblir, et se livrer en quelque sorte au pouvoir de ses ennemis éternels, les Guelfes et les prélats; en sorte que le seul parti qui convînt réellement à sa situation, c'était d'envoyer ses soldats dans les provinces qui sont au delà de Rome, en Toscane et en Romagne, pour qu'ils y vécussent aux dépens de ses ennemis, qu'ils attirassent de ce côté tous les efforts des Guelfes, et qu'ils augmentassent son pouvoir en rétablissant l'autorité des gentilshommes, de tout temps dévoués à sa famille.

Les Gibelins qui recoururent à Manfred, avaient été chassés de Florence vers la fin du mois de juillet 1258, après la découverte d'un complot qu'ils avaient tramé pour recouvrer sur le peuple l'autorité dont on les avait dépouillés. Sommés par le podestat de rendre compte de leur conduite devant les tribunaux, ils repoussèrent ses archers les armes à la main, et ils essayèrent de se

(1) *Giannone, Istoria civile,* L. XIX, p. 666.

défendre dans leurs maisons (1). Le peuple vint les y attaquer; Schiatuzzo des Uberti fut tué en les défendant, ainsi qu'un grand nombre de ses clients : Uberti et un Infangati furent faits prisonniers; et, après avoir été convaincus de conspiration, ils eurent la tête tranchée. Le reste des Gibelins, à la tête desquels on distinguait Farinata des Uberti, le plus grand homme d'État de son siècle, furent forcés de sortir de la ville, et de se retirer à Sienne, où la faction gibeline était alors dominante, et où ils furent bien accueillis.

Dans le traité de paix qui avait été conclu en 1254, entre Sienne et Florence, il avait été convenu que l'une des deux républiques ne donnerait point asile aux ennemis et aux rebelles de l'autre (2). Les Florentins envoyèrent donc à Sienne, pour sommer cette ville de se conformer aux traités, et d'interdire le rassemblement hostile de Gibelins qui se faisait dans ses murs. Les Siennois, qui, de leur côté, avaient déjà conclu un traité d'alliance avec Manfred, ne se laissèrent point intimider par les menaces des ambassadeurs. Ils répondirent qu'ils avaient contracté alliance avec le peuple entier de Florence, avec les Gibelins comme avec les Guelfes; que tous avaient alors une part égale à la souveraineté; qu'aujourd'hui ils voyaient une moitié de ce même peuple chassé de ses foyers, en sorte qu'ils ne savaient plus distinguer où était la république; qu'ils n'examineraient point l'origine de leurs dissensions civiles, mais qu'ils savaient seulement que le peuple de Sienne ne romprait point son alliance avec la partie du peuple florentin qui était exilée, uniquement parce qu'elle était malheureuse. Cette réponse attira bientôt aux Siennois une déclaration de guerre de la part des Florentins; et ce fut alors que les Gibelins de Florence, pour lesquels la guerre allait commencer, envoyèrent une ambassade auprès de Manfred, pour solliciter son secours.

Sans attendre leurs sollicitations, le roi de Sicile avait déjà envoyé des troupes à Sienne pour défendre cette république (3).

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 65, p. 199.

(2) *Voyez* le traité *apud Flaminio del Borgo dell' Ist. Pisana*, Dissert. VI, p. 349. — *Voyez* aussi *Malavolti*, *Hist. di Siena*, P. I, L. V, p. 68. — *Leonardo Aretino*, L. II, c. 3, p. 41.

(3) Tous les écrivains florentins ont supposé que les premières troupes alle-

Le comte Giordano d'Anglone arriva en Toscane avec un corps de cavalerie allemande. Giordano fit son entrée à Sienne, au mois de décembre 1259, et il fut employé par la république à soumettre les châteaux révoltés de quelques gentilshommes. Mais la réduction de Grosséto, de Montémassi, et des comtes Aldobrandeschi, n'était point ce qui importait aux émigrés florentins; aussi ces derniers sollicitaient-ils Manfred de leur accorder à eux-mêmes des troupes auxiliaires, qui fussent spécialement destinées à les rétablir dans leur patrie.

Manfred ne céda point sur-le-champ aux instances des émigrés florentins; il ne voulait pas éloigner de lui un plus grand nombre de ses soldats, tandis qu'il se sentait entouré d'ennemis secrets. Il savait aussi que les émigrés sont toujours de dangereux conseillers, parce que, n'ayant plus rien à perdre, ils n'hésitent jamais à exposer leurs alliés, dès qu'ils entrevoient, dans une action, la chance la plus éloignée de succès. Il leur convient en effet de tenter la fortune avec des forces étrangères, alors que les revers ne peuvent plus les atteindre eux-mêmes. Manfred, pour renvoyer honnêtement les ambassadeurs gibelins, leur offrit donc une compagnie de cent gendarmes allemands, comme la seule troupe dont il pût immédiatement disposer. Tous les ambassadeurs étaient prêts à repartir, sans accepter un si faible secours, qu'ils ne croyaient propre qu'à exciter la risée de leurs ennemis, et à jeter le découragement parmi leurs partisans. Mais Farinata leur fit sentir qu'ils devaient profiter des offres de Manfred, de quelque nature qu'elles fussent. « Ayons seulement, ajouta-t-il,

mandes que Manfred envoya en Toscane, furent les cent hommes d'armes accordés par lui à Farinata, et que le comte Giordano n'arriva ensuite que sur la nouvelle de la défaite des premiers. Leur récit, considéré en lui-même, contient déjà quelques invraisemblances pour les dates. Il est de plus clairement démenti par les registres publics tirés des archives de Sienne. Malavolti, *Stor. di Siena*, P. II, L. I, p. 110, s'est attaché à faire ressortir cette opposition. J'ai cherché, au contraire, à concilier les deux récits. Les Florentins, qui sont presque tous contemporains, méritent sans doute beaucoup de foi, mais il ne faut prendre leur témoignage que pour un seul; car Villani a copié, mot pour mot, Ricordano Malespini, sans le citer, comme il a été copié lui-même par Coppo de Stéfani. Léonard Arétin répète, mais à sa manière, le même récit. *Ricordano Malespini*, c. 163, 164, p. 987. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 74 et 75, p. 204. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 45, c. 5. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. VI, p. 349. — *Muratori Annali*, ad ann., T. XI, 34, 8.

» ses drapeaux dans notre armée ; et nous les planterons en un tel
» lieu, qu'il faudra bien ensuite qu'il nous envoie de plus grands
» renforts. »

Au mois de mai 1260, l'armée guelfe et florentine s'avança sur le territoire de Sienne pour le ravager ; et, après avoir soumis plusieurs petits châteaux, elle vint tracer son camp au pied même des murs de la ville, devant la porte de Camuglia. Les deux partis s'engagèrent dans de fréquentes escarmouches, sans en venir jamais à une bataille générale. Un jour, Farinata des Uberti, après avoir échauffé les Allemands qu'il avait amenés, en leur prodiguant des vins et des boissons spiritueuses, sortit à leur tête de la ville, et chargea le camp des Florentins avec impétuosité. Les Allemands s'engagèrent si avant au milieu des troupes ennemies, que la retraite leur fut bientôt coupée. Ils périrent tous dans le combat, après avoir fait beaucoup plus de mal aux Florentins, qu'on ne devait l'attendre de leur petit nombre : la bannière de Manfred, restée au pouvoir des Guelfes, fut traînée ignominieusement dans le camp, et reportée ensuite à Florence, pour y éprouver de nouveaux outrages de la part de la populace. C'était ce qu'avait désiré Farinata : il écrivit au roi de Sicile que son honneur était compromis, qu'il devait tirer vengeance des insultes faites à ses drapeaux ; et il obtint de lui huit cents chevaux allemands et quelque infanterie, qui furent mis sous la conduite du comte Giordano d'Anglone, et réunis aux troupes qu'il commandait déjà, avec le titre de vicaire-général du roi Manfred en Toscane.

Il importait aux émigrés florentins d'en venir au plus tôt à une action décisive, et de faire dépendre leur sort d'une bataille. Les magistrats de Sienne étaient trop prudents pour prendre de pareils conseils, et pour se hasarder fort avant sur le territoire ennemi, même avec l'appui de leurs auxiliaires allemands. A Florence, d'autre part, on croyait que le roi n'avait accordé que trois mois de paye à ses troupes, et qu'au bout de ce temps elles seraient obligées de se retirer, en sorte qu'on était tenté d'attendre leur départ avant de se mettre en campagne. Les deux châteaux de Monte-Pulciano et de Mont-Alcino, qui s'étaient mis sous la protection des Florentins, étaient assiégés par les Siennois ; mais comme ils sont situés fort au delà de Sienne, les Florentins hési-

taient à les aller secourir par une marche périlleuse. Pour déterminer ses ennemis à s'aventurer loin de leurs frontières avec toutes leurs forces, et amener ainsi la bataille qu'il désirait, Farinata entama une feinte négociation avec les Anziani de Florence, par le moyen de deux frères mineurs qu'il leur envoya. Il leur écrivit que le peuple de Sienne était mécontent de son gouvernement; que les émigrés florentins avaient aussi lieu de se plaindre, et qu'ils étaient disposés à racheter la faveur de leur patrie, en lui rendant un service important; qu'ils avaient moyen de livrer à une armée florentine la porte de San-Vito à Sienne, mais qu'il fallait pour cela qu'on leur assurât une récompense de dix mille florins, et qu'une armée puissante s'avançât sur les bords de l'Arbia, sous prétexte de marcher au secours de Mont-Alcino. Ce complot fut entamé avec deux des Anziani seulement, hommes présomptueux, et qui avaient plus d'influence sur les conseils qu'on n'aurait dû en accorder à leur incapacité.

Les deux Anziani, après s'être assurés du consentement unanime de leurs collègues, assemblèrent le conseil du peuple, et firent la proposition de ravitailler Mont-Alcino, avec une armée plus forte que celle qui, au printemps de la même année, s'était avancée dans l'État de Sienne. La plupart des gentilshommes guelfes, qui n'avaient aucune connaissance du complot de Farinata, mais qui étaient plus versés dans l'art de la guerre que les plébéiens, s'opposèrent à une entreprise qu'ils regardaient comme imprudente. Le comte Guido Guerra, et ensuite Tegghiaio Aldobrandi, remontrèrent combien était dangereuse la tentative de traverser l'État de Sienne, et d'affronter les Allemands, dont on avait déjà éprouvé la supériorité dans le précédent combat; tandis qu'on pouvait ravitailler Mont-Alcino, avec l'aide des habitants d'Orviéto, sans éclat, sans danger, et à peu de frais, et que le temps ne pouvait apporter que des changements qui seraient avantageux. Mais le peuple se défiait des nobles, et ne voulut point écouter leurs conseils. Un des Anziani interrompit Aldobrandi, lui reprochant avec grossièreté de manquer de courage dans l'occasion d'en montrer. Cécé des Ghérardini, autre gentilhomme, se leva ensuite pour soutenir l'opinion de Tegghiaio; mais les Anziani lui ordonnèrent de se taire, sous peine de cent florins d'amende. Ce cavalier offrit aussitôt de les payer, achetant ainsi le droit de

parler pour sa patrie; l'amende fut redoublée, et il offrit de la payer encore : elle fut portée à quatre cents florins sans qu'il se laissât rebuter; et les Anziani ne purent le réduire au silence, qu'en décernant contre lui une peine capitale, s'il continuait à leur désobéir. Le peuple cependant, se livrant à une défiance aveugle contre les gentilshommes, et à une confiance non moins aveugle pour des magistrats sans expérience, ordonna le rassemblement de l'armée.

Afin que cette armée fût plus redoutable, les Florentins envoyèrent demander le secours de tous leurs alliés. D'après cette invitation, les Lucquois vinrent les rejoindre avec toutes leurs forces, tant d'infanterie que de cavalerie : de nombreux auxiliaires arrivèrent aussi de Bologne, Pistoia, Prato, San-Miniato, San-Gémignano, Volterra et Colle de val d'Elsa. De leur côté, les Florentins avaient huit cents cavaliers parmi leurs propres citoyens sur le rôle des milices, et cinq cents de plus à leur solde. Arrivés sur le territoire de Sienne, ils y trouvèrent encore le peuple presque entier d'Arezzo, et celui d'Orviéto, qui venaient les joindre. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à Monte-Aperto, monticule situé au levant de Sienne, à cinq milles de cette ville, et de l'autre côté de l'Arcia. Là, ils firent la revue de leur armée, qui se trouva forte de trois mille chevaux, et trente mille fantassins.

Les Anziani de Florence attendaient avec inquiétude que la porte de San-Vito leur fût livrée, ainsi que des messagers secrets de Farinata le leur faisaient espérer d'heure en heure, messagers qui venaient séduire les principaux Gibelins du camp florentin. Tout à coup cette porte fut ouverte (1), et la cavalerie allemande en sortit avec impétuosité pour charger les Guelfes : elle fut suivie par celle des émigrés florentins, et par toute celle que les Siennois avaient pu rassembler, au nombre de dix-huit cents hommes d'armes environ. L'infanterie, qui sortit ensuite, était composée de cinq mille citoyens de Sienne, trois mille vassaux de la campagne, trois mille soldats envoyés par la république de Pise, et deux mille Allemands; en tout treize mille hommes. Cette armée était beaucoup plus faible, mais elle était animée d'un seul esprit; tandis que dans celle des Florentins, un grand nombre de Gibelins, ayant à leur tête les Abbati et les Della-Pressa, se séparèrent de leurs

(1) Mardi 4 septembre 1260.

compatriotes, pour aller joindre les ennemis dès qu'ils les virent paraître, et que Bocca-degli-Abbati, qui était placé auprès de Jacopo del-Vacca de Pazzi, capitaine des gentilshommes, lui abattit d'un coup de sabre le bras dont il portait l'étendard (1). Au moment où une trahison se manifeste, comme rien ne donne la mesure de l'étendue du danger, l'imagination de tous le multiplie : un maréchal des troupes allemandes qui, avec quatre cents chevaux, avait tourné la colline de Monte-Aperto, et qui dans cette première confusion chargea les Florentins par derrière, redoubla leur terreur. La cavalerie, cédant à cette terreur panique, s'enfuit à bride abattue : l'infanterie fit une plus longue résistance; mais son ordonnance était rompue, et elle ne combattait plus d'après un plan général. Une partie s'enferma dans le château de Monte-Aperto, et bientôt après elle fut forcée de se rendre à discrétion; d'autres s'étaient rassemblés autour du carroccio, et, après avoir vaillamment combattu pour le sauver, presque tous furent tués ou faits prisonniers; d'autres enfin, placés sur le revers de la colline, après la défaite des deux premiers corps, cherchèrent leur salut dans la fuite. Parmi les seuls Florentins, il y eut plus de deux mille cinq cents hommes de tués, et il n'y eut pas une famille qui ne perdit quelqu'un de ses membres; les habitants d'Arezzo, ceux d'Orviéto, et ceux de Lucques, furent les plus maltraités parmi les auxiliaires : le nombre total des morts de l'armée guelfe s'éleva

(1) La bataille de l'Arbia eut des suites si importantes, que tous les historiens en ont fait mention. Nous avons consulté sur toute cette guerre : *Giovanni Villani*, Lib. VI, c 79, p 209. — *Sabæ Malaspinæ Historia Rer. Sicular.*, L II, c. 4, T. VIII, p. 802 — *Ricordano Malaspini hist. Fior.*, c. 166, 167, p. 989. — *Leonardo Aretino, hist. Fior. volgarizz d'Acciaiuoli*, L. II, p. 55.—*Coppo de Stefani hist. Fior.*, L. II, p. 127, *Delizie degli Erud.*, T VII — *Malavolti historia di Siena*, P. II, L I, p. 17-20. — *Flaminio del Borgo, dell' istor. Pisana*, diss. VI, p. 537. — *Giugurta Tommasi historia Sanese*, P. I, L. V, p. 323-337. — *Scipione Ammirato histor. Fior.*, L. II, p. 112-125. — *Annales Ptolomæi Lucensis*, T. XI, p. 1282. *Breviar. Pisanæ Historiæ*, T. VI, p. 195. — *Annales Genuenses, contin. Caffari*, L. VI, p. 528 — *Andrea Dei Chronica Sanese*, T. XV, p. 20, *cum notis Uberti Benvoglienti.*—*B. Marangoni Chron. di Pisa*, T. I, *Supp.*, p. 524. — *Ranerii de Granchiis de Prœliis Tusciæ caliginos Poema*, T. XI, L. III, p. 314.— *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 218. — *Sozomeni Pistoriensis Hist. Supp*, T. I, p. 133. — Le Dante fait de fréquentes allusions à ce combat, et place Bocca-degli-Abbati en enfer, parmi les traîtres à leur patrie. *Inferno*, Canto XXII, v. 78 *et seq*

à dix mille, et celui des prisonniers fut plus considérable encore.

Toute la puissance du peuple florentin fut abattue par cette défaite; la ville entière, lorsqu'elle en reçut la nouvelle, ne retentit plus que des cris des femmes qui redemandaient leurs maris, leurs frères et leurs enfants; et cependant les fuyards, comme ils rentraient l'un après l'autre, répétaient, au rapport de Léonard Arétin, que ce n'était pas ceux qui, dans la bataille, étaient morts pour la patrie, qu'il fallait pleurer, mais ceux qui lui avaient survécu : les premiers avaient terminé leur vie avec gloire; eux, ils étaient restés pour être le jouet et l'objet du mépris de leurs ennemis. Et tel fut le découragement que ces discours jetèrent dans les cœurs de tous les citoyens, que le parti guelfe en entier prit la détermination d'abandonner sa patrie, non que la ville ne fût fortifiée, et qu'elle ne contînt encore assez de défenseurs pour opposer peut-être une longue résistance : mais la trahison des Gibelins à la bataille de l'Arbia, inspirait la crainte de trahisons nouvelles; d'autres Gibelins restaient encore en grand nombre dans la ville, et ceux-là, au milieu de la douleur commune, manifestaient une joie insultante. Un commencement de discorde entre la noblesse et les plébéiens du parti guelfe s'était déjà manifesté, on lui devait l'imprudente expédition dans l'État de Sienne, et le désastre de l'armée. Tandis que les riches bourgeois qui avaient embrassé avec zèle le parti guelfe, avaient manifesté leur ambition, et s'étaient livrés à leur jalousie contre les gentilshommes du même parti, le bas peuple, étranger au gouvernement, voyait avec indifférence le retour des Gibelins; eux aussi après tout, disaient ces hommes qui prétendent être modérés, et qui ne sont que pusillanimes, eux aussi étaient des compatriotes; leur victoire ne souillait point la gloire nationale, et, pour les repousser, il ne fallait pas mettre la patrie en danger.

Ces dispositions du peuple étant pressenties par les chefs de l'État, tous les hommes distingués dans le parti guelfe, soit parmi la noblesse, soit dans l'ordre des citoyens, sortirent de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, le jeudi 13 septembre, neuf jours après la défaite. Quelques-uns se retirèrent à Bologne; mais le plus grand nombre alla s'établir à Lucques, où l'on accorda aux fugitifs, pour leur servir d'habitation, le quartier de San-Friano et le portique qui entoure l'église de ce nom. De la même manière, tous

les Guelfes de Prato, de Pistoia, de Volterra, de San-Gémignano, et de toutes les villes et châteaux de Toscane, à la réserve d'Arezzo, abandonnèrent leurs foyers, et se retirèrent à Lucques; en sorte que cette ville, demeurée seule constante, devint le refuge et le boulevard de tout le parti guelfe.

Après avoir partagé le butin fait sur l'Arbia, les Siennois s'occupèrent de soumettre quelques châteaux limitrophes du territoire florentin, tandis que les émigrés gibelins de Florence s'avançaient vers cette dernière ville, sous la conduite du comte Guido Novello, un des seigneurs du Casentino, de la même famille que le comte Guido Guerra, mais de parti opposé (1). Ils conduisaient aussi avec eux le comte Giordano d'Anglone, et les hommes d'armes allemands que le roi Manfred leur avait accordés. Cette armée gibeline arriva devant Florence le 27 de septembre, et elle y fut admise aussitôt, sans éprouver de résistance. A l'entrée des Gibelins, toutes les lois qui avaient été publiées dix ans auparavant, pour augmenter le pouvoir du peuple, furent abolies; l'autorité suprême fut rendue à la seule noblesse, mais sous la protection de Manfred, auquel tous les citoyens restés à Florence furent tenus de prêter serment de fidélité. Le comte Guido Novello fut nommé, pour deux ans, podestat de Florence; et la paye des Allemands du comte Giordano fut assignée sur les revenus de la ville.

Cependant une diète des cités gibelines de Toscane fut convoquée à Empoli, pour délibérer sur l'administration future de cette province, et sur les moyens d'y affermir le parti gibelin et l'autorité de Manfred. Les hommes les plus distingués de chaque ville se rendirent à cette assemblée de même que tous les gentilshommes qui avaient quelque puissance territoriale. Le comte Giordano ouvrit la diète, en lui communiquant les ordres qu'il avait reçus de son maître : il était rappelé dans le royaume avec ses troupes alle-

(1) Le frère Ildefonso de San-Luigi, carmélitain déchaussé, a consacré une vaste et fatigante érudition à faire l'histoire de la famille des comtes Guidi, et de la discorde qui les entraîna dans des partis opposés. On voit, par cette histoire, que cette famille noble et puissante possédait des châteaux dans toutes les parties de la Toscane, mais surtout dans les montagnes de Pistoia et d'Arezzo; qu'elle en avait aussi en Romagne et dans le duché de Spolète, et qu'elle eut, pendant tout le moyen âge, une grande influence sur le sort de la Toscane. *Delizie degli Eruditi Toscani*, T. VIII, p. 80 à 195.

mandes ; en conséquence, il exhorta les Gibelins à se préparer à son absence, pour qu'elle ne leur fût pas préjudiciable.

Les ambassadeurs de Pise et ceux de Sienne déclarèrent alors qu'ils ne voyaient aucun moyen de mettre en sûreté le parti gibelin, les intérêts de Manfred, et ceux de leur patrie, si on laissait subsister Florence, ville riche et peuplée, dont l'ambition surpassait encore les forces, et qui, ayant été longtemps en quelque sorte la capitale des Guelfes de Toscane, ne cesserait jamais de favoriser ce parti. Le peuple tout entier était attaché aux Guelfes ; il avait profité de la mort de Frédéric pour attaquer les Gibelins à l'improviste : il était prêt à profiter de même de la première circonstance favorable pour les chasser de nouveau ; et le salut de la faction gibeline était attaché à la ruine entière de Florence, à la démolition de ces murs qui servaient aux ennemis de forteresses, à la dispersion de ce peuple qui réservait ses trésors et ses forces pour se venger un jour. Les députés des villes plus faibles, et des bourgades que Florence avait presque asservies, en paraissant les protéger, appuyèrent tous cette demande. On vit aussi se ranger au même sentiment plusieurs gentilshommes florentins, qui désiraient recouvrer cette indépendance dont leurs pères avaient joui dans leurs châteaux, et rompre tout lien avec toutes les villes.

Alors Farinata des Uberti se leva (1). « Je ne m'étais pas at-
» tendu, dit-il, à devoir m'affliger d'être demeuré en vie après la
» bataille de l'Arbia, après cette victoire si grande et si relevée. Je

(1) Ce discours est rapporté par Léonard Arétin ; et peut-être est-il de sa composition. Nous avons dit ailleurs que dans tous les discours il était d'usage de prendre un texte, et qu'en accordant la parole à un orateur, on lui demandait sur quel texte il parlerait. Villani raconte, mais d'une manière un peu obscure, que Farinata, occupé de trop hauts intérêts pour faire de l'esprit sur quelque passage des anciens, *proposa*, c'est-à-dire prit pour texte deux proverbes vulgaires qui lui vinrent à la mémoire, encore les confondit-il l'un avec l'autre, de manière qu'ils ne présentaient plus aucun sens. Ces proverbes sont *Come asino sape, così minuzza rape. Sì va capra zoppa, se lupo non la intoppa*, qu'il prononça *Come asino sape sì va capra zoppa, così minuzza rape se lupo non la intoppa*. Il en fit cependant une espèce d'application que l'on retrouve dans Arétin lui-même. Les ennemis de Florence, comme les vils animaux cités dans le proverbe, ne savaient point sortir de leurs vues étroites et de leurs misérables coutumes ; ils boitaient encore du même pied, ils étaient prêts à nuire de la même manière qu'ils l'avaient voulu faire dans des temps bien différents. *Giov. Villani*, L. VI, c. 82, p. 214. — *Ricordano Malaspini*, c. 70, p. 994. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 57 *et seq.*

» m'afflige aujourd'hui cependant de ne pas y avoir été tué; car le
» bonheur n'est pas de remporter la victoire; il dépend tout entier
» des gens à qui l'on est associé pour vaincre · l'injure d'un adver-
» saire ne blesse pas comme celle d'un compagnon ou d'un allié.
» Et cependant, si je me plains à présent, ce n'est pas que je
» craigne de voir la ruine de ma patrie; car quelle que soit l'issue
» de votre délibération, pendant que je vivrai, Florence ne sera
» pas détruite. Mais je m'afflige, et avec une profonde indignation,
» je me tourmente des discours qu'ont tenus ceux qui ont parlé
» avant moi. On dirait que nous ne sommes rassemblés ici que
» pour délibérer si Florence doit être détruite ou conservée telle
» qu'elle est, et non pour trouver les moyens de maintenir à Flo-
» rence et ailleurs l'influence de nos amis. Ma cité serait bien
» malheureuse, et moi et mes compatriotes nous serions bien mi-
» sérables et bien vils, s'il était vrai qu'il dépendît de vous de dé-
» truire ou de conserver notre patrie..... J'avais cru qu'étant tous
» convoqués pour le salut commun, nous déposerions tous les
» haines et les inimitiés antiques, et que nous ne chercherions
» pas, sous de feintes couleurs, à nous détruire les uns les autres.
» J'avais cru que chacun savait qu'un conseil dicté par la haine ne
» pouvait jamais être avantageux au public. Mais enfin, à qui
» s'attache-t-elle cette haine? est-ce à la terre de Florence, à ses
» murs insensibles? est-ce aux émigrés qui ont abandonné la ville?
» est-ce à nous, qui l'occupons aujourd'hui? Si vos seuls ennemis
» sont les émigrés, pourquoi persécuter notre terre et ses murail-
» les, ses remparts élevés désormais contre eux, pour les repousser
» et non pour les défendre.... Vous avez prétendu que le peuple
» était attaché à la faction ennemie; la bataille livrée sur les bords de
» l'Arbia devrait vous rester en mémoire : c'est au grand nombre
» de citoyens qui passèrent de notre côté, que nous avons dû nos
» succès. La fuite volontaire de nos adversaires devrait aussi faire
» quelque impression sur vous : n'ont-ils pas montré, en se reti-
» rant, qu'ils ne se fiaient pas au peuple, et qu'ils craignaient de
» le voir nous favoriser? Mais qu'après tout cette multitude soit
» suspecte, nous qui avons vaincu, méritons-nous d'être suspects?
» Et vous avez trouvé que notre ville, qui n'est inférieure à au-
» cune de celles de la Toscane, devait être détruite à cause de vos
» soupçons! Quel est celui qui donne un conseil semblable? quel

» est celui qui osera manifester par sa voix la haine qu'il a conçue
» dans son âme? Vous paraîtrait-il donc convenable que vos cités
» se conservassent, et que la nôtre fût détruite; que vous retour-
» nassiez en triomphe dans vos patries, et que nous qui, avec
» vous, avons acquis la victoire, nous ne trouvassions, en échange
» de l'exil, que la destruction de notre patrie, plus amère, plus
» douloureuse pour nous, que notre proscription passée? Y a-t-il
» donc quelqu'un de vous qui me croie assez vil, non pas pour
» voir de telles choses, mais seulement pour les entendre avec
» patience? Ignorez-vous que si j'ai porté les armes, que si j'ai per-
» sécuté mes ennemis, je n'ai pas cessé cependant d'aimer ma pa-
» trie? que je ne consentirai jamais que ce que nos ennemis ont
» conservé, soit détruit par nos mains, et que les siècles à venir
» appellent nos adversaires les sauveurs, nous les destructeurs de
» la patrie? Sachez-le donc enfin, quand je resterais seul du nom-
» bre des Florentins, je ne souffrirai point que ma patrie soit
» détruite; et s'il faut mourir mille fois pour elle, je suis prêt
» pour elle à mourir mille fois! »

Après avoir ainsi parlé, Farinata sortit avec véhémence du conseil; mais son autorité était si grande, on le reconnaissait si universellement pour le premier homme du parti gibelin, et les auditeurs furent tellement émus par ses discours, qu'abandonnant tout projet de détruire Florence, on ne s'occupa plus que de calmer l'indignation de ce citoyen vertueux : on lui envoya les gens les plus considérables de son parti pour le ramener; et, lorsqu'il fut rentré dans l'assemblée, tous les chefs gibelins, renonçant à tout esprit de discorde, ne songèrent plus, pour affermir leur parti en Toscane, qu'à des moyens agréables à tous. Il fut convenu que la ligue gibeline de cette province prendrait à sa solde mille gendarmes, qui seraient maintenus sous le commandement du comte Guido Novello, aux frais communs de toutes les cités, sans préjudice de ceux que chaque ville tiendrait à sa solde pour son propre compte.

Ce sont ici précisément les temps héroïques de l'histoire de l'Italie, et ceux qui resteront à jamais unis à ses souvenirs poétiques. Le Dante, son premier poëte et son plus noble génie, naquit cinq ans après la déroute de l'Arbia; il place sa descente aux enfers quarante ans après l'époque dont nous écrivons l'histoire : la gé-

nération de ses pères est celle qu'il rencontre dans l'autre monde, et à laquelle il distribue la louange ou le blâme. Le Dante, quand il écrivit son poëme, était exilé de sa patrie. Il vivait parmi les Gibelins; il avait reconnu la protection de l'empereur et de ses capitaines. Cependant, quand il juge les hommes qui servirent contre leur patrie le parti même qu'il venait d'embrasser, il prononce sur eux comme la postérité prononcera toujours sur les traîtres; il flétrit d'une infamie ineffaçable ceux qui passèrent du drapeau national au drapeau de l'étranger, et qui donnèrent à leurs propres soldats le signal de la déroute. Bocca des Abbati, le traître qui renversa l'enseigne florentine, fut un de ceux qu'il vit plongés auprès du comte Ugolino, dans les glaces éternelles du dernier cercle de l'enfer. C'est aussi dans les enfers qu'il rencontre Farinata : l'attachement à la maison de Souabe, l'inimitié des papes, le mépris pour leurs excommunications, l'avaient entraîné dans l'hérésie. Dans une plaine qui de toutes parts vomissait des flammes, des sépulcres s'élevaient de place en place, tels que d'horribles chaudières qu'un feu ardent rougissait à perpétuité : ils étaient ouverts; mais la pierre qui devait les fermer était suspendue au-dessus d'eux. Des soupirs et des cris lamentables sortaient de ces voûtes infernales.

« O Toscan ! qui, au travers de la cité du feu, chemines vivant » encore, et parlant ce langage qui m'est si doux, qu'il te plaise » de t'arrêter en ce lieu ! Ton accent te fait reconnaître pour un » citoyen de cette noble patrie, à laquelle peut-être je n'ai que » trop été à charge. Tels furent les mots qui sortirent de l'une de » ces voûtes; je me serrai contre mon conducteur, avec un redou- » blement de crainte; mais il me dit : Tourne-toi, que fais-tu? » Vois Farinata qui s'est levé, et qui de la ceinture en sus se dé- » couvre tout entier. J'avais déjà fixé mon visage sur le sien. Il » soulevait sa poitrine et son front orgueilleux, comme s'il avait » pour l'enfer entier le plus profond mépris. Le bras de mon con- » ducteur me poussa courageusement au milieu des tombeaux. » Parle, me dit-il, avec les égards que tu dois.

» Quand je fus parvenu au pied du tombeau, Farinata me re- » garda un instant; puis, avec un mouvement de dédain, il me » dit : Quels furent tes ancêtres? Je désirais lui complaire, et ne » lui cachai point leurs noms. Alors il releva ses sourcils, puis il

» dit : C'est avec acharnement qu'ils furent les adversaires de moi,
» de mes aïeux, de tout mon parti ; aussi par deux fois les ai-je
» dispersés (1). S'ils furent chassés, lui répondis-je, et l'une et
» l'autre fois, ils revinrent de toutes parts (2); mais cet art du re-
» tour, les vôtres n'ont point su l'apprendre. — Qu'ils ne l'aient
» pas appris, c'est ce qui me tourmente plus que ce lit de feu sur
» lequel je me couche. Mais la lune n'aura pas cinquante fois ral-
» lumé son flambeau, que tu apprendras toi-même combien cet art
» est difficile. Dis-moi cependant, et puisses-tu retourner au doux
» aspect du monde, dis-moi pourquoi dans chacune de ses lois ton
» peuple est si impitoyable envers tous les miens (3)? Le massacre,
» lui répondis-je, ce carnage terrible qui colora de pourpre les
» ondes de l'Arbia, inspire à nos conseils leurs sévères résolutions.
» Après qu'il eut secoué la tête en soupirant, il reprit : Je n'étais
» point seul à la bataille, et certes ce ne serait pas sans raison
» qu'on me traiterait comme les autres. Mais j'étais seul dans cette
» assemblée où chacun consentit que Florence fût détruite, et
» seul je la défendis à visage découvert (4). »

(1) En 1248 et 1260.

(2) En 1250 et 1266.

(3) Les Uberti étaient toujours exceptés de toutes les amnisties que l'on accordait quelquefois aux Gibelins.

(4) Voici le texte du Dante au Chant X, *Inferno*.

22. O Tosco che per la città del fuoco
Vivo ten' vai, così parlando onesto,
Piacciati di restare in questo loco.
La tua loquela ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio,
Alla qual forse fui troppo molesto.
Subitamente questo suono uscio
D'una dell' arche; però m'accostai
Temendo, un poco più, al duca mio.
Ed ei mi disse : volgiti, che fai?
Vedi là Farinata che s'è dritto.
Dalla cintola in sù tutto 'l vedrai.
Io avea già 'l mio viso nel suo fitto
Ed ei s' ergea col petto, e con la fronte,
Come avesse lo 'nferno in gran dispitto.
E l'animose man del duca, e pronte
Mi pinser tra le sepolture a lui,
Dicendo, le parole tue sien conte.

Tosto ch' al piè della sua tomba fui,
Guardommi un poco, è poi, quasi sdegnoso,
Mi dimandò, chi fur gli maggior tui?
Io ch' era d'ubbidir desideroso
Non gliel celai, ma tutto gliel aperei
Ond' ei levò le ciglia un poco in soso :
Poi disse. fieramente furo avversi
A me, ed a' miei primi, ed a mia parte,
Sì che per due fiate gli dispersi.
S' ei fur cacciati, ei tornar d'ogni parte,
Risposi io lui, e l' una e l'altra fiata :
Ma i vostri non appreser ben quell' arte.

. . . .

76. E se, continuando al primo detto,
Egli han quell' arte, disse, male appresa,
Ciò mi tormento più, che questo letto.
Ma non cinquanta volte fia raccesa
La faccia della Donna che qui regge,
Che tu saprai quanto quell' arte pesa.
E se tu mai nel dolce mondo regge,
Dimmi, perchè quel popolo è sì empio
Incontr' a' miei, in ciascuna sua legge?
Ond' io a lui. lo strazio, e 'l grande scempio,
Che fece l'Arbia colorata in rosso,
Tale orazion fa far nel nostro tempio.
Poi ch' ebbe sospirando, il capo scosso,
A ciò non fu' lo sol, disse, ne certo,
Senza cagion sarei con gli altri mosso
Ma fu lo sol colà ; dove sofferto
Fu per ognun di torre via Firenze,
Colui che la defesi a viso aperto.

La conversation avec Farinata est interrompue, du vers 52 au 76, par l'épisode de Cavalcante Cavalcanti, l'une des plus touchantes de ce poeme

CHAPITRE V.

DÉCADENCE ET ASSERVISSEMENT DES RÉPUBLIQUES LOMBARDES. — RÉVOLUTIONS DANS LES RÉPUBLIQUES MARITIMES. — LEURS RIVALITÉS. — CONSTANTINOPLE REPRISE PAR LES GRECS SUR LES VÉNITIENS ET LES FRANÇAIS. — 1250 A 1264.

Dans les premiers temps qu'embrasse cette histoire, les républiques lombardes excitaient notre intérêt plus que toutes les autres cités de l'Italie. C'était chez elles seules que l'on trouvait un amour ardent pour la liberté, et un courage héroïque pour défendre la patrie. Durant leur lutte avec Frédéric Barberousse, nous leur avons vu déployer les vertus dont s'enorgueillissait autrefois la Grèce; et nous avons trouvé chez leurs écrivains, malgré la barbarie du douzième siècle, assez de détails sur leur histoire, assez de traits de leur caractère, pour nous intéresser vivement à elles. Mais cette flamme brillante de liberté fut de courte durée; déjà, dans le commencement du treizième siècle, nous l'avons vue languir, et nous sommes enfin arrivés à l'époque où elle s'éteignit complétement. Dans l'espace de temps que comprend ce chapitre, les seigneurs della Torre et Pélavicino étendirent leur domination sur presque toutes les cités de la Lombardie; et le caractère républicain s'était anéanti, même avant l'établissement de leur tyrannie.

Nous rechercherons, dans ce chapitre, les causes de la décadence des républiques lombardes, et les circonstances de leur asservissement. Nous aurons encore à rendre compte de quelques efforts qu'elles firent plus tard pour se relever de l'oppression; mais nous sommes près d'avoir terminé la tâche que nous nous étions imposée à leur égard. Bientôt nous n'aurons plus à rendre compte que des intrigues, des guerres et des crimes de quelques chefs qui les asservirent. Ces crimes, si nous n'y prenons garde, pourraient nous faire illusion sur l'état moral de toute la contrée;

ils furent nombreux, ils furent effroyables : mais les forfaits des Visconti, des la Scala et des Gonzague, sont les fruits de la tyrannie, et non pas ceux de la liberté.

Deux causes paraissent avoir concouru à changer la forme du gouvernement dans les villes lombardes : la discorde intérieure entre la noblesse et le peuple, qui, dans ces villes, avait privé les citoyens de toute sûreté, peut-être de toute liberté; et le changement de la discipline militaire, qui avait augmenté le pouvoir des capitaines d'hommes d'armes. L'une de ces causes avait ôté au peuple la volonté, et l'autre, la force de défendre ses droits.

La constitution d'aucune des républiques italiennes ne mérite d'être citée comme un modèle. Les deux plus parfaites sont l'aristocratie de Venise, et la démocratie de Florence; toutes deux étaient loin cependant de garantir les droits de tous à la souveraineté, en même temps que la sûreté individuelle. Les constitutions bizarres et incohérentes de Milan et des autres villes lombardes avaient assuré bien moins encore et la tranquillité du sujet et la liberté du citoyen. L'ordre social y était établi sur les plus frêles fondements.

Des passions plus impétueuses que de nos jours, donnaient lieu, dans le treizième siècle, à des attentats plus fréquents; et la multiplicité des États indépendants facilitait la fuite des coupables; aussi l'exercice de la justice criminelle paraissait-il la tâche la plus importante du gouvernement, et presque le but unique de son institution. Bientôt cependant le désir de commander se joignit au besoin de réprimer les criminels; et l'on créa de nouveaux magistrats, moins pour assurer le bonheur de la nation, que pour satisfaire l'ambition d'un plus grand nombre d'individus.

Les délits des particuliers donnèrent naissance à une foule d'inimitiés de famille à famille; l'élection aux magistratures fut l'origine d'une jalousie constante d'ordre à ordre. Dans notre siècle, les criminels que les lois punissent se trouvent presque tous rejetés, par leur naissance et par leur fortune, dans les derniers rangs de la société; en sorte que leurs fautes sont vraiment personnelles : leurs parents n'ont ni l'intention ni la force de les défendre pendant leur vie, de les venger après leur mort. Dans le treizième siècle, au contraire, on comptait autant de coupables parmi les grands que parmi le peuple. Ce changement dans nos mœurs a rendu les na-

tions plus faciles à gouverner; il n'est pas cependant la preuve d'une amélioration fondamentale dans la morale publique. Les fréquents homicides dont il est fait mention dans l'histoire, n'étaient point des assassinats, mais la conséquence des guerres privées : aujourd'hui les tribunaux ont renoncé à s'occuper des duels, qui sont, pour nous, la forme régulière des guerres privées et le meurtre en usage chez les gens comme il faut. Les intrigues amoureuses se terminaient souvent, autrefois, par un enlèvement; aujourd'hui, par la séduction : la faute est peut-être la même, mais elle échappe à la surveillance des lois. Des hommes avides et injustes s'appropriaient le bien d'autrui par la violence; aujourd'hui, par des banqueroutes frauduleuses. Tous les attentats, autrefois, se commettaient à découvert : tous se cachent aujourd'hui. Les parents, les amis, étrangers à la faute, ne demeuraient pas étrangers, ou à la défense du coupable, ou à sa punition; et l'autorité publique était sans cesse appelée à déployer toute son énergie, pour réprimer des délits qui ébranlaient l'État tout entier, pour atteindre des criminels qu'une puissante alliance protégeait.

Les podestats, auxquels on avait confié la juridiction criminelle, furent revêtus du pouvoir le plus absolu : on paraissait n'avoir, à leur égard, d'autre crainte que celle de les laisser trop faibles pour maintenir la paix; et l'on ne songeait pas qu'ils pouvaient être trop forts pour vouloir conserver la liberté. On accoutuma les peuples à leur donner les noms de seigneurs et de maîtres; et l'on ne laissa entre eux et les tyrans, d'autre différence que la limitation de la durée de leurs fonctions.

Cependant de nouvelles causes d'anarchie se joignaient chaque jour aux anciennes; nous avons vu combien les factions des Guelfes et des Gibelins étaient profondément enracinées dans les cœurs, combien de sang elles avaient fait répandre, combien de fortunes elles avaient ruinées. Le désir de vengeance se multipliait avec de pareils désastres; et la paix était toujours plus difficile à maintenir ou à recouvrer.

Les nobles, avides de jouer quelque rôle dans leur patrie, s'étaient partagé tous les emplois militaires et civils, et presque tous les emplois religieux. Les consuls, les anciens, les conseillers, les ambassadeurs, les commandants des portes, les capitaines des milices, les chanoines des cathédrales, étaient gentilshommes;

et cet ordre écartait les plébéiens avec tant de jalousie, qu'il éveillait aussi la jalousie de ceux qu'il avait rejetés, et qu'un grand nombre de guerres civiles, dans les cités lombardes, n'eurent d'autre objet que de forcer les nobles à partager, par égales parts, avec les plébéiens, toutes les fonctions publiques. La paix de Saint-Ambroise étendit à Milan ce partage, depuis les fonctions d'ambassadeurs jusqu'à celles de trompettes de la communauté (1).

Indépendamment de la jalousie qu'excitait la distribution des fonctions publiques, les nobles étaient encore, pour les plébéiens, un objet de haine, parce que, seuls, ils paraissaient être cause de toutes les calamités nationales. C'étaient des rivalités entre eux qui, chaque jour, faisaient répandre le sang des citoyens ; les factions des Guelfes et des Gibelins semblaient être devenues, pour eux, des querelles de famille ; les guerres mêmes de peuple à peuple pouvaient quelquefois paraître un effet de leur violence et de leur emportement. Souvent on entendait répéter que, sans les nobles, l'Italie entière vivrait dans une paix constante, comme si les passions auxquelles ils se livraient étaient attachées à leur naissance, non à leurs fonctions et à l'exercice du pouvoir. Le peuple, fatigué de tant de maux qu'il croyait ne devoir qu'à eux seuls, paraissait quelquefois altéré de vengeance, il les bannissait, il les poursuivait les armes à la main, il les faisait périr sur l'échafaud : alors les campagnes se révoltaient contre la ville ; les châteaux, demeure des gentilshommes, s'armaient contre leur métropole, et le désordre et la ruine publique étaient portés au comble.

La puissance des nobles consistait en partie dans le nombre d'hommes dont chaque famille se composait, et dans la force du lien qui les unissait entre eux. Lorsque l'autorité publique est faible, on sent le besoin d'augmenter la force individuelle par des associations partielles. Une famille entière était toujours prête à sauver, à défendre, à venger un de ses individus. Le même nom, le même sang, un point d'honneur commun, étaient des motifs suffisants pour réunir des parents au degré le plus éloigné, et pour leur faire exposer leur vie et leur fortune, toutes les fois qu'un seul d'entre eux était menacé. Les plébéiens, à leur tour, voulu-

(1) Ce fut un traité de paix signé, le 4 avril 1258, entre les nobles et les plébéiens ; il est rapporté dans *Cori, Hist. Milanesi*, P. II, p. 115 *verso*.

rent se donner cette espèce de forces; au lieu des liens de la nature, ils en cherchèrent d'artificiels : ils contractèrent des fraternités qui, sans être unies par le sang, prirent aussi souvent le nom de familles. A Milan, il paraît qu'il y avait un grand nombre de ces fraternités plébéiennes, toutes affiliées à deux sociétés plus puissantes, que l'on appelait la *Motta* et la *Credenza*. Les clubs, dont nous avons vu de nos jours les associations, ont eu plus d'un rapport avec ces fraternités qui existaient dans les républiques italiennes, qui formaient un État dans l'État, qui nommaient des magistrats pour surveiller ceux de la république, qui évoquaient au tribunal de leur société la connaissance des affaires nationales, et qui s'arrogeaient les prérogatives de la souveraineté, sans que la constitution leur y donnât aucun droit.

Ce furent ces fraternités milanaises, qui, en se donnant un chef perpétuel, élevèrent les premières un pouvoir monarchique dans l'État, et renversèrent la république. Mais, avant de rapporter avec plus de détail cet événement qui décida du sort de presque toute la Lombardie, il convient de donner quelque attention au changement survenu dans la discipline militaire; changement que nous avons indiqué comme ayant été aussi une des causes de l'établissement de la tyrannie.

Les Arabes et les Hongrois qui dévastèrent l'Italie dans le dixième siècle, combattaient à cheval, armés à la légère; mais la principale force des Francs et des Allemands, dans le même siècle et les deux suivants, consistait encore dans l'infanterie. Les armées de Frédéric Barberousse étaient, pour la plus grande partie, composées des gens de pied; et si les nobles combattaient à cheval, ils n'étaient point encore revêtus de cette pesante armure; ils n'étaient point exercés à cette ordonnance ferme et inébranlable, qui fit le caractère de la cavalerie, depuis le treizième jusqu'au quinzième siècle. Les citoyens des villes italiennes pouvaient combattre, avec un avantage égal, soit la cavalerie légère, soit l'infanterie teutonique; il paraît que, comme cette dernière, ils avaient pour armes défensives un écu et un casque, avec des cuissards et des brassards, qui les recouvraient en partie par devant, et pour arme offensive seulement l'épée large et tranchante. Quelques corps particuliers, il est vrai, étaient armés de hallebardes et d'autres d'arbalètes; mais l'infanterie ne portait point,

comme chez les Romains, ce pesant et redoutable *pilum* qu'une main malhabile et rarement exercée n'aurait pas su lancer.

Ces armes convenaient à des bourgeois qui ne devaient point passer leur vie dans les camps, et qui ne faisaient pas de l'art militaire leur unique occupation : avec le courage et la force de corps qu'entretiennent le tempérance et l'exercice, ils devaient être en état de tenir tête aux meilleures troupes que l'on connût alors. Ils en donnèrent la preuve pendant la première guerre de Lombardie.

Il y avait cependant dès lors dans les armées impériales une espèce de troupes dont il suffisait de perfectionner l'armure, pour que l'infanterie ne pût plus lui résister; c'était la gendarmerie. Le cavalier était revêtu tout entier de fer : son cheval lui-même en était couvert en grande partie. Sous cette armure il défiait les flèches des arbalétriers, avec une longue et forte lance il atteignait les fantassins, sans se mettre à portée de leurs épées. Il n'y avait rien à changer dans cette armure; il fallait seulement en fortifier toutes les parties; il fallait rendre la cuirasse plus épaisse, le casque plus pesant, le bouclier plus impénétrable, la lance plus longue et plus forte; il fallait que le fer ou l'airain qui recouvraient l'homme ne laissassent pas une seule jointure, pas une partie faible par où la mort pût pénétrer, il fallait que le cavalier se soumît à un exercice constant, pour s'accoutumer au poids presque accablant de ses armes; il fallait trouver ou faire naître une race de chevaux plus forte, plus courageuse, pour porter une charge aussi pesante, et galoper au milieu des batailles avec un semblable fardeau. Ce perfectionnement de l'armure chevaleresque fut lentement achevé par les gentilshommes. Tandis que les plébéiens, s'adonnant au commerce et aux arts, s'énervaient chaque jour et perdaient de leur antique force, les nobles dans leurs châteaux ne connaissaient d'autre travail et d'autre plaisir que les armes. Ils ne cessaient de s'exercer à tout ce qui peut développer les facultés corporelles; leurs jeux et leurs tournois n'avaient pas d'autre but : ils vivaient au milieu de leurs chevaux, et s'occupaient de l'éducation de leur *destrier* avec autant de soin que de celle de leurs enfants. Ce destrier, réservé pour la bataille, ne servait point de monture habituelle à son maître : même à l'armée, le chevalier ne montait que son pale-

froi jusqu'au moment où il se préparait pour la charge. Le cheval et l'homme, également fortifiés par l'exercice et le ménagement de leurs forces, devinrent capables d'efforts qui surpassent de beaucoup ce que nous pouvons concevoir. L'armure devint toujours plus pesante, et la gendarmerie toujours plus forte, jusqu'à la fin du quinzième siècle, et jusqu'au temps où l'usage habituel de l'artillerie rendit inutile cette cavalerie si péniblement perfectionnée. Ce ne fut que dans le quinzième siècle que l'armure fut rendue si pesante qu'un cavalier renversé n'avait plus la force de se relever de lui-même.

Lorsque le cavalier fut armé d'une cuirasse assez forte pour que la flèche de l'arbalétrier et l'épée du fantassin ne pussent plus la percer, l'infanterie des villes se trouva tout à coup dépouillée de tout moyen de résistance. Les cavaliers, serrés en bataille, abaissaient leurs lances et renversaient les rangs, qu'ils traversaient au galop, sans qu'aucun obstacle pût les arrêter, ou aucun danger les atteindre. L'infanterie romaine aurait sans doute résisté à un choc semblable, parce qu'elle aurait lancé le pilum à la tête des chevaux dans le moment convenable pour en abattre un grand nombre et jeter le désordre parmi le reste; l'infanterie suisse, mieux calculée encore pour un pareil combat, opposa plus tard, au choc de la gendarmerie, une forêt de lances immobiles, contre lesquelles les escadrons venaient se briser : mais les nations de l'Europe ne s'avisèrent que fort tard de cette dernière manière de combattre, et depuis la Norwége jusqu'à l'Italie, la cavalerie acquit en tous lieux un si grand avantage sur les troupes de pied, qu'on finit par ne plus tenir aucun compte des dernières, et souvent par ne plus en conduire aux armées.

La force militaire se trouva donc, par une révolution assez étrange, transportée tout entière à la noblesse, et le petit nombre fut incomparablement plus fort que le grand. Avant l'invention des armes à feu, et lorsqu'on se combattait corps à corps, le nombre des troupes avait bien moins d'influence qu'aujourd'hui sur le gain des batailles, parce qu'il n'y avait que ceux qui étaient près les uns des autres qui pussent réciproquement se frapper, et que beaucoup d'hommes ne peuvent pas être à portée d'en atteindre un petit nombre. Quatre ou cinq cents chevaliers se jetaient hardiment au travers de dix mille fantassins, parce qu'ils combattaient à la fois

tout au plus avec mille, et que les neuf mille autres étaient forcés de rester spectateurs de la bataille jusqu'à ce que leur tour fût venu : quatre ou cinq cents chevaliers perçaient une colonne de dix mille hommes, quelquefois sans qu'un seul d'entre eux fût renversé. Ce n'était point un combat, ce n'était qu'un massacre; et ils ne trouvaient de résistance que dans les corps de chevaliers armés comme eux, qui, les heurtant avec un choc égal au leur, et les frappant avec des lances égales, pouvaient les atteindre et les renverser. Si les lances se brisaient, les chevaliers combattaient entre eux avec le sabre ou l'épée; quelquefois, étant à la même hauteur l'un et l'autre, ils savaient découvrir la jointure de la cuirasse, ou le défaut du bouclier : plus souvent leur combat ne produisait que des meurtrissures; et, comme nous le voyons dans les romans de chevalerie, le sabre frappait sur la tête du chevalier vaincu, et l'étourdissait de son choc, sans entr'ouvrir l'armet qui le couvrait.

Cet avantage prodigieux que les nobles avaient sur le peuple dans les combats, devait encore augmenter la jalousie et la haine du dernier. Mais les gentilshommes ne pouvaient maintenir leur supériorité dans les villes, parce que, dès qu'une sédition éclatait, les barricades ou *serragli* coupaient toutes les rues, et elles arrêtaient les chevaux, tandis que les fantassins formaient le siége des maisons ennemies, ou qu'ils se fortifiaient dans les leurs. Les gentilshommes étaient donc aisément chassés des villes : dès qu'ils se trouvaient dans la campagne, ils redevenaient les plus forts; et le peuple n'avait plus aucun moyen de poursuivre contre eux sa vengeance.

Les citoyens ayant cessé d'être tous des soldats, ou du moins des soldats utiles, les villes furent obligées de prendre des gendarmes à leur solde, pour n'être pas réduites à la seule cavalerie de leurs propres gentilshommes, et elles placèrent leur espoir de défense dans des bras mercenaires. Nous avons vu un premier exemple de cavalerie soldée par les villes, dans la guerre contre Eccélino; l'usage en fut introduit vers le milieu du treizième siècle, et devint bientôt universel dans toute l'Italie. Les peuples sont forcés d'adopter rapidement les nouveaux moyens d'attaque et de défense dont un seul d'entre eux fait usage à la guerre, sous peine d'être asservis par les inventeurs.

Comme c'était à leur éducation chevaleresque que les gendarmes devaient la force nécessaire pour combattre sous leur pesante armure, les seuls gentilshommes, pendant fort longtemps, firent la guerre à cheval; et ce ne fut que parmi eux qu'on put trouver des hommes d'armes. En avançant dans cette histoire, nous verrons comment enfin la paye prodigieuse qu'on offrait aux cavaliers détermina des hommes de tout ordre à se destiner dès leur enfance à ce métier, et comment ces nouveaux mercenaires, commandés par des gens sans patrie et sans honneur comme eux, formèrent les bandes des *condottieri*, qui eurent, dans le siècle suivant, tant de part aux révolutions des républiques italiennes. Pendant le treizième siècle, les soldats à cheval étant tous gentilshommes, ne voulaient être commandés que par des gens d'un rang supérieur au leur; car telle est la bizarrerie du point d'honneur, qu'ils étaient bien disposés à vendre leur sang, mais non leurs prétentions vaniteuses.

Les exilés et les émigrés furent probablement les premiers qui daignèrent accepter une solde étrangère, et servir une cause à laquelle ils ne prenaient aucun intérêt. Privés tout à coup d'une aisance à laquelle ils étaient accoutumés, et dont ils ne savaient pas se passer, ils considérèrent le métier de la guerre comme le plus noble parmi ceux qui pouvaient les faire vivre. Les émigrés gibelins de Florence formèrent une petite armée mercenaire, commandée par le comte Guido Novello : les émigrés guelfes à leur tour en formèrent une sous les ordres du comte Guido Guerra; et celle-ci servit à la solde des étrangres, dans la guerre de Parme et dans celle de Sicile. Quelques feudataires, qui avaient rassemblé à leur petite cour plus de gentilshommes qu'ils ne pouvaient en entretenir, se firent également une ressource de la guerre. Le marquis Lancia et le marquis Pélavicino se mirent tour à tour au service de la ville de Milan, tantôt avec cinq cents, tantôt avec mille chevaux; mais ils prétendaient faire payer leur noblesse aussi bien que leur valeur : ils demandaient en récompense de leurs services, non-seulement de l'argent, mais des honneurs et du pouvoir; et le titre de capitaine général de la république, ou même de seigneur, était nécessaire pour satisfaire leur ambition.

Ainsi l'on voyait les factions s'envenimer; l'on voyait s'accroître le désordre et l'anarchie, et en même temps on voyait un pouvoir

militaire se créer en dehors de l'État, se fortifier, se confondre avec les pouvoirs civils, et menacer d'envahir la liberté. Milan, la plus puissante république de la Lombardie, fut la première, dans cette province, qui plia sous le joug du despotisme ; et ce fut celle qui, par sa chute, entraina bientôt toutes les autres.

« Depuis la mort de l'empereur, dit Galvano Fiamma (1), » comme Milan jouissait au dehors d'une paix profonde, l'ambition » de dominer s'introduisit dans le cœur des citoyens, et fit naître » au dedans de cruelles guerres civiles. » D'une part, en effet, les nobles, de l'autre, le peuple, ou la confrérie de la Crédenza, se donnèrent pour chefs deux citoyens qu'ils décorèrent du titre de podestat : titre que portait le chef de la république (2). Mais le vrai podestat était étranger : il ne demeurait pas plus d'une année en fonctions; et les lois, en lui assignant d'amples prérogatives, indiquaient cependant quelles étaient leurs bornes. Le podestat des nobles, au contraire, Paul de Sorésina, et le podestat du peuple, Martin della Torre, étaient revêtus d'un pouvoir illimité, parce qu'il n'était point défini, et perpétuel, parce qu'on ne lui avait point fixé de terme.

Martin della Torre était neveu, ou, selon d'autres, frère de ce Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, qui avait donné de si généreux secours aux Milanais, après la déroute de Corte-Nuova (3). Depuis cette époque, la famille della Torre était devenue chère au peuple, et suspecte à la noblesse. Pagano, aussi longtemps qu'il avait vécu, avait été considéré comme le défenseur et le tribun des plébéiens. Martino comprit tout le parti qu'il pouvait tirer d'une faveur semblable : à la mort de Pagano, il se présenta pour lui succéder. Il étudia l'art de se rendre agréable au peuple, en flattant toutes ses passions, et l'art de se rendre nécessaire, en aigrissant les plébéiens contre les nobles. Martino avait tous les talents d'un chef de parti, et plus de vertus que la plupart des usurpateurs. Parvenu au faîte de sa puissance, il arracha au supplice ses ennemis, que les tribunaux avaient condamnés comme conspirateurs; déclarant que lui, qui n'avait point de fils, qui jamais n'avait su

(1) *Manipulus Florum*, c. 290, p. 685.

(2) En 1250. *Giorgio Giulini, Memorie della camp. di Milano*, L. LIV, p. 131.

(3) *Ibid.*, L. LV, p. 210, discute les deux opinions, en comparant la généalogie rapportée par les historiens, avec celle qu'indiquent les pierres sépulcrales.

donner la vie à un homme, il n'ôterait jamais la vie à un homme (1).

Paul de Sorésina, le chef des gentilshommes, ne paraît point avoir eu un caractère si prononcé; il était toujours prêt à se réconcilier avec la faction ennemie, et finit par donner sa sœur pour femme à Martino, et se rendre ainsi suspect aux deux partis. Mais le chef véritable des nobles, c'était l'archevêque, frère Léon de Pérego. Peut-être que ce prélat, n'osant paraître en armes à la tête d'une faction à cause de son ministère sacré, avait désigné lui-même un homme dépourvu d'énergie, et qu'il était sûr de dominer complétement, pour être le chef apparent de sa faction.

Un attentat d'un gentilhomme, qui tua un de ses créanciers parce que celui-ci le pressait de le payer, mit aux deux partis les armes à la main. Le peuple, après avoir rasé jusqu'aux fondements la maison de ce gentilhomme, chassa tous les autres nobles de la ville. Ces derniers, au mois de juillet 1257, se réunirent autour de leur archevêque; ils demandèrent l'assistance des Comasques, leurs alliés, et ils s'emparèrent, avec leur aide, du château de Séprio, de la Martésana, de Fagnano, de Varèse, et d'un grand nombre d'autres lieux forts. Le peuple, conduit par Martino della Torre, sortit de la ville, avec le carroccio, pour combattre les gentilshommes : dans plusieurs escarmouches, il eut du désavantage; et comme tout se préparait à une action générale, les ambassadeurs des villes voisines s'entremirent avec les deux partis, et les engagèrent à signer une paix, en vertu de laquelle les nobles rentrèrent dans la ville. Le seul archevêque ne put point profiter de cette réconciliation : il mourut à Légnano, vers ce temps-là, et sa mort occasionna la ruine de son parti (2).

On trouva bientôt que ce premier traité, entre les nobles et le peuple, n'avait point établi, d'une manière assez précise, les droits des uns et des autres, et l'on crut devoir assoupir la discorde qui, au bout de peu d'années, commençait à renaître, en chargeant soixante-quatre arbitres, dont chaque parti nomma trente-deux, de dresser un nouveau traité qui assignât à chaque ordre ses préro-

(1) *Annales Mediolanenses*, T. XVI, c. 34, p. 664. — *Galvan. Flamma Manip. Florum*, c. 293, p. 687.

(2) Giorgio Giulini a fixé la mort de Léon de Pérego à l'année 1257. D'autres chronologistes la retardent de plusieurs années. L. LIV, p. 139.

gatives, d'une manière irrévocable, et qui, prévoyant tous les cas, et descendant à tous les détails, ne laissât plus aucun motif à de nouvelles dissensions. Ce traité, conclu le 4 avril 1258, dans la basilique de Saint-Ambroise, prit son nom de cette église; il nous a été conservé par l'historien Corio (1). En admettant une égalité parfaite entre les deux ordres, qui devaient nommer, chacun pour leur moitié, tous les fonctionnaires publics, en abolissant toutes les anciennes condamnations, et sanctionnant toutes les alliances, ce traité semblait devoir assurer aux Milanais une longue concorde : elle ne dura pas plus de trois mois. Les nobles furent obligés de sortir de nouveau de la ville, à la fin de juin. Ils trouvèrent à Como, où ils voulurent se réfugier, une discorde toute pareille à celle qui déchirait leur patrie. Les deux factions milanaises s'allièrent aux deux factions de Como; et, après une bataille dans l'enceinte de cette dernière ville, où le peuple eut l'avantage, après une autre rencontre en rase campagne, où les nobles enveloppèrent l'armée plébéienne, une nouvelle paix, qui ne devait pas durer plus que celle de Saint-Ambroise, fut conclue tout à l'avantage des gentilshommes.

Quelles que fussent les conditions qu'imposaient les nobles, après les combats où leur cavalerie leur avait assuré la victoire, ils n'étaient pas plus tôt rentrés dans la ville, que le peuple recouvrait sur eux toute sa supériorité. Mais la lutte entre les deux partis rendait l'autorité des chefs toujours plus nécessaire; et les plébéiens, n'étant occupés que du soin de rabaisser la noblesse, oubliaient tout à fait leur propre liberté : ils parurent même se complaire à se donner un maître, pour qu'il fût aussi celui de leurs rivaux, et qu'il les humiliât davantage. En 1259, ils résolurent d'élire un protecteur des plébéiens, auquel ils donnèrent le titre de chef, d'ancien et de seigneur du peuple. Cependant les deux sociétés populaires se disputèrent sur l'élection. La Crédenza, unie à tous les artisans et à toutes les basses classes, avait destiné cette dignité à Martin della Torre, chef ordinaire du parti plébéien : une autre société populaire, la Mota, qui était composée des familles les plus considérables parmi le peuple, de celles qui, par leurs richesses et par les emplois qu'elles avaient occupés, avaient acquis

(1) *Bernard. Corio, delle historie Milanesi*, P. II, p. 114.

quelque illustration ; la Mota, dis-je, s'efforça de désigner un autre chef, peut-être seulement pour rabaisser ainsi la puissance menaçante de Martino. En effet, ce chef de la Mota ayant été tué dans une émeute, elle se réunit presque en entier au parti des nobles, et à Guillaume de Sorésina, successeur de Paul, et chef de la noblesse.

D'après l'avis d'un légat du pape, qui s'efforçait de rétablir la paix dans Milan, les deux chefs de parti furent bannis par le podestat : mais Martino, bien assuré que les dernières classes du peuple le seconderaient, rentra dans Milan au bout de peu de jours, avec assurance. Il se fit de nouveau reconnaître pour Anziano et seigneur du peuple, tandis qu'il fit confirmer la sentence de bannissement contre son concurrent Guillaume de Sorésina, et contre ceux qui lui resteraient attachés.

Ce fut à cette époque que les nobles milanais implorèrent les secours d'Eccélino, pour qu'il les fît rentrer dans leur patrie, et qu'après s'être joints à lui au siége d'Orci, ils l'attirèrent sur les bords de l'Adda, où ce tyran fut défait, en partie par l'assistance de Martino della Torre. Cet événement accrut prodigieusement l'influence du dernier sur sa patrie : d'une part, ses adversaires, lorsqu'ils s'étaient réunis au plus odieux de tous les tyrans, avaient couvert d'opprobre leur propre cause; de l'autre, Martino, en sauvant ses compatriotes d'un joug aussi redouté, acquérait de justes droits à leur reconnaissance.

Les Milanais ne furent pas seuls à récompenser les services de Martino : les habitants de Lodi, à la même époque, lui décernèrent le titre de seigneur de leur ville; en le faisant, ils ne croyaient point cependant avoir renoncé à leur liberté. Ce même chef de parti portait déjà le titre de seigneur du peuple de Milan, et les Milanais prétendaient néanmoins être encore républicains. Mais Lodi était une ville beaucoup plus petite et beaucoup plus faible; la puissance du seigneur, et d'un seigneur étranger, y était en conséquence beaucoup plus disproportionnée avec celle du peuple. Il n'y eut plus de lutte dans Lodi, il n'y eut probablement pas non plus d'oppression de la part du nouveau maître : mais ce petit État fut réduit à n'être plus entre les mains de Martino qu'un instrument dont ce seigneur fit usage pour asservir le peuple de Milan.

Cependant les gentilshommes milanais, presque tous émigrés, formaient un corps de cinq cents gendarmes, outre quelque cavalerie légère. Malgré l'extrême supériorité du peuple de Milan, en richesses, en nombre et en puissance, Martino ne pouvait opposer à cette redoutable cavalerie qu'une infanterie plébéienne incapable de lui résister; car un homme qui, depuis son enfance, ne s'était pas accoutumé à endosser la cuirasse, et à combattre sous ce pesant fardeau, n'était plus à temps de l'entreprendre, lorsqu'il avait embrassé un autre genre de vie : un long et rude apprentissage était nécessaire pour exercer le métier de soldat; et l'on ne croyait pas encore qu'il fût possible qu'un plébéien devînt jamais chevalier. Martino, qui avait combattu Eccélino, de concert avec le marquis Pélavicino, crut pouvoir, sans danger, emprunter la cavalerie de ce dernier, pour appuyer la puissance du peuple et la sienne. Au nom de la république de Milan, il conclut un traité avec le marquis, en vertu duquel celui-ci fut revêtu du titre de capitaine général, et engagé, avec un corps de cavalerie, à la solde du peuple. On lui assigna une pension de mille livres d'argent, et on lui assura, pour cinq ans, le commandement à Milan.

Pélavicino, comme nous l'avons vu dans d'autres occasions, était zélé gibelin, de plus, il paraît qu'en haine du saint-siége il avait embrassé l'hérésie des Pauliciens : il protégeait les prédicateurs de ces sectaires dans toutes les villes où il dominait, et il ne permettait point aux inquisiteurs d'y donner cours à leurs sanglantes procédures. L'alliance de Martin della Torre avec Pélavicino fut considérée par le saint-siége comme une défection d'une ville et d'une famille qui, jusqu'à cette époque, avaient été dévouées aux Guelfes; et, bien que Martin n'abandonnât point ce dernier parti, les papes ne lui pardonnèrent jamais son alliance avec les hérétiques : ils n'abandonnèrent jamais le projet de l'en punir; et ce fut par une vengeance tardive, mais préméditée, que, pour humilier sa maison, ils élevèrent la famille rivale des Visconti.

Le même marquis Pélavicino, depuis longtemps seigneur de Crémone, avait réussi, après la mort d'Eccélino, à se faire nommer encore capitaine général de Brescia et de Novare. Avec l'aide de Martin della Torre, il se rendit aussi maître de Plaisance; en

sorte que la Lombardie presque entière était gouvernée par ces deux seigneurs.

[1261] Poursuivis de ville en ville par leurs forces réunies, les émigrés milanais s'enfermèrent enfin dans le château de Tabiago, au nombre de près de neuf cents. Ils y furent assiégés par les milices milanaises et par la cavalerie du marquis. Toutes les citernes du château furent bientôt épuisées pour abreuver le grand nombre de chevaux que tant de gentilshommes avaient conduits avec eux. Ces chevaux périrent de soif dans l'enceinte de Tabiago : leurs cadavres corrompirent l'air; et les émigrés, privés de leur monture, affaiblis par les privations et les maladies, n'eurent plus même la ressource de s'ouvrir un passage au travers de leurs ennemis. Après avoir longtemps souffert, ils furent réduits à se rendre à discrétion. Les prisonniers, enchaînés, furent tous conduits à Milan sur des charrettes. Dans cette occasion, Martin della Torre les sauva de la fureur du bas peuple, qui demandait leur mort : mais il les confina dans les prisons de la ville, dans ses tours et ses clochers, ou bien dans de vastes cages de bois, où les captifs étaient exposés à la vue du peuple, comme des bêtes féroces; et il les y laissa, pendant de longues années, traîner une misérable existence.

Tout prospérait à la maison della Torre, et sa domination sur Milan paraissait affermie par cette dernière victoire. Cependant Martino voulait s'assurer d'un autre gage encore de sa grandeur. Depuis la mort de Léon de Pérego, le chapitre de la cathédrale n'avait point pu s'accorder pour lui donner un successeur. Ce chapitre était composé, par moitié à peu près, de nobles et de plébéiens. Les derniers, d'après les suggestions du capitaine du peuple, proposaient Raimond della Torre, cousin ou neveu de Martin. Les nobles se refusaient avec constance à donner ce nouveau lustre à leurs ennemis, et ils réunissaient leurs suffrages sur François de Settala. Cette double nomination ouvrit à la cour pontificale le droit de s'attribuer l'élection contestée. Le pape écarta les deux compétiteurs, et fit choix d'Othon Visconti, qui était alors à Rome [1263]. C'était un chanoine de la cathédrale, issu d'une des plus nobles familles de Milan. Martin, irrité de ce choix inattendu, s'empara de presque tous les biens de la mense épiscopale : aussitôt l'archevêque et le pape se rangèrent du côté des

nobles, et relevèrent ainsi les forces de ce parti presque abattu.

Le ville de Novare n'avait probablement pris à sa solde le marquis Pélavicino que pour un terme fixe, de la même manière que Milan : rentrée dans ses droits en 1263, elle confia la seigneurie à Martin della Torre, qui, presque en même temps, reçut la nouvelle que ses troupes avaient remporté un avantage sur les partisans de l'archevêque, dans les environs du lac Majeur. Mais ce furent là les derniers succès de ce chef de parti : il tomba malade à Lodi, au commencement de septembre; et, se voyant près de mourir, il demanda et obtint du peuple de Milan, qu'il voulût bien confier à son frère Philippe l'autorité dont lui-même avait été revêtu pendant sa vie.

Il ne serait pas facile de décider si la mort prématurée de presque tous les seigneurs della Torre, fut un préjudice ou un avantage pour cette famille. Un successeur d'un esprit également entreprenant, remplissait la place du défunt : cependant le peuple s'accoutumait à l'idée de l'hérédité du pouvoir suprême; et comme, en moins de vingt ans, il eut cinq chefs de la même famille, qui se succédèrent l'un à l'autre, il en vint à considérer le dernier comme le représentant d'une ancienne dynastie. Philippe, successeur de Martin, ne lui survécut que deux ans : mais, durant cet espace de temps, il affermit l'autorité de sa maison; il l'étendit sur la ville de Como, qui le nomma volontairement son seigneur, et plus tard, sur celles de Verceil et de Bergame [1264.] Dans ces villes, non plus que dans celles que son frère s'était auparavant assujetties, le peuple ne croyait point renoncer à sa liberté; il n'avait point voulu choisir un maître, mais seulement un protecteur contre les nobles, un capitaine des gens de guerre, et un chef de la justice. L'expérience lui apprit trop tard que ces prérogatives réunies constituaient un souverain.

Philippe della Torre profita de cet accroissement de puissance, pour se délivrer de l'alliance onéreuse du marquis Pélavicino. Les cinq ans pour lesquels Milan avait traité avec lui, étaient écoulés, son aide n'était plus nécessaire, parce que della Torre avait enfin rassemblé entre ses villes sujettes, assez de gentilshommes mercenaires pour en faire un corps redoutable de cavalerie. Le marquis fut congédié; mais, quoique l'on eût observé à la lettre les traités conclus avec lui, il conçut de son renvoi une indignation profonde,

et il s'efforça de se venger sur les marchands milanais de l'affront qu'il prétendait avoir reçu de leur prince (1).

C'était un prince en effet : la Lombardie était asservie ; et quoiqu'elle ne dût pas rester longtemps sous la domination des seigneurs della Torre, le caractère républicain s'était plié à l'obéissance ; et les Visconti, rivaux des della Torre, ne devaient avoir désormais à combattre que contre un prince ennemi, non plus contre des citoyens.

La prépondérance de la cavalerie dans les batailles, et l'avantage qui en résultait pour la noblesse, fut, dans un pays de plaines comme la Lombardie, une des causes immédiates de la chute des républiques. Au milieu des collines de la Toscane, où la cavalerie pesante ne peut se déployer ni agir avec facilité, les nobles n'avaient point un pareil avantage : ils ne l'avaient pas non plus au sein des républiques maritimes, dont la force consistait dans leurs galères, et où le peuple qui les équipait avait le sentiment de son indépendance. Nous avons longtemps détourné nos regards de ces républiques : il est temps de revenir à elles et de tracer un précis de leurs révolutions.

Pendant que la haine qu'excitait une noblesse arrogante précipitait les Lombards sous le joug du despotisme, à Venise, où les nobles n'avaient point le sentiment intime de leur force, les mêmes nobles s'avançaient, par une marche légale et régulière, vers l'établissement du gouvernement aristocratique, qu'ils fondaient sur la ruine du pouvoir monarchique des doges. Venise, constamment occupée de ses riches établissements en Orient, et des guerres dans lesquelles l'entraînait leur défense, n'avait pris presque aucune part aux révolutions de l'Italie; et elle ne fut point déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins. Nous avons eu, en conséquence, peu d'occasions de parler des relations extérieures de cette puissante république. Ses réformations intérieures

(1) Dans l'histoire de l'élévation de la maison della Torre, nous avons uniquement suivi le comte Giorgio Giulini, dont les savantes et laborieuses recherches ont éclairci ce point d'histoire. *Voyez* les livres LIV et LV de ses Mémoires, T. VIII, p. 73 à 210. Cependant, outre cette volumineuse histoire, j'ai lu avec soin : *Bern. Corio histor. Milan.*, P. II, p. 110-122. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.*, c. 285-302, p. 683-694. — *Annales Mediolanenses*, T. XVI, c. 28-87, p. 658-666.

ont attiré moins encore nos regards, parce qu'elles furent lentes et graduelles. Ce n'est qu'en embrassant un long espace de temps, que l'on reconnaît l'esprit qui animait cette république, et les développements de ce système qui devait en faire la plus sévère et la plus durable aristocratie de l'univers.

Dans les autres cités de l'Italie, la forme extérieure du gouvernement, à son origine, était toute républicaine; et lorsqu'on s'occupa d'en réformer les abus, on crut devoir s'éloigner de ce qui existait, et l'on se rapprocha naturellement des formes monarchiques. A Venise, au contraire, l'institution des doges était d'une haute antiquité : pendant quatre siècles, ces magistrats inamovibles, juges suprêmes, généraux de toutes les forces de l'État, entourés d'une pompe orientale qu'ils empruntaient de la cour de Byzance, souvent autorisés à transmettre leur dignité à leurs enfants, étaient, quant aux prérogatives, les égaux des rois d'Italie. La forme essentielle du gouvernement était toute monarchique; et lorsqu'on en sentit les inconvénients, chacune des limitations apportées au pouvoir des doges, parut une conquête faite pour la liberté. La nation fit cause commune avec la noblesse, et n'entra point en défiance des prérogatives que celle-ci s'attribuait.

Déjà, en 1032, lorsque Dominique Flabénigo avait été créé doge, ensuite d'une révolution, le pouvoir monarchique avait été soumis à quelques restrictions (1). Le peuple avait donné au doge deux conseillers, sans l'assentiment desquels il ne lui permettait de prendre aucune détermination : l'association d'un fils avec son père avait été interdite; et le doge avait été soumis, dans les occasions importantes, à l'obligation de convoquer les principaux citoyens à son choix, pour délibérer avec eux sur les intérêts de l'État. Ceux qu'il priait ainsi de l'assister, furent nommés les *Pregadi*, c'est l'origine du plus ancien et d'un des plus illustres conseils de la république de Venise.

Mais la formation d'un corps bien autrement important, de celui qui devait, dans la suite, s'attribuer la souveraineté, et contenir seul toute la république, fut postérieure de cent quarante ans à cette première limitation de l'autorité ducale. Après l'expé-

(1) *Sandi, Storia civile Veneta*, P. 1, Vol. II, L. III, c. 1, p. 378.

dition malheureuse du doge Vital Michéli dans l'Archipel, après que, trompé par les négociations de la cour de Byzance, il eut exposé sa flotte à la contagion et perdu la fleur de ses soldats, une sédition éclata contre lui à son retour dans sa patrie, et il fut tué par un plébéien (1). Un interrègne de six mois précéda l'élection de son successeur; et ce temps fut consacré par la nation vénitienne à jeter les fondements d'un gouvernement vraiment républicain, afin que l'inconduite d'un seul homme ne pût plus mettre en danger tout l'État.

La nation, en traitant avec son gouvernement, n'avait eu jusqu'alors aucun représentant; elle s'assemblait elle-même, et c'était avec ses parlements ou assemblées générales que le doge partageait la souveraineté. Mais plus la nation acquérait de puissance, plus une pareille assemblée devenait tumultueuse; plus elle demeurait incomplète par l'absence d'un grand nombre de citoyens; plus encore on la jugeait incapable de surveiller le gouvernement, et de défendre la liberté publique contre ses usurpations. On crut, selon le système qu'on a nommé depuis représentatif, que la nation pourrait déléguer ses pouvoirs à un moindre nombre de citoyens, qui veilleraient, qui agiraient pour elle. On crut qu'en leur confiant sa défense, elle leur transmettrait aussi ses intérêts et ses sentiments; et l'on fit vers l'aristocratie un premier pas, un pas peut-être nécessaire. Sans abolir les assemblées générales du peuple, qui, jusqu'au quatorzième siècle, furent convoquées dans les occasions importantes (2), on forma un conseil annuel de quatre cent quatre-vingts citoyens, représentant les six *sestiers* de la nation et les douze divisions plus anciennes de ses tribunats. A ce conseil on confia la somme de tous les pouvoirs dont le doge n'était pas revêtu, et, conjointement avec lui, la souveraineté de la république (3).

La plus grande, peut-être, de toutes les difficultés en politique, c'est de faire élire dignement au peuple ses propres représentants. Quelques hommes qu'ont illustrés leurs talents ou leurs vertus, peuvent bien acquérir une réputation universelle; le peuple

(1) *Sandi, Storia civile Veneta*, P. I, L. III, p. 434.
(2) *Ibid.*, P. I, L. III. p. 413.
(3) *Ibid.*, c. 3, § 1, p. 401

peut bien les connaître, et, s'il est obligé de choisir entre eux, il peut bien s'intéresser à son choix; mais s'il doit nommer un corps nombreux, s'il doit tirer de la foule des centaines d'individus qui y restaient confondus, il est forcé d'opérer au hasard, sans connaissance de cause et sans intérêt. Plus les élections sont calmes et faciles, plus il est étranger à l'ouvrage qu'il paraît avoir fait lui-même. On a vu, dans les essais de constitutions qui se sont faits de nos jours, les listes des notables, celles des électeurs, celles des fonctionnaires publics, partir en apparence du peuple, avec une régularité numérique qui satisfaisait les mathématiciens inventeurs de tous ces systèmes : mais jamais le peuple n'avait été moins réellement représenté que par ses mandataires; car les citoyens, intimement convaincus de l'inefficacité de toutes leurs fonctions, ou n'assistaient point aux assemblées, ou s'y comportaient avec insouciance, ou ignoraient quelquefois eux-mêmes le but des opérations qu'ils venaient d'y faire (1).

Il y a sans doute des moyens de parer à tant d'inconvénients; mais ils ont été rarement pratiqués, et aucune des républiques italiennes ne les a connus. Elles crurent toutes ne pouvoir attribuer les élections des conseils au peuple : elles préférèrent les confier, ou à leurs magistrats, ou à un petit nombre d'électeurs désignés dans ce seul but, ou même au sort, plutôt que de s'exposer au tumulte, à l'ignorance et à l'insouciance de la masse du peuple, dans une détermination qu'elles ne croyaient pas faite pour lui.

Douze tribuns ou électeurs furent donc désignés à Venise, pour faire, le dernier jour de septembre de chaque année, l'élection du grand conseil. Deux de ces tribuns appartenaient à chacun des sestiers ou divisions de la ville et de la nation. Chacun d'eux devait choisir dans son sestier quarante citoyens; et comme, dans une république qui croyait contenir les descendants de la première noblesse de Rome, on avait dès lors une haute considération pour la naissance, on crut que la nouvelle loi devait empêcher les électeurs d'accorder trop de faveur aux familles illustres. Il leur fut

(1) *Voyez* un paragraphe d'une grande profondeur, sur la part de la nation dans les élections. M. Necker, dernières vues de Politique et de Finances, p. 106-157.

interdit de prendre plus de quatre membres du grand conseil dans la même maison.

Il y a lieu de croire que les deux tribuns de chaque sestier furent nommés pour la première fois par le peuple de leur sestier; les anciennes chroniques, malgré leurs contradictions, semblent même indiquer que cette participation du peuple aux élections fut conservée tout au moins pendant le reste du douzième siècle. Mais comme toutes les autres nominations, sans exception, furent attribuées au grand conseil, celui-ci s'arrogea bientôt jusqu'à celles des électeurs qui devaient le renouveler ; alors, sous prétexte de limiter une prérogative dangereuse de ces électeurs, tandis que dans le fait il ne faisait qu'accroître les siennes, il déclara que la nomination faite par eux n'était qu'une désignation; et il se réserva le droit de confirmer ou de rejeter les nouveaux membres qui lui seraient présentés par les électeurs, avant de leur résigner ses pouvoirs.

Une élection annuelle du conseil souverain semblait conserver l'essence du gouvernement représentatif; dans le fait cependant l'aristocratie s'était fondée, et la nation s'était, sans le savoir, dépouillée de la souveraineté. Le grand conseil, étant maître de ses propres réélections, devait, malgré son amovibilité apparente, être composé à peu près toujours des mêmes hommes. Le respect pour une haute naissance, qui avait présidé à l'origine de ce corps, devait s'être fortifié pendant son règne; et la révolution, qui, à la fin du treizième siècle, rendit héréditaire le rang de conseiller, était préparée, sans doute, par l'hérédité réelle dans les familles qui, presque seules, avaient composé ce corps pendant les cent trente ans de sa durée.

Mais la noblesse, qui, pendant le treizième siècle, se trouvait déjà en possession du pouvoir souverain à Venise, était cependant contenue dans l'égalité et dans l'obéissance aux lois, par la crainte du doge et par le respect du peuple. Ces nobles Vénitiens n'avaient aucune possession en terre ferme, aucun château où ils pussent se réfugier pour braver l'autorité publique, aucuns vassaux qu'ils pussent armer pour leur défense. S'ils avaient été appelés à combattre contre le peuple, ils auraient été obligés de se battre à pied, comme le dernier des plébéiens, dans les rues de Venise, où un cheval ne peut manœuvrer; ou bien ils auraient combattu dans des

barques et des galères, dont tous les matelots étaient des hommes libres et aussi braves qu'eux. Aucun sentiment de force ne pouvait nourrir leur insolence; aussi se gardaient-ils de s'y livrer. Ils se maintinrent, parce qu'ils se croyaient faibles : les nobles lombards se perdirent, parce qu'ils se sentaient forts. Depuis le onzième siècle, la république de Venise ne fut plus déchirée par des factions ou des querelles de famille : elle poursuivit avec constance et unanimité les mêmes objets; au dehors, la gloire et la grandeur nationale; au dedans, la suppression du pouvoir arbitraire; le maintien de l'égalité entre les nobles, de la prospérité pour tous les sujets.

L'administration de la justice, confiée à un seul homme dans les républiques lombardes, devint nécessairement arbitraire et violente. On crut des exécutions prévôtales nécessaires au maintien de l'ordre; mais, pour maintenir l'ordre, on sacrifia la liberté. Vers le temps où toutes les cités d'Italie adoptaient l'institution étrangère des podestats, les Vénitiens dépouillaient le doge de la dangereuse prérogative de juge criminel; et ils investissaient de ce pouvoir un sénat nouveau, la *Quarantie*, qu'on désigna depuis par les noms de vieille ou de criminelle, pour la distinguer de deux autres tribunaux, composés comme elle de quarante membres, et destinés à des fonctions analogues. La vieille Quarantie fut instituée en 1779, par le grand conseil, dont ses juges étaient membres (1).

Le doge avait longtemps formé son conseil des Prégadi, par un choix libre et instantané. Il consultait, sur les affaires de l'État, ceux qu'il voulait, et quand il le voulait. La vigilance du grand conseil empêchait bien que ce choix arbitraire n'eût des conséquences funestes pour la nation, mais ce n'était pas assez; il paraissait contraire à l'esprit d'une république, qu'un homme eût le droit d'accorder ou de retirer des titres d'honneur et une confiance publique : on craignit que cette prérogative ne lui attirât une cour, et que la flatterie ne corrompît le cœur des gentilshommes; on ne voulut pas que parmi ceux-ci il y en eût aucun qui descendît au-dessous du rang de ses égaux, ou qui pût croire avoir un supérieur. Le conseil des Prégadi, en 1229, devint une partie de la constitution (2).

(1) *Sandi*, *Storia civile di Venezia*, L. IV, p. 510, P. I, T. II
(2) *Ibid.*, P. I, T. II, L. IV, c. 11, § 1, p. 581.

Il fut composé de soixante membres, nommés annuellement par le grand conseil; ses attibutions, toujours sous la présidence du doge, furent fixées. Il fut chargé de préparer les affaires qu'on devait soumettre au grand conseil, et surtout de veiller sur le commerce et les relations extérieures de l'État.

Ce fut à la même époque que les Vénitiens restreignirent le pouvoir des doges par de nouvelles limitations. Ils profitèrent de l'interrègne qui précéda l'élection de Jacques Tiépolo, pour créer deux nouvelles magistratures destinées uniquement à s'opposer aux usurpations des doges. L'une fut celle des *cinq correcteurs du serment des doges* (1), qui furent chargés, à chaque interrègne, de revoir le serment d'inauguration que devait prêter le doge, et d'y faire, sous le bon plaisir du grand conseil, les corrections et additions qu'ils croiraient convenables pour maintenir l'honneur de cette haute dignité et la liberté de tous. L'autre magistrature fut celle des *trois inquisiteurs sur la conduite du feu doge* (2). On leur imposa le devoir d'examiner l'administration du chef de l'État, après sa mort; de la comparer avec le serment qu'il avait prêté en entrant en fonctions; de recevoir et d'examiner les plaintes et les dépositions des citoyens contre lui; et de condamner sa mémoire, ou de soumettre ses héritiers à l'amende, s'ils trouvaient que le doge l'eût mérité. Cette procédure, cependant, pouvait toujours être traduite par-devant le conseil souverain, par les procureurs nationaux, qu'on nommait avogadors de la communauté (3). Ainsi les usurpations du chef de l'État purent toujours être réprimées sans secousse, et sans que les magistrats eussent besoin d'entrer en lutte avec lui, pour mettre une barrière à son ambition.

Le serment du doge formait probablement autrefois la grande charte des libertés nationales : mais, le pouvoir de l'État étant restreint graduellement par le conseil souverain, son serment finit par être le renoncement du doge, non-seulement à toutes les anciennes prérogatives de sa charge, mais presqu'à sa propre liberté. Le recueil des *promesses ducales*, divisé en cent quatre chapitres, paraît avoir été commencé vers l'année 1240, et con-

(1) *Correttori della promission ducale.*

(2) *Inquisitori del doge defonto.*

(3) *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 3, § 1, p. 631

tinné seulement pendant le cours du treizième siècle. Le doge promettait d'observer les lois de sa patrie, et d'exécuter les décrets de tous ses conseils : il s'engageait à ne point correspondre avec les puissances étrangères ; à ne point recevoir les ambassadeurs, à ne point ouvrir leurs lettres, sans l'assistance de son petit conseil ; à ne pas même ouvrir les lettres que lui adresseraient les sujets de l'État, ailleurs qu'en la présence d'un de ses conseillers ; à n'acquérir aucune propriété hors des États vénitiens, et, s'il en avait quelqu'une lors de son élection, à l'abandonner, à ne s'entremettre d'aucun jugement ni de droit ni de fait ; à ne jamais entreprendre d'augmenter son pouvoir dans l'État ; à ne laisser aucun de ses parents exercer pour son compte aucun office civil, militaire ou ecclésiastique, dans l'enceinte de la république ou au dehors ; enfin, à ne jamais permettre qu'aucun citoyen se mît à ses genoux ou lui baisât la main (1).

En 1172, la nomination du doge avait été transférée, avec toutes les autres élections, de l'assemblée du peuple au grand conseil, qui déléguait à cet effet vingt-quatre, et plus tard quarante membres, que le sort réduisait à onze. Depuis 1249, cette élection fut rendue beaucoup plus compliquée. Trente membres, tirés au sort dans tout le conseil, durent se réduire à neuf par un second tirage. Ceux-ci durent choisir à la pluralité de sept voix, quarante membres du même conseil, que le sort réduisait à douze. Les douze en nommaient vingt-cinq, que le sort réduisait à neuf ; les neuf en nommaient quarante-cinq, que le sort réduisait à onze ; ces derniers nommaient enfin les quarante et un électeurs du doge, et l'élection devait se faire à la majorité de vingt-cinq suffrages (2). Quelques personnes ont parlé de cette complication du sort et de l'élection, comme d'une admirable invention politique. Il serait difficile cependant d'indiquer un avantage propre à une combinaison si embrouillée, que même ses inventeurs n'en ont pu prévoir aucun résultat. On pouvait nommer un doge de Venise, parce qu'on ne demandait de lui que de représenter, et jamais d'agir : mais certainement, si le chef de l'État doit être ou juge, ou administrateur, ou général, ce ne sera pas par un procédé

(1) *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 4 ; P. II, § 2, p. 704

(2) *Ibid*, P. I, T. II, L. IV, p. 650.

semblable que l'on parviendra jamais à choisir le plus digne.

Il n'est pas étrange que les Vénitiens prissent peu de part aux affaires de l'Italie ; et qu'à la réserve des légers secours qu'ils donnèrent à l'armée croisée contre Eccélino, nous n'ayons point eu occasion de parler de leurs guerres. Les conquêtes qu'ils avaient faites en Orient demandaient, pour les conserver, des efforts tellement supérieurs à leurs moyens, que toute l'attention des chefs de la république se tournait de ce seul côté. Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que Henri Dandolo s'était établi lui-même à Constantinople, et que, contre les usages de la république, son fils avait été reconnu comme son lieutenant, pour exercer à Venise les fonctions de doge. Cependant, lorsque Dandolo mourut (1), la république ne voulut pas que son successeur s'éloignât de nouveau de la capitale : elle chargea un autre magistrat, le bayle de Constantinople, de gouverner, au nom de la seigneurie, la portion de cette ville qui lui appartenait, et la colonie vénitienne qui y était établie. Ce magistrat prit, de même que le doge, le titre de seigneur d'un quart et demi de l'empire romain, titre qui devenait chaque jour plus vain : car, après la mort de Dandolo et de Henri de Flandre, les Grecs s'étaient de toutes parts révoltés contre les Latins ; ils les avaient chassés de presque toutes leurs conquêtes, et les avaient en quelque sorte enfermés dans les murs de Constantinople. Plus tard encore, lorsque le danger était déjà devenu bien pressant, les Vénitiens, pour ne pas laisser crouler cet empire qu'ils avaient conquis, mirent en délibération, en l'année 1225, à ce qu'assurent deux de leurs chroniques manuscrites (2), s'ils ne transporteraient pas à Constantinople le siége de leur république, et si, abandonnant leurs lagunes, toute la nation n'irait pas s'enfermer dans cette ville superbe, qu'elle avait peine à défendre de loin. La proposition, à ce qu'on raconte, ne fut rejetée dans le grand conseil, qu'à la majorité de deux voix.

Les îles de la mer Égée, qui, presque toutes, étaient tombées au pouvoir de la république, n'épuisaient guère moins la nation

(1) L'année 1205. *Voyez Chron. Andreæ Danduli*, c. 3, P. XLVII, p. 333, et c. 4.

(2) Je cite, d'après la seule autorité de Sandi, *Stor. civile*, p. 620, les deux chroniques manuscrites Savina et Barbaro, que je n'ai point vues. Dandolo, Sanudo et Navagiéro ne parlent point de ce fait.

d'hommes et d'argent, quoique ses conseils ne s'occupassent pas de leur administration ou de leur défense : elles avaient passé, à titre de fief, entre les mains de dix familles puissantes, dont plusieurs ont continué à régner sur elles jusqu'aux seizième et dix-septième siècles. La république, trop faible pour soutenir seule tous ses droits, avait abandonné les îles de l'Archipel aux particuliers qui en avaient fait la conquête, et leur avait permis de les régir d'après les lois ou assises de Jérusalem que l'empire latin de Constantinople avait adoptées (1). L'île de Candie, dont Venise avait fait, bien plus que de Constantinople, le centre de sa puissance dans l'Orient, lui coûtait plus de peine à gouverner, et demandait plus de courage et de vigilance.

Les habitants de cette île sont nombreux; et d'après le témoignage des Vénitiens, leur caractère est inconstant et perfide : on pourrait cependant trouver dans leurs vertus, aussi bien que dans leurs vices, l'explication de leurs fréquentes révoltes et de l'aversion qu'ils manifestaient pour un joug étranger. Les Vénitiens, pour les contenir dans le devoir, envoyèrent une colonie à Candie : mais ce même peuple, qui construisait et équipait avec facilité, en peu de mois, des flottes de cent vaisseaux, ce peuple dont les marchands étaient domiciliés dans tous les ports de la Méditerranée, ne pouvait trouver qu'avec peine quelques hommes qui renonçassent pour jamais à leur patrie, même lorsqu'on leur offrait, dans un nouveau séjour, les dignités, le pouvoir et la richesse. La colonie fut fournie également par les six sestiers de Venise. A son établissement dans l'île, on la mit en possession de cent trente-deux fiefs de haubert ou de chevaliers, et de quatre cent huit fiefs d'écuyers ou de sergents d'armes (2). Le nombre total des familles vénitiennes qui se transportèrent en Crète, était donc de cinq cent quarante seulement. A la tête de la colonie, on établit un duc pour représenter le doge; il était élu tous les deux ans par le grand conseil de Venise, et assisté par deux conseillers supérieurs. De même qu'à Venise, on voyait à Candie les juges *del proprio*, les seigneurs de la nuit, ceux de la paix, le petit conseil ou seigneurie, le grand chancelier, mais sur-

(1) *Sanuti*, T. II, P. I, p. 600.
(2) *Ibid*, T. II, P. I, L. IV, p. 600.

tout le grand conseil, qui, à la même époque que celui de Venise, fut déclaré noble et héréditaire. Aussi, lorsqu'en 1669, la ville de Candie fut prise par les Turcs, et que la colonie fut enlevée à la république, les gentilshommes de ce conseil, rappelés dans la métropole, furent considérés comme n'y ayant point perdu leurs droits héréditaires; tous les nobles candiotes furent déclarés nobles vénitiens, et inscrits, en cette qualité, sur le livre d'or (1).

Des révoltes fréquentes des Candiotes, des invasions non moins fréquentes des Grecs, sujets de Vatacès, de Théodore Lascaris ou de Paléologue, mirent cette colonie en danger, pendant toute la durée du treizième siècle. Elle fut aussi disputée aux Vénitiens par les Génois, qui, presque dès le temps de la première conquête, avaient réussi à faire dans l'île un établissement. Ce peuple était jaloux des immenses possessions que les Vénitiens avaient acquises dans l'Orient; il était jaloux de l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. A plusieurs reprises, il avait tenté de s'approprier quelques îles de l'Archipel, ou quelques places fortes dans la Morée. Cette jalousie envenima une querelle que le point d'honneur seul fit naître entre les deux peuples dans la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre.

(1) J'ai suivi presque uniquement Vettor Sandi sur la constitution de Venise: un noble vénitien qui, dans le dix-huitième siècle, écrit neuf volumes in 4° sur la constitution de son pays, doit mériter d'être cru sur ce qui n'est qu'érudition. Il y en a beaucoup en effet dans l'histoire de Sandi, pour tout ce qui est vraiment vénitien, pour tout ce qui pouvait être extrait des archives de son pays, qu'il a fouillées laborieusement. Mais il s'en faut bien que l'on puisse se fier à l'érudition de l'auteur, pour tout ce qui sort un peu de son sujet. Il commet souvent des erreurs grossières sur l'histoire générale de l'Italie; ses réflexions manquent de justesse, et son style réunit la platitude à la recherche. Les Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, de Léopold Curti, que j'ai aussi sous les yeux, 2 vol. in-8°., deuxième édition, sont plus agréables à lire mais la partialité de l'auteur s'y remarque trop; et ses querelles avec la république ont laissé, du moins à Venise, un préjugé contre son exactitude. Quant au commerce vénitien, j'ai déjà cité les *Richerche storico-critiche*, du savant comte Figliasi. Enfin les historiens anciens dont j'ai fait usage pour Venise, sont · *Andreæ Danduli Chronic.*, L. X, c. 5-7, p. 545-575, T. XII —*Marino Sanuto, vite de Dogi di Venezia*, T. XXII, p. 548-565. — *Andrea, Navagiero, storia della repub. Veneziana*, T. XXIII, p. 901-1009. J'ai parcouru aussi une histoire volumineuse de la guerre de Candie, en 1669, qui jette du jour sur l'état de cette colonie *Historia dell' ultima guerra tra Veneziani e Turchi di Girolamo Brusoni dal 1644 al 1671, divisa in 28 libri*, 1 volume in-4°, 1676.

[1258] Il ne restait plus aux chrétiens, de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans la terre-sainte, que deux ou trois places sur la côte de Syrie : la plus forte de ces villes était Saint-Jean-d'Acre; c'était là que presque tous les Latins, chassés du royaume de Jérusalem, s'étaient réfugiés (1). Chacun d'eux avait prétendu retrouver dans cet asile la même indépendance dont il avait joui dans les fiefs dont il avait été dépouillé; en sorte qu'une seule cité était divisée en six ou sept souverainetés différentes. Le roi de Jérusalem, les comtes de Tripoli et d'Édesse, les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, les Pisans, les Vénitiens, les Génois, avaient chacun leur quartier. Une querelle naquit entre les derniers pour la possession de l'église de Saint-Sabba, qui n'avait pas été assignée d'une manière bien précise à l'un ou à l'autre peuple (2). Les Vénitiens, pour décider cette question, voulaient s'en remettre à l'arbitrage du pape : les Génois, au contraire, eurent recours aux armes; ils s'emparèrent de l'église disputée qu'ils fortifièrent; ils pillèrent les magasins des Vénitiens dans Acre; ils les attaquèrent également à Tyr, et les chassèrent de leur quartier.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les combats que ces deux peuples se livrèrent sur toutes les mers de l'Italie et de l'Orient, pour venger cette première offense. Dans les batailles navales, comme on brave à la fois toute la furie des ennemis, tous les dangers des flots, et souvent ceux de la tempête, les hommes déploient peut-être la plus haute bravoure dont une faible créature puisse faire preuve; c'est là qu'ils semblent s'élever au rang de dominateurs de la nature. Mais les succès ou les revers de la marine n'ont point une influence aussi immédiate sur le sort des nations, que les combats des armées de terre; et lorsqu'il ne se trouve pas, entre les guerriers, quelque grand personnage qui fixe les regards de la postérité; lorsque les batailles navales sont livrées entre des

(1) On trouve dans le recueil des historiens byzantins, T. XXIII, une relation très-curieuse de l'état de la terre-sainte en 1211, lorsque l'auteur la visita. Il commence sa description par celle de la ville de Saint-Jean-d'Acre. *Voyez Itinerarium Terræ-Sanctæ, auctore Willebrando ab Oldenborg, canonico Hildesemensi*, p. 10, *Leon Allatii*, T. XXIII.

(2) *Ann.* 1258. *Barth. Scribæ, Contin. Caffari Annales Genuens*, L. VI, pag 525.

combattants anonymes, pour ainsi dire; lorsque la guerre enfin est soutenue par des armateurs indépendants plutôt que par des flottes, il est difficile et fastidieux d'en faire connaître les détails; et tout ce que nous pourrions rapporter sur les échecs mutuels des flottes de Venise et de Gênes n'ajouterait rien à l'idée générale qui nous restera de cette guerre : savoir qu'elle causa une perte inutile de beaucoup de sang et de beaucoup de trésors.

Mais la rivalité des Génois avec les Vénitiens produisit un changement remarquable dans les alliances des deux peuples. Les Vénitiens, qui avaient jusqu'alors protégé le parti guelfe, qui avaient longtemps fait la guerre à Frédéric II, et ensuite à Eccélino, se détachèrent des papes, pour contracter alliance, d'une part, avec les Pisans, rivaux implacables des Génois; de l'autre, avec Manfred, qui avait à demander compte aux mêmes Génois de leurs vieilles offenses, et surtout de l'assistance qu'ils avaient donnée à leur compatriote Innocent IV (1). La ligue que les Vénitiens venaient de former avec les ennemis des papes enhardit les Génois à en contracter une que l'on regarda, dans le temps, comme plus scandaleuse encore [1261]. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Michel Paléologue, empereur des Grecs, pour l'engager à poursuivre avec chaleur les Vénitiens, leurs ennemis communs, et pour lui offrir de l'aider à reprendre sur eux et les Français la ville de Constantinople, qui aurait dû être la capitale de Paléologue, et qui restait presque seule au pouvoir des Latins. L'alliance fut signée à Nicée, le 13 mars 1261 (2). Paléologue accorda aux Génois l'exemption de péage dans tous ses ports; ceux-ci, en revanche, s'engagèrent à lui fournir un certain nombre de vaisseaux de guerre, pour un prix convenu. En effet, ils en armèrent six, ainsi que dix galères, qu'ils envoyèrent immédiatement en Orient.

Baudouin II, prince faible et méprisable, était alors empereur latin de Constantinople. Il régnait seul depuis l'an 1237; et dans sa détresse, après avoir vainement, et quelquefois bassement sup-

(1) *Chronicon Andreæ Danduli*, c. 7, §§ 8 et 9, p. 365.

(2) La charte de ce traité est imprimée dans le recueil des chartes de Ducange, T. XX de la Byzantine, p. 5. — Histoire de Constantinople sous les empereurs français, de Ducange, L. V, § 21, édit. vénit., T. XX, p. 75. — *Bartholom. Scribæ Annales Genuens.*, L. VI, p. 528.

plié tous les princes de l'Occident de lui accorder des secours, il était revenu dans sa capitale, où, pour se procurer *quelque argent*, il faisait enlever le plomb des couvertures des églises et des palais de Constantinople; il faisait démolir ensuite ces édifices, pour que leur charpente lui fournît du bois à brûler, il vendait ou mettait en gage les reliques sacrées; enfin il donnait son propre fils comme otage à des banquiers vénitiens, qui lui prêtaient *de l'argent* (1). Les Grecs, au contraire, pendant soixante ans d'adversités et d'exil, avaient recouvré quelque courage et quelque énergie. Depuis la chute de leur empire, l'hérédité ne leur donnant plus de maîtres, le talent seul avait élevé leurs chefs. Théodore Lascaris, Jean Vatacès, et enfin Michel Paléologue, avaient relevé, à Nicée, le trône des Césars, et réuni peu à peu à leur domination la plupart des provinces de l'Europe et de l'Asie, que les croisés avaient enlevées à leurs prédécesseurs; ces princes montrèrent, pendant leur règne, les talents des guerriers et ceux des négociateurs. Ils avaient pu tourner toutes leurs forces contre les Latins; car les Bulgares et les Sarrasins, leurs ennemis perpétuels, affaiblis par des divisions intestines, ne leur donnaient plus d'inquiétude.

Les seuls défenseurs, les seuls soutiens de l'empire latin de Constantinople, c'étaient les Vénitiens. Les Français ne s'y trouvaient qu'en passant : dès qu'il n'y avait plus d'espoir de pillage, ils se hâtaient d'abandonner la Grèce, et de retourner dans leur patrie, tandis que, chaque année, de nouveaux marchands venaient grossir la colonie vénitienne, de nouveaux vaisseaux et de nouveaux braves venaient la défendre. D'après le récit d'un écrivain grec, ce fut cependant l'imprudence des Vénitiens qui perdit la ville (2). Michel Paléologue avait conclu une trêve d'un an avec Baudouin, lorsque le nouveau bayle ou podestat de Venise, Marco Gradenigo, arriva dans le port de Constantinople (3). Il reprocha aux Latins de rester oisifs au milieu de leurs ennemis; et il leur persuada d'entreprendre le siége de Daphnusie, île et ville à l'embouchure du Bosphore, dans le Pont-Euxin. Il conduisit à cette

(1) Ducange, Histoire de Constantinople, L. V, § 10, p. 74.

(2) *Georgii Acropolitæ Historia*, c. 85. *Byzant. ed. Veneta*, T. XIV, pag. 77

(3) *Sabellicus, hist. Veneta, Decad.* I, L. X.—*Appendix ad Villehardouin*, T. XX, *Byzant. Ven*, p. 100.

expédition les seules troupes vénitiennes et françaises qui fussent dans la ville; et il ne laissa, pour garder les murs, que le faible Baudouin, avec des femmes et des vieillards.

Vers ce temps-là, Paléologue, après avoir décoré Alexis Stratégopule du titre de césar, l'avait fait partir pour porter la guerre chez le despote d'Épire. Ce général s'avança jusqu'aux portes de Constantinople avec son armée. Les paysans des faubourgs de cette ville, depuis que leur demeure était devenue la limite des deux empires, vivaient dans une indépendance licencieuse; ces paysans, qu'on appelait les volontaires (1), avertirent Stratégopule du dénûment où se trouvait Baudouin, et ils lui offrirent de l'introduire dans la ville.

Après avoir concerté leurs mesures avec Stratégopule, ces paysans entrèrent en effet à Constantinople, le 26 juillet 1261, par une ouverture secrète qui communiquait sous les remparts, avec la maison de l'un d'eux, près de la porte Dorée (2); ils s'avancèrent immédiatement vers cette porte, qu'on tenait toujours fermée depuis que les Latins occupaient la ville, et ils l'abattirent à coups de hache; en même temps ils crièrent du haut de la muraille: *Vive l'empereur Michel! vivent les Grecs!* Stratégopule, qui, avec son armée, attendait ce signal au monastère de Fontaine, entra aussitôt dans la ville, par la porte Dorée qu'on lui avait ouverte. Les Comans ou Tartares qu'il conduisait avec lui, se répandirent alors dans tous les quartiers pour piller les Latins, tandis que les Grecs restaient en belle ordonnance, rangés autour de leur général. L'effroi qu'inspiraient les Comans, l'incendie qu'ils allumaient partout où ils pouvaient pénétrer, la révolte des Grecs de Constantinople, qui voulaient secouer un joug odieux, jetèrent la confusion parmi les Francs; ils s'enfuirent vers le port et montèrent sur les vaisseaux qu'ils trouvèrent: leur empereur Baudouin, lui-même, leur en donna l'exemple; et comme justement, dans ce moment de désordre, la

(1) Θελημάριοι.

(2) Sur la perte de Constantinople, il faut consulter Dufresne Ducange, Histoire de Constantinople sous les empereurs français Liv. V, c. 21-34, p. 75-80, *Byzant. Ven.*, T. XX. — *Georgii Acropolitæ Hist.*, c. 85-89, p. 77, *ad finem*, *Byzant Ven.*, T. XIV — *Georgii Pachymeris Hist.*, Lib. II, c. 26 34, p. 78-91, *Byzant. Ven*, T. XII — *Phranza*, L b. I, c 4 et 5, T. XXIII, p. 6 et 7. — *Nicephorus Gregoras, Hist. Byzant*, L. IV, c. 2, T. XX, p. 41.

flotte vénitienne, qui revenait de Daphnusie, avait jeté l'ancre autour du temple de Sosthénion, elle servit d'asile aux fuyards : l'empereur, le bayle, le patriarche latin, tous les Français, et la plupart des Vénitiens qui habitaient Constantinople, s'y réfugièrent; leur nombre était si considérable, que les munitions manquèrent bientôt sur les vaisseaux, et que la famine y fit de grands ravages, avant que les fugitifs pussent débarquer à l'île de Négrepont, colonie vénitienne, où ils séjournèrent quelque temps.

Ainsi, Constantinople, après avoir été possédée par les Français et les Vénitiens cinquante-sept ans trois mois et onze jours, rentra sous la domination des Grecs (1), et l'empire de ceux-ci qui devait durer encore près de deux siècles, parut recouvrer une nouvelle jeunesse.

Tandis que les Latins quittaient Constantinople, et que leurs adieux causaient la joie de cette patrie dont ils étaient les fils illégitimes (2), Michel Paléologue, averti à Météoria que la ville royale avait été reprise par ses troupes, rendait grâce à Dieu d'un succès qui surpassait si fort ses espérances; car, l'année précédente, il n'avait pu, avec une armée considérable, réduire le seul faubourg de Galata. Précédé par une image de la Vierge, entouré du sénat et de tous les grands de la nation, il entra dans la ville par la porte Dorée, en chantant des cantiques d'actions de grâces (3). L'empereur fut obligé d'aller loger au palais de l'Hippodrome; car celui de Blachernes, depuis longtemps habité seulement par des Francs, était souillé et noirci par la fumée. « Alors on put » voir que la reine des villes n'était plus qu'un champ de désola» tion, plein de décombres et de monceaux de ruines; les mai» sons étaient renversées, celles qui demeuraient encore, n'étaient » que de misérables restes arrachés aux flammes : car Byzance avait » perdu sa beauté et ses plus riches ornements, par les incendies » que les Latins y allumèrent à plusieurs reprises, lorsqu'ils la

(1) Constantinople fut prise le 25 juillet 1261, et selon la manière de compter des Grecs, l'an du monde 6769, indiction 4.

(2) Μακρὰ καὶ [illegible] χαίρειν [illegible]. *Niceph. Gregor.*, L. IV, p. 43.

(3) Acropolite, qui avait composé pour lui ces cantiques, rend compte, avec détail, de cette cérémonie : tout y fut touchant, hors la vanité de l'historien. Cap. 88, p. 80

» réduisirent en servitude ; et puisque notre cité était sous leur
» esclavage, le jour comme la nuit, ils avaient négligé tous les
» soins qu'ils devaient à sa conservation ; l'on eût dit qu'ils étaient
» persuadés *d'avance* qu'ils ne devaient pas l'habiter long-
» temps (1). »

Tous les Latins cependant n'étaient pas sortis de la ville : il y restait non-seulement des Génois qui avaient aidé les Grecs à en faire la conquête, mais encore des Pisans, et même des Vénitiens. Plusieurs de ces derniers, retenus par les intérêts de leur commerce, ou par les liens du sang qu'ils avaient contractés avec des Grecs, n'avaient voulu abandonner ni leurs propriétés ni leur famille ; d'autres, avertis trop tard, n'avaient point trouvé de place sur les vaisseaux. Michel sentait trop quelle était la faiblesse et la pauvreté de sa nouvelle capitale, pour vouloir se priver de l'aide et des richesses d'habitants aussi industrieux. Non-seulement il confirma aux Génois tous les priviléges qu'il leur avait accordés *par avance,* il en promit de semblables aux Vénitiens et aux Pisans qui demeureraient sous sa domination. Il ne voulut pas cependant que les premiers, qui formaient le plus grand nombre, et que son amitié rendait plus arrogants, habitassent dans la ville, où ils pouvaient devenir dangereux ; il les transporta donc à Galata, de l'autre côté du port, tandis qu'il ne craignit point de laisser demeurer les Vénitiens et les Pisans dans la ville, sous la surveillance du peuple, qui les haïssait. Du reste, il permit à chacun de ces trois peuples de s'approprier le quartier séparé où il l'avait établi, d'y vivre soumis à ses propres lois, et gouverné par le magistrat que le conseil général de leur patrie leur envoyait à des époques fixes (2). Ce magistrat, les Génois l'appelaient podestat ; les Vénitiens, bayle ; et les Pisans, consul. Ainsi les marchands italiens formèrent à Constantinople trois petites républiques, qui conservaient toute leur liberté, toute leur indépendance, et dont les citoyens continuaient

(1) *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 1, § 6, p. 43.

(2) Le cérémonial à observer par les magistrats vénitiens et génois à Constantinople, dans leurs rapports avec l'empereur, est détaillé dans Codinus Curopalata, *de Officiis Const.*, c. 14, §§ 8-14, *Byzant.*, T. XVIII, p. 91-92. Il est remarquable que, dans cette occasion, les Vénitiens sont mieux traités que les Génois. *G. Pachymeris Hist.*, L. II, c. 32, p. 89, 90, c. 35, p. 92. — *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, p. 4, p. 49.

à se livrer à la navigation et au commerce, avec l'industrie et l'activité qui les caractérisaient alors.

Quoique Michel Paléologue eût accordé ces priviléges aux Vénitiens qui séjournaient à Constantinople, il n'avait point fait la paix avec leur république; et il ne renonçait point à l'espérance de dépouiller les Latins de toutes les îles et de toutes les provinces qu'ils possédaient encore en Orient. Il attaqua l'Eubée, dont il fit révolter un prince contre les Vénitiens; et il conquit sur eux les îles de Lemnos, de Chio, de Rhodes, et plusieurs autres de celles de la mer Égée (1). Il céda cependant aux Génois l'île de Chio en fief, sans doute en retour de l'assistance qu'il reçut d'eux dans ces expéditions maritimes. C'est un des établissements que les Génois ont conservé le plus longtemps en Orient; il leur fut enlevé seulement en 1556, par la trahison des Turcs. Les habitants grecs, qui détestaient le clergé et la domination des Latins, favorisèrent l'entrée des musulmans. Les Grecs y sont aujourd'hui au nombre de cent cinquante mille, dont soixante mille sont, à ce qu'on assure, réunis dans la capitale. Cette île, l'une des plus belles colonies des Génois, n'était pas restée sous la dépendance immédiate de la république. Comme elle lui avait été donnée en gage pour une somme d'argent, neuf familles fournirent cette somme, et firent à leurs frais l'entreprise de la soumettre. Plus tard, ces familles se réunirent toutes sous le nom de Giustiniani; et, en 1565, tous les Giustiniani se transportèrent à Chio (2) : l'oligarchie absolue de leur famille s'y est soutenue pendant deux cents ans; ses membres prennent encore aujourd'hui le titre de princes de Chio. Tous n'ont point quitté cette patrie adoptive; plusieurs Giustiniani, sujets des Turcs, vivent toujours à Chio sur les terres de leur famille; d'autres en sont revenus de nos jours, et ils réclamaient encore, il y a dix ans, les sommes qu'ils donnèrent en gage à la république, lorsqu'elle les investit de la principauté qu'ils ont perdue.

A l'époque où les Génois furent mis en possession de l'île de

(1) *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, §§ 1, 3, p. 43-49.

(2) Leonicus Chalcocondyles est le seul historien grec qui parle de cette inféodation; encore est-ce d'une manière assez confuse. *De rebus Turcicis*, L. X, p. 216, *Byzant.*, T. XVI. *Voyez* aussi *Sandi, storia Veneta*, P. 1, L. IV, p. 670. Mais j'ai tiré mes informations à Gênes, d'un Giustiniani, revenu de Chio avec sa famille depuis trente-trois ans.

Chio, ils n'étaient nullement disposés à fonder une oligarchie dans leurs colonies, et à faire des princes de leurs gentilshommes. C'était à peu près le temps où commençait à éclater la discorde entre la noblesse et le peuple; discorde longtemps fatale au repos de la république; discorde qui, à plusieurs reprises, donna un maître à l'État, et qui aurait indubitablement fini par détruire à Gênes toute liberté, s'il n'y avait pas dans le caractère d'un peuple marin une énergie et une indépendance qu'on ne façonne jamais entièrement au joug. Les hommes dont la patrie n'est pas seulement sur la terre, mais aussi sur le libre Océan, ne peuvent point, en rentrant au port, y supporter longtemps une tyrannie dont ils étaient affranchis en voguant sur les mers.

Pendant la première moitié du treizième siècle, la puissance souveraine avait été partagée de la manière suivante entre le gouvernement et le peuple. Ce dernier s'était réservé ses parlements ou assemblées générales; c'est là que se terminaient toutes les affaires les plus graves, les changements à la constitution, la paix, la guerre, les alliances. Plus d'une fois on vit le sénat, consulté sur une affaire importante, déclarer que, dans les délibérations qui pouvaient compromettre la nation tout entière, c'était à la nation seule à décider (1). Plus d'une fois aussi on vit le podestat convoquer le parlement, non-seulement pour décider une expédition contre les ennemis de l'État, mais pour former en même temps son armée; car tous les citoyens, assemblés en parlement, après avoir déclaré la guerre, prenaient les armes, et suivaient, le jour même, leur préteur dans le camp.

Aussi longtemps que le peuple lui-même délibère et agit sans l'entremise de ses représentants, les conseils lui sont à peu près inutiles; aussi, le sénat annuel de la république ne paraît-il dans l'histoire de Gênes que de loin à loin, sans que nous puissions recueillir beaucoup de lumières sur ses attributions. Mais si les conseils sont peu de chose, les magistrats sont beaucoup; car ils deviennent dépositaires de toutes les fonctions souveraines que le peuple n'a pu se réserver.

Le premier de ces magistrats à Gênes, comme dans les autres

(1) Entr'autres, en 1238, lors d'une négociation importante avec Frédéric II *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.*, p. 470

républiques italiennes, était un podestat annuel, étranger, gentilhomme, juge criminel, et général des troupes de l'État. Il conduisait à sa suite deux jurisconsultes et deux chevaliers.

On trouvait ensuite un conseil de huit nobles génois, élus chaque année, autant qu'on en peut juger par les compagnies de la noblesse; car il paraît que les gentilshommes s'étaient distribués en huit sociétés, de la nature des associations populaires que nous avons vues à Milan. Ces compagnies s'étaient attribué des pouvoirs que la constitution n'avait pas créés, mais que la république reconnaissait tacitement. Cependant elles formaient déjà une oligarchie dont les plébéiens n'étaient pas seuls jaloux : tous les nobles ne s'étaient pas fait inscrire dès le commencement dans une compagnie; et ceux qui n'avaient point pris part à ces associations, se trouvant rejetés en quelque sorte hors de la nation, conspirèrent en 1227, mais inutilement, pour dépouiller les compagnies nobles de leurs prérogatives (1). Le conseil des huit nobles, élu par ces compagnies, était chargé d'inspecter les dépenses et les recettes de la république, et d'assister le podestat dans ses fonctions. Il avait à sa suite cinq notaires de la communauté.

Quatre tribunaux, composés chacun d'un consul des plaidoyers et de deux notaires, administraient la justice civile dans les quatre quartiers de la ville. Des podestats subalternes étaient nommés par la république pour gouverner les campagnes, et surtout la partie du territoire génois située au delà des Alpes liguriennes.

La noblesse avait prévenu le peuple, en formant des sociétés populaires; le podestat était noble; les juges et les consuls étaient nobles; le seul conseil qui eût de l'influence, celui des huit, était noble : le pouvoir de la noblesse était donc non-seulement très-grand, mais encore de nature à devoir s'accroître toujours davantage; mais la jalousie du peuple veillait sur ce pouvoir : elle était excitée encore par ceux des nobles qui, exclus, comme nous l'avons dit, des compagnies dominantes, n'avaient point à la souveraineté de leur pays une part qui les satisfît. Cette jalousie éclata dès l'an 1227, par la conjuration de Guihelmo de Mari. Elle prit un autre caractère pendant que la guerre de Frédéric II occupa tous

(1) Cette conjuration fut dirigée par *Guilielmo de Mari*. *Barthol. Scriba*, L. VI, p. 450-453.

les esprits, non plus du gouvernement de la république, mais des droits de la nation, de ceux de l'Église, et de ceux de l'empereur. On ne vit plus alors que des Guelfes et des Gibelins; et les derniers, qu'on appelait *Mascherati*, exclus de toute part à la souveraineté, firent, les armes à la main, plusieurs tentatives pour ressaisir l'autorité que les Guelfes seuls s'étaient arrogée (1). L'affection pour des partis étrangers à la république s'affaiblit à la mort de Frédéric; et une querelle plus nationale, sur les prérogatives des nobles et du peuple, succéda aux factions guelfe et gibeline.

Les nobles qui se séparent de leur ordre pour s'ériger en démagogues, ont un bien grand avantage si on les compare à tous les autres chefs de parti; c'est toujours aisément qu'ils acquièrent sur ceux qu'ils entreprennent de conduire la plus haute et la plus pernicieuse influence. Il leur est si facile de paraître généreux quand ils ne sont qu'égoïstes et calculateurs; de s'afficher comme les protecteurs du peuple quand ils viennent au contraire faire la cour à sa puissance, pour s'armer de sa force; ils peuvent prendre d'emprunt tant de vertus utiles, et le peuple est si aisément séduit par l'apparence des vertus, que, de tous les ambitieux, ils ont le plus de chances de succès : bien peu d'hommes, nés dans une cité libre, ont pu parvenir à la tyrannie par une autre route que celle-là. Gênes ne manqua pas de nobles démagogues; et si elle ne se soumit pas sans retour à leur domination, elle fit cependant à plusieurs reprises la faute de leur accorder un pouvoir souverain.

Le premier de ces nobles, flatteurs du peuple, fut Guillaume Boccanégra. En 1257, comme Philippe della Torre, podestat de l'année précédente, partait pour Milan, sa patrie, une clameur s'éleva contre lui parmi le peuple; on l'accusa de vénalité, ou de manque de fidélité dans l'administration de la république; le conseil des huit nobles, et les syndicateurs, chargés de l'examen de la conduite des magistrats, devinrent suspects, pour n'avoir pas sévi contre lui. Le peuple répétait à grands cris qu'il ne voulait pas être trahi davantage par des nobles et des podestats corrompus; qu'il voulait se choisir parmi les citoyens vertueux un chef qui fût dépositaire de son autorité, et qui eût donné, par sa conduite passée, une garantie de son amour pour la patrie et pour la li-

(1) Entr'autres, en 1230 et en 1241. Voyez *Annal. Genuens.*, l. VI, p. 482-486.

berté. Bientôt il ajouta que Guillaume Boccanégra était le seul homme qui se fût rendu digne de cette confiance, par sa constante libéralité, par son amour pour le peuple, et par les secours qu'il lui avait donnés contre la noblesse. Les séditieux s'avancèrent vers l'église de San-Siro; ils y portèrent en triomphe Guillaume; ils le firent asseoir auprès de l'autel; ils le proclamèrent capitaine du peuple, et, en cette qualité, ils se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Le jour suivant, les séditieux nommèrent trente-deux Anziani, savoir : quatre par compagnie, pour former le conseil de leur nouveau capitaine; et la première loi qu'ils soumirent à leur décision, fut celle qui devait fixer la durée des fonctions de Guillaume. Les Anziani se conformèrent à la frénésie du peuple, ou firent la cour à son chef; ils décrétèrent que Guillaume serait capitaine du peuple pendant dix ans; que s'il mourait avant ce terme, un de ses frères serait subrogé dans son office; qu'il aurait sous ses ordres, à la paye de l'État, un chevalier, un juge, deux scribes, douze licteurs, et cinquante archers qui feraient la garde nuit et jour dans son palais, et autour de sa personne. Enfin, ils lui attribuèrent aussi le droit de nommer, sous leur agrément, le podestat de chaque année (1).

La tyrannie était complétement fondée par cette révolution : heureusement pour Gênes que le peuple était trop impatient pour la supporter longtemps. Dès l'an 1259, les nobles s'aperçurent que Guillaume, qui s'arrogeait chaque jour de nouvelles prérogatives, avait déjà perdu beaucoup de sa popularité. Ils tramèrent une conspiration contre lui; mais il était encore trop tôt : Guillaume, qui la découvrit, trouva une partie du peuple disposée à défendre l'idole que le peuple avait élevée lui-même; il prononça contre ses ennemis une sentence d'exil, et il fit raser leurs maisons. Il demanda ensuite à son conseil, et il obtint de lui sans difficulté, qu'on augmentât son salaire, et qu'on lui donnât immédiatement une somme d'argent, pour qu'il se mît en état de défense (2). Cependant, si, en échouant, cette conjuration augmenta sa puissance, elle augmenta aussi la haine qu'une partie de la nation

(1) *Annales Genuenses*, L. VI, p. 523-524. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.*, L. IV, p. 361, *apud Grævium Thesaur. Antiq. Ital.*, T. I.

(2) *Annales Genuens.*, L. VI, p. 527. — *Ubert. Folietæ Genuens. Hist.* L. IV, p. 360.

nourrissait déjà contre lui. En 1262, au dire de l'annaliste contemporain génois, Guillaume se conduisait déjà comme un tyran; il donnait ou ôtait les emplois de sa propre autorité; il méprisait les délibérations des conseils; il traitait en son nom des alliances; il renversait les jugements des tribunaux; il excluait enfin les nobles de toute part à l'administration. Ceux-ci prirent de nouveau les armes dans tous les quartiers de la ville; et ils commencèrent par se saisir des portes, pour que le capitaine du peuple ne pût pas appeler les campagnards à son secours. Ils marchèrent ensuite vers la grande place où le capitaine s'était fortifié avec environ huit cents hommes; sur leur chemin, ils taillèrent en pièces son frère, qui, avec une troupe armée, avait voulu s'opposer à leur passage. Cependant les citoyens qui avaient pris les armes à l'appui du capitaine du peuple, l'abandonnaient l'un après l'autre, et passaient du côté des nobles. L'archevêque, pour empêcher l'effusion du sang génois, s'avança entre les deux partis; il fit sentir à Guillaume que sa cause était perdue, et il lui persuada de renoncer à la place de capitaine du peuple, lui sauvant à ce prix la punition due aux tyrans. La paix fut rétablie dans Gênes, par son entremise, et le gouvernement reconstitué comme il l'était avant 1257 (1).

Cependant le peuple ne tarda pas à s'affliger de ce qu'il était retombé sous la domination de la noblesse; et, malgré son expérience de l'abus que ses favoris faisaient de leur crédit, il cherchait encore quelque autre noble qui voulût se charger de le conduire. Le premier qui se présenta, deux ans seulement après l'abdication de Guillaume, fut Simon Grillus, que la république venait de nommer amiral des galères qu'elle envoyait en Orient : mais, lorsqu'il vit que les nobles étaient sur leurs gardes, il partit avec sa flotte; et le tumulte excité en sa faveur fut apaisé au bout de peu d'heures (2).

Un démagogue plus dangereux chercha ensuite à se faire un parti dans le peuple; ce fut Oberto Spinola, le chef d'une des quatre plus nobles, plus anciennes et plus puissantes familles de

(1) *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.*, L. VI, p. 520. — *Ubert. Folietæ Genuens. Hist*, L. IV, p. 307.
(2) *Annal. Genuens*, L. VI, p. 531

Gênes. Ces familles, qui, vers ce temps-là, commencèrent à s'élever décidément au-dessus de toutes les autres, sont les Grimaldi, les Fieschi, les Doria et les Spinola. Les Grimaldi, à l'élection de 1264, paraissaient avoir eu plus de part aux magistratures et à tous les conseils que les trois autres familles. Toutes en ressentirent de la jalousie; mais Oberto Spinola seul sut en profiter. Il fit une tentative pour obtenir la charge de capitaine du peuple, qui avait été donnée à Boccanégra, et, quoiqu'il ne réussit point dans son entreprise, à cette occasion il contracta avec le parti populaire une alliance qui fut maintenue par sa famille, et qui, pendant un long espace de temps, jeta la république dans des convulsions dangereuses, et la menaça sans cesse de lui ravir sa liberté (1).

Ainsi, les deux plus puissantes républiques maritimes réformaient, dans le même temps, leur constitution, mais dans une direction contraire. L'une partait d'une démocratie royale, et s'avançait lentement, secrètement et sans secousses, vers une aristocratie forte et régulière. L'autre, gouvernée par une noblesse turbulente, faisait des efforts violents et souvent inutiles pour retourner à la démocratie : souvent même elle invoquait imprudemment la puissance d'un seul homme pour établir l'autorité de tous. Mille circonstances influent toujours sur la constitution des peuples. Quoique les Génois et les Vénitiens eussent le même genre de vie, le même caractère, le même amour pour la liberté; quoiqu'ils parlassent le même langage, dans le même temps et presque dans le même pays, ils prirent deux directions contraires pour arriver à ce qu'ils croyaient le même but. Dans un autre chapitre nous aurons occasion de jeter un regard sur la troisième république maritime, sur Pise, dont l'histoire, moins connue, est à bien des égards conforme à celle de Gênes.

(1) *Ann. Genuens.*, L. VII, *Lanfranci Pignolæ et cœt.*, p. 533-535.—*Uberti Folietæ hist. Genuens.*, L. V, p. 371.

CHAPITRE VI.

CHARLES D'ANJOU, APPELÉ PAR LES PAPES, ASSURE DANS TOUTE L'ITALIE LA SUPÉRIORITÉ AU PARTI GUELFE. — IL CONQUIERT LE ROYAUME DE NAPLES. — IL DISSIPE L'ARMÉE DE CONRADIN, ET FAIT PÉRIR CE PRINCE SUR L'ÉCHAFAUD. — 1261 A 1268.

Le règne du pape Alexandre IV avait été, pour le parti gibelin, une époque favorable. Manfred avait profité de la faiblesse de ce pontife pour affermir son autorité sur le royaume de Naples : dans le même temps, les Gibelins florentins avaient forcé la Toscane entière à revenir à leur parti; et si, dans la Marche et la Lombardie, la tyrannie d'Eccélino avait été détruite, elle n'avait pu l'être que par l'alliance du marquis Pélavicino et de Buoso de Doara, chefs gibelins, avec les Guelfes de Milan, de Ferrare et de Padoue. A cette même époque enfin, la maison della Torre, à Milan, s'était aliénée du saint-siége; et, à Vérone ainsi que dans la Marche Trévisane, Martino della Scala s'était mis à la tête du parti gibelin. Mais Alexandre IV mourut le 25 de mai 1261, et son successeur, d'une main plus puissante, renversa bientôt la balance politique de l'Italie.

[1261] Ce successeur, qui prit le nom d'Urbain IV, était français, et natif de Troyes en Champagne (1) : il était issu de la plus basse classe; mais il s'était élevé, par ses talents, d'abord à l'évêché de Verdun, et ensuite au patriarchat de Jérusalem. Cette même année, il était revenu de la terre sainte pour solliciter les secours du pape et des Latins, en faveur des Chrétiens orientaux.

(1) Nous avons une vie de ce pape, en mauvais vers élégiaques, dédiée au cardinal son neveu, par Thierricus Vallicolor. Ce poëme, d'un millier de vers, est cité plusieurs fois par l'annaliste ecclésiastique. Il est imprimé, *Script. Ital.*, Tom. III, P. II, p. 405 *et seq.* Il y a aussi une vie du même pontife, par Amalricus Augerius, p. 404, et une de Bernardus Guidonis, T. III, P. I, p. 593.

Les cardinaux, qui étaient réduits au nombre de huit, après avoir passé trois mois sans pouvoir arrêter leur choix sur l'un des membres de leur collége, ne crurent pouvoir trouver, hors de cette assemblée, personne de plus digne de la tiare que lui.

Peut-être Urbain n'aurait-il point été pour Manfred un juge sévère, si la cause de ce roi n'avait jamais été portée à d'autre tribunal qu'au sien : le crime de Manfred, aux yeux du pape, avait commencé lorsqu'il ne s'était point soumis au jugement de l'Église, après avoir été condamné par elle. Une telle indépendance de sentiments est ce qui offense le plus les âmes intolérantes; la liberté d'autrui est une injure pour quiconque a toujours voulu vivre dans la servitude. Urbain, qui n'avait aucune cause personnelle d'inimitié contre Manfred, aucun intérêt immédiat à sa chute, Urbain, qui ne pouvait attendre de sa politique ni l'augmentation du pouvoir de l'Église ni la délivrance de la terre sainte, attaqua cependant Manfred avec une violence, avec une persévérance, qu'on n'avait pas trouvées même dans Innocent IV.

Pendant la vacance du saint-siége, les Sarrasins de Manfred étaient entrés dans la campagne de Rome : Urbain ne se contenta pas de donner au roi de Sicile l'ordre de les en faire sortir (1); il publia en même temps une croisade contre lui, avec toutes les indulgences qu'on accordait aux libérateurs de la terre sainte; il nomma capitaine de ses troupes Roger de San-Sévérino, l'un des émigrés napolitains, et lui donna commission de rassembler tous les rebelles du royaume. De cette manière, il força les troupes de Manfred à la retraite; Raynaldus donne même à entendre qu'il marcha en personne contre elles (2).

Urbain ne s'en tint pas à cet acte d'hostilité, qui pouvait n'être considéré que comme une défense légitime de l'État de l'Église. Il cita Manfred à comparaître devant lui, pour se justifier de tous les crimes dont il était accusé; de ses liaisons avec les Sarrasins; de sa persévérance à faire célébrer les saints mystères dans des lieux frappés de l'interdit; enfin du supplice qu'il avait infligé à plusieurs de ses sujets, supplice qu'Urbain qualifiait de meurtre, car il ne reconnaissait ni la souveraineté, ni l'autorité judiciaire du roi de

(1) *Matteo Spinelli da Giovenazzo Diurnali*, T. VII, p. 1097.
(2) *Annal. eccles.*, T. XIV, p. 68, § 99.

Sicile. Cette citation ne fut point notifiée à Manfred, mais simplement affichée aux portes de l'église d'Orviéto, résidence d'Urbain (1). Informé que Manfred était en traité avec Jacques, roi d'Aragon, pour donner en mariage sa fille Constance au fils de celui-ci [1262], il écrivit à Jacques, et, lui faisant l'énumération de tout ce qu'il appelait les crimes de Manfred, il ajouta : « Comment » un projet si étrange a-t-il pu entrer dans ton cœur? Comment, » mon fils, l'élévation de ton âme a-t-elle pu s'abaisser jusqu'à une » telle pensée? comment as-tu seulement souffert que l'on te pro- » posât, pour donner en mariage à ton fils, la fille d'un homme » tel que ce Manfred? Ton fils serait-il donc méprisé par les au- » tres princes du monde? Ne pourrait-il trouver une épouse hono- » rable parmi celles qui sont de race royale? Quelle honte ce se- » rait de souiller, par un tel mariage, toute la splendeur de ton » sang! Quelle action détestable que de lier par une affinité aussi » étroite un fils tellement dévoué à l'Église, avec son ennemi et » son persécuteur (2)! » Ce mariage, qui transmit aux Aragonais le droit héréditaire à la couronne de Sicile, s'accomplit cependant. Mais saint Louis, qui avait demandé pour son fils une fille du même Jacques, parut scandalisé de ce qu'il contracterait, de cette manière, quelque relation avec un ennemi de l'Église; il hésita, et il donna l'espérance à Urbain qu'il ne passerait point outre. Le pape en prit occasion de le féliciter; il envoya même un de ses notaires en France, sous prétexte de remercier le roi de cette déférence (3); mais, dans la réalité, pour reprendre le projet, déjà formé par Innocent IV, de transférer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. La lettre du même pape à son notaire Albert nous indique quelle sorte de difficultés il rencontrait dans cette négociation.

« Nous venons de recevoir tes lettres, dans lesquelles, entre

(1) *Giannone, Ist. civile del Regno*, L. XIX, c. 1, T. II, p. 608. — *Contin. Nicolai Jamsillæ*, p. 591

(2) *Annal. ecclesiast.*, 1262, § 14, T. XIV, p. 74, *datum Viterbii*, 6 *calend. maii.*

(3) *Litteræ ejusdem ad regem Francor.*, *Ann. eccles.*, § 17, *ann.* 1262, 13 *cal. augusti*. Malgré les félicitations contenues dans cette lettre, l'alliance ne se rompit point ; et Philippe, qui depuis fut surnommé le Hardi, épousa, cette même année, Isabelle d'Aragon, ce que Raynaldus paraît avoir ignoré. *Guil. de Nangiaco, hist. S. Ludovici*, p. 371. *Script. hist. Francor.*, T. V.

» autres choses, nous voyons que notre cher fils en Jésus-Christ,
» l'illustre roi de France, prête une oreille crédule aux discours arti-
» ficieux de ceux qui veulent le détourner de la négociation pour
» laquelle nous t'avons envoyé auprès de lui. Ils cherchent à lui
» persuader que Conradin, neveu de Frédéric, ci-devant empereur
» des Romains, a quelque droit sur le royaume de Sicile, ou qu'à
» supposer qu'il en soit déchu, ce droit a passé, par la concession
» du saint-siége, à Edmond, fils de notre très-cher fils en Jésus-
» Christ, le roi d'Angleterre. Ainsi donc, quoiqu'il voie dans la
» nomination de son frère l'honneur et la félicité de l'Église ro-
» maine, et les moyens de secourir l'empire de Constantinople et
» la terre sainte, selon le désir ardent qu'il en a formé, cepen-
» dant il hésite; et il aurait raison, si ce que disent de tels con-
» seillers était vrai; il hésite à envahir ce qu'il regarde comme
» l'héritage d'un autre....... Nous offrons à Dieu le sacrifice de nos
» louanges, à ce Dieu qui, dans sa main, tient les cœurs des rois;
» nous lui rendons grâces de ce qu'il a dirigé l'âme du roi de
» France dans une si grande pureté de conscience.... Mais ce roi
» doit prendre en nous-mêmes, et en nos frères, une plus grande con-
» fiance; il doit croire, sans l'ombre d'un doute, que, tandis que
» nous le regardons comme le fils chéri de l'Église romaine, tan-
» dis que nous avons pour lui une affection toute particulière,
» nous nous garderions d'exposer sa renommée à la médisance et
» au scandale, son âme, dont la défense nous est confiée, à la
» damnation, de même que nous n'exposerions pas sa personne
» ou ses États à quelque danger. Il doit croire que nous-mêmes et
» nos frères, nous voulons, avec l'aide de Dieu, conserver pures
» nos consciences, et sauver nos âmes devant l'Auteur de tout sa-
» lut; en sorte que nous savons, de science certaine, que rien de
» ce que nous voulons faire, n'est au préjudice de Conradin, ou
» d'Edmond, ou d'aucun autre homme (1). »

La sentence de déposition, portée par le pape Innocent et le concile de Lyon contre Frédéric II, avait enveloppé toute sa race; l'Église avait prononcé de la manière la plus solennelle l'exhérédation de Conrad et de Conradin, et le saint roi Louis n'osait point s'éle-

(1) *Epistola Urbani IV ad Magistr. Albertum notarium, apud Raynald.*, 1262, § 21, p. 75.

ver contre un jugement semblable, quoiqu'il sentît en son cœur qu'il était injuste, et quoiqu'il ne voulût point en recueillir les fruits : car il refusa la couronne de Sicile que le pape lui offrait pour un de ses trois fils cadets (1). L'investiture accordée formellement par un pape à Edmond, fils du roi d'Angleterre, mettait aux yeux des princes français un plus grand obstacle à leur négociation avec Urbain que ne faisait le droit héréditaire de la maison de Souabe sur les royaumes dont elle était en possession. Le pape, pour calmer leur scrupule, joignit, l'année suivante [1263], à son notaire Albert, un homme plus intéressé à susciter des ennemis à Manfred; ce fut Bartolomméo Pignatelli, archevêque de Cosence, ennemi irréconciliable de son roi.

Ce prélat se rendit d'abord auprès de Henri III, roi d'Angleterre. Il le trouva engagé dans une guerre civile avec ses barons, auxquels il refusait de se conformer à la grande charte qu'il avait juré d'observer. L'archevêque profita de l'embarras où se trouvait le roi pour obtenir de lui, et de son fils Edmond, une renonciation formelle à tous les droits qu'Alexandre IV avait pu leur transmettre sur le royaume de Naples. Il leur représenta, pour les y déterminer, qu'ils n'avaient point accompli les conditions sous lesquelles l'investiture leur était accordée; qu'ils n'étaient point en état de les accomplir encore; et que, cependant, l'Église avait besoin d'un secours prompt et puissant. En même temps, il offrit au roi d'Angleterre tout l'appui du pouvoir de l'Église contre ses sujets; et il récompensa la condescendance de Henri III et d'Edmond, en se liguant avec eux contre les libertés britanniques (2).

L'archevêque de Cosence, muni de la renonciation d'Edmond, revint ensuite auprès de saint Louis; il fit valoir les droits de l'Église comme supérieurs à ceux de Conradin; et, par son autorité, il imposa silence aux remords du saint roi plutôt qu'il ne les dissipa entièrement. La négociation avec Charles d'Anjou était d'une autre nature; ce n'était point une conscience trop scrupuleuse qui arrêtait ce prince : son ambition et la vanité de sa femme l'avaient suffisamment disposé à saisir la couronne qui lui était offerte;

(1) Cette offre et le refus de Louis sont rappelés dans une lettre du pape à la reine de France. *Apud Raynald.*, 1264, § 3, p. 101. — Voyez aussi *Giannone, Stor. civ.*, L. XIX, c. 1, T. II, p. 670.

(2) *Urbani IV Epistolæ* 161 et 162. *Apud Raynald.*, 1263, § 78, p. 98.

mais le pape attachait à sa concession les conditions les plus onéreuses; et comme, après tout, il n'accordait pour tout secours que de vaines paroles et un titre contesté, Charles d'Anjou, qui devait conquérir le royaume à ses frais et avec ses propres forces, qui prenait sur lui-même tous les dangers et toutes les difficultés de l'entreprise, ne voulait pas s'engager à combattre, si le saint-siége se réservait pour lui-même tout le fruit de ses travaux.

La première proposition du pape avait été que Charles d'Anjou s'engageât à remettre à l'Église, Naples, toute la Terre de Labour et toutes les îles adjacentes, ainsi que la vallée de Gaudo. Charles l'avait expressément refusé et c'était cette négociation qui avait déjà fait perdre une année au pape (1). Par le ministère de l'archevêque de Cosence, Urbain consentit enfin à promettre au prince français l'investiture des deux royaumes de Sicile et de Pouille, tels que les avaient possédés les rois normands et souabes, à la réserve seulement de la ville de Bénévent, avec son territoire, et d'un tribut annuel de dix mille onces d'or.

[1264] Après que le traité eut été conclu à ces conditions, le pape envoya en France, Simon, cardinal de Sainte-Cécile, pour en hâter l'exécution. Il lui remit pour saint Louis les lettres les plus pressantes, dans lesquelles il accusait Manfred d'avoir redoublé ses vexations envers l'Église, depuis qu'il avait été informé de la négociation entamée pour le dépouiller de ses États; et il peignait des couleurs les plus vives les dangers auxquels ce prince exposerait la religion, si la France n'embrassait pas la défense du saint-siége (2).

Charles d'Anjou, lorsqu'il passa en Italie, était âgé de quarante-six ans : comme fils de France, il avait eu pour apanage le comté d'Anjou; et par sa femme, il était souverain de la Provence. Cette femme était la quatrième fille de Raimond-Béranger, dernier comte de Provence. Ses trois sœurs avaient épousé les rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne (3); et Raimond-Bérenger, après les avoir aussi richement placées, avait assuré l'hé-

(1) Les pièces originales de cette négociation ont été conservées par *Tutini, de' Contestabili del Regno*, fol. 70, 71. Je le cite sur la foi de Giannone.

(2) *Annal. eccles. Raynald.*, 1264, § 13, p. 103.

(3) Celui qui prenait ce titre était Richard, comte de Cornouailles, l'un des prétendants à l'empire.

ritage de sa souveraineté à la cadette, pour que son mari renouvelât la maison des comtes de Provence (1). C'était alors le plus grand fief de la couronne de France ; et Charles d'Anjou était, sans aucun doute, après les rois de l'Europe, le prince le plus riche et le plus puissant. Ses qualités personnelles étaient également propres à lui assurer des succès; il s'était acquis dans la terre sainte une grande réputation de bravoure et de talents militaires. « Ce » Charles, dit Giovanni Villani, fut sage et prudent dans les con» seils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté de tous les » rois du monde, magnanime et de hautes pensées qui l'égalaient » aux plus grandes entreprises; inébranlable dans l'adversité, » ferme et fidèle dans toutes ses promesses, parlant peu et agis» sant beaucoup, ne riant presque jamais, décent comme un re» ligieux, zélé catholique, âpre à rendre justice, féroce dans ses » regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur olivâtre, » son nez fort grand. Il paraissait plus fait qu'aucun autre sei» gneur pour la majesté royale. Il ne dormait presque point....... » Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers, mais avide d'ac» quérir, de quelque part que ce fût, des terres, des seigneuries » et de l'argent, pour fournir à ses entreprises. Jamais il ne » prit de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de » cour (2). »

Tandis que Charles rassemblait ses forces pour l'expédition qu'il avait entreprise, et que Béatrix, sa femme, attachant toute son ambition à porter comme ses sœurs le titre de reine, mettait en gage tous ses joyaux pour lui fournir de l'argent, d'autres Français combattaient déjà en Italie pour la cause de l'Église. S'il faut en croire Mattéo Spinelli (3), Robert, comte de Flandre et gendre de Charles, avait conduit, dès le mois de juillet 1261, une armée nombreuse des croisés français, pour combattre Manfred, que

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 90, 91, p. 221.

(2) *Ibid.*, L. VII, c. 1, p. 225.

(3) Malgré le témoignage exprès de Mattéo Spinelli, *Diurnali*, p. 1097 et 1098 ; celui de *Costanzo*, L. I, et celui de *Giannone*, L. XIX, c. 1, p. 671, je doute encore que ce fût Robert de Flandre qui conduisît cette croisade, vu que, quatre ans plus tard, le même Robert, jugé trop jeune pour conduire une armée, fut mis sous la direction du connétable de France, lorsqu'il revint en Italie. Cette expédition est légèrement indiquée par *Vallicolor, Vita Urbani IV*, p. 418. Les historiens français l'ont complétement ignorée

ces Français ne connaissaient pas, et défendre l'Église, à laquelle ils étaient indifférents. Ces aventuriers se couvraient du manteau de la religion pour satisfaire l'activité inquiète qui les portait sans cesse à tout entreprendre, sans jamais attacher leur cœur à la cause qu'ils paraissaient servir. Ils trouvaient leur jouissance dans les moyens et non dans la fin de chaque chose : leur courage était aiguisé, non par une passion assez noble pour motiver de grands sacrifices, mais par un sentiment secret de leur nullité, par un mépris caché pour eux-mêmes, qu'ils alliaient avec le désir de faire illusion aux autres. Impatients de laisser quelques traces d'une existence qui en soi-même ne vaut pas la peine d'être comptée, ils s'armaient avec indifférence pour et contre la religion, pour et contre la liberté; croyant toujours, au prix de leur danger et de leur sang, pouvoir sortir de cette nullité dont le sentiment intime les tourmentait; et ne sachant pas que ce n'est point le mépris de la vie, mais l'amour d'une noble cause qui élève l'homme; que pour rendre un culte aux idées généreuses, il faut, non se conduire de manière que les plus grands sacrifices deviennent petits, mais sentir leur grandeur, et en effectuer de nouveaux; que celui qui méprise son existence ne fait qu'indiquer aux autres le mépris qu'elle mérite en effet, et que celui qui cherche les suffrages d'autrui sans avoir l'estime de soi-même, trouvera peut-être des satisfactions de vanité, jamais la gloire.

Les croisés français, après avoir reçu à Viterbe la bénédiction d'Urbain IV, s'avancèrent jusqu'aux bords du Garigliano; ils livrèrent plusieurs combats à Manfred et aux Sarrasins : tour à tour vainqueurs et vaincus, ils versèrent leur sang et celui de leurs ennemis; mais « le monde n'a pas permis, dit le Dante, qu'ils laissassent une renommée; regardons-les, passons, et ne parlons point d'eux (1). »

L'annonce de la prochaine arrivée de Charles d'Anjou changeait déjà cependant la balance politique de l'Italie. Le parti gibelin avait acquis, par la seule inconduite des ecclésiastiques, une supériorité qui n'était point en rapport avec ses forces, et qu'il per-

(1) Fama di lor il mondo esser non lassa.
Non ragioniam di lor, ma guarda, e passa.

DANTE, *Inf.*

dit dès que ses adversaires eurent l'espérance d'un secours étranger. Philippe della Torre, seigneur de Milan, qui ne s'était allié aux Gibelins que par politique, contre l'inclination de sa famille et de sa patrie, fut le premier à se détacher d'eux. En 1264, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, il licencia le marquis Pélavicino, qui, avec ses gendarmes, avait été pris à la solde de la communauté de Milan (1); il contracta alliance avec Charles, et il demanda et reçut de sa main un podestat provençal, Barral de Baux, qui gouverna Milan pendant une année. En même temps le marquis Obizzo d'Este, qui, cette même année, venait de succéder à son grand-père dans le gouvernement de Ferrare, relevait le parti guelfe dans la Marche Trévisane (2), et resserrait son alliance soit avec le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, soit avec les villes qui avaient secoué le joug d'Eccélino. La Toscane, il est vrai, restait tout entière au pouvoir des Gibelins; la république de Lucques elle-même avait été contrainte, en 1263, d'entrer dans leur ligue, et de renvoyer tous les Guelfes étrangers, auxquels pendant trois ans elle avait donné asile (3). Mais ces Guelfes, et surtout les Florentins, rassemblés à Bologne, s'y étaient voués uniquement à la profession des armes. Toujours prêts à combattre pour la même cause, ils cherchaient à se venger sur les Gibelins lombards des maux qu'ils avaient éprouvés dans leur patrie. Ils apprirent qu'une querelle avait éclaté à Modène entre les deux partis; ils accoururent aussitôt, et, introduits dans la ville, ils mirent en déroute les Gibelins, qui furent chassés, tandis que les Guelfes retinrent seuls l'administration de la république (4). C'est là qu'ils se donnèrent pour capitaine un de leurs citoyens, Forèse des Adimari, sous la conduite duquel, peu de mois après, ils firent également triompher les Guelfes de Reggio sur les Gibelins (5); enfin ils eurent à Parme un succès sem-

(1) *Giorgio Giulini, Memorie della campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, pag. 202

(2) *Monachus Patavinus, Chron*, L. III, p. 729.

(3) *Giovan. Villani*, L. VI, c. 85, 86, p. 215 Flaminio del Borgo diffère la paix de Lucques jusqu'à l'an 1255, en quoi il me paraît se tromper. *Dissert. VI dell' Histor. Pisana*, p. 408.

(4) *Giovan. Villani*, L. VI, c. 87, pag. 218. - *Annales Veteres Mutinenses*, T. XI, pag. 67.

(5) *Memoriale Potestatum Regiensium*, T. VIII, p. 1123.

blable (1), et toute la contrée située entre le Pô et les Apennins fut, en partie par leur aide, ramenée à l'obéissance de l'Église. Ils formèrent, outre les gens de pied, un corps de quatre cents chevaux, bien montés et bien disciplinés; et c'est ainsi qu'ils se procurèrent, aux dépens de leurs ennemis, l'argent qui leur manquait.

Manfred, cependant, de son côté, ne négligeait aucun des moyens en son pouvoir pour se défendre contre le nouvel ennemi que l'Église lui suscitait. Vers la fin de septembre, il envoya en Lombardie le comte Jordan, avec quatre cents lances et une grosse somme d'argent, pour s'y réunir au marquis Pélavicino, et fermer ainsi la route aux Français (2) : lui-même, le 18 octobre de la même année, il entra dans la marche d'Ancône avec neuf mille Sarrasins. Dès l'an 1261, il avait été élu, par une faction, sénateur de Rome (3); et il avait nommé Pierre de Vico pour être son vicaire dans cette ville, en lui envoyant des troupes allemandes pour qu'il se fortifiât dans l'île du Tibre. Le vicaire de Manfred livrait, autour de cette retraite, de fréquents combats aux partisans du pape (4); et il avait l'espérance de se rendre bientôt entièrement maître de Rome. Enfin, Manfred avait engagé les Pisans à préparer une flotte puissante, qui, jointe à celle de Sicile, était forte de quatre-vingts galères, et qui paraissait suffisante pour intercepter le passage de Charles d'Anjou, si ce prince entreprenait de venir par mer (5).

Comme les préparatifs de guerre étaient achevés de part et d'autre, le pape Urbain IV mourut; et jusqu'à l'élection de son successeur, Manfred put se flatter qu'un nouveau pontife ne serait pas, autant que lui, acharné à le persécuter. Mais Urbain, qui, à son exaltation au pontificat, n'avait trouvé que huit cardinaux dans le sacré collége, avait eu soin, pendant son règne, d'en créer un grand nombre; en sorte que l'élection de son successeur était entre les mains de ses créatures, et que son influence se conservant après sa mort, le conclave nomma, pour le rem-

(1) *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 770.
(2) *Diurnali di Matteo Spinelli*, T. VII, p. 1101.
(3) *Storia de' Senatori di Roma d'Ant. Vitali*, T. I, p. 138
(4) *Sabas Malaspina, Hist. Sicula*, L. II, c. 10 13; T. VIII, p. 808
(5) *Flaminio del Borgo., Dissert. VI, Stor. Pisan*, p. 411.

placer, le cardinal de Narbonne, français comme lui, sujet immédiat de Charles d'Anjou, et qui, au moment de son élection, était en mission auprès de ce prince [1265]. La politique de la cour de Rome, ou ne fut point changée par cette nomination, on n'en devint que plus soumise à la politique française.

Les Romains, également incapables de servir et de vivre libres, avaient fait offrir à Charles d'Anjou l'office de sénateur de leur ville, tandis qu'Urbain IV négociait encore avec ce même prince, et que la faction gibeline avait déféré à Manfred la dignité sénatoriale. Il paraît que le seul motif des deux partis pour confier cette fonction à deux monarques était la vanité et l'amour de la pompe; au lieu d'honorer un de leurs égaux de leur confiance, ils se croyaient honorés, au contraire, de ce qu'un roi voulait bien leur commander. Quoique le pape craignît l'influence qu'un prince puissant pourrait acquérir dans la ville, s'il y exerçait cette haute magistrature, il avait consenti cependant à ce que Charles en fût revêtu, parce qu'il avait senti combien il serait avantageux pour ce prince d'avoir Rome dans sa dépendance, au moment où il attaquerait le royaume de Naples. Cependant le pape avait exigé de Charles, sous peine d'annuler le traité d'investiture, qu'il prêtât serment de renoncer à la dignité sénatoriale dès qu'il aurait conquis le royaume des Deux-Siciles, ou même la plus grande partie de ses provinces; et il l'avait dispensé par avance d'observer un serment contraire que les Romains avaient annoncé vouloir lui imposer, celui de garder la dignité sénatoriale toute sa vie (1). Charles, impatient de s'approcher des États qu'il devait conquérir, résolut de venir, par mer, à Rome, pour y prendre possession du rang de sénateur, sans attendre l'armée avec laquelle il devait combattre Manfred.

Clément IV, le successeur d'Urbain, avait confirmé la mission en France du cardinal de Sainte-Cécile, et il l'avait autorisé, ce que n'avait point encore fait son prédécesseur, à convertir en une croisade contre Manfred, le vœu de ceux qui s'étaient déjà croisés pour la délivrance de la terre sainte. Les motifs religieux ne furent pas les seuls employés en France pour former une armée puis-

(1) *Raynald.*, *Annal. eccles.*, 1264, §§ 3-8, p. 101. *Storia Diplomat. de' Senatori di Roma*, T. 1, p. 131.

sante ; des levées considérables furent faites dans les comtés d'Anjou et de Provence ; Béatrix prodigua les trésors de son riche héritage pour faire des soldats à son mari ; Charles, prenant à témoin ses victoires passées sur les infidèles, promit les plus riches établissements dans les Deux-Siciles à ceux qui marcheraient avec lui à leur conquête. Saint Louis enfin, qui voyait lui-même avec plaisir que l'esprit ardent et dangereux de son frère serait occupé hors du royaume, lui fournit des hommes et de l'argent pour son entreprise. Par tous ces moyens réunis, Charles composa une armée de cinq mille chevaux, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers (1). Il en confia la conduite à son gendre Robert de Béthunes, fils du comte de Flandre, auquel saint Louis donna pour conseiller Gilles Le Brun, connétable de France. Gui de Montfort, quatrième fils du comte de Leicester, qui, après la déroute de son père à Évesham, s'était réfugié en France, se joignit ensuite à lui. La comtesse Béatrix devait aussi descendre en Italie avec cette armée. Pour Charles, il ne prit à sa suite que mille chevaliers ; et s'embarquant à Marseille sur une flotte de vingt galères qu'il y avait fait préparer, il fit voile vers les bouches du Tibre.

L'amiral de Manfred, après avoir cherché à interrompre, par des palissades, la navigation du Tibre, s'était placé avec sa flotte près des côtes de l'État de l'Église : une tempête furieuse qui survint comme Charles traversait la mer de Toscane, sauva ce dernier ; car elle força la flotte combinée de Sicile et de Pise à s'écarter du rivage. Lui-même il n'échappa point, il est vrai, à la violence de l'orage ; il fut d'abord jeté avec quelques galères vers Porto Pisano, où peu s'en fallut qu'il ne fût surpris par le comte Guido Novello, qui commandait en Toscane pour Manfred. S'étant remis en mer, son vaisseau fut poussé par le vent vers l'embouchure du Tibre : il se mit alors dans un bâtiment léger avec lequel il remonta le fleuve, et il vint loger, presque seul, au couvent de Saint-Paul, hors des murs de Rome. L'inquiétude qu'il ressentait en s'y trouvant isolé, et presque entre les mains de son

(1) *Annales veteres Mutinens.*, T. XI, p. 67. D'autres écrivains assignent à cette armée un plus grand nombre de combattants. La *Chron. di Bologna di F. B. della Pugliola* la porte à quarante mille hommes, T. XVIII, p. 276 ; et la Chronique de Parme, T. IX, p. 780, à soixante mille hommes.

ennemi, ne fut pas longue; ses galères se réunirent et débarquèrent les hommes d'armes qu'il y avait fait monter. Le 24 mai 1265, il fit, à leur tête, son entrée dans la capitale du monde, au bruit des acclamations des Romains, qui le proclamèrent leur défenseur (1).

Comme le reste de l'année s'écoula avant que l'armée croisée que conduisait la comtesse Béatrix, fût arrivée au secours de Charles, ce prince employa ce temps de loisir à négocier avec le pape, qui avait fixé sa résidence à Pérouse. Les premiers rapports qu'ils eurent ensemble furent mêlés de plaintes et de reproches. Charles avait pris possession du palais de Latran, pour s'y loger avec ses chevaliers; Clément lui écrivit aussitôt : « Tu » as hasardé, d'après ta seule fantaisie et sans aucune nécessité, » une action qu'aucun prince religieux n'avait osé faire jus» qu'ici, lorsqu'au mépris de la décence tu as donné à tes gens » l'ordre d'entrer au palais de Latran.... Nous voulons que tu le » saches, et que tu le tiennes pour certain, il ne pourra jamais » nous plaire que le sénateur de Rome, quelle que soit sa » dignité, et de quelque faveur qu'il soit digne, habite l'un ou l'au» tre de nos palais de la ville.... Toi donc, mon cher fils, soumets» toi sans chagrin à notre détermination: cherche une autre » demeure pour toi dans une ville où tant de palais abondent, et » ne crois point que nous te fassions sortir avec déshonneur de » notre maison, tandis que c'est au contraire à ton honneur que » nous voulons pourvoir (2). »

Charles se soumit avec douceur à cette réprimande; et peu de jours après, le pape donna commission à quatre cardinaux de placer sur la tête du comte d'Anjou, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, la couronne des royaumes de Sicile deçà et delà le Phare; de lui remettre le gonfalon ou l'étendard de l'Église; de lui faire prêter le serment d'observer les conditions de son investiture, qui furent lues à tout le peuple; et de recevoir, au nom du pontife, son hommage-lige pour tous les pays qu'il allait conquérir (3).

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227. — *Storia de' Senatori di Roma*, T. I, p. 140.

(2) Pérouse, 14 des cal. de juin. *Ap. Raynald.*, *Annal. eccles.*, 1265, § 12, p. 118.

(3) *Raynald.*, 1265. § 13, p. 119.

Les principales conditions attachées à cette investiture étaient l'hérédité pour les seuls descendants de Charles, dans les deux sexes, et, à leur défaut, le retour de la couronne à l'Église romaine; l'incompatibilité de la couronne de Sicile avec celle de l'empire, ou avec la domination sur la Lombardie ou la Toscane; la réserve annuelle du tribut, savoir : un palefroi blanc et huit mille onces d'or (1); le subside de trois cents cavaliers, entretenus pendant trois mois, chaque année, au service de l'Église; la cession de Bénévent et de son territoire au patrimoine de saint Pierre; enfin, la conservation de toutes les immunités ecclésiastiques, pour le clergé des Deux-Siciles. La déchéance fut prononcée par avance contre le roi, descendant de Charles d'Anjou, qui n'observerait pas toutes ces conditions (2).

Cependant, l'armée croisée se rassemblait lentement dans la Bourgogne : elle passa ensuite en Savoie; et, traversant les Alpes par le Mont-Cénis, elle descendit en Piémont à la fin de l'été 1265 (3). Le marquis de Montferrat, qui s'était allié au parti guelfe et aux villes de Turin et d'Asti, ouvrit cette contrée aux Français.

Quoique le parti de Manfred eût éprouvé plusieurs échecs en Lombardie, il lui restait cependant une ligue de villes gibelines, qui semblaient en état de fermer la communication entre l'Italie supérieure et l'inférieure. Martino della Scala, citoyen puissant de Vérone, était devenu seigneur de cette ville, avec l'appui du parti gibelin; Brescia et Crémone étaient sous la dépendance du marquis Pélavicino; au midi du Pô, Plaisance et Pavie reconnaissaient aussi son pouvoir. Il paraît que le marquis Pélavicino s'était placé d'abord avec toutes ses forces, dans le voisinage des deux dernières villes, ayant encore avec lui les troupes que Manfred lui avait envoyées sous les ordres du marquis Lancia, c'est sans doute ce qui détermina l'armée croisée à s'écarter de sa route naturelle, qui devait être d'Asti à Parme. Pélavicino demeura dans cette position, avec environ trois mille chevaux allemands ou lombards, tant que les Français furent dans le Montferrat; et il ne retourna vers le nord jusqu'à Soncino, que lorsqu'il les vit entrer dans le

(1) 480,000 francs.

(2) *Giannone, Storia civile del regno di Napoli*, L. XIX, c. 2, p. 670 *et seq.*

(3) *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227.

Milanès. Une autre division moins forte, sous les ordres de Buoso de Doara, gardait la plaine au nord du Pô et le passage de l'Oglio. Les Français paraissaient incertains sur la route qu'ils devaient suivre : Napoléon della Torre alla au devant d'eux; il les conduisit au travers du Milanès, jusqu'à Palazzuolo, sur le territoire de Brescia, où ils devaient passer l'Oglio. Le marquis Obizzo d'Este et le comte de Saint-Boniface s'avancèrent à leur rencontre, de l'autre côté de la rivière; et Buoso de Doara, craignant d'être enveloppé, n'osa point ou ne put point disputer le passage de l'Oglio; il resta enfermé dans Crémone, tandis que l'armée guelfe se porta jusque sous les murs de Brescia, menaça cette ville, prit Montéchiaro, battit à Capriolo l'armée de Pélavicino qui était accourue à sa rencontre, et entra ensuite par l'État de Ferrare, dans les pays occupés par les Guelfes (1).

Une fois arrivée à Ferrare, l'armée française, loin d'éprouver quelque résistance pour se rendre à Rome, trouva, au contraire, dans chaque lieu où elle passait, de nouveaux renforts que lui donnaient les Guelfes; d'abord les quatre cents hommes d'armes des émigrés florentins; puis les sujets du marquis d'Este et du comte de Saint-Boniface; puis quatre mille Bolonais, entraînés par les prédications de l'évêque de Sulmone, prirent la croix contre Manfred, et vinrent se réunir à l'armée française.

[1266] Cette armée arriva devant Rome dans les derniers jours de l'année. Charles n'avait point d'argent pour la payer : le pape refusait de lui en fournir, et peut-être ne le pouvait-il pas (2). Si le

(1) *Ricordano Malespini, Hist. Florent*, c. 178, p. 1000. — *Chronicon Astense Guilielmi Venturæ*, c. 6, T. XI, p. 157. — *Benvenuto da S. Giorgio, Hist. Montisferrati*, T. XXIII, p. 300. — *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 780. — *Chronicon Placentinum*, T. XVI, p. 478 — *Manipulus Florum G. Flammæ*, T. XI, c 300, p. 603. — *Annales Mediolanense* c. 30, T. XVI, p 665. — *Giorgio Giulini, Memorie della campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, p. 211. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 75. — *Gio. Batt Pigna Storia de' Principi d'Este*, L. III, p. 232. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VII, p 208 — *Sigonius, de regno Italiæ*, L. XX, p. 1036 — On accusa Buoso de Doara d'avoir été séduit par l'argent de Gui de Montfort, et d'avoir ouvert aux Français le passage de l'Oglio Cette accusation est confirmée par le Dante, qui place Buoso dans l'enfer, parmi les traîtres. *Canto* XXVII, v. 113-117 Il ne semble point cependant qu'elle soit justifiée ni par le caractère de Buoso, ni par la position des armées. Au contraire, il paraît qu'il ne devait point être assez fort pour arrêter les Français.

(2) *Raynaldus, Annales*, § 9, p. 133.

comte d'Anjou différait jusqu'à la belle saison de s'avancer contre l'ennemi, il n'y avait aucune apparence qu'il pût empêcher son armée de se débander auparavant; il se mit donc immédiatement en marche par la route de Férentino, pour entrer dans le royaume par Cépérano et Rocca d'Arcé.

Manfred n'avait rien négligé pour se concilier l'affection de son peuple, pour l'exciter à une généreuse défense, et pour lui en donner les moyens, il avait rassemblé près de Bénévent un parlement des barons et des feudataires de son royaume, et il les avait exhortés à mettre sous les armes tous leurs vassaux, pour la défense de leurs foyers (1). Il avait aussi rappelé toutes les troupes que précédemment il avait fait passer en Toscane et en Lombardie; et il avait envoyé en Allemagne, pour y chercher un renfort de deux mille chevaux. Il avait confié au comte de Caserte, son beau-frère, la défense du Garigliano, à l'endroit où, près de Cépérano, ce fleuve borne ses États : il avait laissé à Saint-Germain une forte garnison d'Allemands et de Sarrasins; et lui-même, avec le gros de son armée, il s'était porté à Bénévent. Les Français s'avançaient vers son royaume par la route supérieure, ou de Férentino : à leur approche, le comte de Caserte se retira lâchement, et leur laissa libre le passage du Garigliano; la forteresse de Rocca d'Arcé, que l'on croyait imprenable, fut escaladée, et celle de Saint-Germain fut prise après un combat où la plupart des Sarrasins furent mis en pièces par les Français (2).

Si les Apuliens avaient manifesté peu d'attachement pour leur roi, et peu de zèle pour sa défense, tandis que les forces paraissaient encore égales, leurs dispositions à la rébellion furent augmentées par ces premiers succès des Français, et la lâcheté se cacha sous les dehors du mécontentement ou de la révolte. Aquino et tous les châteaux de la contrée ouvrirent leurs portes au vainqueur; les gorges des montagnes d'Alife lui furent livrées, et il pénétra, sans éprouver de résistance, jusque dans la plaine de Bénévent; il s'arrêta à deux milles de cette ville, en avant de laquelle Manfred avait rangé son armée. Ce prince, qui découvrait parmi les siens des signes de trahison ou de découragement, es-

(1) *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. II, c. 20-22, p. 816.
(2) *Ibid.*, L. III.

saya de retarder Charles par une négociation; mais ses ambassadeurs étant introduits devant le comte, il leur répondit en français : « Allez, et dites au sultan de Nocère, que je ne veux autre » que bataille; et que cejourd'hui, je mettrai lui en enfer, ou il » me mettra en paradis (1). »

Le fleuve Calore, qui coule devant Bénévent, séparait les deux armées : peut-être si Manfred avait profité de ses fortifications naturelles pour éviter la bataille, l'armée de Charles, qui souffrait déjà du manque de vivres, aurait-elle été réduite à de dures nécessités, comme l'assurent quelques historiens contemporains. Le royaume de Naples semble extrêmement propre à la guerre de chicane, parce qu'il est coupé dans tous les sens par de hautes montagnes, et que les défilés, les forêts, les rivières, opposent des obstacles sans nombre à l'agresseur. Cependant il a presque toujours été gagné ou perdu par une seule bataille, parce que le caractère des habitants est une circonstance plus décisive encore que la nature du pays, lorsqu'il s'agit d'une guerre nationale. C'est par l'enthousiasme que l'héroïsme des chefs éveille dans la foule; c'est par la reconnaissance du peuple pour les bienfaits d'un bon gouvernement; c'est par l'amour de la liberté, ou la vivacité du point d'honneur, qu'une nation peut se défendre : si ces qualités lui manquent, la nature lui prodiguerait en vain ses fortifications pour la couvrir. Manfred ne voulait pas se soumettre davantage à l'humiliation de reculer devant un ennemi auquel chaque succès assurait de nouveaux partisans, et qui, jusqu'alors, avait toujours su se procurer des munitions par le pillage des campagnes. Il divisa donc sa cavalerie en trois brigades : la première, de douze cents chevaux allemands, commandée par le comte Galvano; la seconde, de mille chevaux toscans, lombards et allemands, commandée par le comte Giordano Lancia; la troisième, qu'il commandait lui-même, était forte de quatorze cents chevaux apuliens et sarrasins. Quand Charles vit que Manfred se disposait à combattre, il se retourna vers ses chevaliers et leur dit : « Venu est le jour que nous avons » tant désiré; » puis il fit quatre brigades de sa cavalerie : la première, de mille chevaux français, commandée par Gui de Mont-

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 5, p. 190 — *Ricord. Malespini, hist. Fior.*, c. 176, p. 1001

fort et le maréchal de Mirepoix ; la seconde, qu'il guidait lui-même, était composée de neuf cents chevaliers provençaux, auxquels il avait joint les auxiliaires de Rome ; la troisième, sous la conduite de Robert de Flandre et de Gilles Le Brun, connétable de France, était formée de sept cents chevaliers flamands, brabançons et picards ; la quatrième enfin, sous la conduite du comte Guido Guerra, était celle des quatre cents émigrés florentins (1). Ces nombres réunis ne forment qu'une armée de trois mille lances ; et Giovanni Villani n'en donne pas davantage à Charles d'Anjou, peut-être pour augmenter la gloire de son héros, en diminuant ses moyens de vaincre. D'après le calcul des troupes que Charles avait amenées de France, et de celles qu'il avait trouvées en Italie, son armée devait cependant être plus forte du double.

La bataille fut engagée de part et d'autre par l'infanterie, qui, quoique ses efforts ne pussent point décider la victoire, n'en combattait pas avec moins d'acharnement. Les archers sarrasins passèrent la rivière, et vinrent, avec de grands cris, attaquer les Français. L'infanterie européenne, qui manquait alors également d'aplomb et de légèreté, ne pouvait pas mieux résister aux voltigeurs qu'à la cavalerie ; les Sarrasins, avec leurs flèches, en firent de loin un massacre effroyable. La première brigade française s'ébranla pour soutenir son infanterie, en répétant son cri de guerre, *Montjoie chevaliers !* Le légat du pape, pendant que les Français se mettaient en mouvement, les bénit au nom de l'Église, et leur donna l'absolution plénière de leurs péchés, en récompense de ce qu'ils allaient combattre pour le service de Dieu. Les archers sarrasins ne purent soutenir le choc des gendarmes français ; ils se retirèrent avec perte : mais la première brigade de la cavalerie allemande descendit alors dans la plaine de Grandella, pour rencontrer des ennemis dignes d'elle (2). Son cri de guerre était *Souabe*

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 7 et 8, p. 231.

(2) *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. III, c. 10, p. 820. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 8, p. 231. — *Ricordano Malespini, stor. Fior.*, c. 180, p. 1002 et seq. — *Guilelmus de Nangiaco, Gesta Sancti Ludovici IX Francor. regis*, rapporte cette bataille d'une manière assez conforme aux historiens italiens, seulement le moine français semble reprocher à Charles de n'avoir pas répandu assez de sang, et d'avoir épargné une partie des prisonniers. *In Duchesne histor. Francor. Scriptor.*, T. V, p. 376-378.

chevaliers! Dans ce second choc, l'avantage fut encore pour les troupes de Manfred : mais les Français, soit qu'ils fussent plus près de leur camp, ou que leurs manœuvres fussent plus rapides, recevaient toujours, les premiers, le renfort de leur seconde, troisième et quatrième ligne; en sorte qu'ils rétablissaient chaque fois la fortune du jour par l'arrivée de troupes fraîches. Leurs quatre corps de cavalerie combattaient déjà, tandis que deux seulement des brigades de Manfred avaient donné. L'on dit que ce prince, reconnaissant la troupe des Guelfes florentins qui combattait avec valeur, s'écria douloureusement : « Où sont mes Gibelins pour » lesquels j'ai fait tant de sacrifices!... Quelle que soit la fortune » de cette journée, ces Guelfes sont assurés désormais que le vain- » queur sera leur ami. »

Cependant, au milieu de la bataille, l'ordre fut donné aux Français de frapper aux chevaux, ce qui, entre chevaliers, était considéré comme une lâcheté; les Allemands, qui avaient l'avantage, le perdirent tout à coup par cette manœuvre. Manfred, les voyant ébranlés, exhorta la ligne de réserve qu'il commandait à les soutenir avec vigueur. Mais ce fut le moment critique que prirent les barons de la Pouille et du royaume pour l'abandonner; il vit fuir le grand trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte, et la plus grande partie de ces quatorze cents chevaux qui n'avaient pas encore combattu, et qui, en chargeant vigoureusement des troupes fatiguées, lui auraient infailliblement assuré la victoire. Quoiqu'il n'eût plus autour de lui qu'un petit nombre de chevaliers, il résolut de mourir plutôt dans la bataille que de prolonger sa vie avec honte (1). Comme il mettait son casque en tête, un aigle d'argent, qui en faisait le cimier, tomba sur l'arçon de son cheval. *Hoc est signum Dei*, dit-il à ses barons : « J'avais attaché mon » cimier de mes propres mains, ce n'est pas le hasard qui le déta- » che. » N'ayant plus ce signe royal qui l'aurait fait connaître, il se jeta cependant dans la mêlée, combattant en franc chevalier : mais les siens étaient déjà en déroute; il ne put arrêter leur fuite, et il fut tué au milieu de ses ennemis par un Français qui ne le connaissait pas (2).

(1) *Giov. Villani*, c. 9, p. 235 et seq.
(2) Cette bataille fut livrée le vendredi 26 février 1266.

Durant la bataille, la perte avait été grande de part et d'autre ; mais, dans la déroute, elle fut immense pour les Gibelins. Les fuyards furent poursuivis dans la ville même de Bénévent, où les Français entrèrent comme la nuit commençait ; c'est là que furent pris les principaux barons de Manfred, entre autres le comte Giordano Lancia, et Pierre des Uberti, que Charles envoya dans ses prisons de Provence, où il les fit mourir de mort cruelle. Peu de jours après, la femme de Manfred, sa sœur et ses enfants, furent aussi livrés à Charles, et ils moururent également dans ses prisons (1).

Pendant trois jours on ne sut point ce qu'était devenu Manfred ; enfin, un valet de son armée le reconnut sur le champ de bataille. On porta son cadavre en travers sur un âne, devant le nouveau roi Charles, qui fit appeler aussitôt tous les barons prisonniers, pour s'assurer si c'était bien lui. Tous répondirent avec effroi qu'oui ; mais quand on vint au comte Giordiano Lancia, et qu'on lui eut découvert la face de Manfred, il frappa son visage de ses deux mains, en versant un torrent de larmes, et poussant un cri douloureux : « O mon maître ! mon maître ! que sommes-nous de- » venus ! » Les chevaliers français qui étaient présents furent attendris par ce spectacle ; ils demandèrent à Charles de rendre du moins au feu roi les honneurs de la sépulture. « Si ferais-je volon- » tiers, répondit-il, s'il ne fusse excommunié ; » sous ce prétexte, lui refusant une terre sacrée, il fit creuser pour lui une fosse au pied du pont de Bénévent. Chaque soldat de l'armée cependant porta une pierre sur cet humble tombeau. Ainsi fut élevé un monument à la mémoire du grand homme, et à la sensibilité d'une armée victorieuse. Mais l'archevêque de Cosence, ce même Pignatelli qui avait été chargé de la négociation avec les rois de France et d'Angleterre, ne voulut pas que les os de Manfred reposassent sous cet amas de pierres. En vertu d'un ordre du pape, il les fit enlever de ce lieu, qui appartenait à l'Église, et jeter sur les confins du royaume et de la campagne de Rome, aux bords de la rivière *Verde* (2).

(1) La reine Sibylle, femme de Manfred, était sœur d'un despote de la Morée, et fille d'un Comnène d'Épire. Elle avait eu, de Manfred, un fils nommé Manfredino, et une fille. Ils furent pris ensemble à Manfredonia, comme ils s'embarquaient pour la Grèce. *Monachus Patavin. in Chron.*, L. III, p. 727.

(2) Dante, *Purgatorio*, Canto III, v. 124 et seq.

Le jour même de la bataille, les Apuliens purent apprendre contre quel joug ils avaient échangé l'autorité de leur prince, et de quelle nature serait le gouvernement des Français. Le pillage du camp de Manfred, et les dépouilles de tant de riches barons trouvés sur le champ de bataille ou demeurés captifs, auraient pu satisfaire l'avidité des soldats; mais cette avidité semblait au contraire s'accroître avec le butin. La ville de Bénévent n'avait point opposé de résistance au vainqueur; elle fut cependant livrée au pillage, et, pendant huit jours entiers, ses habitants éprouvèrent tous les maux que peuvent infliger la débauche, l'avarice, et la férocité des soldats (1). Cette soif de sang, qui semble si étrangère à la nature humaine, et que des nations entières ont cependant éprouvée quelquefois, fut la passion la plus amplement satisfaite. Les hommes ne furent pas seuls massacrés; les femmes, les enfants, les vieillards étaient égorgés sans pitié dans les bras les uns des autres; et Bénévent ne présenta plus, à la fin de cette horrible boucherie, que des maisons désertes, dont le seuil et les murs étaient de toutes parts souillés de sang (2).

Cependant les barons guelfes du royaume, et les députés des villes, arrivaient en foule au-devant de Charles, pour lui jurer obéissance et fidélité. Lorsqu'il se remit en route de Bénévent pour aller à Naples, il fut reçu dans toutes les villes comme seigneur et roi légitime. Il fit à Naples une entrée triomphale avec la reine Béatrix, sa femme, et il y étala une pompe que l'Italie n'avait point encore connue. Il y convoqua un parlement des barons du royaume, dont il chercha d'abord à gagner l'affection par une affabilité affectée. A tous, il promit ou des grâces, ou tout au moins le pardon de leur inimitié passée; mais, à leur retour dans leurs provinces, il les y fit suivre par cette foule de Français qui formaient l'infanterie de son armée, et qui l'avaient accompagné plus pour piller que pour combattre. Il distribuait aux chevaliers

(1) Le pape écrivit le 12 avril 1266, une lettre passionnée à Charles, pour lui reprocher le pillage et le massacre des Bénéventains, sujets du saint-siége. Cette lettre n'est point citée par Raynaldus, encore moins au recueil des historiens de France, parmi les lettres des papes relatives à la Sicile, T. V, p. 837; mais elle se trouve dans Martene, *Thesaurus Anecdotor.*, T. II, *Epist. Clem. IV*, *epist.* 203, p. 380.

(2) *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. III, c. 12, p. 828.

les baronnies qu'il confisquait à son profit, tandis qu'il répartissait entre les hommes d'un ordre inférieur tous les emplois lucratifs. En peu de jours on vit partir de sa cour, pour tous les points de ses nouveaux États, des essaims de justiciers, d'amiraux, de prothonciers, de comites, d'inspecteurs des ports, de douaniers, d'inspecteurs des magasins, de maîtres du sicle, de maîtres jurés, de baillis, de juges et de notaires. A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, il avait joint tous les emplois correspondants qu'il connaissait en France; en sorte que le nombre des fonctionnaires publics était plus que doublé. Fiers de leurs nouvelles dignités, ignorant, comme leur maître, la langue du pays, et méprisant les usages nationaux, ces seigneurs d'un jour parcouraient les provinces en les dépouillant. Partout ils voulaient être reçus comme des vainqueurs; partout ils manifestaient leur mépris pour la nation qui leur était soumise. Leurs voyages épuisaient les peuples; leur arrivée les ruinait davantage encore : car ils portaient avec eux les registres de tous les impôts en vigueur sous Manfred; de tous ceux que ce prince avait abolis ou qu'il avait remplacés par d'autres; de tous ceux que, dans des besoins pressants, de mauvais rois avaient quelquefois tenté d'établir sur leurs peuples. Beaucoup de réserves, beaucoup de priviléges s'étaient introduits avec le temps; aucune contribution ne coûtait au peuple tout ce qu'il était supposé devoir payer. Charles les fit toutes percevoir à la rigueur; il réforma, comme un abus, cette tolérance qui était un bienfait des rois. Aussi ceux mêmes qui avaient trahi Manfred; ceux qui s'étaient figuré qu'ils trouveraient, sous la protection de l'Église et d'un roi guelfe, une paix et une prospérité inaltérables, versaient des larmes amères sur la mort du prince de Souabe, et s'accusaient, avec une douleur profonde, d'inconstance, d'ingratitude ou de lâcheté (1).

Clément IV, averti des vexations qui se commettaient au nom de Charles, sentit que c'était à lui à protéger les peuples contre le roi qu'il leur avait donné. « Si ton royaume, lui écrivit-il, est » cruellement dépouillé par tes agents, c'est toi-même que l'on en

(1) *Sabas Malaspina*, L. III, c. 10, p. 831. Le témoignage de Malaspina a d'autant plus de poids, que cet écrivain contemporain était guelfe et dévoué à Charles.

» accuse, et à bon droit, puisque tu as rempli tes bureaux de vo-
» leurs et de brigands enrichis, qui commettent dans tes États
» des actions dont Dieu ne peut supporter la vue.... Ils ne crai-
» gnent pas de se souiller pas des enlèvements et des adultères,
» comme par des exactions et des voleries... Comment pourrais-
» je plaindre ta prétendue pauvreté? Tu ne peux ou ne sais point
» vivre dans un royaume, avec les revenus duquel un homme
» bien noble, Frédéric, autrefois empereur des Romains, pour-
» voyait à des dépenses plus grandes que les tiennes; assouvissait
» l'avidité de la Lombardie, de la Toscane, de l'une et de l'autre
» Marche, et de l'Allemagne, et accumulait cependant encore des
» richesses immenses (1). »

La victoire de Charles d'Anjou, qui portait la désolation dans les Deux-Siciles, occasionnait en Toscane, et surtout à Florence, des sentiments bien différents. Le comte Guido-Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, commandait dans cette ville. Comme il avait sous ses ordres quinze cents chevaliers allemands ou italiens; que les chefs des Guelfes étaient exilés, que toutes les cités de Toscane, depuis la bataille de Monte Aperto, s'étaient rangées à son parti, il pouvait maintenir encore son autorité, malgré la défaite et la mort de Manfred. Mais l'esprit public lui était contraire : le peuple était attaché de cœur à la faction guelfe, il était aigri par la persécution des chefs de ce parti, et plus encore par la perte de sa liberté : car sous le gouvernement du comte Guido, il n'était resté à Florence presque aucune des prérogatives d'une république. Dès qu'on y eut reçu la nouvelle de la bataille de Grandella, le peuple manifesta hautement sa joie de la mort de Manfred; les exilés se rapprochèrent; ils firent des tentatives sur plusieurs châteaux, et ils cherchèrent à lier dans la ville des conjurations contre leurs ennemis.

Le comte Guido était un bon soldat, non un homme d'État : peut-être les plus grands talents n'auraient-ils pu le sauver dans la circonstance critique où il se trouvait; mais, loin d'en déployer de semblables, il commit, l'une après l'autre, plusieurs fautes graves et plusieurs actes de faiblesse. Il crut devoir temporiser et satisfaire en partie les Guelfes et le peuple, en leur donnant quel-

(1) *Martene, Thesaur. Anecdot.*, T. II, *epist.* 550 (*Item* IV, p. 524

que part au gouvernement. Il fit venir de Bologne deux frères *Gaudenti*; c'était un ordre nouveau de chevalerie, qui prenait l'engagement de défendre les veuves et les orphelins, de maintenir la paix, d'obéir à l'Église, mais qui ne se liait point par les vœux de chasteté et de pauvreté, communs aux autres ordres. De ces deux chevaliers, l'un était guelfe, et l'autre gibelin; Guido les nomma ensemble podestats de Florence. Il leur donna un conseil de trente-six prud'hommes, pris indifféremment parmi les nobles et les marchands, les Gibelins et les Guelfes. Il consentit ensuite sur la demande de ces prud'hommes, à ce que les métiers les plus importants se réunissent en corporations. On forma d'abord, de cette manière, douze corps d'arts et métiers (1); les sept professions que l'on considéra comme les plus nobles furent désignées par le nom de sept arts majeurs; on leur accorda des consuls, des capitaines, et une enseigne, sous laquelle les artisans furent obligé de se ranger, en cas d'émeute, pour maintenir l'ordre dans la ville. Les arts mineurs, dont le nombre s'accrut ensuite, n'obtinrent pas sitôt le privilége de former des compagnies. Ainsi le comte Guido jeta les fondements d'une aristocratie roturière, que nous verrons, dans la suite, lutter longtemps avec les ordres inférieurs du peuple. Peut-être comptait-il pouvoir faire alliance avec elle; mais la première pensée de ceux à qui il venait de confier l'autorité, fut de le renverser.

Les grâces que la peur accorde n'obtiennent jamais, en retour, de la reconnaissance, parce qu'elles n'en méritent aucune. Les prud'hommes choisis parmi le peuple se considérèrent comme ses défenseurs, et non comme les créatures de Guido, qui les avait nommés. Ils refusèrent de sanctionner de nouveaux impôts par leur approbation. Guido, qui avait besoin d'argent pour payer ses gendarmes dont six cents étaient allemands, et neuf cents avaient été armés à Pise, Sienne, Arezzo, Volterra, Pistoia et Colle, voulut se défaire des prud'hommes, en excitant une sédition contre eux. Les Gibelins vinrent les attaquer dans la salle où ils ren-

(1) Les arts majeurs furent 1° les jurisconsultes; 2° les marchands de calimala, ou de draps étrangers, 3° les banquiers, 4° les fabricants de laine, 5° les médecins; 6° les fabricants de soie et merciers; 7° les pelletiers.

Les arts inférieurs furent. 1° les détailleurs de drap; 2° les bouchers; 3° les cordonniers; 4° les maçons et les charpentiers; 5° les ferriers et serruriers.

daient justice : mais les trente-six s'évadèrent ; et, comme le peuple se mit aussitôt en mouvement pour les défendre, ils allèrent se joindre à lui, dans la place, devant le pont de la Trinité. Là, le peuple s'entoura aussitôt de barricades, et attendit le choc de la cavalerie. Celle-ci ne tarda pas à paraître : mais elle ne put point enfoncer les barricades ; et, dans les rues étroites qui aboutissent à la place de la Trinité, les gendarmes avaient beaucoup à souffrir des pierres qu'on leur jetait des fenêtres ; en sorte que le comte Guido les fit retirer.

Cette seule escarmouche décida du sort de Florence ; car le comte se troubla, lorsqu'il vit que, de toutes parts, le peuple était en mouvement contre lui, et que de toutes les maisons on lui lançait des pierres. Persuadé que le premier succès que venait d'avoir le peuple l'animerait davantage encore, il ne songea plus à maintenir sa position, mais seulement à faire sa retraite avec honneur : il se fit donc apporter les clefs de la ville ; et ayant fait l'appel de ses soldats pour s'assurer qu'ils fussent tous avec lui, il sortit, à leur tête, en belle ordonnance, le 11 novembre 1266, et il se rendit le soir même à Prato (1).

Mais Guido ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville, qu'il se repentit de la faiblesse avec laquelle il avait abandonné Florence, sans en être chassé, sans presque avoir combattu. Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit en route pour y revenir, et, se présentant devant la porte du pont alla Carraia, il demanda qu'elle lui fût ouverte : il n'était plus temps. Le peuple, qui n'aurait point eu peut-être la force de chasser le comte de la ville, pouvait aisément l'empêcher d'y rentrer. Les arbalètes furent dirigées contre lui, et Guido Novello, après être resté jusqu'à midi devant les murs, après avoir employé tour à tour, et toujours inutilement, les prières, les promesses et les menaces, fut obligé de retourner à Prato. Pendant ce temps les Florentins réformaient leur gouvernement ; ils renvoyaient de leur ville les deux podestats, frères Gaudenti, que Guido y avait appelés ; ils faisaient venir du secours d'Orviéto, la ville guelfe la plus proche d'eux, et ils dépêchaient à Charles d'Anjou des ambassadeurs pour lui demander aussi son assistance.

(1) *Giov. Villani,* L. VII, c. 14, p. 230. — *Ricordano Malespina,* c. 184, p. 1007. — *Leonardo Aretino,* L. II, p. 65.

Charles, sous le nom d'un parti différent, avait la même politique que Manfred : pour s'assurer du royaume de Naples, il voulait gouverner en chef de parti la Toscane et la Lombardie ; il voulait avoir, dans ces deux contrées, comme des avant-postes qui le défendissent de l'approche de ses ennemis [1267]. Il envoya donc à Florence huit cents chevaliers français, sous la conduite du comte Gui de Montfort. Cette troupe entra dans la ville le jour de Pâques 1267 ; et le même jour, les Gibelins, qui, pendant l'hiver, y étaient revenus moyennant une trêve, s'exilèrent d'eux-mêmes, sans essayer de faire résistance, et se réfugièrent à Pise et à Sienne. Charles se fit donner la seigneurie de la ville pendant dix ans; c'est-à-dire, seulement le droit d'y nommer un vicaire pour les affaires de la guerre et de la justice. L'administration de la république demeura néanmoins entre les mains des citoyens ; et ceux-ci substituèrent une magistrature de douze prud'hommes à celle des trente-six qu'avait instituée Guido Novello.

Les Florentins formèrent ensuite plusieurs conseils, sans l'assentiment desquels la seigneurie ne pouvait rien déterminer d'important. Ils appelèrent conseil du peuple, le premier qu'on devait consulter ; il était composé de cent citoyens : la délibération était portée ensuite, mais le même jour, au conseil de crédenza ou de confiance, dans lequel les chefs des sept arts majeurs avaient droit de séance. La crédenza était composé de quatre-vingts membres; de ces deux conseils, on avait exclu tous les Gibelins et tous les nobles. Le lendemain, la même délibération était soumise à deux autres conseils, celui du podestat, composé de quatre-vingt-dix membres, tant nobles que plébéiens, sans compter les chefs des arts, qui avaient aussi droit d'y être admis ; et le conseil général, composé de trois cents citoyens de toute condition (1).

L'établissement de tant de conseils, dont tous les membres étaient amovibles, rendit plus rares et moins nécessaires les assemblées du parlement ou de tout le peuple. Cinq cent soixante-dix citoyens, distribués en quatre classes, devaient donner leur suffrage sur tous les objets importants de législation et d'administration; ils avaient part à la distribution de toutes les places ; et

(1) *Giov. Villani*, Lib. VII, c. 15 et 17, p. 241. — *Ricord. Malespini Stor.*, c. 189, p. 1000. — *Machiavelli stor. Fior.*, L. II, p. 105.

comme au bout d'une année d'autres citoyens leur étaient substitués, ils apportaient à leurs délibérations la volonté du peuple, et non l'esprit de leur corps. Les conseils avaient donc, sur le gouvernement, une influence vraiment démocratique; et s'ils n'étaient que les représentants du peuple, non le peuple lui-même, ils pouvaient, en récompense, être admis à prendre une part bien plus active à l'administration de l'État que le peuple n'aurait pu le faire, et ils conservaient sur la magistrature une influence bien plus immédiate. Ils le sentirent: les simples citoyens ne voulurent laisser aux ordres supérieurs de la nation aucune attribution qu'il leur fût possible de conserver pour eux-mêmes; et c'est peut-être ce qui rendit si active et si violente, dans Florence et dans les autres républiques de Toscane, cette jalousie du peuple contre la noblesse, et des plébéiens contre les citoyens, qu'on n'avait point rencontrée, à un degré semblable, dans les républiques de la Grèce. L'exclusion de tous les nobles des deux premiers conseils était un effet de cette jalousie.

Une autre république cependant se constituait en même temps dans l'intérieur de la république florentine, et elle y conserva, pendant plus de deux siècles, son gouvernement indépendant, ses lois, sa force et sa richesse. C'était l'administration du parti guelfe. Lorsque les Gibelins sortirent de Florence, les Guelfes, d'après le conseil du pape et de Charles d'Anjou, confisquèrent tous leurs biens; et après en avoir employé une partie à dédommager ceux qui avaient souffert dans la dernière émigration (1), ils formèrent, du reste, une bourse séparée, qui fut destinée à pourvoir sans cesse au maintien du parti guelfe et à son accroissement. Pour administrer cette bourse, on crut devoir accorder une magistrature particulière aux Guelfes; ils furent autorisés à élire, tous les deux mois, trois chefs, qu'on nomma d'abord consuls de chevale-

(1) Un juge fut nommé, avec six assesseurs, pour estimer le dommage que les Gibelins avaient fait essuyer aux Guelfes, et cette estimation a été imprimée. *Delizie degli Eruditi Toscani*, T. VII, nº 12, p. 203-286. — La perte des Guelfes fut estimée à 132,160 sequins ou florins 6 sols 4 deniers, ou plus d'un million et demi de francs. Le nombre des maisons détruites est prodigieux; plusieurs ne sont pas estimées plus de quinze florins la valeur moyenne des autres est cent ou cent cinquante, et l'on qualifie du nom de palais celles qui arrivent à valoir trois cents florins Les détails de cette estimation indiquent une ville manufacturière et commerçante.

rie, et ensuite capitaines du parti. Ces consuls se donnèrent un conseil secret de quatorze membres, et un conseil général de soixante citoyens, trois prieurs, un trésorier, un accusateur des Gibelins, toute l'administration enfin d'une petite république, et presque toute la force d'une souveraineté (1). Ce gouvernement de parti, toujours prêt au combat, toujours régulier et toujours riche, eut sur le sort de la république, jusqu'à sa fin, l'influence la plus marquée.

Les Guelfes florentins n'eurent pas plus tôt rétabli dans leur ville le gouvernement populaire, qu'ils songèrent à rendre dans toute la Toscane la supériorité à leur parti. Ils déclarèrent la guerre aux républiques de Sienne et de Pise, qui persistaient dans la cause gibeline, et qui avaient encore à lutter avec des factions intérieures ; car la même jalousie du peuple contre la noblesse se manifestait dans les villes de tous les partis.

Au mois de juillet 1267, les Florentins et les Français, sous la conduite du comte de Montfort, vinrent mettre le siége devant Poggibonzi, château proche de Sienne, où un grand nombre d'émigrés gibelins s'étaient réfugiés avec plusieurs gendarmes allemands (2). Charles d'Anjou, ayant obtenu du pape le titre de vicaire impérial en Toscane, voulut prendre possession en personne de cette dignité ; et le 1er août de la même année, il fit son entrée solennelle à Florence ; il vint ensuite lui-même, avec toute sa chevalerie, au camp qui assiégeait Poggibonzi. C'est là qu'il put se convaincre combien il était heureux pour lui que Manfred eût hasardé une bataille, au lieu de l'arrêter à chaque château qui défendait son royaume, et de l'épuiser par une suite de siéges ; car celui de Poggibonzi arrêta seul quatre mois l'armée royale des Français joints aux Florentins ; et il ne se rendit, au mois de décembre, que lorsque les vivres manquèrent aux assiégés.

[1268] Charles passa ensuite sur le territoire de Pise, et il assiégea et prit plusieurs châteaux de cette république, entre autres Porto Pisano, et le Mutrone. Cependant les Pisans, loin de perdre courage, s'occupaient depuis quelque temps à lui susciter du fond

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 16, p. 242.
(2) *Orlando Malavolti, stor. di Siena*, P. II, L. II, f. 34. — *Marangoni, Cronica di Pisa*, p. 540. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 21, p. 245.

de l'Allemagne un ennemi plus puissant qui fût leur libérateur ou leur vengeur. Le jeune Conradin, fils de Conrad, et petit-fils de Frédéric, élevé par sa mère dans la cour de son aïeul, le duc de Bavière, était entré dans sa seizième année : il s'annonçait déjà pour être le digne héritier des vertus de ses pères ; et tous les Gibelins avaient les yeux tournés vers lui, comme vers le libérateur de l'Italie et le vengeur de la maison de Souabe. Sa mère Élisabeth avait mis plus d'importance à le rendre digne de la couronne qu'à la lui faire porter de bonne heure. Lorsque Manfred s'était déclaré roi de Sicile, elle avait réclamé auprès de lui pour conserver les droits de son fils ; mais elle n'avait point cherché ensuite à troubler son administration, et elle voyait avec plaisir ce vaillant prince défendre un héritage qui devait revenir à son fils. Elle avait repoussé les offres des Guelfes, qui, avant l'arrivée de Charles d'Anjou, lui avaient proposé d'armer Conradin contre Manfred, et de lui faire recouvrer les États de ses pères. Lorsque les Gibelins, opprimés ou exilés par Charles, vinrent lui faire des offres semblables, quoiqu'elle accordât une bien plus grande confiance à ces anciens amis de sa maison, elle se refusait encore à leurs propositions : elle trouvait son fils trop jeune pour gouverner ; trop jeune surtout pour attaquer dans une contrée si éloignée un vieux guerrier et un vieux politique, appuyé de tout l'appareil de la religion, de toute la valeur d'une nation belliqueuse. Mais les députés des Gibelins, qui s'étaient rendus à la cour, ne cessaient de solliciter elle et son fils, et ceux de leurs parents qui pouvaient avoir quelque influence sur leur esprit. Les confidents et les anciens amis de Manfred, Galvano et Fédérigo Lancia, parents de sa mère ; Conrad et Marino Capécé, ces Napolitains qui avaient accompagné le prince de Tarente dans sa fuite, étaient les députés de la noblesse gibeline des deux royaumes (1). Ils représentaient à Conradin qu'une haine profonde avait été excitée par la conduite des Français, leur manque de foi, leur rapacité, leur mépris pour les mœurs publiques. Ils lui disaient que, venus au nom de la religion, ils avaient profané les églises, pillé les monastères, souvent massacré les ministres des autels ; qu'après avoir promis au peuple la liberté, ils avaient violé ses anciens priviléges, et aboli ses immunités. Ils

(1) *Sabas Malaspina, hist. Sicula, l.* III, c. 17, p. 832.

l'assuraient que tous les partis se réuniraient pour rétablir sur le trône son héritier légitime; que la Sicile n'attendait qu'un signal pour se révolter; que les Sarrasins de Nocéra pleuraient d'attendrissement au nom seul de son aïeul, de son père, ou de son oncle, et qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie et leur fortune pour le dernier rejeton d'une famille chérie. En même temps, les ambassadeurs de Pise et de Sienne lui promettaient l'appui de la moitié de la Toscane, qui, armée pour sa cause, quoique ce ne fût pas encore sous son nom, combattait déjà contre son plus mortel ennemi; ils firent plus; ils lui portèrent cent mille florins de leurs deniers, pour l'aider à faire ses premières levées. Des ambassadeurs lombards s'étaient aussi rendus auprès de lui; Martino della Scala lui avait promis les secours de Vérone, où il commandait, et de tous les Gibelins de la Marche Trévisane. Le marquis Pélavicino, que les victoires des Guelfes avaient dépouillé de son autorité sur Crémone, Parme et Plaisance, ne commandait plus que dans ses fiefs héréditaires et à Pavie. Il résidait le plus souvent au Borgo San-Donnino; c'est de là qu'il envoya aussi des ambassadeurs à Conradin, pour lui offrir sa personne et ses soldats, qui avaient vieilli au service de la maison de Souabe.

Conradin, bouillant, impétueux, ne résista pas à des offres si attrayantes; il crut que le temps était enfin venu de venger son aïeul, son père et son oncle, si longtemps et si cruellement persécutés; il crut que la gloire lui en était réservée. La première noblesse d'Allemagne vint se ranger sous ses étendards. Frédéric, duc d'Autriche, jeune prince qui, comme lui, était dépouillé de ses États, occupés à cette époque par Ottocar II, roi de Bohême, s'offrit à partager tous les dangers de l'entreprise; le duc de Bavière, son oncle, et le comte de Tyrol, second mari de sa mère, armèrent leurs vassaux pour l'accompagner jusqu'à Vérone. Conradin arriva dans cette ville à la fin de l'année 1267, avec dix mille hommes de cavalerie, dont, il est vrai, moins de la moitié était armée pesamment (1). Après un séjour de quelques semaines à Vérone, qui fut destiné à renouer les négociations avec les seigneurs italiens, le comte de Tyrol et le duc de Bavière recondui-

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 23, p. 240. — *Monach. Patavinus*, L. III, p. 728. — *Chronicon Veronense*, p. 659. — *Giannone, Storia civile*, L. XIX, c. 4, p. 609.

sirent leurs troupes en Allemagne : Conradin, avec trois mille cinq cents hommes d'armes environ, se rendit à Pavie, et traversa la Lombardie sans éprouver aucune résistance.

D'après cette marche, Charles pouvait prévoir que Conradin entrerait par la Ligurie en Toscane, comme il le fit en effet; et le roi français, pour lui fermer ce passage, s'était avancé sur les confins des territoires de Lucques et de Pise : mais, pendant qu'il était là, les nouvelles qu'il reçut de la Pouille et de Rome lui firent sentir la nécessité de se rapprocher de ses États. La révolte avait éclaté dans son royaume; Rome, gouvernée par un sénateur son parent, mais son ennemi, avait fait alliance avec Conradin; enfin, Clément IV, en lui adressant la lettre suivante, lui faisait une nécessité de revenir :

« Je ne sais pourquoi je t'écris comme à un roi, tandis que tu » parais ne point te soucier de ton royaume; il reste sans chef, » déchiré par les Sarrasins, ou par des chrétiens perfides; épuisé » d'abord par les brigandages de tes ministres, il est à présent dé- » voré par tes ennemis : ainsi la chenille détruit ce qui a échappé » à la sauterelle. Les spoliateurs ne lui manqueront point, tandis » qu'il manque de défenseurs. Si tu viens à le perdre, ne crois » point que l'Église renouvelle ses travaux et ses dépenses pour » te le faire acquérir une seconde fois; tu pourras alors retourner » dans tes comtés héréditaires; et, content du vain nom de roi, y » attendre les événements. Peut-être te reposes-tu sur tes vertus, » et comptes-tu qu'un miracle de Dieu fera pour toi ce que tu avais » à faire; ou bien te fies-tu à cette prudence que tu crois avoir, » et dont tu préfères l'inspiration aux conseils des autres. J'étais » déjà résolu à ne plus t'écrire sur ces affaires; ce sont les instan- » ces de notre vénérable frère Raoul, évêque d'Albe, qui nous ont » déterminé à t'adresser ces derniers mots. Viterbe, 5 des calen- » des d'avril, an 4 (1). »

L'effroi que ressentait le pontife, et qu'il manifestait par une lettre si peu mesurée, était causé en partie par les préparatifs de guerre que le sénateur de Rome faisait presque sous ses yeux. Ce sénateur était un prince de Castille. Alphonse X, roi de Castille, le même qui avait aspiré à porter la couronne impériale, avait

(1) T. II, *Epist. Clem. IV*, 460, 462. *Raynal. Ann.*, § 5, p. 150.

deux frères, Frédéric et Henri, qui, après avoir pris parti contre lui avec ses sujets, s'étaient vus forcés d'abandonner l'Espagne, et de chercher un refuge chez les Maures, leurs voisins et leurs alliés. Pendant que la Péninsule était encore partagée entre les deux peuples, leurs relations étaient intimes et journalières. Un Castillan ne croyait point avoir une éducation libérale s'il n'étudiait aussi l'arabe; et l'Afrique était un pays moins étranger au noble espagnol que la France. Les deux frères s'engagèrent au service du roi de Tunis, et y passèrent plusieurs années (1). Pendant leur long séjour chez les Sarrasins, on les accusait d'avoir adopté les mœurs et la religion de ce peuple. Cependant Henri, fatigué de son exil parmi les musulmans, avait quitté l'Afrique pour l'Italie, dans le temps où la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou échauffait les espérances de tous les ambitieux. Le père de Henri était frère de la mère de Charles; le prince castillan fit valoir cette parenté, pour obtenir de son cousin un accueil favorable : il y joignit une recommandation plus puissante encore; il lui prêta soixante mille doubles, le prix de ses services et de ses épargnes chez les Sarrasins. Charles, en effet, accueillit Henri comme un frère; il le recommanda fortement au pape, auquel il demanda même d'investir le castillan du royaume de Sardaigne, afin d'en dépouiller les Gibelins de Pise. Mais bientôt Charles se montra jaloux des progrès que Henri faisait sur l'esprit du peuple de Rome et à la cour du pape; il demanda pour lui-même le royaume de Sardaigne : il refusa de rendre à son cousin l'argent qu'il avait emprunté de lui; et il excita tellement sa colère, que Henri fit serment de se venger, dût-il lui en coûter la vie (2).

Les Romains cependant, animés de la même jalousie contre la noblesse que ressentaient à cette époque tous les Italiens, avaient

(1) Alphonse de Castille avait violé les priviléges nationaux; il avait altéré les monnaies, et établi de nouveaux impôts sans le consentement des cortès. Les nobles avaient essayé de former une *union*, ou confédération, pour maintenir leurs droits, et le prince Henri s'était mis à leur tête : mais ses troupes s'étant débandées à Nébrissa, il avait été obligé, en 1257, de s'enfuir à Valence, d'où il avait passé à Tunis. Ce furent sans doute les gentilshommes qui avaient pris parti avec lui, qui le suivirent d'abord en Afrique, puis en Italie. *Mariana, histor. de las Hespañas*, L. XIII, c. 11. — *Hisp. illust.*, T. II, p. 599.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 10, p. 235. — *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. III, c. 16, p. 833.

exclu cet ordre privilégié du gouvernement de leur ville. Ils venaient de nommer deux citoyens par chaque quartier, pour en composer leur conseil suprême, et ceux-ci déférèrent le rang de sénateur à Henri de Castille, qu'ils crurent propre à décorer, par sa naissance royale, leur nouveau gouvernement. Henri avait sous ses ordres environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrasins, qui l'avaient suivi de Tunis; il trouva bientôt moyen d'en faire venir d'autres : en même temps, il étendit son pouvoir dans Rome, par un mélange de fermeté et de justice; il y rétablit l'ordre et la sûreté; mais il fit arrêter et garder comme otages quelques chefs du parti des nobles et des Guelfes, deux Orsini, un Savelli, un Stéfani et un Malabranca. Il publia en même temps l'alliance qu'il avait contractée avec Conradin; et il écrivit à ce prince pour l'engager a se hâter de se rendre à Rome (1).

Dans le même temps, Conrad Capécé, après avoir porté à Pise des nouvelles de Conradin, et des assurances d'un prompt secours, avait fait voile vers Tunis sur une galère pisane. Il y allait chercher Frédéric, le frère de Henri de Castille, et il le ramena sur les côtes de Sicile, avec deux cents chevaliers espagnols, deux cents allemands, et quatre cents toscans, qui s'étaient refugiés en Afrique après les défaites de la maison de Souabe, et qui étaient impatients de les venger. Les deux galères qui portèrent cette troupe à Sciatta, en Sicile, étaient chargées de selles et d'armes; mais les chevaliers étaient réduits à un état si misérable, qu'entre eux tous ils n'avaient que vingt-deux chevaux (2). Cependant ils répandirent dans l'île les lettres et les proclamations de Conradin, pour rappeler ses sujets à la fidélité qu'ils avaient jurée à sa famille. En peu de temps, la vallée de Mazara, celle de Noto, et toute la Sicile, à la réserve de Palerme, Messine et Syracuse, arborèrent les étendards de la maison de Souabe : le vicaire du roi Charles fut défait par Conrad et Frédéric, et les chevaux enlevés aux Provençaux servirent à remonter les chevaliers arrivés d'Afrique.

Charles, averti des progrès de ses ennemis en Sicile, apprit en même temps qu'à Lucéria, les Sarrasins avaient pris les armes contre lui; que la ville d'Aversa, dans la Terre de Labour, s'était

(1) *Saba Malaspina*, L. III, c. 20, p. 854.
(2) *Ibid.*, L. IV, c. 2, p. 857.

révoltée, ainsi que plusieurs des villes de Calabre, et toutes les Abruzzes, à la réserve d'Aquila. D'après ces nouvelles, il partit immédiatement pour combattre ses ennemis avant qu'ils eussent reçu les secours de Conradin; et, laissant huit cents chevaliers français ou provençaux en Toscane, sous les ordres de Guillaume de Belselve, il se rendit à grandes journées dans la Pouille, et vint mettre le siége devant Lucéria.

Conradin cependant était reparti de Pavie; et pour franchir les Alpes liguriennes, il avait divisé son armée: lui-même, sous la conduite du marquis de Carréto, il traversa les terres de ce seigneur, et vint déboucher à Varaggio, près de Savone, dans la rivière de Ponent. C'est là que les Pisans avaient envoyé dix vaisseaux pour le recevoir, et le conduire à Pise, où il arriva au mois de mai (1). Sa cavalerie, d'autre part, traversa les montagnes de Pontrémoli, et vint déboucher à Sarzana, où elle fut accueillie par les Pisans. Ces républicains, à l'arrivée du dernier prince de la maison de Souabe, s'empressèrent de lui donner des témoignages de la longue affection qu'ils avaient vouée à sa famille; ils armèrent trente galères, montées par cinq mille soldats pisans, et ils les envoyèrent dans les mers des Deux-Siciles: là, elles attaquèrent Gaëte, elles dévastèrent les environs de Molo, et elles livrèrent enfin, devant Messine, un combat à la flotte combinée provençale et sicilienne de Charles d'Anjou, dans lequel elles prirent vingt-sept galères qu'elles brûlèrent à la vue du port (2).

Conradin, après avoir fait, à la tête des Pisans, une incursion dans le territoire de Lucques (3), se rendit à Sienne où il fut reçu avec les mêmes témoignages de joie. Cependant, Guillaume de Belselve, maréchal de Charles, voyant que son ennemi s'avançait vers Rome, voulut s'en rapprocher aussi. Il se mit en marche de Florence pour Arezzo; mais lorsqu'il fut parvenu au Pont-à-Valle, sur l'Arno, il tomba dans une embuscade que les troupes de Conradin lui avaient dressée, sous la conduite des Uberti de Florence,

(1) *Caffari Continuator, Ann. Genuens*, L. VIII, p. 545. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 25, p. 247. — *Michael de Vico, Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 197.
(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 4, p. 840.
(3) *Ptolomæi Annales Lucenses*, T. XI, p. 1286

et il fut fait prisonnier, ainsi que la plupart de ses soldats : les autres furent tués ou dispersés (1).

Conradin, dans sa marche au travers de l'Italie, avait reçu trois fois l'ordre du pontife de licencier son armée : il devait venir sans armes, aux pieds du prince des apôtres, recevoir la sentence qui serait portée contre lui, et s'il s'y refusait, il était menacé d'être excommunié et dépouillé du titre de roi de Jérusalem, le seul que le saint-siége lui eût permis jusqu'alors d'hériter de ses ancêtres. Conradin n'avait tenu aucun compte de ces menaces ; et Clément prononça enfin, à Viterbe, le jour de Pâques, la sentence d'excommunication contre lui et tous ses partisans (2), le déclarant déchu du royaume de Jérusalem, et déliant tous ses vassaux de leur serment de fidélité. Conradin ne répondit à cette dernière bulle qu'en marchant vers Rome, à la tête de son armée. Comme il passait devant Viterbe, où résidait le pontife, et où il avait eu soin de se fortifier par une nombreuse garnison, Conradin fit déployer son armée devant les murs de la ville, pour intimider la cour du pape par cette pompe. Les cardinaux et les prêtres effrayés accoururent en effet auprès de Clément IV, qui, dans ce moment, était en prières. « Ne craignez point, leur » dit-il, car tous ses efforts doivent se dissiper en fumée. » Alors il s'avança sur les remparts, d'où il vit Conradin et Frédéric d'Autriche, qui faisaient défiler en parade leurs chevaliers. « Ce » sont des victimes, dit-il à ses cardinaux, qui se laissent con- » duire au sacrifice (3). »

Cependant, Conradin fut accueilli à Rome par le sénateur Henri de Castille avec toute la pompe qu'on avait coutume de réserver aux empereurs. Ce sénateur avait rassemblé pour lui huit cents chevaux espagnols : un grand nombre de gendarmes allemands et de seigneurs gibelins qui avaient servi sous Frédéric et Manfred, s'étaient aussi réunis pour l'attendre; et Conradin, après s'être arrêté quelques jours à Rome, pour laisser reposer son armée et s'approprier les trésors du clergé cachés dans les églises, en

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 24, p. 247. — *Chronica Sanese Andreæ Dei*, T. XV, p. 35. — *Malavolti*, *Storia di Siena*, L. II, P. II, p. 56.

(2) *Voyez* la bulle du pape, §§ 4-17, p. 159-161, *Annal. eccles. Raynald.*

(3) *Ptolomæi Lucensis Historia eccles.*, Lib. XXII, c. 36, p. 1160.—*Raynald.*, *Annal. eccles.*, § 20, p. 161

repartit le 18 août, à la tête de cinq mille gendarmes, pour s'avancer vers le royaume de Naples.

L'entrée de ce royaume, du côté de la Campanie et de Cépérano, était bien fortifiée et garnie de troupes; Conradin résolut donc de pénétrer par les Abruzzes. Passant sous Tivoli, il traversa le val de Celle, et parvint enfin dans la plaine de Saint-Valentin ou Tagliacozzo (1). Charles, instruit de la route qu'il tenait, leva le siége de Lucéria; et, s'avançant à grandes journées, il passa la ville d'Aquila, et vint rencontrer son rival dans la même plaine de Tagliacozzo. Charles n'avait pas plus de trois mille chevaliers pour opposer aux cinq mille que conduisait Conradin; mais un vieux baron français, Alard de Saint-Valery, qui revenait de la terre sainte, lui suggéra un stratagème périlleux, et peut-être cruel, qui compensa l'infériorité du nombre.

D'après le conseil du sire de Saint-Valery, Charles fit trois corps de son armée : le premier fut composé de Provençaux, Toscans, Lombards et Campaniens; il lui donna pour capitaine Henri de Cosence, qui ressemblait à Charles, et qu'il fit revêtir d'habits et d'ornements royaux. Il forma un second corps de Français, sous les ordres de Jean de Crari; et il envoya ces deux bataillons, comme s'ils formaient seuls toute l'armée, fortifier le pont et défendre la petite rivière qui traverse la plaine de Tagliacozzo. Le roi, cependant, avec Alard de Saint-Valery, Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, et huit cents chevaliers, la fleur de toute l'armée guelfe, se cacha dans un petit vallon, pour ne paraître qu'à la fin du combat.

Conradin, après avoir reconnu les deux corps qu'il supposait former toute l'armée guelfe, divisa la sienne en trois corps, selon les nations qu'il conduisait. Avec le duc d'Autriche, il prit le commandement des Allemands; il donna celui des Italiens au comte Galvano Lancia, et celui des Espagnols à Henri de Castille. A la tête de ses braves soldats, il passa hardiment le fleuve à gué, et

(1) Mattéo Spinelli di Giovénazzo, le plus ancien historien que nous ayons en langue italienne, a conduit son journal jusqu'à la veille de cette bataille, où il est probable qu'il fut tué. Ce journal est écrit en langue apulienne, qui est assez différente de la toscane pour que Muratori ait jugé nécessaire de l'imprimer avec une traduction latine en regard On y reconnaît cependant le dialecte qu'on parle encore aujourd'hui à Naples. T. VII, *Rer. Ital*

vint donner au travers des Provençaux; leur bataillon fut bientôt mis en déroute, et celui des Français ne résista pas beaucoup plus. Les Gibelins étaient tellement supérieurs en nombre que l'armée de Charles parut bientôt ou détruite, ou mise en fuite. Charles, qui, d'une colline, voyait le massacre de ses gens, s'abandonnait au désespoir, et voulait à toute force voler à leur secours, mais le sire de Saint-Valery, qui, d'après sa connaissance des Allemands, avait calculé les effets de leur victoire, ne lui permit point encore de faire un mouvement. Les Allemands, en effet, trouvant sur le champ de bataille le corps de Henri de Cosence, percé de coups, le prirent, d'après ses ornements royaux, pour Charles lui-même : la victoire leur parut complète, et n'ayant plus rien à craindre, ils se répandirent dans la campagne pour piller.

Lorsqu'Alard de Saint-Valery vit que les troupes de Conradin avaient complétement rompu leur ordre de bataille, et qu'entraînées à la poursuite des fuyards, elles étaient divisées en petits pelotons, hors d'état désormais de soutenir le choc de ses gendarmes, il se retourna vers Charles, et lui dit : « Fais à présent sonner la charge, car le moment en est venu. » En effet, ces huit cents hommes d'élite et de troupes fraîches, donnant au travers d'une armée de cinq mille hommes, mais accablée de fatigue, et tellement dispersée que nulle part on ne trouvait deux cents chevaliers réunis et prêts à faire résistance, en firent un massacre effroyable. Charles était si peu attendu, que, quand sa troupe était entrée au galop sur le champ de bataille, ceux qui l'occupaient n'avaient pas douté que ce ne fût un parti des leurs qui revenait de la poursuite des fuyards, et ils ne s'étaient point mis en défense pour les attendre. Les Français, voyant l'enseigne de leur roi relevée, accouraient se ranger autour d'elle; et la troupe de Charles se grossissait, tandis que celle de Conradin diminuait (1). Les

(1) *Giov. Villani*, L. XII, c. 27, p. 250 et seq. — *Ricordano Malespina*, c. 192, p. 1015. — *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. IV, c. 9 et 10, p. 845. — Lettre de Charles au pape Clément IV, du jour de la bataille. *Raynald*, 32, 33, p. 164. — *Ricobaldus, Ferrariensis hist. Imper.*, T. IX, p. 136. — *Chronicon Frat. Francisci Pipini*, L. III, c. 7, T. IX, p. 682. — *Guillaume de Nangis, Gesta Sancti Ludovici, apud Duchesne, Historiæ Francorum Script.*, T. V, p. 378-382. — La bataille fut livrée la veille de la Saint-Barthélemi, 23 août 1268.

barons qui entouraient celui-ci, voyant que la bataille ne pouvait plus être sauvée, lui conseillèrent de se réserver, ainsi que ses soldats, pour un nouveau combat, et de se dérober, par la fuite, à la mort ou à la captivité. Conradin, le duc d'Autriche, le comte Galvano Lancia, le comte Gualférano, et les comtes Gérard et Galvano de Donoratico de Pise, s'enfuirent ensemble; et Alard de Saint-Valery retint à grand'peine les Français qui voulaient les poursuivre; car si eux, de leur côté, avaient rompu leur ordonnance, ils auraient pu aisément être défaits à leur tour. Peu s'en fallut même qu'ils ne le fussent par don Henri de Castille, qui rentra sur le champ de bataille, avec ses Espagnols. Cependant ceux-ci furent également dispersés; et Charles resta jusqu'à la nuit avec son armée rangée en bataille, pour ne laisser aucun doute sur sa victoire.

Conradin avait espéré, en fuyant, retrouver le gros de son armée, qui était dispersée plutôt que vaincue : mais le pays qui, à son arrivée, paraissait lui être favorable, se déclarait contre lui à mesure qu'on était instruit de sa défaite. Henri de Castille fut arrêté et livré à Charles, par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé l'hospitalité. Conradin, parvenu avec ses amis à la tour d'Astura, sur le rivage de la mer, à quarante-cinq milles du champ de bataille, se fit donner une barque pour passer en Sicile : mais Jean Frangipani, seigneur d'Astura, le suivit dans une autre barque, le fit prisonnier, et le ramena dans son château. Frangipani hésitait cependant s'il ne remettrait point ses prisonniers en liberté pour de l'argent, lorsqu'il fut assiégé, à son tour, par l'amiral de Charles, et forcé de les livrer entre ses mains. Il reçut du roi français un fief, près de Bénévent, en récompense de sa lâcheté.

La défaite de Conradin ne devait mettre un terme ni à ses malheurs, ni aux vengeances du roi. L'amour du peuple pour l'héritier légitime du trône avait éclaté d'une manière effrayante : il pouvait causer de nouvelles révolutions si Conradin demeurait en vie; et Charles, couvrant sa défiance et sa cruauté des formes de la justice, résolut de faire périr sur l'échafaud le dernier rejeton de la maison de Souabe, l'unique espérance de son parti. Il convoqua donc, à Naples, deux syndics ou députés de chacune des villes de la Terre de Labour et de la principauté (1); c'étaient les deux pro-

(1) *Sabas Malaspina, hist. Sicula*, L. IV, c. 16, p. 851.

vinces de son royaume qui lui étaient le plus dévouées, et où les Guelfes étaient en plus grand nombre. Il forma de cette assemblée de députés un tribunal, auquel il demanda une sentence de condamnation contre Conradin et tous ses associés. Mais avec quelque partialité que ce tribunal eût été composé, quelle que fût encore la crainte que pouvait lui inspirer le caractère du tyran, la grande majorité des juges se refusait à se souiller d'un crime semblable.

Tandis que Charles descendait lâchement aux fonctions d'accusateur; qu'il reprochait à son rival de s'être révolté contre lui, souverain légitime; d'avoir méprisé les excommunications de l'Église; d'avoir fait alliance avec les Sarrasins, et d'avoir pillé les monastères, Guido de Sucaria, jurisconsulte fameux, qui était l'un des juges, prit la parole pour défendre l'accusé. Il montra que Conradin était sous la sauve-garde que les lois de la guerre accordent aux prisonniers; que son droit au trône qu'il venait reconquérir était au moins assez plausible pour qu'il pût, sans crime, le faire valoir; que les désordres de son armée ne pouvaient pas plus lui être attribués, que des sacriléges semblables, que l'on avait vu commettre par une armée dévouée à l'Église, n'avaient été attribués à son chef; qu'enfin l'âge de Conradin serait un motif de grâce si ses droits seuls ne lui assuraient pas la protection de la justice. Un seul juge, Provençal et sujet de Charles, dont les historiens n'ont pas voulu conserver le nom, osa voter pour la mort: d'autres se renfermèrent dans un timide et coupable silence; et Charles, sur l'autorité de ce seul juge, fit prononcer, par Robert de Bari, protonotaire du royaume, la sentence de mort contre Conradin et tous ses compagnons (1). Cette sentence fut commu-

(1) Plusieurs écrivains accusent le pape Clément IV d'avoir conseillé à Charles de faire mourir Conradin. Les uns assurent que, lorsque Charles le consulta sur ce qu'il avait à faire, Clément se contenta de répondre « Il ne convient pas à un pape de conseiller la mort de personne. » D'autres prétendent qu'il répondit *Vita Corradini mors Caroli, mors Corradini vita Caroli*. Voyez *Giannone*, L. XIX, c. 4. p. 702, et les auteurs qu'il cite à l'appui de cette accusation. Mais parmi eux il range bien à tort Giovanni Villani, qui dit précisément le contraire. Ce récit ne nous a point paru vraisemblable. Clément aurait pu être cruel par fanatisme, non par politique; et encore la politique d'un pape ne pouvait conseiller la mort de Conradin. Nous avons une lettre de Clément à Charles, dans laquelle il l'invite à traiter ses sujets avec douceur; et plusieurs écrivains assurent qu'il lui reprocha amèrement la mort du jeune prince

niquée à Conradin, comme il jouait aux échecs : on lui laissa peu de temps pour se préparer à son exécution ; et, le 26 d'octobre, il fut conduit, avec tous ses amis, sur la place du marché de Naples, le long du rivage de la mer : Charles était présent, avec toute sa cour, et une foule immense entourait le roi vainqueur et le roi condamné.

Le juge provençal qui avait voté la mort de Conradin, lut la sentence portée contre lui, comme traître à la couronne et ennemi de l'Église. Il achevait à peine et prononçait la peine de mort, lorsque Robert de Flandre, le propre gendre de Charles, s'élança sur ce juge inique, et, le frappant au milieu de la poitrine, de l'estoc qu'il tenait à la main, s'écria : « Il ne t'appartient pas, » misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur. » Le juge tomba mort en présence du roi, qui n'osa pas venger sa créature.

Cependant Conradin était entre les mains des bourreaux : il détacha lui-même son manteau ; et, s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant : « Oh ma mère! quelle profonde » douleur te causera la nouvelle qu'on va te porter de moi! » Puis il tourna les yeux sur la foule qui l'entourait : il vit les larmes, il entendit les sanglots de son peuple ; alors, détachant son gant, il jeta au milieu de ses sujets ce gage d'un combat de vengeance, et tendit sa tête au bourreau (1).

Après lui, sur le même échafaud, Charles fit trancher la tête au duc d'Autriche, aux comtes Gualférano et Bartolomméo Lancia, et aux comtes Gérard et Gavano Donoratico de Pise. Par un raffinement de cruauté, Charles voulut que le premier, fils du second, précédât son père, et mourût entre ses bras. Les cadavres, d'après ses ordres, furent exclus de la terre consacrée des cimetières, et

(1) Le récit de cette mort est surtout tiré de Ricobaldus Ferrariensis, qui en rapporte toutes les circonstances d'après un des juges de Conradin, ami et compagnon de Guido de Sucaria. *Ricob Ferr. hist. Imp* , T IX, p. 137. Mais j'ai profité aussi de Sabas Malaspina, L. IV, c. 16, p. 851. — *Ricordano Malaspina,* c. 193, p. 1014. — *Giov. Villani,* L. VII, c. 29, p. 253. — *Fr. Franc. Pipinus,* L. III, c. 9, T IX, p. 685. — *Barth. de Neocastro, Hist. Sicula,* c. 9 et 10, selon son usage, cache la vérité sous ses déclamations ampoulées. Guillaume de Nangis, l'historien français de saint Louis, est le seul qui ne donne pas une larme à la condamnation de Conradin, il la blâme seulement comme impolitique. *Hist. Francorum Script.*, T. V, p. 382, 385.

inhumés sans pompe sur le rivage de la mer. Charles II, cependant, fit dans la suite bâtir sur le même lieu une église de carmélites, comme pour apaiser ces ombres irritées.

Henri de Castille, le sénateur de Rome, fut épargné, soit comme cousin du roi, soit en considération des instances de l'abbé du Mont-Cassin, qui l'avait livré. Mais des flots de sang devaient couler encore. Les Gibelins de Sicile, découragés par la défaite de Conradin, furent vaincus, et tombèrent tous les uns après les autres entre les mains des Français. Tous ces barons fidèles furent mis à mort. Ce fut le sort des frères Marin, de Jacques Capécé, et de Conrad d'Antioche, fils de Frédéric d'Antioche, bâtard de Frédéric II. Celui-ci eut les yeux arrachés, et fut pendu ensuite (1). A la réserve du malheureux Henzius, qui était encore dans les prisons de Bologne, et qui y mourut quatre ans après, c'était le dernier des descendants illégitimes de la maison de Souabe, comme Conradin était le dernier de ceux qui avaient droit à la succession. Vingt-quatre barons de Calabre furent saisis dans le château de Gallipoli; ils furent tous envoyés au supplice (2). Ces exemples de cruauté étaient imités par les juges d'un rang inférieur, qui traitaient le peuple comme ils voyaient traiter les grands. Plusieurs accusés étaient envoyés au supplice, plusieurs mutilés, plusieurs dépouillés de leurs biens, sans qu'on les eût seulement entendus avant de prononcer contre eux une sentence. A Rome, le roi fit couper les jambes à ceux qui s'étaient déclarés contre lui; et, craignant ensuite que la vue de ces malheureux ne lui suscitât de nouveaux ennemis, il les fit enfermer dans une maison de bois, à laquelle il fit mettre le feu (3). Le sanguinaire Guillaume, dit l'Étendard, avait été envoyé en Sicile pour y réprimer ou y punir la rébellion. Il vint assiéger la ville d'Augusta, entre Catane et Syracuse. Cette ville était défendue par mille de ses citoyens en état de porter les armes, et par deux cents gendarmes toscans, de ceux que les Capécé avaient conduits en Sicile : sa situation était assez forte pour pouvoir lasser peut-être la patience des assiégeants; mais six traîtres livrèrent la ville aux Français,

(1) *Barthol. de Neocastro, histor. Sicula*, c. 11, p. 1025, T. XIII.
(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 17, p. 853.
(3) *Ibid.*, L. IV, c. 13, p. 849

en leur ouvrant une porte secrète. Les habitants d'Augusta, surpris et massacrés dans leurs rues, ne purent pas faire de résistance. Lorsque tout combat eut cessé, Guillaume plaça des bourreaux sur le rivage de la mer; et, faisant conduire devant eux, l'un après l'autre, tous les malheureux que l'on découvrait dans les souterrains de leurs maisons, il leur fit trancher à tous la tête, et fit jeter leurs cadavres dans les flots (1). Pas un habitant d'Augusta n'échappa : des fuyards qui s'étaient jetés en trop grand nombre dans une barque, furent engloutis par les eaux; et les six traîtres qui avaient livré leurs concitoyens, saisis comme les autres par les bourreaux, partagèrent la calamité qu'ils avaient attirée sur leur patrie. Conrad Capécé fut livré à Guillaume par les habitants de Conturbia, et pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. Lucéria fut prise par Charles lui-même, lorsque la famine eut réduit les Sarrasins qui la défendaient à un nombre infiniment petit (2); et toutes les villes, tous les châteaux des Deux-Siciles, rentrèrent sous le pouvoir des Français.

Le gant que Conradin avait jeté au milieu de la foule fut, à ce qu'on assure, relevé par Henri Dapiféro, et porté à D. Pierre d'Aragon, mari de Constance, fille de Manfred, comme au seul héritier légitime de la maison de Souabe. Peut-être Conradin voulait-il en effet, comme l'ont prétendu les rois autrichiens et aragonais (3), transférer de cette manière, à leur famille, des droits sur son trône, et confirmer ainsi leur titre héréditaire : mais il semble plus probable encore que Conradin jetait à ses sujets eux-mêmes le gage de la vengeance; qu'il les avertissait ainsi que c'était à eux à secouer un joug odieux, et à se laver du sang de leurs rois, du sang de leurs amis et de leurs concitoyens, qu'on versait sur leurs têtes. Ce gage des combats fut relevé, en effet, par la nation elle-même; et les vêpres siciliennes furent la lente mais terrible punition du supplice de Conradin, du massacre d'Augusta, du sang dont les Français inondèrent les Deux-Siciles.

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 18, p. 834.
(2) *Ibid.*, L. IV, c. 19 et 20.
(3) *Giannone, Storia civile*, L. XIX, c. 4, p. 705, et les auteurs qu'il cite.

CHAPITRE VII.

AMBITION DÉMESURÉE DE CHARLES D'ANJOU. — IL EXCITE LA DISCORDE ENTRE LES RÉPUBLIQUES ITALIENNES POUR LES ASSERVIR. — SES PROJETS ARRÊTÉS PAR LES VÊPRES SICILIENNES. — 1268 A 1282.

Charles était enfin parvenu à ce degré de puissance qu'il avait ambitionné si longtemps : les deux royaumes de Sicile lui étaient soumis; l'héritier de ces trônes avait été sacrifié à sa politique; la famille de Souabe tout entière avait péri : il n'en restait plus pour rejeton unique qu'une femme mariée, à l'extrémité de l'Europe, à un prince peu riche et peu puissant; une femme qui tirait tous ses droits d'un bâtard, et qui n'avait à la succession qu'un titre à peine supérieur à celui du conquérant. Charles n'était pas seulement roi des Deux-Siciles, il était le favori des papes qui voyaient en lui leur ouvrage; et, comme ami, comme fils chéri du saint-siége, il exerçait sur les États de l'Église une puissance qu'aucun souverain séculier n'y avait, depuis longtemps, pu acquérir. Clément IV mourut un mois après le supplice de Conradin (1); et comme, pendant trente-trois mois, les cardinaux ne purent s'accorder pour lui donner un successeur, le pouvoir de Charles sur les États de l'Église s'accrut encore durant cet interrègne. La Toscane lui avait été soumise par Clément, qui lui avait déféré le titre de vicaire impérial dans cette province; les Guelfes de Lombardie le regardaient comme leur protecteur; plusieurs villes de Piémont l'avaient choisi pour être leur seigneur perpétuel, et le roi des Deux-Siciles était, en même temps, l'arbitre du reste de l'Italie.

[1268] Béatrix, femme de Charles, qui, pour satisfaire son or-

(1) Clément IV mourut le 29 novembre, et Conradin fut exécuté le 29 octobre.

gueil, l'avait engagé dans ces hautes entreprises, ne put point recueillir les fruits de ces victoires qu'elle avait si ardemment désirées. Elle mourut peu après la bataille de Tagliacozzo, et fut bientôt remplacée par Marguerite de Bourgogne que Charles épousa en secondes noces.

Charles demeura bien plus longtemps en possession de son pouvoir; mais il n'en jouit pas non plus. Le royaume de Sicile ne lui paraissait plus être une conquête digne de le satisfaire; il ne le regardait déjà que comme un moyen pour parvenir à un but plus élevé. Au lieu de se contenter d'avoir sur l'Italie entière une haute influence, il voulut l'asservir et s'en former un seul royaume; il ne voyait même plus, dans ce royaume, que les moyens de succès qu'il pourrait y trouver pour conquérir l'empire d'Orient qu'il convoitait aussi : il étendit ses intrigues d'un bout à l'autre de l'Italie et de la Grèce; il se fraya, par la tromperie, un chemin qu'il élargissait par la cruauté: il coûta aux peuples qu'il voulait gouverner des trésors et des flots de sang; mais au lieu de les asservir, il ne fit que les réveiller de leur assoupissement, les provoquer, et attirer enfin sur lui et sur les siens la tardive mais juste vengeance des opprimés.

Parmi les circonstances favorables à l'agrandissement de la maison d'Anjou, il faut compter la chute du marquis Pélavicino et de Buoso de Doara, principaux chefs du parti gibelin en Lombardie. Tous deux avaient été élèves de Frédéric II, et compagnons d'armes du féroce Eccélino, qu'ils avaient ensuite contribué à renverser, lorsque ses crimes avaient rendu impossible toute association avec lui. Uberto Pélavicino était un grand capitaine; des premiers il avait su se former un corps brillant et nombreux de cavalerie, qui dépendait uniquement de lui; il avait réuni sous sa domination un grand nombre de villes, qui, en le nommant leur général, avaient, presque sans le savoir, fait de lui leur maître (1).

(1) Dans un même temps, le marquis avait été seigneur de Crémone, Milan, Brescia, Plaisance, Tortone et Alexandrie. Comme chef de parti, il avait une autorité presque aussi illimitée à Pavie, Parme, Reggio et Modène. Enfin, comme seigneur de Milan, les villes de Lodi, Como et Novare, dépendaient aussi de lui. Il perdit la souveraineté de toutes ces villes trois ans avant sa mort, sans presque avoir pu livrer de combats pour la défendre. *Chron. Placentinum*, T. XVI, p. 476.

L'ambition de Pélavicino était moins avide et moins féroce que celle d'Eccélino; il n'avait pas affermi son pouvoir par des crimes; il ne l'avait pas rendu complet, et il s'en vit dépouiller par l'inconstance des peuples, sans être en état, comme l'avait été Eccélino, de défendre, par une longue guerre, les États qu'il s'était formés.

Presque toutes les villes qui avaient dépendu de lui s'étaient déjà révoltées, lorsque Conradin traversa la Lombardie; il lui restait encore de nombreux châteaux bien fortifiés : celui de San-Donnino, entre Parme et Plaisance, était sa résidence la plus habituelle. Il fut assiégé par les Parmesans à la fin de l'année 1268; et s'étant rendu à eux, il fut rasé, et ses habitants répartis dans les bourgades voisines. Le marquis Uberto, qui s'était retiré dans un autre château, y mourut l'année suivante [1269], tandis que les Guelfes, ses ennemis, en entreprenaient le siége (1). Son fils Manfred a continué la noble famille des Pélavicino, qui, avec une légère altération de nom, s'appelle aujourd'hui Palavicino : mais quoiqu'elle soit restée, jusqu'à nos jours, feudataire immédiate de l'empire, elle n'est jamais remontée à ce degré de puissance à laquelle le marquis Uberto l'avait élevée.

Buoso de Doara, longtemps le collègue de Pélavicino, fut peut-être, en se brouillant avec lui, cause de la ruine de tous les deux; car à peine étaient-ils assez forts, en restant unis, pour résister à leurs ennemis. Il fut exilé de Crémone avec tout son parti; et il mourut dans la misère, après avoir compromis sa puissance par une avarice insensée (2).

Les villes de Lombardie, presque toutes réunies au parti guelfe, semblaient donc, par la chute de leurs anciens maîtres, renaître à l'espérance de la liberté; mais elles avaient perdu, dans les révolutions précédentes, cette haine de la tyrannie, cette haine du pouvoir arbitraire, qui fait la sauvegarde des républiques. La passion dominante de chaque ville, c'était le triomphe d'un parti, non l'établissement d'un gouvernement convenable; et les moyens qu'on prenait pour atteindre ce but étaient toujours de nature à détruire toute liberté.

(1) *Chronicon Placentinum*, T. XVI, p. 476. — *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 784. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 78.

(2) *Chron. Fratris Francisci Pipini*, L. III, c. 45. T. IX, p. 709.

On ne peut guère espérer qu'une république soit exempte de factions ; mais du moins faut-il désirer que ses factions naissent de son sein, et que ses citoyens n'aient point adopté des causes étrangères. Une faction intérieure confond toujours le but qu'elle se propose avec l'espoir d'un meilleur gouvernement. Si les uns s'efforcent de faire triompher les nobles, c'est qu'ils se figurent devoir trouver dans l'aristocratie plus de force, de dignité, de prudence et de calme; si d'autres exaltent le pouvoir du peuple, c'est qu'ils attendent de la démocratie plus de liberté, d'indépendance et d'énergie. Ni les uns ni les autres ne choisiront sciemment, pour réussir, des moyens qui détruiraient le but auquel ils tendent : ce but est toujours une sauvegarde pour l'État lui-même. Mais quand les citoyens sont entrés avec la même chaleur dans un parti plus vaste que leur patrie, dans un parti dont le but est hors de cette patrie, dont le but est considéré comme d'un intérêt supérieur à l'intérêt national, il n'est point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour l'atteindre. Dans les querelles de religion, dans celles de l'empire et de l'Église, asservir sa propre cité, lui donner un gouvernement violent, mais énergique, ce n'est point détruire l'objet même qu'on avait en vue, c'est, au contraire, souvent se donner des moyens plus sûrs pour l'obtenir. Les factions furent portées à un égal degré de violence en Toscane et en Lombardie : mais dans le premier pays, c'étaient celles de la démocratie et de l'aristocratie; aussi la liberté fut-elle maintenue : dans le second, celles des Guelfes et des Gibelins, et le gouvernement républicain leur fut sacrifié.

Charles d'Anjou, qui nourrissait des passions dont il attendait ses succès, fit assembler à Crémone une diète des villes guelfes de Lombardie. Ses ambassadeurs la présidèrent, et représentèrent aux cités, que, pour profiter de la victoire qu'elles venaient d'obtenir sur les Gibelins, leurs ennemis éternels, pour empêcher à jamais la renaissance de ce parti détesté, il fallait donner plus de force et plus d'union au gouvernement de leur ligue, il fallait lui choisir un chef. Ils prétendirent que le roi Charles, qui devait tout son pouvoir aux Guelfes, était l'homme qui demeurerait le plus invariablement dévoué à leur parti : en conséquence, ils demandèrent que toutes les villes lombardes le déclarassent leur seigneur. Les députés de Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Fer-

rare et Reggio y consentirent (1); ceux de Milan, Côme, Verceil, Novare, Alexandrie, Tortone, Turin, Pavie, Bergame, Bologne, et ceux du marquis de Montferrat, répondirent qu'ils voulaient avoir Charles pour ami, et jamais pour maître. Cependant les envoyés de Charles ne se rebutèrent pas; et ils firent tant par leurs intrigues, qu'avant la fin de l'année, les Milanais et plusieurs autres peuples consentirent à prêter à leur maître serment de fidélité.

Le roi de Sicile ne se serait probablement pas borné à ces premiers succès, si, à cette même époque, il n'avait été entraîné par son frère saint Louis dans la dernière croisade, qui le détourna quelque temps de ses entreprises sur l'Italie.

[1270] L'ardeur pour les croisades avait été affaiblie par mille causes diverses: des communications plus fréquentes avec les Sarrasins avaient diminué la haine qu'ils inspiraient. Les chrétiens de la terre sainte, au contraire, avaient donné tant de preuves de lâcheté, de perfidie et de corruption, que leurs malheurs étaient considérés comme une punition du ciel, et n'intéressaient point pour eux. La foi aveugle du onzième siècle avait fait place à plus de lumière, et le dévouement chevaleresque des grands, à une politique plus astucieuse. Surtout, l'abus des croisades avait inspiré de la défiance sur l'efficacité des indulgences elles-mêmes: on avait vu les papes prêcher à plusieurs reprises la croix contre leurs ennemis particuliers, contre des princes recommandables par leurs vertus et leurs talents, contre des empereurs qui auraient pu être l'appui de la chrétienté; et l'on commençait à douter de la sainteté de pareilles croisades et des récompenses qu'elles pouvaient mériter au tribunal de Dieu. Le sire de Joinville, pressé par saint Louis de l'accompagner à cette dernière expédition, raconte qu'il lui répondit, « que s'il se mettait au pèlerinage de la croix, ce se» rait la totale destruction de ses pauvres sujets. Depuis, ajoute-t-il, » ouis dire à plusieurs que ceux qui lui conseillèrent l'entreprise » de la croix, firent un très-grand mal, et péchèrent mortellement; » car tandis qu'il fut au royaume de France, tout son royaume vivait » en paix, et régnait justice, et incontinent qu'il en fut hors, tout » commença à décliner et à empirer. Par autre voie, firent-ils très-

(1) *Chronic. Placentinum.* T. XVI, p. 470. — *Giorgio Giulini Memorie*, T. VIII, L. LVI, p. 238

» grand mal; car ledit seigneur était si très-foible et débilité de sa
» personne, qu'il ne pouvoit souffrir ni endurer nul harnois sur lui,
» et ne pouvoit endurer être longuement à cheval (1). »

Quel que fût le jugement de Joinville et de plusieurs de ses compagnons d'armes, chez un grand nombre d'autres, les vertus chevaleresques de saint Louis ranimèrent encore une fois le zèle qui s'éteignait. On ne pouvait en effet refuser son admiration à ce vieux monarque, qui abandonnait les soins et la gloire de son rang, et qui, sans être découragé par le mauvais succès de sa première expédition, s'embarquait de nouveau avec toute sa famille, pour entreprendre une guerre dont il n'attendait aucun fruit sur cette terre, mais qu'il croyait être conforme à son devoir et à la gloire de Dieu. Arrivé sur le rivage d'Aigues-Mortes, et prêt à monter sur son vaisseau, saint Louis s'adressa à ses fils qui le suivaient, et surtout à Philippe, qui devait lui succéder.

« Tu vois, mon fils, lui dit-il, comment, malgré ma vieillesse,
» j'entreprends pour la seconde fois ce pèlerinage, tandis que la
» reine ta mère est dans un âge avancé, et qu'avec l'aide de Dieu,
» notre royaume étant exempt de troubles, j'y jouis d'autant de
» richesse, de délices, d'honneurs, qu'il peut être donné aux
» hommes d'en réunir. Tu vois, te dis-je, comment pour la cause
» du Christ et de son Église, je n'épargne point ma vieillesse, je
» ne me laisse point émouvoir par les pleurs de ta mère, je re-
» pousse les honneurs et les plaisirs, je consacre mes richesses
» au service de Dieu. Tu vois comment je conduis avec moi, toi,
» tes frères, ta sœur aînée; tu sais que j'aurais conduit aussi mon
» quatrième fils, si son âge avait pu le permettre. J'ai voulu te
» faire remarquer toutes ces choses, pour que, lorsqu'après ma
» mort tu gouverneras mon royaume, tu saches qu'il ne faut rien
» épargner pour le Christ, pour l'Église, et pour la défense de la
» foi; ni une femme, ni des enfants, ni un royaume. J'ai voulu,
» dans ma propre personne, donner un exemple à toi et à tes frè-
» res, pour que, quand il le faudra, vous fassiez de même (2). »

(1) Mémoires de Joinville, dans la collection des Mémoires particuliers à l'histoire de France. Édition de 1785, T. II, p. 158.

(2) *Surio, in Vitâ S. Ludovici*, T. IV, *die 25 augusti Apud Raynald. Annal.*, § 6, T XIV, p 175.

En effet, l'exemple du saint roi avait entraîné deux autres monarques, le roi de Sicile, son frère, et le roi de Navarre, Thibault. Parmi les croisés, on remarquait encore Édouard, fils d'Henri III, roi d'Angleterre, et depuis son successeur ; les comtes de Poitou et de Flandre, le fils du comte de Bretagne, et un grand nombre de seigneurs de la plus haute distinction (1).

Mais cette dernière croisade, loin d'avoir un succès proportionné au rang, à la puissance et aux talents des princes qui la conduisaient, fut la plus malheureuse de toutes; son mauvais succès, et les conséquences qu'elle eut ensuite, dégoûtèrent pour jamais les rois chrétiens de ces expéditions dangereuses. La flotte croisée ne put pas mettre à la voile avant les premiers jours de juillet; elle vint débarquer sur les côtes d'Afrique une armée innombrable, que quelques-uns ont estimée, après la jonction du roi de Sicile et du prince Édouard, à deux cent mille combattants, dont quinze mille gendarmes (2). L'espérance que le roi de Tunis se ferait chrétien, et la supposition qu'on entrerait plus facilement en Égypte par la côte d'Afrique, avaient fait prendre cette route aux croisés. Mais tandis qu'ils attendaient l'arrivée de Charles, sur ce rivage brûlant, parmi les tourbillons de sable que les Sarrasins avaient l'art de diriger sur eux pour rendre l'air plus étouffant, la peste se mit dans leur armée: elle enleva d'abord le prince Jean de France, et le cardinal d'Albano, légat du pape; le saint roi Louis fut ensuite frappé lui-même, et il mourut le 25 août, dans des sentiments de piété et de résignation, dignes de sa vie passée. Plusieurs des premiers seigneurs, et un très-grand nombre de barons, moururent aussi; parmi les simples soldats, la mortalité fut infinie; et l'armée, sans avoir encore combattu, était déjà réduite à une extrême faiblesse, lorsque Charles d'Anjou arriva, et prit le commandement des troupes chrétiennes.

Avec moins de vertus, et surtout moins de désintéressement,

(1) *Gulielm. de Nangiaco, Gesta Sancti Ludovici*, p. 365; *in Duchesne Script. hist. Franc.*, T. V.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 37, p. 238. — Guido de Corvaria, écrivain pisan contemporain, dit que la flotte était composée de cent huit vaisseaux à deux ponts, *gabiati*, vingt-huit galères, et grand nombre d'autres bâtiments. *Fragment. Pisanæ Hist.*, T. XXIV, p. 670.

Charles avait peut-être plus de talents militaires que son frère ; il avait attendu, pour débarquer son armée, que des pluies rafraîchissantes eussent purifié l'air. Il conduisit aussitôt les croisés au siége de Tunis, pour les éloigner d'un camp où la mort semblait s'attacher à leurs pavillons ; et comme le roi maure effrayé offrit alors de traiter, Charles s'empressa de recueillir les fruits du généreux dévouement de son frère et de tant de chrétiens : il accorda la paix au musulman, à condition qu'il se rendrait désormais tributaire du royaume de Sicile; et, rappelant ses soldats sur ses vaisseaux, il fit voile vers ses États, au lieu d'accomplir son pèlerinage, et de marcher au secours de la terre sainte. Plusieurs croisés parurent s'indigner de ce que la politique de Charles se jouait ainsi des vœux qu'ils avaient faits; tous cependant se mirent en route pour l'Europe, à la réserve d'Édouard et de ses Anglais. Ce prince seul continua son voyage jusqu'à la terre sainte, où il contribua beaucoup à la défense de Saint-Jean-d'Acre, contre Bendocdar.

Une nouvelle preuve de l'avidité et de la cruauté du roi Charles attendait les croisés à leur retour. Devant Trapani, ils furent assaillis par une affreuse tempête ; dix-huit des plus grands vaisseaux et un grand nombre de petits furent engloutis; quatre mille personnes périrent dans les flots (1); et comme les autres navires, poussés par la tempête, s'échouaient sur le rivage de Sicile, le roi Charles donna l'ordre que l'on confisquât à son profit tous les biens et tous les vaisseaux des naufragés, alléguant une ancienne constitution du roi Guillaume, qui attribuait à la couronne les débris rejetés par la mer. Les Génois, auxquels appartenaient presque tous les vaisseaux de la flotte, et qui, pour en former les équipages, avaient envoyé au moins dix mille hommes à la croisade, étaient, par d'anciens traités, spécialement exemptés de cette loi barbare. Les croisés au service actuel de l'Église n'en étaient pas moins exemptés par la législation des chrétiens; et quand on n'aurait pu produire aucun autre privilége, cette odieuse confiscation ne devait jamais s'étendre aux compagnons d'armes du roi, à ceux qui venaient d'échapper avec lui aux mêmes tempêtes comme aux mêmes combats. Cependant, Charles n'écouta aucune supplica-

(1) *Monachus Patavinus in Chronico*, L. III, p. 732. C'est à cet événement que se termine la chronique du moine de Padoue.

lion : tout fut enlevé aux malheureux naufragés; et le roi de Sicile recouvra, sur les biens de ses amis, un trésor égal à celui que le roi de Tunis avait payé pour sa rançon, et que la mer avait englouti (1).

Après avoir séjourné quelques semaines en Sicile, Charles se rendit à Viterbe, avec Philippe le Hardi, son neveu, pour engager les cardinaux à donner enfin à l'Église un chef dont elle était privée depuis plus de deux ans. Pendant que les croisés étaient rassemblés dans cette ville [1271] à la cour pontificale, un gentilhomme français y commit un crime que les Italiens considérèrent comme un indice de la férocité de ses compatriotes, et comme une nouvelle raison de détester le joug de tous les ultramontains. Gui, comte de Montfort, lieutenant de Charles en Toscane, rencontra dans l'église, Henri, fils de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains : pour venger sur lui la mort de son père, qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre (2), il attaqua ce jeune prince au pied de l'autel, pendant qu'il assistait dévotement à la messe, et le perça de part en part de l'estoc qu'il tenait à la main. Il sortit ainsi de l'église, sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendaient. — Qu'avez-vous fait? lui dit l'un d'eux. — Je me suis vengé, répondit Montfort. — Comment, votre père ne fut-il pas traîné?.... A ces mots, Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique. Il se retira ensuite dans les terres de son beau-père, en Maremme, sans que Charles essayât de punir un crime qui, dans toutes ses circonstances, était si noir et si odieux (3). Édouard d'Angleterre, qui était revenu de la terre sainte, partit de Viterbe, indigné contre le roi de Sicile. Philippe se mit aussi en route pour retourner en France; et après le départ de ces souve-

(1) *Annales Genuenses*, L. IX, p. 551, - *Uberti Folietæ Genuens Historiæ*, L. V, p. 375, 376, *apud Græcium*.

(2) Simon de Montfort, comte de Leicester, avait été tué, le 1er août 1265, à la bataille d'Evesham, près de Coventry, en combattant pour les libertés d'Angleterre, contre Henri III et son fils Édouard. Son corps fut ensuite traîné avec opprobre dans la boue par les royalistes. Gui de Monfort, celui dont il est ici question, le quatrième fils de ce Simon, avait été percé de coups à la même bataille. Ces gentilshommes appartenaient également aux deux royaumes de France et d'Angleterre.

(3) *Gior. Villani*, L. VII, c. 39, p. 200.

rains, le conclave arrêta enfin son choix sur Tébaldo Visconti, de Plaisance, qui était alors en terre sainte, avec le simple grade d'archidiacre. Le nouveau pontife prit le nom de Grégoire X, et revint seulement l'année suivante, prendre possession du saint-siége.

Quoique Charles eût paru désirer que les cardinaux fissent cesser la longue vacance de la chaire de saint Pierre, il savait probablement que cette vacance lui convenait mieux que l'élection d'un pontife indépendant. En effet, l'arrivée de Grégoire X en Italie [1272], fut la première circonstance qui diminua la puissance souveraine que Charles s'était arrogée sur cette contrée. Grégoire X, qui revenait de Syrie, et qui avait vu de près les dangers et les souffrances des chrétiens orientaux, n'avait autre chose à cœur que la délivrance de la terre sainte. Absent depuis longtemps de l'Italie, il ne mettait point la même importance que ses prédécesseurs aux querelles des Guelfes et des Gibelins; le premier objet de ces querelles avait disparu avec l'extinction absolue de la maison de Souabe : ce n'était plus par les empereurs que l'indépendance du saint-siége pouvait être menacée; et le pontife croyait qu'il était temps de mettre en oubli des factions qui n'avaient plus de sujet de se combattre, et de réconcilier des hommes qui n'avaient point de motif pour se haïr. Il convoqua un concile général à Lyon, pour l'année 1274 (1); et il consacra les deux années qui lui restaient avant cette époque, à réunir les esprits partagés, et à faire de la chrétienté un seul corps qui pût combattre avec plus d'avantage contre les infidèles.

C'était des républiques maritimes qu'il pouvait attendre le plus de secours pour la délivrance de la terre sainte : mais les républiques maritimes étaient précisément celles qui avaient le plus besoin de son intervention pour les défendre contre les entreprises de Charles, les réconcilier entre elles, et calmer leurs discordes intestines. Pise était vexée par les Guelfes, au nom de l'Église; Gênes était en guerre ouverte avec Venise et avec Charles; Venise enfin était attaquée par Bologne. Le pontife entreprit de calmer toutes ces inimitiés.

(1) *Litteræ encyclicæ de Concilio celebrando*, apud *Raynald.* § 21, T. XIV, p. 19?

[1273] Dans cette vue, Grégoire X se rendit d'abord en Toscane; il arriva le 18 juin 1273, à Florence, avec le roi Charles, et Baudouin II, empereur latin de Constantinople. Il trouva, dans cette province, les Gibelins humiliés par les victoires complètes des Guelfes. Les Siennois avaient été défaits par les Florentins, au mois de juin 1269, devant Colle de Val d'Elsa : leur général Provenzano Salvani, le plus puissant de leurs citoyens, avait été tué; et, peu de mois après, les Siennois avaient été obligés de faire alliance avec les Florentins, d'entrer dans la ligue guelfe, de rappeler leurs exilés de ce parti, et de chasser les Gibelins qui, jusqu'alors, les avaient gouvernés (1). Les Pisans avaient été presque aussi malheureux; ils avaient éprouvé un échec à Poggibonzi, et ils s'étaient empressés ensuite de faire leur paix avec Charles (2). Mais dans ces deux villes, aussi bien qu'à Florence, l'esprit de parti avait acquis une nouvelle violence; les Gibelins, traités comme rebelles, de maîtres qu'ils étaient, ne pouvaient se soumettre au nouvel ordre de choses; ils ne laissaient pas un instant de repos aux républiques d'où on les avait exilés.

Le pape envoya un légat à Pise, pour réconcilier cette ville avec le saint-siége, la bénir et lever les censures ecclésiastiques (3). Ensuite Grégoire fit assembler tout le peuple de Florence, sur le rivage de l'Arno; il fit venir devant lui les commissaires des Guelfes et des Gibelins, et là il conclut un traité de paix entre eux, en présence des deux souverains qui l'accompagnaient. Il ordonna que les Gibelins rentrassent dans leurs foyers, dans leurs biens et dans tous leurs priviléges, soit à Florence, soit à Sienne; il demanda de part et d'autre des otages pour l'observation de la paix qu'il venait de publier, et il prononça une sentence d'excommunication contre le premier qui en enfreindrait les conditions.

Charles d'Anjou considéra cette pacification comme absolument contraire à ses intérêts; elle fortifiait assez ses amis pour qu'ils pussent désormais se passer de son secours; elle dérobait ses ennemis à la rigueur de sa vengeance. Pour rompre cette paix qui l'offensait, il ne se crut point obligé de recourir à des trames ca-

(1) *Malavolti*, *storia di Siena*, P. II, L. II, p. 38.
(2) *Guido de Corvaria*, *hist. Pisanæ fragmenta*, T. XXIV, p. 676
(3) *Ibid*, p. 680

chées ou à des ruses impénétrables ; il fit dire sous main aux Gibelins qui venaient de rentrer à Florence, qu'il avait donné l'ordre à son maréchal de les massacrer tous la nuit suivante, s'ils ne se hâtaient de se retirer. Le caractère de Charles était assez connu pour qu'on prêtât foi à de pareilles menaces : tous les Gibelins partirent, après avoir prévenu le pape de l'avis qu'ils avaient reçu. Celui-ci, non moins irrité qu'eux, et contre Charles et contre les Guelfes de Florence, se retira quatre jours après chez le cardinal des Ubaldini, dans le Mugello, où il passa le reste de l'été; et il frappa la ville de Florence d'un interdit, pour n'avoir pas observé la paix qu'elle avait jurée (1).

Les négociations du pape pour pacifier les Génois, et les engager à secourir la terre sainte, n'avaient pas plus de succès; et c'était toujours Charles d'Anjou qui mettait obstacle à leur réussite. Des quatre plus nobles et plus puissantes familles de Gênes, il y en avait deux, les Spinola et les Doria qui avaient contracté alliance avec le peuple : elles avaient fait apporter plusieurs changements au gouvernement pour le rendre plus démocratique ; et en retour elles avaient obtenu que les deux chefs de ces familles, Oberto Doria et Oberto Spinola, fussent déclarés capitaines du peuple, et chargés pour un temps indéfini de toutes les fonctions qu'exerçaient auparavant les podestats. Cette révolution s'était opérée dans l'année 1270, à l'époque même où Charles d'Anjou, en confisquant les biens de ses propres matelots génois après leur naufrage, avait indisposé contre lui la république. Ce fut une raison pour les nouveaux gouvernants de pencher plutôt en faveur des Gibelins. D'autre part, les Grimaldi et les Fieschi, avec les chefs des autres familles nobles, ne s'étaient pas soumis longtemps au nouveau gouvernement ; après avoir tenté de faire révolter plusieurs châteaux contre lui, ils avaient été forcés de s'exiler. Ils s'étaient retirés à la cour de Charles ; et ils avaient sollicité ce prince d'entreprendre la guerre contre Gênes, pour les rétablir dans leur patrie.

Charles en effet signa un traité avec ces émigrés guelfes, en vertu duquel il devait, pendant un certain nombre d'années, être

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 42, p. 203. -*Ricordano Malaspina, stor. Fior*, c. 198, p. 1018. - *Leonardo Aretino, hist. Fior.*, L. III, p. 85-90. — *Raynaldi, Annal eccles.*, §§ 27 et seq., p. 212, 213.

seigneur de Gênes; et d'abord après, sans aucune provocation de la part de la république, il donna l'ordre de saisir, dans tous les ports de ses États, tous les marchands génois qui, sur la foi des traités, étaient venus s'y établir en grand nombre, et de confisquer à son profit tous leurs vaisseaux et toutes leurs propriétés. Cet acte de brigandage fut commis à la fin de l'année 1272; et au commencement de la suivante, comme la nouvelle en fut portée à Gênes, on y reçut aussi la déclaration de guerre de tous les alliés du roi, et de tous les Guelfes du Piémont.

Les Génois déclarèrent à leur tour la guerre au roi de Sicile et à tous ses alliés : mais quoiqu'ils eussent le droit d'exercer de sévères représailles, ils se contentèrent de donner l'ordre à tous les Provençaux et à tous les Siciliens de sortir sous quarante jours du territoire de Gênes, leur déclarant qu'au bout de ce terme, partout où l'on pourrait saisir eux ou leurs biens, on les traiterait en ennemis. Pendant que le pontife s'efforçait de pacifier les Génois, Charles profitait de l'animosité qu'il avait excitée dans le parti guelfe de Toscane, pour les attaquer. Son vicaire, à la tête des Lucquois, Florentins, Pistoïois et Arétins, s'avança par la rivière de Levant. Le sénéchal de Provence, par celle de Ponent : les Alexandrins, les marquis de Bosco et de Carreto, s'avancèrent par les montagnes au nord, pour envahir la Ligurie (1). Partout cependant les Guelfes furent repoussés, et les troupes de Charles eurent le désavantage pendant toute cette campagne.

Une guerre non moins importante occupait les Vénitiens, et les empêchait de porter du secours à la terre sainte; c'était celle que les Bolonais leur avaient déclarée, pour se soustraire au tribut que les Vénitiens avaient nouvellement imposé sur toutes les marchandises qui remontaient ou descendaient le Pô. Cette guerre, qui dura trois ans, et qui, sous d'autres rapports, ne fut pas signalée par des événements bien importants, est remarquable comme ayant été entreprise par les Bolonais, lorsqu'ils étaient parvenus au plus haut terme de leur puissance. Aussi l'armée que cette seule ville envoya, l'année 1270, sur le Pô de Primaro, pour y bâtir une forteresse qui commandait l'embouchure de la

(1) *Annales Genuenses contin. Caffari*, l. IX, p. 555, 556, T. VI. — *Ubertus Folieta Genuens. Historiæ*, l. V, p. 377

rivière, était-elle plus considérable que les armées avec lesquelles Manfred, Charles d'Anjou et Conradin avaient disputé le royaume des Deux-Siciles. Plusieurs historiens la font monter à quarante mille hommes. Il est vrai que, pour combattre les Vénitiens au milieu des canaux et sur le bord des lagunes, on ne pouvait employer que de l'infanterie : tout le peuple marchait donc à cette expédition. Dans les autres guerres, ce n'étaient pas les hommes qui manquaient, mais les chevaux et les armures; aussi se réduisait-on à un petit nombre de gendarmes. Les Bolonais remportèrent une grande victoire sur les Vénitiens, qui avaient cherché à interrompre leurs travaux (1). Cette guerre fut la seule que le pape réussit à terminer cette année; il en vint à bout par l'entremise des frères mineurs : les Bolonais rasèrent la forteresse qu'ils avaient élevée, et les Vénitiens accordèrent à leurs vaisseaux le libre transit par le Pô.

Le pape n'avait pas lieu d'être satisfait de Charles d'Anjou. Loin de favoriser son ambition, il devait craindre l'agrandissement ultérieur d'un prince déjà trop puissant pour la liberte de l'Église; aussi, vers le même temps, prit-il deux déterminations qui restreignaient le pouvoir actuel de Charles, et qui faisaient échouer les projets plus vastes qu'il avait formés. Il résolut de donner un empereur à l'Occident, et de reconnaitre pour empereur de l'Orient Michel Paléologue, qui, à cette occasion, réconcilia les Grecs à l'Église romaine.

L'empire d'Occident, depuis la déposition de Frédéric au précédent concile de Lyon, n'avait plus eu de chef universellement reconnu ou par ses sujets ou par l'Église. Les princes allemands, non moins désireux que les villes d'Italie d'affermir leur indépendance, semblaient avoir pris à tâche de diviser toujours leurs suffrages entre les deux concurrents, pour qu'aucun ne parvint à leur commander. Bien plus, ils avaient été choisir aux extrémités de l'Europe, des princes qui n'avaient ni influence sur l'Allemagne, ni rapports avec elle, pour que la dignité impériale ne fût en eux qu'un vain titre, et pour que leurs disputes mêmes ne pussent pas exciter de guerres civiles. Richard, comte de Cornouailles,

(1) *Andreæ Danduli Chronic. Venetum*, c. 8, § 8, p. 380. — *Cherubino Ghirardacci hist di Bologna*, L. VII, p. 217 et 235. — *Raynaldi Annal. eccles*, 1273, § 45, p. 200.

et Alphonse X, roi de Castille et de Léon, firent en effet fort peu de mal ou à eux-mêmes ou au royaume d'Allemagne, par leurs prétentions opposées. Richard était mort en 1271, après avoir porté le titre de roi des Romains depuis 1257. Alphonse vivait encore, et se glorifiait toujours de ses droits à l'empire; mais à la réserve de quelques gendarmes qu'il avait envoyés aux Gibelins d'Italie, il n'avait pris aucune part aux révolutions de son empire prétendu, et il n'était pas sorti une seule fois de son ancien royaume, pour essayer d'établir sa puissance sur ses nouveaux États (1). Il y avait peut-être peu d'inconvénients pour l'Allemagne à ce long interrègne; mais comme le pontife avait dessein de réunir les forces de la chrétienté contre les Infidèles, il désirait lui donner un chef. Grégoire refusa donc de reconnaître Alphonse comme roi des Romains; il écrivit aux électeurs, si longtemps divisés, de regarder leurs anciennes nominations comme non avenues; il les pressa de se réunir, et de choisir parmi les princes allemands un homme dont le mérite et les talents pussent relever l'empire affaibli. Ce choix fut fait dans l'année 1273. Rodolphe, comte de Hapsbourg, tige de la seconde maison d'Autriche, fut désigné pour roi des Romains, non-seulement par les sept électeurs, mais par tous les princes d'Allemagne. Leur choix fut approuvé par le pape, et ensuite par le concile général assemblé à Lyon. D'autre part, les électeurs ecclésiastiques, et l'évêque de Spire, chancelier de Rodolphe, envoyés par lui au concile [1274], prêtèrent serment en son nom, devant cette assemblée, de respecter les libertés ecclésiastiques, et de ne point envahir les domaines de l'Église (2).

Le pape exigea aussi que Rodolphe promît de ne point attaquer le roi de Sicile, et de ne former aucune prétention sur son royaume. Mais quoique Charles se trouvât ainsi sous la protection de l'Église, la nomination d'un nouveau roi des Romains lui donnait de

(1) Il se préparait, cette année même, à se mettre en route pour l'Allemagne, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'élection de Rodolphe. *Mariana, histor. de las Españas*, L. XIII, c. 22, p. 610. — *Voyez* aussi la lettre de Grégoire X à Alphonse, du 16 des calend. d'octobre 1272. *Apud Raynald.*, §§ 33 et seq., p. 197.

(2) *Voyez* leurs chartes, *apud Raynaldum*, §§ 7-12, p. 220. — *Voyez*, dans le premier livre de Muller, l'origine de la maison de Hapsbourg, les talents et les vertus que Rodolphe développa dans les guerres de ses petits fiefs, et son élévation inattendue. *Geschichte der Schweiz. Eidg.*, B. I, c. 17, p. 507

violentes inquiétudes. Son autorité en Toscane et en Lombardie, son titre même de vicaire impérial, qui lui avait été donné par les papes, ne pouvaient être longtemps reconnus par un empereur allemand; et les sujets de mécontentement qu'il avait donnés au pontife lui pouvaient faire craindre qu'à la fin celui-ci n'appelât Rodolphe à son aide, pour l'opposer à de nouvelles usurpations.

Charles embrassait dans son ambition la Grèce non moins que l'Italie. Dès l'an 1267, il avait conclu un traité avec l'empereur fugitif des Latins, Baudouin II (1), par lequel Baudouin, en considération des secours qui lui étaient promis, cédait à Charles la suzeraineté de la principauté d'Achaïe, ainsi que presque toutes les terres qui restaient à l'empire latin dans le Levant, et lui promettait en outre le tiers des conquêtes qui se feraient en commun. En même temps, Baudouin fit épouser à Philippe, son fils unique, Béatrix, fille de Charles; et Baudouin étant mort en 1272, Philippe prit le titre d'empereur de Constantinople. Le roi de Sicile se crut alors plus que jamais obligé à donner des secours à son gendre, pour recouvrer les États de ses pères. Mais Grégoire X prenait un trop vif intérêt aux affaires de la terre sainte, pour permettre qu'une autre croisade fût de nouveau détournée de son vrai but, par l'espérance de conquérir Constantinople, tandis que l'occasion se présentait de contracter alliance avec l'empereur des Grecs et de se fortifier de son aide. Il accueillit donc les ambassadeurs que Michel Paléologue lui envoya au concile de Lyon (2), lorsqu'ils y traitèrent et parurent y conclure la réunion des deux Églises; et il étendit sa protection sur l'empire d'Orient comme sur celui d'Occident.

Ce fut un glorieux pontificat que celui de Grégoire X; et il aurait laissé sans doute des traces plus profondes dans la mémoire des hommes, s'il avait duré plus longtemps, ou si ce pape vénérable avait eu des successeurs dignes de lui. L'Italie fut presque entièrement pacifiée par son esprit impartial, après que la fureur des guerres civiles avait semblé détruire tout espoir de repos; l'inter-

(1) Histoire de Constantinople sous les empereurs français, par Ducange, L. V, c. 40, T. XX, p. 87. La charte du traité est au recueil des pièces justificatives, p. 10.

(2) *Nicephorus Gregoras*, L. V, c. 1 et 2, T. XX, p. 65. — *Georgii Pachymeris Historia*, L. V, c. 10 et 11, etc., T. XII, p. 205 et seq.

règne de l'Empire fut terminé par l'élection d'un prince qui se couvrit de gloire, et qui fonda l'une des plus puissantes dynasties de l'Europe; l'Église grecque fut réconciliée avec la latine, et la querelle entre les Francs et les Grecs pour l'empire d'Orient, fut apaisée par un accord juste et honorable; un concile œcuménique, auquel assistèrent cinq cents évêques, soixante et dix abbés mitrés, et mille autres religieux ou théologiens, fut présidé par ce pontife, et occupé de lois utiles à la chrétienté et dignes d'une si auguste assemblée : tels sont les événements qui rendirent son règne remarquable.

L'une des lois de ce concile fut celle qui ordonna d'enfermer les cardinaux dans le conclave, ainsi qu'on le pratique à présent, et de les forcer, par plusieurs privations, à réunir plus tôt leurs suffrages pour donner un chef à l'Église. On ne leur accorda qu'un seul domestique, ou conclaviste; on leur interdit toute communication avec le dehors; on réduisit enfin leurs repas à un seul mets le matin et le soir (1). Le long interrègne qui avait précédé l'élection de Grégoire X avait alarmé l'Église entière; et il était important de prévenir le retour d'événements semblables, qui pouvaient, à la fin, priver entièrement la chrétienté de ses chefs.

[1275] Pour terminer glorieusement son pontificat, le pape se préparait à conduire lui-même à la terre sainte une nouvelle croisade. Il avait engagé tous les potentats de la chrétienté à marcher en personne à cette expédition. Le roi des Romains Rodolphe devait en être le chef; et Philippe le Hardi, roi de France, Édouard, roi d'Angleterre, Jacques, roi d'Aragon, et Charles, roi de Sicile, avaient promis de l'accompagner (2). Des décimes ecclésiastiques avaient été accordées pour six ans, à tous ces souverains, pour les mettre en état de rassembler leurs troupes; et l'année 1275 fut consacrée à leurs préparatifs. Pendant cette année, le pape parcourait l'Europe, pour y rétablir la paix, et réunir les forces du monde chrétien vers le seul but qu'il s'était proposé. Mais, comme il retournait vers Rome, en passant par Arezzo, il tomba malade dans cette ville, et il y mourut presque subitement, au commencement de janvier 1276. Dès qu'il fut mort, les rois auxquels il

(1) *Voyez* le canon, *apud Raynaldum*, §§ 24-26, p. 221.
(2) *Raynaldi Annal. eccles.*, § 42, p. 245.

avait inspiré son enthousiasme renoncèrent à leurs projets chevaleresques; les Grecs retournèrent à leur schisme; et les catholiques, de nouveau divisés, tournèrent les uns contre les autres les armes qu'ils avaient consacrées à la délivrance de la terre sainte (1).

Déjà, pendant le voyage du pontife en France, l'on avait vu éclater dans la Romagne, la Toscane et la Lombardie, les passions que sa présence comprimait, et qu'il semblait avoir enchaînées par la vigueur et la sainteté de son caractère. La mort seule l'empêcha de réparer les maux qu'avait faits leur explosion, et d'étouffer leur violence. A Bologne, un tragique événement avait fait éclater la haine de deux familles déjà rivales; elles entraînèrent tous leurs concitoyens dans leur querelle [1273], et firent déchoir rapidement leur patrie du haut degré de puissance et de gloire auquel elle était parvenue.

Les Gérémei étaient depuis longtemps à la tête du parti guelfe à Bologne, les Lambertazzi, à la tête du parti gibelin; et, quoique cette ville fût une de celles où l'esprit démocratique s'était manifesté le plus tôt, les nobles avaient conservé sur les factions le crédit qu'on leur refusait dans l'administration de la république. Les Gérémei et les Lambertazzi, opposés en toute occasion, avaient conçu les uns pour les autres une haine violente : cependant le gouvernement avait réussi jusqu'alors à réprimer cette haine, et les avait contenus les uns et les autres, dans l'enceinte des mêmes murs, où ils siégeaient dans les mêmes conseils.

Deux jeunes gens, Boniface Gérémei, et Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avaient oublié cette haine mutuelle de leurs familles : ils s'aimaient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais, tandis qu'ils croyaient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la faiblesse de leur sœur. A peine, au moment où ils entraient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite; Boniface y était encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés dont les Sarrasins avaient introduit l'usage, et dont le vieux de la Montagne, précisément à cette époque, armait ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi cachèrent ensuite, sous des

(1) *Raynald Annal. eccles.*, 1276, § 1, p. 248.

décombres le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte : mais ils ne se furent pas plus tôt retirés, qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyait répandu, découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'était de sucer la plaie encore sanglante. Ainsi, l'on racontait que trois ans plus tôt, Édouard d'Angleterre avait été sauvé par le dévouement de la tendre Éléonore. Un reste de vie semblait animer encore le corps de Boniface : Imelda entreprit son triste ministère ; et de la blessure de son amant, elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avait trop aimé (1).

[1274] La haine des Giérémèi et des Lambertazzi ne put plus, depuis cet événement, être contenue par les lois ; ils contractèrent des alliances avec les peuples auparavant ennemis de leur patrie : les Giérémèi s'unirent aux Modénais, les Lambertazzi aux habitants de Faenza et de Forli ; et, s'efforçant de faire adopter par leur patrie leurs inimitiés ou leurs alliances, les Giérémèi conduisirent sur la place publique le carroccio, en signe d'une expédition prochaine contre les villes de Romagne ; les Lambertazzi les y attaquèrent. Pendant quarante jours, les deux factions se combattirent sans relâche, sur la place de Bologne, ou autour des palais fortifiés des chefs des deux partis. Enfin, après avoir versé des torrents de sang, les Giérémèi se rendirent maîtres de toutes les forteresses des Lambertazzi ; et ces derniers furent obligés de sortir de la ville, avec tous leurs amis et tout le parti gibelin. Jamais, dans aucune guerre civile, l'abus de la victoire ne fut porté plus loin : douze mille citoyens furent frappés d'une sentence commune de bannissement ; tous leurs biens furent confisqués, et toutes leurs maisons, après avoir été abandonnées au pillage, furent rasées (2).

[1275] Les Lambertazzi cependant se fortifièrent dans les villes de Romagne, où ils s'étaient réfugiés, et surtout à Forli et à

(1) *Cherubino Ghirardacci, hist. di Bologna*, L. VII, p. 224.

(2) *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 7 et 8, T. IX, p. 716. — *Cherub. Ghirardacci, storia di Bolog.*, L. VII, p. 226. — *Matthaei de Griffonib. Memor. historic.*, T. XVIII, p. 125. — *Chronica di Bologna, di Frà Bartol. della Pugliola*, T. XVIII, p. 285.

Faenza. Les Gibelins, persécutés dans presque toute l'Italie, s'y réunirent autour d'eux : le comte Guido de Montéfeltro se mit à leur tête; et c'est en les commandant qu'il acquit la réputation de grand capitaine dont il jouit ensuite dans toute l'Italie. Deux fois, pendant l'année 1275, il mit en déroute les Giérémèi et les Guelfes, auprès du pont de San-Procolo; et deux fois il fit trembler Bologne, qui se crut sur le point de retomber aux mains des Gibelins. Cette ville, pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, demanda du secours au roi Charles, qui, en 1276, lui envoya, pour la gouverner, Richard de Beauvoir, seigneur de Durfort, avec quelques compagnies de gendarmes.

La Toscane avait paru réunie tout entière au parti guelfe; la république de Sienne s'était abandonnée au gouvernement de cette faction; celle de Pise s'était soumise à Charles, et avait obtenu l'absolution de l'Église : mais la guerre entre cette ville et les Guelfes recommença pendant le voyage du pape en France [1274]; et en même temps on vit éclater dans la république pisane, cette discorde intestine qui, douze ans plus tard, conduisit à une mort cruelle le trop fameux comte Ugolino avec ses enfants.

Nous avons indiqué dans le chapitre seizième l'origine des factions qui, sous le nom des comtes et des Visconti, déchirèrent la ville de Pise. Nous avons dit que les Visconti, seigneurs d'une partie de la Sardaigne, et surtout de Gallura, avaient fait hommage de leur principauté au pape, pour se rendre indépendants de la république, et avaient recherché la protection de l'Église contre leur propre patrie, et contre le roi Henzius, fils de Frédéric II. Nous avons dit aussi que les comtes Ghérardesca et de Donoratico, zélés partisans de l'empereur, avaient réclamé plus fortement que tous les autres, contre l'indépendance qu'affectaient leurs rivaux; indépendance qu'ils qualifiaient de rébellion contre la république. Depuis cette époque, les Visconti étaient demeurés attachés à l'Église; et, comme le parti contraire dominait à Pise, ils avaient résidé, pour l'ordinaire, dans leur judicature ou souveraineté de Gallura, en Sardaigne. D'autre part, les comtes de Ghérardesca et de Donoratico avaient, dans toutes les occasions, manifesté leur dévouement au parti gibelin; ils s'étaient empressés de servir Manfred; deux d'entre eux avaient suivi Conradin dans son expédition infortunée; ils avaient été les compagnons constants

de ses disgrâces comme de ses succès, et, pris dans Astura, avec lui et le duc d'Autriche, ils avaient péri sur un même échafaud. Cependant un autre de ces comtes, Ugolino della Ghérardesca, devenu chef de sa famille par la mort des deux précédents, paraissait écouter avec beaucoup moins de désintéressement l'esprit de parti de ses pères, ou les devoirs d'une vengeance de famille, que les intérêts de son ambition. Il avait donné sa sœur pour femme à Giovanni Visconti, juge ou souverain de Gallura; et il avait ainsi formé des liens de sang entre les chefs des deux partis opposés. Ce n'est pas qu'il renonçât ouvertement à celui des Gibelins; il s'efforçait seulement d'affermir son pouvoir personnel par ces intrigues dans les deux factions, et de se frayer une route vers la tyrannie.

Giovanni de Gallura, de son côté, était rentré à Pise, lorsque cette ville s'était réconciliée avec l'Église; mais il y avait rapporté les mœurs et les habitudes du chef d'une tribu demi-barbare de Sardaigne. Il était entouré de soldats et de clients; et, comme on n'avait pas permis à ceux-ci de vivre dans les murs de la ville, il les avait répandus dans les châteaux des frontières; surtout il les avait cantonnés à Calci, où une vieille discorde entre les bourgeois faisait accueillir, par un parti, ces bandes indisciplinées.

Les meilleurs citoyens de Pise, surtout les anciens chefs du parti gibelin, les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, concevaient une égale inquiétude et de la rivalité du comte Ugolino avec le juge de Gallura, et de leur alliance. Comme ils ne voulaient point cependant rompre la paix de Toscane, ou donner des sujets de mécontentement au roi Charles et aux Florentins, ils crurent que la république devait montrer une impartialité absolue dans ses jugements, et écarter en même temps des citoyens turbulents qui bravaient les lois, à quelque parti qu'ils prétendissent appartenir. Le 24 juin 1274, le juge de Gallura fut exilé, avec les principaux de ses compagnons d'armes, et le comte Ugolino fut retenu en prison dans le palais du peuple (1). Le premier se rendit immédiatement à Florence; et, feignant que les Pisans ne le persécutaient qu'en

(1) *Guido de Corvaria, Fragm. hist. Pisanæ*, T. XXIV, p. 682. — On ne voulait pas exiler alors le comte Ugolino, parce que toutes les villes toscanes étant gouvernées par les Guelfes, ç'aurait été le livrer au pouvoir de ses ennemis.

haine du parti guelfe, il obtint d'être admis dans l'alliance des Guelfes toscans. Alors, avec les milices de Florence et de Lucques, il vint assiéger le château de Montopoli, dont il se rendit maître au mois d'octobre. Cependant, comme il continuait ses attaques contre sa patrie, il mourut à San-Miniato, au mois de mai suivant [1275]. Il laissa un fils, appelé comme lui Giovanni, mais qu'on désigna par le nom de Nino de Gallura. Ce jeune homme, neveu par sa mère du comte Ugolino, fut désormais, parmi les Pisans, le chef du parti guelfe.

Cette parenté rendit le comte plus suspect encore aux Gibelins qui gouvernaient Pise. Ugolino fut exilé au mois de juin 1275. Il se rendit immédiatement à Lucques, de même que l'avait fait le juge de Gallura ; et il prit parti avec les Guelfes (1). Cependant la ville de Pise, épuisée par la défection des chefs de ses deux factions, était trop faible pour résister à la Toscane entière conjurée contre elle, à ses propres émigrés, et aux troupes du roi Charles. Les Pisans furent battus une première fois à Asciano, avec une perte considérable ; une seconde fois, l'année suivante, au Fosso Arnonico ; et ils se virent enfin contraints à recevoir de nouveau tous leurs exilés dans Pise, et à leur rendre la principale part au gouvernement. Mais le comte Ugolino, qui s'était allié, non-seulement aux ennemis de sa patrie, mais à ceux de sa faction et de sa famille, ne put jamais se laver de cette tache aux yeux de ses concitoyens. L'année même où il fut rappelé [1276], Roger des Ubaldini, issu d'une famille du Mugello, qui de tout temps s'était montrée gibeline, fut promu à l'archevêché de Pise (2). C'était lui qui devait, en 1288, faire payer au comte Ugolino une peine cruelle pour ses trahisons.

Cependant, depuis la mort de Grégoire X, trois papes, dans l'espace de douze mois, gouvernèrent l'Église : Innocent V, Adrien V et Jean XXI. Leur administration incertaine n'a pas laissé de traces dignes de l'histoire ; mais, pendant qu'ils étaient les chefs de la chrétienté, une révolution, dans le nord de l'Italie, renversa la maison della Torre à Milan ; la maison Visconti fut élevée

(1) *Guido de Corvaria, Fragm. hist. Pis.*, p. 684. -*Giovanni Villani* L. VII, c. 46, p. 265.

(2) *Guido de Corvaria, Fragm.*, p. 686.

à sa place, et bientôt elle soumit à sa domination presque toute la Lombardie.

Le chef de la famille della Torre avait été créé, depuis plusieurs années, anziano perpétuel du peuple milanais; en cette qualité, il exerçait sur Milan et sur les villes voisines une autorité presque absolue. Depuis 1265, Napoléon della Torre était revêtu de cette dignité; il avait partagé entre ses frères et ses plus proches parents les principales charges de l'État. A Raymond della Torre, l'un de ses frères, Grégoire X avait accordé le patriarchat d'Aquilée, que l'on considérait alors comme le plus riche bénéfice de l'Italie; et telle était en effet la puissance de cette maison, qu'outre les troupes de la commune de Milan, elle pouvait mettre sur pied, par ses propres forces, quinze cents cavaliers (1). Les della Torre retenaient en exil Othon Visconti, élu archevêque de Milan, qui s'était mis à la tête des nobles et des Gibelins exilés. Leurs guerres perpétuelles avec ces émigrés avaient épuisé leurs trésors, ils avaient cherché à les remplir de nouveau par des impositions onéreuses; et leurs exactions avaient aliéné le peuple, que les della Torre avaient autrefois protégé contre les nobles. Aussi longtemps que Grégoire X avait régné, comme ce pontife voulait qu'aucune révolution ne retardât la croisade qu'il méditait, il n'avait donné à l'archevêque Othon aucun appui pour le mettre en possession d'un siége auquel ce prélat avait été canoniquement élu : l'archevêque, néanmoins, soutenait seul la guerre contre les della Torre, à la tête des gentilshommes, plutôt comme un partisan que comme un prélat; et il avait été appelé, dans une suite d'aventures presque romanesques, à faire preuve de patience autant que de courage.

Pendant l'année 1276, tandis que trois papes étaient successivement enlevés au saint-siége lorsqu'à peine ils en étaient mis en possession, Othon recouvra des forces et de la hardiesse. Il fit alliance avec le marquis de Montferrat; il réunit autour de lui tous les émigrés milanais, et quelques gendarmes espagnols qu'Alphonse X avait envoyés en Lombardie, lorsqu'il avait voulu faire valoir ses droits à l'empire. A la fin de cette année, quoiqu'Othon eût éprouvé plusieurs échecs, il se trouvait en possession de Como et de quelques châteaux dans le voisinage des lacs. Au commence-

(1) *Gior. Villani*, L. VII, c. 51, p. 260.

ment de janvier 1277, il s'empara de Lecco et de Civate; ensuite il s'avança vers Milan, au travers de la Martésana. Napoléon della Torre sortit au-devant de lui avec les principaux seigneurs de sa famille et environ sept cents chevaux : mais comme il avait affaire à un ennemi qu'il avait déjà vaincu plusieurs fois, il ne songea point assez à se tenir en garde contre ses entreprises; et il passa la nuit du 20 ou 21 janvier, à Désio, sans se mettre à couvert d'une surprise.

Au milieu de la nuit, l'archevêque fut introduit par ses partisans dans la bourgade de Désio; il y attaqua les Torriani comme ils étaient endormis. Francesco della Torre et Andréotta, son neveu, furent tués, ainsi que Ponzio des Amati, podestat de Milan : Napoléon fut fait prisonnier avec cinq de ses parents; et comme il tomba entre les mains des Comasques, ceux-ci, pour se venger d'un traitement pareil qu'il avait infligé à un de leurs compatriotes, enfermèrent leurs six prisonniers dans trois cages de fer.

Deux seigneurs della Torre, Gaston, fils de Napoléon, et Godefroi, étaient libres encore à Canturio, où ils commandaient un corps de cavalerie : ils coururent à Milan pour engager le peuple à prendre les armes et à délivrer leurs parents; mais ce peuple, instruit de la défaite des Torriani, s'était déjà révolté contre eux. Ils trouvèrent les barricades mises dans les rues, tandis qu'on pillait leurs maisons; et comme ils parcouraient ces mêmes rues pour apaiser le tumulte, les pierres pleuvaient sur leurs têtes (1). Les citoyens cependant s'assemblaient en armes au *broletto vecchio*, et y prenaient la résolution d'envoyer une députation à l'archevêque Othon, pour lui annoncer que les Milanais venaient de le créer seigneur perpétuel de leur ville, et pour l'inviter à y rentrer. Les Torriani, ne se croyant plus en sûreté, sortirent alors de Milan. Ils voulaient se retirer à Lodi, et ensuite à Crémone; mais ces deux cités, dont ils avaient été seigneurs, leur fermèrent les portes; et ce n'est qu'à Parme qu'ils purent trouver un refuge assuré.

Ainsi fut établie la souveraineté de la maison Visconti sur le

(1) *Voyez* tout le livre LVI des *Memorie del conte G. Giulini*, T. VIII, p. 252-304. — *Bernard. Corio, stor. Milanesi*, P. II, p. 125-138. — *Annal Mediol*, T. XVI, c. 39-49, p. 667-676. — *Galv. Flamma Manip. Flor.*, T XI, c. 302-313, p. 694-705.

Milanès, et bientôt sur le reste de la Lombardie (1). C'était déjà une dynastie qui succédait à une autre dynastie. Les Torriani, qui s'étaient élevés comme démagogues, avaient introduit des habitudes monarchiques, en abaissant la noblesse et en la chassant de sa patrie. Les Visconti, lorsqu'ils rentrèrent à la tête de cette noblesse, longtemps proscrite, ruinée et devenue mercenaire, trouvèrent le peuple corrompu par la servitude, et les grands énervés par l'exil. Il n'y avait plus, dans la nation, d'esprit indépendant, de caractère élevé ou d'amour pour la liberté : aussi, quoique des conseils républicains, des sociétés populaires, des corps qui auraient pu mettre obstacle aux usurpations du monarque, continuassent longtemps encore à exister, le principe de vie qui aurait dû les animer ne s'y trouvait plus; et le pouvoir des Visconti fut transmis par des pères vertueux à des fils perdus dans les vices ou dans l'ineptie, sans que la nation cherchât à s'en ressaisir, ou que les Milanais, lors même qu'ils attaquèrent la famille Visconti, renouvelassent avec un vrai patriotisme la lutte pour leur liberté.

Dans cette même année, les cardinaux donnèrent pour chef à l'Église, Jean Gaétano Orsini, qui prit le nom de Nicolas III. Ce pontife était issu d'une des premières familles de Rome (2) : il avait la fierté et l'ambition qui convenaient à sa naissance; et quoique son caractère fût moins pur que celui de Grégoire X, et sa conduite moins désintéressée; quoiqu'il travaillât à l'élévation de sa famille ou à celle du saint-siége, jamais au bien général de la chrétienté, cependant il contribua plus que Grégoire X au rétablissement de la liberté en Italie, parce que, moins occupé que lui du recouvrement de la terre sainte, il sentit qu'il fallait fonder de nouveau, dans sa propre patrie, un équilibre que ses prédécesseurs avaient détruit, et rabaisser le pouvoir de Charles, qu'ils avaient trop élevé.

(1) *Tristani Calchi Mediolan. historiog historiæ Patriæ*, L. XVII. *apud Græviam Thesaur.*, T. II, p. 305. — *Georgii Merulæ Antiq. Vicecomitum*, L. V. p. 90, *apud Grævium*, T. III. — *Pauli Jovii Novocom. Vitæ XII Vicecomitum. Otho*, p. 267, *apud Græv.*, T. III.

(2) Quoique la famille Orsini soit généralement connue en France sous le nom *des Ursins*, nous avons cru devoir lui conserver sa désignation italienne. Si nous commencions à traduire quelques noms, nous ne saurions pas où nous arrêter, et nous finirions peut-être par les rendre tous méconnaissables.

Charles était alors souverain absolu des deux royaumes de Sicile, sénateur de Rome, vicaire impérial en Toscane, où il ne restait plus une seule ville qui ne fût dans sa dépendance; gouverneur de Bologne, et en cette qualité, seigneur de toutes les villes guelfes de Romagne; protecteur du marquis d'Este, et par lui tout-puissant dans la marche Trévisane; seigneur de plusieurs villes du Piémont, et prêt à opprimer les autres auxquelles il faisait la guerre. Nicolas III, avec une adresse très-remarquable, profita de cette grande puissance d'un roi qui se disait encore le vassal de l'Église, pour faire désirer à l'empereur Rodolphe l'amitié du saint-siége. Dès qu'il eut contracté de cette manière une alliance avec l'empire, il vendit à Charles sa protection auprès de l'empereur au prix des concessions les plus importantes : la modération du roi de Sicile fut ensuite donnée à Rodolphe comme règle de conduite, et le pontife parvint à déterminer l'un par l'autre les deux souverains rivaux qu'il redoutait, à se dépouiller en sa faveur des prérogatives qui les avaient rendus formidables.

Rodolphe avait annoncé qu'il viendrait incessamment prendre la couronne de l'empire à Rome, et il assemblait déjà l'armée qui devait l'y accompagner; mais en même temps il se plaignait de ce que Charles avait usurpé ses droits sur presque toute l'Italie, et de ce qu'il s'intitulait vicaire impérial, tandis qu'aucun empereur ne lui avait accordé ce titre. Rodolphe accueillait les Gibelins, qui, persécutés dans toute l'Italie pour la cause de l'empire, s'empressaient de se ranger autour de l'empereur élu. Quoiqu'il n'eût point déclaré la guerre au roi de Sicile, on pouvait s'attendre à ce que son expédition prochaine fût dirigée contre lui. Charles en ressentait de l'inquiétude; et Nicolas s'empressa de s'entremettre entre les deux monarques pour les réconcilier en leur prêchant la moderation.

[1278] Rodolphe était d'autant plus redoutable qu'il venait de remporter une victoire sur Ottocar, roi de Bohême, dans laquelle ce prince avait été tué, et que les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, avaient été conquis par ses troupes, et réunis à ses États. Charles, qui craignait la puissance et la valeur de cet empereur, ne pouvait prétendre aucun droit à la Toscane ou à la Lombardie, qui faisaient entre eux le sujet de la dispute, puisque, par sa charte même d'investiture, et par le serment qui ac-

compagnait son hommage au saint-siége, il avait reconnu que ces provinces ne pourraient jamais être possédées par le roi des Deux-Siciles, et qu'il s'était engagé à renoncer au vicariat de Toscane et au sénatoriat de Rome, dès que le pape le demanderait. Nicolas III fit cette demande comme condition nécessaire de la paix qu'il traitait entre Charles et Rodolphe; et le 16 de septembre 1278, Charles déposa l'office de sénateur de Rome (1), renonça au vicariat de Toscane, retira ses troupes de cette province, et rendit au cardinal Latino, chargé par le pape de faire exécuter cette promesse, tous les châteaux où il avait mis garnison, tous les otages qu'il s'était fait donner par les villes. Nicolas III s'attendait que dans ces circonstances Charles manifesterait quelque humeur, et lui fournirait peut-être une occasion de le traiter avec plus de sévérité encore. Mais lorsqu'il sut qu'il avait accueilli le cardinal Latino avec politesse, et que sa modération ne s'était pas démentie dans ses propos, il s'écria : « Ce prince » peut avoir hérité le bonheur de la maison de France, la finesse de » la maison d'Espagne; mais, pour sa retenue dans les discours, » il n'y a que sa fréquentation à la cour de Rome qui ait pu la lui » donner (2). »

Charles, d'après les sollicitations du pontife, ayant accordé pleine satisfaction à Rodolphe, celui-ci n'avait plus de prétextes pour se refuser à se conformer aux demandes du pape. L'engagement de marcher en personne à la croisade, qu'il avait pris avec Grégoire X, et qu'il ne se souciait point d'accomplir, lui rendait nécessaire la faveur de Nicolas, puisque le pape seul pouvait le délier de son serment et de l'excommunication dans laquelle il allait se trouver enveloppé. Rodolphe, d'après ces considérations, accorda enfin la charte sollicitée depuis longtemps, pour séparer entièrement en Italie les provinces qui dépendaient du saint-siége d'avec celles qui relevaient de l'empire.

Depuis plus d'un siècle, tous les empereurs, à l'époque de leur

(1) Nicolas publia une constitution pour défendre à l'avenir de nommer sénateur aucun prince souverain, et il prit immédiatement pour lui-même cette dignité, dont Charles venait de se dépouiller. *Vitale, storia de' Senatori di Roma*, T. I, p. 170. — *Decretalia*, l. VI, cap. fundamenta de electione. *Raynald. ad Ann.*, § 74, p. 298.

(2) *Raynaldi*, *Ann.* 1278, § 60, p. 297

couronnement, avaient confirmé au saint-siége la possession de tout l'État ecclésiastique de Radicofani jusqu'à Cépérano, ou jusqu'aux frontières du royaume de Naples, et de plus de toute l'Émilie ou Romagne, de la Marche d'Ancône et de la Pentapole. Le saint-siége, qui n'avait jamais été en possession de ces trois dernières provinces, comptant sur sa perpétuité, ne s'était point pressé d'en demander la jouissance : il avait eu soin seulement de faire confirmer les donations souvent contestées de Charlemagne et de Louis le Débonnaire; et il avait attendu que ses droits eussent acquis la force que pouvait leur donner l'antiquité. Les empereurs, tout occupés du présent, avaient considéré comme de vaines formules des chartes qui, copiées sur des documents plus anciens, conservaient au saint siége un titre à des provinces dont eux-mêmes retenaient la possession. Mais, ainsi que les papes l'avaient prévu, le temps vint où un empereur nouveau, ignorant les droits de sa couronne, et jusqu'à la géographie de l'Italie, impuissant même dans les provinces dont on ne lui contestait que la suzeraineté, prit pour des titres irrécusables les chartes contradictoires de ses prédécesseurs.

Un chancelier impérial avait parcouru toutes les villes italiennes, et avait obtenu d'elles sans difficulté le renouvellement des mêmes serments qu'elles avaient prêtés aux empereurs précédents. Nicolas écrivit à Rodolphe, pour le sommer de renoncer à une usurpation sacrilége (1). Il lui envoya copie des chartes de Louis le Débonnaire, d'Othon Ier, de Henri VI; et il lui demanda d'exprimer, avec non moins de clarté, quelles étaient les villes qui appartenaient à l'Église, afin de les délier du serment de fidélité qu'elles venaient de prêter par erreur. Rodolphe, en effet, par ses lettres-patentes du 4 des calendes de juin, reconnut que les États de l'Église s'étendaient depuis Radicofani jusqu'à Cépérano (2);

(1) *Nicolai III Epistolæ*, T. II, L. I, epist. 5, *apud Raynald*, §§ 57 et seq., p. 295.

(2) Ces deux châteaux, bâtis tous deux sur la route que les empereurs suivaient communément pour se rendre de Florence à Naples, sont éloignés l'un de l'autre de 125 milles. C'était donc la largeur qu'ils accordaient aux États de l'Église. Une désignation si vague comprenait seulement le patrimoine de saint Pierre et la Campagne de Rome; mais elle laissait dans le doute les limites septentrionales des mêmes États. Radicofani est un château-fort, sur un montagne, aux extrémités de l'État de Sienne, où finit aujourd'hui la domination du grand-duc de Toscane. En

qu'ils comprenaient en outre la Marche d'Ancône, le duché de Spolète, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, Massa Trabaria, et tous les autres lieux qu'un grand nombre de chartes impériales ont accordés à saint Pierre et à ses successeurs (1). Cette dernière clause laissait ainsi le champ libre pour de nouvelles usurpations. Rodolphe, en même temps, révoqua, cassa et annula le serment de fidélité que son chancelier avait reçu des citoyens de Bologne, Imola, Faenza, Forlimpopoli, Céséna, Ravenna, Rimini, Urbino, et autres lieux relevant de l'Église; et il chargea son protonotaire d'annoncer aux citoyens de toutes ces villes, qu'il les avait déliés de toute obligation envers lui.

Par les chartes de Rodolphe, l'État de l'Église acquit l'étendue qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Mais les droits dont l'empereur était en possession, ceux qu'il pouvait transmettre au saint-siége, n'étaient qu'une mouvance, une suzeraineté qui apportait peu de bornes à l'autorité des gouvernements particuliers. Parmi les provinces relevant du saint-siége, il y avait plusieurs républiques, comme Bologne, Pérouse et Ancône; plusieurs principautés, comme Montéfeltro et Bertinoro, qui crurent n'avoir rien perdu de leur ancienne indépendance. De même que les pontifes avaient laissé passer plusieurs siècles avant de demander aux empereurs qu'ils leur consignassent les provinces qu'ils avaient données au saint-siége, ils laissèrent passer encore deux siècles avant de demander aux peuples de reconnaître cette transmission de droits, et avant d'exercer sur ces peuples leur souveraineté. Pouvoir attendre, pouvoir prodiguer le temps, et compter sur une domination qui ne finira point, fut toujours pour les papes un

quittant ses roches pelées et hideuses, on passe la petite rivière Paglia, et l'on entre à Ponte-Centino, sur les terres volcaniques et dans l'atmosphère pestilentielle des États de l'Église. Cépérano est la dernière forteresse du pape, sur les bords de la rivière Fibréno, et en suivant la route moins fréquentée aujourd'hui de Frosinone, Aquino et San-Germano, pour entrer dans le royaume de Naples.

(1) *Voyez* la lettre de Rodolphe, §§ 51 et 52, et la charte de Godefroy Prévost de Solier, protonotaire, §§ 53, *apud Raynald*, *Ann.* 1278, p. 294. Cette reconnaissance des droits de l'Église fut confirmée l'année suivante. Rodolphe renonça expressément à tout droit qui pouvait être resté à l'empire, et donna de nouveau, autant que besoin pouvait être, les mêmes provinces à l'Église. Sa charte fut confirmée par les princes de l'Empire. *Raynaldi*, 1279, §§ 1-7, p. 302 et seq.

grand moyen de succès. Les peuples libres cependant ne supposèrent point que leur condition eût empiré. Les historiens contemporains de Bologne se contentent de dire que la même année cette ville se donna au pape, en réservant tous ses droits sur la Romagne; et ils ne supposent pas que cet événement mérite de plus grands détails (1).

Nicolas III, après avoir augmenté les droits et les possessions du saint siége, voulut procurer à sa famille la jouissance de ces acquisitions. Il nomma comte de Romagne, Bertholdo Orsino, son frère (2); il créa trois cardinaux de sa famille, et il donna aussi la pourpre à plusieurs seigneurs romains dont il voulait s'assurer l'affection, en même temps qu'il se procurait ainsi la pluralité des voix dans le sacré collége. Mais, quelque vaste que fût son ambition, elle paraissait s'accorder toujours avec le maintien de la paix et de la prospérité publique. Il chargea le cardinal Latino, évêque d'Ostie, celui de ses neveux qui lui était le plus cher, d'une légation dans la Romagne, la Marche, la Toscane et la Lombardie, en lui donnant pour commission spéciale de réconcilier les factions et les cités, et de conclure la paix de famille à famille et de ville à ville. Il l'autorisa en même temps à recevoir de nouveau dans le sein de l'Église tous ceux qui avaient été excommuniés comme Gibelins, et à ne faire aucune acception de parti, en répandant les faveurs spirituelles parmi les fidèles.

Le cardinal Latino commença par la Romagne sa mission de paix; il y trouva les Gièréméi et les Lambertazzi de Bologne, épuisés par une suite de combats. Les premiers, qui étaient restés en possession de la ville, ne suffisaient point à la défense de son territoire; et chaque jour ils éprouvaient de nouveaux échecs, tandis que les seconds, dans leur exil, n'avaient plus rien à perdre, et que leurs attaques, toujours imprévues, étaient aussi presque toujours couronnées par la victoire. Le cardinal commença par faire reconnaître dans toutes les villes l'autorité de son parent, le nouveau comte de Romagne, afin que celles où dominaient les

(1) *Chronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288. *Matth. de Griffonibus, Chronic. Bonon.*, p. 196.

(2) *Voyez* la charte accordée à Bertoldo Orsino, *apud Ghirardacci*, L. VIII, p. 236. — Nicolas créa en tout sept cardinaux romains, qui presque tous avaient quelque relation de parenté avec lui. *Ricordano Malespini*, c. 204, p. 1022.

Guelfes et celles où dominaient les Gibelins, se trouvant relever d'un même chef, eussent un point de ralliement et un arbitre de leurs discordes. Il parcourut toutes ces villes avec le comte Bertoldo; et comme il était de l'ordre des prédicateurs de Saint-Dominique, au moment de l'inauguration du comte, il prêcha la paix aux Lambertazzi, à Faenza et à Forli, comme aux Gérémèi, à Imola et à Bologne. Parvenu dans cette dernière ville, il rassembla, d'après les ordres exprès du pape, cinquante commissaires de chaque parti; il leur présenta un projet d'accommodement ou d'arbitrage, que le pape avait dressé lui-même, d'après lequel les Lambertazzi et tous les exilés devaient être rappelés à Bologne, et remis dans l'entière possession de leurs biens. Quelques chefs de parti seulement, dont la présence aurait pu réveiller des haines à peine assoupies, étaient pour un temps encore obligés d'habiter hors de leur patrie, dans les lieux que leur assignerait le pape; toutes les propriétés saisies de part et d'autre devraient être restituées : les sociétés populaires, qui ne s'étaient montrées propres qu'à entretenir l'esprit de parti, et à organiser la guerre civile, furent abolies; et le pape se réserva le droit de maintenir, s'il le fallait, par toutes les peines ecclésiastiques, la paix dont il dictait les conditions (1).

[1279] Après des négociations assez longues, la paix fut enfin conclue aux conditions que le pape avait arrêtées; chaque parti donna caution pour son exécution, jusqu'à la somme de cinquante mille marcs d'argent; chacune des communes de Romagne signa la même pacification à son tour, et donna des cautions pour une certaine somme. Enfin, le 4 du mois d'août 1279, tous ces traités divers ayant été conclus, les deux factions des Gérémèi et des Lambertazzi furent assemblées sur la place de Bologne. Cette place était ornée tout autour de riches tapis parsemés de guirlandes de fleurs et de festons de verdure. Auprès de la porte du palais était une chaire magnifique, recouverte de brocard : le cardinal-légat, accompagné des archevêques de Bari et de Ravenne, des évêques de Bologne et d'Imola, et de l'abbé de Galliata, tous en habits pontificaux, vint prendre place sur cette chaire. Dans un

(1) *Voyez* cette constitution, qui occupe cinq pages petit in-folio, *Ghirardacci*, l. VIII, p. 230-245.

discours éloquent, il prêcha la paix aux citoyens réunis ; il fit lire ensuite devant lui les lettres du pape, et le compromis qui avait été arrêté ; enfin, il fit avancer cinquante citoyens des plus considérés de chaque faction, et il leur fit jurer sur le saint Évangile, au nom de leurs concitoyens, qu'ils vivraient perpétuellement en paix et en amour les uns avec les autres. Les procureurs et les syndics des deux partis s'embrassèrent ; et cette auguste cérémonie fut terminée par des fêtes, où éclata la joie universelle (1).

Avant que la pacification de la Romagne fût terminée, le cardinal Latino avait quitté cette contrée pour aller réconcilier également les villes toscanes. Il arriva, le 8 octobre 1278, à Florence, accompagné par trois cents cavaliers, sujets de l'Église. Les magistrats, le clergé et le peuple, précédés par le carroccio, s'avancèrent au-devant de lui pour le recevoir. Florence n'avait pas moins besoin que Bologne d'un pacificateur ; non-seulement les Gibelins étaient exilés, mais encore, dans le parti guelfe, une nouvelle division venait d'éclater ; la maison des Adimari s'était brouillée avec celles des Donati, des Tozinghi et des Pazzi, et ces familles nombreuses et puissantes avaient engagé le peuple à prendre part à leur querelle. Le cardinal-légat employa quatre mois à étouffer toutes ces inimitiés privées, à sceller la réconciliation des familles par des mariages, à punir par l'excommunication ceux qui se refusaient à cette œuvre de paix, tandis que la république les punissait par l'exil : ensuite, au mois de février 1279, il assembla le peuple en parlement, sur la place de Sainte-Marie-Novella, qu'on avait ornée de fleurs pour cette fête : il exhorta les Florentins à la paix ; il en prononça les conditions ; savoir : le retour des Gibelins dans leur patrie, la restitution de leurs biens, et la participation aux offices publics ; il engagea cent cinquante des principaux citoyens de chaque parti à se donner les uns aux autres, en présence du peuple, le baiser de paix ; il fit brûler toutes les sentences qui avaient été prononcées, et il ne quitta

(1) Ghirardacci, *Storia di Bologna*, L. VIII, p. 248, donne les noms de cent trente-huit familles gibelines et de cent vingt-neuf familles guelfes qui signèrent cette paix. — *Chronica Miscella di Bologna*, T. XVIII, p. 288, 289. — *Matth. de Griffonibus, Memor. histor.*, T. XVIII, p. 126. — *Chron. Fr. Francisci Pipini*, L. IV, c. 10, T. IX, p. 718. — *Annales Forolivienses*, T. XXII, p. 140. — *Annales Cæsenates*, T. XIV, p. 1104.

Florence qu'après y avoir rétabli la tranquillité et la concorde (1).

[1280] D'après les instances du même cardinal, la paix fut conclue à Sienne, à des conditions à peu près semblables; et les Gibelins qui étaient exilés furent rappelés (2). La Marche d'Ancône, la Romagne et la Toscane étaient pacifiées; il ne restait plus au cardinal Latino, pour avoir accompli sa mission, que de réconcilier aussi en Lombardie les Guelfes et les Gibelins. Le roi Charles, qui, avant le pontificat de Nicolas, s'était vu l'arbitre de l'Italie, se trouvait réduit au gouvernement du seul royaume des Deux-Siciles; tous ses projets étaient arrêtés, tous ses ennemis rentraient en possession de leurs biens et du gouvernement de leur patrie, lorsque tout à coup le pape, frappé d'apoplexie, mourut à Suriano (3).

Charles n'avait point manifesté combien il était irrité de la conduite du pape; mais, tandis qu'il dissimulait ses injures, il s'était bien promis de se rendre maître de la prochaine élection, afin d'être sûr que l'Église n'aurait plus un chef qui fût son ennemi. Dès qu'il fut averti de la mort de Nicolas, il se rendit en diligence à Viterbe, où les cardinaux étaient assemblés; et comme Jean XXI, dans son court pontificat, avait suspendu la constitution de Grégoire X, en vertu de laquelle les cardinaux devaient être enfermés au conclave, Charles fut bientôt instruit de l'état des partis dans le sacré collége. Tous les cardinaux italiens lui étaient contraires, mais surtout les parents du dernier pape. Alors, il excita un soulèvement parmi les habitants de Viterbe; et il fit enlever par eux les deux cardinaux des Orsini, et bientôt après, le cardinal Latino; il les fit retenir dans une espèce de prison, tandis qu'il pressait les autres de faire leur choix (4). Après un interrègne de six mois, les cardinaux italiens qui restaient au conclave, effrayés du sort de leurs collègues, réunirent enfin leurs suffrages, le 22 février 1281, à ceux des cardinaux français, et portè-

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 55, p. 272. — *Ricordano Malespini, hist. Florent.*, c. 205, p. 1023.

(2) *Malavolti, storia di Siena*, P. II, L. III, p. 45.

(3) Il mourut le 19 août 1280.

(4) *Raynaldi Annal.*, 1281, §§ 1 et 2, p. 524. — *Ptolomæus Lucensis, Hist. eccles.*, L. XXIV, c. 1 et 2, T. XI, p. 1185. — *Ricordano Malespini*, c. 207, p. 1025. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 57, p. 273.

rent au pontificat, Simon, cardinal de Sainte-Cécile, auparavant chanoine de Tours. Charles ne pouvait choisir un homme qui lui fût plus complétement dévoué, qui adoptât plus aveuglément tous ses projets, qui servît plus bassement toutes ses passions, au mépris des lois de l'Église et de l'intérêt de la chrétienté.

Le roi de Sicile ne pouvait recueillir aucun avantage de la réconciliation des deux partis en Italie : c'était au contraire le triomphe des Guelfes, et l'abaissement absolu des Gibelins, qui pouvaient seuls satisfaire son ambition. Pour lui complaire, le nouveau pape, qui prit le nom de Martin IV, dépouilla du commandement de la Romagne le comte Bertoldo Orsino, et donna ce comté à un officier de Charles, nommé Jean d'Appia, qu'il chargea d'attaquer les Gibelins et les Lambertazzi, de nouveau chassés de Bologne, de poursuivre Guido de Montéfeltro, leur général, et d'assiéger Forli, où ils s'étaient tous retirés (1). En vain ceux-ci, déjà trahis à Faenza par Tibaldello Zambrasi, qui profita du sommeil de ses hôtes pour les livrer aux Guelfes avec sa patrie (2), envoyèrent-ils des ambassadeurs au pape, pour lui remontrer qu'ils étaient exilés et proscrits en tous lieux. Ils offraient cependant de se retirer encore de Forli, pourvu que le pape leur assignât un lieu où il leur permît de vivre. Martin ne daigna pas même leur répondre; mais il les frappa de nouvelles excommunications, et fit saisir, dans toute la chrétienté, les propriétés des habitants de Forli, pour les confisquer au profit de l'Église.

Martin, en même temps, s'était fait élire sénateur de Rome, et, au lieu de garder pour lui-même cette dignité que le peuple lui avait confiée, il la transmit immédiatement au roi Charles, au mépris de la constitution de Nicolas III, qui excluait les rois et les princes puissants de la dignité sénatoriale. En même temps, il

(1) *Voyez sa charte, apud Raynaldi*, 1281, § 12, p. 320. — *Ann. Forolivienses*, T. XXII, p. 146-156.

(2) Tibaldello Zambrasi, placé par le Dante en enfer, parmi les traîtres, *Canto* XXXIII, v. 122, avait conçu contre les Lambertazzi une inimitié violente, à l'occasion, à ce qu'on assure, d'un cochon qui lui avait été enlevé. Il contrefit le fou pendant plusieurs mois, et il éveillait en sursaut ses concitoyens, en criant aux armes, ou en faisant retentir des instruments de bronze dans les rues. Lorsque, par ces extravagances, il eut accoutumé les Faentins à ne plus s'alarmer d'aucun bruit, il introduisit les Bolonais dans la ville, et livra entre leurs mains ses ennemis. *Ghirardacci*, L. VIII, p. 256.

distribuait les troupes françaises non-seulement dans toute la Romagne, mais dans la Marche d'Ancône, la Campanie, le duché de Spolète et le patrimoine de saint Pierre, donnant à toutes les villes des gouverneurs et des commandants qu'il prenait parmi les officiers, ou dans la famille même du roi de Sicile. Il vivait sous la tutelle de ce monarque; car Charles ne perdait pas le pontife de vue, et résidait toujours à Viterbe avec lui (1).

Enfin, le roi de Sicile étendait son ambition sur la Grèce, dont il voulait arracher l'empire à Michel Paléologue, pour le rendre à son gendre Philippe, fils du dernier empereur des Latins; et Martin IV prépara encore, pour cette nouvelle guerre, le manteau de la religion. Il frappa Michel Paléologue d'une sentence d'excommunication, pour le punir d'être retombé dans le schisme ou l'hérésie des Grecs (2); il enveloppa dans la même peine tous ceux qui contracteraient alliance avec lui, ou qui lui prêteraient quelque secours; et dans le même temps, le malheureux Paléologue, pour avoir voulu se réconcilier avec l'Église d'Occident, s'était attiré l'anathème de son clergé et de tous ses sujets : la rébellion avait éclaté dans ses États; et Charles n'avait pas eu honte de fournir des secours aux schismatiques, qui ne se révoltaient contre leur prince que parce qu'il avait voulu les réconcilier avec le pape (3).

Charles, cependant, annonçait comme une nouvelle croisade l'expédition qu'il préparait contre Constantinople. Il avait rassemblé un corps nombreux de cavalerie; il avait demandé des secours à tous ses alliés : il armait des vaisseaux; et déjà il avait envoyé de l'autre côté de l'Adriatique, à Canina, près de Durazzo, un corps de troupes de trois mille hommes, commandé par Rousseau de Soli (4), que bientôt il allait suivre lui-même pour entreprendre la conquête de l'Orient. Mais son avidité insatiable, son

(1) *Raynaldi Annales*, § 14, p. 326.
(2) *Ibid.*, § 25, p. 329.
(3) *Pachymerus*, L. V, c. 22 et 23, p. 222 et seq.; et L. VI, c. 30, p. 282. *Script. Byzant.*, T. XII, Venet. — Dufresne-Ducange, Histoire de Constantinople, L. VI, c. 8, p. 95.
(4) *Pachymerus*, L. VI, c. 32, p. 284. — *Nicephorus Gregoras Hist.*, L. V, c. 6, p. 74 et seq., *Byzant.*, T. XX. — *Notæ L. Boivin. ad Nicep. Gregor.*, p. 28, sur le nom de Rousseau de Soli, fort défiguré par les Grecs.

ambition, sa cruauté, avaient enfin lassé la fortune, et épuisé la patience de ses sujets. Un ennemi privé, mais un homme d'un caractère généreux et profond, un homme qu'animaient la reconnaissance et l'amour pour ses anciens souverains, le désir de venger leurs outrages, la haine de la tyrannie et d'une domination étrangère; un homme entreprit, avec ses forces individuelles, de renverser l'usurpateur qui opprimait son pays; et il réussit, en effet, à préparer et accomplir cette grande vengeance nationale.

Giovanni de Procida, noble de Salerne, était seigneur de cette île de Procida, dans le golfe de Naples, que les curieux visitent aujourd'hui pour y voir les mœurs et l'habillement des Grecs conservés chez le peuple; il était encore seigneur de Tramonte, Caiano et Pistilione (1). Sa naissance ne l'avait point empêché de se vouer à la médecine, qui était alors cultivée par les plus grands seigneurs. Il avait été le médecin, mais en même temps le confident et l'ami de Frédéric II et de Manfred (2) : il avait pris les armes pour Conradin, lorsque ce jeune prince était entré dans le royaume. Après la victoire de Charles, tous ses biens avaient été confisqués; alors il s'était retiré auprès de Constance, fille de Manfred et reine d'Aragon, la dernière héritière de la famille de Souabe; et il en avait été reçu comme un sujet fidèle et un ami zélé. Le roi Pierre d'Aragon (3), pour le dédommager de ce qu'il avait perdu, l'avait créé baron du royaume de Valence, seigneur de Luxen, Benizzano et Palma.

Ce n'étaient pas des fiefs ou des richesses qui pouvaient faire oublier à Procida la mort tragique de Manfred et de Conradin, le malheur de sa patrie, et l'oppression de ses concitoyens. Les correspondances qu'il avait conservées dans les deux royaumes de Sicile ne l'entretenaient que des vexations des Français, de leur in-

(1) Ducange, Histoire de Constantinople, L. VI, c. 9, p. 95.

(2) Tutini, *degli Ammiragli*, p. 66, cité par Giannone, L. XX, c. 5, p. 50, rapporte avoir vu dans les archives royales un écrit par lequel Gualtiero Caraccioli demandait au roi Charles II la permission d'aller en Sicile trouver Giovanni de Procida, qui était déjà très-âgé, pour se faire guérir d'une maladie.

(3) Pierre III, dit le Grand, avait été couronné roi d'Aragon aux états de Saragosse, en novembre 1276. *Hier. Blancæ Rerum Arag. Comment.*, p. 659. T. III, *Hisp. illustratæ*. — Les fiefs donnés à Jean de Procida, dans le royaume de Valence, sont indiqués par Mariana, *Historia de las Espanas*, L. XIV, c. 6; *Hisp. illust.*, T. II, p. 621.

justice, de leur cruauté, et surtout du mépris qu'ils affectaient de montrer pour une nation que cependant ils n'avaient point conquise, mais qui s'était livrée elle-même entre leurs mains, sous l'espérance d'un meilleur gouvernement.

Giovanni de Procida instruisit le roi et la reine d'Aragon des plaintes des Siciliens, qui, plus éloignés de Charles, étaient abandonnés à ses vicaires, et vexés d'une manière plus cruelle que les Apuliens. Il rappela à la reine Constance qu'elle était seule légitime héritière de la maison de Souabe et du royaume des Deux-Siciles; que Conradin, au moment de sa mort, l'avait appelée d'une manière solennelle à recueillir sa succession, et à venger son supplice; que ce n'était pas seulement un droit, mais un devoir pour elle d'accepter le gouvernement d'un pays qui lui était transmis par les lois des nations et les vœux des peuples; et comme Pierre et Constance n'hésitaient à entreprendre la guerre de Sicile que parce qu'ils se croyaient trop faibles pour attaquer seuls un roi qui passait alors pour le plus puissant de la chrétienté, Procida vendit tous les biens qu'il tenait de leur libéralité, afin d'en employer le prix, dans ses voyages, à susciter des ennemis à Charles d'un bout à l'autre du monde alors connu (1).

Il passa d'abord en Sicile, dans l'année 1279, pour connaître par lui-même l'état des sujets de Charles II, vit qu'il ne devait pas attendre de grands efforts des provinces de terre-ferme deçà le Phare (2), parce que, sur les ruines des partisans de la maison de Souabe, des barons français s'étaient établis aussi solidement qu'avaient pu le faire leurs devanciers. Il comprit que le voisinage de la cour, le fréquent passage des armées, l'œil attentif du maître, qui parcourait sans cesse ces provinces, y étoufferaient une rébellion aussitôt qu'elle aurait éclaté.

La Sicile était dans un état différent : comme la nation tout entière s'était déclarée en faveur de Conradin, les Français avaient voulu aussi la punir tout entière. Les barons mécontents étaient dépouillés, ils étaient opprimés; mais on n'avait pu ni les arrêter tous, ni les chasser tous de l'île : chaque jour on les aigrissait par

(1) *Giannone*, *Hist. civile*, L. XX, c. 5, T. III, p. 55, d'après *Costanzo, storia di Napoli*, L. II.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 56, p. 275. — *Ricordano Malespini*, c. 206, p. 1024.

de nouveaux outrages, qui ne leur étaient pas cependant tout moyen de se venger. Les Français habitaient les villes et les côtes; mais ils osaient rarement pénétrer dans les montagnes de l'intérieur de l'île, où les seigneurs, comme leurs paysans, avaient conservé toute leur indépendance. Trois grands officiers de Charles gouvernaient l'île : Éribert d'Orléans, vicaire royal; Jean de Saint-Remi, justicier de Palerme; et Thomas de Busant, justicier de Val de Noto (1). Leur vénale partialité, leur avarice et leur cruauté, en faisaient de dignes successeurs de Guillaume l'Étendard, le bourreau des Siciliens (2). La publication de la croisade contre les Grecs irritait encore ces peuples. « Déjà, dit Néocastro, » Charles avait arboré, contre nos amis de la Grèce, la croix du » brigandage; car c'est sous cette bannière sacrée qu'il a coutume » de répandre le sang des innocents. Ses efforts, pour entraîner le » peuple sicilien dans cette guerre, faisaient le malheur et la dé- » solation de notre patrie (3). » Sous le prétexte de cette croisade, Charles exigeait de ses sujets des subventions de guerre intolérables et des impôts inouïs. En même temps, « il disposait arbi- » trairement des héritières riches ou nobles, qu'il donnait en » mariage à ses partisans, comme une récompense; tandis que, » pour se défaire des hommes qui lui étaient suspects, ou il les » envoyait à la mort sans même les accuser d'aucun crime, ou il » les faisait languir dans d'infernales prisons, ou il les condam- » nait à la déportation et à de longs exils. Beaucoup de seigneurs » que la religion, ou l'âge, ou leur dignité, rendaient vénérables, » étaient soumis aux traitements les plus insultants, comme les » plus vils du peuple; et, par un dernier outrage, qui en tous » lieux a précipité la ruine des tyrans, les femmes étaient expo- » sées à la brutalité des soldats (4). » Cette offense, en effet, éveille un ressentiment plus impétueux que toutes les autres : ce n'est point la galanterie qui pourrait exciter la fureur de la nation, même la plus jalouse; c'est l'insolence du fort exercée contre le faible; c'est l'impudence de la débauche qui brave la protection que des époux et des frères doivent à leurs femmes et à leurs sœurs.

(1) *Bartholomæi de Neocastro. hist. Sicula*, c. 14, T. XIII, p. 1097.
(2) *Voyez* la fin du chapitre 6, et le massacre d'Augusta.
(3) *Barth. de Neocastro*, c. 12, p. 1026.
(4) *Nicolai Specialis rerum Sicularum*, L. 1, c. 2, T. X, p. 924.

Giovanni de Procida parla de vengeance aux Siciliens profondément ulcérés : il leur montra le temps de l'exercer qui approchait, mais il les exhorta en même temps à la préparer lentement pour la rendre plus certaine ; et il se chargea de leur assurer les secours de Pierre d'Aragon, leur souverain légitime, et de Michel Paléologue, l'ennemi de leurs ennemis.

Il passa en effet à Constantinople, et il y fit connaître à l'empereur des Grecs l'armement formidable qui se préparait contre lui (1). Charles faisait équiper, dans les ports des Deux-Siciles, cent galères légères, vingt gros vaisseaux, trois cents transports, et deux cents huissiers ou palandres, pour porter les chevaux. Quarante comtes s'étaient engagés à l'accompagner à la croisade, et dix mille cavaliers se rassemblaient sous ses ordres : il négociait en même temps un traité avec Jean Dandolo, doge de Venise; et, par ce traité, qui fut conclu peu après (2), la république s'engageait à prendre part à la croisade, et à y envoyer le doge en personne, avec quarante galères armées en guerre. Ces forces paraissaient suffisantes pour renverser l'empire des Grecs, d'autant plus que Paléologue avait souvent éprouvé la valeur impétueuse des Latins, et la lâcheté de ses propres troupes. Procida, en lui révélant le danger qui le menaçait, lui offrit en même temps d'exciter, dans les propres États de son ennemi, une rébellion qui l'empêcherait longtemps de songer à des guerres étrangères. Il lui offrit encore de mettre Charles aux prises avec une nation non moins vaillante que ses Français : une nation dont la redoutable infanterie ne se laisserait point effrayer ou renverser par le choc des gendarmes. La seule chose qu'il demandait à Paléologue, c'était de l'argent pour fournir aux frais de l'expédition des Aragonais, et pour procurer des armes aux Siciliens révoltés.

Nicolas III gouvernait encore l'Église; et Paléologue, qui avait acheté par tant de sacrifices sa réconciliation avec le saint-siége, ne voulait pas perdre sa protection. Il accorda un premier secours d'argent à Procida; mais il exigea que l'agrément du pape

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 56, p. 275. — *Ricordano Malespini*, c. 200, p. 1024. — *Annales Genuenses*, L. X, p. 575.

(2) Ce traité fut signé le 3 juillet 1281. Il est publié dans le recueil des chartes, à la suite de l'histoire de Ducange. *Ed. Ven.*, p. 13.

fût obtenu pour la rébellion de la Sicile (1). Giovanni, qui avait entrepris tous ses voyages sous l'habit d'un moine franciscain, revint à Malte avec un secrétaire de l'empereur grec. Trois des principaux barons siciliens s'y rendirent auprès de lui; ils confirmèrent les promesses de Procida au secrétaire de Paléologue; et ils le chargèrent de faire connaître au pape et au roi d'Aragon la nature du joug qu'ils portaient, et leur impatience d'en être délivrés.

Procida se rendit en effet à Rome, avec l'envoyé de l'empereur; et il obtint une audience secrète de Nicolas III, au château de Suriano. Là, on a prétendu qu'il employa l'or des Grecs auprès du comte Bertoldo Orsino, et même du pape (2) : mais surtout il rappela au dernier que Charles avait dédaigné de s'allier à sa famille, et qu'il en avait repoussé l'offre par un propos insultant (3); que ce même Charles avait sans cesse contrarié ses projets; qu'il travaillait à ranimer les guerres civiles que le pape s'efforçait d'éteindre; qu'enfin il s'était fait l'arbitre de l'Italie, et qu'il tenait presque l'Église en servitude. Pour abaisser la puissance des Français, Procida ne demandait au pape que son consentement par écrit à ce que Constance d'Aragon fit valoir ses droits sur la Sicile (4). Il l'obtint; et, muni des dépêches de Nicolas, adressées au roi d'Aragon, il se mit en route pour l'Espagne.

Mais à peine était-il arrivé à la cour de Barcelone, que la mort inattendue de Nicolas III faillit à renverser tous ses projets. Pierre d'Aragon semblait déjà perdre courage : on pouvait craindre aussi que les Siciliens ne se rebutassent, lorsque le chef de l'Église, au lieu de les encourager, se déclarait contre eux. Procida résolut de retourner à Constantinople, afin de hâter les subsides qu'attendait le roi Pierre; en même temps, il voulut que des ambassadeurs de celui-ci pressentissent les dispositions du souverain pontife, et que

(1) Les historiens grecs n'ont pas dit un mot de toute cette négociation, ou de l'événement qui la termine. Ducange cite cependant Niceph. Grégoras, L. V, c. 12, mais par une erreur assez étrange; car le livre V de Nicéphore n'a que sept chapitres. *Ducange, Histoire de Constantinople*, L. VI, c. 12, p. 09.

(2) Le Dante a placé Nicolas III en enfer, comme coupable de cet acte de simonie. *Canto* XIX, v. 98. Aucun des commentateurs ne paraît cependant avoir compris que c'est cette transaction que le poete lui reproche.

(3) *Giov. Villani*, L. VII, c. 53, p. 270.

(4) *Fr. Franc. Pipin. Chronic.*, L. III, c. 12, T. IX, p. 687.

les Siciliens, de leur côté, adressassent leur plaintes au pape, espérant que s'il ne les secourait pas, il les aigrirait au contraire par une partialité manifeste pour les Français.

L'ambassadeur du roi d'Aragon avait pour mission ostensible, auprès de Martin IV, de le féliciter sur son élection, et de lui demander la canonisation de frère Raymond de Pinnaforte, moine catalan, qui était mort au commencement de janvier 1275, après avoir, disait-on, ressuscité au moins quarante morts, et traversé la mer Baléare sur son manteau, qui lui servait de navire (1). La recommandation du roi d'Aragon fut peu avantageuse au béat; elle fut cause, au contraire, que sa canonisation fut retardée jusqu'à l'année 1601. Quand ensuite l'ambassadeur aragonais voulut rappeler au pape les droits de Constance à la couronne des Deux-Siciles, Martin lui répondit avec colère (2) : « Dites à votre » maître, qu'avant de demander des grâces au saint-siége, il songe » à lui payer, avec tous ses arrérages, le tribut annuel que son » aïeul a promis à l'Église, lorsqu'il s'en est déclaré vassal et feudataire. »

Les ambassadeurs des Siciliens furent plus mal reçus encore : on avait fait choix, pour cette mission, de Barthélemy, évêque de Pacto, et d'un religieux dominicain. Martin ne voulut les entendre qu'en plein consistoire; et lorsqu'ils y furent admis, ils virent avec étonnement que le roi Charles siégeait lui-même parmi leurs auditeurs. Cependant, le prélat, sans se déconcerter, prit pour texte ces paroles de l'Écriture : « Fils de David, aie pitié de moi, » car ma fille est cruellement tourmentée par un démon ! » Il exposa ensuite la tyrannie et les vexations des ministres de Charles; et, se tournant vers le roi avec une noble assurance, il lui demanda d'y mettre un terme. Dès qu'il eut fini son discours, on le congédia sans lui répondre; mais, au sortir de l'audience, les gardes de Charles saisirent les deux ambassadeurs et les jetèrent en prison (3). Le prélat, il est vrai, parvint à corrompre à prix

(1) *Indices rerum ab Aragon. regibus gestarum. Hisp. illust.*, T. III, p. 116. C'est un abrégé de Zurita, dont je n'ai plus sous la main le texte espagnol. — *Raynaldus, ann.* 1275, § 15, p. 257, *Ex Leandro et Zurita.*

(2) *Giannone*, L. XX, c. 5, T. III, p. 60, *Ex Costanzo*, L. II. — *Mariana, hist. de las Espan.*, L. XIV, c. 6; *Hisp. illust.*, T. II, p. 621.

(3) *Nicolai specialis rerum Sicular.*, L. I, c. 5, p. 924, T. X.

d'argent ceux qui l'avaient arrêté, et à s'évader; l'autre languit pendant de longues années dans un misérable cachot. Le premier, de retour en Sicile, déclara hautement à Messine quelle avait été l'issue de sa légation. D'autres Siciliens, arrivés de Naples, ajoutèrent que Charles se préparait à faire passer dans l'île l'armée qu'il avait levée contre les Grecs, et qu'il punirait les dispositions séditieuses de la Sicile, en la mettant à feu et à sang.

Cependant Giovanni de Procida, pendant l'année 1281, avait fait un second voyage à Constantinople; et il en avait rapporté vingt-cinq mille onces d'or, qu'il remit au roi Pierre, avec la promesse d'un subside plus considérable qui lui serait payé dès que son armée se serait mise en mouvement (1). Pierre ne différa pas davantage; et annonçant qu'il allait attaquer les Sarrasins d'Afrique, il rassembla une armée de dix mille hommes de pied, avec trois cent cinquante chevaux seulement; et il fit équiper, pour les transporter, dix-neuf galères, quatre grands vaisseaux et huit palandres (2).

[1282] Toutes les négociations de Procida avaient été ensevelies dans le silence le plus profond; mais, comme les prétentions de la reine Constance sur la Sicile étaient connues, le roi de France et celui de Naples conçurent quelque inquiétude sur l'armement du monarque aragonais. Philippe le Hardi, qui était son beau-frère, lui fit demander où il comptait porter ses armes. Pierre répondit qu'il voulait attaquer les ennemis de la foi, comme l'avaient fait ses pères, et qu'il priait Philippe de vouloir bien contribuer à cette sainte entreprise, en lui envoyant quarante mille livres tournois dont il avait besoin. Philippe le fit; mais ses soupçons n'étant point dissipés, il conseilla au pape et à Charles de demander de nouveaux éclaircissements. Martin envoya un moine dominicain à l'Aragonais, pour l'interroger au nom de l'Église sur le secret de son expédition, lui promettant les secours du saint-siége, s'il s'armait en effet contre les ennemis de la foi, et lui défendant, au contraire, de passer outre s'il avait dessein d'attaquer un prince chrétien. Pierre se contenta de répondre que, si une de ses mains manifestait à l'autre son secret, il la trancherait sur-le-champ (3).

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 59, p. 276.
(2) *Annales Genuenses, Caffari contin.*, L. X, p. 576.
(3) *Giov. Villani*, L. VII, c. 59, p. 277.

Lorsque Martin eut communiqué à Charles cette réponse, le roi de Sicile répliqua : « Je vous l'avais bien dit que l'Aragonais était » un misérable ; » et cependant il ne prit aucune nouvelle précaution. Les préparatifs de Pierre se prolongèrent jusqu'au commencement de juin 1282 ; ce fut alors qu'il mit à la voile pour le rivage d'Afrique. La conjuration avait déjà éclaté à cette époque ; mais Pierre ne pouvait en être instruit, et il attendit le cours des événements dans le voisinage d'Hippone, en faisant la guerre aux Maures.

Jean de Procida cependant n'avait pas attendu que la flotte aragonaise fût prête, pour repasser en Sicile et recommencer à parcourir cette île sous différents déguisements. Avec l'argent des Grecs il fournissait des armes à ceux qui en manquaient ; il nourrissait, échauffait leur espoir d'une prompte délivrance ; surtout il communiquait à ses compatriotes cette haine profonde et implacable contre les Français qui l'animait lui-même. Il ne formait point de complots, mais il excitait les passions du peuple ; il voulait qu'il fût prêt à tout événement, et qu'il ressentît le premier outrage, bien sûr qu'une provocation ne manquerait pas à son courroux. Il demanda surtout aux nobles et aux militaires, qui avaient longtemps vécu retirés dans l'intérieur de l'île, de se rendre à Palerme, et de se mêler de nouveau à leurs concitoyens, pour être en état de diriger le mouvement populaire dès qu'il éclaterait (1).

Le lendemain de Pâques, lundi 30 mars 1282, les Palermitains, selon leur usage, se mirent en route pour entendre vêpres à l'église de Montréal, à trois milles de leur ville. C'était leur promenade ordinaire les jours de fête ; et les hommes et les femmes couvraient le chemin qui conduit à cette église. Les Français établis à Palerme, et le vicaire royal lui-même, prenaient part à la fête et à la procession. Celui-ci cependant avait fait publier qu'il défendait aux Siciliens de porter des armes, pour s'exercer, selon l'ancien usage, à les manier dans ces jours consacrés au repos (2). Les Palermitains étaient dispersés dans la prairie, cueillant des fleurs, et saluant par leurs cris de joie le retour du printemps, lorsqu'une jeune vierge, non moins distinguée par sa beauté que

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 60, p. 277. — *Jacchetto Malespini contin. Ricordani*, c. 209, p. 1029.
(2) *Bartholom. de Neocastro*, c. 14, p. 1027.

par sa naissance, s'achemina vers le temple, accompagnée de l'époux auquel elle était promise, de ses parents et de ses frères. Un Français, nommé Drouet, s'avança insolemment vers elle, et, sous prétexte de s'assurer si elle ne portait point des armes cachées sous ses habits, il porta la main sur son sein pour la fouiller de la manière la plus indécente : la jeune femme tomba évanouie entre les bras de son époux; mais un cri de fureur s'élevait autour d'elle : *Qu'ils meurent, qu'ils meurent les Français!* répétait-on de toutes parts; et Drouet, percé de sa propre épée, fut la première victime de la rage populaire. De tous les Français qui assistaient à la fête, pas un seul n'échappa : quoique les Siciliens fussent encore désarmés, ils en égorgèrent deux cents dans la campagne, tandis que les cloches de l'église de Montréal sonnaient le service de vêpres. Les Palermitains rentrèrent dans la ville, répétant toujours le même cri : *Qu'ils meurent les Français!* et ils recommencèrent le carnage. De terribles représailles du massacre de Bénévent et de celui d'Augusta furent exercées sur les Français : hommes, femmes, enfants, tout ce qui appartenait à la race étrangère des conquérants et des oppresseurs, fut mis à mort; et le fer allait même chercher dans le sein d'une épouse sicilienne le fruit abhorré de son union avec un ennemi de son pays. Quatre mille personnes périrent dans cette première nuit (1).

Quelle que fût l'irritation des Siciliens, ils hésitèrent à imiter l'exemple de la ville de Palerme; le mois d'avril tout entier fut employé en vaines attaques des Français contre Palerme, et en négociations des habitants de cette ville avec les autres Siciliens. Mais la fureur des Palermitains semblait être contagieuse; leur résistance, et l'impunité dont ils jouissaient, servaient d'encouragement à qui les voulait imiter : les habitants de Bicaro, et ensuite ceux de Coriléone, se joignirent à ceux de Palerme, en scellant

(1) Velly, dans son histoire de France, *ad ann.*, ajoute à ce récit beaucoup de détails et d'anecdotes sur la mort de plusieurs chevaliers français. Je ne sais point où il les a prises; ce n'est pas sûrement dans les auteurs qu'il cite. Peut être ces traits se sont ils conservés par tradition C'est sur une autorité pareille qu'on raconte que les Siciliens reconnaissaient les Français à la prononciation des deux mots *ceci* et *ciceri* (des pois chiches). Les Français ne réussissent presque jamais à prononcer le c italien, et l'accentuation est pour eux plus difficile encore. *Ciceri* est un mot *sdrucciolo* ou accentué sur l'antépénultième.

leur alliance avec le sang des Français qu'ils trouvèrent chez eux, tandis que ceux de Calatafimo, gouvernés par le respectable Guillaume des Porcelets, noble provençal, qui seul entre les Français n'avait pas méconnu l'humanité ou la justice, renvoyèrent avec honneur, de l'autre côté du Phare, cet homme vertueux et toute sa famille. Toutes les villes et toutes les bourgades de l'île s'associaient cependant l'une après l'autre à la rébellion. Messine y prit part la dernière : tous les soldats français s'étaient réfugiés dans cette ville ; et le vicaire royal s'y trouvait à la tête de six cents gendarmes : mais, le 28 avril, les citoyens abattirent les armoiries de Charles d'Anjou, chassèrent son vicaire et ses soldats au delà du Phare, et jurèrent de partager le sort des habitants de Palerme. Le jour précédent, les Palermitains avaient envoyé une députation à Pierre d'Aragon, pour l'inviter à venir prendre possession du royaume de Sicile, et à secourir des sujets qui se jetaient dans ses bras.

La nouvelle des vêpres siciliennes avait été portée d'une manière plus rapide à Charles d'Anjou ; l'archevêque de Montréal s'était empressé de la lui faire parvenir à la cour de Rome, où il résidait. « Sire Dieu ! s'écria Charles, en la recevant, puisqu'il » t'a plu de m'envoyer la fortune contraire, qu'il te plaise aussi » d'ordonner que ma décadence ne se fasse qu'à petits pas (1) ! »

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 61, p 278.

CHAPITRE VIII.

GUERRE DE SICILE. — GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE PISE. — MORT CRUELLE DU COMTE UGOLINO. — NOUVEAUX TROUBLES A FLORENCE. — 1282 A 1292.

Le massacre de Sicile n'avait enlevé au roi Charles que quatre mille de ses soldats français; c'était un affront qui devait l'exciter à la vengeance, plutôt qu'une défaite; et la perte qu'il venait de faire n'était pas d'assez haute importance pour lui ôter les moyens de s'en relever. S'il est vrai qu'il eût rassemblé dix mille cavaliers, et un nombre proportionné de fantassins pour porter la guerre dans le Levant; si dans ses vastes projets il embrassait la conquête de tout l'empire des Grecs, il semble que les mêmes forces qu'il avait déjà réunies auraient dû lui donner les moyens de soumettre en peu de jours une province rebelle, où rien n'était encore préparé pour la résistance; où l'on ne pouvait lui opposer ni arsenaux, ni armée, ni trésor, ni gouvernement établi, ni généraux expérimentés; où l'on n'avait enfin pour défense que la haine profonde qu'il inspirait, et la crainte de ses vengeances. Mais des passions qui remuent une nation tout entière; des passions qui lui donnent un seul esprit, une seule vie, un seul intérêt devant lequel tous les autres s'effacent; des passions qui ne laissent plus calculer ni les efforts ni les sacrifices, donnent à un peuple bien plus de moyens de résistance que ne sauraient faire la prévoyance d'un gouvernement régulier et l'action uniforme, et toujours soumise au calcul, de la discipline militaire. La Sicile ne fut jamais conquise; elle résista aux efforts soutenus, aux efforts combinés du roi Charles, du pape, du roi de France, de tous les Guelfes d'Italie, et à la fin du roi d'Aragon lui-même, qui, pour faire avec l'Église sa paix particulière, s'engagea dans une ligue honteuse avec ses propres ennemis. La maison d'Anjou s'épuisa par d'inutiles ef-

forts pour reconquérir un royaume qui lui avait appartenu : pendant que cette maison combattait, l'Italie, dont elle avait menacé la liberté, recouvra son indépendance ; elle en abusa même peut-être, puisqu'elle profita de ce qu'aucun grand intérêt ne la réunissait plus, de ce qu'aucun danger commun ne la menaçait, pour s'abandonner aux guerres de ville à ville, et aux violences des factions.

Cependant si la Sicile n'avait pas été séparée des États de Charles par un bras de mer, elle ne lui aurait probablement pu opposer aucune résistance. Une armée vengeresse serait arrivée devant Messine et devant Palerme, peu de jours après le massacre des Français, elle aurait trouvé le peuple épuisé par ses propres fureurs, et déjà livré au repentir, qui ne se manifeste jamais en lui avec plus d'unanimité qu'au moment où il se repose après ses premiers excès.

[1282] Avant que la défense de la Sicile fût organisée, avant que Charles eût pu faire passer aucune troupe au delà du Phare, comme aussi avant que Pierre d'Aragon eût paru avec son armée, les habitants de Palerme envoyèrent au pape des religieux pour implorer, par son entremise, leur grâce auprès de Charles. Ces envoyés, introduits dans le consistoire, se jetèrent à genoux, et répétèrent trois fois ces seules paroles des litanies consacrées par l'Église : *Agneau de Dieu, qui enlèves les péchés du monde, aie pitié de nous !* Martin IV, dont l'indignation égalait au moins celle de Charles, se leva, et, pour toute réponse, il répéta aussi trois fois ces paroles de la passion : *Salut, roi des juifs, disaient-ils, et ils lui donnaient un soufflet.* Il fit ensuite sortir les religieux de sa présence, sans leur permettre d'ajouter un seul mot (1). Les habitants de Messine, de leur côté, essayèrent de fléchir la colère de Charles : mais le roi leur fit répondre que jamais il ne leur accorderait aucune condition ; que leurs vies et celles de leurs enfants étaient dévouées comme celles de traîtres à l'Église et à la couronne, et que désormais leur seule pensée devait être de se défendre s'ils le pouvaient.

Cependant il s'écoula quelque temps avant que la flotte et l'armée du roi, qui s'étaient rassemblées à Brindes, pour l'expédition

(1) *Giacchetto Malespini, Storia Fiorent.*, c. 210, T. VIII, p. 1030. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 62, p. 279.

contre la Grèce, fussent prêtes à mettre à la voile. Charles lui-même se rendit à *Brindes*; et il y donna rendez-vous aux troupes auxiliaires que lui envoyaient les villes guelfes de Toscane et de Lombardie. Il fit avancer ensuite son armée par la route de terre jusqu'à l'extrémité de la Calabre; et lui-même il s'embarqua pour aller la rejoindre à Reggio. Ce ne fut que le 6 juillet qu'il arriva devant Messine avec cent trente galères ou gros navires, et qu'il put transporter ses troupes de terre de l'autre côté du détroit. Il avait avec lui cinq mille gendarmes et un corps considérable d'infanterie (1). Les Siciliens n'avaient point d'armée à opposer au roi; mais ils n'étaient pas complétement dépourvus de vaisseaux. Ceux que Charles avait fait préparer à Palerme, à Syracuse et dans les autres ports de l'île, pour son expédition en Grèce, étaient tombés entre les mains des révoltés : les bois de construction rassemblés dans les chantiers de Messine furent aussi saisis par eux, et employés à la défense de la ville; on s'en servit pour suppléer aux murailles abattues par des palissades et des bastions de bois, forts seulement en raison du courage de ceux qui les défendaient.

Pendant que les habitants de Messine repoussaient avec vaillance les attaques journalières de Charles, Giovanni de Procida, suivi des syndics et procureurs de toutes les villes de Sicile, fit un nouveau voyage auprès du roi Pierre d'Aragon, pour solliciter son secours. Il le joignit à Ancolle, port du rivage d'Afrique. L'expédition de Pierre contre les Maures avait mal réussi : cependant il avait préféré laisser les Siciliens exposés pendant plusieurs mois à toutes les vengeances de Charles, jusqu'à ce qu'il se crût assuré des événements, plutôt que de se compromettre avec un monarque qu'il redoutait. Mais il jugea, d'après le récit de Procida, que les Siciliens étaient désormais engagés assez avant dans leur rébellion, pour qu'il n'y eût plus pour eux aucun moyen de reculer : en conséquence, il embarqua son armée pour passer en Sicile, et il arriva devant Trapani le 30 août 1282 (2).

(1) Les historiens du treizième siècle ne donnent presque dans aucune occasion le nombre des gens de pied; ils les regardent comme trop peu importants pour en tenir compte avec exactitude.

(2) *Barthol. de Neocastro, hist. Sicula*, c. 45, p. 1050. *Giov. Villani*, L. VII, c. 68, p. 6.

Tous les barons de l'île se rassemblèrent à Palerme pour y recevoir leur nouveau roi; ils s'empressèrent de le faire couronner par l'évêque de Ceffalù, et de prêter serment de fidélité entre ses mains. Cependant ils comparaient avec une extrême inquiétude la faiblesse de son armée et la force de celle de Charles : ils prévoyaient que si Messine était prise par les Français, l'île entière serait bientôt soumise; et ils venaient d'être informés que les vivres manquaient tellement dans cette ville, qu'elle ne pourrait pas tenir plus de huit jours encore. Heureusement que le roi d'Aragon avait conduit avec lui une flotte composée uniquement de galères armées en guerre et prêtes au combat, et que cette flotte était commandée par le marin le plus habile et le plus fortuné de son siècle; c'était Roger de Loria, gentilhomme calabrois, qui avait quitté son pays lorsque les Français en avaient fait la conquête. Charles, au contraire, ne s'attendait point à trouver d'ennemis sur la mer, et il n'avait pris avec lui que des vaisseaux de transport et des galères désarmées : du moins c'est le prétexte qu'allèguent les historiens guelfes pour excuser la faiblesse vraiment étrange de sa marine. Roger de Loria rassembla soixante galères légères, tant de Sicile que de Catalogne, pour aller occuper le détroit, et empêcher qu'on n'apportât des vivres à l'armée française. En même temps, Pierre fit avancer lentement ses troupes vers Messine, et il envoya trois chevaliers catalans porter à Charles la lettre suivante et le défier (1).

« Pierre, roi d'Aragon et de Sicile, à toi Charles, de Jérusalem » roi, et de Provence comte.

» Nous te signifions notre arrivée en l'île de Sicile, royaume » qui nous a été adjugé par l'autorité de sainte Église, de messire » le pape et des vénérables cardinaux, et te commandons qu'après » avoir vu cette lettre, tu aies à partir de l'île de Sicile avec tout » ton pouvoir et toute ta troupe; sachant que si tu ne le fais, tu » verrais incontinent à ton dommage nos chevaliers et nos fidèles » attaquer ta personne et tes soldats. »

Charles, le plus orgueilleux monarque de la chrétienté, et celui peut-être qui jusqu'à cette époque avait été le plus puissant, frémit de rage lorsqu'il reçut une pareille lettre d'un petit prince qu'il

(1) *Nicolai specialis historia Sicula*, L. I, c. 17, p. 930.

ne croyait pas fait pour se mesurer avec lui. Il lui envoya en réponse la lettre suivante :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de Jérusalem et de Sicile,
» prince de Capoue, comte d'Anjou, de Forcalquier et de Pro-
» vence, à toi Pierre, d'Aragon roi, et de Valence comte.

» Nous nous émerveillons fortement de voir comment tu as eu
» l'audace de venir ès royaume de Sicile, à nous adjugé par l'auto-
» rité de sainte Église romaine; aussi te commandons qu'au vu de
» notre lettre tu aies à te partir de notre royaume de Sicile,
» comme un mauvais traître de Dieu et de sainte Église. Et, si ce
» tu ne fais, nous te défions comme notre ennemi et traître envers
» nous. Incontinent tu nous verras venir en ton dommage; car
» nous et notre armée désirons moult te voir avec les gens que tu
» as conduitz (1). »

Mais Charles ne put pas soutenir l'orgueil qu'il annonçait dans cette lettre : son amiral, Henri de Mari, vint lui déclarer qu'il était averti de la prochaine arrivée de Roger de Loria, et qu'il n'avait pas les moyens de lui opposer la moindre résistance, parce que ses gros vaisseaux ne pouvaient manœuvrer dans le détroit, et qu'ils étaient de plus tous désarmés. On était parvenu aux jours orageux de l'équinoxe : la Calabre ne leur présentait aucun port assez sûr pour qu'ils pussent s'y retirer; et si la flotte de Charles était brûlée par l'ennemi, son armée ne pouvait éviter de périr ensuite par la famine. La nécessité était impérieuse sans doute, puisqu'un monarque si fier, si irrité, un monarque auquel on n'avait jamais reproché de manquer de courage, fut contraint d'y céder : cependant elle est pour nous inexplicable. En trois jours l'armée française repassa le détroit, et le quatrième jour, 28 de septembre, Roger de Loria parut devant le Phare de Messine, et s'empara de vingt-neuf galères françaises, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Il s'avança vers la Catona et Reggio de Calabre; toutes les galères et les transports du roi, au nombre de quatre-vingts, étaient amarrés à la plage : il y fit mettre le feu en

(1) Les historiens latins, qui, dans ce siècle, ont toujours écrit avec beaucoup plus de prétention que les Italiens, ont délayé ces lettres en une déclamation ampoulée de deux ou trois pages. *Fr. Franc. Pipini Chronic.*, L. III, c. 15 et 16, p. 689-693. Nous les avons prises de Malespini, c. 212, p. 1033; et de Giovanni Villani, L. VII, c 70, 72, p. 285.

présence de Charles, qui ne pouvait les défendre. Celui-ci, comme il voyait l'incendie de sa flotte, mordait avec rage le sceptre qu'il portait à la main, et s'écriait : « Ah Dieu! Dieu! moult m'avez-» vous offert à surmonter? Je vous prie que la descente se fasse » tout doucement (1). »

Il semblait à Charles, que ses flottes et son armée, instruments qu'il était accoutumé à faire agir avec tant de facilité, se refusaient tout à coup à obéir à la main qui les dirigeait. Il se voyait vaincu, sans avoir encore pu comprendre quelle force son ennemi employait contre lui, sans avoir même pu combattre; aussi était-il impatient d'en appeler à sa propre valeur, de se charger lui-même du soin de sa vengeance, au lieu de la confier au bras de ses soldats, ou de la faire dépendre de l'inconstance des éléments. Après avoir quitté la Sicile, il écrivit au roi Pierre, pour l'inviter à décider, par un combat privé et soumis au jugement de Dieu, leurs droits et leur querelle. Il proposa que cent chevaliers combattissent contre cent chevaliers, à Bordeaux, sous la garantie du roi d'Angleterre, à qui cette ville appartenait; les deux rois devaient être chacun à la tête de leur petite troupe, et devaient promettre de faire dépendre le sort de la Sicile de l'issue du combat. Pierre d'Aragon, à qui il importait de gagner du temps pour affermir son autorité en Sicile, et achever ses préparatifs de défense, accepta cette proposition avec joie, d'autant plus que, comme il avait moins de sujets, moins de troupes et moins de trésors, il était trop heureux de combattre d'égal à égal, avec un aussi puissant ennemi. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux, le 15 mai 1283; et ils consentirent, s'ils manquaient au rendez-vous, non-seulement à perdre tout droit à la Sicile, mais encore d'être dépouillés de leurs États héréditaires, et honnis de toute assemblée de nobles et de chevaliers, comme des traîtres et des hommes sans honneur (2).

Les préparatifs de ce combat judiciaire éloignèrent pour quelque temps les rois rivaux des royaumes de Sicile et de Pouille, ce qui rendit une apparence de paix à ces provinces. Assez d'autres en Italie étaient, à cette époque, dévastées par la guerre : en

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 73 et 74, p. 286.
(2) *Barthol. de Neocastro, historia Sicula,* T. XIII, c. 54, p. 1067.

effet, ce fut cette année même qu'éclata la querelle entre les deux puissantes républiques de Gênes et de Pise, querelle qui devait occasionner à l'une et l'autre, une perte immense et de richesses et de soldats.

La république de Pise avait été forcée par les Florentins, en 1276, à rappeler tous ses exilés, mais, dans cette occasion, sa soumission à la volonté de ses ennemis avait été un avantage pour elle. Les nobles, rappelés dans son sein, y avaient vécu en paix, et telles étaient dans ce siècle la simplicité des mœurs privées et l'économie des plus riches citoyens, qu'il suffisait à une ville de jouir du repos pendant quelques années, pour voir doubler ses revenus, et pour se trouver en quelque sorte embarrassée de ses richesses. Les Pisans ne connaissaient ni le luxe de la table, ni celui des ameublements, ni celui d'un nombreux domestique : cependant leur fertile territoire produisait chaque année de riches récoltes, ils étaient à la fois propriétaires et souverains de presque toute la Sardaigne, de la Corse et de l'île d'Elbe : ils avaient établi des colonies à Saint-Jean-d'Acre et à Constantinople; et leurs factoreries dans ces deux villes exerçaient le commerce le plus étendu avec les Sarrasins et avec les Grecs. Aussi ne fallait-il rien moins que des revenus comme les leurs, pour subvenir aux frais immenses des guerres maritimes, et pour réparer la ruine qui accompagnait toujours la défaite de chaque faction, lorsque les biens des vaincus étaient confisqués, et leurs maisons livrées au pillage. Cependant, comme durant la guerre on n'avait point anticipé sur les revenus à venir, la paix accumulait de nouveau les fortunes, et réparait en peu d'années le dommage causé par les fléaux passés. Pise comptait à cette époque, parmi ses citoyens, des seigneurs qui, par leurs titres, leurs richesses et le nombre de leurs vassaux, auraient pu se placer à côté des souverains de l'Italie. Le juge de Gallura, le juge d'Arboréa, le comte Ugolino, le comte Fazio, le comte Niéri, et le comte Anselme, avaient chacun une petite cour, et même une petite armée (1). Les Pisans s'enorgueillissaient de la pompe de tant de seigneurs qui se faisaient gloire d'être leurs concitoyens. Ils ne

(1) *Giov. Villani,* L. VII, c. 85, p. 265. — Les quatre derniers étaient de la famille de Ghérardesca.

pouvaient souffrir la rivalité des Génois, qui, partageant leurs établissements dans le Levant, s'enrichissaient comme eux par le même commerce, et qui leur disputaient la souveraineté des îles de la Méditerranée (1). Quoique l'un et l'autre peuple fussent, à cette époque, gouvernés par le parti gibelin, ils ne pouvaient réprimer leur haine. Les Pisans paraissent avoir été les premiers à provoquer les hostilités.

Les pirateries du juge ou seigneur de Ginerca, en Corse, occasionnèrent la première rupture. Les Génois, comme protecteurs de la ville de Bonifazio, voulurent les réprimer. Au mois de mai 1282, ils envoyèrent en Corse quatre galères avec deux cents chevaliers et cinq cents soldats. Le juge, après avoir été battu par cette petite armée, vint à Pise, implorer les secours de la république, dont il se reconnut vassal. Les Pisans le prirent en effet sous leur protection : ils sommèrent les Génois de cesser de le molester; et ils firent passer quelques troupes en Corse, pour l'aider à se défendre.

D'autres actes d'hostilité aigrirent encore les deux peuples l'un contre l'autre. Une galère génoise, qui revenait de la guerre de Sicile, fut saisie sans provocation par les Pisans : les Génois qui habitaient à Saint-Jean-d'Acre furent attaqués par les bourgeois de cette ville, que les Pisans excitaient; ils furent chassés de leur quartier; leurs comptoirs furent pillés, et leurs maisons brûlées (2).

Après avoir inutilement demandé une satisfaction par leurs ambassadeurs, les Génois se déterminèrent à se la procurer par les armes. Cependant, les deux peuples parurent longtemps se provoquer et s'éviter ensuite, comme par une espèce de jeu, sans en venir sérieusement aux mains. Sans doute qu'ils voulaient de part et d'autre accoutumer leurs chiourmes aux manœuvres militaires, et rassembler leurs matelots épars sur toutes les mers, au service du commerce, avant d'exposer l'honneur de leurs armes, et peut-être le sort de leurs républiques, dans un combat général.

(1) *Caffari, Annales Genuenses*, L. X, T. VI, p. 579

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 85, p. 293. — *Caffari Annales Genuenses*, L. X, p. 577. *Uberti Foliettæ Genuens. historiæ*, L. V, p. 389.

A la fin d'août, Nicolas Spinola se présenta devant la bouche de l'Arno avec vingt-six galères; et il se retira dès que les Pisans sortirent, avec trente galères, pour lui donner la chasse. Huit jours après, l'amiral pisan, Ginicello Sismondi, mit à son tour à la voile pour chercher les Génois chez eux. Il s'avança jusqu'à Porto-Venere, sans rencontrer leur flotte; et, après avoir livré au pillage ce port et la campagne voisine, comme il se retirait, il fut assailli, le 9 septembre, par une tempête, qui fit échouer la moitié de ses vaisseaux entre Viareggio et le Serchio (1).

Les Génois ne pouvaient s'attribuer aucune part au désastre de Ginicello; aussi redoublèrent-ils d'efforts pour se mettre en état de soutenir la guerre d'une façon plus glorieuse. Ils nommèrent une *credenza*, ou conseil de confiance, composé de quinze membres, auquel ils attribuèrent un pouvoir absolu sur toutes les affaires maritimes. Ils mirent un embargo sur tous les vaisseaux marchands, afin que la république pût faire usage, pour la guerre, ou de la chiourme, ou des navires eux-mêmes : enfin, pour ne pas permettre que l'honneur national fût compromis par de trop faibles escadres, ils déclarèrent que désormais ils ne considéreraient point comme amiral un marin qui commanderait moins de dix vaisseaux, et qu'ils ne lui laisseraient point déployer l'étendard de saint George. La credenza fit ensuite mettre en construction cent vingt galères nouvelles, savoir : cinquante dans les chantiers de la ville, et le reste dans les ports des deux rivières.

Il y avait à Pise et à Gênes, jusque vers le milieu de cette guerre, un usage singulier, qu'avait entretenu l'orgueil de ces deux peuples, ou leur désir de se surpasser à force ouverte, plutôt que par des ruses qu'ils méprisaient. Chaque république envoyait chez l'autre un notaire avec quatre explorateurs, et leur donnait ouvertement la commission de rendre compte à leur patrie des projets et des efforts de ses ennemis. Les Pisans, avertis officiellement par leurs explorateurs du nombre des galères qu'on avait mises en contruction à Gênes, ordonnèrent qu'on en construisît chez eux un nombre égal; en même temps ils choisirent pour leur amiral

(1) *Guido de Corvaria, Fragment historiæ Pisanæ*, T XXIV, p. 690. — *Ubertus Folieta, Hist. Genuens.*, l V, p 383, *apud Grævium*, T. I.

Rosso Buzzachérini, de la famille Sismondi, comme son prédécesseur (1).

[1282] Cependant l'année 1283, comme la précédente, fut employée à une espèce de tournoi maritime, où aucun coup important ne fut porté de part ni d'autre, et où il n'y eut de remarquable que l'immensité des forces déployées par les deux peuples. On vit les Pisans s'avancer une fois avec soixante-quatre galères jusque proche du port de Gênes, tandis qu'il sortit de ce port soixante-dix vaisseaux génois pour les rencontrer. Mais, après que les deux flottes furent restées en présence quelque temps, leur égalité de forces leur faisant peut-être redouter à toutes deux de se mesurer, elles se retirèrent de part et d'autre sans combat (2). On a peine à comprendre comment deux villes seulement, qui se faisaient la guerre, pouvaient armer pour leur querelle des flottes égales à peu près à celles avec lesquelles se mesureraient aujourd'hui les deux plus puissantes nations de l'univers.

[1284] En 1284, les Pisans et les Génois se sentirent enfin assez exercés, et assez maîtres de toutes leurs forces, pour désirer également de terminer la guerre par des batailles plus sanglantes et plus décisives. Les Pisans nommèrent pour leur amiral Guido Jacia, et ils le chargèrent d'escorter, avec vingt-quatre galères, le comte Fazio, qu'ils envoyaient en Sardaigne avec quelques troupes et de l'argent pour en lever d'autres. Le vaisseau qui portait le comte Fazio, s'étant écarté des autres, fut rencontré dans les mers de Sardaigne par une flotte génoise de vingt-deux galères, sous la conduite d'Henri de Mari. Il fut pris presque sans combat; et les Génois le brûlèrent lorsqu'ils virent la flotte pisanne, qui faisait force de voiles pour les joindre. Le combat s'engagea ensuite, le 1er mai, entre ces deux flottes, de forces à peu près égales; et il se soutint pendant longtemps avec une perte considérable, mais qui paraissait aussi grande d'une part que de l'autre. Enfin, un vaisseau pisan ayant été coulé à fond, et trois autres se trouvant si endommagés, qu'après s'être retirés du combat, ils péri-

(1) *Ubertus Folieta*, L. V, p. 384. — *Annales Genuenses*, L. X, p. 580. *Guido de Corvaria, Fragm. Pisan. hist.*, p. 690. — *Marangoni, hist. Pisan.*, p. 558.

(2) *Marangoni*, p. 561, 562. — *Ubertus Folieta*. Lib. V, p. 385, 386. — *Caffari, Annal. Genuens.*, L. X, p. 581-585.

rent en pleine mer, la victoire se déclara pour les Génois; huit galères furent prises et conduites à Gênes avec quinze cents prisonniers; et de toute la flotte de Pise, il ne rentra dans le port que douze vaisseaux, encore à grand'peine (1).

Mais, loin de se laisser décourager par leur défaite, les Pisans redoublèrent d'efforts pour en tirer vengeance. Ils choisirent pour podestat Alberto Morosini de Venise, qui avait acquis dans sa patrie la réputation d'un habile marin; ils lui adjoignirent, comme capitaines de leur flotte, le comte Ugolin de la Ghérardesca et Andréotto Saracini. Le trésor public était presque épuisé par tous les armements précédents; mais tous les gentilshommes pisans s'encouragèrent à consacrer leurs fortunes privées à un généreux effort pour recouvrer l'honneur de leur patrie. Les Lanfranchi, famille alors la plus nombreuse de Pise, armèrent onze galères; les Gualandi, les Léi et les Gaétani en armèrent six, les Sismondi trois, les Orlandi quatre, les Upezzinghi cinq, les Visconti trois, les Moschi deux; d'autres familles se réunirent pour en armer une. Ce généreux dévouement créa une flotte de cent trois galères, qui mit en mer au mois de juillet, et vint en parade devant le port de Gênes. Là, les Pisans provoquèrent les Génois à sortir pour venir les combattre, et ils lancèrent contre le port plusieurs flèches d'argent. C'était une bravade assez usitée entre ces deux peuples, qui sans doute, de cette manière, entendaient faire pompe de leur richesse et de leur prodigalité. Les Génois, défiés, répondirent que leurs vaisseaux n'étaient point prêts encore, mais qu'ils allaient travailler avec activité pour rendre bientôt aux Pisans leur visite.

En effet, peu de jours après que les Pisans furent rentrés dans l'embouchure de l'Arno, les Génois, ayant armé cent sept galères, parurent dans les mers de Pise, et envoyèrent défier leurs ennemis. Les Pisans, aussitôt, remontèrent sur leurs galères avec un empressement et une joie qui paraissaient un présage assuré de la victoire. La plupart de ces galères étaient à l'ancre entre les deux ponts de la ville. L'archevêque s'avança sur le pont vieux, à la

(1) *Guido de Corvaria, Fragment. hist. Pisan.*, T. XXIV, p. 691. — *Marangoni, Chronic. di Pisa*, p. 565. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 90, p. 298. — *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.*, L. V, p. 387. — *Caffari, Annales Genuens.*, L. X, p. 580.

tête de tout son clergé; et, soulevant dans les airs l'étendard de la communauté, il donna sa bénédiction à la flotte. Les cris de joie redoublèrent, on leva l'ancre, et les vaisseaux pisans descendirent jusqu'à l'embouchure de l'Arno.

Le lendemain, 6 août 1284, les deux flottes se rencontrèrent près de l'île de la Méloria, et le combat s'engagea entre elles un peu après midi. Les Génois, qui avaient reçu un nouveau renfort, cachèrent Bénédetto Zaccharie, qui l'avait conduit, avec trente galères, derrière la petite île de la Méloria : par cette manœuvre les deux flottes parurent égales en forces; et les Pisans ne refusèrent point de faire dépendre de ce seul combat le salut de leur république et l'empire de la mer inférieure.

Les deux flottes s'avancèrent en plusieurs divisions; chez les Pisans, le podestat Morosini commandait la première escadre, Andréotto Saracino la seconde, et le comte Ugolino la troisième; chez les Génois, Oberto Doria le grand-amiral, Conrad Spinola et Benoît Zaccharie, avaient le commandement des trois escadres. Le choc des deux premières, qui de part et d'autre s'engagèrent en même temps, fut terrible : et la bataille se prolongea longtemps sans qu'on pût apercevoir aucun avantage d'un ou d'autre côté : mais son aspect, dit un historien génois, inspirait à la fois l'horreur et la pitié (1). Le nombre de ceux qui périssaient de cent manières diverses était prodigieux; les uns tombaient mutilés sur le tillac; d'autres étaient précipités à demi-vivants dans les flots; ils nageaient alors autour des navires; ils imploraient l'aide et la pitié de leurs compatriotes, comme aussi de leurs ennemis; ils saisissaient tout ce qu'ils rencontraient sous leurs mains; ils s'accrochaient aux rames et aux avirons, et comme alors ils suspendaient la manœuvre, on les repoussait avec ces mêmes rames, pour continuer de combattre, et on les replongeait dans les flots. Autour des vaisseaux, la mer était rougie par le sang qui coulait de toutes les écoutilles, on ne voyait portés sur les vagues que cadavres, boucliers, lances, flèches et casques. Les capitaines, cependant, élevaient leur voix pour exhorter leurs soldats : ils ne cessaient de leur répéter qu'il s'agissait cette fois de l'existence de leur patrie; que souvent ils avaient combattu ces mêmes ennemis, ces enne-

(1) *Ubertus Folieta, Genuensium Historiæ*, L. V, p. 393.

mis éternels de leur cité, mais que jamais encore les deux peuples ne s'étaient trouvés tout entiers en présence l'un de l'autre; que jamais, pour s'assurer la victoire dans un seul combat, ils n'avaient sacrifié toutes les ressources des combats à venir; et les soldats redoublaient leurs efforts, et répondaient par des cris de fureur à ces pressantes exhortations.

Les galères s'attaquaient à l'abordage, et celle que montait Morosini était aux prises avec le vaisseau amiral d'Oberto Doria. Dans cet instant, les trente vaisseaux de Bénédetto Zaccharie sortirent de derrière la Méloria, et vinrent se joindre aux Génois. La galère de Zaccharie se plaça de l'autre côté du vaisseau amiral pisan, qui, attaqué de droite et de gauche, fut enfin pris, après une très-longue résistance; un autre vaisseau qui portait l'étendard de la commune de Pise, attaqué de même par deux navires, fut pris en même temps. Ce double échec répandit la terreur dans la flotte pisanne; et le comte Ugolino, à ce qu'assurent les historiens de Pise, saisit ce moment pour donner le signal de la fuite, non par lâcheté, mais dans le dessein d'affaiblir sa patrie, et de la réduire ensuite plus facilement en servitude.

La défaite fut aussi complète que la bataille avait été acharnée; vingt-huit galères furent prises par les Génois, sept furent coulées à fond; et la perte des Pisans fut estimée à cinq mille morts et onze mille prisonniers. Comme ces derniers furent conduits à Gênes, et qu'ils y demeurèrent longtemps captifs, on disait communément en Toscane, que désormais pour qui voulait voir Pise, c'était à Gênes qu'il fallait aller (1).

Les premières nouvelles de la bataille, apportées à Pise, y répandirent la désolation et l'effroi; les femmes, oubliant dans leur douleur extrême leur ancienne retenue et leur soin accoutumé de se dérober aux yeux du public, remplissaient les rues et les chemins qui conduisaient à la mer. Mêlées avec les hommes, elles se serraient autour de ceux qui revenaient du combat, et ne les laissaient

(1) *Ubertus Folieta, Genuens. Histor.*, L. V, p. 390-395. — *Annales Genuenses, Caffari*, L. X, p. 587, 588. — *Marangoni, Cronica di Pisa*, p. 564-569. — *Guido de Corvaria, Fragm. Pisan. hist.*, T. XXIV, p. 684. — *Anonymo Pisano*, T. XXIV, p. 648. — *Cronica di Pisa, Monument. Pisan.*, T. XV, p. 970. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 91, p. 299. — *Chron. Fr. Franc. Pipini*, L. IV, c. 31, T. IX, p. 731.

point avancer qu'ils n'eussent répondu à toutes leurs questions. Mais, à mesure que ces nouveaux-venus parlaient, on voyait se détacher du peloton formé autour d'eux des femmes désolées, qui se retiraient à l'écart, se frappant le sein et s'arrachant les cheveux : c'étaient celles qui venaient d'apprendre la mort de leurs époux, de leurs fils ou de leurs frères. Aucune n'était exempte de cette douleur générale; car il n'y avait à Pise aucune famille qui eût échappé au désastre, et qui n'eût à pleurer au moins un de ses membres, tandis que plusieurs en avaient perdu deux, trois et davantage. Il fallut que les magistrats eux-mêmes prissent soin de faire rentrer dans leurs maisons, presque par force, tant de malheureux, que la douleur avait mis hors de leurs sens; et lorsqu'au bout de quelques jours les femmes recommencèrent à sortir pour prier dans les temples, on n'en vit pas une seule qui ne fût couverte d'habits de deuil : pendant six mois, les seuls accents que l'on entendit à Pise furent des paroles de mort, des cris et des gémissements.

Cependant les Génois, rentrés dans leur patrie, rendaient grâce à Dieu de leur victoire, dans les temples, et délibéraient sur le sort qu'ils réserveraient à tant de prisonniers. Quelques sénateurs proposèrent de les échanger contre le château de Castro en Sardaigne, qui était comme le boulevart des possessions des Pisans dans cette île; d'autres voulaient qu'on acceptât pour leur délivrance une rançon en argent. Mais un conseil plus pernicieux fut dicté par la jalousie; ce fut celui de les retenir pour toujours en prison, afin que, leurs femmes ne pouvant se remarier, la population de Pise cessât de se renouveler. Ce conseil fut suivi, et comme la guerre se prolongea pendant seize ans encore, lorsqu'à la fin la paix rendit la liberté au reste de ces captifs, leur nombre était tellement diminué par les blessures, l'âge ou la maladie, qu'il en restait à peine mille, de onze mille qu'ils étaient d'abord.

Si cette conduite, de la part des Génois, fut peu généreuse, celle des Guelfes de Toscane le fut moins encore. Pise était la seule ville gibeline de la contrée; ils résolurent de profiter du désastre qu'elle venait d'éprouver pour l'anéantir avec son parti. Ils offrirent aux Génois de les recevoir dans leur ligue; ils leur promirent d'assiéger Pise par terre, tandis que les Génois l'assiégeraient du côté de la mer; et ils s'engagèrent à n'accorder à aucune condition

la paix à cette ville, mais à raser ses fortifications, et à disperser ses habitants dans des bourgades. Les villes de Florence, Lucques, Sienne, Pistoia, Prato, Volterra, San-Gémignano et Colle, signèrent cette alliance avec les Génois : le 10 novembre, tous les Florentins domiciliés à Pise, en sortirent, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur patrie, tandis que six cents chevaux à la solde de Florence s'approchaient par la route de Volterra, qu'ils ravageaient le territoire pisan, et faisaient révolter plusieurs châteaux (1).

Les Pisans étaient instruits des relations étroites que le comte Ugolino della Ghérardesca avait conservées avec les Florentins : ils connaissaient de plus les talents et l'adresse de ce citoyen ambitieux, et l'art avec lequel, gibelin de naissance et guelfe par les alliances qu'il avait contractées, il s'était ménagé l'influence dans les deux partis. Dans la situation dangereuse où ils se trouvaient, les Pisans se déterminèrent à mettre ce comte à la tête de leur république, comme les Romains, dans des circonstances moins critiques, auraient nommé un dictateur. On assure que les Pisans captifs à Gênes, et qui, de leur prison, conservaient toujours une grande influence sur les déterminations de leur patrie, proposèrent eux-mêmes cette élection. Le comte Ugolino fut nommé, pour dix ans, capitaine général de Pise ; et le premier soin qui lui fut commis, fut celui de dissoudre la ligue formée contre sa patrie.

[1285] Le comte Ugolino joignait à beaucoup d'adresse dans l'esprit une conscience peu scrupuleuse ; peut-être était-il lui-même le premier moteur de l'alliance des Guelfes contre ses compatriotes. Il passait à Florence pour un Guelfe déterminé ; et lorsqu'on le vit à la tête des affaires, on crut avoir obtenu sans combat le triomphe du parti guelfe, qui avait été l'unique but de la ligue. Ugolino fit proposer aux prieurs des arts de Florence d'entrer en traité avec lui : en même temps, il leur envoya un présent de vins, et l'on assure que quelques-unes des bouteilles étaient remplies de florins d'or au lieu de *vernaccia* (2). Il offrit de plus de céder aux Florentins plusieurs châteaux du territoire pisan ; et de cette manière il réussit à dissoudre la ligue des Guelfes avec les Génois.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 97, p. 305.
(2) *Giacchetto Malaspina*, *storia Fiorent.*, c. 225. T. VIII, p. 1043.

Il est vrai que les Florentins, en y renonçant, imposèrent aux Pisans la condition d'exiler tous les Gibelins de Pise, afin qu'il ne restât en Toscane aucun asile à ce parti.

Le comte essaya ensuite de traiter avec les Génois; et il offrit de leur livrer Castro en Sardaigne, comme rançon des prisonniers faits à la bataille de la Méloria : mais ces prisonniers, instruits d'une telle négociation, obtinrent des Génois la permission d'envoyer des commissaires à Pise, pour y manifester leur vœu. Ceux-ci ayant été introduits dans le conseil, déclarèrent qu'ils ne pourraient consentir à une capitulation aussi honteuse; qu'ils préféraient mourir en prison, plutôt que de permettre à leur patrie d'abandonner un château bâti par leurs ancêtres, et défendu au prix de tant de sang et de travaux; que si les conseils pouvaient prendre une résolution aussi coupable, eux prisonniers ne seraient pas plus tôt mis en liberté, qu'ils se montreraient les plus implacables ennemis de ces magistrats pusillanimes, et qu'ils les puniraient d'avoir sacrifié leur honneur à de vaines et fugitives jouissances. En conséquence de cette déclaration magnanime, le traité avec les Génois fut abandonné (1).

Le comte Ugolino essaya aussi de conclure la paix avec la république de Lucques. Celle-ci y mit pour condition que les Pisans lui céderaient les châteaux d'Asciano, Avané, Librafatta et Viareggio. Si les Pisans n'avaient pas voulu racheter onze mille de leurs concitoyens prisonniers, en abandonnant aux Génois le château de Castro en Sardaigne, il n'était pas probable qu'ils voulussent céder aux Lucquois tant de châteaux, qui étaient comme la clef de leur territoire : mais le comte Ugolino craignait en secret le retour des prisonniers de Gênes, qu'il connaissait incapables de donner jamais les mains à la tyrannie qu'il voulait établir; tandis qu'il désirait procurer, non point à sa patrie, mais à sa famille, l'appui et l'amitié des Lucquois. Il convint donc avec eux qu'il laisserait surprendre par leurs troupes les châteaux qu'ils récla-

(1) *Marangoni, Chronic. di Pisa*, p. 571. — Les historiens pisans nomment, dans une autre occasion, les quatre commissaires qui, avec le consentement des Génois, furent envoyés par les prisonniers à Pise. Si ce sont les mêmes qui firent rompre la première négociation, leurs noms méritent d'être conservés. C'étaient Guilelmo di Ricoveranza, Puccio Buzzacherini de' Sismondi, Guelfo Pandolfini, et Jacopo d'Aldobrandi. *Fragm. hist. Pisanæ*, T. XXIV, p. 651.

maient; en même temps, il en céda d'autres aux Florentins, en sorte qu'il ne resta à la république de Pise que ceux de Motrone, Vico Pisano et Piombino.

Le comte Ugolino croyait de cette manière avoir affermi son pouvoir sur Pise; mais cette république, autrefois si opulente et si belliqueuse, qui se voyait dépouillée de presque tout son territoire; qui n'osait plus mettre en mer un seul vaisseau, de peur qu'il ne fût pris par les Génois; et qui, pour comble de tant de malheurs, voyait dans ses murs se fonder une tyrannie nouvelle, n'était pas assez patiente pour s'y soumettre longtemps. Le comte devenait également odieux et aux Guelfes et aux Gibelins. Nino de Gallura, son neveu, était le chef naturel des Guelfes en sa qualité d'héritier de la famille Visconti : mais depuis qu'Ugolino s'était déclaré le protecteur de ce parti, les Visconti eux-mêmes semblaient se rapprocher des Gibelins; et Nino, pour être fils d'une sœur du comte, n'avait pas oublié l'ancienne rivalité des familles de leurs pères. Le comte, averti des pratiques de ses ennemis, exila plusieurs familles gibelines, et fit abattre les palais de dix des meilleurs citoyens de Pise, qu'il accusa d'avoir conservé des intelligences avec ce même parti.

Nino de Gallura, loin de se laisser décourager par ces exécutions militaires, resserra les liens qu'il venait de former avec les chefs des Gibelins, les Gualandi et les Sismondi; tandis que le comte était appuyé par les Gaëtani et les Upezzinghi. Nino désirait ardemment obtenir la délivrance des Pisans prisonniers à Gênes, et pour le bien de la république et pour donner plus de force à son parti. Ugolin, au contraire, prévoyait que ces prisonniers, à leur retour, s'opposeraient à l'établissement de sa tyrannie; et il faisait naitre des obstacles à tous les traités que Nino entamait avec les Génois. Le juge de Gallura essaya de faire violence au comte, en appelant le peuple à prendre part à sa querelle; ses partisans se répandirent un jour dans les rues en criant : *mort à tous les ennemis de la paix!* mais, contre son attente, le peuple ne prit point les armes à ce cri, et son inaction équivalait presque pour le comte à une victoire. Alors, Nino l'attaqua d'une manière plus légale; il porta plainte aux consuls et aux Anziani des arts contre le capitaine général, qu'il accusa d'avoir étendu son autorité au mépris des lois; de s'être attribué l'office de podestat, et

de s'être emparé du palais de la seigneurie, qui ne lui avait point été octroyé par le peuple. Les magistrats engagèrent en effet Ugolino à se retirer du palais de la seigneurie; ils interposèrent aussi leurs bons offices pour réconcilier les deux chefs de parti. En même temps un nouveau podestat fut nommé; et pendant l'année suivante, Ugolino, sans être dépouillé de sa charge de capitaine général, fut obligé de renoncer à gouverner la ville en maître.

[1287] Au mois d'avril 1287, la république reçut de nouveau quatre commissaires des prisonniers à Gênes, qui venaient négocier pour la paix et pour leur rançon. Le traité dont ils étaient chargés ne mettant d'autre condition à leur mise en liberté que le payement d'une somme d'argent, avait été signé par les prisonniers eux-mêmes; cependant il se passa encore treize mois avant qu'on pût en obtenir à Pise la confirmation, tant le comte y mettait d'obstacles. Sur ces entrefaites, celui-ci était parvenu à s'emparer de nouveau du palais public; il en avait chassé le podestat, et il s'était fait déclarer capitaine et seigneur de la ville de Pise. Il avait choisi le jour de sa naissance pour son inauguration; et comme, au retour d'un festin, il rentrait chez lui, bouffi d'orgueil et enivré de sa fortune, il adressa la parole à un de ceux qui étaient près de lui. « Eh bien! Lombard, lui dit-il, que me manque-t-il encore? — Plus rien que la colère de Dieu. » Elle ne tarda pas en effet à l'atteindre.

Le comte, voyant que le peuple était disposé à donner son approbation au traité de paix signé à Gênes, et que Nino de Gallura ainsi que les Guelfes en pressaient l'exécution, donna commission à des corsaires de Sardaigne d'armer en course contre les Génois, au mépris de la suspension d'armes qui avait été convenue, et de recommencer ainsi les hostilités (1). En même temps il voulut se rapprocher des Gibelins de Pise, et il proposa une alliance à l'archevêque des Ubaldini, qui s'était mis à leur tête, pour chasser, de concert avec lui, Nino et ses Guelfes de la ville. Cependant, comme il ne voulait pas perdre, auprès des Florentins ses anciens alliés, la réputation d'être Guelfe lui-même, quand il eut fait toutes les dispositions nécessaires pour que ses satellites secondassent

(1) *Jacob. Doria, Annales Genuens.*, L. X, p. 594.

l'archevêque et les Gibelins, il se retira au château de Settimo, pour n'être pas présent à la révolution qui allait s'opérer. Roger des Ubaldini fit revenir dans la ville les Gualandi, les Sismondi, les Lanfranchi et quelques autres familles gibelines; il les joignit aux troupes du comte, et se trouva ainsi tellement supérieur en forces au juge de Gallura, que celui-ci se retira sans combat, et alla s'établir à Calcinara, avec tout son parti.

[1288] Le peuple voulut alors associer dans le commandement de la ville, l'archevêque Roger, au comte Ugolino; et c'était probablement une des conditions du traité entre les deux partis. Mais Ugolino déclara orgueilleusement qu'il ne souffrirait point de compagnon, et qu'il ne connaissait point d'égal. Les Gibelins insistèrent en vain pour que quelqu'un des leurs fût admis au gouvernement; Ugolino voulut être seul, et l'archevêque, non moins ambitieux et non moins dissimulé que le comte, se retira du palais de la communauté, où le peuple l'avait fait entrer, sans faire éclater son courroux, et sans laisser entrevoir à Ugolino qu'il avait cessé d'être son ami.

La prospérité, loin d'adoucir les tyrans, ne fait pour l'ordinaire que les rendre susceptibles d'une irritation plus violente, dès qu'ils rencontrent l'opposition la plus légère à leur volonté : et cependant les hommes auraient beau s'assouplir sous le despotisme, comme ils ne changeront point les lois de la nature, un tyran, au milieu des succès les plus constants, trouvera encore des motifs d'impatience. La guerre maritime, les désordres civils, peut-être aussi l'irrégularité des saisons, avaient rendu les blés et plus rares et plus chers; le peuple se plaignait, et il accusait le comte du haut prix des denrées. Telle était cependant la violence des emportements d'Ugolino, que personne n'osait l'avertir des plaintes du peuple, et du danger auquel elles pouvaient l'exposer. Un de ses neveux se chargea de cette commission difficile, et lui proposa en même temps de suspendre les gabelles pour diminuer le prix des vivres. Ugolino, également impatient et de reproches et de conseils, frappa au bras son neveu, d'un poignard qu'il tira de son sein, et l'aurait tué sur place, si l'on ne s'était jeté au devant de lui. Un neveu de l'archevêque, intimement lié avec le jeune homme qui venait d'être blessé, en même temps qu'il le défendit de son corps, éclata en reproches contre le comte : la rage de celui-ci en redou-

bla : il lança une hache qu'il trouva sous sa main à la tête du neveu de l'archevêque, et l'étendit mort à ses pieds.

Roger des Ubaldini, quelles que fussent sa douleur et sa colère, n'éclata point encore; il voulut auparavant s'assurer de l'appui de tous les Gibelins. Le premier de juillet, le conseil s'était assemblé dans l'église de Saint-Bastien, pour délibérer sur la paix avec les Génois : le matin il s'était séparé sans rien conclure, parce que, tandis que les Gibelins pressaient l'exécution du traité, le comte continuait à y mettre obstacle. Au sortir de l'église, l'archevêque fut averti que Nino, dit le Brigata, rassemblait des bateaux pour aller chercher les Guelfes et les introduire de nouveau dans la ville : l'archevêque ne balança plus; il fit crier aux armes par les Gibelins ses partisans, et sonner le tocsin au palais du peuple. Les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi se rangèrent autour de l'archevêque Roger, avec partie des Orlandi, des Ripafratta et des autres familles gibelines. Le comte Ugolino, avec deux de ses fils, deux de ses petits-fils, les Upezzinghi, les Gaétani, et ses satellites, défendit la place et les environs de Saint-Bastien et du Saint-Sépulcre. Après un long combat, son fils naturel ayant été tué, et les Gibelins paraissant les plus forts, il s'enferma dans le palais du peuple, qu'il continua de défendre depuis midi jusqu'au soir. Les assiégeants prirent enfin le parti d'y mettre le feu : alors ils y pénétrèrent au milieu des flammes, et ils firent prisonniers le comte Ugolino, les plus jeunes de ses fils, Gaddo et Uguccione, Nino, dit le Brigata, fils d'un de ses fils nommé Guelfo, qui était absent, et Anselmuccio, fils d'un autre de ses fils nommé Lotto, qui était mort.

Ce sont là les cinq personnages dont le Dante a rendu si célèbre la mort déplorable. Après les avoir enfermés dans la tour des Gualandi, aux sept chemins, sur la place des Anziani, l'archevêque, fit au bout de quelques mois, jeter dans l'Arno la clef de leur prison, et défendit qu'on leur portât aucun secours ou aucune nourriture. Quels qu'eussent été les crimes d'Ugolino, l'horreur de son supplice les fit oublier; et son nom est demeuré comme un exemple, presque unique dans l'histoire, d'un tyran qui inspire la pitié, et qui est puni par son peuple plus sévèrement qu'il ne l'avait mérité. Le Dante raconte qu'il vit Ugolino dans l'enfer, placé parmi les traîtres à leur patrie, dans des gla-

ces éternelles, au-dessus desquelles sa tête seule s'élevait : mais devant lui était placée dans les mêmes glaces la tête de l'archevêque Roger, dont il rongeait le crâne avec la même faim furieuse qui avait été son supplice. Ugolino, interrogé par le Dante, essuya ses lèvres aux cheveux de l'archevêque, puis soulevant sa tête et interrompant son féroce repas, il lui raconta les angoisses effroyables de ses derniers jours (1), depuis le mo-

(1) Quelque connu que soit ce superbe morceau de poésie, je ne puis me refuser à l'insérer ici; il appartient à l'histoire de Pise : il appartient aussi à celle de la littérature dans le treizième siècle, comme donnant la mesure du sublime génie du Dante

La bocca sollevò dal fiero pasto
Quel peccator, forbendola a'capelli
Del capo, ch'egli avea di retro guasto.
Poi cominciò; tu vuoi ch'io rinnovelli
Disperato dolor, che'l cuor mi preme,
Già pur pensando, pria ch'io ne favelli.
Ma se le mie parole esser den seme,
Che frutti infamia al traditor ch'io rodo,
Parlare e lagrimar vedrai insieme.
Io non so chi tu se', nè per che modo
Venuto se' quaggiù, ma Fiorentino
Mi sembri veramente, quand' io t' odo
Tu dei saper ch'io fui'l conte Ugolino,
E questi l'arcivescovo Ruggieri :
Or ti dirò, perch' i' son tal vicino.
Che per l'effetto de' suoi ma' pensieri,
Fidandomi di lui io fossi preso,
E poscia morto, dir non è mestieri ·
Però quel, che non puoi avere inteso,
Cioè, come la morte mia fu cruda,
Udirai, e saprai, se m'ha offeso.
Brieve pertugio dentro della muda,
La qual per me ha 'l titol della fame,
E'n che conviene ancor ch'altri si chiuda,
M'avea mostrato per lo suo forame,
Più lume già, quand'io feci 'l mal sonno,
Che del futuro mi squarciò il velame.
Questi pareva a me maestro e donno,
Cacciando il lupo e i lupicini al monte,
Perchè i Pisan veder Lucca non ponno.
Con cagne magre, studiose, e conte
Gualandi, con Sismondi e con Lanfranchi,
S'avea messi dinanzi dalla fronte.

ment où il avait entendu fermer au-dessous de lui la porte de la tour horrible. L'offre de ses fils, qui, lui voyant ronger ses poings avec rage, s'écrièrent : Mon père! il nous sera moins douloureux si c'est nous que tu manges; tu nous as revêtus de ces chairs malheureuses, c'est à toi de nous en dépouiller. La mort

In picciol corso mi pareano stanchi
Lo padre e i figli, e con l'acute sanne
Mi parea lor veder fender li fianchi.
Quand' io fui desto, innanzi la dimane,
Pianger sentii fra 'l sonno i miei figliuoli,
Ch'erano meco, e dimandar del pane
Ben se' crudel, se tu già non ti duoli,
Pensando ciò ch'al mio cuor s'annunziava
E se non piangi, di che pianger suoli ?
Già eran desti, e l'ora s'appressava,
Che 'l cibo ne soleva essere addotto,
E per suo sogno ciascun dubitava,
Ed io sentii chiavar l'uscio disotto
All' orribile torre ; ond' io guardai
Nel viso a' miei figliuoli, senza far motto
Io non piangeva, sì dentro impietrai :
Piangevan' elli, ed Anselmuccio mio
Disse, tu guardi sì, padre, che hai ?
Però, non lagrimai, ne rispos' io,
Tutto quel giorno, ne la notte appresso,
Infin che l'altro sol nel mondo uscìo.
Come un poco di raggio si fu messo
Nel doloroso carcere, ed io scorsi
Per quattro visi il mio aspetto stesso;
Ambo le mani, per dolor, mi morsi ,
E quei pensando, ch'io 'l fessi per voglia
Di manicar, di subito levorsi.
E disser : Padre, assai ci fia men doglia,
Se tu mangi di noi ; tu ne vestisti
Queste misere carni, e tu le spoglia
Quetami allor, per non fargli più tristi :
Quel dì, e l'altro stemmo tutti muti.
Ahi dura terra, perchè non t'apristi ?
Posciachè fummo al quarto dì venuti,
Gaddo mi si gittò disteso à' piedi, -
Dicendo : Padre mio, che non m'ajuti ?
Quivi morì, e come tu mi vedi,
Vid' io cascar li trè ad uno ad uno,
Tra 'l quinto dì, e 'l sesto - ond' io mi diedi

de Gaddo, qui, le quatrième jour de leur supplice, se jeta étendu à ses pieds, en s'écriant : O mon père, que ne m'assistes-tu ! « Il y mourut, dit-il, et tel que tu me vois, je les vis tous mou- » rir l'un après l'autre, entre le cinquième et le sixième jour. » Alors, ayant déjà perdu la lumière, j'errai en tâtonnant parmi » leurs cadavres, et deux jours je les appelai qu'ils n'étaient déjà » plus. Ensuite, la faim fit sur moi ce que la douleur n'avait pu » faire (1). »

Già cieco a brancolar sopra ciascuno,
E due dì gli chiamai, poichè fur morti :
Poscia, più che 'l dolor potè il digiuno
Quand'ebbe detto ciò, con gli occhi torti,
Riprese'l teschio misero co' denti,
Che furo all' osso, come d'un can, forti
Ahi Pisa, vituperio delle genti,
Del bel paese là, dove' l sì suona,
Poi che i vicini a te punir, son lenti,
Muovansi la Capraia e la Gorgona,
E faccian siepe ad Arno in su la foce,
Sì ch' egli anneghi in te ogni persona.
Che se'l conte Ugolino aveva voce
D' aver tradita te delle castella,
Non dovei tu i figliuoi porre a tal croce.
Innocenti facea l' età novella,
Novella Tebe, Uguccione, e'l Brigata,
E gli altri due che'l canto suso appella.
Inferno, *Canto XXXIII.*

(1) Les fréquents changements de parti du comte Ugolino ont répandu beaucoup de confusion sur son histoire, aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle soit si obscure et si peu connue, malgré la grande célébrité de son nom et de son dernier malheur. Cette histoire a cependant fourni matière à d'amples et nombreuses dissertations. Celles du cavalier Flaminio del Borgo, qui forment un volume in-4°, n'ont eu d'autre but que celui de laver les Pisans du reproche de cruauté que leur fait le Dante, et qui est répété par tous ceux qui lisent son admirable poëme. Il a pris pour épigraphe ce vers, *exoritur tandem nostro de sanguine vindex ;* et il croit avoir justifié sa patrie, en prouvant que les quatre jeunes gens enfermés avec Ugolino, comme ils avaient été pris les armes à la main, n'étaient pas moins coupables que lui ; en sorte que le Dante n'avait pu dire d'eux, avec vérité *Innocenti facea l'età novella, etc.* Nous avons peut-être un intérêt plus immédiat que le cavalier Flaminio à justifier Pise et les familles gibelines d'une si grande cruauté : cependant nous ne comprenons pas quel crime serait assez grand pour rendre légitime le supplice d'Ugolino et de ses fils. Nous ne voyons point que le Dante ait supposé que ceux-ci fussent encore dans la première enfance. Il les représente comme des jeunes gens prêts à se sacrifier pour leur père ; ce même dévouement

Pour ne point interrompre l'histoire des révolutions de Pise, nous avons négligé pendant longtemps de parler des affaires de Naples et de Sicile, qui, dans les mêmes années, avaient éprouvé de grandes révolutions. Les deux rois rivaux, Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, s'étaient engagés l'un et l'autre, comme nous l'avons vu, à se trouver le 15 mai 1283 à Bordeaux, chacun accompagné de cent chevaliers, pour y décider, en champ clos, leur querelle, et la validité de leurs droits sur la Sicile. Martin IV s'était opposé à ce combat judiciaire, qu'il regardait comme étant également impolitique et irréligieux. De son côté, Édouard d'Angleterre, qui devait garantir le lieu du combat, s'y refusa, et

devait plus naturellement encore les faire combattre à ses côtés mais ils étaient trop jeunes sans doute pour avoir eu part à la trahison qui, quatre ans auparavant, fit perdre la bataille de la Méloria, ou à celle qui mit les Lucquois en possession de Ripafratta, de Viareggio, et des autres châteaux. Le comte avait pu les associer à ses combats, longtemps avant de les initier aux mystères de sa politique tortueuse. Si quelque chose excuse en partie les Pisans, c'est la famine qu'ils ressentaient à cette heure même, et qu'ils attribuaient à la politique du comte. Ils croyaient ne faire que retorquer sur lui le supplice qu'ils éprouvaient eux-mêmes par sa faute.

La critique du cavalier Flaminio, sur les historiens de cet événement, est partiale et passionnée; aussi en en profitant, nous nous sommes gardés de l'adopter tout entière. Nous avons surtout appuyé notre récit sur un fragment de l'histoire pisane, écrit par un contemporain, en dialecte pisan, et imprimé, *Scr. Ital.*, T. XXIV, p. 649-655. Nous regrettons de devoir dire que ce fragment donne lieu de croire que le supplice du comte était une espèce de torture, qui lui était imposée pour le forcer à payer une amende de cinq mille florins, à laquelle il était condamné. Nous avons beaucoup profité aussi de la chronique de Pise, écrite en 1336. *Script. Etruriæ*, T. I, p. 557-684. Nous la citons quelquefois sous le nom de faux Marangoni, parce que le cavalier Flaminio nous paraît avoir prouvé qu'elle n'est point du Bernard Marangoni à qui on l'a attribuée. Comme la date et l'authenticité en sont reconnues, le nom fait assez peu de chose. Mais ce ne sont point là nos seules autorités; nous les avons toujours comparées avec le récit assez détaillé de Giov. Villani, L. VII, c. 120 et 127, p. 320 et 324; de la chronique de Pise, écrite dans les premières années du quinzième siècle, *Scr. It.*, T. XV, p. 979; et des commentaires sur le Dante, de Benvénuto da Imola, *Ant. Ital.*, T. I, p. 1140. Enfin nous avons lu aussi le fragment de l'histoire pisane de Guido da Corvaria, contemporain, T. XXIV, p. 694. — *Doria*, continuateur de Caffaro, *Annales Genuenses*, Lib. X, p. 595-595. — *Leonard Aretin, historia Florent.*, fin du troisième Livre. — *Cronica di Piero*, Florentin contemporain, *Script. Etrur.*, T. II, p. 42. — *Ubert. Folieta*, *Genuens. Hist.*, L. V, p. 396. Et *Marchionne di Coppo de Stefani*, autre contemporain qui n'avait pas connu le cavalier Flaminio. *Delizie degli Eruditi Toscani*, T. VIII, L. III, Rub. 164, p. 55.

dans sa lettre, qui nous a été conservée, il déclara qu'il ne donnerait des sûretés pour ce combat dans aucun lieu de sa domination, dût-il y gagner les deux royaumes d'Aragon et de Sicile (1). Mais Charles d'Anjou n'en mit pas moins d'ardeur à se préparer au combat; et au jour fixé, le roi de France, Philippe le Hardi s'avança jusqu'à une journée de distance de Bordeaux, avec un grand nombre de seigneurs, et un corps de trois mille hommes d'armes; tandis que Charles entra dans la ville, accompagné seulement des cent cavaliers qui devaient combattre avec lui. Alors le roi d'Aragon déclara que le champ clos n'était point suffisamment garanti, qu'il n'y aurait point de sûreté pour lui s'il s'avançait jusqu'à Bordeaux, tandis que l'armée du roi de France en était si proche, et qu'il serait prêt à s'y rendre dès que Philippe ferait retirer ses troupes. Plusieurs ajoutent qu'il vint cependant en personne le 15 mai pour remplir son serment, et qu'il se présenta, mais seul et déguisé, au sénéchal d'Angleterre, lui déclarant qu'il ne voyait pas de sûreté pour lui à Bordeaux, et qu'il se regardait comme dégagé de sa promesse; après quoi il repartit au galop, et fit quatre-vingt-dix milles sur la route d'Aragon avant de prendre quelque repos (2).

La défense du pape de passer outre, l'absence du roi d'Angleterre, qui devait présider au combat, et le voisinage de l'armée française, étaient sans doute des prétextes très-plausibles pour refuser d'entrer dans le champ clos; mais il paraît que Pierre était charmé de trouver ces prétextes, et de se dispenser ainsi du combat, dont les préparatifs lui avaient fait gagner suffisamment de temps. Le pape, avant le jour fixé pour la rencontre des deux rois, afin de ne pas soumettre à la décision des armes une cause

(1) *Rymer, Fœdera Conventiones*, etc., T. I, p., 230. Recueil publié par l'autorité de la reine Anne d'Angleterre. — *Giannone, stor. civile*, L. XX, c. 7, T. III, p. 82.

(2) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 86, p. 296.—L'abrégé de Çurita donne les noms des cent chevaliers qui étaient déjà choisis pour combattre, et dont trois accompagnèrent Pierre jusqu'à Bordeaux. *Hispan. Illust.*, T. III, p. 194 — Guillaume de Nangis raconte cette comparution du roi d'Aragon comme un bruit populaire *Gesta Philippi III Audacis*, in *Script. Francor. Hist.*, T. V, p. 542. — *Mariana, Hist. de las Españas*, L. XIV, c 6, p. 625. - Des lettres circulaires, adressées par Charles et par Pierre, à l'occasion de ce combat, à la communauté de Modène, sont imprimées. *Antiq. Ital.*, T III, *Dissert.* XXXIX, p. 649 et suiv.

qu'il regardait comme appartenant à son propre tribunal, avait déjà prononcé, contre Pierre d'Aragon, une sentence, en date du 15 mars 1283, par laquelle il le déposait. Non-seulement cette sentence portait que Pierre n'avait aucun droit à la Sicile, mais, en punition de ce qu'il s'était emparé de ce royaume par fraude, au mépris de la protection de l'Église, et de ses propres obligations envers saint Pierre, dont il était vassal, elle le déclarait privé de son royaume héréditaire d'Aragon, et elle abandonnait ses Etats au premier occupant. Lorsque Martin IV fut averti ensuite que Pierre avait manqué au rendez-vous, et que les rois de France et de Naples se regardaient comme joués par lui, et manifestaient le plus grand courroux, il confirma la sentence qui déposait Pierre, et il investit du royaume d'Aragon, Charles de Valois, second fils du roi Philippe (1).

Toutes les indulgences de l'Église et toutes ses faveurs furent promises à ceux qui assisteraient la maison de France dans la conquête de ce nouveau royaume; une croisade fut même prêchée en faveur de Charles de Valois. Cependant, comme les princes français mettaient plus d'importance encore à recouvrer la Sicile qu'à conquérir l'Aragon, Charles d'Anjou ne s'occupa plus, pendant le reste de cette année, que de ses préparatifs pour se rendre maître de cette île. Et au mois de mai de l'année suivante [1284], il partit des ports de Provence, faisant voile pour Naples, avec cinquante-cinq galères armées, et trois gros vaisseaux chargés de troupes.

Roger de Lòria, le grand amiral de Sicile, averti de la prochaine arrivée de Charles, après avoir parcouru les côtes de la principauté, vint devant Naples avec quarante-cinq galères, pour provoquer au combat Charles le Boiteux, prince de Salerne et fils du roi, qui commandait à Naples en l'absence de son père. Ce prince ne put souffrir patiemment les outrages des Siciliens et des Catalans, qui accusaient les Français de poltronnerie; il avait trente-cinq galères dans le port, sur lesquelles il monta avec tous ses chevaliers français et provençaux, et il sortit au-devant de

(1) *Raynald., Ann. Eccles.*, T. XIV, §§ 15-23, p. 342. *Bulla depositionis Petri Aragon*, 12 *cal. aprilis. Urbeveteri. Altera*, 6 *cal. septembris, ap. Raynald.*, 1283. §§ 26 et suiv., p. 344

Roger de Loria pour l'attaquer, malgré le commandement exprès de son père. Il était loin, en effet, de pouvoir se mesurer avec cet amiral, le plus habile et le plus heureux de son siècle; ses soldats étaient également inférieurs en nombre, en zèle et en habitude de la mer. Aussi sa déroute fut décidée presque dès le premier choc; les galères de Sorrento et de la principauté s'enfuirent à force de rames; huit galères françaises furent prises : mais la capture la plus importante fut celle du prince lui-même avec tous ses plus riches barons

Comme Roger de Loria, après une victoire aussi signalée, manœuvrait en parade devant le port de Naples, les habitants de Sorrento, qui crurent que cette bataille déciderait du sort de la maison d'Anjou, envoyèrent une députation à l'amiral, pour le complimenter et lui faire un présent de fruits et d'argent. Leurs députés, introduits sur le vaisseau amiral, lorsqu'ils virent le prince Charles, orné de riches habits et entouré de ses barons, ne doutèrent pas que ce ne fût Roger de Loria; ils se mirent à genoux, et, lui offrant des figues et les deux cents pièces d'or qu'ils portaient, ils lui dirent : « Messire l'amiral, accepte, de la part » de la communauté de Sorrento, ces fruits et ces monnaies, et » sache que nous avons été les premiers à donner à tes ennemis » le signal de la fuite. Ah! plût à Dieu que tu eusses pris le père » aussi bien que tu as pris le fils! » Charles, tout affligé qu'il était, ne put s'empêcher de rire de cette méprise. « Pour Dieu, » s'écria-t-il, voilà gens bien fidèles à monseigneur le roi (1)! »

Charles d'Anjou s'efforça de ne point paraître abattu par la nouvelle de cette défaite, qu'il reçut presque aussitôt : car sa flotte parut devant Gaète le lendemain même de la bataille. Mais il se vengea du peu d'affection que lui montraient les Napolitains; il en fit pendre plus de cent cinquante, et il prétendit encore avoir fait grâce à la ville, qui avait, disait-il, mérité d'être rasée. Il donna ensuite rendez-vous, à Concione en Calabre, aux trois flottes qu'il voulait réunir pour porter la guerre en Sicile; savoir : celle de Provence, qu'il avait conduite avec lui, celle de la principauté de Salerne et celle de Pouille. Il se rendit lui-même par terre à Brindes, pour presser l'armement de la dernière.

(1) *Giovanni Villani*, l. VII, c. 92, p. 301.

Cependant le pape, d'après la demande de Charles, avait envoyé deux cardinaux en Sicile, pour négocier avec les révoltés, et délivrer, s'il était possible, le prince héréditaire, qui était leur prisonnier. Charles, sous le poids des adversités qui depuis deux ans l'accablaient coup sur coup, avait perdu quelque chose de la vigueur de son caractère, de sa promptitude à prendre un parti, et surtout de sa confiance en sa fortune, à laquelle il devait peut-être ses autres qualités. Le même homme peut, par son courage, être égal à lui-même dans la prospérité comme dans l'adversité; mais il est presque sans exemple que ses talents conviennent à l'une comme à l'autre fortune. S'il conserve la même méthode, elle n'est pas propre à des circonstances qui ont changé; s'il la change, il marche à tâtons et chancelle dans une route nouvelle pour lui. Il croit devoir opposer au malheur la prudence; mais presque toujours c'est l'irrésolution qu'il décore de ce nom. Tandis que Charles avait sous ses ordres une flotte de cent dix vaisseaux, il se laissa jouer par les négociations des Siciliens, et il perdit l'été sans agir. Le manque de vivres et l'approche de l'équinoxe le forcèrent à retourner à Brindes. Pendant la mauvaise saison, il s'efforça de rassembler en Pouille de l'argent, des hommes, des provisions, pour renouveler au printemps la guerre avec plus de vigueur. Mais un sentiment amer de sa rapide décadence, et du triomphe d'ennemis qu'il avait méprisés, le rongeait intérieurement; plus il faisait d'efforts sur lui-même pour calmer sa douleur et son découragement, plus sa santé s'altérait. Il succomba enfin à ses peines secrètes, et tomba dangereusement malade à Foggia. Ses dernières paroles, lorsque dans son lit de mort il reçut la communion, furent adressées à l'hostie elle-même. « Sire Dieu, dit-il, » je crois vraiment que vous êtes mon sauveur; ainsi vous prie » que vous ayez merci de mon âme. Ainsi que je fis la prise du » royaume de Sicile plus pour servir la sainte Église que pour » mon profit ou autre convoitise, ainsi vous me pardonnez mes » péchés (1). » Puis il mourut le 7 janvier 1285, âgé de soixante-cinq ans, après en avoir régné dix-neuf à Naples. Malgré le témoignage que dans ses derniers moments il se rendait à lui-même, on peut hésiter à croire que cet homme ambitieux et cruel n'eût

(1) *Giov. Villani*, l. VII, c. 93, 94, p. 302, 303.

que la gloire de Dieu en vue lorsqu'il entreprit les conquêtes injustes pour lesquelles il répandit tant de sang.

Sa mort fut suivie de près par celle des principaux monarques qui, avec lui, ou comme amis ou comme rivaux, avaient troublé l'Europe. Philippe le Hardi, après une campagne malheureuse en Aragon, mourut à Perpignan, le 6 octobre de la même année. Pierre d'Aragon mourut à Barcelone, le 8 novembre, à la suite des blessures qu'il avait reçues dans la même campagne; enfin, le 25 mars de la même année, Martin IV, la créature fidèle et l'aveugle instrument de Charles, mourut aussi à Pérouse.

Le prince de Salerne, héritier du royaume, était prisonnier des Aragonais, qui l'avaient transporté de Sicile en Catalogne; en sorte que ce fut son fils aîné, nommé Charles Martel, qui, quoique âgé de douze ou treize ans seulement, prit possession du royaume, sous la direction de Robert, comte d'Artois, son cousin, et d'un conseil de barons français. A cette occasion, le pape Honorius IV, successeur de Martin, publia une ordonnance sur le gouvernement du royaume et la réforme des abus qui s'y étaient introduits (1). D'autre part, don Jacques, second fils de Pierre d'Aragon, fut couronné roi de Sicile, tandis que son frère aîné succédait aux États de son père en Espagne; et la lutte du midi de l'Italie, qui avait commencé comme un combat de géants, se continua pendant de longues années encore, mais entre des puissances affaiblies, dont les entreprises ne méritèrent plus l'attention de toute l'Europe.

L'affaiblissement de la maison d'Anjou donna lieu à la république florentine de s'emparer de l'administration du parti guelfe, qui, jusqu'alors, avait été dirigé par le roi de Naples, et d'attirer à elle la conduite de la ligue et les négociations de tout le parti. Cependant la république florentine, au moment où elle acquérait une si haute influence sur le reste de l'Italie, n'était pas plus exempte de discordes intestines que les républiques ses rivales. C'est à l'ardent amour de ses citoyens pour la liberté; c'est à l'établissement chez eux d'une démocratie turbulente, irrégulière, mais énergique, qu'il faut attribuer le zèle avec lequel les Florentins déployèrent

(1) Cette ordonnance, ou capitulaire, a été rapportée par Giannone, *Storia Civile*, L. XXI, c. 1, p. 120.

toutes leurs forces en faveur de leur patrie, et élevèrent son pouvoir bien au delà de ce qu'on aurait pu attendre de leur nombre ou de leurs richesses.

[1282] Ce fut l'an 1282 que les Florentins établirent la forme de gouvernement qu'ils ont conservée jusqu'à la chute de leur république, et qui, supprimée par Alexandre de Médicis, le 27 avril 1532, fut rétablie par Pierre Léopold, à la fin du siècle passé, et n'est pas même absolument détruite aujourd'hui. Je veux parler des prieurs des arts et de la liberté, dont le collége fut appelé la *seigneurie*. Depuis la paix intérieure, conclue par le cardinal Latino, Florence était gouvernée par quatorze prud'hommes, dont huit Guelfes et six Gibelins; mais l'État paraissait souffrir de ce que le pouvoir exécutif était confié à un conseil trop nombreux pour pouvoir jamais être unanime; à un conseil qui, par sa composition même, avait en soi les principes de la discorde, et où l'esprit de parti donnait une place. La jalousie du peuple contre les grands nuisait aussi à ce collége, dont plusieurs membres étaient gentilshommes; on ne cessait de répéter que, dans une république marchande, personne ne devait avoir part à l'administration si lui-même n'était marchand. Les Florentins, en effet, au milieu de juin 1282, instituèrent une nouvelle magistrature toute démocratique; ils en nommèrent les membres, prieurs des arts, comme pour indiquer que l'assemblée des premiers citoyens de chaque métier devait représenter toute la république. A la première élection, l'on ne crut pas devoir admettre tous les métiers indifféremment à la prérogative de donner des chefs à l'État. On se borna d'abord aux trois arts que l'on regarda comme les plus nobles; mais dès la seconde élection, c'est-à-dire deux mois après, on doubla le nombre des prieurs, pour qu'il y en eût un de chacun des arts majeurs, et en même temps de chacun des six quartiers de la ville. L'art des juges et notaires, qui prenait part d'une autre manière au gouvernement, fut le seul qu'on n'appela point à fournir des prieurs à la république.

Tout le pouvoir exécutif, avec le droit de représenter la majesté de l'État, fut confié aux six prieurs. Pour réunir leurs esprits, et leur inspirer de la bienveillance les uns pour les autres, on crut convenable de les appeler à vivre ensemble. On les fit manger à la même table, aux frais de la république, et on les logea ensemble

dans le palais public. Pendant les deux mois que duraient leurs fonctions, on ne leur permettait point de s'absenter de ce palais, qui était en même temps pour eux une prison, et pour l'État une forteresse (1). Mais, soit pour que cette vie toute publique ne détournât pas trop longtemps des négociants de leurs affaires, soit pour qu'ils n'eussent pas le temps de nourrir des projets ambitieux et d'aspirer à la tyrannie, soit enfin pour qu'une succession plus rapide fît place à un plus grand nombre d'aspirants, la durée de chaque seigneurie fut fixée à deux mois, au bout desquels ceux qui sortaient de charge ne pouvaient être confirmés ni réélus de deux ans (2); en sorte que le gouvernement se renouvelait tout entier six fois par année dans la république florentine, et dans toutes celles qui se modelèrent bientôt sur elle.

Les prieurs étaient élus par leurs prédécesseurs, réunis aux chefs et aux conseils de tous les arts majeurs et à un certain nombre d'adjoints qu'ils prenaient eux-mêmes dans tous les quartiers de la ville. Le conseil d'élection faisait son choix au scrutin secret et à la pluralité des suffrages. Dans la suite, on fit élire par une commission ou *balie* tous les prieurs qui, pendant trois ou cinq ans, devaient exercer le priorat; et leur ordre fut alors désigné par le sort. Comme plusieurs gentilshommes exerçaient le commerce, et faisaient partie des arts et métiers, ceux-là ne furent pas d'abord exclus de la seigneurie; mais le gouvernement des marchands, l'esprit de corps et la jalousie de cet ordre de citoyens, devaient amener, et amenèrent en effet bientôt l'exclusion absolue, pour tous les gentilshommes, de toute part au gouvernement.

[1283] L'année suivante, les Siennois imitèrent les Florentins : ils abolirent le conseil de quinze magistrats, qui gouvernaient leur ville; et ils établirent à sa place une nouvelle seigneurie, qu'ils appelèrent les *neuf gouverneurs et défenseurs de la communauté et du peuple de Sienne*, ou plus simplement, les *neuf*. Comme les prieurs de Florence, ils furent réunis dans le même palais et nourris à la même table; la durée de leurs fonctions fut fixée à deux mois, et ils furent choisis dans l'ordre des marchands, à

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 78, p. 279.

(2) C'est là ce qu'on nommait le *Divieto*, sur lequel voyez les statuts florentins, L. V, Tit. 1, Rub. 279. Ces statuts ont été recueillis en 1415, et imprimés à Florence en 1787, sous la rubrique de Fribourg, en 3 vol. in 4°

l'exclusion absolue des nobles. Cette manière de limiter le choix à une seule condition, qui n'était pas la première dans l'État, fut l'origine d'une nouvelle oligarchie, et d'une oligarchie roturière, que l'on appela dans Sienne l'ordre des *neuf*, parce que les marchands qui s'étaient réservés pour eux seuls le gouvernement, et qui avaient exclu également et les nobles et le peuple, formèrent dans la suite un registre des noms des familles qu'ils voulaient bien admettre à l'élection des neuf défenseurs. Ceux qui furent inscrits dans ce registre formèrent une caste particulière à Sienne, non moins orgueilleuse que la noblesse, non moins ambitieuse, non moins avide d'un pouvoir exclusif, mais aussi non moins exposée à la jalousie du peuple, et souvent à ses persécutions (1).

La même jalousie du peuple contre la noblesse avait occasionné dans Arezzo une révolution à peu près semblable : mais comme la ville était moins peuplée, la noblesse s'y trouvait proportionnellement plus forte ; de plus, elle était protégée par l'évêque d'Arezzo, Guillaume des Ubertini : aussi parvint-elle, en 1287, à opérer une contre-révolution ; le gouvernement fut rendu sans partage à la noblesse, et celle-ci embrassa hautement le parti gibelin, qui était à cette époque opprimé dans toute la Toscane. Tous les gentilshommes et tous les Gibelins persécutés se réunirent alors dans Arezzo, tandis que, d'autre part, les Florentins, les Siennois, et toute la ligue guelfe, voyant lever si près d'eux l'étendard de l'aristocratie et du parti gibelin, entreprirent avec ardeur la guerre contre Arezzo, pour réduire cette ville (2).

[1288] Peu après la révolution d'Arezzo, éclata celle de Pise, dont nous avons déjà rendu compte dans ce chapitre. Le comte Ugolino fut jeté en prison ; et la république se déclara pour le parti gibelin, auquel le peuple avait de tout temps été attaché en secret. Deux prélats, Roger des Ubaldini, archevêque de Pise, et Guillaume des Ubertini, évêque d'Arezzo, entraînèrent ainsi, en même temps et de concert, dans le parti opposé à l'Église, les deux villes où ils siégeaient. Les Pisans cependant, pour être mieux en état de soutenir la guerre que la ligue toscane leur avait décla-

(1) *Andrea Dei Cronaca Sanese ad ann.* 1283, T. XV, p. 38. — *Malavolti, storia di Siena*, P II, L. III, fol. 50.

(2) *Cronaca Aretina di Ser Gorello, in terza rima*, T. XV, c. 5, p. 829 — *Giov. Villani*, L. VII, c. 100, 114 p. 314, etc. — *Leonard. Aretin.*, L. III, p. 109.

rée, firent venir le comte Guido de Montéfeltro, qu'ils nommèrent leur capitaine. Ce comte avait acquis une grande réputation dans la Romagne, en défendant Forli contre le comte d'Appia; mais ensuite il avait été obligé de faire sa paix avec l'Église, et de se retirer dans la ville d'Asti, en Piémont, qui lui avait été assignée comme lieu d'exil.

[1289] La fortune ne fut point également favorable aux deux villes gibelines, dans leur guerre avec la ligue toscane. Les Arétins, après avoir remporté une victoire assez brillante sur les Siennois, furent défaits par les Florentins à Certomondo, près de Campaldino en Casentin, le 11 juin 1289, avec une perte de dix-sept cents morts et de sept cent quarante prisonniers. Parmi les premiers, l'évêque Guillaume des Ubertini resta sur le champ de bataille, avec la fleur de la noblesse arétine, et les principaux Gibelins émigrés de Florence. Cependant ceux qui échappèrent au massacre rentrèrent dans Arezzo, et mirent la ville dans un si bon état de défense, que l'armée réunie de Florence et de Sienne ne put réussir à s'en emparer (1).

Les Pisans avaient à lutter avec un nombre d'ennemis infiniment supérieur au leur : parmi eux ils devaient compter le juge de Gallura, les partisans du comte Ugolino, et tous les Guelfes exilés de Pise; tandis que onze mille de leurs plus vaillants soldats étaient retenus dans les prisons de Gênes : cependant, sous la conduite du brave comte de Montéfeltro, ils firent la guerre presque toujours avec succès, et ils recouvrèrent, par surprise ou de vive force, presque tous les châteaux de leur territoire (2). Le comte, qu'ils avaient nommé en même temps podestat et capitaine des guerres pour trois ans, avec un salaire de dix mille florins par année, sous l'obligation de conduire avec lui cinquante gendarmes et trente écuyers, commença par changer l'armure de l'infanterie : il forma un corps de trois mille arbalétriers, qu'il exerça soigneusement pendant deux mois; en sorte que ces fantassins, jusqu'alors inutiles, devinrent redoutables même à la cavalerie, et qu'ils acquirent, sous sa conduite, la réputation d'être les meilleurs arbalé-

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 130, 131, p. 330-330. — *Dino Compagni*, *Cronaca delle cose de tempi suoi*, T. IX, p. 473. Ce dernier décrit la bataille comme y ayant été présent.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 140, p. 335, etc., 147, p. 339.

triers de Toscane (1). Il imposa ensuite une subvention de guerre à tous les citoyens, pour qu'ils soldassent en commun un corps de gendarmes ; il entretint des intelligences dans presque tous les châteaux du voisinage; et, par la rapidité de ses manœuvres et ses fréquents succès, il fit si bien que la ligue guelfe de Toscane prit enfin le parti (en 1293) d'accorder la paix à la république de Pise, à des conditions honorables. Les Florentins furent déclarés francs de gabelles dans le port de Pise; les Guelfes furent remis en possession de leurs biens, et, à la réserve de quelques châteaux qui furent laissés aux Lucquois, la république pisane recouvra ses anciennes frontières (2).

Cependant la paix accordée aux Pisans par les Florentins, n'avait pas été conquise uniquement par les armes du comte Guido de Montéfeltro. Elle fut aussi la conséquence des troubles intérieurs de Florence. Les anciennes familles guelfes, depuis l'établissement des prieurs des arts et de la liberté, ne s'étaient point réunies pour recouvrer l'ascendant sur le gouvernement, dont on les avait dépouillées; au contraire, chaque maison noble était en guerre avec une autre maison noble, et la ville était sans cesse troublée par les insultes qu'elles se faisaient réciproquement, et par leurs combats (3). Ces dissensions faisaient perdre aux gentilshommes toute influence sur le gouvernement de leur patrie; et le peuple n'avait pas lieu de concevoir de la jalousie d'un ordre qui se conduisait avec aussi peu de politique [1292]. Mais moins il mettait d'ensemble et de suite dans ses entreprises, plus aussi il provoquait la colère du gouvernement et des citoyens, par des violences passagères, et par le mépris habituel de l'ordre et des lois. Chaque famille noble croyait au-dessous de sa dignité de se soumettre aux tribunaux; et quand un de ses membres était arrêté par le capitaine du peuple, ou traduit en justice, elle se faisait un devoir de le remettre en liberté à main armée, sans s'informer de l'offense qu'il pouvait avoir commise. Il n'y avait plus de fautes personnelles, parce qu'une famille entière s'associait toujours et au crime et aux efforts du coupable, pour le soustraire à la puni-

(1) Fragment d'un anonyme pisan contemporain, T. XXIV, p. 655 et suiv.
(2) *Cronica di Pisa anon.*, T. XV, p. 982, 983. — *Falso Marangoni Cronica di Pisa*, p. 507.
(3) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 1, p. 345.

tion. Le gouvernement se trouvait trop faible pour entrer en lutte avec d'aussi puissants adversaires; et toutes les violences que les nobles exerçaient contre les plébéiens demeuraient impunies. Ce furent ces insultes privées qui aigrirent le peuple contre la noblesse, et qui le déterminèrent à la réprimer par des lois si sévères, que jamais jusqu'alors, dans aucune république, on n'avait pu soumettre le premier ordre de l'État à un traitement plus tyrannique et plus arbitraire.

Il y avait à Florence un gentilhomme nommé Giano della Bella, qui était descendu d'une des plus nobles familles de Toscane (1); mais qui, soit qu'il n'eût pas une fortune égale à son ambition, soit que son amour pour la liberté, et son aversion pour les désordres qu'il voyait régner, lui inspirassent de l'éloignement pour la noblesse, renonça aux priviléges que lui donnait sa naissance, pour s'associer avec le peuple contre ses consorts. Giano, étant l'un des prieurs des arts, saisit l'occasion d'une assemblée du peuple, ou parlement, pour haranguer tous ses concitoyens sur la place publique (2). Il leur demanda, au nom de la liberté de leur patrie, de mettre un terme à l'insubordination des gentilshommes, et de réprimer les insultes auxquelles les plébéiens étaient sans cesse exposés de leur part. Il accusa les nobles d'exercer à main armée des brigandages de toute sorte; d'arracher les plaignants et les accusateurs du pied des tribunaux; d'écarter violemment les témoins; de faire trembler les juges eux-mêmes, et de suspendre ou de détruire les lois. Il demanda que la puissance publique fût mise au-dessus de ces forces privées, qui luttaient sans cesse avec elle; que les familles fussent punies désormais, puisqu'elles ne voulaient point abandonner les individus à l'animadversion des tribunaux; que la seigneurie fût rendue plus forte; qu'un pouvoir militaire secondât son autorité civile; et que les gardes bourgeoises fussent organisées de manière à ne jamais abandonner les prieurs des arts et de la liberté (3).

(1) La famille della Bella, ainsi que les Pulci, Nerli, Gangalandi et Giandonati, avait été anoblie par Ugo, vicaire impérial d'Othon III, avant l'an 1000. *Dante, Paradiso*, Canto XVI, v. 127.

(2) *Cronaca di Dino Compagni*, T. IX, p. 474.

(3) *Leonardo Aretino*, L. IV. *Scipione Ammirato*, *Istor. Fiorent.*, L. IV, p. 188.

Le peuple, à la suite de ce discours, nomma une commission pour corriger les statuts de la république, et réprimer par les lois l'insolence des nobles. Une ordonnance fameuse, connue sous le nom d'*Ordinamenti della Giustizia*, fut l'ouvrage de cette commission (1). Pour le maintien de la liberté et de la justice, elle sanctionna la jurisprudence la plus tyrannique et la plus injuste. Trente-sept familles, les plus nobles et les plus respectables de Florence, furent exclues à jamais du priorat, sans qu'il leur fût permis de recouvrer les droits de cité, en se faisant immatriculer dans quelque corps de métier, ou en exerçant quelque profession (2). Cette exclusion fut fondée sur la faveur que les nobles, disait-on, accordaient toujours aux autres nobles : c'était eux qu'on accusait d'avoir paralysé la seigneurie ; et l'on prétendait que jamais elle n'avait déployé de vigueur, lorsque quelque gentilhomme siégeait parmi les prieurs. La seigneurie fut de plus autorisée à insérer de nouveaux noms dans cette liste d'exclusion, toutes les fois que quelque autre famille, en marchant sur les traces de la noblesse, mériterait d'être punie comme elle (3). Les membres de ces trente-sept familles furent désignés, même dans les lois, par les noms de grands et de magnats ; et pour la première fois, on vit un titre d'honneur devenir non-seulement un fardeau onéreux, mais une punition. Il fut statué par la même ordonnance, que lorsqu'un grand commettrait quelque crime, le bruit public, attesté par deux témoins probes, serait aux yeux des tribunaux une preuve suffisante pour convaincre et condamner le prévenu, puisque la violence des gentilshommes avait jusqu'alors écarté les plaignants du palais de la justice, et imposé silence aux témoins. Enfin, les complices de ceux qui troubleraient l'ordre public furent soumis aux mêmes peines que les principaux coupables (4).

Pour mettre en exécution cette nouvelle jurisprudence, les bourgeois furent répartis en vingt compagnies, chacune de cin-

(1) Les *Ordinamenti della Giustizia* sont insérés dans les statuts de Florence, recueillis en 1415. Ils sont composés de cent une rubriques ou titres, et forment cent huit pages in-4°. Leur latin est barbare, comme celui de tous les statuts florentins.

(2) *Ordinament. Justitiæ*, Rub. 52 et 90

(3) *Ibid.*, Rub. 22-81

(4) *Ibid.*, Rub. 65 05 et 90.

quante hommes ; mais bientôt après, ces compagnies furent formées de deux cents soldats ; chaque compagnie eut son drapeau et sa place d'armes ; toutes furent soumises à un officier nouveau, que l'on nomma le gonfalonier ou porte-étendard de la justice (1). Le gonfalonier fut un officier civil, et non militaire ; ce ne fut point contre les ennemis de l'État et à la guerre qu'il eut à déployer son étendard, mais seulement dans les séditions, pour ranger sous les bannières nationales les amis de l'ordre et de la liberté. Lorsqu'il suspendait aux fenêtres du palais public, où il habitait avec les prieurs, le gonfalon de la justice, les chefs de chaque compagnie devaient rassembler leurs hommes, et venir se joindre à lui. Il sortait ensuite du palais, à la tête de cette milice nationale, il attaquait les séditieux, et il punissait les coupables.

Le premier des gonfaloniers fut élu par les prieurs, et leur fut en conséquence subordonné ; cependant ses fonctions le firent bientôt regarder, d'abord comme leur égal, ensuite comme leur supérieur, comme le chef de la république, et les représentants de sa majesté. Élu de la même manière que les prieurs, pour deux mois comme eux, et logé avec eux dans le palais public, il compléta le collége de la seigneurie. Ce n'est pas sans doute sur des titres qu'il faut juger de l'excellence d'un gouvernement ; mais il y a quelque chose d'assez noble dans le choix de ceux qui furent employés par la république florentine. La justice, la liberté, la bonté, toutes les vertus publiques étaient appelées avec les arts au gouvernement ; et l'État était administré par *le gonfalonier de la justice, les prieurs des arts et de la liberté, et le collége des bons hommes.*

L'un des premiers gonfaloniers de Florence, et en même temps l'écrivain italien le plus élégant du treizième siècle, Dino Compagni, inspira une profonde terreur aux gentilshommes, en remplissant la fonction la plus importante de sa charge. A la tête des compagnies du peuple, il rasa les maisons des Galigaï (2), pour les punir de ce que l'un d'eux avait tué un citoyen florentin en

(1) *Ordinament., Justitiæ*, Rub. 18.

(2) D'autres ont nommé les Galletti ou les Galli, mais nous devons croire de préférence Dino Compagni, qui était gonfalonier. Ce nom de Galigaï se rattache à plus de souvenirs. *Cronaca*, T. IX, p. 875. — *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 1, p. 344.

France. Cependant, les grands revinrent bientôt de leur effroi; ils cherchèrent les moyens de se mettre à l'abri de la fureur populaire, et plus encore de se venger de Giano della Bella, qu'ils regardaient comme un transfuge, et comme un traître à son ordre et à son parti. Ils découvrirent que, parmi les citoyens, plusieurs des plus accrédités étaient jaloux de son influence; que ceux-là prétendaient, dans leur haine contre la noblesse, ne pouvoir pardonner même au gentilhomme démagogue qui avait abaissé ses pareils; ils virent que son rang, dont il semblait avoir fait le sacrifice, s'il lui servait auprès du bas peuple, lui nuisait auprès des chefs de la bourgeoisie. Ils se rapprochèrent de ceux-ci, et firent de leur haine commune le fondement de leur union.

Giano della Bella avait un trop grand crédit sur la masse du peuple pour qu'il fût possible de l'attaquer à force ouverte; aussi la proposition que fit Berto Frescobaldi, de le tuer dans une émeute, fut-elle repoussée comme trop dangereuse. On voulut plutôt profiter des défauts de son esprit et même des qualités de son caractère, pour aliéner de lui ses partisans. Giano était incapable de composer jamais entre son intérêt et la rigidité de ses principes. Des hommes qu'il croyait être ses amis, lui mirent sous les yeux les abus qui s'étaient introduits dans l'ordre des juges et des notaires; la manière dont ils effrayaient le podestat et les recteurs, en les menaçant d'une sévérité extrême, dans l'enquête ou syndicat dont ils étaient chargés quand les recteurs sortaient d'office; et les grâces injustes qu'ils obtenaient de cette manière. Giano entreprit aussitôt de réprimer, par des lois, des abus aussi dangereux; et par cette tentative, il aliéna de lui l'ordre puissant et nombreux des juges et des notaires.

Autant cet ordre avait de crédit devant les tribunaux, autant une profession bien différente, la corporation des bouchers, en acquérait dans toutes les émeutes : c'étaient des hommes de sang que rien n'effrayait, et qui se montraient dans les séditions toujours prêts à prendre les armes. On excita de même Giano à revoir les statuts des bouchers, et à réprimer les fraudes qu'ils commettaient. De cette manière, il se fit des ennemis ardents et dangereux, dans cette même populace qui lui avait été si dévouée. Comme on allait le pousser par de nouvelles dénonciations à se faire de nouveaux ennemis, Dino Compagni, l'his-

torien, qui avait découvert les vues perfides de ceux qui conseillaient Giano, les révéla à celui-ci, et voulut lui persuader de renoncer pour quelque temps à une sévérité dangereuse. « Périssent plutôt, répondit Giano, et la république et moi avec elle, que de supporter l'iniquité pour de misérables intérêts privés, et de détruire la vraie liberté par une lâche tolérance (1) ! »

Cependant les ennemis de Giano, à la nouvelle élection des prieurs, réussirent à faire tomber le choix des électeurs sur six des principaux chefs de cette aristocratie roturière qui avait supplanté la noblesse [1294]. Aussitôt que ceux-ci furent en place, ils ouvrirent par devant le capitaine du peuple une inquisition sur la conduite de Giano della Bella, et ils l'accusèrent d'avoir excité en secret une insurrection qui avait eu lieu peu de mois auparavant.

Le bas peuple parut d'abord s'irriter d'une accusation semblable; il se rassembla autour de la maison de Giano della Bella, et lui offrit de prendre les armes pour le défendre, fallût-il pour cela se rendre maître de la ville. Le frère de Giano s'avança même avec l'étendard du peuple, jusqu'à Orto San-Michele, à deux cents pas du palais public. Mais Giano, voyant qu'il était trahi par ceux mêmes qui, de concert avec lui, avaient élevé la puissance du peuple, et que ses ennemis étaient puissants et rassemblés en armes devant le palais des prieurs, ne voulut pas exposer sa patrie à une guerre civile, et ne se crut pas non plus assez assuré de l'équité de ses juges, pour se présenter devant leur tribunal. Il céda donc, et sortit de Florence le 5 mars 1294, espérant que le peuple ne tarderait pas à le rappeler; mais, au contraire, il fut condamné par le capitaine du peuple, et il mourut en exil (2). « Ce fut, dit Villani, un grand dommage pour notre cité, et surtout pour le peuple; car c'était l'homme le plus loyal et le plus franc républicain de Florence, celui qui désirait le plus le bien public, et qui soumettait le plus ses intérêts à l'intérêt commun. Il était, il est vrai, orgueilleux et vindicatif; et il exerça quelques-unes de ses vengeances contre les Abbati, avec

(1) *Dino Compagni, Cronaca de' tempi suoi*, L. I, T. IX, p. 475-478.

(2) *Macchiavelli, storia Fiorent.*, L. II, p. 110, 112 — *Dino Compagni, Cronaca*, L. I, p. 478. — *Leonard Aretini, storia Fiorent.*, L. IV.

» la force même du peuple. Peut-être fut-ce en punition de cette
» faute, qu'en vertu des lois qu'il avait faites lui-même, il fut
» condamné à tort et sans être coupable par des juges injustes.
» Il fut du moins un grand exemple aux citoyens à venir, pour
» leur apprendre à se garder de vouloir dominer dans leur patrie,
» et à se contenter du rang égal de citoyens...... Son exil occa-
» sionna un grand changement dans l'administration de Florence :
» car dès lors les artisans et le bas peuple perdirent leur influence
» sur la communauté, et le gouvernement resta entre les mains de
» la riche bourgeoisie (1). »

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 8, p. 350, 351.

CHAPITRE IX.

PONTIFICAT DE BONIFACE VIII. — LE PARTI GUELFE SE DIVISE EN DEUX FACTIONS, LES BLANCS ET LES NOIRS. — LES BLANCS PERSÉCUTÉS SE RÉUNISSENT AUX GIBELINS. — 1294 A 1305.

A peine, dans le dernier chapitre, avons-nous eu l'occasion de nommer les pontifes qui gouvernaient la chrétienté; pendant dix ans leur influence fut presque nulle sur l'Italie, soit qu'ils ne pussent prendre autant d'ascendant sur les conseils des républiques, au milieu de leurs révolutions intérieures, qu'ils en avaient eu sur les cabinets des princes; soit que la succession de plusieurs papes qui mouraient tous peu de mois après avoir été élus, privât le siége pontifical d'une grande partie de sa puissance. Après Martin IV, Honorius IV, de la noble maison des Savelli de Rome, avait régné deux ans (1). Perclu par la goutte, incapable de se lever, de s'asseoir, d'ouvrir ou de fermer les mains, il avait été obligé, pour célébrer la messe et remplir ses fonctions, de faire faire une machine qui l'élevait, l'abaissait, le tournait vers l'autel ou vers le peuple, tandis qu'un autre mécanisme suppléait à ses doigts pour soutenir l'hostie. Ce pape cependant, au milieu de ses infirmités, possédait une éloquence persuasive et un esprit vigoureux; mais il n'employa ses talents et son pouvoir qu'à enrichir ses parents, les Savelli de Rome (2). Après un interrègne de quelques mois, le cardinal-ministre des frères Mineurs, qui prit le nom de Nicolas IV, fut élu pour lui succéder. Ce pape régna quatre ans (3), pendant lesquels il travailla avec non moins d'ardeur à combler

(1) Depuis le 2 avril 1285, jusqu'au 3 avril 1287.
(2) *Chronicon Fr. Francisci Pipini*, L. IV, c. 23, T. IX, p. 727.
(3) Du 22 février 1288 au 4 avril 1292.

d'honneurs et de richesses les Colonna de Rome, que son prédécesseur avait travaillé en faveur des Savelli. Dans les libelles du temps, ce pape était représenté sortant avec peine d'une colonne de marbre, sa tête couronnée d'une mitre, tandis que deux autres colonnes, placées devant lui, dérobaient tout autre objet à ses regards (1). On ne nous a point appris les motifs de cette affection du pape pour la maison Colonne, à laquelle il était étranger par sa naissance. Les Colonna étaient déjà considérés alors comme étant d'une très-ancienne noblesse; mais leur puissance territoriale dans la Sabine et la campagne de Rome, et leur crédit à la cour des papes, ne datent que de ce pontificat (2).

[1294] La mort de Nicolas IV fut suivie d'un interrègne de deux ans et quelques mois, pendant lequel plusieurs cardinaux moururent des fièvres qu'occasionnent le mauvais air et le sol volcanique de Rome; d'autres étaient atteints de la même maladie. Cependant des séditions avaient éclaté à Rome et dans le patrimoine de l'Église; et elles augmentaient l'inquiétude qu'un si long interrègne occasionnait déjà aux fidèles. Un jour, le cardinal Latino, évêque d'Ostie, prit la parole dans l'assemblée des cardinaux, pour presser ses frères de se réunir et de donner un chef à l'Église, les avertissant de ne pas méconnaître les signes de la colère céleste, et leur déclarant qu'un saint homme venait d'avoir une vision qui les menaçait tous de la mort, si, avant le terme de deux mois, leurs

(1) Au commencement du siècle suivant, parut un livre, intitulé *Initium malorum*, où se trouvait cette caricature, et où chaque pape était représenté par un dessin satirique, qui faisait connaître son caractère et son administration. *Fr. Franc. Pipini Chronic.*, L. IV, c. 23, p. 828.

(2) La première occasion où je vois cette maison figurer dans l'histoire d'Italie, c'est sous le pontificat de Pasqual II, l'année 1100. Pierre della Colonna fit la guerre à ce pontife. A cette époque, sa maison était déjà en possession des deux terres de Colonna et de Zagarolo. *Pandulph. Pisanus, Vita Pasqual. Pap. II, Scr. Ital.*, T. III, P. I, p. 355. D. — Voyez *Ottavio di Agostino, Istoria della famiglia Colonna*, 1658, *in-fol.* — Les Colonna étendirent surtout leur puissance dans les campagnes adjacentes à l'Anio ou Téverone, des collines qui entourent le lac Albano, et de Monte Rotondo auprès du Tibre, jusqu'aux montagnes de l'Abruzze, Il y eut dans la Sabine peu de fortes positions militaires qui ne fussent couronnées par quelque château appartenant à cette puissante maison. Dans chacun résidait presque toujours un membre de la famille, qui formait ses vassaux à la profession des armes, et qui leur enseignait à partager leur temps entre l'agriculture, la guerre et le brigandage

suffrages ne s'étaient pas réunis pour porter un pape sur la chaire de saint Pierre. « C'est là sans doute, reprit avec ironie le cardinal » Benoît Caiétan, qui fut depuis Boniface VIII; c'est là une des » visions accoutumées de votre Pierre de Morone. — C'en est une » en effet, répondit le cardinal Latino; c'est une révélation faite à » cet homme de Dieu, que les dons du Saint-Esprit rendent si » digne de commander aux fidèles (1). »

Ces mots firent sur les cardinaux déjà ébranlés l'effet d'une inspiration divine. Ceux qui ne connaissaient pas Pierre de Morone, apprirent des autres que ce vieillard, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, vivait d'aumônes, en ermite, sur le mont de Morone, près de Sulmona, dans l'Abruzze citérieure; que là, dans sa misérable cellule, il macérait son corps par les jeûnes les plus rigoureux et les plus dures pénitences; que sa réputation de sainteté était confirmée par des grâces miraculeuses, qui obtenaient alors la plus pleine croyance. Les uns assuraient qu'il était venu au monde revêtu d'un habit de moine; d'autres, que Jésus-Christ était descendu d'une croix pour chanter avec lui des psaumes; d'autres encore, qu'une cloche céleste et harmonieuse l'éveillait toutes les nuits à l'heure de la prière (2).

Le cardinal Latino fut le premier à donner sa voix au vénérable ermite : mais son exemple entraina immédiatement tous ses confrères; et Pierre de Morone fut élu pape à l'unanimité. Un archevêque et deux évêques furent députés vers lui pour lui porter la nouvelle de son élection. Le pauvre ermite, en voyant arriver ces dignitaires de l'Église, dont le rang était si supérieur au sien, se jeta à leurs genoux; les prélats, de leur côté, se mirent à genoux pour demander la bénédiction du nouveau pape. Lorsqu'on eut fait comprendre à Pierre l'étonnante révolution qui venait de s'opérer dans sa destinée, il voulut se dérober par la fuite à tant d'honneurs; mais la foule, qui accourait de toutes parts pour voir un mendiant transformé en souverain, lui ferma le passage, et le força de revenir à sa cellule (3).

(1) *Poema in vitam Cœlestini V, card. Santi-Georgii ad Velum Aureum*, L. II, c. 1, v. 34-64, T. III, *Rer. It.*, P. I, p. 620.

(2) *Raynaldus, Annales Ecclesiastici*, 1294, § 8, T. XIV, p. 462.

(3) *Raynaldus*, § 10, p. 463. — *Petrarca, de Vitâ solitariâ*, L. II, sect. III c. 18.

Le nouveau pape put compter deux rois parmi ceux qui se rendirent en foule auprès de lui. Charles II, roi de Naples, qui, depuis six ans, avait été mis en liberté par l'Aragonais, moyennant une paix qu'il n'avait pas observée, et des serments dont le pape l'avait relevé, et son fils, Charles Martel, qui portait le titre de roi de Hongrie, depuis qu'il avait épousé l'héritière de ce royaume. Les deux rois enchérirent sur les témoignages de respect que leurs sujets donnaient à Pierre de Morone; tous deux tinrent la bride de son âne, lorsque le pape, qui prit le nom de Célestin V, voulut faire sur cette monture son entrée solennelle dans la ville de l'Aquila. Mais au prix de ces marques extérieures de respect, ils acquirent l'influence la plus grande sur l'esprit du nouveau pontife. Ils le déterminèrent d'abord à se refuser aux vœux des cardinaux, qui le pressaient de venir les joindre à Pérouse, à Rome, ou dans quelque ville de l'État pontifical. Célestin V, malgré leurs prières, fixa sa résidence d'abord à l'Aquila, et ensuite à Naples. Peu après, Charles obtint de lui la nomination de douze nouveaux cardinaux, dont aucun n'était né dans l'État de l'Église, tandis que trois étaient originaires des Deux-Siciles, et sept français. Cette promotion peut être regardée comme la cause première de la translation du saint siége à Avignon (1).

Bientôt Célestin donna des preuves plus éclatantes de son absolue incapacité pour gouverner l'Église. Il convainquit ceux qui pouvaient en douter encore, que les vertus négatives d'un ermite, l'abstinence, la pénitence, l'oubli du monde et des intérêts, ne sont pas des qualités qui conviennent au souverain d'un État, ou même au directeur des consciences de toute la chrétienté. Les ministres qui l'entouraient le trompaient chaque jour sur les grâces qu'ils lui faisaient distribuer. Tantôt, c'était le même bénéfice qu'il accordait successivement à quatre ou cinq personnes, oubliant toujours qu'il avait déjà fait à un autre la même grâce; tantôt, c'étaient des indulgences si plénières et si facilement acquises, qu'elles faisaient le scandale de la chrétienté; tantôt, c'était une abnégation absolue des affaires; il s'enfermait alors dans la cellule qu'il avait fait construire au milieu de son palais; et, pendant l'un des quatre carêmes dont il avait surchargé son calendrier, il ne vou-

(1) *Vita Celest. V à cardin. Santi-Georgii*, l. III, c. 8, T. III, p. 650.

lait voir personne, et ne s'occupait que des intérêts de son âme (1).

Les cardinaux s'alarmèrent d'une conduite qui menaçait et l'honneur et l'indépendance de l'Église; il y en avait un parmi eux, Benoît Caiétan d'Anagni, qui avait soin d'exciter leurs murmures, et d'accroître à leurs yeux le danger que courait la chrétienté. Cet homme n'avait point d'égaux en adresse et en dissimulation; il avait su flatter les cardinaux, qui le regardaient comme le soutien des prérogatives de leur collége, et en même temps dominer l'esprit de Célestin, qui n'agissait que d'après ses instructions, et qui peut-être n'avait commis tant de fautes que parce que son perfide directeur voulait le rendre odieux et ridicule. Il restait cependant au cardinal Caiétan un ennemi puissant, c'était le roi Charles II, qu'il avait offensé pendant le précédent conclave, en repoussant avec hauteur les reproches que ce monarque faisait aux cardinaux divisés. On dit qu'une nuit, il se rendit auprès du roi de Naples, et lui dit : « Sire, ton pape Célestin a voulu et a » pu te servir, mais il n'a pas su le faire; si tu fais que je rem- » plisse sa place, je voudrai, je pourrai, surtout je saurai t'être » utile. » Il convint alors de la manière dont il mettrait toutes les forces de l'Église sous la dépendance de Charles, si celui-ci lui assurait le suffrage des douze cardinaux qui étaient ses créatures, et que Célestin avait nommés : ensuite, il ne s'occupa plus que du soin de persuader à Célestin d'abdiquer une dignité pour laquelle il n'était pas fait (2). Quelques-uns assurent qu'avec un porte-voix, il lui en fit descendre l'ordre comme du ciel (3). Indépendamment de cette ruse, il avait mille moyens encore de déterminer cet homme simple et timide, dont il alarma la conscience. En vain, lorsque le bruit se fut répandu que Célestin se préparait à faire son abdication, une procession de tout le clergé napolitain

(1) *Ptolomeus Lucensis, Historia ecclesiast.*, L. XXIV, c. 31, p. 1200, *Scr. Rer. It.*, T. XI.

(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 6, p. 348. — Villani place cette conversation après la renonciation de Célestin. Mais, outre qu'il n'est pas probable que le cardinal Caiétan ait provoqué cette renonciation avant d'être sûr de son élection, comme les cardinaux furent sévèrement enfermés dans le conclave, elle ne put plus avoir lieu après.

(3) *Ferreti Vicentini Historia*, L. II, p. 966, T. IX.

vint solliciter ce pape de conserver sa dignité (1). Célestin, avec le consentement des cardinaux, publia une constitution qui assurait aux papes le droit d'abdiquer le souverain pontificat, pour le salut de leurs âmes; et dans un prochain consistoire, le 13 décembre 1294, il apporta sa renonciation, telle que le cardinal Caiétan l'avait écrite pour lui. Les cardinaux, d'après la constitution de Grégoire X sur le conclave, que Célestin avait remise en vigueur, furent immédiatement enfermés; et le 13 du même mois, leurs vœux unanimes se réunirent en faveur du cardinal Caiétan, qui prit le nom de Boniface VIII.

Le nouveau pape redoutait que quelqu'un ne profitât de la faiblesse de son prédécesseur, pour persuader à celui-ci que sa renonciation n'était point légitime, et pour l'engager à se déclarer pape de nouveau. Une partie de l'Église niait en effet la validité de l'abdication de Célestin; d'autres l'attribuaient à une faiblesse honteuse, et le Dante a placé l'ombre de celui qui fit le *grand refus*, parmi cette troupe ignorée qui vécut sans infamie comme sans gloire. « Les cieux les ont chassés pour n'être point souillés » par leur présence; l'enfer ne les admet pas, pour que les » damnés ne se fassent pas honneur de leur association (2). » Le

(1) L'historien Ptolomée, de Lucques, marcha lui-même à cette procession. *Hist. Eccles.*, l. XXIV, c. 32, p. 1201.

(2) *Questi non hanno speranza di morte;*
E la lor cieca vita è tanto bassa,
Che invidiosi son d'ogn'altra sorte.
. . . .
Mischiati sono a quel cattivo coro
Degli Angeli, che non furon ribelli,
Nè fur fedeli a Dio, ma per se foro.
Cacciarli i ciel, per non esser men belli.
Nè lo profondo inferno gli riceve,
Che alcuna gloria i rei avrebber d'elli.
. . . .
Poscia ch'io v'ebbi alcun riconosciuto,
Guardai, e vidi l'ombra di colui,
Che fece, per viltate, il gran rifiuto.
Inferno, Ch. III, v. 58.

Quelques commentateurs ont nié que le Dante eut Célestin en vue; mais leur objection sur l'époque de la mort de ce pape est dépourvue de fondement, et Pétrarque l'entendait bien comme nous, lorsqu'il a repoussé, avec quelque

faible Célestin aurait pu enfin se croire obligé par sa conscience à révoquer un acte que tant de chrétiens croyaient condamnable. Boniface VIII ne voulut pas en courir le risque, et comme il quittait Naples pour revenir à Rome, il conduisit avec lui le pape qui avait abdiqué. Cependant Pierre de Morone, dans les premiers jours de l'année 1295, se déroba tout à coup à ses gardiens, et jeta par sa fuite son successeur dans la plus grande anxiété. On apprit bientôt, il est vrai, qu'il n'avait point imaginé de retraite plus sûre que son ancien ermitage, où il était retourné. Boniface alors lui envoya son caméristo et l'abbé du Mont-Cassin, pour sommer l'ermite de revenir auprès du pape, s'il ne voulait encourir toute son indignation. Le malheureux vieillard, rappelant les promesses réciproques qui avaient précédé son abdication, demandait en suppliant que le souverain pontife lui permît de vivre paisiblement dans cette solitude, et il promettait à cette condition de ne jamais adresser la parole à aucun autre homme qu'à ses frères ermites. Le caméristo du pape, ayant reçu cette promesse, s'éloigna pour en faire part à son maître; mais il rencontra sur sa route un autre messager qui lui portait l'ordre de conduire sur-le-champ le saint homme à Rome, quand ce devrait être par force. Le caméristo reprit alors la route de l'ermitage; son retour fut prévenu par un ami de Pierre de Morone, qui aida celui-ci à se cacher d'abord, et à s'enfuir ensuite par une route dérobée. Ce malheureux vieillard, dont les forces étaient épuisées, et qui, dans son grand âge, était plus fait pour le repos que pour les fatigues d'un voyage, s'enfonça dans une obscure forêt de la Pouille, par des chemins ignorés, sous la conduite d'un seul religieux, dans l'espérance d'y trouver quelques serviteurs de Dieu, qui lui donneraient un refuge. Il passa le carême avec les ermites de ces déserts; mais ceux qui le poursuivaient pour le conduire captif à Rome, arrivèrent enfin dans la même forêt. Voyant alors qu'il n'y avait plus moyen de rester caché dans cette province, il s'embarqua pour traverser le golfe Adriatique : le vent contraire le repoussa vers le rivage, comme il avait à peine fait quinze milles pour s'en éloigner. A Viesti, où il débarqua, au pied du mont

amertume, l'inculpation du Dante. *De Vità solitarià*, l. II, sect. III, c. 18, p. 292, édit. Basileæ.

Gargano, il fut saisi par les émissaires de Boniface; ceux-ci se virent forcés cependant à le traiter avec respect, parce que partout une multitude innombrable se pressait sur son passage. Ses gardiens ne pouvaient éviter, même en le faisant voyager de nuit, cette foule importune qui demandait au saint homme sa bénédiction. Le pape fit confiner Pierre dans la tour de la forteresse de Fumone en Campanie : six soldats et trente archers furent employés nuit et jour à le garder: c'était avec tant de sévérité, qu'aucun homme ne pouvait obtenir la permission de lui parler. L'ermite demanda qu'on permît du moins à deux des frères de son ordre, de célébrer avec lui l'office divin. Cette grâce lui fut accordée; mais aucun religieux ne pouvait supporter longtemps une réclusion aussi étroite sans tomber malade. En effet, il y avait si peu d'espace dans la tour, que le saint homme était obligé de prendre la nuit, pour oreiller, les marches mêmes de l'autel devant lequel le jour il célébrait la messe. C'est dans cette prison que Célestin V mourut, le 19 mai 1296, vingt-deux mois après sa malheureuse élection (1).

Puisque nous nous sommes occupés si longtemps de l'histoire ecclésiastique, nous croyons devoir rapporter ici un trait de cette histoire, qui tombe justement à l'époque dont nous parlons, et qui est bien assez célèbre et assez extraordinaire pour mériter, sinon notre croyance, du moins notre attention : c'est l'arrivée de la *Santa Casa* en Italie, et près de Loretto, le 10 de décembre 1294, trois jours avant celui où Célestin V fit son abdication solennelle. « On ne sait point d'une manière très-claire, dit Horace Tursellinus, historien de Laurète, pourquoi cette maison, qui était arrivée en Dalmatie à Tersacto, trois ans et sept mois auparavant, fut transportée à cette époque, au travers de l'Adriatique, et déposée dans le Picénum. Ce qu'il y a de certain, ajoute l'historien ecclésiastique, c'est que les anges l'apportèrent sur leurs ailes, dans un bois appartenant à une matrone de Récanati, nommée Lauretta, de qui cette maison a reçu depuis son nom ; que les arbres des forêts s'inclinèrent vers elle pour la recevoir,

(1) Ce récit est tiré d'une Vie de Célestin V, par Pierre de Aliaco, cardinal, son contemporain. L. II, c. 15, 16 et 17. *Apud Surium vita Sanctorum* T. III, 19 mai.

» et que les bergers du voisinage la découvrirent le lendemain, à » un mille de distance de la mer, dans un lieu où il n'y avait jamais eu de bâtiment. » Les anges cependant, à ce que racontent toujours les mêmes légendes, manifestèrent une inconstance assez extraordinaire pour des agents célestes. Ils changèrent deux fois encore la sainte maison de place, avant de la fixer dans l'endroit où elle est aujourd'hui, la portant tour à tour, tantôt sur une colline, tantôt sur une autre (1). Ce miracle, auquel la jolie et florissante ville de Loretto doit son existence, n'est point attribué à un temps de ténèbres, mais au contraire à un siècle déjà éclairé et rapproché de nous. Du vivant du Dante, de Villani, de Dino Compagni, de Ptolomée de Lucques, de Ferrétus de Vicence, et d'une foule d'historiens, qui tous se taisent sur ces événements extraordinaires (2), on a peine à comprendre comment une tradition semblable a pu s'établir et s'enraciner dans l'esprit des hommes ; comment, à l'origine même de cette tradition, les temples, les murailles presque romaines de Loretto, et la ville entière, ont été fondés sur cette seule croyance.

La première translation de la maison sainte, de la Palestine à Tersacto en Illyrie, était liée à un événement qui n'était que trop véritable ; c'était la prise de Saint-Jean-d'Acre par Melec Séraph, et l'expulsion absolue des Latins de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans la terre sainte. Acre ou Ptolémaïs fut prise le 19 mai 1291 : trente mille chrétiens y furent massacrés ; et cette ville, qui était le marché général de tout l'Orient, fut fermée pour jamais aux Latins (3).

Boniface ne se sentit pas plus tôt affermi sur son trône, qu'il exhorta les princes chrétiens à venger les outrages auxquels la religion avait été exposée. Il écrivit à Édouard I[er], roi d'Angleterre, et à Adolphe de Nassau, roi des Romains, pour les déterminer à

(1) *Horatius Tursellinus, historiæ Lauretanæ*, L. I, c. 6-9. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1294, § 24, p. 466, et 1295, § 58, p. 487.

(2) Nous avons aussi deux vies de Boniface VIII, écrites par des auteurs presque contemporains, qui rapportent sans difficulté les miracles de Célestin V ; elles se taisent sur la Santa-Casa. *Vita Bonifacii VIII, ex mss. Bernardi Guidonis, Rer. Ital.*, T. III, p. 670. — *Vita ejusdem ex Amalrico Augerio*, T. III, P. II, p. 435.

(3) *Marin. Sanuto Secreta Fidel. crucis*, L. III, P. XII, c. 21 et 22. — *Gesta Dei per Franc.*, T. II, p. 230

renoncer aux guerres dans lesquelles ils étaient engagés, et à porter leurs armes dans la terre sainte, afin de reconquérir les places fortes que les infidèles venaient de surprendre, à la honte des Latins (1). Mais s'il n'y avait pas eu assez d'énergie dans la chrétienté pour défendre un petit nombre de forteresses auxquelles l'honneur des nations qui professaient la religion du Christ semblait attaché, on ne devait pas s'attendre que l'Europe entière se mît en mouvement pour en tenter de nouveau la conquête, lorsque toutes les difficultés étaient devenues plus grandes, et que, le royaume de Jérusalem étant détruit sans retour, il ne restait plus de princes et de peuples opprimés qui vinssent solliciter l'aide de l'Europe pour les délivrer d'un danger pressant. En effet, après une courte fermentation, que causa le sentiment de l'opprobre, l'horreur du massacre de Ptolémaïs, et la pitié pour de malheureux fugitifs, les chrétiens abandonnèrent la pensée de reconquérir la terre sainte; et la barrière des mers fut refermée entre l'Europe et l'Asie.

Le pontife qui, plus qu'un autre, aurait pu mettre de la chaleur à la poursuite de cette guerre sacrée, avait d'autres intérêts plus près de son cœur, auxquels il sacrifia sans balancer ses conquêtes éloignées. Il avait pris l'engagement envers Charles II, roi de Naples, de le servir efficacement pour lui faire recouvrer la Sicile. Il était d'une famille originairement gibeline; mais, afin de remplir sa promesse, il se jeta dans le parti guelfe avec tant de violence, que jamais pontife, sans en excepter Martin IV lui-même, n'avait si fort mis en oubli les qualités de père des fidèles, pour revêtir celles d'un chef de factieux.

Toute la conduite des pontifes précédents, aussi bien que de la maison de France, envers les rois d'Aragon, avait été fausse et perfide. Lorsqu'en 1288, Édouard d'Angleterre s'était entremis pour rétablir la paix, et procurer la liberté au roi Charles, le traité avait été conclu sous sa garantie, aux conditions suivantes : Le royaume de Sicile devait être cédé à Jacques d'Aragon, et celui de Naples rester à Charles; ce dernier s'engageait à faire renoncer

(1) La lettre à Édouard, en date de Vellétri, 5 cal. de juin, an 1, et celle à Adolphe, Anagni, 5 cal. julii, se trouvent dans *Raynald., Annal. eccles.*, §§. 44-45, p. 483.

Charles de Valois, son cousin, à tout droit qui aurait pu lui être transmis sur le royaume d'Aragon, par l'investiture de Martin IV; et pour prix de cette renonciation à des droits imaginaires, Charles de Valois devait recevoir de l'Aragonais vingt mille livres pesant d'argent. Charles II, qui, n'étant point encore couronné, portait seulement le titre de prince de Salerne, devait être mis en liberté; mais il laissait en retour ses trois fils en otage, avec soixante des premiers gentilshommes de Provence; et, si dans trois ans il ne remplissait pas les conditions qui lui étaient imposées, il promettait de revenir de lui-même dans la prison d'où on le faisait sortir (1).

Mais Charles ne se fut pas plus tôt rendu à Riéti, où se trouvait la cour pontificale, que Nicolas IV, qui régnait alors, plaça sur sa tête la couronne des Deux-Siciles. En même temps, il cassa et annula toutes les conventions que Charles avait faites avec Alphonse, et il l'affranchit de ses serments (2). De son côté, Charles de Valois, loin de se regarder comme compris dans le traité de paix de son cousin, se prépara à tenter une nouvelle attaque contre l'Aragonais; il conclut un traité d'alliance avec don Sanche, roi de Castille, qui abandonna pour lui l'amitié d'Alphonse d'Aragon, et il se prépara à punir ce dernier prince de sa confiance et de sa générosité.

La guerre portée dans les États de celui-ci par les rois de Castille et de France, contraignit bientôt, en effet, l'Aragonais à se soumettre à des conditions plus dures. Il promit de retirer les troupes auxiliaires qu'il avait fait passer à son frère en Sicile; il promit de lui refuser tout secours à l'avenir, ainsi que sa mère, à renoncer au gouvernement de cette île. Il s'engagea encore à payer pour le royaume d'Aragon le tribut qu'un de ses ancêtres avait promis à saint Pierre; et à ce prix, il dut être absous par l'Église, et Charles de Valois dut renoncer à ses prétentions (3).

La nouvelle de ce traité occasionna les plaintes amères des Sici-

(1) *Mariana, historia de las Espanas*, L. XIV, c. 11, p. 650.

(2) *Memoriale Potestat. Regiens.*, T. VIII, p. 1271. L'auteur était présent à ce couronnement. *Raynaldus*, 1289, § 13, p. 408. — *Barth. de Neocastro, hist. Sicula*, c. 112, p. 1155.

(3) *Mariana*, L. XIV, c. 14, p. 654. — *Barth. de Neocastro, hist. Sicula*, c. 114, p. 1168.

liens, qui se voyaient abandonnés aux Français, leurs plus cruels ennemis, par la famille et la nation qu'ils avaient choisies pour les protéger. Mais l'exécution de cette convention fut suspendue par la mort subite d'Alphonse, roi d'Aragon. Son frère Jacques, alors roi de Sicile, accourut à Saragosse pour remplir sa place; et à son départ de Sicile, il céda l'administration de cette île à Frédéric, son troisième frère.

Tels étaient les traités commencés et rompus entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon, lorsque Boniface VIII essaya de rétablir la paix dans les Deux-Siciles, en offrant des récompenses aux rois, pour les engager à trahir leurs peuples. Un premier traité fut signé par son entremise, entre Charles II et Jacques, roi d'Aragon : celui-ci reçut pour femme, Blanche, fille du roi Charles, avec une dot considérable, et il promit non-seulement d'abandonner la Sicile aux armes du prince français, mais encore d'aider à la conquérir, si les Siciliens continuaient à faire résistance. Pour prix d'un marché aussi honteux, le pape accorda au roi d'Aragon la souveraineté des îles de Corse et de Sardaigne, qui appartenaient aux Pisans et aux Génois. Le pape chercha ensuite à déterminer Frédéric, qui était en possession de la Sicile, à accéder à ce traité; et comme récompense, il lui offrit pour femme, Catherine, qui portait le titre d'impératrice de Constantinople, comme seule héritière de Baudouin II, dont elle était petite-fille : il y ajouta la promesse de cent mille onces d'or, qui devaient lui être payées en quatre ans, pour l'aider à conquérir l'empire d'Orient (1). Cette proposition fut faite par Boniface lui-même à l'infant D. Frédéric, dans une entrevue qu'ils eurent à Vellétri. Mais le jeune prince était accompagné par le vénérable vieillard Giovanni de Procida, et par Roger de Loria, l'invincible amiral de Sicile; et ces deux champions de l'indépendance n'avaient garde de le laisser séduire par ces offres insidieuses.

[1296] Lorsqu'on apporta en Sicile la nouvelle du traité signé par Jacques d'Aragon, les grands du royaume envoyèrent en Catalogne trois députés auprès de lui, pour l'inviter à démentir un

(1) Histoire de Constantinople sous les empereurs français, L. VI, c. 17, p. 99. — *Mariana, hist. de las Espanas*, L. XIV, c. 17, p. 638 — *Nicolai Specialis, hist. Sicula*, L. II, c. 21, p. 961.

rapport qu'ils regardaient comme injurieux à son honneur. Mais Jacques ne fit point difficulté de communiquer à ces députés le traité lui-même qu'il venait de conclure ; alors ceux-ci déchirèrent leurs habits, et remplirent la cour de leurs gémissements, suppliant le roi de ne pas abandonner des sujets fidèles, et de ne pas les livrer entre les mains de leurs ennemis. Et comme ils ne purent rien obtenir de lui, ils dressèrent un procès-verbal de sa renonciation à l'île de Sicile, et le rapportèrent à leurs concitoyens. Aussitôt, tous les barons, ayant Jean de Procida et Roger de Loria à leur tête, déclarèrent que tous leurs liens avec Jacques d'Aragon étaient rompus, et que l'infant D. Frédéric, qu'ils couronnèrent à Palerme, était seul roi de Sicile. Peu de temps après, Boniface de Calamandrano, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, leur apporta des blancs-seings du pape et de Charles, qu'il offrait de remplir de toutes les conditions les plus avantageuses, de toutes les réserves de priviléges qu'ils pourraient désirer : mais les barons répondirent que c'était par leurs épées, et non par de vains parchemins, que les Siciliens avaient coutume d'affermir leur liberté (1). La plupart des Catalans qui se trouvaient alors en Sicile refusèrent d'obéir aux ordres de Jacques, déclarant, par la bouche de Blasco d'Alagonia (2), que comme les Aragonais étaient les plus libres de tous les peuples qui eussent jamais obéi à des rois, leurs lois et les constitutions mêmes de leur royaume leur permettaient de retirer leur hommage à un monarque dont ils ne pouvaient approuver la conduite.

Ainsi la guerre recommença dans les Deux-Siciles avec plus de fureur que jamais; la Calabre surtout en fut le théâtre : Roger de Loria et l'infant Frédéric y remportèrent plusieurs victoires sur les Français; et la fortune de la guerre ne changea en faveur des derniers, que lorsque le roi Jacques d'Aragon, pour remplir les engagements de son honteux traité, fut venu lui-même attaquer

(1) *Nicolai Specialis, historia Sicula*, Lib. II, c. 20-25, p. 959-964.

(2) L'un des priviléges des Ricos Hombres d'Aragon, était en effet de pouvoir rompre tous leurs liens avec la couronne, et déclarer même la guerre au roi, pourvu que, préalablement, ils renonçassent aux fiefs qu'ils tenaient de lui *Hieron. Blancas, Comment. Rer. Arag.*, p. 757 Or, les Alagonia étaient une des douze plus anciennes familles de Ricos Hombres du royaume de Soprarbia, berceau de celui d'Aragon.

les États de son frère, et lorsque le roi Frédéric, ayant fait un crime à Roger de Loria d'avoir épargné un de ses parents, se fut brouillé avec cet illustre amiral, et l'eut forcé à passer du côté des ennemis.

Mais avant de voir quelle fut la conclusion de cette guerre si longue et si cruelle; avant de raconter aussi comment, à cette époque même, Boniface VIII, qui n'avait montré de la souplesse que pour obtenir la tiare, sembla vouloir se dédommager de sa dissimulation passée par une hauteur excessive et par les prétentions les plus exagérées; comment il aliéna Philippe le Bel, roi de France, son ancien allié; comment enfin il entra en guerre avec la famille Colonna, il convient de rendre compte des révolutions qui, dans le même temps, éclatèrent aussi en Toscane, révolutions auxquelles ce pontife ne demeura pas étranger.

A vingt milles de Florence, sur la route de Lucques, au pied des Apennins qui séparent la Toscane d'avec le Modénais, est bâtie la ville de Pistoia. Malgré la fertilité de son territoire et sa riante situation, cette cité n'a point acquis d'illustration par sa population, sa richesse, son commerce ou sa puissance, mais en revanche la violence de ses révolutions, et la haine profonde des partis qui la divisèrent, répandirent un levain de discorde sur le reste de la Toscane et presque de l'Italie, et suscitèrent, pour une offense privée et une querelle de famille, une guerre universelle. Le peuple de Pistoia fut peut-être le peuple le plus violent, le plus emporté, le plus factieux, dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Ce peuple, qui semblait avoir eu soif de guerres civiles, ne fut point désaltéré de sang même après avoir réduit sa patrie à n'avoir qu'un rang obscur parmi les villes d'Italie; il ne se reposa point sous le joug du despotisme, qui, étouffant toutes les passions, détruisant tous les intérêts, endort presque toujours les peuples dans le repos de la mort : il continua de combattre après que la liberté, le gouvernement, la gloire, ne pouvaient plus exister pour lui; tel qu'un des géants de l'Arioste, dans la chaleur de ses batailles, il oubliait qu'il était mort (1). Exemple à jamais

(1) La guerre civile continua presque sans interruption à Pistoia jusqu'en 1539, quoique depuis 1401 Pistoia ne fût plus qu'une ville de province sujette des Florentins, et que, depuis 1531, elle fût soumise, avec la Toscane presque entière, au duc Alexandre de Médicis.

mémorable de la fureur insensée que les noms seuls peuvent encore inspirer aux hommes, lorsqu'il ne subsiste plus aucune des causes qui avaient excité leur discorde.

Deux familles d'une ancienne noblesse, et qui possédaient de vastes fiefs dans la plaine et dans la Montagne de Pistoia (1), s'étaient mises à la tête des deux factions : les Cancellièri dirigeaient les Guelfes ; les Panciatichi gouvernaient les Gibelins. Pendant tout le treizième siècle, ces deux familles s'étaient combattues avec tant de fureur, qu'on avait presque oublié l'origine de leur discorde, pour ne plus désigner leur parti que par leur nom. Les chefs de ces familles étaient incomparablement plus puissants et plus respectés que ceux de la république ; toutes les guerres paraissaient l'effet de leurs passions, tous les crimes semblaient leur ouvrage : aussi n'est-il pas étrange que le gouvernement de Pistoia ait pris contre tout l'ordre de la noblesse les sentiments les plus violents de haine et de jalousie. Ces sentiments éclatèrent à Pistoia plus tôt encore qu'à Florence. En 1285, le peuple déclara les magnats inhabiles au gouvernement de la ville : il les soumit à un régime particulier, et il ordonna que chaque fois qu'une famille privée troublerait l'ordre public, elle serait inscrite dans le rôle des nobles pour être punie à jamais de sa désobéissance aux lois (2).

Vers le temps où les Florentins avaient chassé de leur ville le comte Guido Novello avec les Gibelins, les Cancellièri avaient aussi chassé de Pistoia les Panciatichi ; et depuis cette époque, ils les poursuivaient dans leurs châteaux. La famille guelfe des Cancellièri, quoique exclue du gouvernement par un décret, recueillait tous les fruits de la victoire ; dans la prospérité, elle s'était accrue en nombre aussi bien qu'en richesses, et l'on comptait plus de cent hommes d'armes portant le nom de Cancellièri, outre tous ceux qui tenaient par des alliances à cette maison, l'une des plus puissantes de la noblesse italienne (3). La querelle qui divisa en

(1) On appelle Montagne de Pistoia une petite province située au milieu des Apennins, dont la capitale est San-Marcello. C'est de toute la chaîne des Apennins toscans la partie la plus pittoresque.

(2) *Jacopo Maria Fioravanti, Memorie storiche della Città di Pistoia.* Lucca, 1758, petit in-fol., c. 16, p. 250.

(3) *Giov. Villani,* L. VIII, c. 37, p. 368.

deux factions ennemies la famille Cancellièri, et ensuite tous les Guelfes toscans, nous peut faire connaître, par ses circonstances, les mœurs et la férocité des nobles pistoïois.

Plusieurs gentilshommes de la famille Cancellièri se rencontrèrent dans une taverne où ils jouèrent ensemble : comme ils étaient déjà pris de vin, un d'eux, nommé Carlino, fils de Gualfrédi, insulta et blessa un autre Cancellièri, chevalier aussi bien que lui, qui se nommait Amadore, ou Dore, fils de Guillaume. Ces deux jeunes gens, quoique parents et portant le même nom, appartenaient à deux branches différentes de la même famille, que l'on distinguait déjà par les noms de Blanche et de Noire : ces noms leur venaient de ce que leur ancêtre commun avait eu deux femmes, dont l'une s'appelait Blanche; les enfants de celle-ci avaient pris son nom, et avaient donné aux enfants de l'autre le nom de la couleur opposée. Dore était de la branche Noire. En préparant sa vengeance sur la famille qui l'avait insulté, il adopta un principe odieux, qui paraît avoir été constamment admis à Pistoia; c'est que, pour que la vengeance fût complète, il fallait qu'elle ne tombât pas sur l'offenseur; car si elle n'atteignait que celui-ci, elle n'était qu'un châtiment qui, proportionné à l'offense, et attendu, ne pouvait causer une douleur assez profonde à ceux dont on voulait se venger. La première offense était tombée sur un innocent; pour que la réciprocité fût complète, il fallait que la seconde atteignît un homme également innocent. Dore, en sortant de la taverne où il avait été maltraité, se plaça en embuscade; et le soir du même jour, il vit passer devant lui un frère de celui qui l'avait blessé, c'était un juge nommé Vanni : il l'appela, et comme Vanni s'approchait sans défiance, n'étant pas même instruit de la rixe du matin, Dore se jeta, sur lui, à dessein de le tuer, et de son épée il lui coupa la main et l'atteignit au visage.

Le père de Dore, Guillaume, loin d'approuver une vengeance aussi odieuse, exercée contre un de ses parents, résolut d'apaiser, par une satisfaction éclatante, la querelle qui pouvait diviser sa famille. Il livra Dore lui-même entre les mains du père de Vanni, en lui faisant dire qu'il s'en remettait à lui pour le châtiment d'un homme qui, malgré sa faute, était encore parent de l'offensé; mais ce père, nommé Gualfrédo, insensible à la générosité d'un procédé semblable, voulut infliger à Dore une punition égale à

son offense : il lui trancha la main sur une mangeoire de chevaux, il le blessa au visage comme son fils avait été blessé ; et dans cet état, il le renvoya aux Cancellièri noirs, en le chargeant de dire à son père que c'était avec le fer, non avec des paroles, qu'on guérissait de semblables blessures (1).

De part et d'autre, une action féroce avait été commise ; et les Cancellièri de l'une et de l'autre branche, pour leur repos comme pour l'honneur de leur patrie, auraient dû désormais abandonner les coupables à la vengeance des lois, et refuser de s'armer pour des hommes qui avaient souillé leur nom par des actions aussi inhumaines ; mais ce n'était pas ainsi qu'avait coutume de juger la noblesse italienne (2). Les Cancellièri blancs et les Cancellièri noirs se montrèrent également disposés à venger l'offense que chacun d'eux avait reçue ; et comme par leurs parentés et leurs alliances ils tenaient à toute la noblesse de Pistoia, ils l'entraînèrent tout entière à prendre part à leur querelle. Ils armèrent également leurs vassaux et leurs clients dans le territoire pistoïois ; et toute la province de la Montagne fut en guerre pour les Blancs ou pour les Noirs.

[1298] Les batailles rangées, livrées dans la ville, étaient encore le moindre mal qui résultât de cette discorde : l'un et l'autre parti, pour porter des coups plus inattendus et plus douloureux, avait recours à des attentats plus inouïs. S'il y avait dans l'une ou l'autre famille un homme que ses vertus fissent respecter et chérir de tous, ou même que son caractère paisible eût éloigné

(1) *Istorie Pistolesi dall' anno 1300 all' anno 1348, anonime*, T. XI, *Scr. It.*, p. 367. — *Fioravanti, Memorie storiche di Pistoia*, c. 17, p. 248. — *Istoria di Pistoia e delle fazioni d'Italia, di Michel Angelo Salvi*, T. I, Pistoia, 1657, 3 vol. in-4°. — *Jannotii Manetti, hist. Pistoriens.*, L. I, T. XIX, p. 1013. — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 37, p. 368. — *Macchiavelli, stor. Fiorentina*, L. II, p. 118.

(2) Ptolomée de Lucques, seul d'entre tous les historiens, place dans ses *Annales Breviores*, T. XI, p. 1301, le commencement de cette querelle à l'an 1295 ; tout le reste de ceux que nous avons cités la rapportent à l'an 1300. Nous adoptons cependant le sentiment de Ptolomée de Lucques, qui était voisin et contemporain ; et nous croyons que les faits accumulés dans le récit des autres doivent être distribués dans les quatre années suivantes. Ils avaient récapitulé sous une seule année, en commençant leur récit, tout ce qui s'était fait dans les années précédentes, et qui, isolé, n'était pas digne de mémoire. *Voyez*, sur la même opinion, *Flaminio del Borgo, Dissert. dell' Ist. Pis.*, p. 5.

des dissensions civiles, et eût rendu comme inviolable au milieu des fureurs de la guerre, c'était lui que le parti contraire désignait pour sa victime, et il ne croyait savourer tout le plaisir de sa vengeance que lorsqu'il avait bravé pour commettre le crime la sauvegarde des lois et tout respect divin ou humain. Ainsi Péro des Pécorini, qui était juge, fut tué par les Noirs, sans provocation, sur son tribunal, en présence du podestat lui-même; ainsi les mêmes Noirs tuèrent le cavalier Bertino, parce qu'il avait la réputation d'être le plus noble et le plus courtois chevalier de Pistoia. Ainsi Bénédetto des Sinibaldi, le plus respecté des Cancellièri noirs, fut tué par les Blancs, dans une boutique ouverte sur la place [1299]; un des chevaliers du podestat fut tué par la même faction; et le podestat, voyant qu'il était impossible de rétablir l'ordre à Pistoia, et d'administrer la justice à ce peuple furieux, posa par terre, et en présence du conseil, la baguette de la podesterie, et partit en abdiquant son emploi.

La ville de Pistoia semblait menacée d'une ruine entière par les excès de l'anarchie et de la guerre civile; et la république florentine, qui se trouvait à la tête du parti guelfe en Toscane, commençait à craindre que l'intérêt de ce parti ne fût mis en danger par des séditions si violentes, et que les Gibelins, depuis longtemps exilés, ne profitassent des divisions et de l'affaiblissement de leurs adversaires pour recouvrer leur ancien pouvoir. Les hommes les plus sages de Florence et de Pistoia se réunirent pour chercher un remède à tant de maux [1300]. Enfin, par une délibération publique, les Anziani de Pistoia résolurent de confier pour trois ans la seigneurie de leur ville aux Florentins, pour qu'ils réformassent la république et y rétablissent la paix (1). La seigneurie ou balie, comme on commença vers ce temps à l'appeler, n'était point censée anéantir les franchises d'une république ou déroger à sa liberté; c'était un pouvoir législatif et extrajudiciaire, attribué, dans un certain but et pour un certain temps, à un gouvernement que l'on croyait mériter assez de confiance pour le choisir comme arbitre.

Les Florentins, ayant accepté la balie de Pistoia, envoyèrent dans cette ville un nouveau podestat et un nouveau capitaine du

(1) *Istorie Pistolesi, anonime,* T. XI, p. 374.

peuple, qu'ils chargèrent de choisir de nouveaux *Anziani*, moitié dans chaque parti. C'était par ce nom que l'on désignait à Pistoia le collége de douze magistrats présidés par un gonfalonier de justice, qui était élu chaque mois pour administrer la république. Les Florentins ordonnèrent ensuite aux chefs des deux factions blanche et noire de s'éloigner de la ville, qu'ils troublaient par leur haine (1); et, croyant qu'un gouvernement vigoureux aurait le pouvoir de réconcilier ces hommes irascibles, une fois qu'ils ne seraient plus entourés de leurs clients, et de gens avides de venger leurs injures, les Florentins assignèrent à tous les Pistoiois exilés la ville même de Florence pour demeure.

Mais le repos de Florence n'était pas tellement assuré que cette république pût recevoir impunément dans son sein tant de levains de discorde; et les prieurs qui attirèrent à Florence des hommes avides de sang, et accoutumés à braver toutes les lois, commirent une faute bien grave, et dont ils eurent bientôt lieu de se repentir amèrement. En effet, depuis l'exil de Giano della Bella, la haine mutuelle des nobles et des citoyens s'était augmentée, quoiqu'elle n'eût point eu d'explosion. La cité paraissait être, il est vrai, dans l'état le plus prospère; elle comptait dans l'intérieur de ses murs une milice de trente mille hommes propres à porter les armes, et dans le reste de l'État florentin, soixante et dix mille hommes étaient enrégimentés (2). Pour donner plus d'éclat à la magistrature, les prieurs venaient de jeter les fondements du magnifique palais public (3), qui devait être en même temps la résidence et la forteresse de la seigneurie; ils avaient ensuite fait élever de nouvelles murailles autour de la ville, dont le cercle était plus étendu que celui des deux enceintes plus anciennes : mais cette prospérité apparente contenait les germes des plus grands malheurs.

L'homme le plus considéré parmi ces nobles qui avaient fait

(1) *Jannotii Manetti, hist. Pistoriens.*, L. II, p. 1000.

(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 38, p. 300.

(3) Ce palais, qu'on appelle aujourd'hui le palais vieux, fut fondé en 1298. La place qui est devant fut formée en abattant les maisons des Uberti; et comme on ne voulait pas que le palais du gouvernement reposât sur un terrain que les Gibelins avaient souillé par leur demeure, au lieu de faire le nouveau bâtiment carré, on lui donna la forme irrégulière qu'il conserve encore; en sorte qu'aucun de ses fondements ne fut jeté dans une terre gibeline. *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 26 et 31, p. 300.

exiler Giano della Bella, était Corso Donati, gentilhomme d'une ancienne famille; ses talents lui avaient acquis une haute influence sur tous les conseils, et sa bravoure avait beaucoup contribué à la victoire de Campaldino sur les Arétins. Les Cerchi, famille du peuple qui avait amassé de grandes richesses par le commerce (1), achetèrent le palais des comtes Guidi, tout proche de celui des Donati; et comme les nouveaux riches étalent leur opulence avec plus de pompe, parce que c'est leur seule illustration, ils effacèrent l'ancien éclat des Donati par la richesse de leurs habits, la magnificence de leurs ameublements, le nombre de leurs chevaux et de leurs domestiques. Un procès pour un héritage accrut la rivalité des deux familles, et développa leur haine mutuelle, et les Cerchi s'efforcèrent alors de s'affermir dans le rang où ils s'étaient élevés, en employant leurs richesses et leur crédit à servir ou à protéger les hommes auxquels ils pouvaient être utiles. De cette manière, ils s'acquirent plusieurs partisans parmi la noblesse pauvre, dont les Donati excitaient la jalousie; ils en acquirent aussi parmi les citoyens, et surtout parmi les Gibelins. Arrivés au pouvoir longtemps après la victoire des Guelfes, ils n'avaient point conservé de ressentiments de famille contre un parti où ils n'avaient jamais eu d'ennemis personnels.

Tandis que ces semences de discorde existaient à Florence, les Pistoïois, exilés de leur patrie, y arrivèrent selon l'ordre qu'ils avaient reçu de la seigneurie; les Blancs furent accueillis et logés par les Cerchi dans leurs maisons; les Noirs reçurent l'hospitalité des Frescobaldi, amis et alliés des Donati; et comme les deux factions qui commençaient à diviser Florence n'avaient point encore de nom, comme toutes deux prétendaient être encore le parti guelfe et le parti du peuple, elles adoptèrent la dénomination de Blanche et de Noire, qui, sans rien préjuger sur leurs intentions, semblait mettre assez de distance entre elles. Corso Donati fut reconnu pour le chef des Noirs; Viéri des Cerchi, pour le chef des Blancs de Florence (2).

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. I, p. 469, T. IX. — Les Cerchi, nous dit le Dante, étaient sortis *del Pivier d'Acone;* et par conséquent ils étaient originairement des paysans. *Paradiso*, Canto XVI, v. 65.

(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 38, p. 369. — *Jannotii Manetti histor. Pistoriens.*, L. II, p. 1010 — *Anonimo Pistolese*, p. 374.

Quoiqu'il n'y eût point eu encore de sang répandu, les esprits étaient tellement aigris à Florence, surtout par les ironies amères de Corso Donati, qui ne cessait de tourner en ridicule son rival Viéri des Cerchi, que l'accident le plus futile pouvait occasionner un combat. Un jour qu'une partie de la ville était rassemblée sur la place des Frescobaldi, pour rendre les derniers devoirs à une femme qui venait de mourir, les docteurs et les chevaliers, selon l'usage de Florence dans ces cérémonies, étaient assis sur des bancs autour de la place, et les jeunes gens s'étaient rangés par terre sur des nattes de jonc; les Donati et les Cerchi étaient placés les uns vis-à-vis des autres. Un jeune homme assis par terre, se releva pour arranger son manteau : ceux qui étaient placés vis-à-vis de lui, prenant ce mouvement pour l'indice d'un dessein de les attaquer, se levèrent à leur tour aussitôt, et mirent l'épée à la main; leurs adversaires se levèrent également et le combat commença. Ce fut à grand'peine que les parents du mort, en se jetant dans la mêlée, purent séparer les deux partis.

Guido Cavalcanti, le poëte le plus distingué de son siècle après le Dante, et en même temps le philosophe le plus renommé, celui même que, pour la hauteur de son génie, le Dante désigne comme propre autant que lui à parcourir les trois royaumes des morts, était un des ennemis les plus ardents de Corso Donati (1). Cavalcanti, comme gendre de Farinata des Uberti, penchait en secret pour le parti gibelin, que les Blancs favorisaient; de plus, il avait lieu de croire que Donati avait voulu le faire assassiner dans un pèlerinage qu'il avait fait dernièrement à Saint-Jacques de Galice. Courtois autant que brave, mais orgueilleux et amant de la solitude, il ne fit point de préparatifs pour se venger. Seulement une fois, comme il traversait à cheval les rues de Florence, avec plusieurs jeunes gens de la maison Cerchi, il rencontra Coro Donati aussi à cheval, et entouré de ses fils et de ses amis; il courut sur lui pour le frapper de son dard mais sans pouvoir l'atteindre. La retraite de ses amis, et les pierres qu'on lui jeta des fenêtres, le forcèrent alors à s'enfuir.

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. I, p. 481. — Sur la vie de Guido Cavalcanti, voyez Dante, *Inferno*, Canto X, v. 52, et ses commentateurs. — *Benvenuto da Imola, Commentar*, p. 1045 et 1186. — *Ant. Ital. med. aevi*, T. I. — *Tiraboschi, storia della letteratura italiana*, T. IV, L. III, c. 5, § 14, p. 874.

Le parti des Blancs semble s'être composé à Florence des hommes les plus distingués par leur caractère, leurs talents et leur savoir; Dante Alighiéri, Guido Cavalcanti, et Dino Compagni l'historien, lui appartenaient également : mais malheureusement Viéri des Cerchi, le chef de ce parti, n'était pas digne des hommes qu'il avait à conduire. Les Noirs avaient plus de crédit à la cour de Rome et auprès du pape Boniface, soit parce qu'ils étaient plus entièrement dévoués au parti guelfe que Boniface avait embrassé avec chaleur, soit parce que le banquier du pape et plusieurs hommes qui l'entouraient appartenaient à ce parti. En conséquence, ce furent eux qui sollicitèrent Boniface de s'interposer pour être le pacificateur de Florence : mais le caractère violent de cet homme superbe ne le rendait guère propre à un office de paix.

Boniface fit venir à Rome Viéri des Cerchi, et lui demanda de faire la paix avec Corso Donati, lui promettant à ce prix toute sa protection; mais Viéri répondit que, n'étant en guerre avec personne, il n'avait aucune démarche à faire pour se réconcilier avec qui que ce fût, et il revint sans avoir rien voulu promettre (1). Alors le pape envoya en Toscane le cardinal d'Aquasparta, comme médiateur entre les deux partis : ce cardinal, arrivé à Florence au mois de juin de l'an 1300, pria la seigneurie de lui accorder la balie de la ville, pour y rétablir la paix; il annonça en même temps qu'il avait intention de faire choix de ceux qui devaient être prieurs pendant les prochaines années, de manière qu'il y eût autant de Blancs que de Noirs, et de distribuer leurs noms dans des bourses, pour qu'on les tirât au sort tous les deux mois, afin d'éviter ainsi le tumulte qu'excitait chaque nouvelle élection, dans un temps où l'on se livrait avec tant de violence à l'esprit de parti (2). Mais comme à l'époque où le cardinal vint à Florence, les Blancs avaient acquis la principale part au gouvernement, ils craignirent que la cour de Rome ne profitât du pouvoir qu'elle demandait pour les abaisser, et ils refusèrent au cardinal la balie : celui-ci partit alors, et en sortant de la ville il la frappa d'un interdit.

(1) *Dino Compagni Cronaca*, p. 481

(2) *Gior. Villani*, l. VIII, c. 39, p. 371

La seigneurie, laissée à elle-même, s'efforça aussi à son tour de rétablir, sans secours étranger, la paix dans la ville; elle crut pouvoir apaiser les dissensions, en exilant les chefs des deux partis; et en conséquence elle donna aux Noirs l'ordre de se rendre à la Pième, dans le territoire de Pérugia; et aux Blancs, celui de rester confinés à Sarzana, sur les frontières de l'État de Gênes. Le poëte Dante était un des prieurs qui prononcèrent cette sentence, et Dino Compagni assure avoir lui-même encouragé la seigneurie à prendre cette résolution (1). Mais les prieurs ne conservèrent pas longtemps l'apparence d'impartialité qu'ils avaient affectée; sur la demande de Guido Cavalcanti, qui tomba malade à Sarzana, ils permirent aux Blancs seulement de rentrer à Florence, sous prétexte que l'air était malsain dans le lieu de leur exil.

Les chefs du parti des Noirs étaient confinés dans un lieu voisin de Rome et de la cour du pape; ils avaient déjà de la protection et des amis à cette cour, ils profitèrent de leur voisinage pour en acquérir davantage. Corso Donati se rendit à Rome; il y fut secondé par les parents du pape, par son banquier, par le cardinal d'Aquasparta, qui ne pardonnait pas aux Florentins d'avoir refusé sa médiation. Tous ensemble ils excitèrent Boniface contre les Blancs et contre le parti du gouvernement; et ils le déterminèrent à chercher un prince qui punît les Florentins de leur peu de déférence, et qui, rejetant du nombre des Guelfes les hommes tièdes ou modérés, rétablît le parti de l'Église dans son ancienne pureté. Ce prince devait pacifier la Toscane et conquérir la Sicile, car le pape mettait plus d'importance encore à se venger de don Frédéric et de Roger de Loria qu'à punir les Blancs florentins.

Vers cette époque, Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, roi de France, s'était acquis une haute réputation en réduisant le comte de Flandre à implorer la clémence du roi (2). Ce fut à lui que Boniface résolut de s'adresser. Il savait, par l'expérience de ses prédécesseurs, que les princes français étaient

(1) *Dino Compagni Cronaca*, t. I, p. 482. — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 40, p. 372.

(2) *Chronicon Guilelmi de Nangis*, an. 1299 et 1300, *in Spicilegio d'Achert*, T. XI, p. 601.

disposés à reconnaître comme des titres incontestables les dons que leur faisait le saint-siége dans des pays sur lesquels ce siége n'avait aucune juridiction. Il savait qu'eux et leurs soldats étaient toujours prêts à combattre, dès que le signal leur était donné, non pas pour une cause seulement, mais pour toutes les causes et contre tous les hommes. Il promit à Charles de Valois, comme récompense de l'expédition à laquelle il l'invitait, la même Catherine de Flandre, héritière de l'empire latin de Constantinople, qu'il avait auparavant offerte à l'infant Frédéric de Sicile; et comme cette princesse était proche parente de Charles, il lui expédia la dispense nécessaire pour l'épouser (1), à condition que Charles viendrait sans retard, avec un nombre suffisant de gens de guerre, combattre à ses frais pour la cause du saint-siége, soit contre Frédéric, usurpateur de la Sicile, soit contre tout autre ennemi de l'Église. La succession à l'empire de Constantinople ne fut encore que la moindre partie des promesses de Boniface à Charles : comme le pape n'avait point voulu reconnaître Albert d'Autriche pour roi des Romains, il fit espérer à Charles qu'il le ferait élever lui-même à cette haute dignité, et il assura qu'en attendant il lui conférerait les droits de vicaire impérial en Toscane, comme un de ses prédécesseurs les avait déjà conférés à Charles d'Anjou. A ces espérances éloignées, Boniface joignit des concessions immédiates, dès que Charles de Valois eut accepté le traité qui lui était proposé. Le pape créa ce prince comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancône, et il y ajouta le titre nouveau de pacificateur de la Toscane (2).

Avant que le prince français pût arriver en Toscane, la faction des Blancs, qui dominait dans les conseils de Florence, avait cherché à s'y fortifier; cette faction jugea convenable de faire à Pistoia l'essai de ses forces et des moyens qu'elle pouvait employer pour triompher. Le capitaine du peuple ne demeurait dans cette ville que six mois en charge; le gouvernement florentin, en vertu de l'autorité de la balie qui lui avait été confiée,

(1) Charte de dispense pour ce mariage, imprimée à la suite de Ducange, *Script. Byzant.*, p. 24, ou édit. du Louvre, p. 41 — Hist. de Constantinople sous les emper. franç., L. VI, c. 18 et suiv., p. 100

(2) *Ptolomæi Lucensis Annales Breviores*, T. XI, p. 1301

donna d'abord cette place à Cantino Cavalcanti, issu d'une famille autrefois gibeline. Ce nouveau magistrat enfreignit la loi qui avait été faite pour la pacification de Pistoia, et au lieu de partager également les magistratures entre les deux partis, il choisit tous les Anziani parmi les Blancs; peu après, avec le secours de ces Anziani mêmes, il destitua tous les Noirs qui possédaient quelque château ou quelque emploi de confiance, pour mettre des Blancs à leur place (1). Lorsque ce capitaine du peuple eut accompli le temps de son office, les Florentins lui substituèrent André Ghérardini, dont l'administration devait être et plus partiale encore et plus violente. Ce dernier se fortifia d'armes et de chevaux: il s'assura des compagnies du peuple et de leurs gonfaloniers; et, accusant alors les Noirs de vouloir livrer la ville de Pistoia aux Lucquois, il cita, l'une après l'autre, les familles les plus considérables du parti noir à comparaître devant son tribunal. Comme elles hésitaient à se mettre entre ses mains, il alla les attaquer avec ses archers et les gonfaloniers des compagnies; il réduisit de force leurs maisons, avec des machines de guerre ou par l'incendie; et, après avoir vaincu tout ce qui faisait résistance, il chassa de la ville tous les Noirs, il rasa leurs palais et leurs forteresses, et il abandonna leurs biens au pillage [1310].

Les Noirs, exilés de Pistoia, se retirèrent presque tous à Pescia, dans le val de Niévole: depuis que cette petite ville avait été brûlée par les Lucquois, en 1282, elle était restée sous leur dépendance. Il y avait à Lucques, comme dans toutes les villes de Toscane, des Guelfes ardents, qui devaient s'associer avec les Noirs; des Guelfes modérés, qui, ne mettant plus un grand intérêt aux anciennes querelles, ne faisaient point scrupule de s'allier avec les Gibelins, pour acquérir par leur moyen plus de crédit dans la république, et qui adoptèrent pour eux-mêmes le nom pistoiois de Blancs. Les premiers furent fortifiés par l'arrivée de tous les exilés de Pistoia; ils furent aigris par la défiance que les Florentins montraient à leur égard; et, peu après la révolution qui avait chassé les Noirs de Pistoia, les Blancs furent chassés de Lucques (2). Castruccio Castracani des Interminelli, qui dans la suite

(1) *Dino Compagni Cronaca*, p. 484. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 374.
(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 48, p. 374

releva le parti gibelin, et qui s'empara de la souveraineté de Lucquès, de Pise et de Pistoia, fut compris dans cette proscription du parti Blanc, dont sa famille était la plus distinguée. Agé à peine de vingt ans, il alla s'établir à Ancône; et, comme avant la fin de l'année il perdit dans cette ville son père et sa mère, il passa de là en Angleterre, où il fit ses premières armes (1). Cependant, Charles de Valois, cédant aux instances du pape, s'était mis en mouvement avec cinq cents chevaux environ, pour servir l'Église et seconder le roi de Naples. Il traversa sans difficulté la Lombardie; et, après s'être reposé quelque temps à Bologne, il entra en Toscane par les Alpes de Pistoia, ou le chemin de la Sambuca.

Le parti des Blancs avait adopté les passions des Gibelins, qui s'étaient réunis à lui; mais quoiqu'il ne fût plus un parti modéré, il prétendait encore à la modération; il n'osait point avouer ses sentiments intimes, et il se croyait obligé à des ménagements qui diminuaient de sa force, sans faire aucune illusion à ses ennemis. Si les Blancs s'étaient déclarés ouvertement gibelins, ils auraient pu fortifier les passages de la Sambuca, et arrêter ou écraser Charles, qui ne conduisait avec lui qu'une poignée de soldats : ils auraient resserré leur alliance avec les Gibelins de Pise, d'Arezzo, et des villes de la Romagne, et ils se seraient mis dans une situation assez forte pour ne pouvoir être aisément renversés. Mais les Blancs voulaient se couvrir encore du nom du parti guelfe; ils se paraient au dehors de leur dévouement à l'Église et à la maison de France : ils n'osèrent prendre aucune résolution vigoureuse; et, sans se mettre en état de résister à leurs ennemis, ils ne réussirent point non plus à les apaiser.

Les Blancs de Pistoia, à la nouvelle de l'approche de Charles de Valois, firent entrer beaucoup de fantassins et de cavaliers dans la ville; ils garnirent les portes et les murs de machines propres à lancer les pierres : ils se préparèrent enfin comme pour soutenir un siége : mais en même temps, ils invitèrent Charles à entrer à Pistoia, et ils envoyèrent au-devant de lui des joûteurs et des pages à cheval, pour lui faire honneur. Charles descendit le long

(1) *Vita Castructii, Auctore Nicolao Tegrimo*, T. XI, p. 1310. — La vie du même Castruccio, écrite par Machiavelli, est un roman inventé à plaisir, auquel on ne peut point accorder de confiance.

de l'Ombrone, comme s'il avait eu intention de profiter de ces dispositions amicales; et lorsqu'il fut arrivé au Pontélongo, à deux milles de Pistoia, il tourna tout à coup à droite, et alla coucher au Borgo, à Buggiano, sur la route de Lucques (1).

Les exilés Noirs de Pistoia, et les chefs du même parti à Lucques, se rassemblèrent aussitôt autour de lui, et le confirmèrent aisément dans sa partialité en leur faveur. Charles de Valois prit ensuite la route de Fucecchio, San-Miniato et Sienne, pour se rendre à Rome et ensuite à Anagni, afin d'y recevoir les ordres du pape, avant d'entrer dans aucune des villes où la nouvelle discorde des Blancs et des Noirs avait pénétré. Charles II, de Naples, vint le joindre dans la même ville d'Anagni, pour concerter avec lui l'expédition de Sicile, qui fut fixée pour le printemps suivant. En attendant cette époque, Boniface renvoya Valois à Florence pour pacifier cette ville, ou plutôt pour y faire triompher le parti des Noirs et du pape.

Charles revint donc à Sienne, et ensuite à Staggia, dans l'automne de la même année, pour se rapprocher de Florence. Dans cette ville, on avait fait l'élection des nouveaux prieurs qui devaient entrer en charge le 15 octobre; et on l'avait fait porter plutôt sur des hommes paisibles, et qui ne donnaient de soupçon à aucun parti, que sur ceux que leur habileté aurait mis en état de sauver la république dans des circonstances aussi critiques. Dino Compagni, l'historien de cette époque, était un de ces prieurs; et ses écrits donnent bien l'idée qu'il était « un de ces hommes unis, » sans arrogance, disposés à mettre les places en commun, » parmi lesquels il se range lui-même (2).

Tandis que les Noirs avaient rassemblé, par des contributions privées, soixante et dix mille florins, pour payer la solde des troupes que conduisait Valois, les Blancs ne s'occupaient qu'à solliciter des traités de paix entre les familles ennemies. Les capitaines du parti guelfe firent, par ordre des prieurs, des propositions d'accommodement entre les Cerchi et les Spini. Les Noirs, tout en paraissant prêter l'oreille à ces propositions, ne laissaient pas de solliciter la venue de Charles, tandis que les Blancs s'endormaient

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, p. 377.
(2) *Dino Compagni, Cronaca*, L. II, p. 488.

sur ces fausses espérances de pacification, et ne faisaient aucun préparatif de défense.

Charles envoya de Staggia ses ambassadeurs à Florence, pour demander qu'on l'y admît comme un pacificateur et un ami, qui venait réconcilier le parti des Guelfes et de l'Église. Ces ambassadeurs demandèrent à être introduits au grand conseil, ce qu'on ne put leur refuser. Quand ils eurent parlé, les prieurs refusèrent la parole à tous les conseillers qui voulurent répondre en leur présence : un grand nombre de citoyens s'étaient levés dans cette intention, et les messagers de Charles purent juger, d'après l'empressement de ces orateurs à se faire connaître d'eux, que le parti des Noirs, favorisé par Valois, avait repris de la force et de la hardiesse. La seigneurie, après la délibération secrète des conseils et celle des arts et métiers, envoya de son côté des ambassadeurs à Staggia : ceux-ci promirent à Valois qu'il serait accueilli avec honneur, pourvu qu'il s'engageât, par des lettres scellées et signées de lui, à ne point changer les lois ou les usages de la république, et à ne prétendre aucun droit ou aucune juridiction sur elle, soit à titre de vicaire de l'empire, ou de toute autre manière. Si Valois refusait cette promesse, les ambassadeurs avaient ordre de lui faire fermer le passage de Poggibonzi, qui était fortifié, et de lui refuser des vivres. Charles signa sans difficulté tout ce qu'on lui demandait, et confirma de vive voix sa promesse à son arrivée (1).

L'entrée à Florence du prince français fut brillante; la seigneurie fit tout ce qui dépendait d'elle pour le recevoir avec honneur. Charles avait porté sa troupe à huit cents chevaux; les habitants de Pérouse l'avaient accompagné avec deux cents hommes d'armes, sous prétexte de lui témoigner leur respect, et les Lucquois étaient

(1) Hugues Capet, parlant au Dante de Charles de Valois, qu'on appelait aussi Charles sans Terre, annonce ainsi ses trahisons. *Purgat.*, C. XX, v. 70.

Tempo vegg'io, non molto dopo, ancoi,
Che tragge un' altro Carlo fuor di Francia
Per far conoscer meglio e se, e i suoi.
Senz' arme n'esce, e solo con la lancia,
Con la qual giostrò Giuda, e quella ponta
Si, ch'a Fiorenza fa scoppiar la pancia.
Quindi non terra, ma peccato ed onta
Guadagnerà, per se tanto più grave,
Quanto più lieve simil danno conta

venus au-devant de lui. Cante d'Agobbio, Malatestino, Maghinardo de Susinana, et plusieurs autres gentilshommes de Romagne, qui commençaient à faire le métier de condottiéri, arrivaient également l'un après l'autre, avec huit ou dix chevaux, pour se joindre à la cour, et la seigneurie n'osait refuser l'entrée à aucun d'eux.

Ce fut alors que les hommes les plus lâches et les plus vils crurent pouvoir faire parade de courage. « Pour le bien de la patrie, » disaient-ils, nous ne craindrons point de nous attirer l'inimitié » de la seigneurie, et de montrer quelles fautes elle a commises. » Dans le fait, la seigneurie n'était plus à craindre, et ne pouvait plus les punir. « Nous oserons, ajoutaient-ils, prendre le parti des » Noirs opprimés, et dévoiler l'injustice dont on s'est rendu cou» pable envers eux, en les excluant des offices. » Et les Noirs, qu'ils affectaient de prendre sous leur protection, avaient dans la ville douze cents gendarmes à leurs ordres. D'autres ne rougissaient pas de vanter la tranquillité dont on jouissait depuis que la liberté était perdue. Baldino Faconiéri occupait la tribune la moitié de la journée; et c'était pour comparer le sommeil tranquille auquel les citoyens paisibles pouvaient désormais se livrer, avec les temps de troubles et le désordre dont on venait de sortir (1).

Pendant que des hommes sans honneur vantaient cette tranquillité prétendue, les deux partis se préparaient à de nouveaux combats. Mais Viéri des Cerchi, le chef des Blancs, n'avait ni les talents ni l'énergie nécessaires pour conduire et sauver son parti. Les prieurs, qui ne voulaient point perdre le mérite d'une impartialité apparente, ne prenaient que des demi-mesures; personne n'osait se mettre complétement en défense, de peur de rester à découvert, et d'être abandonné par eux. Les Blancs, qui étaient vraiment d'origine guelfe, cherchaient à s'accommoder avec leurs adversaires, en répétant qu'ils étaient tous du même parti : les Gibelins, associés auparavant avec eux, s'attendaient à se voir trahis, et se retiraient peu à peu, dans la crainte que la paix ne se fît entre les Guelfes à leurs dépens. Les campagnards, qui avaient reçu ordre de s'armer, cachaient leurs gonfalons et se dispersaient; le podestat et ses archers avaient fait leur paix particulière avec les

(1) *Dino Compagni*, l. II, p. 492.

Noirs ; et quoique l'étendard de l'État fût suspendu aux fenêtres du palais de la seigneurie, les citoyens ne prenaient point les armes pour s'y rendre, et se ranger autour de leurs prieurs(1). Cependant, Charles de Valois avait demandé les clefs de la porte Romaine, près de laquelle il habitait ; et quoiqu'en les recevant, il eût juré de nouveau qu'il ferait observer par ses soldats les lois et les sentences portées par la république, cette nuit même, il donna entrée dans la ville, par la porte qu'on lui avait livrée, à Corso Donati, et à tous les exilés.

Les prieurs se plaignirent à Charles de cette infraction des traités : il jura qu'il n'y avait point eu part ; il annonça même l'intention de la punir, et il demanda, pour pouvoir le faire, que les chefs des deux partis fussent remis entre ses mains, afin qu'il pût mettre un terme à tant de désordres, et rétablir enfin l'autorité de la république. Les prieurs, qui, chaque jour davantage, ressentaient leur impuissance, acquiescèrent à cette demande : les chefs des Blancs et des Noirs se rendirent volontairement auprès de Charles, les premiers avec crainte, les seconds avec assurance ; et en effet, Valois relâcha immédiatement tous les Noirs, et fit jeter les Blancs dans de dures prisons. Les prieurs alors, mais trop tard, firent sonner le tocsin au palais : le peuple, effrayé, n'osa point sortir des maisons ; et depuis ce moment, pendant six jours, les Noirs abusèrent de leur triomphe, sans qu'aucune police fût établie dans la ville pour réprimer l'excès du désordre (2). Les maisons des Blancs furent abandonnées au pillage et brûlées ensuite ; plusieurs des hommes les plus considérés de ce parti furent tués ou blessés par leurs ennemis particuliers ; plusieurs héritières furent enlevées des mains de leur famille et mariées par force. Pendant la durée de ce désordre, Charles de Valois feignait de n'être instruit de rien, et de prendre l'incendie qui dévastait les plus riches palais de la ville et les châteaux des campagnes, pour des feux de joie, ou pour la combustion accidentelle de quelque misérable cabane (3).

(1) *Dino Compagni*, L. II, p. 495-496.

(2) Du 5 au 11 novembre 1301.

(3) *Dino Compagni, Cronaca*, L. II, p. 497-500 — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 48, p. 375-378 — *Jannotti Manetti, hist. Pistor.*, L. II, p. 1092, 1093. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 378

Après que la ville eut été abandonnée au pillage pendant six jours, de nouveaux prieurs, tous du parti des Noirs, entrèrent en charge le 11 novembre 1301, et un nouveau podestat, Cante des Gabrielli d'Agobbio, fut chargé d'administrer la justice. Ce nouveau juge était encouragé à la sévérité, non-seulement par la violence du parti de qui il tenait sa charge, mais plus encore par l'avarice de Charles de Valois, qui devait partager avec lui les amendes qu'il imposerait, et à qui le pape lui-même avait représenté Florence comme une fontaine d'or. Pendant cinq mois que Valois passa dans cette ville, Cante des Gabrielli condamna environ six cents personnes à l'exil, il les soumit en même temps à des amendes de six ou huit mille florins, avec menace de confiscation des biens s'ils ne les payaient pas. Dante Alighiéri, qui était à cette époque ambassadeur à Rome pour la république, fut compris dans cette proscription. Nous reviendrons sur sa condamnation, qui fut prononcée le 27 janvier 1302. Pétracco, fils de Parenzo dell' Ancisa, père du poëte Pétrarque, fut exilé en même temps (1). D'autres furent accusés d'avoir conspiré contre la vie de Charles de Valois, et mis à la torture, moins pour leur faire confesser ce crime supposé, que pour leur faire révéler le lieu où ils avaient caché leurs trésors. Enfin, le 4 avril 1302, Charles de Valois partit de Florence pour la Sicile, emportant avec lui les malédictions des Toscans, dont il s'était dit le pacificateur.

On remarqua que Charles de Valois était venu en Toscane sous prétexte d'y apporter la paix, et qu'il l'avait laissée en guerre; qu'il avait passé en Sicile pour y faire la guerre, et qu'il en était ressorti après une paix honteuse (2). Valois s'embarqua en effet à Naples avec Robert, prince de Calabre, fils de Charles II; et il vint débarquer en Sicile avec quinze cents chevaux, tandis qu'une flotte de cent galères protégeait son passage, et l'assistait dans le siége des places qu'il voulait soumettre. Frédéric, roi de Sicile, n'avait point de forces suffisantes pour tenir la campagne contre lui. Il y avait vingt ans que l'île résistait, presque sans assistance étrangère, à toute la puissance des Français et de l'Église; et le roi Frédéric, dans les deux ou trois années précédentes, s'était vu encore

(1) *Dino Compagni Cronaca*, L. II, p. 502.
(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 49, p. 379.

affaibli par la défection de Roger de Loria, son grand-amiral, qui avait passé du côté des ennemis, et par l'attaque, aussi lâche que cruelle, de son propre frère, Jacques d'Aragon, qui était venu, comme gonfalonier de l'Église, pour le dépouiller d'un royaume où lui-même avait régné. La moitié de la Sicile avait été conquise par Jacques, ou s'était révoltée, au moyen des intelligences qu'il y avait conservées; mais enfin ce roi parut accessible à un remords tardif, et repartit, au milieu de ses victoires, déclarant qu'il ne voulait être ni l'instrument ni le témoin de la dernière catastrophe qui terminerait la ruine de son frère. Il quitta la Sicile en 1299, et peu de temps après, Frédéric commença à rétablir ses affaires par une bataille où il fit prisonnier Philippe, prince de Tarente, fils du roi Charles II.

Lorsque Valois débarqua en Sicile, à la fin d'avril 1302, il s'y rendit maître par trahison de Termoli : mais Frédéric, le plus brave prince et le plus habile capitaine de son temps, ne lui laissa pas poursuivre longtemps ses conquêtes. Évitant toujours un engagement général, où sa faiblesse l'aurait fait succomber, il le fatiguait par des escarmouches, il enlevait ses convois, il tuait ses chevaux, et, redoublant pour lui les fatigues de la guerre, il vit bientôt le climat faire sur les soldats français son effet accoutumé. Au siége de Sacca, la maladie se mit dans leur camp, et y fit en peu de temps de si grands ravages, que Valois, pour se retirer de son entreprise, fut obligé de demander la paix (1). Elle se fit à des conditions qui paraissaient plus avantageuses pour les Français qu'elles ne l'étaient en effet. Frédéric fut autorisé à garder sous son gouvernement, pendant le reste de sa vie, la Sicile et les îles adjacentes, avec le titre de roi de Trinacrie; il consentit, d'autre part, à ce qu'à sa mort, ce royaume retournât aux Angevins. De part et d'autre, les deux rois se rendirent les conquêtes qu'ils avaient faites, l'un en Sicile, l'autre en Calabre; et tous deux confisquèrent les terres des barons et feudataires qui avaient abandonné leur cause pour passer à l'ennemi. Roger de Loria et Vinciguerra de Palazzo furent seuls exceptés de cette loi générale, par le traité de paix. Enfin tous les prisonniers furent relâchés de

(1) *Nicolai Specialis, historia Sicula*, L. VI, c. 10, T. X, p. 1040.—*Mariana, historia de las Españas*, L. XV, c. 5, p. 645.

part et d'autre; et Frédéric épousa Éléonore, fille de Charles II.

Quoique la réversion de la couronne, à la mort de Frédéric, fût stipulée en faveur des princes français, ces princes pouvaient sans doute s'attendre qu'avant cet événement, qui n'eut lieu au reste qu'en 1337, de nouvelles guerres et de nouveaux traités règleraient différemment encore la succession à la couronne; surtout ils pouvaient prévoir que les Siciliens, qui avaient fait Frédéric roi, et qui avaient combattu vingt ans pour secouer le joug des Angevins, ne se croiraient point liés par ce traité, et ne se soumettraient point à retourner sous une domination abhorrée.

Pour que la pacification de la Sicile fût complète, il fallait que le nouveau traité eût l'agrément de l'Église, afin que les Siciliens fussent relevés des excommunications auxquelles ils avaient été si longtemps soumis. Boniface cependant ne voulut point accéder aux conventions entre les deux rois de Sicile, sans y apporter quelques modifications; mais il écrivit immédiatement à Frédéric (1), pour lui témoigner son affection et son désir de se réconcilier avec lui : en effet, d'après sa demande, au mois de juin suivant, Frédéric se reconnut feudataire du saint-siége pour le royaume de Trinacrie, comme Charles l'était pour celui de Naples; il promit aussi un tribut annuel de trois mille onces d'or (2), et un secours de cent chevaux ou d'un nombre déterminé de galères, toutes les fois que l'Église serait attaquée. A ces conditions, la réconciliation de Frédéric avec le saint-siége fut accomplie, et le pape, longtemps son ennemi, eut bientôt recours à son aide contre les Français, qu'il avait jusqu'alors protégés [1303] (3).

Boniface VIII, depuis qu'il était parvenu au souverain pontificat, avait manifesté les deux traits dominants de son caractère, un orgueil sans bornes, et un emportement qui tenait de la fureur, dès qu'il rencontrait quelque opposition. Pour obtenir la tiare, il avait su dans plus d'une occasion développer de l'adresse, et faire preuve de souplesse et de modération : mais il avait ensuite rejeté

(1) Sa lettre, du 8 des ides de décembre, se trouve *ap. Raynaldi*, 1302, § 5, p. 562.

(2) Par une lettre de Benoît XI, des cal. de juin 1304, on voit que l'once d'or de Sicile équivalait à cinq florins florentins, ou soixante francs de France. *Ap. Raynald.*, T. XIV, p. 597.

(3) Le traité signé à Anagni, 12 juin 1303. *Ap. Raynaldi*, §§ 24-29, p. 575 et suiv.

loin de lui des qualités qu'il regardait comme au-dessous du caractère du chef de la chrétienté; et c'était de haute lutte qu'il prétendait désormais vaincre toute espèce de résistance. Comme il avait d'abord embrassé les intérêts de la maison de France, il s'était montré l'ennemi le plus implacable de ses ennemis, il les avait poursuivis à outrance, et il semblait avoir exclu tout espoir de réconciliation entre eux et lui. Il avait fait la guerre pendant huit ans à Frédéric de Sicile, avec non moins d'acharnement que Charles d'Anjou lui-même. Lorsqu'en 1298, Albert d'Autriche se révolta contre Adolphe de Nassau, se fit couronner roi des Romains à sa place, et le vainquit peu après dans un combat où Adolphe fut tué, Boniface, non-seulement refusa de le reconnaître, mais il le traita comme un traître et un rebelle; et mettant la couronne sur sa propre tête, il saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui » suis César, c'est moi qui suis l'empereur, c'est moi qui défen» drai les droits de l'empire (1). » Le même pape, qui traitait avec tant de hauteur les souverains, avait craint moins encore de se faire des ennemis parmi les chefs de l'Église ou les grands seigneurs de Rome. Le mercredi, premier jour de carême, comme il remplissait cette fonction auguste et touchante de l'Église romaine, dans laquelle on répand des cendres sur la tête des hommes les plus superbes, pour leur rappeler le néant de leur existence et leur fin prochaine, Porchetto Spinola, archevêque de Gênes, s'approcha de lui à son tour. Boniface lui jeta les cendres avec violence dans les yeux, en s'écriant : « Gibelin! rappelle-toi que tu » es cendre, et qu'avec les Gibelins tes pareils tu retourneras en » cendre (2). » Mais l'occasion où Boniface manifesta, plus que dans aucune autre, la violence de son caractère, fut sa querelle avec les Colonna.

Il y avait dans le sacré collége deux cardinaux de la noble maison Colonna, Pierre et Jacques, qui tous deux s'étaient montrés contraires à l'élection de Boniface, et qui n'avaient été entraînés à lui donner leur voix que par une supercherie (3). Ils s'étaient crus

(1) *Chronicon Fr. Franc. Pipini*, L. IV, c. 47, p. 745.

(2) *Præfatio Muratorii in Chron. Jacobi de Voragine Archiep. Genuens.*, T. IX, p. 5. — *Dissert. II dell' Istoria Pisana del Cav. Flaminio del Borgo*, p. 98.

(3) *Ferretus Vicentinus Hist.*, L. II, p. 966. — *Fr. Franc. Chron.*, L. IV, c. 45, p. 744.

assez puissants pour ne pas déguiser leur mécontentement. La famille Colonna s'était en effet élevée au rang des maisons souveraines de l'Italie. La ville de Palestrina, celles de Népi, Colonna, Zagarolo, et plusieurs châteaux, lui appartenaient en propre; plusieurs personnages distingués par leur bravoure ou leurs talents, relevaient encore l'éclat de cette maison. L'inimitié de Boniface avait probablement engagé les Colonna à se lier avec les rois de Sicile; ce fut du moins le prétexte que saisit le pape pour fulminer contre eux une bulle qui commençait par ces mots :

« Ayant considéré les actions abominables des Colonna dans les » temps passés, leur récidive actuelle dans les mauvaises œuvres, » et les raisons de craindre de leur part une conduite non moins » criminelle à l'avenir, il nous a été prouvé jusqu'à l'évidence, que » l'odieuse maison Colonna est amère à ses domestiques, à charge » à ses voisins, ennemie de la république romaine, rebelle à la » sainte Église, perturbatrice du repos de la ville et de la patrie, » incapable de souffrir des égaux, ingrate pour les bienfaits, trop » arrogante pour servir, trop ignorante pour commander; étran» gère à la modestie, agitée par la fureur, ne craignant point » Dieu, ne respectant point les hommes, tourmentée du désir de » troubler la ville et tout l'univers. » Après ces invectives, si indignes du père des fidèles, si peu séantes dans la bouche de tout souverain, Boniface accusait les Colonna d'avoir approuvé et encouragé la révolte des Siciliens et des rois d'Aragon; il leur reprochait de n'avoir point voulu livrer entre ses mains les villes et les châteaux qu'ils possédaient, et en conséquence il déposait Pierre et Jacques Colonna de la dignité de cardinaux; il les privait de tous les biens et de tous les revenus qui leur appartenaient; les frappait d'anathème, aussi bien que tous ceux qui prendraient leur défense; excluait leurs neveux, jusqu'à la quatrième génération, de la faculté d'entrer dans les ordres sacrés, et lançait enfin l'excommunication contre tous ceux qui oseraient affirmer que Pierre et Jacques Colonna étaient encore cardinaux (1).

Les Colonna répondirent à une bulle aussi violente, par un manifeste dans lequel ils déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient point Boniface pour pape et pour chef de l'Église; que Célestin V n'a-

(1) *Bulla edita Romæ, VI idus maii 1297. Apud Raynald*, §§ 27-33 p. 566.

vait point eu le droit ni peut-être même la volonté d'abdiquer; et que l'élection de son successeur, faite pendant qu'il vivait et régnait encore, était nécessairement invalide et illégitime. Ce manifeste augmenta encore la fureur du pape, qui, dans une nouvelle bulle, confirma sa sentence de déposition et d'excommunication : les inquisiteurs furent chargés de poursuivre, pour crime d'hérésie, les Colonna et tous ceux qui partageaient leurs sentiments; et une croisade fut publiée contre eux, avec indulgence plénière pour tous ceux qui y prendraient part (1).

Le pape n'avait pas intention en effet de se contenter des seules punitions ecclésiastiques : après avoir renversé les palais et détruit les biens des Colonna dans Rome, il envoya l'armée croisée, sous la conduite de deux légats, Mathieu d'Aquasparta, cardinal de Porto, et l'évêque de Saint-Rufine, pour former le siége de leurs châteaux. La plupart furent emportés de force : mais la ville de Palestrina fit une plus longue résistance; et l'on assure que Boniface, désespérant presque de la soumettre, fit venir devant ses murs Guido de Montéfeltro, le même qui, en 1282, avait remporté à Forli une grande victoire sur les Français, et qui plus tard avait défendu Pise contre les attaques des Guelfes. Ce général gibelin, après la carrière militaire la plus brillante, avait renoncé au monde, et il vivait dans la pénitence, revêtu de l'habit de saint François. Boniface, en vertu de son serment d'obéissance, lui demanda d'examiner comment on pourrait réduire Palestrina, lui promettant en même temps une absolution plénière pour tout ce qu'il pourrait faire ou proposer de contraire à sa conscience. Guido céda aux sollicitations de Boniface; il examina les fortifications de Palestrina, et ne découvrant aucun moyen de les emporter de force, il revint demander au pape de l'absoudre plus expressément encore de tout crime qu'il avait commis, ou qu'il pourrait commettre en le conseillant; et lorsqu'il fut muni de cette absolution, « Je n'y vois, dit-il, qu'un moyen : c'est de promettre beaucoup et de tenir peu (2). » Après avoir ainsi con-

(1) *Rayn., Annal. eccles.*, an. 1297, p. 508.

(2) Dante a placé Guido dans l'enfer pour avoir eu part à cette trahison, parce que l'absolution qu'il avait reçue avait précédé la pénitence, et ne pouvait par conséquent avoir d'efficacité. Canto XXVII, v. 67. — *Comment. Benvenuti Imolens. in Dant. Comœdiam Antiq. Ital.*, T. I, p. 1110 *et seq.* — *Ferreti*

seillé la perfidie, il se retira dans son couvent. Boniface, en effet, offrit aux assiégés les conditions les plus avantageuses; il promit d'accorder leur grâce aux Colonna, si dans l'espace de trois jours ils se rendaient devant son tribunal. La ville lui fut alors livrée; mais le secret de sa vengeance ne lui fut pas assez bien gardé pour qu'elle fût complète. Si les Colonna s'étaient remis entre ses mains, ils auraient tous été envoyés à la mort : ils en furent avertis, et comme ils n'avaient plus aucun château qu'ils pussent défendre dans la campagne de Rome, ils allèrent chercher un refuge dans des pays éloignés; et quelques-uns se retirèrent en France, où Philippe le Bel leur accorda un asile.

Malgré la faveur que Boniface avait montrée en général à toute la maison de France, il avait eu déjà quelques altercations avec Philippe le Bel; et ce prince, non moins impatient, non moins irritable que Boniface, avait plus de mémoire pour les injures que pour les bienfaits. Par une trahison insigne, Philippe retenait en prison Gui, comte de Flandre, et ses deux fils, qui, pour faire lever le siége de Gand, avaient signé un traité avec Charles de Valois, dont le roi ne tenait aucun compte. Boniface sollicitait la mise en liberté de ces prisonniers; et le roi s'offensait d'autant plus de ces sollicitations, que sa conduite était plus honteuse. Le pape avait voulu aussi mettre un terme à la guerre entre la France et l'Angleterre; et Philippe s'était choqué de son interposition, comme si elle dérogeait à ses droits. Enfin le pape, sans le consentement du roi, avait érigé un nouvel évêché à Pamiers, et il avait nommé l'évêque de Pamiers légat apostolique en France (1).

Quoique Boniface eût, dans plus d'une occasion, accordé des annates et des décimes au prince français, pour la guerre de Flandre, il avait aussi quelquefois cherché à fermer le trésor ecclésiastique, ou du moins à le dispenser avec plus d'économie que ne le désirait un prince toujours avide d'y puiser. De son côté, le roi avait défendu la sortie de l'argent du royaume, afin de priver la cour de Rome de l'espèce de revenu qu'elle tirait de la con-

Vicentini Historia, L. II, p. 970. — *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 41, p. 741.

(1) *Continuatio Guilelmi de Nangis e Monast. Benedict. in Dachery*, T. XI, p. 605 *et seq.* — Mézeray, *Abrégé chronolog. R. de Philippe le Bel*, T. II, p. 768 et suiv. Lettres de Boniface au roi, en 1297. — *Raynaldus*, § 43, p. 508.

science de ses sujets (1). A l'occasion de quelques démêlés qu'il avait eus avec l'évêque de Pamiers, il avait fait jeter cet évêque en prison, et il avait intenté contre lui une accusation, le traitant comme un rebelle, coupable du crime de lèse-majesté; et, puisque le pape, outre cette violation des immunités ecclésiastiques, lui reprochait d'avoir saisi les revenus de plusieurs menses épiscopales, Philippe crut convenable de s'appuyer de l'autorité des états de son royaume contre celle de l'Église (2).

C'est alors que, pour la première fois, la nation et le clergé s'ébranlèrent pour défendre les libertés de l'Église gallicane. La première origine de ces libertés n'a rien de bien noble ou de bien digne de respect : car ce n'était pas l'indépendance des églises, ou celle des consciences, pour lesquelles la couronne engagea les prélats français à protester; elle les arma seulement en faveur des prérogatives du monarque, contre les prétentions du chef de l'Église. La nation française est la première chez qui l'affection pour le souverain se soit confondue avec le devoir; le culte de la famille régnante semblait avoir quelque chose de sacré, et l'on osait l'opposer à la religion elle-même. Les prélats empruntèrent ces sentiments des chevaliers; et ils conservèrent un dévouement à la couronne, que chez les autres nations on ne trouvait pas dans leur ordre. Au reste, ce dévouement n'était pas désintéressé : ils tenaient du prince tous leurs bénéfices, et pouvaient en attendre de lui de nouveaux; et quand ils se faisaient les champions de l'autorité arbitraire, ils se croyaient sûrs qu'elle ne s'exercerait qu'en leur faveur.

Quoi qu'il en soit, les prêtres français, qui, pendant plusieurs siècles, se trouvèrent en lutte avec l'Église romaine, avaient donné un sens étrange à ce nom de liberté qu'ils invoquaient : ils ne songèrent point, et les conseils, les parlements n'aspirèrent point à l'invoquer pour eux-mêmes; ils la conférèrent tout entière à ce *maître* au nom et par l'ordre duquel ils la réclamaient : empressés de sacrifier jusqu'à leurs consciences aux caprices du monarque, ils repoussèrent la protection qu'un chef étranger et indépendant leur offrait contre la tyrannie; ils refusèrent au pape le droit de

(1) Lettre de Boniface au roi, du 7 des cal. d'octobre 1300, §§ 24 *et suiv.*, p. 406

(2) *Raynaldus*, ann. 1301, § 26, p. 356.

prendre connaissance des taxes arbitraires que le roi levait sur son clergé; de l'emprisonnement arbitraire de l'évêque de Pamiers; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de Reims, de Chartres, de Laon, de Poitiers: ils refusèrent au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l'administration de son royaume, et de le punir par les censures ou l'excommunication, lorsqu'il violait ses serments (1). Sans doute la cour de Rome avait manifesté une ambition usurpatrice, et les rois devaient se mettre en garde contre sa toute-puissance; mais il aurait été plus heureux pour les peuples, que des souverains despotiques eussent reconnu encore au-dessus d'eux un pouvoir venu du ciel, qui les arrêtât dans la route du crime: si les papes, au lieu de tomber dans la dépendance de Philippe le Bel, avaient trouvé des prêtres qui fissent entendre leur voix à sa conscience, la France se serait sauvé peut-être l'opprobre de la condamnation des Templiers.

D'autre part, c'est un phénomène bien remarquable, dans toute espèce d'opposition, qu'elle ennoblit toujours le caractère et fortifie la raison. Il y avait eu peut-être quelque chose de bien servile dans les sentiments primitifs des prélats courtisans qui inventèrent le nom de libertés gallicanes, pour augmenter la prérogative royale: toutefois de leurs efforts pour Philippe, il résulta un sentiment de vraie liberté. Il suffit de dire au clergé français qu'il avait des droits, pour lui donner le sentiment de sa dignité, et le désir de la soutenir par des vertus; il suffit de lui montrer que l'autorité qui le régissait avait des limites, pour lui faire examiner, d'un œil plus philosophique, et ses fonctions et ses devoirs. Les rois de France purent presque toujours, à leur gré, et d'après une politique toute mondaine, engager leur clergé dans le schisme, ou l'en retirer; le brouiller au nom des conciles avec la cour de Rome, ou le réconcilier: mais le roi ne recourait jamais à son clergé sans réveiller en lui la faculté d'examen et le sentiment de l'indépendance; il ne trouvait en lui de la force que parce qu'il lui prêtait des habitudes républicaines; et ces libertés gallicanes, que les courtisans d'un tyran avaient inventées, furent la cause pre-

(1) Lettres du clergé de France au pape, en 1302. *Apud Raynaldi*, § 12, p. 365.

mière de cette supériorité qu'on ne peut méconnaître dans le clergé français sur tout le reste du clergé catholique.

Quant au sentiment par lequel le peuple français s'associa à ces querelles de son roi et de son clergé avec la cour de Rome, on en peut rendre raison par des motifs plus purs et plus désintéressés. Ce n'était ni la flatterie ni le désir de parvenir aux faveurs de la cour, qui faisaient de ce débat une querelle nationale, mais bien un sentiment d'indépendance de peuple à peuple, et l'indignation qu'éprouve une nation généreuse, lorsqu'elle se voit soumise à un souverain étranger. L'honneur de la France semblait compromis par l'obéissance du roi au saint-siége, et l'intrusion de prélats italiens dans les églises françaises blessait l'orgueil de tout le peuple. Aussi les représentants de la France, les états généraux et les parlements, se montrèrent-ils toujours zélés pour les libertés gallicanes, et rejetèrent-ils avec dédain le frein qu'un autre pouvoir que le leur prétendait imposer à l'autorité monarchique.

Tandis que le clergé écrivait au pape, pour réclamer ce qu'il appelait ses libertés, les gentilshommes français mettaient plus d'emportement encore dans leur conduite envers le chef de l'Église. Les mêmes hommes qui avaient naguère massacré les habitants innocents de l'Aragon et de la Sicile, parce qu'il avait plu au pape d'octroyer ces royaumes à l'un de leurs princes, osèrent, pour servir leur roi, intenter une accusation contre ce même pape. Guillaume de Nogaret, le 12 mars 1301, présenta une requête au roi, en présence des princes du sang et des évêques, pour accuser Boniface de simonie, d'hérésie, de magie et d'autres crimes énormes, et pour demander l'assistance du roi afin d'assembler un concile général pour délivrer l'Église de son oppression (1).

Boniface n'était pas d'un caractère à demeurer en arrière de violences : il convoqua une assemblée du clergé français à Rome, pour y réformer les abus introduits par les rois dans l'administration civile et ecclésiastique du royaume (2) ; et comme le roi empêcha son clergé de se rendre à cette assemblée, Boniface

(1) *Mézeray*, *Abrégé chronolog.*, T. II, p. 793.

(2) Lettres encycliques au clergé de France, du 7 des nones de décembre 1301. *Raynald*, § 20, p. 537.

frappa d'une excommunication générale tous ceux qui mettraient obstacle à ce que des chrétiens s'approchassent du siége des apôtres, quelle que fût la condition des contrevenants, fussent-ils revêtus de la dignité royale, et eussent-ils obtenu de quelque pape le privilége de ne pouvoir être excommuniés (1). Cette bulle était dirigée contre Philippe le Bel lui-même; et Boniface, qui ne doutait pas que cet acte de sévérité ne l'amenât à se soumettre, fit partir en même temps pour la France un légat, avec faculté d'absoudre le roi dès qu'il aurait reconnu ses torts. Mais Philippe, loin de se soumettre, préparait une vengeance telle qu'aucun prince chrétien n'avait osé encore, ou n'a osé depuis en tirer une semblable du chef de la chrétienté.

[1303] Guillaume de Nogaret, le même qui, le premier, avait intenté une accusation contre le pape, partit pour l'Italie avec Musciatto Franzési, cavalier florentin, Sciarra Colonna, et d'autres ennemis de Boniface. Il vint s'établir à Staggia, château entre Florence et Sienne, sous prétexte d'être plus proche de la cour de Rome, avec laquelle il devait négocier pour les intérêts de son maître. Le pape habitait alors Anagni, sa ville natale. Nogaret, qui avait conduit avec lui environ trois cents chevaux, prodigua l'argent pour gagner des partisans dans l'État pontifical, et même dans Anagni, auprès du pontife. Lorsque tout fut prêt, et qu'il se fut assuré que la porte de la ville lui serait livrée par un traître, il se rendit par une marche rapide, le 7 septembre au matin, devant Anagni : la porte lui fut ouverte, et les Français, accompagnés des partisans des Colonna, parcoururent les rues en criant : *Vive le roi de France, et meure Boniface!* Ils entrèrent, sans éprouver presque aucune résistance, dans le palais du pontife; mais les Français se dispersèrent immédiatement dans les appartements, pour piller les trésors immenses qui y étaient rassemblés, et Sciarra Colonna parvint seul, avec ses Italiens, jusqu'en présence de Boniface (2).

(1) Bulle d'excommunication, en date de la fête de Saint-Pierre. Rome, 1302. *Raynaldus*, § 14, p. 365.

(2) *Ferreti Vicentini Historia*, L. III, p. 1003. — *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 63, p. 393. — *Chronic. Parmense*, T. IX, p. 848. — *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 41, p. 740. — *Cronaca di Dino Compagni*, L. II, p. 500. — *Georgii Cardinalis ad Velum Aureum de canonizatione Sancti Petri*,

L'on ne peut guère douter que l'intention des conjurés ne fût de massacrer le pape : ils n'avaient pris aucune mesure ni pour le conduire ailleurs, ni pour le garder avec sûreté où ils étaient. Mais ce vieillard, que son grand âge seul de quatre-vingt-six ans aurait dû rendre vénérable, et qui, à l'approche de ses ennemis, s'était revêtu de ses habits pontificaux, et s'était mis à genoux en prières devant l'autel, frappa malgré eux les conjurés d'un respect insurmontable; ils le menacèrent de le conduire prisonnier à Lyon, pour qu'il y fût jugé par un concile: mais ils n'osèrent point lever les mains sur lui (1); et Guillaume de Nogaret demeura interdit lorsque Boniface l'interpella, lui reprochant de descendre d'une famille hérétique, et déclarant que c'était de lui qu'il attendait la couronne du martyre. Les Français continuèrent pendant trois jours à piller les trésors du pape sans prendre aucune résolution à l'égard de leur prisonnier. Enfin, le peuple d'Anagni, qui avait été surpris, et qui, dans le premier moment, avait paru plutôt disposé à seconder les conjurés, fut excité par le cardinal de Fiesque à prendre les armes; il attaqua les Français, les chassa du palais, et remit Boniface en liberté.

Cependant les vœux criminels du roi de France furent accomplis, sans qu'il eût besoin d'employer le fer contre le vieux pontife. L'humiliation où Boniface s'était vu réduit pendant les trois jours qu'il avait passés entre les mains de ses ennemis, lui avait causé tant d'épouvante et tant de rage, que sa raison en fut aliénée et sa santé détruite. Il revint immédiatement à Rome pour y être plus en sûreté; et il se confia aux Orsini qui passaient pour ennemis des Colonna. Mais bientôt il fut ou crut être également arrêté par eux. D'autant plus jaloux de son pouvoir et de son indépendance, qu'il en avait été privé pendant quelques jours, il regardait toute résistance comme une attaque contre son autorité. D'autre part, soit que les Orsini voulussent cacher au public le scandale d'un pape frénétique, ou que, sous ce prétexte, ils le re-

T. III, l. II, c. 11, v. 180, p. 659. — *Vita Bonifacii papæ, ex mss. Bernardi Guidonis*, T. III, p. 672. — *Vita Bonifacii VIII, ex Amalrico Augerio*, T. III, P. II, p. 439.

(1) Quelques historiens français modernes ont prétendu que Sciarra Colonna avait donné un soufflet à Boniface. Cette anecdote est démentie par tous les contemporains, tous affirment que personne n'osa le toucher.

tinssent en effet prisonnier, d'accord avec les Colonna, un jour que Boniface voulait sortir du Vatican et passer au Latran, où il avait dessein de se mettre sous la protection des Annibaldeschi, les deux cardinaux Orsini lui refusèrent le passage, et le forcèrent à rentrerdans son app artement (1).

Le vieillard, frémissant de rage, fut laissé seul avec Giovanni Campano, homme qui s'était montré fidèle à lui dans toutes les circonstances. Cet ancien serviteur l'exhortait à supporter avec courage son malheur, en se confiant au consolateur des affligés, qui y porterait remède; mais Boniface ne répondit pas un seul mot: ses yeux étaient hagards, l'écume découlait de sa bouche; on entendait les grincements de ses dents, et il repoussait tout aliment. Sa frénésie.semblait augmenter à mesureque la nuit approchait; il la passa tout entière sans fermer les yeux, comme il avait passé le jour sans prendre de nourriture. Enfin, lorsqu'il paraissait déjà s'affaiblir par l'excès des souffrances de son âme, il donna ordre à ses domestiques, qui étaient rentrés auprès de lui, de se retirer; et, resté absolument seul, il ferma sur lui sa porte au verrou. Lorsqu'après une longue attente ses domestiques enfoncèrent cette porte, ils virent sur son lit son corps roide et glacé. Le bâton qu'il avait porté à la main était rongé et couvert d'écume : il paraît qu'il avait donné avec violence de la tête contre le mur, car ses cheveux blancs étaient souillés de son sang; il s'était ensuite jeté sur son lit, et s'était couvert la tête de ses couvertures sous lesquelles il mourut probablement étouffé (2).

(1) *Ferreti Vicentini Historia*, L. III, p. 1006 *et seq.*

(2) Comme Boniface mourut trois ans après la descente supposée du Dante aux enfers, ce poëte, ne pouvant l'y placer, a fait du moins qu'il y fût attendu. Nicolas III, puni pour sa simonie, entend quelqu'un parler autour de son bûcher; il se figure que c'est Boniface qui vient déjà pour le remplacer. *Inferno*, C. XIX, v. 52.

Ed ei gridò: se' tu già costì ritto,
Se' tu già costì ritto Bonifazio?
Di parecchi anni mi mentì lo scritto;
Se' tu sì tosto di quell' aver sazio,
Per lo qual non temesti torre a inganno
La bella Donna, e di poi farne strazio?

« Es-tu déjà debout, s'écria-t-il, es-tu déjà debout ici, Boniface? Tu devances

» de plusieurs années l'ordre des Destins. Es-tu donc déjà rassasié de cette dignité
» usurpée, pour laquelle tu n'as pas craint d'enlever par artifice, et de ruiner en-
» suite l'épouse de Jésus-Christ? »

Mais, quelque haine que Boniface eût excitée, et quelque coupable qu'il se fût rendu envers Célestin, son prédécesseur, Dante n'en condamne pas avec moins de rigueur ceux qui l'outragèrent d'une manière si impie. Il met dans la bouche d'Hugues Capet le récit des crimes de sa race. *Purgatoire,* Ch. XX, v. 86.

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso
E nel Vicario suo Cristo esser catto.
Veggiolo un'altra volta esser deriso :
Veggio rinovellar l' aceto e 'l fele
E tra vivi ladroni essere anciso.

« Je vois entrer les fleurs de lis dans Anagni, et Christ fait captif dans la per-
» sonne de son vicaire. Je le vois une seconde fois livré à la dérision, je le vois de
» nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre, et livré à la mort entre les brigands. »

CHAPITRE X.

CONSIDÉRATIONS SUR LE TREIZIÈME SIÈCLE.

Nous venons de terminer pour l'Italie l'histoire du treizième siècle ; d'un siècle pendant lequel les peuples, faisant successivement et vainement l'essai d'un grand nombre de constitutions populaires, éprouvèrent toutes les calamités qu'une liberté désordonnée peut entraîner à sa suite; d'un siècle cependant qui prépara les plus grands développements de l'esprit humain, et qui donna la poésie et les arts aux nations modernes. Aucun espace de temps ne mérite peut-être un examen plus réfléchi des philosophes ; aucun ne contient en soi le germe de plus d'idées et de plus d'événements.

Une des choses qui, sous le rapport politique, caractérisent l'esprit des villes libres pendant ce siècle, c'est la haine du peuple contre la noblesse, et les tâtonnements des législateurs populaires, pour chercher une garantie de l'ordre social, tantôt dans la propriété, tantôt contre la propriété elle-même. La question de la propriété, comme limitant ou comme donnant seule les droits politiques, pour les citoyens d'un État libre, a de nouveau été agitée de nos jours : mais ceux qui l'ont traitée étaient loin de connaître toutes les expériences qui ont été faites par nos devanciers dans un siècle vraiment libre, et avec des moyens de succès que la Providence n'a point accordés à tous les temps. Nous croyons ne point nous écarter de notre sujet, en examinant ici, d'une manière plus générale, les essais de constitution qui ont été faits en Italie, dans leurs rapports avec la propriété, et en cherchant à reconnaître, dans l'observation de ces rapports, les vrais principes de l'ordre social.

Mais avant tout, il faut écarter une distinction, ou plutôt une

dispute de mots, sur laquelle on a beaucoup insisté, afin de se conformer aux idées populaires de chaque siècle; tandis que les choses et les idées représentées par ces mots divers étaient précisément les mêmes. Dans le moyen âge, on parlait des droits exclusifs des nobles, aujourd'hui de ceux des propriétaires de terres; par ces deux noms, mis quelquefois en opposition l'un avec l'autre, on a toujours entendu la même classe d'hommes. L'idée qu'on se forme de cette classe a toujours été complexe; l'autorité et le crédit qu'on a voulu lui confier, ont toujours été le résultat de deux attributions différentes qu'elle réunit. L'idée d'une fortune impérissable, inséparable du sort de la patrie, s'est jointe à l'idée d'une éducation plus relevée, de sentiments plus distingués, d'un esprit de famille, d'un esprit de corps attaché à de longs et honorables souvenirs, et à l'espérance de la perpétuité.

Les législateurs du moyen âge n'avaient point considéré la noblesse, comme détachée de ses propriétés territoriales; ils n'avaient point supposé que ce fût une prérogative uniquement inhérente au sang, qu'on ne pût jamais acquérir par le mérite, ou même, plus simplement encore, par la transformation de la richesse mobilière en immeubles. L'histoire des républiques d'Italie nous présente, à chaque génération, des familles commerçantes, qui, devenues propriétaires, furent considérées aussi comme devenues nobles. Les Cerchi, que nous venons de voir; les Albizzi, les Alberti et les Médici, que nous verrons bientôt s'élever à Florence; les Adorni et les Frégosi, à Gênes, en sont des exemples assez connus. Mais l'on éprouvait une certaine honte à reconnaître tant de mérite dans la richesse, qu'elle pût seule placer un homme au premier rang de la société; l'on ne voulait pas présenter la noblesse, comme un prix proposé à cette lutte pour l'argent, qui s'établit assez d'elle-même parmi les hommes; l'on ne voulait pas poser en principe, que, de quelque manière qu'un plébéien fit fortune, les biens qu'il accumulait lui donnaient des titres au respect et à l'obéissance de ses égaux.

De même aujourd'hui, les économistes, qui dans leurs nouveaux systèmes ont voulu établir en principe que la patrie appartenait aux seuls propriétaires de terres, et qu'après eux, il n'y avait point de citoyens; les économistes n'ont pas supposé cependant que la propriété donnât une base suffisante à l'ordre social,

de quelque manière qu'elle fût acquise, et que des brigands qui s'empareraient d'un gouvernement, pussent, en se partageant les terres des vaincus, acquérir aussitôt les sentiments patriotiques, les intérêts, toujours conformes à ceux de l'État, qu'ils supposent à la classe des propriétaires. Les économistes veulent aussi une longue transmission ; ils veulent que le respect antique pour le droit de propriété réponde du respect futur pour ce même droit et pour tous les autres. Ils demandent les longs souvenirs et les longues espérances; ils demandent les affections locales ; ils demandent la fierté, née de l'indépendance, la bienveillance qu'entretient une profession exempte de jalousies, la confiance qu'excite une fortune qui n'est point soumise au hasard ni au caprice des hommes, l'illustration héréditaire acquise par les vertus des ancêtres, la noblesse enfin ; et s'ils ne prononcent pas ce nom, c'est par un vain respect pour les préjugés de leur siècle, qu'ils partagent peut-être, au lieu de les apprécier ; c'est quelquefois encore parce qu'ils se placent hors de la noblesse, et à portée cependant des propriétés territoriales, et qu'en accordant tout à la classe qu'ils mettent en possession des droits de cité, d'une manière exclusive, ils veulent à toute force s'inscrire eux-mêmes sur son rôle.

Beaucoup de vertus en effet semblent héréditaires dans la classe des nobles ou des propriétaires de terres ; et s'il fallait qu'une nation fût gouvernée par un seul ordre de l'État, il n'y aurait pas de raison sans doute pour choisir aucun autre ordre, de préférence à celui-là. Mais heureusement les nations n'en sont pas réduites à la honteuse nécessité de se donner des maîtres : il existe pour elles une loi universelle, une loi sans exceptions, qui les condamne à la servitude, toutes les fois qu'elles auront attribué, ou à une classe, ou à un homme, ou même à une seule assemblée, dût-elle contenir tous les hommes de la nation, la totalité du pouvoir souverain ; toutes les fois qu'elles n'auront pas réservé, hors du gouvernement, un droit et des moyens de résistance, pour garantir les individus contre les usurpations du pouvoir souverain, pour empêcher que la liberté civile ne soit violée par les gouvernants, et pour mettre hors de doute que les citoyens n'ont point renoncé à tous leurs droits individuels, pour les fondre dans l'État dont ils font partie. Il n'y a, il ne peut y avoir de gouvernement libre, que celui qui est mixte ; que celui où, pour qu'aucune

partie de la nation ne devienne toute-puissante, aucune n'est revêtue de la souveraineté; où, pour qu'aucune partie de la nation ne soit opprimée, aucune n'est dépouillée de tout droit politique et de toute part au pouvoir suprême; que celui où, l'équilibre maintenant la liberté, il n'existe jamais dans l'État une puissance telle, qu'elle puisse violer impunément le contrat social; que celui enfin où la puissance souveraine existe, mais où il n'existe point de souverain, excepté la nation elle-même, puisque seule elle réunit tous les droits qui composent la souveraineté.

Ce n'est pas à dire que tous les hommes doivent ou puissent avoir une part égale à cette souveraineté : au contraire, ils ne doivent influer sur le gouvernement que dans la proportion des sentiments qu'ils éprouvent; et les classes inférieures du peuple, qui n'ont jamais d'idée sur le gouvernement, n'ont souvent pas même de sentiment à son égard. Il ne faut point les questionner sur ce qui n'a point pu être l'objet de leurs pensées; leur suffrage de commande ou d'imitation n'exprime que les vœux des intrigants qui les conduisent. Mais ces classes elles-mêmes savent bien sentir qu'elles sont opprimées, leur voix est sacrée quand elles se plaignent; leur voix est sacrée encore quand l'enthousiasme de la vertu leur fait rendre un hommage volontaire aux hommes les plus héroïques de la nation : si l'on impose silence à leurs murmures, si l'on méprise leurs choix, la tyrannie pèse sur elles, et la nation a cessé d'être libre.

Les talents, la richesse, la naissance, mettent de grandes différences entre les hommes; et ceux qui sont favorisés de ces avantages, sont plus propres que d'autres à gouverner leurs compatriotes. Avec plus d'aptitude, ils ont même peut-être plus de droits au pouvoir. Les talents les rendent plus capables de faire le bien général; la richesse lie leur intérêt à la prospérité publique; la naissance lie leur gloire à l'honneur national. Que la société mette leurs distinctions à profit; qu'elle se garde de repousser ces hommes dans la foule, dont ils sont séparés : mais qu'elle se garde également de leur confier tous ses droits. Livrée comme une propriété aux mains de ceux que le savoir seul distingue, elle pourrait se voir sacrifiée à de vaines théories; les philosophes pourraient, par de cruelles expériences, vouloir vérifier sur elle leurs dangereuses abstractions. Abandonnée aux riches, elle serait exploitée

comme une ferme, par leur dur égoïsme : la main de fer de la nécessité serait appesantie sur les pauvres; et la propriété, qui n'est qu'une concession de l'ordre social, un privilége accordé à quelques-uns pour l'avantage de tous, serait rendue plus sacrée que la santé ou la vie des hommes. Si la société était assujettie aux nobles, ceux-ci abreuveraient le peuple d'humiliations; ils regarderaient leur sang comme étant d'une autre nature que celui de la classe vile qu'ils se plairaient à fouler aux pieds : les lois ne seraient rien pour eux; elles n'existeraient que contre leurs inférieurs, et aucune gloire ne serait permise à celui qui naîtrait au-dessous d'eux. Le secret de la législation, c'est d'établir la garantie nationale de la liberté, en conservant à chaque classe, à chaque ordre, à chaque individu, ses droits, ses priviléges, son influence sur la société, en proportion de l'intérêt qu'il peut y prendre. Mais le principe sacré, le principe conservateur de tout gouvernement libre, c'est que la souveraineté n'appartient ni aux classes, ni aux ordres, ni aux conseils, ni aux individus; que la souveraineté n'est nulle part hors de la nation tout entière; que nulle part n'existe celui qui pourrait vouloir, au nom de tous, tout ce que chaque individu pourrait vouloir lui-même, qui pourrait imposer à tous, les sacrifices que chaque individu peut consentir à s'imposer.

Cependant, ont dit les économistes, la nation n'est composée que de propriétaires de terres; car, comme on pourrait supposer une ligue entre ceux-ci pour exclure tous les non-propriétaires d'un pays, on doit reconnaître aussi qu'il dépend des premiers d'imposer des conditions à ceux qu'ils veulent bien laisser habiter sur leur sol (1). Étrange raisonnement, dont on pourrait aussi bien conclure l'esclavage absolu de tout ce qui n'est pas propriétaire : car il n'est pas plus difficile de supposer un accord de tous les propriétaires de l'univers, que de tous ceux d'une nation. Quel est donc le terme des humiliations auxquelles seraient forcés de se soumettre les hommes qui seraient chassés de partout? *A moins*

(1) On retrouve cette opinion dans M. Garnier. *Note 52 de sa traduction d'Adam Smith*, T. V, p. 300. Cet économiste célèbre est, dans cette occasion, l'organe de toute cette école. — J'ai déjà combattu les mêmes raisonnements d'après les principes d'Adam Smith sur l'économie politique dans ma *Richesse Commerciale*, L. I, c. 3, p. 60.

qu'ils ne violassent les lois, dit l'économiste que nous venons de citer. Et qui doute qu'il faudrait violer les lois, lorsque les lois ne seraient plus que l'expression de la volonté d'une classe usurpatrice qui aurait dépouillé la nation de son héritage; lorsque la propriété, qui n'a d'autre garantie que le contrat social, serait considérée comme donnant droit de détruire toutes les garanties que le contrat social a réservées pour tous les citoyens?

Que les économistes sachent donc que leur système a été complétement adopté, et que, pendant plusieurs siècles, la souveraineté tout entière a été abandonnée aux seuls propriétaires du sol : car le sol de l'Europe avait été divisé entre les nobles, qui n'étaient encore que des soldats; et il n'y avait pas dans tout l'Occident une seule parcelle de terre qui ne fût la propriété d'un gentilhomme. Ces propriétaires voulurent que la seule condition moyennant laquelle on pourrait habiter sur leur sol, fût la servitude; et comme il n'y avait plus d'asile ouvert à ceux qui ne voulaient pas souscrire à cette condition, les propriétaires convinrent entre eux de se renvoyer les fuyards (1). Grâce à la Providence, grâce à l'esprit de liberté qui se nourrit et s'exalte dans les réunions d'hommes, de telles lois furent violées. Partout où, sur la propriété d'un noble, les habitations rapprochées des marchands et des artisans formaient une ville, les bourgeois de cette ville, les armes à la main, forcèrent le noble propriétaire à renoncer à ses prétentions tyranniques, et à reconnaître lui-même les bornes du droit de propriété. C'est ainsi que, du dixième au douzième siècle, les gens sans propriété territoriale reconquirent la liberté pour les générations futures.

Pendant le treizième siècle, en Italie du moins, la querelle entre les nobles propriétaires des campagnes, et les bourgeois établis dans les villes, avait déjà changé de nature et d'objet. Les premiers reconnaissaient la liberté civile des seconds, et prétendaient ne vouloir point y porter d'atteintes; mais ils demandaient que, par égard pour leur naissance, et même pour la dignité des

(1) La troisième des lois de Rotharis, roi des Lombards, prononce la peine de mort contre celui qui tente de s'échapper de sa province. *Leges Longobard.*, T. I, P. II, *Rer. It.*, p. 17. Et les gardiens des ports ou bateaux sur les rivières étaient punis des peines les plus sévères, même de mort, lorsqu'ils favorisaient les fugitifs. *Rotharis Leges*, 270 *et seq.*, p. 58.

républiques auxquelles ils s'étaient incorporés, on les chargeât exclusivement de l'administration de l'État. Seuls, disaient-ils, ils pouvaient nourrir ou affamer la cité dont ils faisaient partie; seuls ils étaient enracinés au sol, et ne pouvaient jamais détacher leur intérêt personnel de l'intérêt de leur patrie; tandis que dans les villes ils avaient déjà vu s'élever des fortunes mobiles qui pouvaient s'accroître au milieu des calamités publiques, et que les commerçants pouvaient dérober avec facilité à toutes les révolutions. Les lois, disaient-ils, ne sauraient atteindre ces nouveaux riches; ils ne donnaient à la société aucune garantie ni de leur attachement ni de leur obéissance : étrangers à leur propre cité, leur fortune les asservira plutôt au soudan qui règne dans Alexandrie et conquiert Saint-Jean-d'Acre, à l'empereur de Constantinople, ou au roi de France, à la juridiction desquels ils ont confié leurs comptoirs, qu'à leurs propres magistrats.

Les négociants cependant, qui, par un généreux dévouement, supportaient presque seuls les charges de l'État, imposées sur des biens que les financiers n'auraient jamais pu atteindre; les négociants s'indignèrent de ce qu'on osait prétendre les exclure d'une souveraineté qu'ils avaient conquise, et dont ils étaient encore l'appui. Comme il n'est jamais vrai qu'aucune classe ait à elle seule un intérêt toujours conforme à celui de l'État, ils pouvaient répondre avec avantage aux allégations des gentilshommes. Ceux-ci prétendaient nourrir le peuple, parce que sur leurs terres avait été récolté tout le blé qui avait été porté au marché : à non moins juste titre les négociants prétendaient le nourrir, parce qu'ils lui avaient fourni tout l'argent avec lequel ce blé avait été acheté. Ils avaient fait plus; ils avaient fourni au gentilhomme tous ses moyens de culture, car les fruits de la campagne sont dus bien autant au capital mobilier qui les fait naître, qu'au sol qui les porte. Les négociants, il est vrai, ne donnaient pas de garantie à l'État; mais c'est eux au contraire qui en exigeaient une de lui, LA LIBERTÉ. Fidèles à leur patrie tant qu'elle était libre, et ils l'avaient prouvé dans ses calamités, ils n'étaient pas de ces hommes qu'un tyran pût atteindre et enchaîner : sur le libre Océan, ou libres voyageurs au milieu des nations asservies, ils préparaient dans l'exil les jours de la vengeance et de la liberté; tandis que les nobles, vendus tour à tour ou aux empereurs, ou aux condottieri, ou

aux petits tyrans qui avaient élevé une principauté au milieu de leurs égaux, n'avaient que trop prouvé qu'ils se laissaient enchaîner par leurs propriétés territoriales, et que ces propriétés étaient une garantie, non point de leur amour pour leur patrie, mais de leur obéissance, en temps de paix, au maître quel qu'il fût; de leur lâcheté en temps de guerre, envers l'ennemi quel qu'il fût, lorsqu'il pouvait envahir et détruire leurs campagnes. Tant que les nobles vénitiens, voués uniquement au commerce, s'interdirent de posséder la moindre petite ferme au delà de leurs lagunes, ils bravèrent les efforts et des barbares et de l'Europe combinée contre eux : lorsqu'ils échangèrent ces fortunes fugitives contre des fonds en terre-ferme, ils attachèrent eux-mêmes à leur cou la chaîne par laquelle tout ennemi puissant pouvait les saisir. « Quelle fut, citoyens, la politique de nos ancêtres? » disait le comte Ugolin aux Pisans, quand il voulait leur faire signer la paix avec la ligue guelfe. « Ils conquirent la Sardaigne; » ils conquirent la Corse; ils ambitionnèrent des richesses au delà » des mers; mais les villes leurs voisines, ils voulurent les conserver » pour amies. Ils ne disputèrent point aux Florentins leur vaste » et riche territoire. A quoi nous sert, en effet, la guerre que nous » faisons à Florence? à nous donner pour ennemis nos sujets de » Buti et de Calcinaia, parce que leurs propriétés sont dévastées, » et à nous exposer à des humiliations douloureuses pour des » biens qui ne sont point nos vraies richesses (1). »

Les nobles, cependant, n'étaient pas seuls propriétaires; il y avait encore deux classes d'hommes qui avaient un droit sur le sol : des marchands qui possédaient des habitations à la ville et des maisons de plaisance à la campagne, des paysans que les républiques avaient affranchis. Mais les premiers, dont la propriété mobilière surpassait souvent trente et quarante fois la valeur de leurs immeubles, n'avaient point adopté les sentiments qu'une propriété toute foncière inspirait aux nobles; et quoique le triomphe d'un parti fût presque toujours accompagné de la démolition des maisons et du séquestre des campagnes du parti contraire, ils n'en conservaient pas moins l'indépendance de leur caractère au milieu des révolutions. Les paysans, d'autre part, ne pre-

¹ *Chroniche di B. Marangoni. Supplement. Script. Etrusc.* T. I, p. 570.

naient aucun intérêt aux affaires publiques : ils avaient des assemblées de commune au village où l'église de leur paroisse était située, et dans lequel ils se retiraient en cas de guerre pour le défendre, ils y avaient aussi des magistrats de leur choix, un juge nommé par la république, et des officiers de milice : mais tous leurs intérêts leur paraissaient renfermés dans le cercle de leur communauté; ils ne se mêlaient point de la politique générale, et mettant leur point d'honneur à demeurer fidèles, au travers de toutes les révolutions, à l'État dont ils faisaient partie, ils obéissaient sans délibération à ses chefs quels qu'ils fussent, et à quelque titre qu'ils occupassent leurs places. Dans les hommes d'une classe tout à fait inférieure, il n'y a que la vie des villes et l'habitude d'être rassemblés, qui puissent élever les idées au-dessus du cercle étroit des intérêts domestiques, et rappeler qu'il existe une nation au bonheur de laquelle on doit songer.

Tant que les négociants des républiques italiennes ne demandèrent qu'une part à la souveraineté, proportionnée à l'intérêt qu'ils prenaient au bien-être de leur patrie, leur prétention était juste, et conforme aux droits d'un peuple libre. Mais l'irritation d'une longue querelle, l'ambition que les succès nourrissent, et les déréglements de leurs adversaires, firent bientôt sortir de toute borne ces nouveaux chefs du peuple; et, dans les vingt dernières années du treizième siècle, non-seulement les nobles furent contraints de mettre en commun des prérogatives qu'ils avaient voulu s'attribuer exclusivement, ils en furent absolument dépouillés eux-mêmes. Les cités, se considérant comme des républiques mercantiles, ne voulurent plus avoir pour chefs que des marchands. Les prieurs des arts à Florence durent tous appartenir à un commerce ou métier, et l'exercer personnellement (1). Les neuf seigneurs et défenseurs de la communauté de Sienne, d'après le statut même de leur création, durent être marchands, et gens de moyenne condition (2). Les Anziani de Pistoia durent également être marchands et bourgeois, à l'exclusion perpétuelle des anciens nobles, et de ceux que l'État anoblirait, en punition de leurs crimes (3).

(1) *Ordinam. Justitiæ*, Rub. 52 et 90.
(2) *Malavolti, storia di Siena*, P. II, L. III, p. 50 verso.
(3) *Jacopo Maria Fioravanti*, c. 16, p. 250.

Dans les deux derniers chapitres nous avons rendu compte de ces lois, et des révolutions ensuite desquelles elles furent établies. Des lois semblables, vers le même temps, avaient été portées dans les autres villes. Il y avait aussi à Modène un registre, intitulé *le livre des nobles*, dans lequel tous les gentilshommes étaient inscrits, avec quelques bourgeois que les tribunaux leur avaient associés comme coupables des mêmes désordres; et tous ensemble étaient exclus de tous les offices publics (1). La même législation s'établit ensuite à Bologne, à Padoue, à Brescia, à Pise, à Gênes, et dans toutes les villes libres.

L'exclusion absolue des propriétaires fonciers de toute part à l'administration, entraîna de très-grands désordres; mais non cependant ceux que les économistes supposent qu'on devrait craindre dans un cas semblable. Le gouvernement fut, à plusieurs égards, très-partial et très-injuste, comme le sera toujours le gouvernement d'une seule classe sur toute une nation : mais il ne sacrifia point les campagnes à l'industrie des villes; il fut même remarquablement favorable à l'agriculture. J'ai parlé, dans un autre ouvrage, des restes encore visibles de la grande prospérité des campagnes sous le gouvernement des anciennes républiques toscanes, et de la différence que l'œil le moins exercé peut saisir entre les fiefs qu'a enrichis leur réunion à la république, et ceux qui sont demeurés misérables sous la domination de leurs anciens seigneurs (2). Le gouvernement des marchands ne fut point non plus exclusivement occupé de commerce; sa conduite fut, au contraire, plus libérale que celle des monarques qui lui ont succédé. Comme les négociants employaient presque toute leur fortune dans les pays étrangers où ils ne pouvaient point espérer de privilége, tout ce qu'ils demandaient, c'était d'y jouir de la liberté : aussi chez eux en donnaient-ils l'exemple : peu de monopoles ont été créés par leurs lois; et l'on est étonné de voir combien leurs historiens nous parlent peu du commerce, quoique tous les citoyens de l'État et ces écrivains eux-mêmes y fussent intéressés.

Mais l'aristocratie des marchands, cette aristocratie roturière,

(1) *Antiq. Ital. medii ævi*, T. IV, Dissert. LII, p. 673.
(2) Tableau de l'Agriculture toscane, P. III, § 1, p. 226 et suiv.

devint bientôt odieuse à toutes les autres classes de la nation. L'on peut regarder comme injustes les priviléges de la naissance; cependant des priviléges contre la naissance sont plus injustes encore. Les nobles ne pouvaient pas se soumettre à une exclusion qu'ils devaient regarder comme tyrannique; les hommes d'un rang inférieur aux bourgeois ne pouvaient pas admettre une distinction qui ne comprenait point ce qu'ils regardaient comme réellement distingué. La richesse est trop souvent la récompense de la bassesse ou du vice, pour que par elle-même elle puisse inspirer la confiance et le respect. Les bourgeois inventèrent bien une nouvelle dénomination pour eux-mêmes; ils s'appelèrent les citoyens opulents *(popolani grassi);* croyant se séparer ainsi des ordres inférieurs qu'ils appelèrent la populace, ou *la plebe;* mais cette opulence dont ils s'enorgueillissaient, n'inspirait aucune considération. La noblesse nouvelle était pour l'ancienne un objet de haine, pour le peuple de dérision, pour tous de jalousie: elle fut attaquée avec fureur par des ordres qui lui étaient et supérieurs et inférieurs; elle se défendit par les moyens les plus arbitraires : à Florence, la fameuse ordonnance de justice fut portée pour mettre les nobles, en quelque sorte, hors de la protection des lois; les tribunaux se laissèrent dominer par les passions des gouvernants, la justice fut violée par des sentences prévôtales, l'humanité offensée par des tortures et des supplices. « La même » cause, dit Machiavel (1), qui a divisé Rome, s'il est permis de » comparer les petites choses aux grandes, a divisé aussi Florence; mais ses effets, dans l'une et l'autre ville, ont été bien » différents : l'inimitié qui, dans les commencements de Rome » existait entre le peuple et les nobles, s'y terminait par des disputes; à Florence par des combats. A Rome, ces disputes » étaient suivies d'une loi; à Florence, de l'exil et de la mort » d'une foule de citoyens : les querelles de Rome accrurent sans » cesse la vertu militaire; celles de Florence l'ont entièrement » détruite : celles de Rome ont conduit cette ville, de l'égalité de » ses citoyens à l'inégalité la plus grande : celle de Florence l'ont » réduite, d'une inégalité très-marquée, à une égalité vraiment » étrange. Tant de diversité dans les effets est provenue de la

(1) *Istorie Fiorentine, proemio del L. III,* p. 191.

» différence du but que ces deux peuples ont eu en vue. Celui de
» Rome désirait jouir des honneurs suprêmes en commun avec les
» nobles : celui de Florence combattait pour posséder seul le
» gouvernement, sans que les nobles y participassent. Et comme
» le désir du peuple romain était bien plus raisonnable, les no-
» bles s'en tenaient pour moins offensés ; aussi cédaient-ils fa-
» cilement sans en appeler aux armes. Après quelques différends,
» on convenait de porter une loi qui satisfît le peuple, et qui ce-
» pendant laissât aux nobles leurs dignités. Mais le désir du peuple
» florentin était injurieux et injuste, aussi la noblesse faisait-elle
» plus d'efforts pour se défendre : en conséquence, on en venait
» à l'exil ou à la mort des citoyens ; et les lois qu'on portait en-
» suite n'avaient point pour but l'utilité commune, mais l'avan-
» tage seul des vainqueurs. »

Dans les démêlés des citoyens, d'abord avec les nobles, et ensuite avec le peuple, la liberté civile fut sans doute fréquemment violée ; les droits que les hommes se sont réservés par le contrat social, et dont la garantie a même été le seul but de leur association, furent plus d'une fois méconnus : cependant, au milieu de ce désordre, tandis que la liberté civile succombait, la liberté démocratique restait encore. Celle-ci se compose, non de garanties, mais de pouvoirs ; elle n'assure aux nations ni le repos, ni l'ordre, ni l'économie, ni la prudence ; mais elle est à elle-même sa propre récompense. C'est, pour le citoyen qui l'a connue une fois, la plus douce des jouissances, que d'influer sur le sort de sa patrie, d'avoir part à sa souveraineté, surtout de se placer immédiatement sous la loi, et de ne reconnaître d'autorités que celles que lui-même a créées. Cette manière de sortir de soi pour vivre en commun, pour sentir en commun, pour faire partie d'un grand tout, élève l'homme, et le rend capable des plus grandes choses. Les passions politiques font plus de héros que les passions individuelles ; et quoique la connexion ne paraisse point immédiate, elles font aussi plus d'artistes, plus de poëtes, plus de philosophes, plus de savants. Le siècle dont nous venons de finir l'histoire en fournit la preuve. Au milieu des convulsions de ses guerres civiles, Florence a renouvelé l'architecture, la sculpture et la peinture ; elle a produit le plus grand poëte dont encore aujourd'hui puisse se vanter l'Italie : elle a remis la philo-

sophie en honneur; elle a donné en faveur des sciences une impulsion qui a été suivie par toutes les villes libres d'Italie, et elle a fait succéder à la barbarie les siècles des beaux-arts et du goût.

Le premier des beaux-arts que l'on vit renaître en Italie dans le moyen âge, ce fut l'architecture. Comme l'imitation n'est point son but, et que l'architecture s'élève au-dessus des objets créés, pour présenter les formes idéales de la beauté symetrique et abstraite, telle que l'homme les conçoit, c'est de tous les beaux-arts celui qui porte le plus immédiatement le caractère du siècle, et qui fait le mieux connaître la grandeur, l'énergie ou la petitesse de la nation où il a fleuri, de l'homme qui l'a perfectionné. C'est l'art qui se passe le mieux de l'héritage des générations précédentes, et celui pour lequel le génie et la force de la volonté suppléent le mieux aux petits secrets, aux petites manipulations, aux petites règles qu'il est nécessaire d'observer dans tous les autres, et qu'il faut avoir étudiés avant de commencer à créer. Les pyramides des Égyptiens, antérieures au perfectionnement de tous les autres arts, et même des arts mécaniques, nous ont transmis, après plusieurs milliers d'années, les preuves de la force et de la magnificence d'un peuple qui, sans de tels monuments, nous paraîtrait peut-être fabuleux. Le dôme imposant de Florence, et cent édifices également somptueux, qui furent fondés dans le treizième siècle par les républiques italiennes, conserveront également la mémoire de ces peuples libres et généreux, auxquels l'histoire, jusqu'à présent, n'a point rendu justice.

L'architecture du treizième siècle porte encore d'une autre manière l'empreinte des mœurs du temps; elle est toute républicaine; elle est toute destinée à une utilité commune ou à une jouissance commune. Les murs des villes, les palais de la communauté, les temples ouverts à tout le peuple, et les canaux qui répandaient la fertilité sur tout un canton, ont été construits dans ce siècle. La multiplicité de ces ouvrages, entrepris en même temps dans toutes les villes d'Italie, fait voir que l'émulation entre de pareils gouvernements est bien plus favorable aux beaux-arts que le luxe des monarchies; que l'esprit des communautés, où l'on bâtit en vue du public jusqu'aux maisons privées, donne plus d'encouragement aux architectes, que l'esprit des monarchies,

où l'on bâtit en vue du prince jusqu'aux édifices publics; que les artistes enfin étaient plus flattés de recueillir les suffrages et l'admiration de leurs concitoyens, que de recevoir l'approbation et le salaire d'un maître.

Les canaux publics et les murs des villes, destinés immédiatement et uniquement à l'utilité, sont plutôt le résultat du progrès des sciences que des beaux-arts. Cependant un génie créateur a toujours dû présider à ces entreprises, qui paraissent bien plus grandes encore quand on les compare avec les forces de l'État qui les ordonnait. Le canal nommé *Naviglio grande*, qui conduit les eaux du Tésin à Milan, en traversant un espace de trente milles, fut entrepris en 1179, recommencé en 1257, et heureusement terminé peu après : il forme encore la richesse d'une vaste portion de la Lombardie (1). Dans le même temps, la ville de Milan faisait rétablir ses murailles, qui ont vingt mille brasses de tour; et elle faisait construire seize portes de marbre, dont la magnificence aurait pu convenir à la capitale de toute l'Italie (2). Les Génois, de leur côté, construisirent, en 1276 et 1283, leurs deux belles darses et la grande muraille de leur môle; et en 1295, ils achevèrent le magnifique aqueduc qui, au travers de leurs âpres montagnes, va chercher, à un très-grand éloignement, des eaux pures et abondantes pour les conduire dans leur cité (3). Il n'y a pas une seule ville d'Italie qui n'ait entrepris à la même époque quelque ouvrage de ce genre. En même temps, des ponts de pierre furent jetés sur les rivières; les rues et les places publiques furent pavées de larges plateaux de pierre : tout gouvernement libre reconnut qu'il devait se proposer de pourvoir à la commodité des citoyens et à l'élégance intérieure des villes (4).

Les progrès de l'architecture religieuse avaient précédé les travaux dont nous venons de parler. Les premiers édifices dignes de notre admiration, que les citoyens élevèrent par la réunion de leurs efforts, furent destinés à rendre hommage à la Divinité; et les deux villes dont la liberté précéda celles de toutes les autres,

(1) *Memorie della Campagna di Milano, del conte Giov. Giulini*, T. VIII, L. LIV, p. 143.

(2) *Galvan Flamma Manipul. Florum*, c. 320, T. XI, p. 711.

(3) *Georgii Stellæ Ann. Genuens.*, c. 4, T. XVII, p. 975, 976.

(4) *Tiraboschi, storia della Letterat. italiana*, T. IV, L. III, c. 6, § 2, p. 450.

Venise et Pise, furent aussi celles qui, avant toutes les autres, dédièrent des temples magnifiques à l'Être suprême. Le temple de Saint-Marc, à Venise, dont l'imposante architecture allie tant de grandeur à tant de barbarie, fut construit dans le onzième siècle, et achevé vers l'année 1071. Le dôme de Pise, le premier modèle du goût toscan, de ce goût mâle, ferme et imposant, qui n'est ni grec ni gothique, fut commmencé en 1063, et achevé vers la fin du onzième siècle (1). Le baptistère, ou l'église de Saint-Jean de la même ville, fut commencé en 1152; et l'admirable tour de Pise, ornée tout à l'entour de deux cent sept colonnes de marbre blanc, et que l'on pourrait considérer encore comme l'ouvrage le plus élégant du moyen âge, lors même que son inclinaison de six brasses et demie en dehors de la perpendiculaire n'attirerait pas tous les regards, et n'exciterait pas l'admiration des architectes; la tour de Pise fut fondée en 1174.

Ces chefs-d'œuvre des Pisans, la beauté des marbres qu'ils rapportaient d'Orient pour orner les édifices publics de leur patrie, les modèles de l'antiquité qu'ils étudiaient dans leurs voyages, ranimèrent dans cette ville le goût de tout ce qu'il y avait de beau et de grand, et l'introduisirent par elle dans le reste de la Toscane (2). Les plus grands architectes du treizième siècle furent pisans, ou élevés à Pise. On regarde comme la première merveille de l'art, à cette époque, la construction dans la ville d'Assise, du temple dédié à saint François : or, il paraît prouvé, malgré le témoignage de Vasari, que ce temple fut bâti par Nicolas de Pise; que le même Nicolas travailla au dôme de Sienne, et qu'il eut pour disciples, Arnolfo et Lapo (3). Le premier de ces disciples, plus célèbre que son maître, dirigea, depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1300 qu'il mourut, la construction, à Florence, de la loge et de la place des Prieurs, de l'église de Santa-Croce, et de l'église plus magnifique encore du dôme ou de Santa-Maria del

(1) Sur les monuments de Pise, outre mes propres observations, j'ai consulté seulement *Tiraboschi*, T. III, L. IV, c. 8, § 7, p. 425, et les historiens pisans. Mais le premier cite *Dissertazioni sull' origine del Università di Pisa*, du même cavalier Flaminio del Borgo, qui a jeté tant de clarté sur l'histoire de cette république, et *Alessandro da Morrona Pisa illustrata nell' arte del Disegno*. Je n'ai point vu ces deux ouvrages.

(2) *Tiraboschi*, T. IV, L. III, c. 6, § 5, p. 454.

(3) *Lettere Sanesi del Padre della Valle*, T. I, p. 180, cité par Tiraboschi.

Fiore. Cette église ne fut point achevée par Arnolphe; mais la première idée de sa coupole, égale en grandeur à celle de Saint-Pierre du Vatican, appartient à cet architecte. A sa mort, il laissa son ouvrage entrepris, sans indiquer comment il entendait l'achever, et l'étonnante hardiesse de celui qui projeta une coupole semblable, que le reste des hommes croyait impossible de fermer jamais, le talent de celui qui ferma cette voûte, sans la soutenir pendant la construction par aucun échafaudage, ont assuré une gloire immortelle à Arnolfo et à Brunelleschi (1).

L'art de la sculpture, soit en marbre soit en bronze, fit dans le même siècle des progrès non moins admirables; et c'est encore aux Pisans qu'est due la gloire de l'invention, comme aux Florentins celle du perfectionnement de cet art. L'année 1180, Buonanno de Pise coula une magnifique porte de bronze pour le dôme de sa patrie : cette porte fut détruite par un incendie en 1596. Mais quelle que fût la beauté de cet ouvrage, il était bien inférieur encore aux portes du baptistère de Florence, ouvrage d'Andréa de Pise, fils de l'architecte Nicolas. Ces portes, auxquelles il travaillait vers l'an 1300, ferment une des ouvertures du baptistère : à une autre sont les portes de Guiberti, que Michel-Ange jugeait dignes de servir de portes au paradis. Quoique placées à côté de ces chefs-d'œuvre du siècle des beaux-arts, les sculptures d'Andréa de Pise seront, dans tous les siecles, un des plus admirables monuments de l'art de travailler les métaux. C'est un rapprochement curieux que de les comparer aux portes de la basilique de Saint-Paul *fuor-dimura* à Rome, ouvrage informe et barbare du règne du grand Théodose, entrepris par les premiers sculpteurs de l'univers, sous la direction du plus puissant monarque de la chrétienté, dans un temps où les artistes avaient de toutes parts sous les yeux les inimitables modèles de l'antiquité, mais où

(1) Vasari, dans ses *Vite de' Pittori*, raconte d'une manière très-piquante l'embarras où se trouvaient les Florentins, pour fermer la coupole élevée par Arnolfo, les projets absurdes qui furent proposés, et la hardiesse de Ser Filippo Brunelleschi, qui défiait tous les artistes de son temps. Michel-Ange, qui plaça une coupole semblable dans un plus grand temple, à Saint-Pierre, où il annonça qu'il voulait la soulever dans les airs, a rendu un hommage éclatant à ses devanciers; il a choisi lui-même la place de son tombeau à Santa-Croce, de telle manière que, les portes du temple étant ouvertes, de son cercueil on pût voir l'admirable coupole d'Arnolfo et de Brunelleschi.

le despotisme seul avait suffi pour faire reculer la civilisation, et pour étouffer toute espèce de génie. Les portes de Saint-Paul ne sont pas sculptées en relief, mais seulement gravées; et les lignes qui forment le contour des figures sont garnies d'argent : leur travail semble un monument de l'impuissance de l'art, malgré l'aide de la richesse (1). Les portes du baptistère de Florence sont en *alto-rilievo*, distribuées en compartiments qui forment autant de tableaux achevés et d'un travail parfait. On voit aussi, parmi les ornements du dôme de Florence, des statues en marbre du même sculpteur; d'autres, qui sont l'ouvrage de son père, Nicolo Pisano, embellissent la façade du dôme d'Orviéto; et le père Guillaume della Valle assure que Michel-Ange et Luca Signorelli ont étudié et copié plus d'une fois ces modèles (2).

Le treizième siècle vit paraître aussi Cimabué et Giotto, que les Florentins représentent comme les restaurateurs de la peinture, quoique Pise et Sienne, Bologne et Venise, prétendent avoir eu des peintres plus anciens qu'eux, et au moins leurs égaux en mérite. Il paraît que quelques artistes avaient apporté en Italie, dans le douzième siècle, la manière barbare des peintres grecs de cette époque, leurs lignes dures, leurs figures de profil, leurs attitudes roides et gauches. Tous ces défauts, comparés à la manière plus barbare encore des anciens peintres italiens, n'avaient pas empêché qu'on ne les imitât, et qu'on ne profitât de leurs leçons, à cause du brillant de leur coloris, et des fonds d'or avec lesquels ils savaient relever leurs figures. Vasari et Baldinucci assurent que Cimabué, qui était né à Florence en 1240, commença par prendre des leçons de ces peintres grecs; mais bientôt son génie lui fit abandonner de pareils modèles, pour en rechercher de meilleurs dans la nature elle-même. Il fut le premier qui réussit à la rendre avec vérité; et tous les anciens écrivains parlent avec admiration de son talent, dont rien encore n'avait donné l'idée (3).

(1) L'église de Saint-Paul fut fondée par le grand Constantin, agrandie par Théodose, en 386, et terminée par Honorius, en 395. Elle n'est presque construite que des dépouilles d'autres édifices; les plus magnifiques colonnes des temples grecs y sont rassemblées confusément et supportent un toit qui ressemble à celui d'une grange.

(2) *Tiraboschi*, T. IV, L. III, c. 6, § 6, note, p. 456.

(3) *Dante, Purgatorio*, Canto XI, v. 94. — *Comment. Benvenuti Imolensis, ad locum*, *Ant. It.*, T. I, p. 1185.

Giotto naquit, entre 1270 et 1276, à Colle de Vespignano, près de Florence. Il était fils d'un simple paysan. Un jour qu'en gardant ses moutons, il dessinait sur la terre, Cimabué l'observa, fut frappé de son talent, et l'emmena avec lui. « Sous la direction » de ce maître, dit Baldinucci, Giotto se mit à étudier avec ardeur, » et il fit en peu de temps des progrès si admirables, qu'on peut » affirmer que c'est lui qui a ressuscité, en quelque sorte, l'art de » la peinture. Il commença le premier à donner quelque vivacité » aux têtes, et à leur faire exprimer les passions, l'amour, la colère, » la crainte ou l'espérance. Il sut donner des plis plus naturels » aux draperies, et découvrit en partie les règles du raccourci; » enfin, il eut dans la manière une certaine mollesse que Cima- » bué, son prédécesseur et son maître, n'avait jamais connue (1). »

Mais c'est bien au-dessus de Cimabué, de Giotto, et de tous les artistes, qu'il faut placer la gloire du poëte créateur qui a donné à l'Italie et sa langue, et sa poésie, et la seule énergie dont elle sache se parer encore aujourd'hui; du poëte qui n'a pas cessé d'échauffer et d'inspirer tous les hommes de génie de sa nation, qui a donné son caractère à Michel-Ange, et qui, cinq siècles après sa naissance, a formé Alfiéri et Monti.

Dante naquit à Florence, en 1265 (2), de la famille guelfe des Alighiéri ou Aldighiéri. Son père, Aldighiéro des Eliséi, avait sans doute partagé l'exil des Guelfes, après la bataille de Monte Aperto; mais il était rentré à Florence avant ses compagnons d'infortune, et pendant que le comte Guido Novello y dominait encore avec ses Gibelins. Ce père mourut pendant que Dante était encore fort jeune; mais notre poëte fut confié aux soins de Brunetto Latini, philosophe dont nous avons déjà parlé dans un précédent chapitre; et avec son aide et celle du poëte Guido Cavalcanti, son ami, il acquit une connaissance approfondie de toutes les sciences alors cultivées, de toute la littérature ancienne qu'il était possible d'atteindre avant que l'imprimerie eût multiplié les livres, et que

(1) *Baldinucci, Notizie de' Professori*, etc., T. I, p. 107. *Apud Tiraboschi*, T. V, L. III, c. 5, § 7, p. 612.

(2) Les biographes du Dante ne me paraissent point avoir fait attention que Guido Novello ne quitta pas Florence avant le 11 novembre 1266, et qu'avant cette époque, surtout avant la victoire de Charles sur Manfred, les Guelfes n'y étaient point rentrés. Il faut donc que le père du Dante ait été rappelé par les Gibelins.

les copies ignorées d'une foule de classiques fussent sorties de la poussière où on les avait oubliées. Dante, dans sa jeunesse, étudia aussi aux universités de Bologne et de Padoue : dans un âge plus avancé, et lorsqu'il était déjà exilé, il visita celle de Paris, et y suivit un cours de théologie (1). Il unissait le goût des beaux-arts à celui des lettres; son poëme fait foi de son amitié pour le peintre Odérigi de Gubbio, pour Giotto, et pour le musicien Casella (2). En même temps il suivait aussi la carrière politique et militaire, que tous les citoyens d'un État libre doivent parcourir en commun. Il porta les armes, en 1289, à la bataille de Campaldino, où les Florentins remportèrent une victoire signalée, mais chèrement achetée sur les Arétins; et l'année suivante, il se trouva aussi à une bataille contre les Pisans, commandés alors par le brave comte de Montéfeltro (3).

Les écrivains qui, deux siècles plus tard, commentèrent le Dante, voulant le relever en toute chose, l'ont présenté aussi comme un grand homme d'État, sur qui reposait presque en entier le sort de la république florentine. Marius Philadelphe, dans une vie inédite du Dante, prétend qu'il fut chargé de quatorze ambassades, et que dans toutes, excepté la dernière, il obtint ce qui faisait le but de sa mission. Tous aussi lui attribuent la plus grande part à la détermination que prirent les prieurs d'exiler les chefs des deux partis qui déchiraient Florence. Mais ce n'est point ainsi qu'en parlent les auteurs contemporains. Dino Compagni, qui était prieur lui-même au moment de la révolution, et qui rapporte avec les détails les plus minutieux, les démarches, les discours, les faiblesses de tous les Florentins qui eurent quelque influence, ne met jamais le Dante en scène comme un des chefs de l'État. Giovanni Villani, qui vivait à la même époque, et qui penche plutôt en faveur des Noirs, comme Dino en faveur des Blancs, garde le même silence. Coppo de Stéfani, également contemporain, n'en dit pas davantage (4). Paolin di Piéro, autre contem-

(1) *Benvenuti Imolensis Comment. in Dantis Comœd. Proemium. Ant. It.*, p. 1036.

(2) *Purgat.*, Canto XI, v. 79; *ibid.*, v. 88.

(3) *Memorie per la vita di Dante di Giuseppe Benvenuti gia Pelli premesse al T. IV dell' opere di Dante edite dal Zatta*, § 8. *Apud Tiraboschi*, T. V, L. III, c. 2, p. 446.

(4) *Delizie degli Eruditi Toscani*, T X, Rub. 254, p. 28.

porain florentin, ne nomme pas seulement le Dante dans sa chronique (1); et je crois que le seul fait avéré sur la part qu'eut notre poëte aux affaires publiques, c'est qu'il fut prieur du 15 juin au 15 août 1299, selon les uns; 1300, selon d'autres (2); qu'il fut un des ambassadeurs envoyés à Rome par les Blancs, en janvier 1302; enfin, qu'il fut compris dans une sentence d'exil, prononcée presque en même temps contre six cents citoyens du même parti que lui. Dans cette sentence, il est accusé d'avoir vendu la justice, et reçu de l'argent contre les lois; mais le même reproche était adressé avec la même injustice à tous les chefs du parti vaincu. Cante de Gabrielli était un juge révolutionnaire qui voulait trouver des coupables, et qui ne cherchait pas même une apparence de preuves pour les condamner. La sentence est remarquable par le mélange de latin et d'italien dans lequel elle est conçue; il semble qu'on ait choisi à dessein le langage le plus barbare pour condamner le poëte qui fondait la littérature italienne (3).

Après son exil, le Dante ne put jamais rentrer dans sa patrie. On lui fit un crime impardonnable d'une tentative qu'il fit en 1304,

(1) *Supplem. in Etruriæ Script*, T. II, p. 51 *et seq.*

(2) Ces prieurs étaient Noffo di Guido, Néri di Mess. Jacopo del Judice; Néri d'Arrighetto Doni, Bindo di Donato Bilenchi; Ricco Falconetti; Dante Alighiéri; Fazio da Miccio, gonfolonière di Giustizia, Ser Aldobrandino d'Uguccione da Campi lor Notaio. *Delizie degli Eruditi Toscani*, T. X.

(3) Voici cette sentence, telle qu'elle est rapportée dans le registre ou Livre XIX *delle Riformagioni*, aux archives de Florence.

Condennationes facte per Nobilem et Potentem militem, Dom. Cantem de Gabriellis Potestatem Florentie MCCCII.

(Après quelques autres) XXVII *januarii*,

Dom. Palmerium de Altovitis de Sextu Burghi,

Dantem Allagherii de Sextu Sancti Petri Majoris,

Lippum Becchi de Sextu Ultrarni,

Orlandinum Orlandi de Sextu Porte Domus.

Accusati dalla fama pubblica, e procede ex officio, ut supra de primis, e non viene a particolari, se non che nel Priorato contradissono la venuta domini Caroli, e mette che fecerunt baratterias, et acceperunt quod non licebat, vel aliter quam licebat per leges, et cæt in libras octo millia per uno, et si non solverint fra certo tempo, devastentur et mittantur in commune, et si solverint, nihilominus pro bono pacis stent in exilio extra fines Tusciæ duobus annis. Delizie degli Eruditi Toscani, T. X, *monumenti*, nº 4, p. 94. – Tiraboschi rapporte une sentence aggravante, prononcée par le même Cante, le 10 mars de la même année, pour soumettre à la peine de mort le Dante et ses compagnons, s'ils étaient pris. T. V, L. III, c. 2, p. 448.

en commun avec les autres exilés du parti Blanc, pour surprendre Florence; et comme la persécution avait engagé notre poëte à s'allier de la manière la plus étroite au parti gibelin; comme il sollicita l'empereur Henri VII de Luxembourg de prendre en Italie la défense de ce parti; comme enfin son irritabilité, son goût et son talent pour la satire, l'avaient rendu également odieux et redoutable à ses ennemis, la sentence d'exil perpétuel fut confirmée une dernière fois en 1315; et le poëte, après avoir beaucoup voyagé dans presque toutes les parties de l'Italie, se fixa enfin chez Guido da Pollenta, seigneur de Ravenne, où il finit ses jours au mois de septembre 1321, à l'âge de cinquante-six ans. Dans son immortel poëme il se fait prédire par Cacciaguida, son trisaïeul, la misère et la dépendance de ses derniers jours, si humiliantes pour une âme fière. « Tu laisseras, lui dit-on, tout » ce que tu chéris avec le plus de tendresse, et c'est là le trait que » l'arc de l'exil lance avant tout autre; tu éprouveras quelle est » l'amertume du pain d'autrui, et comme c'est suivre un sentier » pénible que de monter et de descendre par l'escalier de l'étran» ger (1). » Il se fait prédire encore par le même Cacciaguida, l'inimitié qu'il excitera contre lui par l'amertume de ses reproches, mais ces considérations ne l'arrêtent point à côté de celle de sa gloire; « Car, dit-il, si je me montre ami timide de la vérité, je » crains de ne point trouver de vie chez ceux qui appelleront » notre temps le temps antique (2). »

Le poëme du Dante, sur lequel repose sa réputation, est, comme chacun sait, le récit d'un voyage mystérieux au travers des enfers, du purgatoire et du paradis; il assigne pour époque à ce voyage,

(1) *Paradiso*, C. XVII, v. 55.

Tu lascerai ogni cosa diletta
Più caramente, e questo è quello strale,
Che l'arco dell' esilio pria saetta.
Tu proverai sì come sa di sale
Il pane altrui, e come è duro calle
Lo scendere e'l salir per l'altrui scale.

(2) *Paradiso*, C. XVII, v. 118.

E s' io al vero son timido amico,
Temo di perder vita tra coloro,
Che questo tempo chiameranno antico.

l'année 1300, depuis le lundi saint jusqu'au jour même de Pâques, époque à laquelle le Dante était âgé de trente-cinq ans ; il parcourt les deux premiers royaumes des morts sous la conduite de Virgile, et le paradis sous celle de Béatrix de Portinari, qu'il avait aimée dans sa jeunesse, mais qui était morte en 1290 ; ce poëme, divisé en cent chants, dont chacun ne passe guère cent cinquante vers, n'excite pas moins notre admiration par l'étonnante conception de ce monde des morts qu'il déploie tout entier à notre vue, que par la majesté de ses tableaux, la profonde sensibilité de quelques-uns des épisodes, et la richesse d'idées et de connaissances qu'il suppose dans l'auteur. Nous avons déjà inséré dans cet ouvrage plusieurs passages du Dante ; et c'est d'après lui-même qu'il faut le juger.

Deux écrivains qui sont nés avant la mort du Dante, qui tous deux l'ont enrichi de commentaires, et qui étaient mieux à portée que personne de connaître son histoire, s'accordent à dire que le Dante avait composé les sept premiers chants de son poëme avant son exil (1). Il me semble qu'il serait difficile de produire une autorité assez forte pour réfuter la leur. Les preuves internes que Maffei, Flaminio del Borgo, et quelques autres, ont fait valoir contre ce récit, ne sauraient être admises ; car il n'est pas douteux que le Dante n'ait retouché tout son ouvrage à plusieurs reprises, et n'y ait ajouté, en divers endroits, des vers analogues à l'époque où il y mettait la dernière main. La touchante épisode de Francesca de Rimini, le morceau de tout le poëme où il y a le plus de délicatesse et de sensibilité, porte l'empreinte des ménagements que le Dante croyait devoir à Guido de Pollenta, père de Francesca, son protecteur et son hôte à la fin de ses jours (2). Dans le premier chant, du vers 101 à 111, on trouve une prédiction relative à Cane della Scala, où sa grandeur future est annoncée ; prédiction qui n'a guère pu être écrite avant l'année 1318, lorsque Cane fut élu chef de la ligue gibeline. Tous les commentateurs, sans exception, se sont obstinés à supposer que l'on commençait à écrire un poëme

(1) *Giov. Boccacio, origine, vita, studi e costumi di Dante, dalla* p. 47, ediz. di Firenze, 1723 ; *e nel suo commentar. Inferno*, Canto VIII. *Et apud Flaminio del Borgo*, p. 45. — *Benvenuti Imolensis Comment*, Canto VIII, v. 1, p. 1042.

(2) *Inferno*, Canto V, v. 73 et suiv.

par le premier vers, et que l'on suivait jusqu'au dernier, sans jamais retourner en arrière; ce qui, d'après le passage sur Can Grande, devait les porter à conclure que le Dante n'avait commencé son immortel ouvrage que trois années avant sa mort; tandis qu'il n'avait pas trop de toute la vigueur de la jeunesse pour en concevoir le plan, et qu'il a dû le commencer pendant qu'il était encore échauffé par les leçons de son maître Brunetto Latini, mort en 1294, et par les encouragements de son ami Guido Cavalcanti, mort avant l'exil du Dante, en 1302.

Une anecdote rapportée par plusieurs auteurs contemporains, peut confirmer ce que dit Boccace, que le Dante avait ébauché les sept premiers chants de son poëme, avant son exil. Il savait que la copie qu'il en avait laissée à Florence fut vue, non-seulement par Dino Frescobaldi et Dino Compagni, qui la lui renvoyèrent, mais encore par plusieurs autres personnes auxquelles elle suggéra, en 1304, l'idée d'une fête bien étrange. On donnait ordinairement à Florence, des fêtes pour le premier jour de mai. « Les habitants » du bourg San-Priano envoyèrent un héraut proclamer dans tou- » tes les rues, nous dit Villani, que quiconque voulait savoir des » nouvelles de l'autre monde devait se rendre le premier de mai sur » le pont de la Carraia, ou sur les quais de l'Arno. Ils avaient pré- » paré sur l'Arno des barques surmontées d'échafauds, qu'ils » avaient arrangées comme une représentation de l'enfer, avec des » feux, des supplices et des martyres. Il y avait des hommes dé- » guisés en démons, qui faisaient horreur à voir; d'autres étaient » nus, et semblaient des âmes exposées à divers tourments, avec des » cris horribles, des sifflements et des tempêtes. Le tout ensemble » formait un spectacle odieux et épouvantable. Comme cependant, » pour la nouveauté de ce divertissement, une foule de citoyens » s'y étaient rassemblés, le pont, qui était alors de bois, étant sur- » chargé de cette foule prodigieuse, tomba avec ceux qui étaient » dessus; un grand nombre d'entre eux furent tués par la chute, » ou se noyèrent dans l'Arno; beaucoup d'autres furent blessés, et » ce qui avait été annoncé par plaisanterie, se changea en vérité : » plusieurs allèrent savoir des nouvelles de l'autre monde (1). »

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 70, p. 403. — *Marchione di Coppo de' Stefani, Delizie degli Eruditi Toscani*, T. X, L. IV, Rub. 245, p. 59.

Les deux historiens qui racontent cette horrible fête, ne nomment point le Dante ; mais comment ne pas supposer que la lecture des premiers chants de son poëme, qu'on lui renvoya de Florence justement à cette époque, fit naître la pensée de représenter ce qu'il avait si bien peint à l'imagination, mais qu'il fallait se garder de soumettre aux sens.

Le Dante fut déterminé sans doute par la publication du jubilé, à choisir l'année 1300 pour son voyage mystérieux, soit qu'il eût entrepris son poëme avant ou depuis cette époque. C'était un moment favorable pour visiter le vaste empire des morts, que le point qui séparait un siècle d'avec l'autre, et les hommes de deux générations. De plus, il y eut dans cette fête séculaire quelque chose qui frappait l'imagination, et qui la forçait à retourner sur le passé. Boniface VIII, se fondant sur de prétendues traditions, accorda une indulgence plénière pour tous les péchés, à tous ceux qui, s'étant confessés, visiteraient quinze jours de suite les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome. Les Romains seuls, comme ils n'avaient point de pèlerinage à faire pour y arriver, au lieu de quinze, durent les visiter trente jours de suite. Chaque vendredi et chaque jour de fête, on exposait à la vénération des pèlerins le suaire du Christ, recueilli par sainte Véronique. Quoique Boniface, comme nous l'avons vu, inspirât peu de respect ou d'affection au monde chrétien, l'Église entière n'eut aucun doute sur l'efficacité des indulgences qu'il accordait ; et de toutes les parties de la chrétienté, les hommes de tous les rangs se portèrent en foule à Rome, pour recueillir ces grâces spirituelles. Giovanni Villani, qui fit lui-même ce pèlerinage, assure que, pendant toute la durée de l'année, il y eut constamment à Rome deux cent mille étrangers qui arrivaient, visitaient les églises, et repartaient pour être remplacés par d'autres (1). Ces flots d'étrangers qui se réunissaient en un même lieu, de toutes les parties du monde ; qui se pressaient, se heurtaient, pour se préparer à se présenter devant le Juge suprême, ne ressemblaient point mal à cette foule toujours nou-

(1) *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 36, p. 367 — Ce fut au retour de ce voyage, l'esprit frappé de ce que sa génération avait en quelque sorte défilé sous ses yeux, que Villani entreprit d'écrire son histoire.

velle, que le Dante voyait se présenter pour passer l'Achéron.

Ed avanti che sien di là discese,
Anche di quà nuova schiera s' aduna (1).

On ne sait pas mieux l'époque à laquelle le Dante publia son poëme, que celle à laquelle il commença de l'écrire. Nous avons déjà remarqué qu'il y fit de nouvelles additions en 1318; et peut-être continua-t-il jusqu'au moment de sa mort. Avant l'invention de l'imprimerie, l'époque où un ouvrage cessait d'être la propriété de l'auteur pour devenir celle du public, n'était point aussi marquée qu'aujourd'hui; et les ouvrages du Dante étaient sans doute connus de plusieurs personnes, longtemps avant qu'il y eût mis lui-même la dernière main. Franco Sacchetti raconte que le peuple les chantait à Florence, avant que le Dante fût exilé (2), et que ce poëte ne pouvait pas retenir sa colère, quand il entendait défigurer ses vers par un maréchal ou par un ânier, qui ne le connaissaient pas.

Quelle qu'eût été la sévérité des Florentins envers le Dante, et l'injustice de leurs jugements, la publication de son poëme éleva, après sa mort, ce citoyen illustre au rang qu'il méritait d'occuper. De toutes parts on entreprit de le commenter; les fils du Dante, Pierre et Jacob, furent les premiers qui l'enrichirent de leurs notes. Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, rassembla, en 1350, les six hommes qu'il jugea les plus savants de toute l'Italie, deux théologiens, deux philosophes et deux antiquaires florentins, pour qu'ils écrivissent un commentaire sur la *divine comédie* (3). Une chaire fut fondée à Florence, en 1373, pour commenter le Dante, et Boccace fut le premier professeur de cette science nouvelle : une autre chaire fut établie à Bologne pour le même objet, et Benvénuto d'Imola, dont nous avons les commentaires, y fut le premier professeur. Les Florentins redemandèrent à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, les cendres du Dante aux successeurs de Guido de Pollenta; ils frappèrent des

(1) *Inferno*, Canto III, v 116.

(2) Franco Sacchetti, Florentin, est né en 1335, et mort vers 1400; son témoignage est donc d'un assez grand poids sur la date des publications du Dante. — Comme l'ânier interrompait ses vers pour crier *Arri* en fouettant ses ânes, Dante le frappa, et lui dit *Cotesto arri non vi mis' io* Novelle LII et LIII, ediz. Veronese, 1798, p. 119-122.

(3) *Tiraboschi*, T. V, L. III, p. 458.

médailles en son honneur, et ils couronnèrent solennellement de lauriers sa statue dans leur baptistère.

Le Dante a réuni des connaissances si variées, qu'il suffirait seul à prouver les progrès que les sciences et la philosophie avaient faits de son temps : mais beaucoup d'autres suivaient la même carrière; et quoiqu'il y ait entre eux et le Dante la différence qui existe toujours entre les talents et le génie, cependant on peut voir par eux que l'amour de l'étude et l'ambition de la gloire littéraire étaient universellement répandus, et que si le Dante s'est élevé au-dessus de son siècle, c'est qu'il s'est élevé aussi au-dessus de la nature humaine.

De cette foule nous ne choisirons qu'un seul homme, Guido Cavalcanti, en même temps poëte, philosophe et chef de parti. Boccace nous dit de lui, dans une de ses Nouvelles (1): « Qu'il » était un des meilleurs logiciens qu'il y eût au monde, et très- » versé dans la philosophie naturelle. Il était plein d'amabilité et » de goût; il parlait avec grâce; il savait mieux que personne » faire tout ce qui convient à un gentilhomme; de plus, il était » fort riche, et disposé à traiter avec générosité ceux qu'il croyait » le mériter. Mais ses spéculations l'éloignaient quelquefois de » tout commerce avec les hommes; et comme il tenait un peu des » opinions des Épicuriens, on disait parmi le vulgaire que tant » d'études n'avaient eu pour but que de rechercher s'il pourrait » trouver que Dieu n'existait point. » Les poésies de Guido, la seule chose qui nous soit restée de lui, ne confirment point cette accusation d'athéisme: mais elle pesait déjà sur son père; et Dante lui-même l'avait admise, puisque, malgré son amitié pour Guido, il a placé Cavalcante Cavalcanti dans l'enfer, parmi les hérétiques épicuriens, et à côté de Farinata des Uberti. C'est pendant qu'il parle à celui-ci, qu'il voit paraître Cavalcanti. Le vieillard se lève pour chercher son fils, étonné que, dans une carrière de gloire, il ne soit pas placé à côté du Dante. Une réponse ambiguë du Dante le glace d'effroi; il croit son fils mort : « La douce lu- » mière céleste, s'écrie-t-il, ne frappe-t-elle donc plus ses yeux? » et comme le Dante hésite à répondre, il tombe renversé dans les flammes, et ne reparait plus. Le Dante hésitait sans doute, parce

(1) *Decamerone, Giornata VI,* Novella 9.

qu'à cette époque même, Guido était malade, et qu'il ne tarda pas à mourir. Cependant, après son entretien avec Farinata, il charge celui-ci de rassurer ce père malheureux, et de lui dire que son fils est encore au nombre des vivants (1).

Il nous reste enfin à parler des historiens du treizième siècle, et de ceux qui, témoins des dernières années de cette période, quoiqu'ils aient écrit dans le quatorzième, doivent être considérés comme contemporains. Aucun autre pays au monde n'en a produit un aussi grand nombre que l'Italie ; à peine trouvons-nous une ville qui n'ait son historien, et quelques-unes, comme Florence et Padoue, en peuvent compter quatre, cinq, et davantage : aussi, depuis la fin du règne de Frédéric II, l'histoire prend-elle un autre caractère; une connaissance approfondie des faits, une vérité parfaite dans les détails, une naïveté pleine de grâce, un mouvement qui provient des sentiments les plus vrais, sont les caractères de plusieurs historiens de cette époque : ce sont ces traits qui

(1) *Inferno*, Canto X, v. 52.

Allor surse alla vista scoperchiata
Un' ombra, lungo questa, infino al mento :
Credo, che s' era inginocchion levata.
D' intorno mi guardò, come talento
Avesse di veder, s' altri era meco :
Ma, poi che'l suspicar fu tutto spento,
Piangendo disse, se per questo cieco
Carcere vai, per altezza d'ingegno,
Mio figlio ov' è, e perchè non è teco ?
Ed io a lui : da me stesso non vegno :
Colui, ch' attende là, per qui mi mena,
Forse cui Guido vostro ebbe a disdegno
Le sue parole, e'l modo della pena
M'avevan di costui già letto il nome.
Però fu la risposta così piena.
Di subito drizzato, gridò : come
Dicesti, egli ebbe? *non viv' egli ancora ?*
Non fiere gli occhi suoi lo dolce lome ?
Quando s' accorse d'alcuna dimora,
Ch' io faceva dinanzi alla risposta,
Supin ricadde, e più non parve fuora.
. . . .
Allor, come di mia colpa compunto
Diss' io, ora direte a quel caduto
Che 'l suo nato è coi vivi ancor congiunto.

rendraient leur lecture agréable, lors même qu'on ne mettrait aucun prix à être instruit des événements qu'ils rapportent ; ils laissent loin derrière eux ces chroniques fastidieuses dont nous avons fait usage pour commencer notre travail, et où nous faisions de vains efforts pour trouver de loin en loin quelque mouvement de vie, au milieu de la plus monotone sécheresse.

Les notes par lesquelles nous avons constamment justifié nos récits, ont déjà pu apprendre au lecteur les noms et les ouvrages des historiens italiens de cette époque ; une énumération plus détaillée le fatiguerait en pure perte (1). Nous nous contenterons d'appeler l'attention du lecteur sur un ou deux de ceux qui ont fixé la langue de leur patrie, et de ceux qui, employant toujours la langue savante, se sont rapprochés les premiers de l'élégance et de la pureté des classiques latins, qu'ils prenaient pour modèles.

Le mérite de ces deux classes d'historiens est fort différent : la naïveté et la grâce appartiennent exclusivement aux premiers, tandis que les seconds, avec plus d'étude et plus de savoir, n'ont jamais été exempts d'affectation et de pédanterie. Aussi la lecture de Villani intéresse-t-elle toujours, tandis que Ferrétus de Vicence, et Albertino Mussato, malgré l'amertume satirique du premier et l'éloquence du second, sont souvent fatigants.

La langue italienne, que le Dante avait rendue si propre à la plus sublime poésie, fut employée dans le même temps par Ricordano Malaspina, Giovanni Villani, Dino Compagni, et l'anonyme de Pistoia, pour écrire en style soutenu dans la prose la plus correcte et la plus élégante ; de sorte que ces premiers pères de la littérature sont cités encore aujourd'hui pour leur autorité grammaticale, ou, ainsi que l'expriment les Italiens, comme faisant *texte de langue*. Giovanni Villani, de tous le plus célèbre, et à juste titre, embrasse en douze livres l'histoire de sa patrie, depuis son origine jusqu'à l'année 1348, qu'il mourut. Nous avons cité d'assez longs passages de son histoire, pour le faire connaître à nos lecteurs. L'année de sa naissance n'est pas connue ; mais en 1300,

(1) On peut lire, sur les historiens italiens, les préfaces à chacun d'eux dans la collection de Muratori, et les deux chapitres de Tiraboschi, T. IV, L. II, c. 6, p. 295, T. V, L. II, c. 6, p. 362

à l'époque du jubilé, il était déjà parvenu à un âge adulte : il voyagea en France et dans les Pays-Bas, pendant les années 1302 et 1304 (1); aussi raconte-t-il, d'une manière circonstanciée, les révolutions de ces contrées, et les guerres de Philippe le Bel avec le comte de Flandre. Il exerça l'office de prieur à deux reprises, en 1316 et 1320; plusieurs autres magistratures, et d'importantes ambassades lui furent confiées par sa patrie : il prit part aussi au service militaire dans la guerre contre Castruccio; et au milieu de ces occupations variées, il était en même temps engagé dans le commerce, en sorte qu'en 1345, se trouvant ruiné par la faillite de la maison Bonacorsi, il fut dans sa vieillesse traîné en prison pour dettes (2). Cette vie agitée donna de nouveaux moyens à Villani d'étudier les hommes et de les bien peindre. Les historiens de la Grèce avaient, comme lui, parcouru toutes les carrières publiques et privées; et, sous plus d'un rapport, Villani est digne d'être comparé à Hérodote.

On reproche à Villani d'avoir pillé, sans jamais la citer, l'histoire de Ricordano Malaspina, qui finit en 1280, époque de la mort de son auteur : cette histoire, en effet, se trouve souvent copiée mot à mot dans Villani; et en revanche, Villani a été copié de la même manière par Machione di Coppo Stéfani, qui, après avoir adopté l'ouvrage de son prédécesseur, l'a prolongé jusqu'à l'année 1385, où il mourut (3). Ce double plagiat n'était sans doute pas considéré alors comme il le serait aujourd'hui : chaque auteur, en faisant une chronique manuscrite pour l'usage de sa famille et de ses amis, s'occupait de l'authenticité des faits, et non de la gloire que sa rédaction pourrait ou non lui mériter auprès du public; or, pour les temps antiques, il ne pouvait jamais les citer que sur le témoignage d'autrui. Nous sommes toujours trop disposés à oublier que l'invention de l'imprimerie a complétement changé la tâche des auteurs et leurs relations avec leurs lecteurs.

Dans d'autres parties de l'Italie, on n'avait point encore adopté le dialecte florentin comme langue universelle : aussi trouvons-

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 58 et 78.

(2) *Elogi d'illustri Toscani del Dott. Pietro Massai*, T. I, *Ap. Tiraboschi*, *l. c.*

(3) Cette histoire a été publiée dans les T. VII et suivants *delle Delizie degli Eruditi Toscani da Fr. Idelfonso da San Luigi, Carmelitano scalzo*. Firenze, 1776.

nous quelques historiens du treizième et du quatorzième siècle, qui emploient dans leur récit le dialecte de leur patrie, alors considéré peut-être comme aussi élégant que le toscan, tandis qu'à présent il n'est plus qu'un patois. Mattéo Spinelli de Giovénazzo, gentilhomme apulien, le plus ancien de tous les écrivains italiens, a employé dans ses journaux, qui s'étendent de l'an 1250 à l'an 1268, la langue napolitaine, telle à peu près qu'on la parle aujourd'hui (1). Un anonyme pisan, contemporain du comte Ugolino et de Guido de Montéfeltro, nous a laissé des fragments curieux de l'histoire de sa patrie, écrits dans un dialecte pisan, qui n'est plus en usage nulle part (2). De même, au milieu du quatorzième siècle, l'historien de Cola di Rienzo écrivit son journal en langue *romanesca*, qui ressemble plus encore au patois napolitain qu'à celui qu'emploie aujourd'hui le bas peuple de Rome (3).

La barbarie des dialectes que l'on parlait dans le reste de l'Italie, et l'affectation qu'on aurait reprochée à un Lombard ou à un Sicilien qui aurait voulu écrire en langue florentine, forcèrent presque tout le reste des historiens du treizième siècle à employer la langue latine. Mais, tandis que plusieurs ne connaissaient et n'employaient de cette langue que le style barbare des notaires, quelques hommes d'un esprit distingué, qui avaient embrassé avec ardeur l'étude de la littérature, firent reparaître, presque dans sa pureté, la langue des orateurs et des poëtes de Rome. Ils chassèrent cette foule de mots que l'usage du barreau avait fait adopter surtout de l'allemand et de l'italien ; et ils s'imposèrent la règle, qui souvent dégénérait en affectation, de n'employer aucune expression si elle n'était justifiée par l'exemple des écrivains du siècle d'Auguste. A la tête de ces restaurateurs de la langue latine, il faut placer Jean de Cerménate, notaire milanais (4), Albertinus Mussatus de Padoue (5), et Ferrétus de Vicence (6).

(1) T. VII, *Scr. Ital.*

(2) *Fragmenta hist Pisana*, T. XXIV, p 643.

(3) *Antiq Ital., Med. ævi*, T. III, p. 251. — Voyez aussi *gli Annali di Ludovico Monaldeschi*, écrits dans la même langue. *Script. Ital.*, T. XII, p. 529.

(4) *Script. Rer Ital.*, T. IX, p. 1223.

(5) *Ibid.*, T. X, p 1

(6) *Ibid.*, T. IX, p. 935.

L'élégance de leur style, aussi bien que leurs poésies historiques, leur acquirent beaucoup de gloire dans leur siècle. Il nous serait difficile aujourd'hui de partager cet enthousiasme pour des compositions dans une langue morte, où l'on ne sent presque jamais le feu de l'originalité et l'impulsion du génie, mais au contraire, le travail pénible de l'imitation. Cependant il ne faut pas oublier que c'est aux efforts de ces littérateurs, et à l'enthousiasme du public pour eux, que nous avons dû le développement du génie de Pétrarque et de Boccace, et ensuite, par les soins de ces derniers, le rétablissement de l'ancienne littérature, qu'ils arrachèrent à l'oubli et à la destruction. Sans eux, nous ne jouirions point aujourd'hui de l'héritage de l'antiquité.

CHAPITRE XI.

ÉTAT DE LA LOMBARDIE. — AFFAIRES DE L'ÉGLISE, TRANSLATION DU SAINT-SIÉGE A AVIGNON. — SIÉGE DE PISTOIA. — CONDAMNATION DE L'ORDRE DES TEMPLIERS. — 1300 A 1308.

Nous avons, depuis quelque temps, arrêté nos regards presque exclusivement sur la Toscane. Le grand intérêt que les historiens florentins ont su répandre dans leurs récits, le caractère vraiment remarquable de leurs compatriotes, et l'influence de leur république, toujours croissante, pendant plusieurs siècles, sur la politique du monde civilisé, placent Florence sur le devant de la scène, dans toute l'histoire des peuples d'Italie. Ainsi l'on ne peut écrire l'histoire de la Grèce, sans la rapporter à la république d'Athènes, et sans rechercher plutôt les relations de tant d'États indépendants avec cette ville illustre, que les détails de leurs révolutions intérieures.

Cependant, au commencement du quatorzième siècle, la Lombardie et toute la partie de l'Italie qui est située au nord des Apennins, furent agitées par de si grandes révolutions, que nous sommes obligés de reporter notre attention sur elles. Mais cette attention ne nous amène point à un résultat satisfaisant, elle ne peut suffire pour nous faire connaître les détails, ou saisir l'ensemble de l'histoire la plus compliquée que l'univers ait présentée dans aucun temps ou dans aucune contrée. Quand on arrête pour la première fois ses regards sur cette histoire, on est frappé d'une sorte de vertige, tel que celui qu'on éprouve en contemplant d'une très-grande hauteur une foule qui s'agite dans la plaine : tous les individus sont entraînés par un mouvement rapide et continuel ; des passions inconnues les animent ; ils se pressent, ils se croisent, ils se devancent, ils se combattent ; l'œil ne peut point les suivre ou les distinguer l'un d'avec l'autre.

Mais l'histoire particulière, l'histoire détaillée de chaque ville d'Italie, vient attacher des noms à chacun de ces personnages; elle nous révèle le secret de chaque caractère, le motif particulier qui le fait agir; elle développe des passions généreuses, des pensées profondes, des projets élevés dans chacun de ces groupes que notre première vue avait jugés si petits. Plus nous les étudions, plus nous nous assurons qu'en politique il n'y a point de grandeur relative, et que toutes les fois qu'on dispute de la liberté et de la souveraineté, soit dans un village, soit dans l'empire du monde, les intérêts sont toujours les mêmes, c'est-à-dire les plus grands et les plus nobles que le cœur humain puisse admettre; les talents sont les mêmes aussi, et l'étude de l'homme est aussi complète. Cette agitation universelle, cette vivacité des passions, cette importance de chaque individu, ont fait de l'histoire de l'Italie une source inépuisable d'instruction pour les érudits. Il n'y a aucune ville qui n'ait au moins trois ou quatre historiens, souvent bien davantage; et chacun de ces historiens présente un intérêt d'autant plus grand, qu'il est plus volumineux, et qu'il a écrit avec plus de détails. La seule collection des écrivains italiens du moyen âge, antérieurs au seizième siècle, contient ceux de soixante-huit villes ou régions : on a fait depuis plusieurs suppléments à cette collection; mais on n'y a point fait entrer les écrivains bien plus volumineux des trois derniers siècles. La bibliographie historique de l'État pontifical contient, en un gros volume in-quarto, les noms seulement des historiens particuliers de soixante et onze villes encore existantes dans l'État de l'Église, et de seize villes détruites (1). Plusieurs siècles d'un travail assidu ne suffiraient pas pour les lire tous.

Ce qui augmente la confusion pour la Lombardie, c'est qu'au commencement du quatorzième siècle, la plupart des villes étaient gouvernées par un seigneur ou tyran; car les Italiens, de même que les Grecs avant eux, employaient ces deux noms comme synonymes; qu'en même temps un autre seigneur détrôné ourdissait, du lieu de son exil, des complots contre sa patrie, et que l'un et l'autre s'alliaient tour à tour au parti des nobles ou au

(1) *Bibliografia storica delle Città e luoghi dell Stato Pontificio.* Roma, 1792, 1 vol. in-4°.

parti du peuple, aux Guelfes ou aux Gibelins, en sorte que chacune de ces principautés était une scène continuelle de désordres et de révolutions.

On est accoutumé à considérer le gouvernement monarchique, comme garantissant aux peuples plus de repos et de sécurité : c'est même le dédommagement qu'on leur présente toujours en compensation des droits qu'on les invite à sacrifier. Il s'en faut bien cependant que les principautés de Lombardie jouissent d'une tranquillité égale à celle des républiques; mais leur organisation n'était encore garantie ni par les lois ni par l'opinion publique. Le chef de l'État n'était encore aux yeux de tous que le dépositaire d'un pouvoir confié par le peuple pour l'avantage du peuple : dès qu'il en abusait, il n'était secondé par aucun système d'obéissance passive qui pût le soustraire au reproche d'usurpation et de tyrannie; aucun droit héréditaire n'était reconnu ou même supposé dans la famille régnante. Il semble qu'il aurait été facile d'établir la croyance à un droit semblable, dans un pays où tant d'autres prérogatives étaient héréditaires, où la noblesse conservait, même en dépit des lois, une si haute influence; où la transmission héréditaire des fiefs avait accoutumé à l'obéissance héréditaire des vassaux. Il aurait été heureux, sans doute, que cette croyance s'établît; car, lorsqu'un peuple a perdu sans retour toute chance de vivre libre, le repos d'une monarchie régulière est peut-être le seul bien qui soit encore à sa portée. Mais les petits monarques de chaque ville s'opposaient eux-mêmes à ce que leur pouvoir fût attribué à un droit héréditaire, parce que l'hérédité aurait presque toujours été rétorquée contre eux. Ceux qui avaient succédé à une république, avaient abaissé des nobles plus anciens et plus illustres qu'eux : ceux qui avaient succédé à d'autres seigneurs n'avaient tenu aucun compte du droit de leurs prédécesseurs, et se sentaient intéressés à le nier. Ils se disaient donc mandataires du peuple : ils ne prenaient jamais le commandement d'une ville, lors même qu'ils l'avaient soumise par les armes, sans se faire attribuer solennellement, par les anciens ou par l'assemblée du peuple, selon que les uns ou les autres se montraient plus solides, le titre et les pouvoirs de seigneur général, pour un an, pour cinq ans, ou pour toute leur vie, avec une paye fixée, qui devait être prise sur les deniers de la communauté. Ainsi l'archevêque Othon Visconti, qui

gouvernait Milan, prépara, de son vivant même, les voies à son neveu Mattéo, pour lui succéder. En 1287, il le fit élire par le peuple de Milan, qui le nomma capitaine pour une année; en 1290, il lui fit conférer la même dignité par les villes de Novare et de Verceil; et en 1294, après avoir obtenu pour lui, du roi des Romains Adolphe de Nassau, le titre de vicaire impérial en Lombardie, il obtint du peuple une autorisation pour accepter ce titre (1). Après ces précautions, lorsque l'archevêque Othon mourut en 1295, âgé de quatre-vingt-huit ans, son neveu Mattéo se trouva déjà investi du pouvoir, et n'éprouva aucune difficulté pour lui succéder. Un seigneur nouveau avait plus grand soin encore de se faire revêtir par le peuple lui-même de l'autorité qu'il voulait exercer. Ainsi Alberto Scotto se fit nommer, en 1290, par l'assemblée du peuple de Plaisance, capitaine et seigneur général de cette ville (2). Ainsi Ghiberto de Correggio, en 1303, étant entré à Parme, comme pacificateur, avec les Crémonais, après avoir excité une sédition, et fait crier dans les rues par ses partisans, *vive le seigneur Ghiberto!* eut soin de faire assembler le grand conseil le même jour, pour s'y faire proclamer seigneur, défenseur et protecteur de la cité et du peuple de Parme. Il reçut l'investiture de cette dignité, par la tradition de l'étendard de la Vierge Marie et du drapeau du carroccio; et il la fit confirmer encore le lendemain par les délibérations du conseil général (3).

Si ce respect pour la souveraineté du peuple avait pu être accompagné d'un respect égal pour sa liberté, nul doute que la Lombardie n'eût pu trouver un sort heureux, par le mélange, dans son gouvernement, des formes monarchiques avec les formes républicaines. Les magistratures populaires, les conseils, les assemblées nationales qui existaient encore, auraient suffi pour tempérer l'autorité monarchique, si les nouveaux seigneurs n'avaient pas pris à tâche d'avilir ces corps. D'autre part, le prince aurait été maintenu par la garantie nationale : il aurait invoqué en sa faveur l'appui des lois; et sa force constitutionnelle aurait été protégée par un peuple heureux et libre. Mais les usurpateurs em-

(1) *Tristani Calchi historia Patriæ*, L. XVIII, p. 382 ad p. 390. apud *Grævium*, T. II

(2) *Chronicon Placentinum*, T. XVI, p. 485.

(3) *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 847.

brassent rarement dans leurs vues un si long avenir : la résistance leur est odieuse; et ils s'empressent de détruire le pouvoir qui met des limites à leur autorité, encore qu'ils sachent que ce même pouvoir s'armera aussi en leur faveur contre leurs ennemis. Les seigneurs de Lombardie gouvernaient despotiquement ; mais leur existence était courte comme celle des despotes. Leurs parents ou leurs amis conspiraient contre eux ; leurs ennemis les attaquaient à force ouverte, et le peuple les abaissait quelquefois aussi rapidement qu'il les avait élevés.

Le Piémont, dans la dernière moitié du treizième siècle, avait été témoin de deux révolutions, qui avaient précipité deux souverains du faîte des grandeurs à la plus misérable des conditions humaines. Boniface, comte de Savoie, auquel Guichenon donne encore les titres de duc de Chablais et d'Aoste, de seigneur de Bugey et de Tarentaise, de marquis de Suse et d'Italie, et de prince de Piémont, n'était pas, il est vrai, souverain de toutes les provinces dont son historien lui accorde un peu légèrement les titres (1) ; mais il joignait à la Savoie, et à de vastes possessions au delà des Alpes, la seigneurie de Turin et de plusieurs villes du Piémont. Les habitants de Turin cependant, lassés de son gouvernement, chassèrent tout à coup ses officiers de leurs murs, et lui déclarèrent la guerre. Boniface, qui était en Savoie, passa les monts en 1262, et s'avança jusqu'à Rivoli pour réduire les révoltés ; il y fut surpris et fait prisonnier par les républicains qui avaient été ses sujets : il fut gardé dans leurs fers jusqu'à sa mort, qui arriva l'année suivante, sans que tous les efforts des amis de sa puissante maison pussent obtenir qu'on le remît en liberté.

Les marquis de Montferrat portaient un nom plus illustre encore peut-être que les comtes de Savoie : l'origine des uns et des autres est également enveloppée de ténèbres ; mais le rôle brillant que plusieurs marquis de Montferrat avaient joué dans la terre sainte et à Constantinople, la possession du royaume de Thessalonique, qui leur avait été accordée lors de la division de l'empire d'Orient, et l'alliance récente de Yolande, fille du marquis Guillaume, avec

(1) Guichenon, Histoire généalogique de la Maison de Savoie, T. I, c. 11, p. 277.

l'empereur Andronic Paléologue, avaient élevé ce marquis au rang des premiers princes de l'Italie. Outre les fiefs qu'il possédait par droit héréditaire, il était, en 1290, capitaine et seigneur général de Pavie, Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie, Albe et Yvrée. Il désirait réduire également sous sa dépendance la ville d'Asti, la plus belliqueuse, la plus riche et la plus commerçante des républiques du Piémont. D'autre part, les Visconti, seigneurs de Milan, jaloux de sa puissance croissante, favorisaient secrètement la ville d'Asti. Celle-ci ne se contenta pas de leur assistance; elle chercha des alliés parmi les sujets eux-mêmes du marquis Guillaume: elle fit entre autres des avances aux Alexandrins, qui paraissaient las de la domination de ce prince; les habitants d'Asti leur offrirent trente-cinq mille florins, s'ils voulaient chasser leur seigneur général et entrer en ligue avec eux. Guillaume, averti de cette négociation, accourut devant Alexandrie: quoique la ville fût déjà soulevée, il ne balança point à y entrer avec une suite peu nombreuse, soit qu'il comptât sur l'effet que produirait sa présence, ou que des traitres lui eussent promis l'assistance d'un parti qu'ils tournèrent ensuite contre lui. Guillaume, cependant, ne fut pas plus tôt arrivé devant la maison commune, qu'il fut saisi et jeté en prison; on fit construire pour lui une cage de fer, dans laquelle on l'exposa aux yeux du public comme une bête féroce. Pendant dix-huit mois, il traina sa malheureuse existence dans cette cage, jusqu'en 1292 qu'il mourut de douleur (1).

Une troisième catastrophe devait bientôt étonner aussi la Lombardie, et prouver de nouveau l'instabilité du pouvoir des seigneurs: c'était la chute de la maison Visconti. Mattéo Visconti, qui en était le chef, avait profité de la mort du marquis Guillaume, et de la grande jeunesse de son fils Jean, pour étendre sa domination sur le Montferrat. Il avait forcé les peuples, par ses armes, à lui déférer le titre de capitaine général de la province, dans la ville de Casal Saint-Evasio, qui en était la capitale. Il avait ensuite contraint le jeune marquis Jean à confirmer ce pouvoir usurpé par un traité; et ce prince lui-même avait été réduit à se mettre pour cinq ans sous la tutelle de l'ennemi de sa famille (2).

(1) *Guilielmi Venturæ Chronicon Astense*, c. 14, T. XI, p. 168. — *Benvenuti, de Sancto Georgio hist. Montisferrati*, T. XXIII, p. 405.
(2) *Tristani Calchi, histor. Patriæ*, l. XVIII, p. 368.

Mattéo Visconti s'était en même temps fortifié par des alliances qui semblaient devoir lui garantir une longue prospérité. En 1298, il avait fait épouser sa fille à Albuino della Scala, fils d'Alberto, seigneur de Vérone, et le plus puissant des chefs du parti gibelin. Deux ans après, Mattéo contracta une alliance qui paraissait plus brillante encore. Il fit épouser à son fils Galéazzo, une fille du marquis Azzo d'Este, veuve de Nino de Gallura, le chef des Guelfes de Pise. Cette princesse avait été promise à Alberto Scotto, seigneur de Plaisance; mais Mattéo, qui mettait la plus haute importance à s'allier au marquis d'Este, seigneur, à cette époque, de Ferrare, Modène et Reggio, supplanta le seigneur de Plaisance, et contracta une étroite union avec le chef le plus puissant du parti guelfe en Lombardie (1).

Alberto Scotto n'oublia point l'injure qu'il venait de recevoir: s'il différa sa vengeance, ce ne fut que pour la rendre plus éclatante. Il forma contre Visconti une ligue des seigneurs qui gouvernaient en Lombardie les villes du second ordre. Le premier qu'il y fit entrer, fut Philippone, comte de Langusco, qui, depuis quelques années, s'était rendu maître de Pavie, d'où il avait chassé un autre seigneur, Manfred Beccaria, avec sa faction. Philippone avait, comme Alberto Scotto, à se venger des Visconti, et pour une injure presque semblable. Mattéo avait autrefois promis sa fille en mariage au fils de Philippone; mais, enorgueilli par de plus hautes alliances, il venait, en 1302, de lui manquer de parole, et de la marier à un autre. Alberto Scotto s'associa ensuite Antonio Fisiraga, tyran de Lodi; Corrado Rusca, tyran de Como; Venturino Benzone, tyran de Crème; la famille des Cavalcabo, qui dominait à Crémone; celle des Brusati, qui dominait à Novare; et celle des Avvocati, qui dominait à Verceil. Enfin le marquis Jean de Montferrat, dépouillé depuis longtemps de ses États par les Visconti, se joignit à la même ligue.

(1) *Chronicon Estense*, T. XV p. 348 — *Chronicon Parmense*, T. IX, p. 841 — *Dante*, *Purgatorio*, Cant. VIII, v. 70 et suiv. Le poète reproche à Béatrix d'Este ces secondes noces, avec assez d'amertume. Il paraît même préférer la maison des Visconti de Pise, souveraine de Gallura depuis plusieurs siècles, aux Visconti de Milan, usurpateurs qui devaient bientôt être renversés. Les historiens milanais, surtout Corio et Mérula, se fâchent à cette occasion contre le Dante. Nous avons dit ailleurs que, quoique ces maisons portassent le même nom, elles n'avaient point une origine commune.

Les confédérés rassemblèrent leur armée dans la Ghiara d'Adda, auprès du village de Lavania. Les della Torre, exilés de Milan depuis vingt-cinq ans, s'empressèrent de se joindre à eux. Plusieurs nobles milanais, ennemis secrets de Mattéo Visconti, vinrent aussi grossir leur camp; tandis que d'autres, devenus suspects de méditer une défection semblable, furent jetés dans les fers. Parmi ces derniers, Mattéo n'épargna point son propre oncle, Pierre Visconti. Il sortit ensuite de Milan à la tête d'une partie des troupes qu'il avait rassemblées; mais il fut obligé de laisser son fils Galéazzo dans la ville, avec deux mille hommes, pour contenir les Milanais, qui, loin de le seconder, faisaient retentir des cris de liberté à ses oreilles (1).

Bientôt la rébellion éclata aussi dans les campagnes; et Visconti, entouré d'ennemis, et ne voyant point arriver les secours qu'il avait fait demander au marquis d'Este, accepta l'entremise de quelques ambassadeurs vénitiens, et consentit à traiter avec ses adversaires. Cependant les conditions qu'on lui offrait étaient dures. Tous les exilés devaient être rappelés dans leur patrie; et Mattéo, déposant le pouvoir suprême, devait vivre l'égal et non plus le maître de ses concitoyens. Il s'y soumit, et, licenciant son armée, il se retira dans le château de Saint-Columban, qui lui appartenait. Avant que ce traité fût connu à Milan, le fils de Mattéo, Galéazzo, fut forcé par le peuple révolté à sortir de la ville, où l'on proclama le rétablissement de la république et de la liberté. Par un décret du peuple, tous les della Torre furent rappelés dans leur patrie; et, peu après, tous les Visconti furent enveloppés dans une sentence d'exil.

Cette révolution renouvela, dans la partie supérieure de la Lombardie, les partis guelfe et gibelin, dont on commençait à mettre les noms en oubli. Les Visconti étaient considérés comme gibelins, et les della Torre comme guelfes; mais les uns et les

(1) *Annales Mediolanens. anonimi*, T. XVI, c. 74, p. 688. - *Galvan. Flammæ Manipul. Florum*, T. XVI, c. 341, p. 717. *Chron. Parmense*, p. 843. *Tristani Calchi historiæ Patriæ*, L. XVIII, p. 398. *Bernardino Corio delle historie Milanesi*, P. II, p. 160. — *Giorgio Giulini, Memorie della città e campagna di Milano*, T. VIII, L. LIX, p. 534 - *Georgii Merulæ Alexandrini Antiq. Vicecomitum*, L. VI, *apud Grævium*, T. III, p. 116. — *Paulus Jovius in Mathæum Magn.*, Ibid., p. 278. — *Petri Azarii, Chronicon de gestis in Lombardia*, T. XVI, c. 11, p. 301. — *Chron. Placentinum*, T. XVI, p. 484.

autres, pendant le temps de leur domination, avaient peu consulté cet esprit de parti dans les alliances qu'ils avaient formées. Alberto Scotto, pour donner plus de consistance au nouveau gouvernement et à sa propre autorité, s'annonça comme le zélé partisan des Guelfes; et il proposa une ligue guelfe entre les villes qui l'avaient assisté contre les Visconti. En effet, des députés de ces villes se rassemblèrent à Plaisance, au mois de juillet; et là, une alliance fut proclamée entre Milan, Plaisance, Pavie, Bergame, Lodi, Asti, Novare, Verceil, Crème, Come, Crémone, Alexandrie et Bologne. Alberto Scotto fut déclaré chef de cette ligue, et en même temps, comme pacificateur de la Lombardie, il fut autorisé à engager, ou, s'il le fallait, forcer toutes les villes à rappeler leurs exilés (1).

Mais le pouvoir d'Alberto Scotto ne fut pas de longue durée; et la ligue même qu'il venait de former tourna bientôt ses forces contre lui. L'esprit de parti qu'il avait ranimé, acquit trop de véhémence pour qu'il pût le soumettre à sa politique. Les Guelfes prirent de la jalousie de ce qu'Alberto accueillait et rassemblait autour de lui les émigrés de tous les partis. Ils le forcèrent l'année suivante, ainsi que les villes d'Alexandrie et de Tortone, à quitter leur alliance [1303]. Albert offrit alors ses secours aux Visconti, pour rentrer dans Milan, dont il les avait fait chasser; mais il se trouva moins en état de les servir qu'il ne l'avait été de leur nuire. Il s'unit cependant à eux, aux seigneurs de Mantoue et de Vérone, et enfin, à Ghiberto de Correggio, qui venait de se faire nommer seigneur et défenseur de Parme.

En 1304, les troupes de la ligue guelfe vinrent attaquer Alberto Scotto dans Plaisance; et comme cette ville qu'il gouvernait depuis quatorze ans, était lasse de son autorité, une sédition éclata en même temps contre lui dans ses murs. Les citoyens de Crémone et de Lodi, qui ne voulaient pas exposer au pillage et à la ruine une ville voisine qui avait été longtemps leur alliée, se retirèrent, et laissèrent Alberto Scotto se battre comme il pourrait avec ses sujets. Toute l'armée guelfe suivit l'exemple des Crémonais. Mais Ghiberto de Correggio, au contraire, qui était accouru de Parme, avec deux mille soldats, pour protéger Alberto, entra dans la ville

(1) *Chronic. Parmense* p. 845, T. IX

comme médiateur, et donna le conseil à son ami de s'en éloigner au plus vite avec ses enfants, pour se soustraire à la fureur des révoltés. Dès qu'Alberto fut hors de Plaisance, Ghiberto essaya de se faire proclamer seigneur à sa place par les soldats qui l'entouraient. Le peuple cependant n'avait pas chassé un maître pour en recevoir un autre immédiatement après. Il courut aux armes, en s'excitant par le cri ordinaire des Italiens libres : *Popolo, Popolo!* et Ghiberto fut obligé de se retirer en toute hâte, avec les chevaliers qu'il avait conduits, sans recueillir aucun fruit de la trahison qu'il avait méditée contre son allié (1).

[1306] Peu de temps après, deux autres encore des grandes villes de la Lombardie, Modène et Reggio, recouvrèrent leur liberté. Modène, en 1289, s'était donnée au marquis Obizzo d'Este; en 1293, cette ville avait passé sous la domination du marquis Azzo VIII, son fils et son héritier. Le 26 de janvier 1306, le peuple prit les armes, et chassa le podestat du marquis, quoiqu'il eût sous ses ordres une garnison de sept cents chevaux et de mille fantassins; le peuple rappela tous les exilés, et rétablit le gouvernement démocratique, manifestant en même temps sa joie d'avoir recouvré sa liberté, par des fêtes continuelles où les citoyens ne paraissaient que revêtus de ceintures d'or, et ornés de guirlandes de fleurs (2). Le lendemain, le peuple de Reggio, sous la conduite des gentilshommes gibelins, prit également les armes contre les troupes du marquis d'Este, et les chassa aussi de la ville (3). Après cette révolution, il ne resta plus à la maison d'Este que Ferrare; et même, deux ans après, cette ville lui fut encore enlevée, à la mort du marquis Azzo VIII, comme nous le verrons dans un autre chapitre.

Tant de révolutions opérées au nom des deux partis, guelfe et gibelin, pourraient donner lieu de croire que de nouveaux sujets de discorde avaient aigri l'animosité de ces factions, et que l'empereur et le pape, pour l'intérêt desquels elles prétendaient combattre, avaient mis en œuvre de nouveaux moyens pour les

(1) *Chronicon Parmense Synchron.*, T. IX, p. 852. — *Chron. Placentinum*, T. XVI, p. 485.

(2) *Annales Veteres Mutinens.*, T. XI, p. 75, 76, 77. — *Chronicon Estense*, T. XV, p. 354.

(3) *Chronicon Regiense Gazatæ*, T. XVIII, p. 17.

armer l'une contre l'autre. Cependant, au contraire, Albert d'Autriche, roi des Romains, ne prenait aucun intérêt à l'Italie, ne donnait aucun secours aux Gibelins, et s'inquiétait peu de l'anarchie qui désolait cette belle partie de son empire. De là, l'imprécation du Dante contre lui. « O Albert d'Allemagne! tu abandonnes celle qui aujourd'hui se montre indomptable et sauvage, » tandis qu'affermi sur ta selle tu devrais la soumettre au frein. » Qu'un juste jugement du ciel frappe sur ta race; qu'il soit » inattendu et non méconnaissable, pour que ton successeur en » sente de l'effroi; car toi et ton père, entraînés loin de nous par » votre cupidité, vous avez permis la désolation du jardin de l'empire (1). »

Le pape, d'un côté, loin d'exciter les deux partis à la discorde, paraissait avoir oublié que l'un des deux lui était plus particulièrement dévoué; et il employait tous ses soins, toute son autorité, et jusqu'aux punitions spirituelles les plus rigoureuses, pour les réconcilier entre eux.

[1303] Après la mort de Boniface VIII, les suffrages des cardinaux s'étaient réunis en faveur de Nicolas, cardinal évêque d'Ostie, originaire de Trévise. Les vertus et les talents de ce prélat l'avaient élevé successivement, de la condition la plus ignoble et la plus pauvre, à la dignité de cardinal, qui lui avait été conférée par Boniface (2). Il prit le nom de Benoît XI, lorsque le 14 d'octobre,

(1) *Purgat.*, C. VI, v. 97.

O Alberto Tedesco, ch' abbandoni
Costei, ch'è fatta indomita e selvaggia,
E dovresti inforcar li suoi arcioni :
Giusto giudizio dalle stelle caggia,
Sovra'l tuo sangue, e sia nuovo ed aperto,
Tal che'l tuo successor temenza n'aggia.
Ch' avete tu, e'l tuo padre sofferto,
Per cupidigia di costà distretti,
Che'l giardin dello'mperio sia diserto.

Quelques commentateurs ont vu dans cette imprécation une prédiction de la mort violente d'Albert d'Autriche, tué en mai 1308, par son neveu Jean; d'où ils ont conclu que ceci avait été écrit depuis. A la chaleur de ce morceau, je le croirais au contraire écrit pendant qu'Albert refusait d'assister les émigrés gibelins. L'imprécation n'est point assez détaillée, pour qu'on ait lieu de croire que le poëte savait d'avance qu'elle serait exaucée.

(2) *Raynaldi, Annales eccles.*, § 45, p. 384.

quatre jours seulement après la mort de Boniface, il fut annoncé à tout le peuple, comme l'homme que les cardinaux venaient de choisir. Ces chefs de l'Église, à cette époque, étaient au nombre de dix-huit; et le plus accrédité d'entre eux était Mattéo Rosso des Orsini, le même qui avait retenu Boniface à Rome, jusqu'à sa mort, dans une espèce de prison. Quatre cardinaux, ses parents, lui assuraient dans le sacré collége la plus haute influence Mattéo Rosso ne paraît pas cependant avoir cherché à se faire élire pape lui-même; il semble plutôt avoir voulu soumettre l'Église à un gouvernement aristocratique, et priver son chef de toute autorité. En effet, Benoît XI ne pouvait plier à la justice les cardinaux et les magnats puissants, qui, entourés de satellites, ébranlaient la ville de Rome par leurs passions, et repoussaient le joug des lois. Les Colonna, quoique soumis encore à une sentence de proscription, étaient aussi rentrés dans la ville, et s'étaient entourés de gens armés : d'autres seigneurs, dont la conduite n'avait pas été moins criminelle, défiaient le pontife; et celui-ci, isolé au milieu de cette cour orageuse, n'ayant, à cause de l'obscurité de son origine, ni parents, ni alliés naturels dont il pût s'entourer, et auxquels il pût se confier, était obligé de tolérer ou de dissimuler un scandale et des forfaits qu'il condamnait en secret (1).

[1304] Benoît fut forcé de supporter cette tyrannie jusqu'à la fin de l'hiver; mais à l'approche des chaleurs de l'été de 1304, il annonça son intention de fixer son séjour dans la ville d'Assise, pour se soustraire au mauvais air de Rome. Les cardinaux s'opposèrent hautement à ce projet de voyage; et le pape aurait enfin été forcé d'y renoncer, si Mattéo Rosso des Orsini ne s'était pas, pour quelque fin secrète, déclaré en faveur du pontife. Benoît sortit avec joie de Rome; il traversa Viterbe et Orviète, et parvint à Pérouse, où il fut reçu comme le père des fidèles, et non plus comme le serviteur des cardinaux. De cette ville, il entreprit de gouverner l'Église avec une main plus assurée; il essaya de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence; il somma le gouvernement de cette république de rappeler Viéri des Cerchi de son exil, et ne pouvant ramener ce gouvernement aux sentiments de paix

(1) *Ferreti Vicentini Historia*, L. III. p. 1012, T. IX.

qu'il exigeait de lui, il frappa Florence d'une sentence d'excommunication.

On assure que Benoît, pour se dérober à la tyrannie des cardinaux et des grands seigneurs de Rome, avait dessein de transporter la cour pontificale en Lombardie. Pendant qu'il avait à lutter sans cesse autour de lui pour sa sûreté personnelle, et qu'il était en même temps obligé de faire usage de toute son autorité pour ramener la paix dans les pays où il avait dessein de fixer sa résidence, il n'osait pas s'exposer à l'inimitié du plus puissant souverain de l'Europe, d'un homme qui avait montré qu'il croyait tous les moyens légitimes pour nuire à ses ennemis. Benoît fit donc plusieurs démarches pour se réconcilier avec Philippe le Bel; et il commença par l'absoudre, ainsi que ses sujets et ses ministres, de l'excommunication qu'ils avaient encourue pour avoir détenu ceux qui se rendaient à Rome, ou qui y faisaient passer de l'argent. Peut-être aussi ceux qui avaient contribué à l'arrestation sacrilége du pape Boniface furent-ils absous par la même bulle, à l'exception du seul Guillaume de Nogaret (1).

Cependant Benoît balançait entre la politique et les devoirs de sa place : l'injure qu'avait éprouvée Boniface était trop grave, l'exemple en était trop dangereux, pour que ses successeurs la pardonnassent jamais entièrement. Si Benoît avait recouvré une complète indépendance, sans doute il aurait demandé raison à Philippe le Bel de sa conduite sacrilége. Il indiqua même cette volonté par une nouvelle bulle, en date de Pérouse, sept des ides de juin (le 7 juin). « C'est pour de justes raisons, dit-il, que nous » avons différé jusqu'à aujourd'hui de punir le forfait épouvantable » que des scélérats ont commis sur la personne de notre prédé» cesseur, Boniface VIII, d'heureuse mémoire. Mais nous ne pou» vons pas différer davantage de nous lever, ou plutôt Dieu lui-

(1) Cette bulle et une lettre de Philippe le Bel, toutes deux en date de Pérouse, 3 des ides de mai, se trouvent *Apud Raynaldi,* 1304, §§ 9 et 10, p. 594, 595. — Deux phrases incidentes, et qui paraissent étrangères à tout le reste de la bulle, absolvent, sans en donner aucun motif, les complices de l'arrestation de Boniface. Je les crois ajoutées après coup. C'est une chose notoire que les actes de ce pontife et de son prédécesseur ont été altérés avec effronterie, pendant le séjour de la cour à Avignon. Des pages entières furent arrachées des registres pontificaux, des lignes effacées, et l'on peut le croire aussi, des lignes ajoutées, lorsque le roi de France y voyait son avantage.

» même doit se lever avec nous, pour dissiper ses ennemis, et » les chasser de devant sa face. » — Benoît fait alors l'énumération de ceux qu'il avait vus lui-même se souiller de cet attentat; il nomme, avec Guillaume de Nogaret, quatorze gentilshommes, presque tous Italiens, qui l'avaient assisté. Après avoir peint leur crime avec les couleurs les plus vives, il ajoute : « Ayant donc » observé les formes de droit, nous déclarons que tous ceux qui » ont été nommés ci-dessus, et tous autres qui ont participé au » même crime, tous ceux qui, en leur propre personne, ont con- » tribué aux attentats commis dans Anagni, contre Boniface, et » tous ceux qui ont donné, pour les commettre, des secours, des » conseils, ou de la faveur, ont encouru la sentence d'excommu- » nication promulguée par les sacrés canons. Avec le conseil de » nos frères, et en présence de cette multitude, nous les citons » péremptoirement à se présenter en personne devant nous, avant » la fête des saints apôtres Pierre et Paul, pour y entendre la juste » sentence qu'avec l'aide du Seigneur nous prononcerons sur les » attentats notoires dont nous venons de parler (1). »

Philippe le Bel pouvait se regarder comme compris dans cette nouvelle bulle d'excommunication; il s'apercevait que le pontife commençait à se croire indépendant; il avait peut-être formé d'avance le dessein qu'il exécuta au premier interrègne, d'asservir entièrement la cour de Rome; et l'odieux caractère de ce prince, que le Dante a nommé *la peste de la France*, rendait de sa part tous les crimes vraisemblables. Selon Ferréto de Vicence, historien contemporain (2), Philippe, averti que le pape préparait contre lui des édits redoutables, séduisit à force d'or, par le moyen de Napoléon, cardinal Orsini, et de Jean Le Moine, cardinal français, deux écuyers du pape, qui mêlèrent du poison parmi des figues-fleurs (3) qu'ils lui présentèrent. Le pontife lutta pendant huit jours contre le poison qui dévorait ses entrailles, et mourut enfin le 4 juillet 1304. Giovanni Villani accuse les seuls cardinaux de ce crime; et Francesco Pipino, ainsi que Dino Compagni, autres contemporains, en confirmant les circonstances du

(1) Cette bulle est rapportée dans *Raynaldi*, 1304, T. XIV, § 13, p. 590.
(2) *Ferreti Vicentini Hist.*, L. III, T. IX, p. 1015.
(3) On appelle figues-fleurs, en Italie, celles de la première récolte.

poison, n'osent nommer personne (1). Raynaldus, prêt à entrer dans la scandaleuse histoire des papes français d'Avignon, craint sans cesse de se compromettre, et passe sous silence cette accusation de poison, bien assez authentique pour être au moins réfutée par lui.

A la mort de Benoît XI, les cardinaux, au nombre de vingt-cinq, se rassemblèrent à Pérouse, et s'enfermèrent dans le conclave; mais, dès qu'ils voulurent procéder à une nouvelle élection, ils se partagèrent en deux factions et sous deux chefs, tous deux de la maison des Orsini. Mattéo Rosso Orsino, qui prétendait lui-même à la pourpre, avait dans son parti le cardinal François Caiétan, neveu de Boniface VIII, et tous ceux qui étaient attachés à ce pontife, à sa famille, et à l'ancien parti guelfe. Napoléon des Orsini, chef de l'autre parti, était secondé par le cardinal Nicolas d'Aquasparta de Prato, par tous ceux qui étaient liés avec les Colonna, par le roi de France et par les Gibelins. Après de vaines épreuves répétées pendant près de dix mois, les cardinaux demeurèrent convaincus que ni l'un ni l'autre des deux chefs de parti, ni même aucun membre du sacré collége, ne réunirait les deux tiers des suffrages nécessaires pour l'élection.

[1305] Cependant, le peuple de Pérouse, impatienté de tant de délais, commençait à menacer les cardinaux, et diminuait leurs rations de vivres. Il fallait terminer une fois; et le cardinal de Prato proposa au cardinal Caiétan, de la faction contraire, un expédient qui paraissait concilier les droits de tous, et accélérer cependant l'élection. Puisqu'on avait jusqu'alors vainement essayé de réunir les suffrages en faveur d'un Italien, il proposa de nommer un ultramontain; et afin que les deux partis eussent une influence égale sur cette nomination, il proposa que l'un fît une présentation de trois prélats; et que l'autre, dans quarante jours, fût tenu de choisir entre ces trois, laissant au cardinal Caiétan et aux siens celle de ces deux fonctions qui lui plairait davantage. Cette proposition fut acceptée et approuvée par tous les cardinaux : on en dressa un acte muni de leurs sceaux et de leurs signatures; et

(1) *Gior. Villani*, L. VIII, c. 80, p. 416. — *Franc. Pipini fratris ordinis Prædicat. Chronic.*, L. IV, c. 48, T. IX, c. 746. — *Cronaca di Dino Compagni*, L. III, p. 515.

le parti anti-français préféra désigner les trois prélats, se croyant assuré ainsi d'avoir un pape qui lui conviendrait, sur lequel des trois que tombât l'élection. Pour être plus sûr de leurs dispositions futures, il ne choisit que des prélats dont l'inimitié pour le monarque français était déjà déclarée : à leur tête il mit Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux, qui avait de graves sujets de plainte contre Philippe et contre Charles de Valois, son frère. Les deux autres prélats étaient aussi des Français.

Dès que ce choix eut été communiqué au parti gibelin, le cardinal de Prato dépêcha un courrier à Philippe, pour lui porter les conventions arrêtées entre les cardinaux, et lui conseiller de faire choix de Bertrand de Gotte, après s'être assuré de lui. Philippe reçut cette nouvelle à Paris, le onzième jour; et, partant aussitôt pour la Gascogne, il donna rendez-vous au prélat dans une abbaye située au milieu d'une forêt, près de Saint-Jean d'Angely. Tous deux s'y rendirent avec peu de suite. « Ayant entendu ensemble la » messe, et s'étant juré mutuellement le secret, dit Villani, le roi » commença par presser Bertrand, avec de belles paroles, de se » réconcilier avec Charles de Valois. Ensuite il lui dit : Archevê» que, vois, j'ai en main le pouvoir de te faire pape, si je veux; » c'est pour cela que je suis venu vers toi; car, si tu me promets de » m'octroyer six grâces que je te demanderai, je t'assurerai cette » dignité, et voici qui te prouvera que j'en ai le pouvoir. Alors il lui » montra les lettres et les conventions de l'un et de l'autre col» lége. Le Gascon, qui désirait avec avidité la dignité papale, voyant » tout à coup qu'il dépendait du roi de la lui faire avoir, trans» porté de joie, se jeta aux pieds de Philippe, et dit : Monseigneur, » c'est à présent que je vois que tu m'aimes plus qu'homme qui » vive, et que tu veux me rendre le bien pour le mal. Tu dois » commander, moi obéir, et toujours j'y serai disposé. Le roi le » releva, l'embrassa, et lui dit : Les six grâces que je te demande » sont les suivantes; la première, que tu me réconcilies parfaite» ment avec l'Église, et me fasses pardonner la faute que j'ai com» mise en arrêtant le pape Boniface; la seconde, que tu rendes » la communion à moi et à tous les miens; la troisième, que tu » m'accordes les décimes du clergé dans mon royaume pendant » cinq ans, pour couvrir les frais de la guerre de Flandre; la qua» trième, que tu détruises et annulles la mémoire du pape Boni-

» face; la cinquième, que tu rendes la dignité de cardinal à
» messires Jacques et Pierre de La Colonne : la sixième grâce et
» promesse est grande et secrète ; mais je me réserve de la deman-
» der en temps et lieu. L'archevêque promit tout par serment sur
» l'hostie sacrée ; et, de plus, il donna pour otages son frère et
» deux de ses neveux. Le roi, de son côté, promit et jura qu'il
» le ferait élire pape. »

Toute cette négociation avait été conduite avec le plus profond secret ; et Mattéo Rosso ou le cardinal Caiétan ne soupçonnait point que le roi de France connût leurs conventions. Le trente-cinquième jour depuis le départ de son courrier, le cardinal de Prato reçut la réponse de Philippe, et ordre d'élire l'archevêque de Bordeaux. Après avoir communiqué cette réponse à son parti, il fit prévenir l'autre parti qu'il était prêt à prononcer. Dans une assemblée générale, les conventions précédentes furent confirmées par de nouveaux serments, après quoi le cardinal de Prato prêcha sur un texte de l'Écriture ; et, en vertu de l'autorité qui lui était commise, il élut pour pape messire Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux. Le *Te Deum* fut alors entonné selon l'usage ; mais ce fut avec une égale allégresse de chaque parti ; car tous deux croyaient avoir un pape tout à eux. Cette élection fut publiée le 5 juin 1305 ; le saint-siége était resté vacant dix mois et vingt-huit jours (1).

Soit que Bertrand, qui prit le nom de Clément V, voulût briller dans sa nouvelle dignité aux yeux de ses concitoyens, ou que la manière dont les cardinaux avaient traité ses deux prédécesseurs lui causât de l'effroi, ou qu'enfin Philippe le Bel eût mis obstacle à son voyage, le pape, au lieu de se rendre à Rome, suivant l'usage invariable de l'Église, au lieu de prendre la conduite de son troupeau et de se mettre à la tête de l'administration de ses États ; le pape, dis-je, étonna toute la chrétienté, en sommant les cardinaux de se rendre à Lyon, pour son couronnement, qu'il avait fixé au jour de Saint-Martin, 11 novembre 1305. Les cardinaux, malgré leurs regrets amers, se virent forcés d'obéir : le roi de

(1) Ce récit, emprunté de Giovanni Villani, L. VIII, c. 80, p. 417, est confirmé par Saint Antonin, P. III, Tit 31, c 1, et adopté par Raynaldus, qui a inséré dans ses annales le fragment du dernier T. XV, p. 1, *Annales eccles.*

France, Charles de Valois, et les principaux barons d'au delà des Alpes, assistèrent à la cérémonie de la consécration ; et, le 17 décembre, Clément créa douze nouveaux cardinaux ; savoir : Jacques et Pierre Colonne, dégradés par Boniface, et dix Français ou Gascons, créatures de Philippe le Bel (1).

Toute la conduite de Clément, et sa honteuse obéissance à toutes les fantaisies de la cour de France, manifestèrent assez par quel scandaleux marché il avait acquis la tiare. Après avoir introduit dans le sacré collége un grand nombre de créatures de Philippe, il révoqua toutes les censures dont ce prince, ses ministres et ses complices avaient été frappés ; il abrogea toutes les constitutions de Boniface, qui lui causaient quelque ombrage ; il accorda au roi de France des décimes à prendre sur le clergé ; il en accorda d'autres au comte de Flandre, pour que, par leur moyen, celui-ci pût payer un tribut aux Français : il autorisa Philippe à saisir, au nom de la religion, tous les juifs de son royaume, le jour de la fête de Sainte-Madeleine ; à confisquer tous leurs biens, et à les envoyer en exil : enfin il prodigua ses bulles, ses prédications et ses indulgences pour former une nouvelle croisade qui, sous la conduite de Charles de Valois, devait conquérir l'empire de Constantinople sur Andronic, fils de Michel Paléologue ; et la principale raison qu'il alléguait pour dépouiller ce prince malheureux, c'est qu'Andronic, sans cesse aux prises avec les Turcs, n'était pas assez fort pour se défendre contre eux, et que sa défaite ouvrirait l'Europe aux musulmans (2).

C'est sans doute un honteux motif pour attaquer un prince que sa faiblesse ; et si le pape avait réellement l'intention d'opposer une digue aux barbares, sa politique était aussi fausse qu'elle était injuste ; car en frappant de nouveaux anathèmes Andronic, son clergé et sa nation (3), il augmentait encore l'animosité qui depuis longtemps séparait les Grecs des Latins, et il réduisait les premiers à préférer souvent le joug des musulmans à celui des catholiques persécuteurs. Aussi le pape n'avait-il dans le fond d'autre but que de satisfaire la cupidité et l'ambition des princes de la maison de

(1) *Annales eccles.*, *Raynald.*, T. XV, p. 3.

(2) *Voyez* une bulle du 6 des ides de mars 1307. *Raynald*, § 6, p. 15.

(3) Excommunication d'Andronic Paléologue, en date de Poitiers, 3 des ides de juin 1307. *Raynald*, § 7, p. 16.

France, de ce Valois même qui avait été son ennemi personnel ; et pourvu qu'il remplît l'attente du roi, il ne calculait point quels funestes résultats sa politique pourrait avoir pour la chrétienté.

Il était vrai cependant que l'administration défiante et faible d'Andronic exposait l'Europe entière aux plus grandes calamités. La nation sans doute aurait eu le droit de déposer ce prince incapable ; et peut-être dans ce siècle, où il n'existait aucune représentation nationale, le clergé, qui était animé d'un même esprit, qui seul devait avoir à cœur les intérêts de toute la chrétienté, et qui représentait en quelque sorte le vœu commun de l'Europe, aurait-il pu prononcer contre Andronic la déchéance du trône que l'intérêt du peuple exigeait : mais ce ne devait être alors que pour lui substituer un prince qui, fort de l'amour et de la confiance de ses sujets, pût arrêter les progrès effrayants des Turcs.

Andronic l'Ancien avait succédé à son père Michel Paléologue, le 11 décembre 1282 (1). Il avait montré quelques-unes de ces vertus privées qu'il est toujours si facile de découvrir dans le souverain le plus faible : la flatterie nous les transmet ; et elle cache les vices qui leur sont unis dans un caractère pusillanime. Ce ne fut qu'au commencement du quatorzième siècle que ses intérêts commencèrent à se mêler avec ceux de l'Italie. Auparavant, perdu dans les intrigues de sa cour et de son Église, il avait supprimé, par une imprudente économie, la flotte que son père avait établie à grands frais pour se défendre contre le roi de Naples (2). Son frère, Constantin Porphyrogénète, ayant excité sa défiance, il l'avait fait arrêter avec tous ses amis. Il avait introduit dans l'empire les Alains, qui, pour se soustraire au joug des Tartares, avaient demandé un asile dans les provinces d'Asie, mais qui étaient devenus plus à charge de ces provinces que les Turcs mêmes qu'ils devaient combattre (3). Enfin, après avoir provoqué ces derniers, il leur avait opposé une si faible résistance, que les Turcs s'étaient emparés de toutes les provinces d'Asie, les avaient divisées en pachaliks, et avaient chassé les Grecs de tout le territoire situé au delà de l'Hellespont (4).

(1) *Nicephorus Gregoras Hist.*, L. VI, c. 1, p. 80.
(2) *Ibid.*, c. 3, p. 88
(3) *Ibid.*, c. 10, p. 103.
(4) *Ibid.*, L. VII, c. 1, p. 107.

Ainsi s'étaient passées les vingt premières années du règne d'Andronic l'Ancien, lorsqu'en 1302 la paix entre le roi de Naples et celui de Sicile engagea le dernier à licencier les vieilles bandes qui, pendant ces mêmes vingt années, avaient si vaillamment défendu la Sicile contre les Français. Ces soldats, rassemblés de divers pays, n'avaient ni champs ni foyers qui les rappelassent : accoutumés à vivre ensemble dans la licence, et quelquefois par le brigandage, ils redoutaient le retour de l'ordre et de la tranquillité que la paix des Deux-Siciles allait rendre à l'Italie méridionale. Les généraux étaient animés du même esprit d'aventure que les soldats ; au lieu de se disperser pour chercher du service dans différents pays, ils résolurent de rester unis, et de mettre l'armée tout entière au service du premier souverain qui voudrait les employer (1). C'est ainsi que commencèrent les compagnies proprement dites d'aventure, ou les *condottieri*. Les chefs de cette entreprise étaient Roger de Flor, vice-amiral de Sicile, Bérenger de Entença, Fernand Ximénès de Arénos, et Bérenger de Rocafort, tous personnages d'une haute distinction (2). Le premier était d'origine allemande, quoique né à Brindes ; il avait été templier, et il renonça, dit-on, à cette vocation après la prise de Saint-Jean d'Acre, pour se vouer uniquement aux armes, ou même à la piraterie (3). Les autres étaient des *ricos-hombres* aragonais ou catalans.

Les généraux de la compagnie d'aventure offrirent leurs services à Andronic, pour recouvrer les provinces d'Asie que les Turcs venaient de lui enlever ; ils furent acceptés avec empressement. Andronic décora Roger de la dignité de grand-duc, et lui donna sa propre nièce en mariage. Sous la conduite de ces chefs, on fit passer en Grèce environ huit mille hommes, tant Catalans qu'Almogavares (4). C'est par ce dernier nom qu'on désignait l'infanterie espagnole, composée souvent d'un mélange de Maures

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 50, p. 370.
(2) Histoire de Constantinople, de Ducange, L. VI, c. 23, p. 102.
(3) *Georg. Pachymeris, hist. Andronici*, L. V, c. 12, T. XIII, p. 285.
(4) Il existe une relation de cette expédition, écrite sur les mémoires d'un de ses capitaines, intitulée *Expedicion de los Catalanes y Aragoneses contra Turcos y Griegos, por D. Francisco de Moncada, Conde de Osona*. Je ne l'ai point encore vue ; mais je suis disposé à croire qu'elle est extraite de la chronique en langue catalane de Ramon Muntaner, qui servit dans la grande compagnie. Barcelone, 1562, petit folio.

et de chrétiens. Ces soldats furent cantonnés à Cyzique, où ils vécurent du pillage des Grecs qu'ils venaient défendre. Jamais les prétendus droits de la guerre ne furent exercés avec plus de barbarie dans une ville ennemie, qu'ils ne le furent par les Catalans dans la ville alliée où ils étaient cantonnés (1). Cette vie de brigandage paraissait si douce aux Almogavares, qu'ils ne voulaient point la quitter pour marcher contre l'ennemi. Cependant, au printemps de l'année 1303, on les détermina enfin à se mettre en mouvement pour délivrer Philadelphie, assiégée par les Turcs. L'armée de ces derniers, commandée par Ali Syras, fut défaite à Aulax; leur général fut blessé mortellement, et l'autorité des Grecs fut momentanément rétablie au delà du Bosphore. Mais l'indiscipline des Catalans faisait redouter leurs succès autant que leurs défaites; et Andronic, qui soutenait en même temps la guerre en Thessalie contre les Bulgares, désirait diviser la grande compagnie, afin de recueillir le double avantage de la rendre elle-même moins puissante, et d'opposer en même temps de vaillants soldats aux deux ennemis qu'il craignait le plus. Il invita donc Roger à joindre une partie de ses troupes à l'armée du prince impérial Michel Paléologue. Roger, d'après cette demande, passa le Bosphore, non point avec quelques troupes seulement, mais avec toute son armée; et il vint s'établir à Gallipoli, où il prit ses quartiers d'hiver, et où il se fortifia (2).

[1307] Tel était l'état de l'Orient, lorsque Clément V entreprit de faire revivre les droits de Charles de Valois, époux de Catherine de Flandre, à la succession de l'empire des Latins. Il écrivit d'abord à l'archevêque de Ravenne et aux évêques de Romagne, à ceux de la Marche d'Ancône et de l'État de Venise, comme aux ecclésiastiques les plus voisins de la Grèce, pour leur faire prêcher la croix contre les Grecs (3). Il défendit à tout prince chrétien, sous peine d'excommunication, de contracter alliance avec Paléologue (4); enfin il s'efforça d'engager Frédéric de Sicile à prendre part à cette guerre sacrée. Frédéric voulait, s'il lui était

(1) *G. Pachymeris, hist. Andron.*, L. V, c. 21, p. 249.

(2) Ducange, Histoire de Constantinople, L. VI, c. 31, p. 105. — *Nicephorus Gregoras*, L. VII, c. 3, p. 111. — *Pachymeris*, L. VI, c. 3, p. 283.

(3) Sa lettre du 2 des ides de mars 1307, *Raynald.*, p. 15.

(4) Bulle du 3 des nones de juin, *Ibid.*, p. 16.

possible, conserver quelque autorité sur l'armée catalane, qui l'avait servi longtemps avant de passer en Grèce; il avait déjà envoyé l'infant Fernand de Majorque, son cousin-germain, auprès des chefs de cette armée, entre lesquels il s'était manifesté quelque division, pour les réunir sous ses ordres; et si cette négociation réussissait, le roi de Sicile était de tous les princes latins celui qui pouvait le plus aisément commander à toute la Grèce. Le pape enfin écrivit aussi aux Vénitiens et aux Génois, pour les déterminer à seconder avec leurs forces maritimes l'expédition de Charles de Valois (1).

Mais ces deux derniers peuples n'étaient guère disposés à s'allier, et à entreprendre de concert, pour le compte des Français, la conquête de l'Orient. Pendant sept ans ils s'étaient fait l'un à l'autre la guerre avec fureur, se disputant l'empire des mers. Cette guerre avait commencé, en 1293, par un combat accidentel dans les mers de Chypre, entre quatre galéaces de Venise et sept vaisseaux marchands de Gênes. La haine nationale et la jalousie extrême des deux peuples les avaient empêchés de faire ou d'admettre aucune apologie pour un événement auquel leurs gouvernements n'avaient point eu de part; et, pendant les cinq années suivantes, ils s'efforcèrent mutuellement de s'accabler par des armements toujours plus redoutables (2). Dans l'année 1295, les Génois mirent en mer cent soixante galères dont chacune était montée par deux cent vingt hommes, tous originaires de Gênes ou des deux Rivières. Cette flotte si redoutable rentra, il est vrai, dans le port, sans avoir rencontré l'ennemi, après l'avoir vainement cherché dans les mers de Sicile. L'année suivante, les deux flottes ennemies se cherchèrent de nouveau sans se trouver : mais soixante-cinq galères vénitiennes, commandées par Roger Marosini, vinrent attaquer les Génois habitant à Galata, vis-à-vis de Constantinople; et comme ceux-ci n'avaient pas de forces suffisantes pour se défendre, ils se retirèrent tous avec leurs effets dans la

(1) Sa lettre en date du 10 des cal. de février 1306, § 3, p. 0. *Raynald.*

(2) *Annales Genuens.*, L. X, p. 606.— *Uberti Folietæ, Hist. Genuens*, L. VI, p. 402 — Les annales de Gênes, écrites par ordre de la république, par des auteurs contemporains, continuateurs de Caffaro, finissent précisément à cette époque. Le dernier continuateur est Jacob Doria, auteur du dixième livre.

capitale de l'empire grec, tandis que leurs maisons furent livrées aux flammes par les Vénitiens (1).

Les Génois, protégés dans cette occasion par l'empereur Andronic, resserrèrent les liens qu'ils avaient formés depuis longtemps avec les Grecs. Les Vénitiens, au contraire, se déclarèrent ouvertement ennemis de l'empire. Mais la puissance de ceux-ci fut abaissée, en 1298, par la bataille de Corzola ou Corcyre la noire, qui mit fin à la guerre. L'amiral génois Lamba Doria s'était avancé jusqu'à cette île située au fond de l'Adriatique, pour y rencontrer André Dandolo, qui, avec une flotte de quatre-vingt-quinze galères, ne refusa pas le combat. Il fut long et acharné: la victoire se décida en faveur des Génois, quoiqu'ils fussent un peu inférieurs en forces, lorsque quinze vaisseaux détachés par l'amiral Doria, pour prendre le vent, vinrent attaquer en flanc la flotte vénitienne, déjà engagée avec le reste de l'escadre. La déroute fut si complète qu'il n'échappa que douze galères; les Génois en brûlèrent soixante-six, et en conduisirent dix-huit à Gênes, avec sept mille prisonniers. André Dandolo, l'amiral vénitien, était lui-même de ce nombre (2). Après ce terrible combat, les deux nations presque aussi épuisées, l'une par sa victoire, que l'autre par sa défaite, consentirent à faire la paix. Elle fut conclue en 1299, par l'entremise de Mattéo Visconti; et les captifs furent rendus de part et d'autre. La même année la paix avait aussi été signée entre les Génois et les Pisans; et les malheureux prisonniers faits à la déroute de la Méloria, qui se trouvèrent encore vivants, avaient été remis en liberté après seize ans de captivité.

La paix n'avait point mis un terme à l'animosité des Génois et des Vénitiens; aussi devait-on s'attendre que dans la guerre d'Orient ils embrasseraient des partis opposés, comme ils le firent en effet. Les Vénitiens, le 19 décembre 1306, conclurent un traité avec Charles de Valois, par lequel ils s'engageaient à équiper, de concert avec lui, une flotte qui mettrait en mer de Brindes, au mois de mai 1308, et qui porterait un nombre de soldats suffisant pour

(1) *Nicephorus Gregoras*, L. VI, c 11. — *Chronicon Genuense Jacobi a Varagine*, T. IX, p. 56.

(2) *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.*, L. VI, p. 405. — *Marini Sanuti, Vite de' duchi di Venezia*, T. XXII, p. 570. — *Storia Veneziana di Andrea Navagiero*, T. XXIII, p. 1010. — *Andreæ Danduli Chronicon*, T. XII, P. II, p. 407.

recouvrer l'empire de Constantinople. Jusqu'à cette époque, les Vénitiens promettaient de maintenir constamment douze galères armées dans les mers de la Grèce, pour protéger les partisans de l'empire latin (1). Les Génois, d'autre part, s'allièrent plus étroitement que jamais avec Andronic Paléologue; ils lui donnèrent avis des négociations entreprises soit par les Français, soit par Frédéric de Sicile avec les Catalans; et ils le déterminèrent à se mettre en défense contre la troupe mercenaire de ces derniers.

Tous ces projets de conquête n'eurent aucune suite de la part des Français; la mort de Catherine, épouse de Charles de Valois, de qui ce prince tenait son droit à l'empire, peut-être aussi l'épuisement de ses finances, le firent renoncer à son expédition et manquer de parole aux Vénitiens. Mais les deux républiques maritimes ne s'en engagèrent pas avec moins de vivacité dans cette querelle; les Génois, comme alliés des Grecs; les Vénitiens, comme alliés des Catalans, dont la grande compagnie d'aventure, devenue suspecte à l'empereur et odieuse à ses sujets, se trouvait en guerre ouverte avec les Grecs. Roger de Flor fut assassiné par les Alains qui suivaient le fils de l'empereur; Bérenger de Entença fut fait prisonnier par les Génois dans un engagement devant Reggio de Calabre. La grande compagnie, privée de ces deux chefs, en nomma d'autres auxquels elle se soumit : elle forma une espèce de gouvernement régulier avec un conseil de régence; et elle s'intitula l'armée des Francs qui règnent en Thrace et en Macédoine (2). Cette redoutable armée, s'alliant avec les Turcs, ravagea toutes les provinces de l'empire grec. Après une suite d'aventures, elle passa en 1311 dans le duché d'Athènes qui appartenait alors à Gauthier de Brienne; et s'étant brouillée avec le duc, elle le défit dans une grande bataille, sur les bords du Céphise, où il fut tué, avec environ sept cents chevaliers français, les descendants des anciens conquérants de la Grèce. Athènes, Thèbes et tout le duché furent soumis par les Catalans, qui s'établirent à demeure dans cette province (3), tandis que le fils du dernier duc français, qui

(1) Traité au recueil des chartes pour l'histoire de Constantinople, p. 53.

(2) *L'hueste de los Francos que reynan en Thracia y Macedonia.*

(3) Histoire de Constantinople, de Ducange, L. VI, c. 7 et 8, p. 117, 118. — *Nicephorus Gregoras*, L. VII, c. 7, p. 125. — *Laonici Chalcocondylæ, de rebus Turcicis*, L. I, T. XVI, *Byz. Ven.*, p. 8.

s'appelait Gauthier de Brienne, comme son père, passa en Italie, où nous le verrons ensuite devenir le tyran de Florence : par une sorte de compensation, un Florentin, plus tard encore, fut mis en possession du duché d'Athènes.

Tandis que, depuis l'Espagne et la France jusqu'à la Grèce, Clément V donnait, dans son administration, des preuves de sa dépendance de Philippe le Bel et de sa partialité, sa conduite à l'égard des villes de Toscane fut toujours celle d'un pacificateur étranger aux factions guelfes et gibelines, et plus disposé à favoriser les Blancs que les Noirs, seulement parce que les premiers étaient exilés et persécutés. Pour faire rentrer ceux-ci dans leur patrie, Clément fit des efforts constants, mais inutiles, il est vrai. Il n'avait point été nourri dès son enfance dans les préjugés de ces anciennes factions, et ses alliances ne l'y attachaient pas non plus. Quoique la maison de France eût été autrefois alliée des Guelfes, Philippe, dans sa brouillerie avec Boniface, s'était uni aux Colonna et au cardinal de Prato, qui étaient Gibelins; et le dernier, auquel Clément V devait plus immédiatement son élection, avait eu, sous le pontificat de Benoît XI, un motif particulier d'être mécontent des Noirs qui gouvernaient Florence. Il convient de reprendre cette partie de l'histoire toscane, que nous avons été forcés de laisser en arrière, pour ne pas rompre le fil d'autres événements.

Nous avons dit que Benoît XI avait entrepris de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence : dans ce but, il avait envoyé le cardinal de Prato en Toscane. Celui-ci fit son entrée à Florence le 10 de mai 1303; et après avoir rassemblé tous les citoyens sur la place de Saint-Jean, il leur fit connaître la mission pacifique et l'autorité que le pape lui avait confiées; alors il demanda aux Florentins de s'en remettre avec confiance à sa médiation. Le peuple commençait à être mécontent du nouveau gouvernement : il voyait le danger attaché à une discorde qui ébranlait toute la république, et qui avait déjà ruiné une moitié de ses citoyens; de manière que dans un parlement il consentit à donner au cardinal une pleine autorité ou *balie*, pour réformer la république; lui accordant non-seulement les pouvoirs nécessaires pour conclure des paix particulières entre les familles ennemies, mais encore le droit de nommer le gonfalonier, les prieurs et tous les magistrats,

jusqu'au 1er mai de l'année 1304. Cette balie fut prolongée ensuite pour une autre année. Le cardinal profita de l'autorité qui lui était accordée pour conclure, pendant son séjour à Florence, plusieurs pacifications entre les familles puissantes, et les consolider par des mariages. Il augmenta aussi l'influence du peuple sur le gouvernement, en rétablissant les gonfaloniers des compagnies; et il obtint l'agrément des nouveaux prieurs, pour admettre dans la ville des commissaires des Blancs, afin de traiter avec ceux que nommerait le parti régnant. Parmi les premiers on remarque Pétracco del l'Ancisa, père du poëte Pétrarque (1).

Mais l'expulsion des Blancs de Florence avait augmenté le crédit de l'ancienne noblesse guelfe; et celle-ci voyait avec défiance les tentatives du cardinal pour l'abaisser de nouveau. Elle mit en conséquence beaucoup d'adresse à indisposer le peuple contre lui, et à susciter des obstacles secrets à la pacification qu'il méditait. Ce parti contrefit une fois le cachet du cardinal, et envoya comme de sa part des ordres aux Blancs et aux Gibelins de Bologne de venir à son secours : l'approche de cette armée excita l'indignation du peuple; le cardinal eut beau protester qu'il n'avait point eu de part à son arrivée et la renvoyer, l'apparition de ces troupes ennemies porta une atteinte à son crédit, dont il ne se releva pas.

Les chefs des Noirs demandèrent ensuite au cardinal de s'occuper de la pacification de Pistoia avant de terminer celle de Florence. Le parti Blanc, dominant à Pistoia, disaient-ils, devait accorder aux Noirs des conditions aussi avantageuses que celles que les Noirs dominant à Florence accorderaient aux Blancs émigrés. Le cardinal passa par Prato pour se rendre à Pistoia : quoique originaire de cette ville, il ne l'avait encore jamais vue; le peuple l'y reçut avec des démonstrations de respect qui augmentèrent la jalousie des Noirs. Les Guazzalotti, chefs de ce parti à Prato, s'en vengèrent au retour du cardinal, qui n'avait rien pu obtenir des Pistoiois; ils lui firent fermer les portes de la ville, et proscrivirent ses parents et leurs partisans, qui furent forcés de s'enfuir. Le cardinal, irrité, excommunia la ville de Prato, et accorda les indulgences de la croisade à ceux qui s'armeraient contre elle. A son

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. III, p. 511. — *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 66, p. 401.

retour à Florence, il s'aperçut que son manque de succès à Pistoia et Prato détruisait les restes de son crédit : dans une émeute, la famille des Quaratési, voisine du palais qu'il habitait, fit tirer des flèches sur lui. Alors le cardinal, s'adressant au peuple qui l'entourait, s'écria : « Puisque vous voulez être en guerre et en » malédiction, que vous n'écoutez point le messager du vicaire de » Dieu, que vous ne lui obéissez point, et que vous ne voulez ni » repos ni paix entre vous, restez donc avec la malédiction de Dieu » et celle de la sainte Église. » Il partit ainsi le 4 de juin 1304, et laissa la ville excommuniée. Benoit XI, à Pérouse, confirma cette excommunication.

Une sédition suivit à Florence le départ du cardinal : pendant que ceux qui l'avaient forcé à se retirer se battaient contre ceux qui voulaient la paix, un prêtre nommé Ser Néri Abbati, mit feu aux maisons des Blancs dans deux endroits différents de la ville. Ceux-ci, occupés à combattre, ne purent point arrêter l'incendie qui s'étendit dans le centre de la cité, et qui consuma dix-sept cents maisons, dans les quartiers occupés par les magasins des marchands; en sorte que le dommage fut immense, et que plusieurs des plus riches familles, entre autres les Cavalcanti et les Ghérardini, furent complétement ruinées (1).

En conséquence de l'excommunication dont Florence avait été frappée, douze chefs du parti des Noirs, cités par le pape, se rendirent à Pérouse avec cent cinquante chevaliers de leurs amis. Le cardinal de Prato écrivit alors aux Gibelins et aux Blancs de Pise, d'Arezzo, de Bologne et de Pistoia, que c'était le moment de surprendre Florence et de se venger. Les Blancs se réunirent en effet, et s'avancèrent avec un grand secret : mais les émigrés florentins arrivèrent à la Lastra, deux milles au-dessus de Florence, avec les Bolonais, les Arétins et les Romagnols, le 21 juillet, deux jours avant celui qui était fixé pour le rendez-vous (1304). Ils étaient forts de seize cents chevaux, et de neuf mille hommes d'infanterie. Le comte Fazio devait venir de Pise pour les joindre, et il s'était avancé jusqu'au château de Marti avec quatre cents chevaux : Tolosato des Uberti, d'autre part, devait arriver de Pis-

(1) *Giov. Villani,* L. VIII, c. 71, p. 404. — *Dino Compagni Cronaca,* L. III, p. 515.

toia avec trois cents chevaux et grand nombre de fantassins; il prit la route de la montagne, lorsqu'il sut l'arrivée prématurée de ses alliés devant Florence.

Baschiéra de Tosinghi, jeune émigré florentin, commandait la première troupe qui était arrivée à la Lastra. Plusieurs messages qu'il reçut des Blancs de Florence, l'encouragèrent à s'avancer sans attendre les deux troupes de Pise et de Pistoia, et, ce qui était une plus grande faute, sans attendre la nuit, qui aurait suspendu la chaleur suffocante dont les hommes et les chevaux souffraient également, et qui aurait permis aux Blancs de Florence de passer secrètement auprès de lui. Les Blancs entrèrent sans éprouver de résistance par la porte de San-Gallo, qui n'était encore que la porte d'un faubourg, et ils parvinrent jusqu'à la place de Saint-Marc, où ils se rangèrent l'épée nue à la main, mais la tête couronnée d'olivier, en criant *la paix! la paix!* Cependant, comme personne ne se joignait à eux, ils envoyèrent une petite division pour surprendre la porte des Spadai, où ils éprouvèrent quelque résistance. La même division s'avança ensuite vers le dôme; et en route elle se vit attaquée par plusieurs de ceux qu'on aurait dû croire prêts à seconder les émigrés, soit que l'entreprise leur parût imprudente et mal conduite, soit, comme le raconte Machiavel, qu'ils voulussent bien accorder la paix à leurs prières, mais non à leurs armes (1). Cependant le feu ayant été mis à quelques maisons auprès de la porte, les Blancs qui étaient entrés dans la ville craignirent d'être coupés, et ils retournèrent vers Baschiéra, sur la place de Saint-Marc. Leur retraite fut alors annoncée aux Bolonais, qui étaient restés à la Lastra sans faire aucun mouvement; et ceux-ci, croyant toute l'armée gibeline en déroute, reprirent aussitôt le chemin de Bologne. En vain Tolosato des Uberti, qui les rencontra comme il arrivait avec ses Pistoiois, voulut les conduire vers Florence: il n'y eut pas moyen de les arrêter. Baschiéra, d'autre part, souffrait infiniment, sur la place de Saint-Marc, de la chaleur excessive et du manque d'eau, en sorte qu'il donna de son côté le signal du départ. Poursuivi par les Florentins dans sa retraite, il perdit beaucoup de monde (2).

(1) *Macchiavelli, storie Fiorent.*, L. II, p. 131.

(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 94, p. 405. — *Dino Compagni Cronaca*, L. III p. 516 — *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 390.

Ainsi, par une suite de fautes, le parti des Blancs, qui tenait presque en main la victoire, éprouva une déroute complète.

C'était justement à l'époque de cette attaque malheureuse que Benoît XI mourut. Pendant que les cardinaux étaient enfermés au conclave pour l'élection de son successeur, les Noirs crurent pouvoir poursuivre leurs avantages, sans craindre qu'un pacificateur vînt de nouveau suspendre leur vengeance. Les deux gouvernements de Florence et de Lucques résolurent donc de réduire Pistoia, où plusieurs de leurs émigrés s'étaient retirés, et où commandait Tolosato des Uberti, l'héritier de cette famille, de tout temps gibeline, qui avait produit le grand Farinata [1305]. Les Florentins ajournèrent au mois de mai le siége de Pistoia; et ils s'engagèrent à ne point s'éloigner de ses murs, que la ville ne fût réduite. Ils firent demander un général à Charles II, de Naples, et celui-ci leur envoya Robert de Calabre, son fils et son héritier présomptif, avec trois cents cavaliers aragonais ou catalans, et un corps considérable d'infanterie almogavare. Ces troupes espagnoles, de même que celles qui avaient passé en Grèce, avec Roger de Flor, avaient été licenciées par Frédéric de Sicile, et elles se mettaient au service de tous les princes qui les voulaient employer.

Le duc de Calabre partit de Florence le 22 mai 1305, à la tête des milices de cette république; et il rencontra devant Pistoia les troupes de Lucques. Les deux armées se partagèrent les travaux du siége, et élevèrent des redoutes de tous les côtés de la ville, à un demi-mille de distance de ses murailles : après quoi, le duc fit publier qu'il accordait trois jours pour sortir de Pistoia à tous ceux qui ne voudraient pas être considérés comme ennemis de l'Église et du roi de Sicile, mais qu'après ce terme, tous ceux qui demeureraient dans la ville assiégée seraient traités comme rebelles, en sorte qu'il serait permis à chacun de leur courir sus et de les tuer. Comme les Pistoiois n'avaient point assez de vivres dans leurs magasins, ils profitèrent de la concession du duc de Calabre pour faire sortir de la ville un grand nombre de bouches inutiles (1).

Pistoia est située dans une plaine; ses murailles étaient fortes,

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 392.

et leur circuit peu étendu ; leur approche était défendue par de grands fossés pleins d'eau : les portes étaient fortifiées ; plusieurs châteaux ou redoutes soutenaient le mur, et l'art des siéges n'était point encore assez perfectionné pour qu'on pût espérer de réduire la ville par la force. Les généraux guelfes prirent donc le parti de l'attaquer par la famine : ils firent creuser, de l'une à l'autre de leurs redoutes, de grands fossés qu'ils garnirent de palissades, et lorsque cet ouvrage fut achevé, il devint impossible de faire entrer aucune munition dans la ville. Les Pistoiois, pour interrompre les travailleurs, faisaient de fréquentes sorties, et combattaient avec une grande valeur ; mais ils étaient tellement inférieurs en nombre, qu'ils étaient toujours repoussés avec perte. Ces escarmouches étaient souvent suivies d'actes de cruauté, trop odieux pour que nous devions en conserver la mémoire. Une haine violente de parti, et une foule de vengeances personnelles à exercer, enflammaient encore l'animosité nationale.

Les Pisans envoyaient des secours d'argent, mais ils ne se sentaient pas assez forts pour rompre leur trève avec les Florentins, et s'avancer avec une armée capable de faire lever le siége : les Bolonais avaient peu d'affection pour Pistoia, et ne songeaient point à la secourir. Cependant, Tolosato des Uberti et Agnello Guglielmini, recteurs de la ville assiégée, commençant à manquer de vivres, firent sortir de Pistoia les pauvres, les enfants, les veuves, et presque toutes les femmes de basse condition. Ce fut un horrible spectacle pour les citoyens, de voir conduire leurs femmes aux portes de la ville, les livrer aux mains des ennemis, et refermer les portes sur elles. Celles qui n'avaient pas, parmi les assiégeants, des parents, des alliés, ou des hommes, qui, par générosité, prissent leur défense, éprouvèrent les dernières insultes : malheur à celles surtout qui tombèrent entre les mains des émigrés noirs de Pistoia (1) !

[1306] Dès que le cardinal de Prato fut parvenu auprès du nouveau pape Clément V, il lui demanda d'interposer ses bons offices en faveur des Pistoiois assiégés, parmi lesquels le cardinal comptait plusieurs parents. Clément en effet envoya sommer le duc

(1) *Cronaca di Dino Compagni* L. III, p. 518

Robert et les Florentins de se retirer du siége de Pistoia. Le duc obéit, mais les Florentins restèrent, et nommèrent pour leur capitaine Cante des Gabrielli d'Agobbio, homme sans pitié, le même qui avait prononcé les sentences de condamnation contre le Dante et contre les Blancs exilés de Florence.

Les gouverneurs de Pistoia gardaient soigneusement le secret sur l'état de leurs provisions de vivres; et ils continuaient à les distribuer avec économie, mais en quantité suffisante pour maintenir les forces des soldats en état de combattre. Ils avaient résolu, lorsqu'ils seraient arrivés à la fin de leurs munitions, de l'annoncer au peuple, et de faire alors une sortie générale, où ils vendraient chèrement leur vie, et où peut-être, avec la force que donne le désespoir, ils réussiraient à mettre leurs ennemis en fuite. Cependant le pape, averti que les Florentins n'avaient tenu aucun compte de ses ordres, envoya, sur la prière des Pistoiois, le cardinal Napoléon des Orsini comme légat et pacificateur en Toscane.

Les Florentins cherchèrent à prévenir son arrivée, mais surtout à le priver des secours de la ville de Bologne, dominée par les Blancs, et qui aurait pu s'armer en faveur de Pistoia : ils y envoyèrent des ambassadeurs, en apparence pour se plaindre de l'assistance que les Bolonais donnaient à leurs ennemis, mais en effet, pour chercher à soulever contre le gouvernement gibelin, le peuple qui, par d'anciennes habitudes, était attaché au parti guelfe. Ils réussirent, le 3 février, à exciter une première sédition, mais elle se termina d'une manière désavantageuse pour les Guelfes; cependant ils revinrent bientôt à la charge : le peuple fut échauffé par la supposition ou la découverte d'un traité avec les Gibelins de Lombardie : le comte Tordino de Panico se mit à la tête des insurgés, et après un combat autour du palais public, tous les Lambertazzi furent exilés, leurs maisons furent rasées; et les Blancs de Florence, qui s'étaient réfugiés à Bologne, furent forcés de chercher un autre asile (1).

Le cardinal des Orsini, ou était présent à Bologne pendant cette

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, c 390. — *Giov. Villani*, Lib. VIII, cap. 83, p. 422. - *Cronica miscella di Bologna*, T. XVIII, p. 308. — *Memor histor Matthæi de Griffonib.*, p. 134. — *Ghirardacci*, *istoria di Bologna*, L. XV, p. 486.

révolution, ou y arriva peu après. Il n'échappa point lui-même aux insultes de la populace, qui avait remarqué sa prédilection pour les Gibelins et les Blancs, et il fut forcé de se retirer précipitamment à Imola. Mais en partant il excommunia Bologne ; il priva la ville de son université, et, par la bulle qu'il publia, il détermina tous les professeurs, ainsi que leurs écoliers, à quitter cette demeure pour se rendre à Padoue (1).

En même temps, les Florentins firent entrer dans Pistoia un moine chargé d'offrir des conditions honorables aux assiégés. Ce négociateur promit que la ville resterait libre ; qu'on n'en démolirait aucune partie ; que les personnes et les biens seraient protégés, et que les châteaux dépendant de Pistoia ne seraient point détachés de son territoire. Les Pistoiois ne pouvaient pas balancer longtemps sur les sûretés qu'ils devaient demander : ils n'avaient plus de vivres ; et le lendemain même était le jour fixé pour la dernière sortie. Ils acceptèrent donc les conditions qu'on leur offrait ; et Pistoia fut livrée aux armées des Florentins et des Lucquois, le 10 avril 1306, après avoir été assiégée dix mois et demi (2).

Mais la capitulation qui venait d'être conclue fut violée avec effronterie par les vainqueurs ; les Florentins et les Lucquois se partagèrent tout le territoire de Pistoia, et ne laissèrent à cette ville, pour tout district, qu'un mille de rayon autour de ses murailles, ils se réservèrent la nomination des recteurs, l'un des peuples alternativement élisant le podestat, et l'autre le capitaine du peuple ; ils firent combler les fossés, démolir les murailles, et abattre les tours des Gibelins, le tout aux frais de la commune de Pistoia : enfin ils réduisirent au désespoir les malheureux Pistoiois, et firent regretter amèrement leur victoire aux émigrés eux-mêmes qui avaient eu la folie de recourir à des armes étrangères pour rentrer dans leur patrie.

[1307] Le cardinal des Orsini, cependant, voyant qu'il était arrivé trop tard pour secourir Pistoia, ne renonça pas à la venger ; il rassembla dans Arezzo, où il se rendit en 1307, dix-sept cents

(1) *Ghirardacci*, L. XV, p. 488.
(2) *Dino Compagni Cronaca*, L. III, p. 519. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 393.

chevaux et un corps considérable d'infanterie ; mais il ne sut point ensuite en tirer parti, ni détruire l'armée florentine, dans un moment où, saisie d'une terreur panique, elle s'était d'elle-même mise en déroute ; de sorte que, perdant peu à peu tout crédit et toute considération, il fut obligé de quitter la Toscane. Il laissa de nouveau Florence sous l'interdit, et renouvela contre cette ville la sentence d'excommunication du cardinal de Prato ; après quoi il retourna en France auprès du pape, qui se trouvait alors avoir un grand besoin de l'appui de tous ses cardinaux.

L'implacable Philippe le Bel poursuivait encore le nom de Boniface, qu'il avait fait mourir désespéré ; il voulait que le pape, au scandale de toute la chrétienté, condamnât la mémoire de son prédécesseur : il voulait qu'en même temps ce pontife l'aidât à faire tomber tout le poids de ses vengeances sur un ordre de chevaliers religieux, qui, seuls dans le clergé français, avaient préféré l'autorité de l'Église à celle du roi, et qui avaient osé hésiter dans l'accomplissement de ses volontés. Ces mêmes chevaliers avaient encore aigri le monarque, en manifestant leur mécontentement touchant les fréquentes altérations et falsifications de monnaies, par lesquelles Philippe ruinait le peuple.

Clément V ne pouvait accorder au roi de France sa première demande ; il ne pouvait condamner la mémoire de Boniface pour crime d'hérésie, et faire exhumer ses os pour les brûler, sans révolter toute la chrétienté. Boniface s'était peut-être rendu coupable de plus d'un crime : mais sa doctrine avait toujours été conforme à celle de l'Église ; et le sixième livre des décrétales, dont il était l'auteur, en faisait foi. De plus, un jugement semblable contre le chef de la religion, fût-il mérité, était fait pour ébranler la religion elle-même ; l'autorité de Clément, que l'on pressait de condamner son prédécesseur, se serait trouvée viciée dans sa source, car plusieurs des cardinaux qui l'avaient élu, étaient de la création de Boniface : si celui-ci était hérétique, leur nomination et l'élection de Benoît XI et de Clément V étaient nulles ; et Clément, qui cessait d'être pape, n'avait plus le droit de condamner son prédécesseur. Telles furent les raisons que le cardinal de Prato fit valoir auprès du roi, lorsque celui-ci pressa Clément de prononcer cette sentence, et qu'il lui rappela que c'était la quatrième de ses promesses. Le cardinal, afin de contenter Philippe,

offrait de remettre ce jugement à un concile général, qui seul était revêtu d'une assez grande autorité pour condamner le chef de l'Église (1).

On supposait que ceux qui avaient assisté Philippe dans l'insulte faite à Boniface, étaient les mêmes qui le pressaient de poursuivre la mémoire de ce pontife. Pour les apaiser, Clément accorda, par une bulle des calendes de juin 1307, l'absolution la plus complète et la plus illimitée au roi, à son royaume, à ses agents, et à tous ceux qui avaient pu, de quelque manière que ce fût, être compris dans les censures ecclésiastiques. Cette absolution fut accordée sans condition à tous, hormis aux seuls Guillaume de Nogaret et Reginald Supino, auxquels le pape imposa, comme pénitence, une expédition à la terre sainte (2). L'année suivante, il expédia les lettres de convocation pour un concile œcuménique, qui dut s'assembler à Vienne en Dauphiné, le 1er octobre 1310.

La proscription de l'ordre des Templiers, seconde demande de Philippe, paraissait ne pas lui tenir moins à cœur que la condamnation de la mémoire de Boniface; et Clément V, par une lâche et cruelle politique, sacrifia un ordre qui était l'honneur de la chrétienté, et une foule de chevaliers qu'il exposa aux plus horribles supplices, pour sauver, non point la mémoire d'un mort, mais sa propre autorité, compromise par le procès qu'on voulait le forcer d'intenter.

L'ordre des Templiers avait été fondé, vers l'année 1128, par neuf chevaliers français de ceux qui avaient accompagné Godefroi de Bouillon à la croisade (3). Quoiqu'il eût été ouvert à toute la chrétienté, le nombre de chevaliers français était plus grand que celui des chevaliers de toutes les autres nations ensemble : presque tous leurs grands maîtres avaient été français; et dans plusieurs langues on avait conservé aux chevaliers leur nom français, *frères du Temple*, Φρερια τυ Τεμπλυ (4), *frieri del Templo*, sans le traduire. Pendant les cent quatre-vingts ans que l'ordre avait

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 91, p. 427.

(2) *Voyez* la bulle *apud Raynald.*, 1307, §§ 10 et 11, T. XV, p. 17.—*Continuatio Guillelmi de Nangis, in D. L. Acherii Spicilegio*, T. XI, p. 639.

(3) *Vita Honorii II, ex manuscriptis Bernardi Guidonis*, T. III, *Rer. Ital.*, p. 429.

(4) *Pachymeris, histor. Andronic.*, L. V, c. 12, T. XIII, p. 255.

existé, il avait été un modèle des vertus chrétiennes et chevaleresques : dans le formulaire français de la réception des chevaliers, on les avertissait de l'immense sacrifice qu'ils allaient faire à la religion. « Vous ne savez pas, leur disait-on, les forts com-» mandements qui sont par dedans la maison ; car forte chose est, » que vous, qui êtes sire de vous-même, vous vous fassiez serf » d'autrui. A grand'peine ferez jamais chose que vous voulez ; » car se vous voulez être en la terre de-çà mer, l'on vous man-» dera de-là, etc. » Après avoir exigé du récipiendaire des promesses d'obéissance, de chasteté, de fidélité; après avoir pris sur ses mœurs et sur sa vie passée les informations les plus sévères et les plus détaillées, celui qui tenait le chapitre devait l'accueillir enfin et lui dire : « Si vous accueillons à tous les bienfaits de la » maison, et si vous promettons du pain et du bois, et de la pau-» vre denrée de la maison, et de la peine et du travail assez (1). » En effet, à cette époque surtout, il y avait de la peine et du travail pour cet ordre, car chassé par les Turcs de la terre sainte, après l'avoir vaillamment défendue, son grand-maître, le vénérable Jacques de Molay, s'était retiré dans l'île de Chypre avec la fleur des Templiers; et c'est là qu'il préparait, avec les Hospitaliers de Saint-Jean, la conquête de l'île de Rhodes, qu'ensuite les Hospitaliers exécutèrent seuls.

Tels étaient les hommes qui, tout à coup, le 13 d'octobre au matin, furent arrêtés d'un bout du royaume de France à l'autre, et jetés dans d'affreuses prisons (2) ; tandis que Jacques de Molay, rappelé de l'Orient par le roi, était venu avec confiance se mettre entre les mains de ses bourreaux. Sur la déposition de deux misérables, le prieur de Montfaucon, condamné pour ses dérèglements à une prison perpétuelle, et Noffo Déi, Florentin, pendu depuis pour d'autres crimes, ils furent accusés des forfaits les plus odieux et les plus absurdes en même temps (3). On prétendit qu'ils reniaient la religion, pour laquelle ils ne cessaient de combattre ; qu'ils autorisaient la plus scandaleuse et la plus dégoûtante débauche ; on cita des traits que l'histoire ne peut plus répéter,

(1) *Voyez* les pièces justificatives imprimées à la suite de la tragédie des Templiers, p. 112 et suiv.

(2) *Continuatio Guillelmi de Nangis, apud Acherii Spicileg.*, p. 625.

(3) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 92, p. 429.

mais qui portent en eux-mêmes leur propre démenti ; et l'on exposa tous ces généreux chevaliers à d'horribles tortures, leur promettant une grâce absolue, et même celle de l'ordre, s'ils avouaient les charges portées contre eux, et multipliant les tourments, souvent jusqu'à causer leur mort, s'ils persistaient dans leurs dénégations. Plusieurs chevaliers, vaincus par la douleur, confessèrent en effet tout ce qu'on leur demandait : mais lorsqu'ils voulurent se rétracter, après avoir été retirés des mains des bourreaux, ils furent déclarés hérétiques relaps et condamnés aux flammes. Ceux qui, à la torture, avaient refusé d'avouer les crimes prétendus de l'ordre, furent considérés comme également coupables; on les avertissait d'avance que le dernier supplice serait la peine de leur obstination, et ce supplice était épouvantable. Écoutons Giovanni Villani, auteur contemporain, qui parle avec horreur de toute cette procédure. « Cinquante-six Templiers, dit-il, furent conduits » dans un grand parc, à Saint-Antoine, hors de Paris; on les lia » chacun séparément à un pilier; on approcha du feu de leurs » jambes, qu'on fit brûler peu à peu, les avertissant cependant » que quiconque d'entre eux voudrait reconnaître son erreur, et » confesser les péchés dont il était accusé, serait délivré. Au milieu » de ces tourments, leurs parents et leurs amis les exhortaient à » se reconnaître, et à ne pas se laisser mourir d'une mort si vile : » aucun d'eux cependant ne voulut confesser ; mais avec des pleurs » et des cris, ils protestaient qu'ils étaient innocents et chrétiens » fidèles; ils invoquaient le Christ, la vierge Marie, et les autres » saints; et, au milieu de ce martyre, brûlants et consumés, ils » terminèrent leur vie (1). »

Un poëte français vient en quelque sorte d'offrir un sacrifice expiatoire à la mémoire des malheureux Templiers ; il a fait répandre des larmes à ses compatriotes sur les souffrances de ces chevaliers, et sur les crimes du roi, du pontife, de leurs juges et de leurs persécuteurs. Il a joint au talent poétique une rare érudition, et il a répandu une grande lumière sur l'histoire des héros qu'il voulait placer sur le théâtre. Mais les contemporains eux-mêmes des Templiers ne les avaient pas laissés sans témoignage de leur innocence : l'un des saints que vénère l'Église, a traité de calom-

(1) *Giov Villani*, L. VIII, c. 92, p. 420.

nieuses toutes les accusations portées contre les Templiers; elles ne furent inventées, dit-il, que par avarice, pour dépouiller ces chevaliers des grands biens qu'ils possédaient (1). L'annaliste ecclésiastique confesse que cette accusation devient vraisemblable, lorsqu'on observe que Philippe avait pour conseillers les plus scélérats des imposteurs et des calomniateurs. Ce roi, dit-il, qui avait envahi les biens des églises, qui avait opprimé ses peuples, qui avait falsifié la monnaie, qui avait dépouillé tous les juifs de ses États, et recherché d'autres profits honteux, qu'il dissipait plus honteusement encore, pouvait bien être tenté par les richesses du Temple, lui qui les envahit, après avoir déclaré par ses lettres-patentes qu'il les respecterait. Guillaume Ventura, l'historien d'Asti, déclare aussi que cette persécution ne fut excitée que par l'envie et la cupidité de Philippe, qui haïssait les Templiers, parce que ces religieux avaient osé prendre le parti de Boniface, dans la querelle entre le pontife et le monarque (2). Beaucoup d'autres écrivains anciens, qui se contentent de rapporter avec étonnement des accusations si inattendues, ne se sont abstenus sans doute de les juger, que parce que l'Église s'était déjà prononcée, et que le concile de Vienne ayant condamné l'ordre en 1313, les fidèles n'osaient pas s'élever contre les décisions de cette assemblée.

Le concile de Vienne abolit l'institution des Templiers dans toute la chrétienté, et déclara leurs biens dévolus à l'ordre des Hospitaliers. Ces biens, qui, en France et en Italie, avaient déjà été confisqués, furent rachetés à grand prix par les chevaliers de Saint-Jean, qui s'appauvrirent au lieu de s'enrichir par cette acquisition. En Espagne, les biens du Temple furent attribués aux ordres militaires de cette contrée; en Portugal, ils servirent à doter l'ordre nouveau du Christ, formé des Templiers portugais, et vrai représentant de cet ordre illustre. Mais avant de rendre ces biens aux ordres religieux, les souverains s'enrichirent partout de leur séquestre: aussi tous les rois imitèrent-ils l'avidité de celui de France, en dépouillant les Templiers, quoiqu'ils ne livrassent point comme lui ces chevaliers aux supplices affreux

(1) *Sanctus Antonius, archiep. Florentinus*, P. III, tit. 21, c. 1, f. 5, p. 92. *Apud Raynald.*, ann. 1307, § 12, p. 18.

(2) *Chronicon Astense Guillelmi Venturæ*, c. 27, T. XI, p. 192.

auxquels Philippe le Bel les condamna. L'ordre était composé, à cette époque, d'environ quinze mille chevaliers, qui furent tout à coup enlevés à la défense de la chrétienté (1). Jacques de Molay, leur grand-maître, fut des derniers envoyé au bûcher, avec le frère du dauphin de Viennois : leur supplice fut postérieur à la sentence du concile. Molay, séduit par des promesses, ou cédant à l'effroi de la torture, paraît avoir confessé une partie des accusations portées contre son ordre : mais dès qu'il fut sous les yeux du public, il se hâta de rétracter la confession qu'on lui avait arrachée, déclarant qu'il avait mérité la mort pour avoir cédé aux instances et aux menaces du roi (2). La plupart des historiens racontent qu'au moment de son supplice, ou lui ou l'un de ses chevaliers cita au tribunal de Dieu et le pape et le roi, les sommant d'y comparaître dans un an et un jour, pour y rendre raison de leur tyrannie, puisqu'ils ne pouvaient être traduits sur la terre devant aucun tribunal. Tous deux moururent en effet dans le terme indiqué. M. Raynouard a profité de cette tradition.

« Mais il est dans le ciel un tribunal auguste
Que le faible opprimé jamais n'implore en vain ;
Et j'ose t'y citer, ô pontife romain.
Encor quarante jours ! je t'y vois comparaître
Chacun en frémissant écoutait le grand-maître ;
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,
Quand il dit - O Philippe, ô mon maître, ô mon roi !
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée
Au tribunal de Dieu je t'attends dans l'année. »

(1) *Ferreti Vicentini*, L. III, T. IX, p. 1018.
(2) *Giov. Villani, loc. cit*, p. 450.

CHAPITRE XII.

AFFAIRES DE FLORENCE. — RÈGNE ET EXPÉDITION EN ITALIE DE L'EMPEREUR HENRI VII DE LUXEMBOURG. — 1308 A 1313.

Le triomphe du parti des Noirs à Florence et dans les villes guelfes de Toscane, et la soumission de Pistoia à ce parti, semblaient devoir assurer pour quelque temps la paix à toute cette contrée, puisque les adversaires du gouvernement, vaincus dans toutes les rencontres, ne semblaient plus en mesure de troubler l'État. Le parti gibelin dominait encore, il est vrai, dans les deux villes de Pise et d'Arezzo; mais ces deux républiques avaient été forcées de demander la paix aux Guelfes: la première était suffisamment occupée à maintenir son autorité sur la Sardaigne, que le roi d'Aragon voulait lui enlever en vertu d'une concession du pape, et elle n'avait garde de provoquer de nouvelles hostilités sur le continent. Le parti guelfe semblait donc affermi d'une manière inébranlable dans sa domination, lorsque d'abord une discorde intérieure, ensuite l'arrivée en Italie d'un empereur sans armée, dont les titres et les droits faisaient presque le seul pouvoir, ébranlèrent de nouveau la ligue guelfe, à la tête de laquelle se trouvait Florence, et renversèrent toute la balance politique de l'Italie. Il existe dans les républiques un excès de vie qui ne permet jamais de jouir de la paix, tandis que, dans les monarchies absolues, une mort anticipée arrête l'essor de tous les esprits, et met obstacle à tout perfectionnement. Dans les premières, chaque citoyen, doué d'un caractère plus individuel, et formé à des habitudes plus indépendantes, semble ne pouvoir se plier à une loi commune : c'est peu pour lui de jouir de la liberté comme membre d'un corps libre; il aspire à se gouverner en toutes choses par son propre choix, et ne trouve jamais dans le régime qui impose

le moins de gêne, assez de jeu pour sa volonté, assez de déploiement pour ses passions. Dans la monarchie, au contraire, lorsqu'un maître a ôté à l'homme tout souci pour ses intérêts politiques, il ne peut plus rendre à son âme des passions généreuses pour d'autres objets; il ne peut plus l'appeler à l'élection que par des jouissances immédiates : la gloire, le pouvoir, même la fortune, lorsqu'elle doit être le prix de combinaisons hardies et d'une longue persévérance, sont sans attraits pour des sujets, et le monarque qui s'efforce de réveiller chez un peuple privé de toute liberté, les lettres, les beaux-arts, l'esprit d'entreprise et le commerce, ressemble au physicien qui, par les prestiges du galvanisme, excite dans un cadavre quelques-uns des mouvements de la vie qu'il a perdue.

Les avantages d'une victoire pour un parti ne peuvent jamais répondre à toutes les espérances qu'avaient formées d'avance tous les chefs du parti victorieux; et ces espérances trompées occasionnent presque toujours la division des vainqueurs. Corso Donati avait été à Florence le chef principal de la révolution qui avait envoyé les Blancs en exil, et rendu les Noirs tout-puissants; la république semblait avoir adopté son inimitié privée pour Viéri des Cerchi, et s'être animée de toutes ses passions. Cependant Donati trouva bientôt qu'il n'avait recueilli aucun fruit de sa victoire; les chefs de la noblesse, auxquels il s'était associé, se montrèrent jaloux de son crédit, et lui disputèrent son influence sur l'administration de la république. Il voulut alors faire l'épreuve de sa puissance individuelle, en se jetant dans l'opposition : il critiqua les mesures des principaux magistrats, il contredit leurs opérations, et bientôt il s'aperçut avec douleur qu'il ne les arrêtait pas, et qu'il ne faisait que les irriter. Enfin, il essaya de former un parti contre le parti qu'il avait longtemps dirigé; et tandis que Rosso Della Tosa, Geri Spini, Pazzino des Pazzi, et Betto Brunelleschi, gouvernaient la république, il s'associa, pour combattre ces chefs de la noblesse, avec les Bordoni et les Medici (1). Les derniers étaient une famille du peuple, qui commençait à

(1) Le nom de Medici s'est toujours écrit sans e en Italien; cependant l'usage contraire a tellement prévalu en français, que nous nous croyons obligé de l'adopter aussi quelquefois

s'enrichir, et qu'on voit pour la première fois à cette époque figurer dans les affaires publiques.

Corso Donati accusait en toute occasion le gouvernement de vénalité et de dilapidation : ses ennemis répondirent par une accusation plus populaire encore, et par conséquent plus dangereuse pour lui ; ils lui reprochèrent de vouloir usurper la tyrannie, et ils en cherchèrent la preuve dans son luxe, ses dépenses, l'orgueil de ses discours, les clients qu'il s'était attachés, et, plus que tout, le mariage qu'il venait de contracter. Ce mariage était suspect en effet. Corso Donati, le chef du parti guelfe entre les Guelfes, Corso qui avait persécuté les Blancs, seulement parce qu'ils s'étaient montrés disposés à pardonner à quelques Gibelins, venait d'épouser la fille d'Uguccione della Faggiuola, le chef de tous les Gibelins de la Romagne et de la Toscane, et le plus redouté capitaine des ennemis de la république. Lorsque cette accusation, répandue parmi le peuple, eut éveillé la défiance contre un homme regardé longtemps comme le premier citoyen de Florence, ses ennemis jugèrent que le moment convenable était arrivé pour se défaire de lui. La seigneurie fit un jour sonner le tocsin ; et dès que le peuple armé se fut rassemblé sur ses places d'armes, les prieurs des arts accusèrent solennellement Corso Donati, pardevant le tribunal du podestat, d'avoir voulu trahir le peuple, et s'élever à la tyrannie. Corso Donati, sommé de comparaître, refusa de se rendre devant son juge ; et l'événement prouva qu'il avait raison de se défier de la partialité ou de la dépendance du podestat : car les formes de la justice furent si peu respectées dans ce jugement, que, dans l'espace de deux heures, le juge passa de la citation et de l'enquête à la sentence, et condamna le prévenu contumace, comme traître et rebelle, à la peine de mort.

Les prieurs sortirent alors du palais public, précédés par le gonfalonier de justice, ils furent suivis par le podestat, le capitaine du peuple, et l'exécuteur avec leurs archers ; tout le peuple, armé et rangé par compagnies, marchait ensuite : dans cet ordre, ils s'avancèrent contre les maisons des Donati, dont ils entreprirent l'attaque. Corso, de son côté, avait rassemblé ses amis, et s'était fortifié par des barricades dans le quartier qu'il habitait. Il avait aussi fait demander des secours à son beau-père : mais les auxiliaires qu'Uguccione della Faggiuola lui envoya, n'arrivèrent

pas à temps pour le défendre. Corso, accablé par la goutte, quoiqu'il animât ses amis de la voix, ne pouvait pas combattre lui-même : après une résistance de quelques heures, ses barricades furent enfoncées, et il s'enfuit avec peine dans la campagne. Bientôt il y fut arrêté par des soldats catalans qu'on avait envoyés à sa poursuite. Comme il vit qu'on le ramenait dans la ville, il préféra une mort immédiate au supplice qu'on lui réservait : il s'élança de son cheval, de manière à se briser la tête contre une pierre; ses gardes, le voyant grièvement blessé, l'achevèrent à coups de hallebardes (1).

Le gouvernement florentin se conduisit d'une manière plus généreuse envers les Pistoiois qu'il ne l'avait fait envers son propre concitoyen. Depuis la prise de Pistoia, les malheureux habitants de cette ville, opprimés par leurs vainqueurs, dépouillés par les recteurs étrangers qui présidaient à leurs tribunaux, accablés d'impositions, privés de tout leur territoire, déchirés enfin par une guerre civile que les Gibelins fugitifs avaient rallumée dans les châteaux des montagnes, les Pistoiois, dis-je, étaient réduits au désespoir, lorsqu'ils virent arriver à leurs portes le capitaine du peuple, choisi par les Lucquois, pour les gouverner pendant l'année 1309. C'était un homme de basse condition et sans fortune, qu'ils supposèrent, d'après sa pauvreté, devoir être plus avide encore que tous ses prédécesseurs. Les Pistoiois, dans l'état d'épuisement où ils se trouvaient, sans trésors, sans soldats, sans protecteurs, sans amis, sans ressources que leur désespoir, déclarèrent cependant que jamais ils ne recevraient ce magistrat inique. « Il s'éleva dans la cité, dit l'historien de Pistoia, qui était » présent à cette révolution, il s'éleva dans la cité, comme il plut » à Dieu, une grande rumeur : c'était comme une voix divine, » venue du ciel; chacun criait : *Que la ville se fortifie !* Et au même » instant, sans qu'aucun supérieur en donnât l'ordre, hommes, » femmes, enfants, gentilshommes et bourgeois, saisirent des » planches, des ais, des ferrements, et les portèrent autour de » la ville, où ils élevèrent des barricades sur les murailles abat-

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 96, p. 432. — *Dino Compagni Cronaca*, T. IX, L. III, p. 512. — *Leonardo Aretino Hist.*, L. IV, p. 120. — *Niccolo Machiavelli Histor.*, L. II, p. 132.

» tues. Ce travail se commença trois heures avant midi, et à » complies, la ville tout entière était entourée de palissades. Aussitôt on entreprit de creuser les fossés du côté de Lucques. Les » Lucquois, avertis que les Pistoiois se fortifiaient, marchèrent » à l'instant, peuple et cavaliers, jusque dans le val de Niévole; » de leur côté, les Pistoiois, instruits de leur approche, envoyèrent tous leurs enfants hors de la ville, et résolurent de se défendre en désespérés, et de mourir tous ensemble, plutôt que » de souffrir davantage (1). »

L'ancien capitaine du peuple, nommé par les Florentins, était resté dans la ville avec ses archers; et comme Pistoia est de quelques milles plus près de Florence que de Lucques, il avait peut-être déjà reçu quelque renfort de ses compatriotes, lorsqu'il apprit que les Lucquois s'étaient avancés jusqu'à Ponte-Lungo, à deux milles de Pistoia. Ému de compassion pour le peuple qu'il avait gouverné six mois, et dont il avait connu les souffrances, il s'avança au-devant des Lucquois, et tenta de les arrêter, tantôt par des prières, tantôt même par des menaces : il leur annonça que sa république ne permettrait point la ruine de Pistoia, et que lui-même il était prêt à se joindre aux insurgés, si les Lucquois s'avançaient davantage; il les détermina enfin à se retirer à Serravalle, pour lui donner le temps de négocier (2). D'autres pacificateurs vinrent bientôt se joindre à lui; ce furent des ambassadeurs envoyés par la république de Sienne, pour rétablir la paix entre les villes de la ligue guelfe. Ces ambassadeurs réussirent à se faire choisir pour arbitres entre les Pistoiois et les Lucquois. Ils prononcèrent alors que les palissades de Pistoia seraient abattues, et que la ville resterait pendant huit jours ouverte, mais sous leur sauvegarde, pour satisfaire ainsi l'orgueil offensé des Lucquois. Au bout de ce temps, les Pistoiois devaient être maîtres de fortifier leur ville comme il leur conviendrait. A l'avenir ils devaient continuer à prendre leurs recteurs à Florence et à Lucques; mais, au lieu d'en abandonner l'élection à ces deux républiques, ils devaient les choisir eux-mêmes et librement. Cette sentence fut exécutée, et rendit à Pistoia presque toute l'indépendance et la liberté

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, ann 1309, p. 393.
(2) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 111, p. 440.

dont cette république avait joui jusqu'au temps de la guerre des Blancs et des Noirs.

La mort de trois souverains, Azzo VIII d'Este, que d'autres appellent Azzo X, Albert d'Autriche, roi des Romains, et Charles II, roi de Naples, occasionna vers cette époque de nouvelles révolutions en Italie. Azzo d'Este était le chef de la plus ancienne famille de princes italiens; ses ancêtres avaient été déclarés seigneurs de Ferrare, avant qu'aucune autre république se fût encore soumise au pouvoir d'un seul. L'antiquité de cette dynastie semble n'avoir eu d'autre effet que de la corrompre aussi la première. Azzo d'Este fut en Italie le premier de ces tyrans efféminés, lâches et cruels, qui, pendant le siècle suivant, devinrent plus communs dans les villes lombardes. Nous avons vu, dans le précédent chapitre, que les peuples de Modène et de Reggio s'étaient déjà révoltés contre lui; peu s'en fallut qu'à sa mort sa famille ne perdît encore pour jamais Ferrare, et même les châteaux qui formaient son antique héritage. Par son testament, Azzo VIII avait appelé à sa succession Frisco, fils de son fils naturel, au préjudice de Francisco son frère et de ses neveux. Cette injustice occasionna une guerre civile dans la famille d'Este; elle excita en même temps l'ambition des États voisins, qui se flattèrent d'avoir trouvé une occasion de s'agrandir. Les Vénitiens entrèrent à Ferrare comme auxiliaires du bâtard d'Este : le pape, d'autre part, envoya au secours du frère d'Azzo un cardinal avec des milices; mais bientôt, abandonnant son client, il manifesta la prétention de réunir Ferrare au domaine immédiat de l'Église, parce que cette ville, dans les derniers diplômes des empereurs, avait été déclarée appartenir à saint Pierre. La succession du marquis fut alors disputée, non plus entre ses héritiers légitimes et testamentaires, mais entre le pape et les Vénitiens; les armes spirituelles furent employées, aussi bien que les temporelles, contre la république, par le cardinal Arnaud de Pellagrue, neveu du pape Clément V, et son légat pour la guerre de Ferrare. Les Vénitiens éprouvèrent de grands revers; et le marquis d'Este, ainsi que les Ferrarais, furent également trahis par la république et l'Église, et dépouillés par tous leurs alliés.

La mort d'Albert d'Autriche, roi des Romains, était un événement d'une bien plus haute importance, et il devait causer de

plus grandes révolutions. Albert avait succédé, en 1298, à son rival Adolphe de Nassau, qu'il avait vaincu et fait tuer à la suite de la bataille. Dès lors il s'était constamment occupé du soin d'étendre les possessions de la maison d'Autriche, et de rendre son autorité plus arbitraire dans les États qui lui étaient déjà soumis; son ambition excita la révolte des habitants de Vienne et de ceux de la Styrie; elle l'engagea dans des guerres dangereuses avec Berne, Zurich et Fribourg, villes de la Suisse, qui, à l'exemple des villes de l'Italie, s'étaient affranchies pendant les longs interrègnes de l'Empire, et qui se gouvernaient en républiques; enfin elle lui fit entreprendre d'asservir les habitants des trois Waldstætes, Uri, Schwitz et Underwald, qui ne relevaient et ne voulaient relever que de l'empire, et qui, réduits au désespoir, dans la dernière année de la vie d'Albert, chassèrent de leur pays ses gouverneurs et ses satellites, et fondèrent par leur serment sur le Rutly la confédération helvétique, qui devint le plus ferme appui de leur liberté (1).

Par une suite du même plan d'usurpations, Albert retenait l'héritage de son neveu Jean d'Autriche, fils unique de son frère Rodolphe, qu'il aurait dû mettre en possession, à sa majorité, d'une partie des biens de la maison de Habsbourg; et il avait rejeté ses demandes avec des railleries piquantes. Le jeune homme confia son indignation secrète à quelques gentilshommes mécontents d'Albert comme lui; ceux-ci l'encouragèrent à se venger. Le premier mai 1308, comme Albert se rendait de Stein à Baden, les conjurés le séparèrent du reste de son cortége, à la sortie des vallées qui conduisent au gué de Windisch, en prétextant qu'il ne fallait pas trop surcharger le bateau qui devait les passer. Dès qu'ils furent arrivés sous le château de Habsbourg, dans un champ qui appartenait de toute ancienneté à la famille d'Albert, et sous les yeux de tout son cortége, qui n'était séparé de lui que par la rivière de la Reuss, Jean d'Autriche plongea sa lance dans la gorge de son oncle, en s'écriant: « Reçois le prix de l'injustice. » Au même instant, le roi des Romains fut achevé par les autres conjurés (2).

(1) *Joh. Muller, Schweitserischer Eidgenossenschaft Geschichte*, L. I, c 18, p 633.

(2) *Ibid.*, L. II, c 1, T II, p 10

Cependant, le prince Jean n'avait pas pris de mesures pour recueillir les fruits de sa conjuration : effrayé du sang qu'il avait versé, et tourmenté de remords, il s'enfuit dans les montagnes où il erra quelque temps solitaire; il passa ensuite en Italie, et vint se cacher à Pise, où l'on croit qu'il termina ses jours dans un couvent d'Augustins (1). Non-seulement ses complices, mais tous leurs parents, tous leurs amis, tous leurs serviteurs, poursuivis avec une cruauté impitoyable par Agnès, veuve d'Albert, périrent sur l'échafaud; la mort du roi fut vengée sur plus de mille personnes, presque toutes innocentes.

Philippe le Bel, averti de la mort d'Albert d'Autriche, avait demandé au pape, qu'en accomplissement de la grâce inconnue qu'il s'était réservée en lui procurant la tiare (2), Clément l'aidât à faire obtenir la couronne impériale à Charles de Valois, son frère. Clément, qui n'avait ni le courage, ni la force de refuser rien, promit

(1) Schiller a introduit dans son *Guillaume Tell*, Jean, qu'il nomme parricide, cherchant un asile auprès du héros : il a voulu mettre ainsi en opposition les deux meurtriers, dont l'un avait tué son prince pour venger des injures privées, n'écoutant que son ressentiment personnel ; l'autre avait tué l'oppresseur de son pays, se sacrifiant en même temps lui-même pour le bien de tous, et méritant ainsi une gloire immortelle. Le malheur du premier est noblement exprimé.

O wenn ihr weinen kœnnt, lasst mein Geschick
Euch jammern, es ist fürchterlich. — Ich bin
Ein Furst — Ich war's — Ich konnte glüklich werden.....

Darum vermeid ich alle ofne Strassen,
An keine Hütte wag ich anzupochen,
Der Wüste kehr' ich meine Schritte zu,
Mein eignes Schrecknis irr' ich durch die Berge
Und fahre schaudernd vor mir selbst zurück,
Zeigt mir ein Bach mein unglukselig Bild.
O wenn ihr Mitleid fühlt und Menschlichkeit......

« Oh ! si vous pouvez pleurer, que mon histoire vous attendrisse, elle est terrible. — Je suis un prince, — je l'ai été, — j'ai pu être heureux.... . C'est pour cela que j'évite tous les chemins ouverts, que je n'ose frapper à la porte d'aucune cabane, que j'ai tourné mes pas du côté du désert, et que mon propre effroi m'égare au travers de ces montagnes, où je frissonne en reculant, lorsqu'un ruisseau me représente ma malheureuse image. Oh ! si vous sentez la pitié et l'humanité....... » (*Il tombe aux pieds de Tell*.)

(2) Déjà, en accomplissement de cette même grâce, Philippe avait demandé au pape de fixer la cour de Rome en France, de poursuivre la mémoire de Boniface, de détruire l'ordre des Templiers.

son appui au roi de France ; mais en même temps, il écrivit aux électeurs allemands, pour les engager à presser leur élection, s'ils voulaient se soustraire à l'influence de la France. Dans sa lettre, il leur indiqua, comme l'homme le plus digne d'arrêter leur choix, le comte Henri de Luxembourg, prince peu riche et peu puissant, quoique d'une ancienne famille, mais prince en qui tout le monde s'accordait à reconnaître l'âme noble et loyale d'un franc chevalier. L'élection fut publiée le 25 ou le 27 novembre 1308, au grand étonnement de toute la chrétienté; et le pape s'étant hâté de la confirmer le jour de l'Épiphanie de l'année suivante, Henri, le septième du nom entre les rois d'Allemagne, le sixième entre les empereurs, fut couronné à Aix-la-Chapelle (1).

Quoique Henri ne possédât en propre que le petit comté de Luxembourg et la ville de Trèves, qu'il avait soumise dans une guerre récente, et dont son frère était évêque, cependant ses alliances lui assuraient l'appui d'un grand nombre de princes du second ordre. Une sœur de son père avait épousé ce fameux Gui, comte de Flandre, qui avait remporté tant de victoires sur les Français : lui-même avait épousé une fille du duc de Brabant; Amédée, comte de Savoie, avait épousé l'autre, et le frère du dauphin de Viennois était gendre du comte de Savoie.

[1309] La réputation personnelle de Henri attira auprès de lui plusieurs princes allemands, flamands et français, et leur concours le rendit assez puissant, dès la première année de son règne, pour qu'il pût assurer à sa famille le royaume de Bohême, en faisant épouser à son fils Jean, l'une des filles de Venceslas l'Ancien ; l'autre fille était mariée au duc de Carinthie, qui fut privé, par un décret, de toute part à la succession de Bohême (2). Nous verrons ce même Jean, roi de Bohême, prendre plus tard une part importante aux affaires d'Italie, et la couronne impériale rentrer, par son fils et son petit-fils, dans la maison de Luxembourg.

Mais Henri VII aurait bientôt excité la jalousie de tous les princes de l'empire, s'il avait tenté d'étendre davantage son autorité sur l'Allemagne : une expédition en Italie était pour lui, en même

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 101 et 102, p. 436.
(2) *Ferreti Vicentini Hist.*, L. IV, p. 1056. — *Nota Osii ad Albert. Mussatum*, T. X, p. 263.

temps un moyen de chercher une gloire et une puissance nouvelles, et de calmer, par son absence, l'inquiétude des princes allemands, qui ne voulaient point avoir de maîtres. L'Italie était devenue en quelque sorte étrangère à l'empire romain. Depuis la déposition de Frédéric II au concile de Lyon, en 1245, l'Église et tout son parti en Italie n'avaient plus reconnu d'empereurs. Depuis trente-cinq ans, il est vrai, des rois des Romains, destinés à recevoir la couronne impériale, régnaient en Allemagne : ce n'était point des candidats, mais des chefs reconnus de l'empire ; cependant ces chefs eux-mêmes attachaient la plus haute importance à leur consécration par le pape : pour qu'elle s'accomplit, ils devaient recevoir de lui la couronne d'or dans la ville même de Rome. Parmi les Italiens et les gens d'église, plusieurs croyaient que l'autorité du monarque sur l'Italie dépendait de cette cérémonie, ou plutôt de la présence du souverain en-deçà des Alpes. Cette supposition était confirmée par l'abandon de Rodolphe de Habsbourg et de ses successeurs, qui n'avaient eu presque aucune relation avec l'Italie. Dans un espace de soixante-quatre ans, tous les gouvernements de cette contrée s'étaient détachés de l'Empire, comme si l'empereur ne devait plus avoir aucune autorité sur eux.

C'est un phénomène vraiment étrange que la marche de l'opinion publique pendant ce long interrègne : loin de se prononcer contre l'autorité impériale, de la circonscrire, ou même de l'anéantir, elle l'étendit au contraire au delà de toutes les limites, et elle abattit devant elle les bornes que d'autres siècles lui avaient opposées.

Les Henri, Lothaire, Conrad et Frédéric Barberousse étaient les chefs d'une confédération libre ; leurs prérogatives étaient bornées par les priviléges des grands et du peuple ; le pouvoir législatif était réservé à la nation assemblée dans ses diètes ; les devoirs des feudataires, réglés d'après leur tenure, se réduisaient à de certains services bien connus d'eux et de leur chef, et ils avaient enseigné à ce chef à connaître au moins aussi bien quels droits eux-mêmes s'étaient réservés. Après un siècle et demi de guerres, presque toutes désavantageuses à l'Empire, après soixante-quatre ans d'interrègne, cette constitution fut ensevelie dans l'oubli ; et l'empereur ne fut plus considéré que comme un monarque absolu. Lorsqu'il était reconnu par l'Église, consacré et

couronné par le souverain pontife; lorsqu'il était présent en Italie, et qu'il établissait son tribunal sur une terre de l'Empire, on ne supposait pas qu'il y eût aucun pouvoir sur la terre, celui du pape excepté, qui pût s'élever contre lui, aucun droit, aucun privilége dont il ne fût l'arbitre, et qu'il ne pût confirmer ou anéantir. Toutes les institutions libres des peuples du Nord furent oubliées; et *l'empereur, toujours auguste,* fut considéré comme le vrai représentant des césars de Rome, anciens maîtres du monde, auxquels l'univers entier était ou devait être soumis. Henri de Luxembourg était un prince très-pauvre; il n'avait d'autre force que celle de son caractère noble, généreux et chevaleresque. aussi ne fut-ce pas par une puissance réelle, mais par la force d'une opinion qu'il partageait lui-même, que ce prince réussit à changer la face de l'Italie entière; qu'à son gré il abaissa ou releva les tyrans et les princes souverains; qu'il commanda aux républiques, et renversa leurs lois et leurs gouvernements; qu'il imposa des contributions énormes, mais payées sans résistance; enfin qu'il rassembla sous ses étendards des peuples auxquels de tout temps il avait été étranger, et qui se croyaient cependant obligés de le servir à leurs frais. Si trois ou quatre républiques seulement lui résistèrent, ce fut avec le sentiment secret qu'elles manquaient à leur devoir; tandis que leurs historiens, et les écrivains guelfes les plus zélés pour la liberté, partagèrent l'opinion de leur siècle sur les droits illimités de l'empereur.

Ce sentiment de droit et de devoir devient particulièrement remarquable, lorsqu'il s'applique à un souverain électif, élu par un peuple étranger, et que la nation qui se croit liée envers lui est cependant une nation libre, et accoutumée aux mœurs et aux idées républicaines. Une opinion publique si contraire aux passions naturelles des hommes, était l'ouvrage des érudits, et surtout des jurisconsultes. L'étude de l'antiquité, qui avait été reprise avec l'ardeur la plus vive dans le treizième siècle, n'avait point produit, comme il semble qu'on aurait dû s'y attendre, des sentiments plus généreux, plus d'élévation dans l'âme, plus d'amour pour la liberté. La Grèce n'était presque pas connue des savants; et il leur restait de Rome bien plus de monuments de l'empire que de ceux de la république. Tous les poëtes latins sont souillés par les lâches flatteries qu'ils ont prodiguées aux empereurs; les his-

toriens, quoique plus fiers et plus libres, avaient cependant rendu hommage aux césars sous lesquels ils écrivaient; les philosophes ne s'étaient formés qu'à l'école du malheur et de la tyrannie : bien plus, les écrivains du siècle d'Auguste, encore pleins des souvenirs d'une liberté récente, n'avaient pas, dans le moyen âge, été placés comme aujourd'hui dans une classe supérieure à tout le reste de la littérature latine. Les savants des treizième et quatorzième siècles ne se proposaient guère moins d'imiter Boèce, Symmaque, ou Cassiodore, que Cicéron ou Tite-Live (1); et l'antiquité, qu'aujourd'hui nous nous représentons toujours libre, paraissait à nos ancêtres toujours réunie et asservie sous l'empire des césars.

Mais les jurisconsultes, bien plus encore que les érudits, contribuèrent à soumettre l'opinion du treizième siècle aux lois et aux mœurs de la cour des césars de Rome et de Constantinople. Jamais la jurisprudence n'avait été plus universellement cultivée; jamais elle n'avait mené plus directement et plus sûrement aux honneurs et à la richesse. En étudiant les lois positives de Justinien, les jurisconsultes avaient, peu à peu, renoncé à l'autorité de leur propre raison; ils ne recherchaient jamais ce qu'ordonnait la justice, mais ce qu'avaient prononcé les empereurs. On peut voir, dans les ouvrages de Baldo et de Bartole, qui fleurirent au quatorzième siècle, l'immense travail en même temps que la profonde servilité des légistes. S'affectionnant au livre qui leur avait coûté tant de peine, en raison de la peine même qu'il leur avait coûté, ils manifestaient pour les Pandectes et le Code un respect qui tenait de l'adoration; et ils voyaient, dans ces lois d'une monarchie étrangère ou détruite, la règle unique du droit public, du droit des nations, comme du droit criminel et civil.

Henri lui-même était intimement convaincu de son droit divin sur toutes les terres de l'Empire; mais il était plein en même temps

(1) Félix Osius, dans son ridicule commentaire sur l'histoire d'Albertinus Mussatus, prétend découvrir dans chaque ligne de son auteur, une imitation de Symmachus, de Macrobius, de Sidonius, de Lactantius, etc. Les trois quarts de ces rapprochements sont probablement des rêves de sa pédanterie; et c'est ainsi qu'on voit une fois seize lignes de texte lui fournir quatre-vingt-six pages in-folio de notes L. I, R. 11, p. 70-125. On peut conclure cependant de tous les rapports qu'il découvre, que le style de Mussatus, comme ses idées, s'était formé par l'étude des auteurs de la basse latinité. *Rer. Ital. Script.*, T. X, p. 1 *et seq.*

du plus profond respect pour l'Église romaine; il admettait toutes les concessions que les césars, ses prédécesseurs, avaient faites au pape; il était déterminé à n'être désormais que leur champion, jamais leur adversaire; et il se croyait assuré de l'appui de Clément V, qui l'avait invité lui-même à se rendre à Rome, et qui avait fait partir des légats pour l'accompagner dans son voyage, et le couronner au nom de l'Église au Vatican. Mais Clément V, faible, vain et menteur, fut toujours en contradiction avec lui-même. Allié de princes ennemis, que souvent il avait armés les uns contre les autres, il les trahissait tous également, parce qu'il se trahissait lui-même; et sa politique paraissait inexplicable aux autres, parce que lui-même n'en avait pas la clef.

Clément nourrissait une haine secrète contre Philippe le Bel, sous le joug duquel il s'était mis, et un désir ardent d'arrêter son ambition : c'était dans cette vue qu'il lui suscitait un rival dans la personne de Henri de Luxembourg, et qu'après avoir obtenu pour celui-ci les suffrages des électeurs, au préjudice de Charles de Valois, il le pressait de passer en Italie pour réprimer l'ambition de la maison de France; mais le même pape, presque dans le même temps, distribuait des trônes aux princes français, et les enrichissait des trésors de l'Église. Charles II, roi de Naples, mourut le 5 mai 1309, et sa succession fut disputée entre Robert, son second fils, et Caribert, ou Charles Hubert, roi de Hongrie, fils de Charles Martel, qui avait été frère aîné de Robert, et qui était mort avant son père. Robert prit les devants sur son neveu, il se rendit en hâte à la cour pontificale d'Avignon, et lui soumettant des prétentions qui sont contraires aux lois fondamentales des royaumes d'Europe, il obtint de Clément une sentence qui le mit en possession du royaume de Naples, et qui confirma celui de Hongrie à son neveu. En même temps que Robert reçut sa couronne des propres mains du pape, il obtint de lui une décharge de toutes les dettes que son père avait contractées envers l'Église, et qui montaient, à ce qu'on assure, à trois cent mille florins (1).

[1310] Henri de Luxembourg s'avança jusqu'à Lausanne, dans l'été de l'année 1310, pour s'y préparer à passer en Italie : c'est là qu'il reçut des ambassadeurs de presque tous les États italiens.

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 112, p. 440

Les chefs des factions dominantes voulaient, avec l'appui de l'empereur, conserver leur pouvoir; les exilés s'adressaient à lui, au contraire, pour qu'il les aidât à rentrer dans leur patrie : les Guelfes, comme les Gibelins, croyaient avoir des droits à sa protection, puisque l'empereur était allié du pape; et tous étaient en effet également bien accueillis. Cependant Robert, roi de Naples, dont la couronne ne relevait plus de l'Empire, et les principales républiques de la ligue guelfe de Toscane, Florence, Sienne et Lucques, aussi bien que Bologne, n'envoyèrent point d'ambassadeurs à Henri. Ce n'est pas que les villes toscanes n'eussent déjà nommé leurs députés pour se rendre auprès de lui, mais elles furent averties que Henri annonçait l'intention de pacifier l'Italie, et de faire rappeler les émigrés dans toutes les villes; elles résolurent alors de ne point entrer avec lui dans une relation qui les aurait bientôt mises dans sa dépendance. Les Pisans, au contraire, conçurent les plus grandes espérances, lorsqu'ils virent un empereur prêt à entrer en Italie; et ils chargèrent leurs ambassadeurs de déposer à ses pieds un présent de soixante mille florins, en l'invitant à se presser de se rendre en Toscane (1).

Vers la fin de septembre de l'année 1310, Henri de Luxembourg passa les Alpes de Savoie, entra en Piémont par le Mont-Cénis. Après avoir visité Turin, il fit son entrée dans Asti le 10 octobre, et il fut reçu par les citoyens de cette ville comme leur seigneur. Il n'avait alors que deux mille chevaux avec lui, et encore cette troupe n'était pas arrivée en un seul corps : mais les cavaliers qui la formaient étaient venus d'Allemagne les uns après les autres, pour se joindre à lui. Tous les seigneurs de la Lombardie se mirent en mouvement, dès que Henri parut. Guido della Torre, qui commandait à Milan avec l'appui du parti guelfe, fit dire à l'empereur de se fier à lui, et qu'il répondait de lui faire faire le tour de l'Italie entière, comme d'une province soumise, l'oisel sur le poing, et sans qu'il eût besoin de soldats (2). Philippone, comte de Langusco, seigneur de Pavie; Simon de Colobiano, seigneur de Verceil; Guillaume Brusato de Novare, et

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 7, p. 447.

(2) *Nicolai Botrontinensis episcopi, Henrici VII iter Italicum*, T. IX, p. 888.

Antoine Fisiraga de Lodi, vinrent en personne à la cour, avec une députation choisie dans les villes qu'ils s'étaient assujetties. Henri, sans faire entre eux de distinction de parti, les admit tous à son conseil, et leur promit à tous des grâces et des faveurs personnelles : mais en même temps, il leur déclara que le pouvoir qu'ils s'étaient arrogé dans les villes était illégitime; qu'il voulait que ces villes rentrassent sous la domination immédiate de l'Empire, et que tous les émigrés y fussent rappelés. Comme sa demande était conforme aux vœux des citoyens de chaque ville, les seigneurs, ne voyant point de moyen de résistance, résignèrent de bonne grâce la tyrannie entre les mains de l'empereur, et lui remirent les clefs de leurs cités. En retour, ils reçurent de lui des fiefs et des titres de noblesse (1).

Le seul Guido della Torre semblait se préparer à faire résistance, quoiqu'il eût d'abord, par son message, reconnu l'empereur. Il avait contracté alliance avec les villes de Toscane, guelfes comme lui; et, sans leur secours, il pouvait, par ses propres forces, opposer à Henri une armée égale à la sienne, et la payer plus longtemps que lui. Il voyait cet empereur priver tous les seigneurs de leur pouvoir, et il avait en particulier plus de raisons de craindre qu'un autre. Mattéo Visconti, son ennemi et l'ennemi de sa maison, et l'archevêque de Milan, Casson della Torre, son propre neveu, avec lequel il s'était brouillé, avaient passé dans le camp de l'empereur, et sollicitaient cet empereur de marcher contre Milan (2).

Henri passa deux mois en Piémont, où il réforma le gouvernement de toutes les villes; il établit partout des vicaires impériaux, pour rendre la justice en son nom, au lieu des podestats et des magistrats municipaux : en même temps, cependant, il abaissa les tyrans, et il rappela dans toutes les cités les exilés et les émigrés. Il s'avança ensuite rapidement vers Milan, où il envoya devant lui son maréchal, avec ordre de lui préparer des logements dans le palais du peuple qu'occupait Guido; il fit aussi commander à Guido de s'avancer lui-même, sans armes, hors de la ville, avec tous les citoyens, pour le recevoir. Jusqu'alors Henri avait

(1) *Albertini Mussati Historia Augusta*, L. I, R. 11, p. 332, T. X
(2) *Henrici VII Iter Italicum*, T. IX, p. 891

contribué au bonheur des peuples partout où il avait passé, en rétablissant la paix, la justice, et même la liberté; car la liberté était bien plus respectée par les vicaires impériaux qu'il établissait, que par les seigneurs qu'il forçait d'abdiquer. Aussi les citoyens de Milan voyaient-ils avec plaisir son approche. Guido, instruit de leurs dispositions, effrayé de la marche inattendue de l'empereur et de l'ordre qu'il recevait de lui, prit le parti de l'obéissance; il licencia ses troupes, et sortit de la ville, sans armes, à la tête du peuple, pour recevoir et reconnaître son souverain (1).

La soumission de Milan décida celle de toute la Lombardie. A la sommation de l'empereur élu, des députés de toutes les villes, depuis les Alpes jusqu'à Modène d'une part, jusqu'à Vérone et Padoue de l'autre, se rendirent à Milan pour assister au couronnement. Il se fit avec la couronne de fer, dans cette ville, et non point à Monza, le 6 janvier 1311. « Tous les députés prêtèrent » serment de fidélité, dit dans sa relation l'évêque de Botronte, » l'un des compagnons de Henri, sauf les Génois et les Vénitiens, » et pour ne point jurer, dirent beaucoup de choses que je n'ai » retenues, sauf qu'ils sont d'une quinte essence; ne voulant ap- » partenir ni à l'Église, ni à l'empereur, ni à la mer, ni à la terre; » et pour ce, ne voulaient jurer (2). »

Dans le mois qui suivit son couronnement, Henri pacifia, sans distinction de parti, toutes les villes qui s'étaient soumises à lui. A Como, il fit rentrer les Gibelins, à Brescia les Guelfes, à Mantoue les Gibelins, à Plaisance les Guelfes, et de même ailleurs; nommant partout, pour exercer la justice, des vicaires impériaux avec toutes les attributions des anciens podestats. Les seigneurs della Scala, cependant, qui dominaient à Vérone, ne voulurent jamais consentir que les Guelfes, sous la conduite du comte de Saint-Boniface, fussent admis de nouveau dans leur ville, après un exil de plus de soixante ans; et Henri fut obligé de renoncer à sa demande, soit que Vérone fût une ville trop forte et trop éloignée pour qu'il voulût entreprendre de la soumettre par les armes, soit qu'il eût trop d'obligations aux deux frères, Cane et Alboino della Scala, partisans zélés de l'empire, qui s'étaient déclarés des

(1) *Albertinus Mussatus, hist. Augusta*, L. I, R. 11, p. 337. — *Henrici VII Iter Italicum*, T. IX, p. 893.

(2) *Henr. VII Iter Italicum*, T. IX, p. 895.

premiers en sa faveur, pour vouloir diminuer ou mettre en danger leur autorité.

Mais Henri était pauvre, et n'avait, en quelque sorte, formé son armée que d'aventuriers titrés, de princes et de seigneurs qui avaient abandonné leurs petits États, dans l'espérance de faire, à la suite de l'empereur, une fortune rapide et brillante. La nécessité de satisfaire à leur avidité mettait Henri dans un état de gêne continuel, et le força bientôt à mécontenter les peuples que ses talents et ses vertus le rendaient digne de gouverner.

Il demanda, pour fournir à ses premiers besoins, un don gratuit aux villes, à l'occasion de son couronnement. Le sénat de Milan fut assemblé pour délibérer sur la somme que le peuple et la communauté pourraient payer, d'après l'état de la fortune publique. Dans ce sénat se trouvaient réunis les deux chefs des partis opposés, Mattéo Visconti, et Guido della Torre, qui, non-seulement prétendaient à la souveraineté de leur patrie, mais qui, tour à tour avaient été en possession de la seigneurie. Tous deux avaient en vue, ou de se procurer la faveur de Henri, ou d'aigrir le peuple contre lui, afin de le chasser de la ville. Ils enchérirent donc à l'envi sur la proposition qu'avait faite Guillaume de la Posterla, de donner cinquante mille florins à l'empereur ; Visconti proposa d'en ajouter dix mille pour l'impératrice, et della Torre fit porter à cent mille la somme totale. En vain les marchands et les jurisconsultes firent supplier le monarque, par des députations, de diminuer une contribution que la ville ne pouvait payer : Henri refusa de se relâcher de la concession que le sénat lui avait faite; et les impôts furent immédiatement augmentés, au grand mécontentement du peuple (1). Les murmures prirent même un caractère si sérieux, et ils furent accompagnés de tant de menaces contre les ultramontains, que l'évêque de Botronte n'osait souvent point sortir du couvent où il logeait, de peur d'être insulté par le peuple. Henri, qui, justement à cette époque, pensait à quitter Milan pour s'acheminer vers Rome, crut, pour sa sûreté, devoir emmener avec lui des otages qui lui répondissent de la fidélité des deux partis. Il demanda cinquante chevaliers à la ville, sous pré-

(1) *Albert. Mussati hist. August.*, L. II, Rub. 1, p. 341. — *Henric. VII Iter Italic.*, T. IX, p. 895. — *Tristani Calchi Hist. Patriæ*, L. XX, p. 425.

texte de l'accompagner et de lui faire honneur; mais il désigna pour cette expédition Mattéo Visconti, Galéazzo, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes gibelins, Guido della Torre, Francesco, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes guelfes. Un pareil choix augmenta le mécontentement; et il amena, ou parut amener le rapprochement des deux partis. Le peuple comparait de nouveau les ultramontains à tous les barbares, anciens ennemis du nom romain; il leur donnait le même nom, et s'écriait qu'il était honteux de leur asservir la patrie. Quelques-uns faisaient le calcul des forces réelles de Henri, et démontraient aux mécontents que, si l'on détachait de lui les Italiens, non-seulement Milan, mais la moindre des villes lombardes serait en état de se mesurer avec lui.

es fils des deux chefs de parti, Galéazzo Visconti et Francesco della Torre eurent une entrevue hors de la porte Ticinèse, ensuite de laquelle plusieurs cavaliers parcoururent les rues de Milan, en criant : « Mort aux Allemands! le seigneur Visconti a » fait la paix avec le seigneur della Torre! » Aussitôt le peuple prit les armes, et se rassembla dans divers quartiers, mais surtout près de la porte Neuve, autour des maisons des Torriani. Henri, sans perdre de temps, envoya toutes ses troupes attaquer ces maisons, avant qu'on eût le loisir de les fortifier. Cependant son inquiétude était extrême, car avec ce petit nombre de chevaliers allemands, il n'aurait pu résister au milieu d'une ville ennemie, si les Visconti s'étaient en effet unis aux Torriani, et la noblesse au peuple. Mais il y a lieu de croire que Mattéo Visconti avait ourdi une double trahison, et qu'après avoir engagé Guido della Torre à prendre les armes, il n'avait lui-même rassemblé ses anciens partisans que pour être prêt à fondre sur son ancien ennemi. Galéazzo, son fils, commandait une troupe considérable de Gibelins, qui après être restée quelque temps indécise, sans doute pour mieux prévoir l'issue du combat, vint se joindre aux Allemands. Les nobles et les Gibelins qui se trouvaient associés avec les Torriani, ne voyant aucun de leurs chefs à leur tête, se retirèrent de la mêlée. Bientôt les barricades furent enfoncées, les maisons des Torriani pillées et incendiées, et Guido, avec son fils, forcés de s'enfuir (1).

(1) *Henrici VII Iter Italicum*, T. IX, p. 897. — *Albertini Mussati, hist.*

Cette sédition de Milan fut comme un signal donné à toutes les villes guelfes de Lombardie, pour se révolter et chasser leurs vicaires impériaux, avec les émigrés que Henri avait fait rentrer. Crème, Crémone, Brescia, Lodi et Como se révoltèrent en même temps et se fortifièrent de l'alliance de Guido della Torre et des Milanais fugitifs. Mais ces villes n'avaient point assez bien pris leurs mesures pour être en état de faire une longue résistance : leurs greniers étaient vides, leurs trésors épuisés, et le sort des Torriani leur inspirait plus de terreur que de désir de vengeance; en sorte que, peu après cette levée de boucliers, les villes les plus faibles implorèrent la clémence de Henri, lorsqu'il s'approcha d'elles pour les soumettre. Lodi et Crème lui ouvrirent leurs portes, et obtinrent leur pardon, qui ne les mit pas à l'abri de beaucoup de vexations particulières. Les chefs des Guelfes de Crémone s'évadèrent; et les Gibelins, ayant rendu la ville, furent cruellement punis par l'empereur d'une faute à laquelle ils n'avaient point eu de part. Deux cents des principaux citoyens, qui étaient venus se jeter aux pieds de Henri pour demander grâce, furent envoyés dans d'affreuses prisons; les murailles et les fortifications de Crémone furent rasées, la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins; enfin les propriétés et les personnes des citoyens furent abandonnées à la licence et aux vexations des Allemands vainqueurs.

La ville de Brescia restait seule à soumettre; mais celle-ci, qui avait accueilli les fugitifs de Lodi, de Crème et de Crémone, se confirma dans la résolution de se défendre, lorsqu'elle vit combien les autres avaient eu à se repentir de leur soumission. Henri, le 19 mai 1311, vint, avec toute son armée, mettre le siége devant Brescia. Dans cette ville, Thébaldo Brusati, le chef du parti guelfe, fut chargé par ses concitoyens de pourvoir à la défense de la patrie; et il fut revêtu pour cela du titre et de l'autorité de seigneur et de prince (1). La ville fut défendue par ses soins, et par le courage des habitants, pendant l'été tout entier. Les Bressans remportèrent plusieurs avantages sur les Impériaux;

Aug., L. II, R. 1, T. X, p. 342. — *Ferretus Vicentinus*, L. IV, p. 1060. — *Tristani Calchi Histor. Patriæ*, L. XX, p. 426.

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum*, Distinctio XI, c. 4, T. XIV, p. 967. — *Ferreti Vicentini*, L. IV, p. 1071.

et quoique, dans une de leurs sorties, Thébaldo Brusati fût fait prisonnier, ils ne voulurent point racheter sa vie au prix de leur soumission. Ce chef généreux les exhorta de sa prison à combattre encore : Henri, pour le punir de ses conseils, le fit livrer à un horrible supplice; mais, par de terribles représailles, les Bressans firent pendre aux créneaux de leurs murs soixante prisonniers allemands. Peu après, Walérano, comte de Luxembourg, l'un des frères de Henri, fut tué dans une escarmouche, et le monarque, qui languissait d'impatience de recevoir à Rome la couronne impériale, et qui cependant croyait son honneur intéressé à venger les affronts qu'il avait reçus devant Brescia, sentit combien sa situation devenait fâcheuse; d'autant plus que les maladies s'étaient introduites dans son camp, et y faisaient de grands ravages.

Henri crut devoir recourir aux armes spirituelles de l'Église. Il était accompagné par trois cardinaux-légats, chargés de le couronner à Rome au nom du pape; il pria l'un d'eux de frapper les Bressans d'une excommunication, pour hâter leur soumission : mais celui-ci lui répondit que, quoiqu'il eût reçu du pape le pouvoir de lier et de délier en son nom, il ne voulait pas compromettre l'autorité de l'Église dans une occasion où elle ne serait d'aucun avantage. « Car, ajouta-t-il, les Italiens se soucient bien » peu des excommunications : les Florentins n'ont tenu aucun » compte de celles du cardinal-évêque d'Ostie, les Bolonais de celles » du cardinal Napoléon des Orsini, les Milanais de celles du car» dinal de Pélagrue. Si un glaive matériel ne les ramène pas par » la crainte à l'obéissance, le glaive spirituel n'y réussira ja» mais (1). »

Ces mêmes cardinaux, au lieu d'avoir recours aux foudres de l'Église, essayèrent donc ce que pourraient faire leur crédit personnel et leur persuasion. Ils entrèrent dans la ville, et par leur entremise, surtout par celle de Lucas de Fiesque, le premier d'entre eux, une capitulation honorable, mais ensuite mal observée, fut accordée, au commencement d'octobre, aux Bressans, qui commençaient à manquer de vivres. L'empereur entra dans la ville par la brèche : soixante mille florins furent payés

(1) *Henrici Iter Italicum*, T. IX, p. 903.

à son trésor; et Henri, prenant sa route par Crémone, Plaisance, Pavie et Tortone, se rendit à Gênes, où il arriva le 21 octobre (1).

La ville de Gênes avait été déchirée, pendant les années précédentes, par de violentes guerres civiles. Obizzo Spinola, soutenu par le parti gibelin, avait dominé sur la république pendant une année, avec un pouvoir presque absolu. Il avait été chassé ensuite par les Grimaldi et les Fieschi réunis aux Doria; enfin la lassitude et la ruine mutuelle avaient forcé les deux partis à conclure une paix qu'ils ne paraissaient pas disposés à observer longtemps, lorsque l'arrivée de Henri à Gênes apporta, comme l'observe l'historien de cette république, un changement important dans la constitution de l'État. « Pour la première fois, dit-il, » une domination étrangère fut reconnue chez nous, exemple » fréquemment imité depuis par la postérité : en sorte qu'on a » lieu de s'étonner que le même peuple, qui n'a épargné aucune » dépense d'hommes ou d'argent, qui s'est montré si belliqueux » et si opiniâtre, lorsqu'il a voulu étendre son empire sur des nations étrangères et tout à fait éloignées de lui; le peuple, qui » n'a épargné aucune dépense d'hommes ou d'argent, qui ne » s'est refusé à aucun danger, pour venger la majesté de son » nom sur les princes les plus puissants et les plus redoutables; » que ce peuple, dis-je, n'ait point combattu pour conserver chez » lui son indépendance, et qu'il ait cru apaiser toutes les discordes, en se soumettant volontairement à une domination étrangère. Il est vrai qu'il a prouvé en même temps que de tous les » peuples, il était celui qui supportait le moins patiemment la » servitude; car tous les maîtres qu'il a appelés du dehors, il a » bientôt su les chasser (2). »

Les Génois accordèrent en effet à Henri, pour le terme de vingt ans, une autorité absolue sur la république : mais ils ne tardèrent pas à se repentir de s'être soumis de cette manière à un maître [1312]. Henri renvoya le podestat qui rendait la justice dans la

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum*, Distinct. IX, c. 1-10, p. 965-970. — *Albertini Mussati Hist. Aug.*, L. IV, p 383-389. — *Henr. VII Iter Italicum*, T. IX, p. 890-905 — *Ferreti Vicentini*, L. IV, p. 1080. — *Tristan. Calchi Hist. Patriæ*, L. XX, p. 432-434.

(2) *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.*, L. VI, p. 410

ville; il établit à sa place un vicaire impérial: il priva de ses gardes l'abbé du peuple; c'était le nom que l'on donnait à un magistrat populaire, qui, comme les tribuns de Rome, devait être le protecteur des plébéiens: enfin il imposa une contribution de soixante mille florins sur la république (1). Comme Henri séjourna plusieurs mois à Gênes, où il perdit sa femme, qui l'avait accompagné jusque-là, bientôt il se trouva de nouveau sans argent: alors il fut obligé de contracter des dettes pour sa dépense journalière; et, lorsqu'on vit qu'il ne les acquittait point, ses créanciers excitèrent contre lui des murmures plus violents encore. En même temps, Henri recevait la nouvelle que la Lombardie presque entière s'était révoltée une seconde fois, à la suggestion des Florentins, et qu'elle avait contracté une ligue guelfe, dans laquelle étaient entrés Ghiberto de Correggio, seigneur de Parme; Philippone Langusco de Pavie, le marquis Cavalcabo, exilé de Crémone; Guido della Torre, exilé de Milan; les villes d'Asti, de Verceil, et d'autres encore (2).

Des ambassadeurs de Robert, roi de Naples, vinrent à Gênes au-devant de Henri. Ces deux princes, se disputant la domination de l'Italie, devaient se considérer l'un l'autre avec défiance. Henri, malgré l'impartialité qu'il avait affectée à son arrivée, n'avait trouvé des adversaires que parmi les Guelfes, des amis zélés que parmi les Gibelins. Robert, d'autre part, était ligué avec tous les Guelfes de l'Italie; il se déclarait leur protecteur et faisait ouvertement des préparatifs pour les défendre. Cependant jusqu'à cette époque, Henri avait évité soigneusement tout sujet de contestation avec lui. Il n'avait point voulu recevoir le serment de fidélité des villes d'Albe et d'Alexandrie, ou du marquis de Saluces, quoique ces villes et ce marquis relevassent de l'Empire, parce qu'ils s'étaient mis sous la protection de Robert: Henri se montrait aussi disposé à rapprocher les deux familles par le mariage d'une de ses filles avec un des princes de Naples; mais les députés de Roger mirent pour condition à ce mariage, qu'un des frères de leur roi serait revêtu de la dignité de sénateur à Rome, et du vica-

(1) *Albertini Mussati hist. Augusta*, L. V, R. 1, p. 300. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1088.
(2) *Alb. Mussati*, L. V, Rub. 9, p. 409.

riat de Toscane. Bientôt on apprit que le prince Jean de Naples était arrivé à Rome avec une armée, pour défendre l'approche de cette ville contre l'armée impériale, et que, s'étant joint aux Orsini, il avait attaqué les Colonna et tous les partisans de Henri. A la réception de cette nouvelle, les ambassadeurs de Robert s'évadèrent de Gênes pendant la nuit; et les deux rois, sans qu'il y eût encore entre eux de déclaration de guerre, firent de nouveaux préparatifs pour se nuire (1).

La ligue guelfe de Toscane, dont Robert était le chef, avait rassemblé des troupes dans l'État de Lucques et le pays de Sarzana, pour fermer ce passage à Henri; elle en avait placé d'autres dans les Apennins, entre Florence et Bologne, pour défendre également cette seconde entrée de la Toscane (2). Henri avait envoyé, par cette dernière route, deux députés pour lui préparer les voies et faire prêter aux Toscans le serment de fidélité : ces députés étaient Pandolfe Savelli, notaire pontifical, et Nicolas, évêque de Botronte, auteur d'une relation fort intéressante de l'expédition de Henri en Italie (3).

Ces deux envoyés, arrivés sur le territoire de Bologne, firent demander au podestat et aux conseillers de cette république, la permission de traverser la ville pour se rendre en Toscane. Au lieu de leur répondre, on mit en prison leur messager : mais celui-ci, ayant trouvé moyen de s'échapper, vint les avertir du danger qu'ils couraient, lorsqu'ils n'étaient plus qu'à trois milles des murs. Les députés se hâtèrent alors de prendre la route de la montagne, qu'ils trouvèrent couverte de soldats florentins, en sorte que ce n'était pas sans inquiétude et sans danger qu'ils s'avançaient. Le second jour, ils vinrent coucher aux Lastres, à deux milles de Florence. « Avant d'y arriver, dit l'évêque de Bo-
» tronte, nous envoyâmes devant nous, aux podestat, capitaine, et
» autres gouverneurs de la ville, le même notaire qui avait été

(1) *Alb. Mussati Hist. Augusta*, L. V, Rub. 6, p. 406. — *Ferreti Vicentini*, L. V, p. 1091.

(2) *Giov. Villani*, L. IX, c. 20 et 29, p. 453, 456.

(3) Cette relation fut adressée au pape Clément V, par l'évêque de Botronte, à la fin de l'année 1313 ou au commencement de 1314. On peut difficilement trouver un auteur qui mérite une foi plus entière; c'est un acteur principal dans des événements dont il a écrit l'histoire peu de mois après en avoir été témoin

» arrêté à Bologne, pour les prévenir que nous venions comme
» messagers de paix, et pour l'avantage de la Toscane, avec des
» lettres de Votre Sainteté, et des lettres du roi; nous les faisions
» prier, en même temps, de nous préparer un logement. Les ma-
» gistrats, ayant reçu nos lettres, convoquèrent le grand-conseil,
» selon la coutume de Florence; ce conseil resta assemblé jusqu'au
» coucher du soleil. Notre messager, fatigué d'un si long retard,
» et n'ayant point d'hospice préparé pour lui-même, se retira,
» après avoir chargé quelqu'un de l'avertir au lieu qu'il indiqua,
» si on le redemandait pour lui répondre. Dès qu'il fut parvenu à
» son logis, le conseil se sépara, et manifesta par des faits la ré-
» ponse qu'il avait résolu de nous faire. Les huissiers de la ville,
» à cette heure de la nuit, signifièrent au peuple, de la part du
» conseil, dans tous les lieux où l'on avait coutume de faire des
» proclamations, que nous étions arrivés à deux milles de la ville,
» nous, les nonces et ambassadeurs de ce tyran, roi d'Allemagne,
» qui avait détruit autant qu'il avait pu le parti guelfe en Lombar-
» die, et qui, à présent, se rendait en Toscane, par mer, pour
» détruire les Florentins, et pour introduire chez eux leurs enne-
» mis; que ce roi nous envoyait par terre, nous qui étions prê-
» tres, pour bouleverser leur patrie sous l'ombre de l'Église; en
» sorte qu'ils bannissaient publiquement le seigneur roi, et nous
» qui étions ses nonces, et permettaient à qui voulait nous offen-
» ser, de le faire impunément, soit dans nos personnes, soit
» dans nos propriétés, assurés qu'ils étaient que nous portions
» une grande somme d'argent pour corrompre les Toscans et pour
» solder les Gibelins. — Notre messager, lorsqu'il entendit cette
» proclamation, eut peur, et n'osa point sortir de son logis, ou
» nous faire avertir par personne. Mais un vieillard de la maison
» Spini, qui avait été banquier du pape Honorius, oncle du sei-
» gneur Pandolfe, mon compagnon, écrivit à celui-ci une lettre
» qui contenait toutes ces choses. Nous étions déjà couchés, et
» nous dormions quand sa lettre nous parvint aux Lastres; nous
» nous levâmes, ignorant ce que nous devions faire : retourner à
» Bologne ou sur son district, était pour nous la résolution la
» plus dangereuse de toutes, comme nous l'avions éprouvé; nous
» ne connaissions pas d'autre chemin, et l'heure avancée augmen-
» tait notre péril. Nous écrivîmes au podestat et au capitaine de

» Florence, qui tous deux étaient nés dans les terres de l'Église,
» l'un à Radicofani, l'autre dans la Marche, pour savoir d'eux ce
» que nous devions faire après cette proclamation. Le matin,
» nous fîmes préparer nos chevaux et charger les fardeaux; et,
» comme nous étions à table, attendant toujours notre messager
» et la réponse du podestat, nous entendîmes sonner le tocsin.
» Aussitôt nous vîmes toute la rue pleine de gens armés, à pied
» et à cheval, ils entourèrent notre maison, et un bel homme de
» la maison des Magalotti, plébéien, voulut monter notre esca-
» lier, en criant *à mort! à mort!* mais notre hôte, l'épée à la main,
» ne permettait à personne de monter.

» Pendant le tumulte, nos bêtes de somme et presque tous nos
» chevaux nous furent enlevés par les soldats; ceux-ci pénétrè-
» rent ensuite par différents endroits sur l'escalier, et entrèrent
» dans notre chambre, les couteaux à la main. De nos domesti-
» ques, les uns s'enfuirent, se jetant par les fenêtres dans un
» jardin au-dessous; et de ce nombre fut le frère prêcheur, mon
» compagnon (1): d'autres se cachèrent sous les lits, craignant la
» mort, en sorte qu'il en resta peu autour de nous. Mais Dieu,
» qui nous délivra de leurs mains, fortifia si bien nos cœurs,
» que sur ma conscience, je ne craignis point pour moi, quoique
» je fusse plus exposé qu'un autre. Pendant que cela se passait,
» il y avait du tumulte à Florence; plusieurs disaient qu'il était
» mal fait de nous bannir ainsi, surtout de bannir le seigneur
» Pandolfe, qui était des plus nobles de Rome. Pour cette raison, le
» podestat nous envoya un de ses chevaliers, et le capitaine un
» citoyen; ils le firent à la prière de ce marchand de la maison
» Spini, qui s'appelait, je crois, Avvocato, et qui vint aussi avec
» eux. En route ils trouvèrent une partie de nos chevaux et de
» nos bêtes de somme, que l'on conduisait à la ville; ils les enle-
» vèrent aux soldats, et nous les rendirent, nous disant en même
» temps que, si nous aimions la vie, nous devions rebrousser
» chemin aussitôt, tandis qu'ils s'occuperaient de nous faire ren-
» dre ce que nous avions perdu. Nous voulûmes exposer notre

(1) L'évêque de Botronte était religieux dominicain; et d'après les règles de l'ordre, il était accompagné partout par un autre religieux de son couvent, mais d'un rang subalterne.

» ambassade, ils refusèrent de l'entendre ; nous voulûmes leur
» montrer vos lettres, ils refusèrent de les voir. Nous leur demandâmes de nous permettre de passer à Florence de nuit et bien
» gardés, de sorte que nous ne pussions parler à personne ; ils le
» refusèrent, disant qu'ils avaient ordre de nous faire retourner
» d'où nous venions. Ce vieux Avvocato de Spini nous avait dit à
» part que nous nous gardassions de passer par Bologne, ou son
» territoire, parce qu'on y avait déjà fait dire que nous serions expulsés du district de Florence, et que les Bolonais devaient
» nous traiter comme ennemis publics, pour que personne autre
» n'osât entrer après nous dans les pays de la ligue. Nous qui connaissions la lâcheté, la méchanceté et la sottise des Bolonais,
» nous répondîmes que, quand on devrait nous tuer, nous ne repasserions pas par Bologne. Après une grande délibération
» entre eux, ils nous mirent enfin sur un chemin qui conduisait
» aux terres du comte Guido, entre Bologne, la Romagne et
» Arezzo. Ils ne purent nous faire rendre que onze chevaux et
» trois bêtes de somme : le seigneur Pandolfe perdit plus que
» moi, parce qu'il avait plus à perdre. Pour moi, je perdis ma
» chapelle, et tout ce que j'avais au monde d'or et d'argent, excepté
» un stylet d'or à mes tablettes, et un anneau à mon doigt (1). »

Cette résolution de ne point recevoir les ambassadeurs de l'empereur, qui est rapportée plus brièvement par Villani (2), n'avait point été prise sans motif ; et les messagers florentins auraient fait beaucoup plus sagement de conduire les deux ambassadeurs sur le territoire neutre de Modène, que de les laisser pénétrer en Toscane comme ils firent : car ces mêmes prélats, qui arrivèrent comme des fugitifs dans les fiefs impériaux des Apennins, n'y furent pas plus tôt parvenus, que tous les comtes Guidi, des deux branches, guelfe et gibeline, s'empressèrent de venir à leur rencontre, de leur offrir de l'argent et des chevaux, et de prêter entre leurs mains serment de fidélité à l'empereur. Les ambassadeurs s'établirent ensuite dans un château nommé Civitella, entre Arezzo et Sienne ; ils y formèrent un tribunal impérial, où ils citèrent d'abord les villes de Florence et de Sienne. « Comme elles

(1) *Henrici VII Iter Ital.*, p. 908.
(2) *Giov. Villani*, L. IX, c. 25, p. 455.

» restèrent en contumace, dit l'évêque de Botronte, nous procé-
» dâmes contre elles, et les condamnâmes à plusieurs peines tem-
» porelles, selon l'autorité qui nous avait été confiée, en observant
» toujours les règles du droit, auxquelles, pour ma part, je n'en-
» tends pas grand'chose; mais le seigneur Pandolfe, mon com-
» pagnon, est fort expert dans l'une et l'autre loi, à ce que disent
» ceux qui s'y connaissent. »

Les deux prélats citèrent ensuite les habitants d'Arezzo, Cortona, Borgo San-Sépolcro, Monté Pulciano, San-Savino, Lucignano, Chiusi, Citta-della-Piéyé et Castiglione-Arétino. A la réserve des habitants de Chiusi et de Borgo San-Sépolcro, tous obéirent aux sommations, et tous prêtèrent le serment de fidélité, en sorte que ces deux prélats, lorsqu'ils furent avertis que Henri était arrivé à Pise, purent venir l'y joindre avec un grand nombre de comtes et de seigneurs, et à la tête des milices de plusieurs villes.

Henri, pour se mettre en état de quitter Gênes, avait été obligé de recourir aux Pisans, qui lui avaient prêté une somme d'argent considérable : il s'était ensuite mis en mer, le 16 février 1312, avec trente galères, conduisant avec lui quinze cents hommes d'armes environ; et, après avoir été retenu dix-huit jours à Porto-Vénéré par les mauvais temps, il était arrivé à Pise le 6 de mars (1). La ville de Pise, de tout temps attachée aux empereurs et au parti gibelin, consacra sans réserve toutes ses forces et toutes ses richesses au service de Henri. Elle lui avait envoyé à Gênes, en députation, le comte Fazio (ou Boniface) de Donoratico, fils de ce comte Ghérardo, qui avait péri avec Conradin sur un même échafaud (2); et elle l'avait fait accompagner par vingt-quatre des premiers citoyens de la république. Elle lui avait déjà envoyé à deux reprises des sommes d'argent considérables, et elle lui offrit un nouveau présent lorsqu'il entra dans la ville. Elle consentit à lui donner la seigneurie absolue, et à suspendre le gouvernement de ses Anziani, pour ne dépendre que de lui. Enfin, pour lui complaire, elle renouvela la guerre avec Florence et Lucques : elle attira sur ses bras toutes les forces de la ligue toscane,

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 30, p. 456. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1093.
(2) *Albert. Mussatus, Hist. Augusta*, L. V, R. 5, p. 404.

pendant que Henri s'acheminait vers Rome; et en même temps elle lui envoya encore un renfort de galères et six cents arbalétriers (1).

Henri séjourna deux mois à Pise, pendant lesquels il recruta son armée en y faisant entrer tous les Blancs et tous les Gibelins exilés des villes guelfes; il s'achemina ensuite vers Rome, à la tête de deux mille chevaux, par la route de Piombino et de la Maremme. Le roi Robert avait envoyé son frère Jean à Rome avec une petite armée, pour prendre possession du Vatican et d'une moitié de la ville. D'autre part, il avait fait déclarer de nouveau à Henri, que, loin de vouloir s'opposer à son couronnement, il n'avait envoyé des Napolitains à Rome que pour lui faire honneur. Henri s'approchait donc avec une pleine confiance; mais il trouva le prince Jean fortifié au Ponte Molle. Ce prince l'envoya défier, et lui fit déclarer que, d'après les ordres du roi de Naples, il empêcherait de toutes ses forces le couronnement de Henri. Le monarque allemand attaqua le pont, le 7 mai 1312, et s'en empara de vive force; la ville où il entra ensuite était divisée entre deux armées et deux partis. Les Colonna s'étaient déclarés pour l'empereur, et les Orsini pour le roi de Naples. Avec l'aide des premiers et du sénateur don Louis de Savoie, il fut mis en possession du Capitole et de Saint-Jean de Latran; peu après il s'empara aussi du Colysée, de la tour des Conti, de celle de Saint-Marc, et du mont des Savelli, formé des décombres du théâtre de Marcellus; mais toutes ses attaques contre le Vatican et la Cité Léonine furent sans succès, en sorte que, renonçant à se faire couronner dans la basilique destinée de tout temps à cette cérémonie, il obtint des trois cardinaux, que le pape avait chargés de cette fonction, qu'ils le couronnassent dans l'église de Saint-Jean de Latran, dont il était le maître. Il y fut sacré le 29 juin 1312, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul (2).

Le nouvel empereur se trouvait à Rome dans une situation assez critique; une moitié de la ville même qu'il habitait était en guerre ouverte avec lui; une armée ennemie, égale à la sienne, y était cantonnée; et des renforts pouvaient arriver de toutes parts, à

(1) *Cronica di Pisa*, T. XV, p. 985.
(2) *Henrici VII Iter. Ital.*, p. 919. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1104.

cette armée, en deux ou trois jours de marche, tandis que Henri n'avait point d'alliés qui ne fussent très-éloignés; que Cane della Scala, et les Gibelins, qui lui étaient restés fidèles en Lombardie, étaient retenus chez eux par la guerre que leur faisaient les villes guelfes, et que l'air pestilentiel de Rome causait un si grand effroi dans sa propre armée, qu'il lui fut impossible de la tenir réunie. Le duc de Bavière, le comte Louis de Savoie, le comte de Hainaut, le frère du dauphin de Viennois, et environ quatre cents chevaliers quittèrent Henri au milieu de l'été, pour retourner dans leur pays (1). Comme il était dans cette situation critique, la république de Pise s'empressa de venir à son secours; elle équipa six galères pour lui porter du renfort; et, ces galères ayant été rencontrées devant la Méloria, par la flotte de Robert, et prises après un combat obstiné, la république fit partir immédiatement pour Rome, par la voie de terre, six cents arbalétriers, et en même temps une somme considérable d'argent (2).

Henri s'était retiré à Tivoli, petite ville où il pouvait se défendre plus aisément qu'à Rome, avec son armée affaiblie; c'est là qu'il attendit, dans un air plus sain, le fin des chaleurs de l'été (3). A la fin du mois d'août, il se remit en route par Sutri, Viterbe et Todi, pour rentrer en Toscane, afin d'y punir les Florentins et tous les peuples de la ligue guelfe, qui avaient cherché avec tant d'acharnement à lui susciter des ennemis dans toutes les parties de l'Italie. Il ravagea le territoire de Pérouse : il recueillit des soldats parmi les habitants de Todi, de Spolète, de Narni et de Cortone, qui embrassèrent tous son parti; et enfin il arriva devant Arezzo, où il fut accueilli avec enthousiasme par les Gibelins.

Ce fut dans la guerre contre Henri VII, que les Florentins embrassèrent pour la première fois, par leurs négociations, la politique de l'Italie entière, et qu'ils se placèrent au centre du parti guelfe, comme s'ils en étaient les chefs. Ils ne s'étaient pas contentés de leur alliance avec les villes voisines, Bologne, Lucques et Sienne : ils avaient recherché aussi celle de Guido della Torre, avant son expulsion de Milan; et, loin de l'abandonner depuis sa

(1) *Albert. Mussatus*, L. VIII, Rub. 6, p. 464.
(2) *Bernardo Marangoni Cron. di Pisa*, p. 616.
(3) *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1106.

chute, ils lui avaient envoyé des secours d'argent et des soldats mercenaires pour l'aider à recouvrer la seigneurie. Les Florentins avaient eu aussi la principale part à l'insurrection de Brescia : pendant le siége de cette ville, Henri avait saisi leur correspondance et découvert que c'étaient eux qui fournissaient aux Bressans l'argent nécessaire pour se défendre. Les Florentins avaient tout récemment déterminé à la révolte et à la guerre la ville de Padoue, en excitant sa jalousie contre Cane della Scala, que Henri avait investi de la seigneurie de Vérone et de Vicence. Ils avaient payé douze mille florins à Giberto de Correggio, pour l'engager à faire déclarer la ville de Parme contre l'empereur; enfin, ils avaient envoyé à Rome des troupes pour s'opposer au couronnement de Henri. En même temps, ils étendaient leurs négociations jusqu'à la cour d'Avignon et à celle de France; et ils semblaient les premiers avoir conçu l'existence des relations qui doivent lier tous les membres de la république européenne, et de la balance de pouvoirs, qui doit assurer la liberté de tous. C'est un phénomène remarquable, que ces vastes plans de politique aient eu leur première origine dans une république démocratique, dont le gouvernement était renouvelé en entier tous les deux mois, et dont les chefs, pour la plupart marchands, étrangers par état aux affaires publiques, ne restaient pas assez longtemps en place pour voir jamais la fin d'aucune négociation qu'ils eussent commencée. Mais, dans une petite république, la force de vie, la pensée, le sentiment, au lieu de n'appartenir qu'à la magistrature, se trouvent dans la masse entière du peuple. Les seigneurs-prieurs de Florence étaient les organes, non les créateurs de la volonté nationale; et le plan vigoureux de politique qui unissait au nom du parti guelfe une moitié de l'Italie contre l'empereur, avait été adopté par le conseil même du peuple : tant l'éducation que la liberté donne aux hommes change, pour la masse d'une nation, les habitudes, les sentiments et les facultés.

Malheureusement, parmi les vertus publiques que les Florentins devaient à la forme de leur gouvernement, on ne peut point compter les vertus militaires. On employait déjà généralement dans toute l'Italie des soldats mercenaires pour faire la guerre, et on les désignait par le nom de Catalans; non que ces mercenaires eussent tous fait partie des vieilles bandes catalanes que Frédéric

de Sicile avait réformées : une foule d'aventuriers d'Espagne, de France et d'ailleurs, était venue se joindre à eux, pour faire le métier lucratif de soldat. La valeur brutale de ces mercenaires, qui vendaient leur sang au plus offrant, et qui n'étaient accessibles à aucun sentiment noble pour leur patrie ou pour la liberté, avait diminué, aux yeux des Italiens, l'estime qui est due au vrai courage. Les Florentins trouvaient tout simple que des citoyens, que des gentilshommes, ne se battissent pas comme ces êtres dégradés, qui, dès leur enfance, avaient été élevés comme des dogues pour le combat. Sans aller jusqu'à pardonner la lâcheté, ils n'attachaient pas un sentiment de honte à l'infériorité de bravoure et de forces; ils l'avouaient même, et ne pensaient point à se mesurer avec une nation plus vaillante, à moins qu'une très-grande supériorité reconnue de nombre ne compensât amplement l'infériorité reconnue de vertu militaire.

La guerre des Florentins contre Henri VII mit en évidence, en même temps, leur courageuse fermeté et leur manque de valeur. Lorsqu'ils surent que Henri rassemblait toutes ses forces pour les conduire contre eux, ils n'essayèrent point d'entrer en négociation avec lui, ou de détourner l'orage; ils ne refusèrent point de faire tête, avec les forces d'une seule ville, à l'empereur reconnu de l'Allemagne et de l'Italie; ils ne calculèrent ni les dangers auxquels sa colère et sa puissance pouvaient les exposer à l'avenir, ni la ruine immédiate de leurs campagnes : mais, d'autre part, lorsqu'avec le secours de leurs alliés, ils eurent assemblé une armée deux fois supérieure en nombre à la sienne, ils ne hasardèrent point un combat avec lui; ils se renfermèrent dans leurs remparts, et ils ne se firent jamais illusion sur le manque de bravoure de leurs soldats.

Dès qu'on apprit à Florence l'arrivée de l'empereur dans la ville d'Arezzo, la seigneurie, sans attendre le secours des villes alliées, fit partir presque toutes les forces de la république, savoir, dix-huit cents lances et un gros corps de gens de pied, pour le château de l'Ancisa, à quinze milles au-dessus de Florence, sur l'Arno. Les généraux florentins espéraient pouvoir retenir Henri devant ce château, sans être obligés d'en venir à une bataille qu'ils refusèrent. Mais l'empereur, sous la conduite des Gibelins du pays, tourna le château par une route au travers des montagnes,

et vint se placer entre l'Ancisa et Florence, après avoir mis en déroute une partie des troupes de la république, qui voulaient s'opposer à son passage. L'armée florentine se trouvait ainsi coupée, en quelque sorte, à l'Ancisa ; et comme elle n'avait pas de vivres, elle se serait vue exposée à un grand danger, si l'empereur avait entrepris de la forcer. Il crut profiter mieux encore de son avantage, en marchant tout de suite sur Florence. En effet, lorsque l'armée impériale se présenta devant cette ville, le 19 septembre 1312, brûlant les maisons et les villages à mesure qu'elle avançait, elle y jeta la plus grande épouvante; car il paraissait impossible qu'elle fût arrivée jusque-là sans avoir détruit l'armée florentine, campée à l'Ancisa, dont on n'avait point de nouvelles. Cependant, au son du tocsin, toutes les compagnies de milice se rassemblèrent sur la place des Prieurs : l'évêque lui-même s'arma ainsi que ses prêtres ; et avec les chevaux qu'on employait aux cérémonies religieuses, il vint prendre la garde de la porte Saint-Ambroise. On palissada les fossés, on éleva les redoutes, et on se prépara au combat. Ce ne fut que deux jours après que l'armée florentine, en s'avançant de nuit et par des chemins détournés, put rentrer à Florence. Henri avait espéré que sa présence inattendue causerait un mouvement dans la ville ; mais, comme il n'avait encore qu'un millier de chevaux avec lui, il ne se sentit pas assez fort pour l'attaquer dans les règles (1).

Pendant les jours suivants, le reste de l'armée de l'empereur, qu'il avait laissé à Todi et dans le val d'Arno supérieur, le rejoignit. Il reçut aussi des renforts des Gibelins et des Blancs de Toscane et de la Marche, qui venaient se ranger sous ses étendards. Mais des renforts bien plus considérables arrivaient à Florence. Les Lucquois envoyèrent à la seigneurie six cents chevaux et deux mille fantassins ; les Siennois tout autant ; les Pistoiois cent chevaux et cinq cents fantassins ; Prato, Colle, San-Miniato et San-Gémignano, envoyèrent en tout deux cents chevaux et mille fantassins, Bologne, quatre cents chevaux et mille fantassins, et les villes de la Romagne et des terres de l'Église, quatre cent cin-

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 45 et 46, p. 463. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1111. — L'évêque de Botronte prétend au contraire que l'armée florentine rentra dans la ville avant l'arrivée de l'empereur. *Henr. VII Iter Ital.*, p. 925.

quante chevaux et quinze cents hommes de pied. En tout, les Florentins se trouvèrent avoir plus de quatre mille chevaux; c'était plus du double de ce qu'en avait l'empereur.

Les Florentins, entièrement tranquillisés par des forces si supérieures, reprirent le train accoutumé de leurs affaires, comme en temps de paix; toutes les portes étaient ouvertes, excepté celle devant laquelle était campé l'empereur, et les expéditions de marchandises se faisaient comme à l'ordinaire. Mais les Florentins n'essayèrent jamais d'attaquer Henri, ou de défendre à main armée leurs campagnes contre lui: ils lui laissèrent ensuite passer l'Arno, et ravager le voisinage de San-Cassiano, où il établit son nouveau quartier-général, jusqu'à ce qu'enfin, Henri voyant qu'il ne gagnait rien par un plus long séjour, et que les maladies se répandaient dans son armée, s'éloigna de Florence, le 6 janvier 1313, et alla s'établir à Poggibonzi, château sur la route de Sienne, où il séjourna deux mois (1).

Les Florentins s'applaudirent sans doute de n'avoir point compromis le sort de leur patrie par un combat, lorsqu'ils virent que l'armée de l'empereur se détruisait elle-même par des maladies que la fatigue et le besoin avaient occasionnées. La salubrité de l'air de Poggibonzi, et celle de la saison, ne les faisaient point cesser. Les escarmouches des Siennois et des Florentins faisaient perdre chaque jour quelques soldats à l'armée impériale, et rendaient son approvisionnement plus difficile. Enfin, le 6 de mars, Henri, voyant qu'il ne recueillait aucun avantage de son séjour à Poggibonzi, partit avec son armée pour revenir à Pise. Érigeant alors dans cette ville un tribunal impérial, il cita devant cette cour les villes qui lui avaient résisté, et entreprit de soumettre, par des sentences, les ennemis qu'il n'avait pu humilier par des victoires. Les Florentins furent condamnés les premiers, leurs franchises furent annulées, leurs juges et notaires furent cassés, la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins, et le droit de battre monnaie lui fut ôté, pour être attribué, avec le même coin, le même titre et la même valeur, à Ubizzino Spinola de Gênes, et au marquis de Montferrat (2).

(1) *Giov Villani*, L. IX, c. 47, p. 465. — *Albertini Mussati, Hist. August.*, L. IX, R. 4, p. 475.

(2) *Ibid.*, L. IX, c. 48, p. 467.

Enfin, le même tribunal termina ses procédures par une condamnation bien plus hardie : le roi Robert de Naples fut atteint par une sentence, en date du 7 des calendes de mai, par laquelle Henri le déclarait déchu de son trône, comme coupable envers lui de lèse-majesté; en même temps, il déliait ses sujets de leur serment de fidélité, et leur défendait de prêter désormais obéissance à leur ci-devant roi (1).

Mais ces condamnations, au moment où l'empereur les prononçait, étaient plutôt un sujet de dérision que de crainte; son armée était tellement affaiblie, que, s'il avait tenu la campagne, il aurait couru risque d'être accablé par les troupes de la république: il donna donc des ordres pressants en Allemagne, pour qu'on y assemblât pour lui une nouvelle armée; et il envoya au-devant d'elle l'archevêque de Trèves, son frère, pour la lui amener plus promptement (2). Jusqu'à ce que ce renfort si nécessaire lui fût parvenu, n'ayant avec lui que mille gendarmes, il passa l'été sous la protection de la république de Pise, faisant la guerre aux Lucquois pour le compte de cette cité (3), et se rendant digne, au milieu des difficultés dont il était entouré, de l'éloge que Villani fait de lui. « Jamais, dit-il, l'adversité ne troubla ce prince ; » jamais la prospérité ne l'enfla de présomption, ou ne l'enivra » de joie. »

Pendant ce repos forcé, Henri contracta une étroite alliance avec Frédéric, roi de Sicile : les deux monarques convinrent d'attaquer de concert Robert de Naples, comme chef du parti guelfe, et leur ennemi le plus dangereux. Frédéric de Sicile arma cinquante galères, et vint débarquer mille cavaliers en Calabre, où il s'empara de Reggio, et de quelques autres villes. A la réquisition de l'empereur, les deux républiques de Pise et de Gênes armèrent une flotte de soixante-dix galères, sous le commandement de Lamba Doria, et l'envoyèrent sur les côtes du royaume de Naples. Les Pisans, qui s'épuisaient pour fournir des troupes de terre à l'empereur, équipèrent moins de vaisseaux pour cette flotte que les Génois (4). D'autre part, de très-grands renforts arrivèrent enfin à

(1) *Albert. Mussatus, Hist. Aug.*, L. XIII, R. 3, p. 524.
(2) *Ibid.*, L. XII, R. 6, p. 516.
(3) *Croniche di Pisa di B. Marangoni*, p. 617.
(4) *Giov. Villani*, L. IX, c. 50, p. 467.

Henri, d'Allemagne et d'Italie; et le 5 août 1313, il partit de Pise pour marcher contre Naples, à la tête de deux mille cinq cents chevaliers ultramontains, la plupart allemands, de quinze cents chevaliers italiens, et d'un nombre proportionné de gens de pied.

De même que Henri voyait dans le roi Robert son principal adversaire, les Florentins avaient cru devoir chercher en lui leur sauveur. Quoique l'empereur n'eût point eu les succès qu'il attendait sans doute, la situation de la république était assez fâcheuse. Son territoire avait été ravagé pendant l'hiver précédent; plusieurs de ses gentilshommes, et tous les émigrés blancs et gibelins, s'étaient établis dans les châteaux des montagnes, pour lui faire la guerre; le trésor était épuisé par les armements des années précédentes; et les renforts considérables que recevait l'empereur alarmaient d'autant plus les Florentins qu'ils ne savaient point de quel côté il tournerait ses armes. Ils envoyèrent, en conséquence, deux ambassadeurs à Naples pour demander du secours: les villes de Sienne, de Pérouse, de Lucques et de Bologne joignirent leurs envoyés à cette députation; et tous ensemble, introduits devant le roi, lui exposèrent les dangers de leur situation, et s'efforcèrent de lui faire comprendre que sa sûreté était attachée au maintien de l'indépendance des républiques toscanes, qui avaient embrassé son parti avec tant de zèle. Robert répondit par les protestations d'attachement les plus rassurantes; il déclara que si les dangers de son royaume n'avaient pas exigé sa présence, il aurait voulu venir lui-même commander les troupes toscanes, et se faire le capitaine des Florentins, il promit du moins d'envoyer son frère Pierre à sa place, avec un corps considérable de cavalerie: mais, à une seconde audience, la confiance qu'il avait inspirée aux ambassadeurs fut fort diminuée, par la demande qu'il leur fit de l'avance de la solde de ses troupes pour trois mois. L'épuisement du trésor de la république florentine rendait fort difficile de trouver la somme que demandait Robert, d'autant plus que les villes de Bologne, de Lucques, de Sienne et de Pérouse, plus éloignées du péril, ne voulaient supporter aucune part de cette contribution. Les Florentins firent bien l'avance de leur contingent, selon la proportion fixée par le traité d'alliance; mais comme le reste ne fut point payé, les troupes napolitaines ne se mirent point en

mouvement, et le sacrifice d'argent qu'on venait de faire avec tant de peine, demeura sans fruit.

Les Florentins crurent que le seul moyen d'engager le roi Robert à les défendre, c'était de lui donner des droits sur eux, se reposant sur les dangers mêmes de la guerre où il était engagé pour l'empêcher de changer son autorité en tyrannie. Les conseils portèrent donc un décret qui donnait aux prieurs l'autorité de faire ce qu'ils jugeraient devoir être le salut de la république; et ceux-ci, par une délibération solennelle, conférèrent pour cinq ans, à Robert, roi de Naples, les droits et les titres de recteur, gouverneur, protecteur et seigneur de Florence, sous la condition cependant qu'il enverrait dans la ville un de ses fils ou de ses frères, pour la défendre; qu'il ne rappellerait point les émigrés; qu'il conserverait les lois de la république, et qu'il maintiendrait la magistrature suprême des prieurs, avec toutes les prérogatives dont elle était alors en possession (1).

L'empereur cependant s'avançait rapidement avec son armée, par la route de San-Miniato et de Castel Fiorentino. Il passa entre Colle et Poggibonzi, et vint camper dans la plaine fameuse de Monte Aperto, jetant la terreur dans la ville de Sienne, qui le voyait presque à ses portes, avec des forces si considérables. Mais au milieu de sa pompe militaire, lorsqu'aucune armée ne semblait suffisante pour l'arrêter, et que nulle part il ne se présentait des troupes en campagne pour le combattre, il avait déjà cessé d'être redoutable. Il portait en lui-même les germes d'une maladie mortelle, contractée par le mauvais air de Rome, ou plus anciennement peut-être, pendant les souffrances du siége de Brescia. La disposition de son sang s'était déjà manifestée par un charbon au-dessous du genou; mais comme Henri n'avait rien diminué de son activité, le danger qu'il courait n'était soupçonné de personne. Un bain qu'il prit hors de saison fit éclater la maladie: il fut enfin forcé de s'arrêter à Bonconvento, douze milles au delà de Sienne, et là, le jour de Saint-Barthélemi, 24 août 1313, Henri VII mourut, au milieu de son armée, d'une manière si inattendue, que plusieurs attribuèrent sa mort au poison, et qu'on répandit même le bruit qu'un frère dominicain, en

(1) *Leonardo Aretino, Histor. Fior.*, L. V, p. 140

lui donnant la communion, avait mêlé du napel à l'hostie ou à la coupe consacrée (1).

Un événement aussi inattendu que la mort de l'empereur, en même temps qu'il changeait la balance de toute l'Italie, excita les transports les plus vifs de joie chez les Guelfes, de douleur chez les Gibelins. Les Pisans, plus que tous les autres, s'abandonnèrent au désespoir. Ils avaient dépensé pour ce monarque la somme prodigieuse de deux millions de florins; et, au lieu d'avoir acquis quelque chose par son assistance, après s'être épuisés d'hommes et d'argent, ils se trouvaient abandonnés seuls pour se défendre contre de nombreux et puissants ennemis, qu'ils n'avaient provoqués que pour lui plaire. Ils essayèrent d'abord de retenir l'armée impériale sous leurs ordres, en offrant à tous les soldats la même paye que leur donnait Henri : mais les Allemands, après avoir perdu leur empereur, ne songeaient plus qu'à retourner en hâte dans leur patrie; et plusieurs d'entre eux vendirent aux Florentins et aux Guelfes les châteaux dont ils se trouvaient momentanément en possession. Fréderic de Sicile vint en personne à Pise, pour concerter avec ces républicains les moyens de soutenir le parti gibelin; mais il fut tellement effrayé de leur situation, qu'il ne voulut point entreprendre la défense de leur ville, même sous la condition d'en être déclaré seigneur. Le comte de Savoie et Henri de Flandre refusèrent également, et pour la même raison, le même honneur; enfin les Pisans appelèrent Uguccione della Faggiuola, Gibelin de la Romagne, qui, à cette époque, était vicaire impérial à Gênes; ils retinrent sous ses ordres environ mille chevaliers allemands, brabançons et flamands; tous les autres repassèrent les Alpes, regardant l'Italie comme leur étant devenue absolument étrangère, depuis que Henri ne les conduisait plus.

Cependant le corps de cet empereur avait été rapporté à Pise avec une grande pompe; de magnifiques obsèques lui furent faites

(1) *Hist. Augusta Albert. Mussat*, L. XVI, R. 8, p. 508. — *Giov. Villani*, L. IX, c. 15, p. 468. — *Flaminio del Borgo, Ist. Pisan.*, Dissert. II, p. 88. — *Note d'Uberto Benvoglienti alla Cron. Sanese d'Andr. Dei*, T. XV, p. 48. — *Cronica di Pisa*, T. XV, p. 980. — *Malavolti, Storia di Siena*, P. II, L. IV, p. 71. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1115.

par la république, et un tombeau lui fut élevé dans le dôme, où il est demeuré jusqu'à présent (1).

(1) Ce sarcophage a cependant été déplacé deux fois, en 1494 et en 1727. Il est à présent dans la chapelle de la Madone, sous l'orgue, au dôme de Pise.

CHAPITRE XIII.

AFFERMISSEMENT DE L'ARISTOCRATIE VÉNITIENNE ; LE GRAND-CONSEIL EST RENDU HÉRÉDITAIRE. — VICTOIRE D'UGUCCIONE DELLA FAGGIUOLA SUR LES FLORENTINS. — SON EXPULSION DE PISE ET DE LUCQUES. — PADOUE PERD SA LIBERTÉ. — SEIGNEURIES LOMBARDES. — 1315 A 1317.

Au milieu du tourbillon de la politique italienne, la république de Venise restait toujours étrangère à tous les événements qui se passaient autour d'elle : isolée par ses lagunes, elle semblait ne point appartenir à l'Italie ; elle ne prenait aucune part aux factions si violentes des Guelfes et des Gibelins, qui baignaient de sang jusqu'au rivage dont la lagune la séparait. Elle avait témoigné à Henri VII son respect pour l'empire, en lui envoyant une députation solennelle ; mais elle avait en même temps protesté pour le maintien de son indépendance, et elle n'avait partagé ni les conquêtes ni les revers de l'empereur. Cet isolement dans lequel se maintenaient les Vénitiens, nous empêche de faire marcher leur histoire de front avec celle des autres peuples d'Italie. Nous ne pouvons revenir à eux que de générations en générations, pour embrasser d'un coup d'œil l'affermissement graduel de leur système intérieur de politique, ou pour reconnaître l'étendue et la solidité que donnaient à leur puissance leurs conquêtes et leur commerce dans le Levant.

L'année 1297, époque de la clôture du grand-conseil (*serrata del mazor conseio)*, est ordinairement considérée comme le point fixe de l'établissement de l'aristocratie héréditaire, à Venise. Cependant, comme cette révolution, déjà préparée pendant tout le cours du treizième siècle, ne fut point accomplie par ce seul décret, mais que la première *réformation* (1) eut besoin, au con-

(1) On appelle ainsi à Venise les lois du grand-conseil

traire, d'être développée et fortifiée par un grand nombre de lois subséquentes, j'ai préféré attendre, pour en rendre compte, l'époque où, les derniers développements ayant été donnés au nouveau système d'aristocratie héréditaire, on put le regarder comme définitivement établi.

Les usurpations lentes et secrètes du grand-conseil avaient enfin excité la jalousie du peuple; celui-ci sentait, vers la fin du treizième siècle, qu'il était devenu étranger à son gouvernement; il regrettait surtout la part qu'il avait eue aux élections, et les égards que lui témoignaient les nobles, lorsque ses suffrages étaient comptés pour quelque chose. Le doge, dépouillé de presque toutes ses prérogatives, ne prenait plus désormais parti que pour le grand-conseil, dont il était la créature et l'instrument; mais les plébéiens, se rappelant que, dans des temps plus anciens, le doge avait été l'homme du peuple, désiraient élever à cette dignité quelqu'un qui, pour prix de leur confiance, les remît en possession des prérogatives réservées aux citoyens souverains dans un État libre.

Ces dispositions se manifestèrent en 1289, à la mort du doge Jean Dandolo. Tandis que quarante et un électeurs, désignés par le mélange du sort avec les suffrages du grand-conseil, délibéraient sur le choix d'un successeur à la dignité ducale, le peuple, se rassemblant sur la place de Saint-Marc, proclama doge Jacques Tiépolo, fils de Lorenzo, qui avait été revêtu de la même dignité, de 1272 à 1282. Tiépolo avait acquis une grande popularité par ses vertus privées, et par la douceur de son caractère; mais il n'était nullement propre à devenir chef de parti; il n'avait eu aucune part au mouvement populaire, par lequel on voulait l'élever à la première dignité de sa patrie; il entreprit lui-même, d'après les ordres du grand-conseil, de les dissiper; et lorsqu'il vit qu'il ne lui restait aucun autre moyen de se refuser à la confiance de ses concitoyens, il partit en secret pour Trévise, où il demeura jusqu'à ce qu'on eût donné, par le mode ordinaire, un autre chef à la république (1).

Les électeurs demeurèrent dix jours enfermés à Saint-Marc,

(1) *Sandi, Storia civile Venez.*, P. II, L. V, c. 1, p. 0. — *Andrea Navagiero, Storia Veneziana*, T. XXIII, p. 1000. — *Marin. Sanuto, Vite de' duchi di Venezia*, T. XXII, p. 577. — Laugier, Histoire de Venise, L. IX. T. III, p. 154.

sans oser prendre sur eux de donner au peuple un autre doge que celui qu'il avait désigné. Lorsque la fermentation populaire parut enfin calmée, ils proclamèrent Pierre Gradénigo, qui était alors podestat de Capo d'Istrie. Ce choix cependant redoubla le mécontentement des plébéiens; car Gradénigo, homme vindicatif et passionné, avait de tout temps manifesté son zèle pour le système et le parti aristocratiques. Tiépolo revint avant lui à Venise, pour calmer, par sa douceur, l'effervescence du peuple : quelques jours après, Gradénigo fit son entrée dans la ville avec dix galères armées, qui avaient été le chercher en Istrie.

Le nouveau doge fut de bonne heure engagé dans une guerre dangereuse avec les Génois, guerre qui, de 1293 à 1299, compromit l'existence même de la république. Nous en avons déjà parlé au chapitre XI de ce volume, ainsi que de la défaite des Vénitiens à Corzola, en suite de laquelle la paix fut signée entre les deux nations. Cette guerre sembla distraire le peuple de son mécontentement, et lui fit fermer les yeux sur les progrès de l'aristocratie; mais elle ne détourna point Gradénigo de l'exécution du projet qu'il avait formé pour abaisser les plébéiens, et pour se venger de la haine d'une partie de ses compatriotes.

L'élection annuelle du grand-conseil était la seule partie de la constitution qui eût encore quelque chose de populaire. Le mode de cette élection avait éprouvé dans les dernières années plusieurs changements qu'il serait difficile de bien comprendre, à moins d'être entièrement initié dans la police intérieure et les formalités de la république : ces changements n'avaient point confirmé le droit héréditaire de la noblesse, mais n'avaient pas non plus limité la toute-puissance du grand-conseil, qui, au fond, se renouvelait toujours lui-même. En 1286, un changement beaucoup plus important avait été proposé par les trois chefs de la quarantie. Ils avaient demandé que l'on donnât pour règle aux électeurs annuels, de ne jamais faire entrer dans le grand-conseil que ceux qui en avaient déjà été membres, ou ceux qui prouveraient que leurs ancêtres y avaient siégé depuis l'institution de ce conseil en 1172 (1). Cette proposition, qui tendait à désigner d'une manière si précise la classe des nobles, fut ajournée. Sans doute, ce

(1) *Vettor Sandi, Storia civ.*, P. II, L. V, c. 1, p. 6.

qui empêcha le conseil d'y donner son assentiment, c'est que tous les citoyens nouveaux, membres de ce conseil, craignirent que, s'ils reconnaissaient si expressément la prééminence de la noblesse, à chaque nouvelle élection on n'eût soin de les exclure, eux qui n'étaient pas gentilshommes, pour donner la préférence à de plus anciennes familles.

Pierre Gradénigo n'entreprit point de renouveler cette loi, quoiqu'elle atteignit immédiatement le but que lui et tout le parti aristocratique avaient en vue. Au lieu d'en faire l'épreuve, le dernier jour de février 1297, jour qui finissait l'année vénitienne, il proposa le décret qui depuis a été considéré comme la clôture du grand-conseil, et qui en a conservé le nom, mais qui, en présentant un appât beaucoup plus immédiat aux membres actuels de ce corps, s'éloignait moins cependant en apparence des formes usitées et des élections nationales.

Gradénigo exposa au conseil, comme une chose reconnue, que, depuis plus d'un siècle, l'élection roulait toujours à peu près sur les mêmes personnes ou les mêmes familles, en sorte que ceux qui avaient part à l'administration, ou étaient actuellement membres du conseil, ou l'avaient été dans les années immédiatement précédentes. Il proposa en conséquence de ne plus considérer, quant aux membres du conseil, s'ils devaient être réélus, mais s'ils avaient mérité d'être exclus d'un corps dont ils faisaient partie; corps regardé comme l'élite de la nation, et qui, depuis longtemps, avait été mis en possession de la souveraineté. Un pareil jugement sur les droits politiques des premiers hommes de l'État ne pouvait être attribué, disait Gradénigo, qu'au premier tribunal de l'État, à la quarantie. En conséquence, le doge demanda que la liste du grand-conseil, pendant les quatre dernières années, fût soumise au tribunal de la quarantie; que les juges ballottassent l'un après l'autre les noms de chacun des citoyens portés sur cette liste, et que quiconque réunirait douze suffrages sur les quarante, fût reconnu comme membre du grand-conseil. Le doge déclara cependant que son intention n'était point de fermer sans retour l'entrée du grand-conseil aux autres citoyens: pour leur laisser, disait-il, le même accès à ce corps souverain qu'ils avaient eu auparavant, il proposa que trois électeurs fussent nommés par le grand-conseil, et chargés de faire une liste supplémen-

taire, prise dans le reste des citoyens, mais seulement jusqu'au nombre que fixerait le doge dans son petit conseil : cette liste devait être soumise, comme la précédente, aux suffrages de la quarantie, et les nouveaux éligibles, ainsi que les premiers, devaient réunir seulement douze votes sur les quarante (1).

Jusqu'ici ce décret ne paraît être que la translation du droit d'élection à la quarantie criminelle; et l'on ne voit pas immédiatement comment il pouvait instituer une noblesse héréditaire et seule souveraine. Le peuple, en effet, n'en sentit pas tout de suite les conséquences; et il ne s'aperçut pas immédiatement que le renouvellement du grand-conseil, qui se fit l'année suivante d'après les mêmes principes, se trouvait réduit à une vaine formalité : car la quarantie confirma, pendant trois années de suite, tous ceux qu'elle avait élus la première fois. Les trois électeurs nommés chaque année par le grand-conseil pour former une liste des *autres* citoyens éligibles (c'était le terme employé par la loi), la composaient d'après le même principe aristocratique, et cherchaient seulement à suppléer aux vacances occasionnées par la mort de quelques membres. En 1298, un décret, rappelant celui qui avait été proposé en 1286, prescrivit aux électeurs de ne présenter personne qui n'eût pas lui-même siégé déjà dans le grand-conseil, ou dont les ancêtres paternels n'en eussent pas été membres; en 1300, on défendit plus expressément l'admission d'hommes *nouveaux;* en 1315, on ouvrit un livre au conseil de la quarantie, dans lequel tous ceux qui avaient les qualités que l'on requérait des éligibles, devaient, après l'âge de dix-huit ans, se faire inscrire par les notaires du conseil, afin que les électeurs pussent d'un coup d'œil connaître tous ceux qu'il leur était permis de présenter; en 1319, ces inscriptions furent soumises à l'inspection des avogadors de la communauté, qui furent tenus de s'assurer, dans le mois, par une procédure inquisitoriale, si la personne inscrite avait toutes les qualités requises : la même année enfin, par un nouveau décret qui compléta le système aristocratique, les trois électeurs annuels furent supprimés, le renouvellement périodique du grand-conseil, qui était censé avoir lieu à la fête de Saint-Michel, fut

(1) *Sandi*, L. V, c. 1, p. 11, d'après le texte de la *Parte*, déposé *all' Avogaria del Commune*. — *Marin Sanuto, Vite de duchi di Venezia*, p. 580, T. XXII.

aboli, et quiconque put prouver qu'il réunissait les conditions requises, eut droit de se faire inscrire sur le livre d'or à l'âge de vingt-cinq ans, et d'entrer, sans nouvelle élection au grand-conseil. De là cette formule usitée encore de nos jours pour les preuves de noblesse à Venise : *Per suos et per viginti quinque annos :* pour être élu, il suffisait de prouver que ses ascendants paternels avaient été membres du même conseil, et de prouver son âge.

Ainsi la révolution que plusieurs historiens ont représentée comme l'ouvrage d'un jour (1), ne fut accomplie que dans un espace de vingt-trois ans; encore avait-elle été préparée pendant tout le cours du siècle précédent. Cette lenteur seule peut expliquer la patience et la résignation du peuple vénitien, qui fut dépouillé à son insu et pendant son sommeil par une politique dissimulée, mais qui ne se serait pas laissé enlever tout à coup le précieux héritage de ses droits politiques, s'il en avait été en possession. Malgré l'art avec lequel Gradénigo avait dérobé aux yeux du peuple la connaissance de ses projets et les vues ambitieuses du grand-conseil, la révolution ne put pas s'accomplir sans résistance et sans effusion de sang.

La première sédition éclata en 1299, peu après la paix avec la république de Gênes; elle était dirigée par trois plébéiens, Marin Bocconio, Giovanni Baldovino et Michele Giuda. Si la constitution n'avait pas éprouvé de changements, ces hommes auraient pu prétendre, par leur fortune et leurs talents, à entrer dans la magistrature, leur intention était d'ouvrir de nouveau par la force l'entrée du grand-conseil aux hommes de leur ordre : ils furent prévenus par la vigilance de Gradénigo; les chefs périrent sur l'échafaud : d'autres furent exilés ou punis de différentes manières.

[1310] Une conspiration bien plus importante éclata dix ans plus tard; et l'on vit à sa tête les familles les plus nobles et les plus puissantes de Venise. Quelques gentilshommes étaient demeurés exclus du grand-conseil à la réforme de 1297, en sorte qu'ils se trouvaient rangés au-dessous de plusieurs plébéiens qui y occupaient une place : d'autres siégeaient dans le grand-conseil, mais la révolution ne les satisfaisait pas davantage; car au lieu d'augmenter leur crédit, elle l'avait diminué; elle les avait

(1) Entre autres, Laugier, Hist. de Venise, l. X, T. III, p. 190 et suiv

confondus parmi la foule des conseillers, dont autrefois la faveur du peuple les séparait. Boémond Tiépolo, frère de ce Jacques que le peuple avait voulu opposer à Gradénigo, se mit à la tête d'une conjuration nouvelle; il s'associa les principaux chefs des maisons Quérini et Badoéro : cette dernière, qui avait porté auparavant le nom de Participazio, avait, pendant les premiers siècles de la république, possédé la dignité ducale par un droit presque héréditaire. Les Dauri, Barbari, Barocci, Vendélini, Lombardi, et d'autres gentilshommes encore, se joignirent aux conjurés; ils associèrent à leurs projets la masse des plébéiens mécontents : ils se fortifièrent aussi du nom de l'Église et du parti guelfe, accusant le doge d'être gibelin, parce qu'il avait attiré sur la république les excommunications du pape par son entreprise sur Ferrare. Cependant les noms de Guelfes et de Gibelins avaient jusqu'alors été inconnus à Venise. Les conjurés projetèrent de s'emparer par la force de la place de Saint-Marc et du palais ducal, de tuer le doge, de dissoudre le grand-conseil, et de le remplacer, selon l'ancien usage, par une élection annuelle.

On ne connaissait point encore à Venise la police soupçonneuse, inventée depuis par le gouvernement de cette république. Dans un temps plus rapproché de nous, les mécontents, toujours surveillés par les inquisiteurs d'État, toujours entourés d'espions et de délateurs, loin de pouvoir conduire un complot jusqu'à la veille de son exécution, n'auraient pas même eu la possibilité de se rassembler pour se plaindre : car il vint un temps où la sûreté des gouvernants fut considérée comme le but unique de l'ordre social, et où on lui sacrifia la sûreté, la liberté, la tranquillité des citoyens. Le doge ne fut instruit de la conspiration que le dimanche 15 juin, au soir : on lui rapporta qu'il se formait un grand rassemblement chez Boémond Tiépolo, et un autre devant la maison Quérini. Aussitôt il fit assembler les conseillers de la seigneurie, les chefs des quarante, les officiers de nuit, les avogadors de la communauté, et les nobles qu'il savait être le plus attachés au nouvel ordre. Il envoya sommer les séditieux de se dissiper; et en même temps il fortifia toutes les avenues de la place de Saint-Marc (1).

(1) Lettres du doge aux châtelains de Coron et de Modon. *Ad calcem Chron. Danduli*, T. XII, p. 488.

Pendant ce temps, les conjurés s'étaient rendus maîtres de la chambre des officiers de paix au Rialto, et de celle des blés. Au point du jour, le lundi matin, ils marchèrent vers la place. Des soldats étrangers étaient mêlés aux conjurés, et rendaient plus redoutable la troupe déjà très-nombreuse de ceux-ci ; aussi la bataille fut-elle des plus sanglantes, lorsqu'ils attaquèrent le doge et ses troupes. Mais ce dernier, qui avait eu plusieurs heures pour se préparer, avait profité de l'avantage des lieux, avantage immense pour celui qui se défend. Les rues qui aboutissent à la place de Saint-Marc sont tellement étroites et tortueuses, que la multitude des assaillants devenait absolument inutile, ils tombaient, sans avoir combattu, sous les coups de ceux qui défendaient les barricades, ou qui, des maisons, lançaient des pierres sur eux. Après une attaque obstinée, Marco Quérini et son fils Bénédetto furent tués; les autres conjurés, découragés par l'inutilité de leurs efforts, se retirèrent vers le pont du Rialto, et se fortifièrent dans le quartier de la ville situé au delà du canal. Si le doge les y avait poursuivis, il aurait éprouvé à son tour le même désavantage, qui, d'après la construction de Venise, est le partage de tous ceux qui attaquent : mais il offrit immédiatement aux conjurés de traiter, promettant d'user avec douceur de sa victoire ; et il profita si bien du découragement où les avait jetés le combat autour de Saint-Marc, qu'il engagea tous les gentilshommes de la conjuration à sortir de la ville, et à promettre qu'ils se rendraient dans le lieu d'exil qu'il leur assignerait (1).

Le danger qu'une conjuration aussi puissante avait fait courir à la république, ou plutôt au parti aristocratique, inspira une longue terreur à ce parti, et lui fit prendre, pour sa sûreté, des précautions qui dénaturèrent entièrement la constitution de l'État. Pour veiller sur les conjurés, qui la plupart étaient demeurés en armes à Trévise ou dans le voisinage de la ville; pour réprimer les complots des mécontents, et pour assurer, par une puissance dictatoriale, le salut de ceux qui gouvernaient l'État, le

(1) Sandi et Muratori placent cette conjuration à l'année 1309, sans que je puisse comprendre pourquoi. Toutes les lettres originales, rapportées par Raphayn Caresino, à la suite de Dandolo, portent la date de 1310 ; et les deux plus anciens historiens de la république, Navagiéro, p. 1016, et Marin Sanuto, p. 588, portent la même date. *Voyez* aussi Laugier, Hist. de Venise, L. X, T. III, p. 229.

grand-conseil institua le conseil des Dix, qui devait durer deux mois seulement; il lui délégua une autorité souveraine, et le chargea de réprimer et de punir, dans les nobles, les délits de félonie et de haute trahison; il lui donna en même temps une pleine faculté de disposer des deniers publics, d'ordonner et de pourvoir, comme le grand-conseil, dans son entière souveraineté, pourrait le faire.

Le conseil des Dix fut élu par le grand-conseil, qui s'imposa la règle de ne point nommer en même temps, pour exercer ces fonctions redoutables, deux membres de la même famille, ou seulement du même nom. Ce conseil fut composé, outre les dix conseillers *noirs*, qui, après l'année 1311, furent élus pour une année, du doge, et des six conseillers *rouges*, qui formaient la seigneurie (1). Ces derniers ne restaient en place que huit mois. De cette manière, le conseil des Dix était réellement composé de dix-sept membres, qui se renouvelaient tous à des époques différentes. Le doge était président à vie; les dix noirs étaient élus pour un an, dans quatre assemblées, pendant les mois d'août et de septembre de chaque année; et, des six rouges, trois étaient renouvelés tous les quatre mois (2).

Le décret qui institua le conseil des Dix, déléguait les droits de la souveraineté à une commission, ce qui est toujours dangereux pour la liberté politique; mais il faisait plus encore, il déléguait à cette commission un pouvoir arbitraire, qui ne fait point partie de la souveraineté elle-même; un pouvoir qui n'a point été cédé par les citoyens, au gouvernement, et qui ne peut exister sans détruire la liberté civile, et les droits les plus chers des individus. Le conseil des Dix fut autorisé à poursuivre et à punir les délits des nobles, par une procédure secrète et inquisitoriale, qui, ne donnant aucune garantie à la société, peut sauver le coupable et punir l'innocent, mais qui, par son mystère même, ins-

(1) Les noms de noirs et de rouges leur étaient donnés d'après la couleur de leur robe de cérémonie.

(2) *Vettor Sandi, Stor. civile*, L. V, c 11, p. 32.— *Andrea Navagiero, Storia Veneziana*, T. XXIII, p. 1010. — Laugier, Hist. de Venise, L. X, T. III, p. 243. — Mémoires historiques et politiques de Léopold Curti; seconde édition, P. I, c. 4, T I, p. 81 — Vettor Sandi ne décide pas cependant positivement si, dès son origine, le conseil des Dix fut présidé par le doge et son petit conseil.

pirait à toute la nation la terreur profonde qu'on voulait entretenir en elle. Les témoins, loin d'être confrontés à l'accusé, ne lui étaient pas même nommés; et, de leur déposition assermentée, l'on retranchait tout ce qui pouvait les faire reconnaître, en sorte que le témoignage juridique fut changé en une délation perfide et un vil espionnage. C'est en effet depuis cette époque que le conseil des Dix commença d'entretenir des milliers d'espions pour surveiller et souvent calomnier la conduite de tous les citoyens; et c'est alors aussi que commença cet art pernicieux des gouvernements modernes qu'on a déguisé sous le nom de police. La condamnation et le supplice restaient pour l'ordinaire aussi secrets que l'instruction. Le conseil n'était comptable de ses sentences et de sa conduite à aucune autorité dans la république : on ne pouvait appeler de lui qu'à lui-même; et, par son premier jugement, il s'imposait souvent, selon son bon plaisir, des règles qui mettaient obstacle à ce qu'il revît la sentence qu'il avait prononcée. Ainsi il déclarait quelquefois qu'il n'accorderait pas la grâce du coupable avant un certain nombre d'années, ou sans une majorité des deux tiers, des trois quarts, des cinq sixièmes des suffrages; majorité souvent impossible à obtenir (1).

Le conseil des Dix, presque dès son institution, s'empara de la direction suprême de la république; il réunit tous les pouvoirs, épars jusqu'alors; il donna un centre à l'autorité, et une puissance irrésistible à la volonté directrice du gouvernement. En d'autres termes, il établit le despotisme, et ne conserva de la liberté que le nom seulement. D'ailleurs il eut les qualités que l'on vante quelquefois dans un gouvernement ferme; une vigilance qu'on ne pouvait tromper, une profonde politique dans ses projets, une constance inébranlable dans leur exécution. Il agrandit au-dehors la république, quoique, par son manque de foi, il la fit détester; il la maintint tranquille au-dedans; il prévint les conjurations dès leur naissance, et rendit toujours impuissante la haine qu'excitait son despotisme. Mais la stabilité du gouvernement n'est profitable pour la nation, que lorsque le gouvernement lui-même est un bien. Quel avantage trouvait le noble vénitien à ce que le con-

(1) *Voyez* les Mémoires historiques et politiques de Léopold Curti, P. I, c. 4, T. I, p. 81-109; et P. II, c. 4, T. II, p. 1-93.

seil des Dix n'eût rien à redouter, si chaque jour sa liberté à lui, sa propriété, sa vie, étaient plus exposés par ce conseil seul, qu'elles ne pouvaient l'être par ses ennemis? Quel avantage résultait-il pour la nation des accroissements donnés à son territoire, si la nation elle-même perdait son honneur sous le despotisme, et si, en devenant conquérante, elle ne faisait qu'augmenter le nombre de ses compagnons d'esclavage? Il y a, dans l'établissement d'une vraie tyrannie, pour la conservation de la liberté, une contradiction si frappante, qu'il est bien étrange de voir des hommes s'en contenter pendant plusieurs siècles. Le conseil des Dix a duré près de cinq cents ans, aggravant chaque jour, jusqu'à la dernière heure de son existence, le joug qu'il avait imposé à la nation : et cependant il l'avait tellement accoutumée à croire à la nécessité de son pouvoir, que le corps des nobles, sur qui ce pouvoir pesait le plus, ne prit jamais la ferme résolution de le détruire, comme il en était le maître chaque année, aux élections d'août et de septembre, où ce conseil était renouvelé. Si, dans ces élections, le grand-conseil refusait la majorité absolue des suffrages à tous ceux qui se présentaient pour entrer dans les Dix, le conseil des Dix était supprimé de fait. A plusieurs reprises, les nobles ont fait usage du droit qu'ils avaient de refuser ainsi leurs suffrages, pour amener les Dix à mettre quelques limites à leur pouvoir; mais jamais ils n'ont persisté, comme ils l'auraient dû, jusqu'à l'entière abolition de ce corps odieux.

Deux choses cependant sont dignes de remarque dans ce despotisme républicain. La première, c'est la consolation que les citoyens peuvent trouver de la perte de leur liberté civile, dans l'acquisition ou dans le partage d'un grand pouvoir. Cette compensation n'existe que dans un État où les citoyens sont en petit nombre, et où, par conséquent, la chance de parvenir au pouvoir suprême est assez grande ou assez prochaine pour adoucir le sacrifice journalier que chaque citoyen fait de ses droits à ce pouvoir. Ainsi, dans les républiques de l'antiquité, il n'existait aucune liberté civile; le citoyen s'était reconnu l'esclave de la nation dont il faisait partie; il s'abandonnait en entier aux décisions du souverain, sans contester au législateur le droit de contrôler toutes ses actions, de contraindre en tout ses volontés : mais, d'autre part, il était lui-même à son tour ce souverain et ce législateur.

Il connaissait la valeur de son suffrage dans une nation assez petite pour que chaque citoyen fût une puissance; et il sentait que c'était à lui-même, comme souverain, qu'il sacrifiait, comme sujet, sa liberté civile. De même à Venise, où la nation n'était plus composée que de nobles, et où le nombre de ces citoyens actifs ne passait pas douze cents, chacun d'eux avait le droit, chacun même avait l'espérance assez prochaine, d'entrer à son tour dans ce terrible conseil des Dix, et d'exercer à son tour cette puissance qu'il avait redoutée toute sa vie. Cette espèce de compensation exista réellement, tant que la république continua de prospérer, et elle entretint l'attachement des nobles à leur patrie, malgré le despotisme de son gouvernement. On sent combien une pareille compensation serait illusoire, si, au lieu de douze cents nobles la république avait compté des millions de citoyens actifs. Dans les deux derniers siècles, elle devint illusoire d'une autre manière : une oligarchie se forma dans l'intérieur de l'aristocratie; et le conseil des Dix ne fut plus accessible qu'à une soixantaine de familles tout au plus.

L'autre objet digne de remarque, c'est la manière dont un pouvoir exécutif immense, militaire et financier, peut, dans une république, être avec facilité limité ou même aboli. Si dans les quatre assemblées annuelles où les membres du conseil des Dix devaient être élus successivement, les gentilshommes se contentaient de refuser leur suffrage, sans discussion et sans jugement, ce conseil si puissant, qui disposait de toutes les finances, de toutes les forces de terre et de mer, de tous les tribunaux de la république, et même de la vie de tous les individus, ce conseil cessait d'exiter. Au sein de son autorité despotique, il ne lui vint pas une seule fois dans la pensée, pendant les cinq siècles de son existence, de se continuer de lui-même, malgré le suffrage de ses commettants (1). La possibilité réservée au souverain, de faire cesser une autorité despotique, ne suffit point sans doute pour la garantie de la liberté; mais elle nous indique du moins quelle est la seule manière pratique de retenir dans la dépendance sociale un trop

(1) Le grand-conseil refusa pour la première fois ses suffrages en 1582, pour la dernière, en 1761. Auparavant il avait employé des moyens plus immédiats avant d'en venir à cette dernière ressource. Depuis il en a menacé plusieurs fois, jusqu'à la fin de la république

vaste pouvoir exécutif. Vainement le soumettrait-on à la responsabilité la plus rigoureuse, devant les tribunaux ; vainement établirait-on une haute cour nationale, pour juger les abus de pouvoir : ceux qui disposent de l'armée et du trésor ne se laissent pas intimider par une autorité nominale ; et une accusation, une citation pour rendre compte de leur conduite, ne sera pour eux qu'un avertissement de préparer des armes pour la défendre. Il faut, comme on le pratiquait à Venise, que la première attaque les fasse rentrer sur-le-champ dans le rang de citoyens ; qu'on les dépouille du pouvoir de nuire, au lieu de penser à les punir ; qu'on les dépouille par un simple refus de suffrages, qui n'expose personne à leur vengeance, qui ne demande point le déploiement d'un grand courage civil ; qu'on les dépouille, sans que le corps qui les frappe entre en jouissance de leurs droits et de leurs prérogatives ; car il ne faut pas que, sous prétexte de pourvoir à la liberté nationale, il ne consulte dans cette occasion que son ambition ou son orgueil. Plus on examinera cette institution bien simple de Venise, plus on trouvera qu'on en pourrait faire l'application la plus heureuse à des gouvernements plus libres (1).

Pendant que les Vénitiens, occupés de modifier leur gouvernement, s'interdisaient de prendre part aux affaires générales de l'Italie, et qu'après s'être emparés de Ferrare, ils cédaient de nouveau les forteresses de cette ville aux légats pontificaux, pour acheter leur paix avec l'Église ; tandis qu'ils ne dirigeaient plus leurs armes que sur la Dalmatie, contre les villes souvent rebelles de Zara, de Traù et de Sébénico [1313], les Guelfes toscans, délivrés de la terreur que Henri VII leur avait inspirée, se préparaient, en réunissant toutes leurs forces, à écraser le parti gibelin, et à punir la ville de Pise, des secours qu'elle avait donnés à l'ennemi de leur liberté.

(1) Cette possibilité de refuser son suffrage au conseil des Dix, et de l'abolir par ce fait seul qu'on ne le continue pas, est aussi ancienne que l'institution de ce conseil. Par la *Parte* du grand-conseil, du 3 janvier 1311, en même temps que le conseil des Dix fut confirmé pour cinq ans, il fut ordonné que tous ses membres seraient approuvés de nouveau tous les quatre mois, un à un, par le grand-conseil. A cette époque, les Dix n'étaient pas encore obligés, après un certain temps de service, de faire place à de nouveaux élus, et ils n'étaient point soumis à la *Contumacia*, selon le langage des lois vénitiennes ; mais ils pouvaient être confirmés indéfiniment. Voyez *Navagiero*, *Istor. Veneta*. T. XXIII, p. 1020.

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, la république pisane avait retenu à sa solde un millier de gendarmes allemands, et leur avait donné pour chef Uguccione della Faggiuola, l'un des plus renommés et des plus habiles capitaines du parti gibelin. Uguccione, arrivé à Pise le 22 septembre 1313, en repartit presque aussitôt, pour ravager le territoire de Lucques. Avant que les Guelfes se fussent préparés à son attaque, il avait pris Buti, pillé Sainte-Marie del Giudice, et insulté les Lucquois jusqu'au pied de leurs murs. La ligue guelfe, retardée et entravée par Robert, roi de Naples, qu'elle s'était donné pour chef, ne prenait aucune mesure vigoureuse; les Florentins abandonnaient les Lucquois, leurs alliés, et Robert envoya solliciter les Pisans de conclure la paix avec lui, tandis qu'il aurait dû profiter, pour les soumettre, des forces supérieures dont il pouvait disposer, et du découragement que la mort de Henri avait jeté parmi les Gibelins.

Les chefs de la république de Pise, et surtout Banduccio Buonconti, le plus considéré d'entre eux, ne se laissaient point enivrer par ces premiers succès; ils se voyaient presque seuls exposés au courroux de Robert, qui, encore occupé à cette époque de projets plus importants, ne tarderait sans doute pas à tourner toutes ses forces contre eux. Robert fut institué par le pape, en vertu d'une bulle du 14 mars 1314, vicaire impérial de toute l'Italie, durant la vacance de l'empire; en même temps il fut élevé au rang de sénateur de Rome : par droit héréditaire, il était souverain du royaume de Naples et du comté de Provence; enfin, il avait été reconnu pour seigneur par la Romagne, et par les villes de Florence, Lucques, Ferrare, Pavie, Alexandrie et Bergame; et il y avait joint plusieurs fiefs en Piémont. Un si puissant souverain était, pour la république de Pise, un ennemi bien redoutable : aussi les consuls de la mer et les Anziani de cette ville, s'empressèrent-ils d'après les ouvertures qui leur furent faites par Robert, d'envoyer à Naples un ambassadeur; ils profitèrent de ce que le roi se préparait à porter la guerre en Sicile contre Frédéric, et ils signèrent avec Robert un traité de paix et d'alliance aux conditions suivantes. Les Pisans promettaient de ne donner aucune assistance aux ennemis du roi, et nommément à Frédéric d'Aragon; ils s'engageaient à fournir à Robert cinq galères pendant trois mois, et à lui payer cinq mille florins par

mois, pour son expédition de Sicile. Pour rendre cette paix commune aux Florentins et aux Lucquois, ils accordaient aux premiers une franchise de gabelles dans leur port, et ils rendaient aux seconds les châteaux qu'ils leur avaient pris. Enfin, ils rappelaient eux-mêmes tous les Guelfes qu'ils avaient exilés, et leur rendaient les droits de cité (1).

En conséquence de cette paix, les Pisans devaient renvoyer Uguccione della Faggiuola et leurs troupes allemandes. Uguccione n'avait d'existence que par la guerre : le combat avec des forces inférieures lui paraissait moins à craindre que le repos; et soit qu'il eût le sentiment de ses ressources, ou la détermination de risquer le tout pour le tout, après avoir vainement essayé d'empêcher les conseils de ratifier la paix, il appela le peuple à prendre les armes : il fit porter dans les rues des aigles vivants, l'enseigne des Gibelins, et il fit crier à la trahison contre les Guelfes. La troupe des séditieux qu'il commandait, rencontra celle de Banduccio Buonconti, qui voulait défendre l'indépendance des magistrats; il la dissipa, et faisant ensuite saisir Banduccio et son fils, il les accusa d'avoir voulu trahir le parti gibelin et la liberté de leur patrie, et il leur fit en conséquence couper la tête. Il rassembla ensuite le conseil déjà intimidé par cette exécution, et lui fit décréter que nul ne pourrait être élu magistrat, s'il ne prouvait que lui et ses ancêtres avaient toujours été gibelins. De cette manière, il acquit une autorité presque tyrannique sur le gouvernement de la république; alors il ne songea plus qu'à renouveler la guerre avec une plus grande vigueur.

La jalousie qui éclata entre quelques familles guelfes à Lucques, lui fournit bientôt l'occasion de signaler son administration par une conquête brillante. Les Obizzi, famille guelfe de la noblesse lucquoise, s'étaient élevés pendant les dernières années au-dessus de toutes les familles rivales, c'étaient eux qui dirigeaient tous les conseils de la république. Depuis plus d'un demi-siècle que le parti guelfe dominait à Lucques, il avait eu le temps de concentrer les pouvoirs dans l'aristocratie; et la révolution qui, en 1301, avait chassé les Blancs de cette ville, avait affermi encore l'autorité

(1) *Chroniche di Pisa di Bern. Marangoni*, p. 626. *Monumenta Pisana*, T. XV, p. 989

de la noblesse. Le peuple en ressentait un grand mécontentement : les nombreux exilés du parti des Blancs et de la famille des Interminelli, étaient regrettés ; et lorsqu'un parti dans la noblesse joignit sa jalousie contre les Obizzi au ressentiment du peuple, le gouvernement n'eut plus assez de forces pour se maintenir. Arrigo Bernarducci, le chef des mécontents, après avoir fait, devant les Anziani, un tableau des ravages auxquels les exposaient leur guerre avec les Pisans, et la négligence de Robert, qui ne les défendait pas, força ces magistrats à proposer la paix dans le grand-conseil. Les votes de ce corps ne furent pas même partagés; des commissaires furent nommés ; ils s'abouchèrent à Ripafratta avec ceux de Pise, et la paix fut conclue en peu de jours, sous condition que les Lucquois rappelleraient tous leurs exilés (1).

A la tête de ces exilés, rentra dans Lucques Castruccio Castracani des Interminelli, jeune homme qui annonçait déjà les rares talents qu'il devait déployer un jour, et qui, pendant les dix années qu'il avait passées en exil loin de sa patrie, avait visité l'Angleterre, la Flandre et les villes gibelines de la Lombardie; là, il s'était formé au métier des armes sous les meilleurs généraux (2). Castruccio voulut profiter de la supériorité que son retour pouvait assurer au parti gibelin : il fit secrètement demander des secours à Uguccione della Faggiuola, et le 14 juin 1314, il vint s'établir et se fortifier avec son parti devant la porte San-Frediano, pour être en état de l'ouvrir au général gibelin dès qu'il se présenterait. Les Guelfes vinrent bientôt attaquer Castruccio; et pendant qu'il se défendait dans les maisons des Honesti et des Fatinelli, Uguccione arriva aux portes de Lucques avec toute la gendarmerie de Pise. Aucun Guelfe ne se présenta pour défendre les murs; aucun Gibelin du parti de Castruccio ne songea non plus à imposer des conditions à cette armée alliée; et Uguccione ayant fait une brèche à la muraille, entra dans Lucques, et livra la ville au pillage, avant que les Guelfes et les Gibelins, qui combattaient entre eux, fussent avertis de son arrivée. Le butin que firent les Pisans à cette occasion fut immense (3); outre qu'ils dépouillè-

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 405.

(2) *Nicolai Tegrimi, vita Castruccii Castracani*, T. XI, p. 1318.

(3) Le butin fait à Lucques devait être d'autant plus considérable que les Lucquois avaient fait, des premiers, un grand commerce de banque, on les accusait

rent, avec la dernière rigueur, les Lucquois, contre qui ils avaient longtemps nourri une haine violente, ils trouvèrent dans l'église de San-Frédiano le trésor du pape, qu'il avait fait venir de Rome, pour le transporter ensuite en France lorsque les chemins seraient plus sûrs, et qu'il avait déposé dans la ville de Lucques, regardée par lui comme la forteresse du parti guelfe. Uguccione, après avoir fait cette importante conquête, établit à Lucques son fils Francesco pour gouverneur, et revint à Pise (1).

Les Guelfes lucquois, chassés de leur patrie, se fortifièrent dans quelques châteaux du val de Niévole, et recoururent aux Florentins pour obtenir d'eux des secours. Le peuple de Florence, vivement touché du malheur de ses alliés, et effrayé des conséquences que ce malheur pouvait avoir pour lui-même, rassembla de toutes parts des soldats, et accorda aux Arétins une paix avantageuse, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre Uguccione. En même temps, il fit demander au roi Robert les secours que ce monarque avait si longtemps différé d'envoyer. Enfin, le 18 août 1314, Pierre, le plus jeune des frères du roi de Naples, entra dans Florence avec trois cents gendarmes, envoyés par Robert au secours de la ligue guelfe.

Cette petite troupe n'était point suffisante pour rendre aux Florentins l'avantage sur un général aussi actif et aussi vaillant qu'Uguccione. Celui-ci ne laissait aucun repos aux Guelfes de son voisinage; il ravageait presque en même temps les terres de Pistoia,

d'être tous usuriers. Comme un diable en apportait un en enfer, le Dante lui fait dire

Ecco un degli Anzian di santa Zita
Mettete 'l sotto, che io torno per anche
A quella terra che n'è ben fornita :
Ogni uom v'è barattier, fuorche Bonturo :
De 'l nò, per li denar, vi si fa ita.

Inferno, Canto XXI, vers 38.

Et Bonturo Dati, qu'il exceptait seul, était cependant l'usurier le plus renommé de l'Europe. Le nom de *Barattière* s'appliquait, au reste, également à ceux qui vendaient la justice; et l'un et l'autre reproches pouvaient être adressés aux Lucquois.

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 406. — *Giov. Villani*, L. IX, c. 59, p. 471. — *Chroniche di Pisa del Marangoni*, p. 629. — *Monumenta Pisani*, T. XV, p. 991.

de San-Miniato et de Volterra; il avait soumis les châteaux les plus importants du val de Niévole, et il avait formé le siége de Montécatini, le seul de ces châteaux entre Lucques et Pistoia, qui restât dans les mains des Guelfes.

Les Florentins voyaient avec une extrême inquiétude les progrès d'Uguccione; ils s'étaient lié les mains l'année précédente, lorsqu'ils avaient donné la seigneurie de leur ville au roi Robert. Dès lors, ne disposant plus librement de leurs propres finances, et n'ayant point un crédit indépendant, ils se trouvaient hors d'état de faire par eux-mêmes un effort vigoureux contre l'ennemi qui les harcelait. Ils recoururent donc de nouveau au roi Robert; et ils l'engagèrent à leur envoyer un autre de ses frères, Philippe, prince de Tarente, pour les commander. Ce prince arriva le 11 juillet 1315 à Florence, avec son fils Charles, et cinq cents hommes d'armes à la solde des Florentins.

Uguccione continuait cependant le siége de Montécatini; mais, averti du rassemblement qui se faisait à Florence pour l'attaquer [1315], il avait appelé dans son camp tous les alliés du parti gibelin, et il avait formé une armée de deux mille cinq cents hommes d'armes, avec un nombre proportionné de gens de pied (1). Les Florentins, de leur côté, avaient reçu les renforts de Bologne, Sienne, Pérouse, Città-di-Castello, Agobbio, Pistoia, Volterra, Prato, et des villes de Romagne; ils en avaient formé une armée de trois mille deux cents chevaux, avec un nombre très-considérable de gens de pied (2). Philippe, prince de Tarente, l'aîné des frères de la maison de Naples, prit le commandement de cette armée, avec laquelle il partit de Florence le 6 août 1315, pour faire lever le siége de Montécatini.

Uguccione s'était attendu que les Florentins s'avanceraient par la plaine de Fucecchio, et il en avait fortifié les passages; mais ils prirent un chemin plus au nord, et ils arrivèrent par Monsummano, jusque vis-à-vis de son camp, dont ils n'étaient séparés que par le ruisseau de la Niévole. Quoique cette petite rivière

(1) Marangoni, *Chron. di Pisa*, p. 632, donne à Uguccione une armée de vingt-deux mille sept cents hommes de toutes armes.

(2) D'après la Chronique pisane, l'armée florentine était forte de cinquante-quatre mille hommes. Les autres historiens ne donnent point le nombre des gens de pied.

ne mit qu'un bien léger obstacle au passage des troupes (1), ni l'une ni l'autre armée ne se hasardait à la traverser en présence des ennemis, en sorte qu'elles restèrent plusieurs jours vis-à-vis l'une de l'autre, sans qu'Uguccione abandonnât le siége de Montécatini, ou que le prince pût faire parvenir des secours à ce château.

Cependant les Guelfes du val de Niévole, encouragés par la présence d'une si forte armée, prirent les armes dans les châteaux et les villages situés derrière Uguccione; et s'étant emparés du Borgo à Buggiano, ils fermèrent à ce général le chemin par lequel il recevait ses vivres. Uguccione se vit alors forcé de lever le siége, et dans la nuit du 28 au 29 d'août, il donna le signal du départ; mais au point du jour, s'apercevant que les Florentins se mettaient en mouvement pour le suivre, il fit faire volte-face, et il les chargea vigoureusement, lorsqu'ils s'attendaient le moins à être attaqués. Les auxiliaires de Sienne et de Colle furent les premiers enfoncés; et leur faible résistance livra toute l'armée florentine à l'attaque des gendarmes allemands d'Uguccione. Les Florentins cependant firent une longue et vigoureuse résistance autour du prince Philippe, mais ils furent enfin rompus et mis en déroute. Pierre, frère du roi Robert, et Charles, fils du prince Philippe, furent tous deux tués, ainsi que le comte de Battifolle, Blasco d'Alagona, connétable de l'armée, et un grand nombre d'autres personnages de distinction. Le nombre des morts s'éleva à deux mille, et celui des prisonniers à quinze cents. Les fuyards, en voulant se retirer vers Fucecchio, se noyèrent en grand nombre dans la Gusciana et dans les marais de cette plaine submergée : Uguccione perdit de son côté son fils Francesco, le neveu du cardinal de Prato, et un grand nombre de braves soldats (2).

Après la déroute des Florentins, Montécatini et Monsummano se rendirent à Uguccione. Celui-ci donna le commandement de Lucques à son second fils Néri, pour remplacer l'aîné qui avait

(1) La force des armées étant alors tout entière dans la cavalerie pesante, le moindre escarpement suffisait pour l'arrêter. La Niévole n'arrêterait pas un seul instant une bonne infanterie.

(2) *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 400. — *Giov. Villani*, L. IX, c. 70, p. 476. — *Leonardo Aretino*, L. V, p. 145. — *Bern. Marangoni*, *Chron. di Pisa*, p. 652. — *Monumenta Pisana*, T. XV, p. 994

été tué; il revint ensuite à Pise, où il fut reçu en triomphe.

Mais les victoires d'un maître ne dédommagent pas longtemps le peuple du mal que lui fait sa tyrannie. La nation ne tarda pas à s'apercevoir que, lorsqu'il ne peut plus y avoir pour elle ni gloire ni avantage, chacune des victoires du prince est une défaite des citoyens. Les patriotes pisans, las de la domination d'un étranger, traitèrent secrètement avec Castruccio Castracani [1316], pour que celui-ci, de son côté, affranchît les Lucquois de la tyrannie d'Uguccione. Castruccio avait eu une grande part à la victoire de Montécatini : il était regardé comme le premier citoyen de Lucques; et Uguccione, qui lui devait de la reconnaissance, le ménageait, sans lui confier de commandement. Castruccio cependant ayant attaqué et mis en pièces des villageois de Camaiore, qui avaient voulu l'assassiner, Néri de Faggiuola en prit occasion de le faire arrêter (1); et il écrivit aussitôt à son père de venir à son aide avec la cavalerie allemande, parce qu'il n'osait pas envoyer au supplice un homme aussi considéré, sans être appuyé par de plus grandes forces. Uguccione partit, en effet, à la tête de ses gendarmes; c'était le moment critique pour faire révolter les deux villes, qui, par le chemin de la plaine que suivait la cavalerie, ne sont qu'à quatorze milles de distance, et à dix milles, par le chemin de la montagne. Ce moment fut saisi avec précision : à peine Uguccione, le 10 avril 1316, avait-il fait deux milles pour s'éloigner de Pise, que les patriotes de cette ville prirent les armes. Ils avaient attaché un taureau à la porte Saint-Marc de Chinzica : ils le lâchèrent en cet instant; et les conjurés, armés sous leurs manteaux, suivirent l'animal furieux au travers des rues les plus fréquentées, en criant, *arrêtez le taureau, arrêtez!* Ils rassemblèrent ainsi au milieu de la ville une foule immense, sans exciter les soupçons du lieutenant d'Uguccione, qui croyait que le taureau s'était échappé de chez un boucher. Lorsque les conjurés se virent entourés d'un assez grand nombre de citoyens, attirés par la même erreur, ils jetèrent leurs manteaux; et, brandissant leurs épées nues, ils s'écrièrent : *Vive le peuple! à mort le tyran!* A ce cri, répété

(1) Macchiavelli raconte différemment l'origine de cette brouillerie, il dit que Pierre Agnolo Michéli, gentilhomme fort estimé à Lucques, fut assassiné par un de ses ennemis, qui se réfugia dans la maison de Castruccio, et que ce dernier prit la défense du meurtrier, *Vita di Castruccio*, *Macchiavelli Op.*, T. III, p. 253

aussitôt d'un bout à l'autre de la ville, tous les citoyens coururent aux armes; ils se serrèrent autour des conjurés : ils attaquèrent avec eux le palais d'Uguccione et la porte de Parlascio; et, obtenant partout la victoire sur les satellites du tyran, ils les chassèrent de la ville. Les gendarmes pisans ne voulurent point prendre part à cette émeute; mais lorsqu'elle fut terminée, ils vinrent, devant les Anziani, prêter serment de fidélité à la république et à la liberté (1).

De leur côté, les Lucquois prirent les armes le même jour, ou avant qu'Uguccione fût arrivé dans leur ville, ou, selon d'autres, après qu'il en était ressorti pour réprimer la rébellion de Pise. Ils se rassemblèrent devant la maison de Néri de Faggiuola, et demandèrent à grands cris que Castruccio leur fût rendu. Néri n'osa point leur résister, et il remit aux insurgés son prisonnier, qui avait encore des fers aux pieds et aux mains. Ces fers servirent d'étendard aux Lucquois, ils les portèrent devant eux à l'attaque de toutes les forteresses que défendait encore Néri de Faggiuola; et, le chassant de la ville avec ses satellites avant que son père pût lui donner des secours, ils recouvrèrent l'indépendance dont ils avaient été privés pendant deux ans (2).

Uguccione et Néri della Faggiuola ayant perdu l'espérance de rentrer ou à Pise, ou à Lucques, se réfugièrent à la cour de Can Grande della Scala, à Vérone, où ils trouvèrent un émigré plus illustre encore, le poëte Dante, qui s'y était retiré après la mort de l'empereur Henri VII. Les Pisans nommèrent alors pour capitaine du peuple et des gens de guerre, le comte Gaddo della Ghérardesca; et les Lucquois conférèrent, pour une année, un emploi semblable dans leur ville à Castruccio Castracani. Mais les uns et les autres n'étant plus excités à la guerre par Uguccione, consentirent volontiers au traité de paix qui leur fut proposé par le roi Robert. Les Florentins s'y prêtèrent avec plus de répugnance, parce qu'ils auraient voulu se venger de la défaite de Montécatini; et ils accusaient le roi de lâcheté, lorsqu'ils lui voyaient oublier si tôt la mort de son frère et de son neveu. Cependant, par l'en-

(1) *Monumenta Pisana*, T. XV, p. 996. — *Istorie Pistolesi anonime*, T. XI, p. 411. — *Giov. Villani*, Lib. IX, c. 76, p. 480

(2) *Vita Castruccii Antelminelli a Nic. Tegrimo*, T. XI, p. 1319. — *Niccolo Macchiavelli, vita de Castruccio*, Op., T. III, p. 254.

tremise de Robert, un traité de pacification fut signé, au mois d'avril 1317, entre tous les peuples guelfes et gibelins de Toscane : chacun resta en possession des châteaux qu'il avait conquis ; la franchise du port de Pise fut assurée aux Florentins : les Pisans promirent de maintenir cinq galères aux ordres de Robert, toutes les fois que ce monarque mettrait une flotte en mer ; et ils s'engagèrent, d'après sa demande, à bâtir à San-Giorgio in Ponte une église sous l'invocation de la paix, pour le repos des âmes de ceux qui étaient morts à la bataille de Montécatini. Cette église fut considérée par les Pisans, plutôt comme un monument de leur victoire, que comme un signe de leurs regrets.

Robert, non plus que son père Charles II, ou que les princes français, qui avaient fait la guerre en Italie après le premier Charles d'Anjou, n'avait point montré des talents militaires égaux, à beaucoup près, ou à son ambition ou à son habileté politique ; Robert lui-même avait éprouvé plusieurs échecs dans la guerre qu'il soutenait contre Frédéric de Sicile : aussi c'était sans doute le sentiment secret de son incapacité militaire, qui lui faisait préférer, pour s'agrandir, la voie des négociations.

Un vaste plan était lié à la paix qu'il venait d'imposer à la Toscane. Les circonstances les plus favorables à son ambition semblaient livrer l'Italie entière entre ses mains. En Allemagne, deux princes rivaux, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, couronnés tous deux en 1314 comme rois des Romains, l'un à Aix-la-Chapelle et l'autre à Bonn, détruisaient l'autorité de l'empire, en cherchant à s'en emparer par les armes. A la cour d'Avignon, un nouveau pontife avait succédé, après un interrègne de deux ans, à Clément V, mort en 1314 ; et ce pontife, nommé Jean XXII, était une créature de Robert : ce prince enfin profitait des longues dissensions de la Lombardie et de la Ligurie, pour chercher à établir son autorité sur ces deux provinces ; et la république de Gênes était la première conquête qu'il se proposait d'ajouter à ses États. Mais le nouvel interrègne de l'empire, le pontificat de Jean XXII, et les révolutions que l'ambition de Robert de Naples occasionna en Italie, appartiennent à une nouvelle époque de cette histoire, dont nous parlerons dans la suite de cet ouvrage. D'autre part, la chute de la dernière république de Lombardie, de la dernière des villes qui conservât dans l'Italie septentrionale la

liberté démocratique, l'asservissement de Padoue, appartient à la période que nous venons de parcourir.

De toutes les villes qui avaient signé la ligue lombarde, cent cinquante ans auparavant, Padoue et Bologne s'étaient seules conservées en possession de ces priviléges pour lesquels elles avaient si vaillamment combattu contre Frédéric Barberousse. Bologne, par la protection de l'Église et par l'appui des républiques toscanes, évita longtemps encore le sort des villes lombardes, parmi lesquelles on ne l'avait point rangée, quoiqu'elle fût entrée dans leur ligue. Padoue, entourée presque de tous côtés par les tyrans lombards, et demeurée fidèle au parti des Guelfes, au milieu de Gibelins puissants, fut exposée plus tôt aux attaques sous lesquelles elle devait succomber.

Cependant le long interrègne de l'empire avait été pour la république de Padoue un temps de félicité. Depuis la chute de la maison de Romano jusqu'à l'expédition de Henri VII en Italie, pendant une paix de cinquante-sept ans (1), cette ville, constamment demeurée sous la protection de l'Église et du parti guelfe, avait recouvré, par l'heureuse influence d'un gouvernement libre, la population et les richesses dont la tyrannie d'Eccélino l'avait dépouillée au milieu du treizième siècle. La ville de Vicence s'était soumise aux Padouans (2); tous les Guelfes de la Marche Trévisanne étaient dirigés par les conseils de Padoue; les études enfin florissaient dans cette ville; son université était une des plus renommées d'Italie, et la célébrité de ses professeurs pour tous les arts libéraux y attirait un grand nombre d'étrangers (3). Padoue, dans le quatorzième siècle, a donné à l'Italie plusieurs de ses historiens les plus distingués. Cependant, au sein de cette prospérité, la paix intérieure de la république était doublement menacée : les Vicentins, humiliés de se voir soumis à une ville longtemps leur rivale, haïssaient plus le gouvernement de Padoue que le despotisme; et, plutôt que de rester sous le même joug, ils étaient

(1) *Albertini Mussati, de Gestis Italic*, L. II, Rub. 2, pag. 386.

(2) Vers l'an 1265. Les Vicentins avaient déjà obéi quarante-six ans aux Padouans, lorsqu'en 1311 ils firent auprès de Henri VII les premières tentatives pour secouer leur joug. *Ferreti Vicentini Hist.*, L. IV, p. 1065.

(3) *Gugl. Cortusio de novitatibus Paduæ*, L. I, c. 11, T. XII, *Rer. Ital.*, p. 778. — *Tiraboschi, storia della letterat. Ital.*, L. I, c. 3, § 12, p. 58, T. V.

prêts à se jeter dans les bras du premier tyran de Lombardie qu'ils auraient cru assez fort pour humilier les Padouans. D'un autre côté, la jalousie des deux ordres, de la noblesse et du peuple, s'était manifestée à Padoue, comme dans toutes les républiques italiennes; le gouvernement, à plus d'une reprise, était tombé entre les mains des artisans dirigés par des tribuns du peuple qu'on nommait *Gastaldioni* : alors l'État perdait, aux yeux des étrangers, sa force et la considération dont il avait joui; et les Padouans, dans l'ensemble de leur conduite, méritaient souvent tous les reproches qu'on a faits aux démocraties absolues. Le sénat même était démocratique, car il était composé de mille citoyens qu'on élisait chaque année (1); et le peuple, toujours passionné, n'agissait point avec suite, ou d'après les règles qu'aurait prescrites la prudence la plus commune. Une jalousie violente lui faisait écarter du gouvernement les nobles qui, par leurs richesses, leurs talents, leur courage et l'illustration de leur nom, auraient donné du relief à l'administration : une prévention non moins déraisonnable lui faisait confier aveuglément une autorité dangereuse à une seule de ces familles nobles, celle qui, plus qu'aucune autre, aurait mérité sa jalousie, et qui en restait seule exempte, la maison de Carrara. Les plus légers succès inspiraient à ce peuple une présomption insensée et un orgueil ridicule; les plus légers revers abattaient son courage et le disposaient à se soumettre aux dernières humiliations. Heureusement que dans ces moments de terreur les nobles reprenaient leur ascendant sur la multitude : c'étaient eux alors qui garantissaient l'honneur national, et qui sauvaient la patrie.

Pendant l'expédition de Henri VII en Italie, l'inconséquence des Padouans se manifesta de plusieurs manières. Tour à tour ils voulurent lui résister, puis faire leur paix avec lui. A deux reprises, Albertino Mussato, l'historien, fut envoyé par eux auprès de l'empereur : à deux reprises il acheta de lui, mais à des conditions toujours plus dures, la réconciliation de la république; et autant de fois les Padouans, prenant tour à tour de la jalousie, ou de Cane della Scala, ou de Henri lui-même, rompirent leurs traités, et recommencèrent la guerre; en sorte que Henri, dans la

(1) *Ferreti Vicentini Hist.*, L. IV, p. 1070

dernière année de sa vie, prononça contre eux à Pise une sentence qui les privait de tous leurs honneurs et de leurs franchises, et qui les mettait au banc de l'empire (1). Peu de jours auparavant, il avait cité au même tribunal impérial, et condamné Robert, roi de Naples.

Les prétentions de Henri VII étaient, il est vrai, bien propres à exciter la défiance de la république, et sa conduite pouvait donner à celle-ci de justes sujets de plaintes. Il avait permis, dès le mois de mars ou d'avril 1311, à un Vicentin émigré qui s'était attaché à son service, de soulever sa patrie par ses intrigues, de lui ménager les secours de Cane della Scala; de décider tout à coup les Vicentins à prendre les armes, de chasser la garnison de Padoue, et d'arborer les aigles impériales (2). Cet événement, qui suivit la première négociation infructueuse d'Albertino Mussato, occasionna une guerre entre Padoue et Vicence, dont Cane della Scala avait pris la protection. La guerre, cependant, fut suspendue par de nouvelles négociations, et par le traité de paix de Gênes, entre Henri VII et Padoue, dont Mussato fut le médiateur.

Mais tandis que l'empereur, engagé dans la guerre de Toscane, paraissait moins redoutable aux villes lombardes et de la Marche Trévisane, son principal champion dans cette contrée, Cane della Scala, provoquait de nouveau les Padouans par des préparatifs hostiles. Jusqu'à l'année 1311, Cane della Scala avait partagé, avec son frère Alboino, le gouvernement de Vérone : mais une année environ avant la mort de Henri VII, Alboin mourut; et Cane, ne se voyant plus retardé ou entravé dans l'exécution de ses projets par un collègue, donna une plus libre carrière à son caractère inquiet et audacieux. Après avoir aidé Henri de toutes ses forces, il demanda et obtint de lui, en récompense, le gouvernement de Vicence, avec le titre de vicaire impérial; et quoique les Vicentins regrettassent de perdre sitôt la liberté qu'ils venaient à peine de recouvrer, ils lui ouvrirent les portes de leur ville, et se soumirent à lui. Cane della Scala introduisit alors dans Vicence les soldats mercenaires qu'il avait rassemblés de différents

(1) *Albertini Mussati, historia Augusta.*, Lib. XIV, Rub. 6, p. 530.
(2) *Ferretus Vicentinus,* L. IV, p. 1060. — *Cortusior., Hist.*, L. 1, c. 13, p. 770.

pays et qui parlaient différentes langues [1312] : avec de tels hôtes, les Vicentins éprouvèrent toutes les vexations qu'entraînait, surtout à cette époque, un régime militaire (1).

Les Padouans, qui avaient lieu de craindre que Cane della Scala, en vertu de son titre de vicaire impérial dans la Marche Trévisane, ne prétendît avoir sur leur ville les mêmes droits qu'il exerçait déjà sur Vicence; les Padouans, dis-je, n'écoutèrent plus que leur impatience et leur colère; ils armèrent leurs milices, et soldèrent des mercenaires pour entreprendre la guerre. Les jeunes gens la voyaient commencer avec joie; ils s'étaient lassés de la paix dont leur patrie avait joui si longtemps. « Cependant, dit Ferrétus » de Vicence, dès que la guerre eut été dénoncée par les deux peu» ples, les habitants des campagnes furent les premiers attaqués : » le signal d'hostilités cruelles fut de leur enlever leurs troupeaux » et leurs meubles. Les paysans qui, dans cette première attaque, » ne furent point faits prisonniers, s'efforcèrent de conduire dans » la ville, et de déposer dans un lieu sûr, tout ce qui pouvait être » transporté. Alors nous vîmes les laboureurs amener un long at» telage de chars, sur lesquels ils avaient placé en hâte leurs meu» bles grossiers, les vases de leurs celliers et de leurs caves; tan» dis que les mères, portant leurs enfants à leur sein ou sur leurs » épaules, venaient coucher sous les portiques mêmes de nos » maisons. Cette manière de faire la guerre, de tuer ou de faire » prisonniers les paysans, de piller leurs biens, de brûler leurs » maisons, nous était enseignée par les étrangers mercenaires qui » avaient passé leur vie dans les camps. Combien de fois n'avons» nous pas vu traîner par ces soldats impies, que Cane louait à » prix d'argent, des troupes de paysans padouans, les mains liées » derrière le dos! Ils gardaient ces captifs dans notre patrie, et ils » les maltraitaient d'une manière cruelle pour les forcer à se ra» cheter. Les mercenaires de Padoue ne traitaient pas avec moins » de cruauté les paysans de Vicence : comment ces malheureux » avaient-ils cependant mérité de telles injures (2)! »

La première conséquence de la guerre fut l'aggravation de la

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1124.—*Albert. Mussatus, Hist. Augusta*, L. VI, p. 415.
(2) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1125.

tyrannie de Cane sur les Vicentins : quatre gentilshommes furent chargés par lui du gouvernement absolu de cette ville; et pour qu'ils pussent lever plus promptement de l'argent, toutes les libertés du peuple, toutes les lois furent supprimées. Des conspirations éclatèrent à Vicence contre Cane; et ces conspirations donnèrent lieu à des poursuites criminelles, à l'exil et à la confiscation des biens d'une partie de la noblesse, qui se réfugia dans Padoue, et qui dès lors porta les armes contre sa patrie. La liberté n'était pas moins exposée à Padoue; et chaque combat y excitait une animosité nouvelle contre les Gibelins : leur chef, Guillaume Novello, attaqué par des séditieux dans le palais public, fut massacré devant le prétoire même; et parmi ses partisans, les uns prirent d'eux-mêmes le parti de s'enfuir, d'autres, condamnés comme ennemis de la patrie, furent envoyés en exil (1).

[1313] Le lieu où se livrèrent le plus de combats entre les deux peuples fut celui où le Bacchiglione, fleuve qui traverse le Vicentin, se partage en deux branches, dont l'une, se dirigeant au sud-ouest, arrose les campagnes d'Este; et l'autre au sud-est, celles de Padoue. L'abondance des eaux augmente la fertilité de ces riches plaines; et la possession de la rivière à son partage, pour en faire couler une plus grande ou une moindre partie de l'un ou de l'autre côté, était d'un haut intérêt économique pour les deux peuples, qui attaquèrent, renversèrent et relevèrent à plusieurs reprises les digues qu'on y avait bâties. Dans ces combats, l'avantage du nombre et de la richesse se trouvait du côté des Padouans, mais celui de la discipline et de l'art militaire, du côté de Cane, dont l'armée était formée presque uniquement de mercenaires accoutumés dès leur enfance au métier des armes, et qui ne connaissaient pas plus la fatigue que la pitié.

Les Padouans ayant assemblé les secours de Crémone, de Trévise, du marquis d'Este, et des exilés de Vérone et de Vicence, ayant de plus pris à leur solde des condottiéri, parmi lesquels on distinguait deux Anglais, Bertrand et Hermann Guillaume (2), formèrent ainsi une armée de dix mille chevaux et de quarante mille fantassins; armée qui paraissait suffisante pour conquérir

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1137. — *Cortusiorum Hist.*, L. I, c. 15, p. 781.

(2) *Ibid.*, L. VI, p. 1150.

toute la Lombardie. Cependant cette armée, au lieu de se distinguer par quelque action éclatante, ne fit qu'attirer sur la Vénétie un nouveau fléau. On la retint longtemps campée dans l'inaction, exposée à l'ardeur du soleil, au bord de fleuves qui coulent et plus souvent croupissent sur la vase : les maladies s'y introduisirent, et une épidémie cruelle dévasta en même temps les deux camps et les deux cités.

Lorsque Guillaume Novello du camp de Saint-Pierre avait été massacré à Padoue, et que les Gibelins, ses partisans, avaient été exclus de la ville, on n'avait vu d'abord dans cet événement qu'un triomphe du parti Guelfe; néanmoins ses conséquences furent surtout d'augmenter l'ascendant de la faction aristocratique sur la république. Pendant plus d'un demi-siècle, Padoue était demeurée fidèle à l'Église, et l'aristocratie favorisait toujours le parti qu'une ville avait suivi le plus longtemps. Cependant les chefs du gouvernement, Pierre d'Altichinio, avocat, et Ronco Agolanti, n'appartenaient point à d'anciennes familles. Tous deux avaient amassé une immense fortune par l'usure, et tous deux abusaient de leur crédit dans l'État; surtout ils permettaient à leurs enfants de s'en servir pour satisfaire toutes leurs passions. Tous deux détestés du parti gibelin, dont ils partageaient les dépouilles, et du peuple, qu'ils avaient exclu du gouvernement, ils n'étaient pas moins odieux à la maison de Carrara, la plus riche de la noblesse, la plus populaire, et celle dont la grandeur menaçait le plus la liberté. Deux des jeunes gens de cette maison, Nicolas et Obizzo, contre l'avis de leurs parents, excitèrent une sédition pour se défaire de ces deux chefs de la république [1314]. Ils introduisirent des paysans en grand nombre dans la ville; et rencontrant Pierre Altichinio sur la place du marché, ils l'attaquèrent et le forcèrent à s'enfuir. En même temps ils élevèrent le cri de *vive le peuple, vive le peuple seul!* De toutes parts on courut aux armes; en vain le podestat avec ses sbirres occupa la place du prétoire, les séditieux s'attroupèrent dans toutes les autres; en vain, de l'avis de l'évêque de Padoue, le premier donna ordre aux compagnies de milice de se former sur la grande place, pour marcher de là chacune vers son quartier : elles ne s'éloignèrent à grand'peine que de cent cinquante pas; et bientôt après elles revinrent remplir la grande place. Cependant les Carrara, en répétant le cri de *vive le*

peuple, y joignaient celui de, *à mort les traîtres;* et leurs partisans qui se répandaient dans chaque groupe, répétaient que c'était aux Carrara qu'il fallait confier la vengeance nationale. Bientôt l'étendard du peuple fut remis par acclamation à Obizzo de Carrara; et celui-ci, à la tête de la populace, répétant le cri de mort, s'achemina vers la maison de Pierre d'Alticlinio. Cette maison fut pillée; et le peuple, crédule et furieux en même temps, se figura y avoir trouvé les preuves des forfaits les plus odieux, qu'il attribuait à Pierre et à ses fils : des cachots où leurs ennemis avaient secrètement été enfermés; des tombeaux où l'on découvrait les cadavres de ceux qu'ils avaient fait périr; une auberge qui dépendait d'eux, où les voyageurs étaient massacrés de nuit, pour que le propriétaire s'enrichît de leurs dépouilles; enfin les indices d'autres crimes encore plus inouïs et plus invraisemblables; et ces accusations furent répétées avec assurance comme des faits indubitables (1). Un premier jour fut donné en entier au pillage de cette maison puissante. Le lendemain, Ronco Agolanti fut dénoncé à son tour au peuple, il fut surpris dans la retraite où il s'était caché; il y fut massacré, et son cadavre fut traîné par lambeaux dans les rues. Son frère eut bientôt le même sort : leurs maisons, et même celles qui les avoisinaient, furent pillées; et la populace, avide de butin, attaqua ensuite tous ceux qui lui étaient dénoncés comme ayant été amis de ces victimes. Une voix proposa de tirer vengeance de celui qui, en préparant un nouveau tarif de gabelles, voulait appauvrir le peuple par d'odieuses contributions. Celui qu'on désignait ainsi à la rage populaire était Albertino Mussato, l'historien qui, pour subvenir aux frais de la guerre, avait proposé une imposition nouvelle, qu'il croyait plus égale, et qui travaillait à en dresser le cadastre. Aussitôt les séditieux se précipitèrent vers sa maison; elle était assez forte, et touchait aux murailles de la ville; on en ferma les portes; et Mussato, pendant que les forcenés attaquaient le mur, s'élança à cheval hors de la porte prochaine, et s'enfuit à toute bride vers Vicco d'Aggéré, où il se mit en sûreté. Sa maison fut sauvée du pillage, parce que de nouvelles victimes furent offertes à la populace. On découvrit que

(1) *Albertini Mussati, de Gestis Italicor.*, L. IV, R. 1, p. 607. — *Cortusiorum Historia de novitatibus Paduæ*, L. I, c. 22, p. 787

Pierre d'Alticlinio et ses trois fils s'étaient réfugiés à l'évêché, on força Pagan della Torre, alors évêque de Padoue, à les livrer à la populace; et celle-ci, après leur supplice, commença enfin à se calmer (1).

Le lendemain, qui était le premier mai 1314, les Anziani de la ville, accompagnés des tribuns, ou gastaldioni, avec les drapeaux de la commune et du peuple, convoquèrent une assemblée des citoyens. Là, il fut résolu qu'on n'exercerait plus de vengeances; que les attroupements et les cris de mort dans les rues seraient interdits; qu'on s'efforcerait de rétablir la paix entre les familles, et de la garantir par des mariages; que le gouvernement serait confié à dix-huit Anziani, suivant l'usage antique; qu'ils seraient assistés par les tribuns, et que la république continuerait à se gouverner avec la protection et sous le nom du parti guelfe. Albertino Mussato fut rappelé; et le dommage qu'il avait éprouvé lui fut compensé par le gouvernement.

L'indiscipline des camps égalait la licence de la ville: nous sommes déjà arrivés aux temps malheureux où le sort de la guerre ne dépendait plus des milices nationales, et où la sûreté et l'honneur des États étaient confiés à des bras mercenaires et étrangers. Chaque jour, les soldats s'attribuaient de nouveaux priviléges, et aggravaient, sur les peuples, les droits cruels de la guerre; en même temps, ils mettaient en oubli, d'une manière scandaleuse, la discipline, l'obéissance et le courage des anciens républicains italiens.

Peu après la sédition du mois de mai, les Padouans, sous la conduite de leur podestat, Ponzino Ponzoni, de Crémone, attaquèrent la ville même de Vicence. Cane della Scala s'était éloigné de cette ville, pour porter du secours à Mattéo Visconti. Le 1er de septembre, à l'heure de vêpres, Ponzino, à la tête de l'armée padouane, d'un corps considérable de mercenaires, que conduisait Vanne Scornazano, et de quinze cents chars destinés à transporter le bagage ou les armes de l'infanterie pesante, prit la route directe qui mène de Padoue à Vicence. Ces deux villes ne sont éloignées que de quinze milles, ou cinq heures de marche;

(1) *Albert. Mussatus, de Gestis Italicor.*, p. 611-614. — *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1156

en sorte que le rassemblement de chars, que Ponzino avait fait vingt jours d'avance, et avec le plus grand secret, pour cette expédition, donne à connaître les mœurs efféminées et la richesse d'une milice qui avait besoin de tant de bagages; telle était en effet la mollesse des hommes d'armes, que, durant cette courte marche nocturne, la plupart avaient déposé leurs armes sur les chars qui les suivaient (1).

A l'aube du jour, l'armée padouane arriva devant les murs du faubourg de Saint-Pierre, à Vicence, sans que sa marche eût été annoncée par aucun espion : les gardes des portes étaient endormies; et quelques Padouans, armés à la légère, traversant le fossé, se rendirent maîtres des ponts-levis, et les abaissèrent avant que les Vicentins pensassent à résister. En s'éveillant, les gardes s'enfuirent dans la ville, et en fermèrent les portes; les Padouans, sans coup férir, restèrent maîtres du faubourg. Les fanfares des trompettes, et les cris de *vive Padoue!* annoncèrent cette victoire aux habitants. Ceux-ci, incertains de leur sort, désirant retourner sous l'administration républicaine de leurs ancêtres, désirant secouer le joug de Cane, mais inquiets de l'abus qu'on ferait peut-être du droit de la guerre, regardaient en tremblant leurs vainqueurs. Bientôt une proclamation au nom de Ponzino Ponzoni, décerna la peine de mort contre quiconque se rendrait coupable de vol ou de meurtre : les habitants du faubourg y répondirent par des cris de joie; eux aussi répétèrent *vive Padoue!* et les mères, portant leurs enfants dans leurs bras, sous les portiques, leur enseignaient à balbutier ces mêmes mots.

Bientôt cependant, les Vicentins, pour mieux défendre le corps de la ville, s'efforcèrent d'incendier les maisons du faubourg les plus proches de leurs murs; et les Padouans, ne sachant point poursuivre leur victoire, établirent leur camp à deux cents pas de distance de ce même faubourg, dont ils confièrent la garde à Vanne Scornazano et à ses mercenaires; mais, à peine s'étaient-ils retirés vers le lieu où ils devaient tracer leur camp, que ce même Scornazano, sortant du faubourg, s'avança vers leur podestat Ponzino, Jacques de Carrare, et les principaux chefs de l'armée. « Quelle est, leur dit-il, citoyens de Padoue, votre ma-

(1) *Albert. Mussatus, de Gestis Italic.*, L. I, R. 1, p. 645.

» nière de faire la guerre? que veut dire cette indulgence pour
» les vaincus? Vous ne savez pas profiter de la victoire; et votre
» douceur prétendue sera jugée par tout le monde, comme fai-
» blesse et pusillanimité. Quand les vôtres ont été vaincus, ont-ils
» donc échappé aux blessures ou au massacre? jamais vos ennemis
» vous ont-ils donné l'exemple de cette indulgence, ou plutôt de
» cette lâcheté? Avec des ennemis acharnés, il ne faut épargner
» ni le fer ni le feu, ni le pillage. Accordez à vos soldats le butin
» du faubourg, autrement, avant peu, les habitants sauront bien
» dérober toutes leurs richesses (1). »

Ponzino et les chefs du peuple se refusèrent à cette demande; mais les mercenaires n'avaient pas attendu la permission du conseil, et le pillage avait déjà commencé. Les malheureux habitants du faubourg, dont on avait promis de garantir la sûreté, furent tout à coup traités avec toute la rigueur réservée aux villes prises d'assaut. Ponzino lui-même ferma les yeux sur la conduite de ses propres satellites, qui donnaient l'exemple de tous les crimes : les mercenaires, chargés de la garde de la porte qui du faubourg communiquait à la ville, l'abandonnèrent pour se répandre dans les maisons; et bientôt la lie du peuple de Padoue, arriva du camp avec empressement, pour partager le butin. On jeta dans les champs toutes les munitions qu'on avait apportées sur les chars dont l'armée était suivie, afin de les charger des dépouilles du faubourg : ni les vases saints des églises, ni les châsses des monastères, ne furent épargnés; et la brutalité des soldats exposa aux derniers outrages les femmes et les filles des Vicentins, et même les vierges consacrées aux autels (2).

Cependant, avant la troisième heure du jour, on avait porté à Cane della Scala, qui était à Vérone, la nouvelle de la prise du faubourg; et aussitôt, jetant sur ses épaules l'arc qu'il portait souvent à la manière des Parthes, il accourut à cheval avec un seul écuyer. Arrivé dans la ville, après avoir changé deux fois de chevaux, il appela ses compagnons d'armes à lui; et ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour boire un verre de vin qui lui fut pré-

(1) *Albert. Mussatus*, L. VI, R. 1, p. 654.
(2) *Ferreti Vicentini Hist.*, L. VI, p. 1149. — *Albert. Mussatus, Hist. Ital*, L. VI, R. 1, p. 648. — *Cortusiorum Hist.*, L. I, c. 25, p 788.

senté par une pauvre femme, il fit ouvrir la porte de Liséria, et fondit sur les Padouans, avec à peine cent gendarmes qui s'étaient rangés autour de lui. L'armée de Padoue tout entière était occupée au pillage, ou plongée dans la débauche qui en avait été la suite. Cane ne trouva aucune résistance dans le faubourg; plus loin, il fut arrêté un instant par une petite troupe de gentilshommes, où se trouvait l'historien Albertino Mussato : mais cette troupe fut bientôt mise en fuite; et Albertino, renversé de son cheval, fut fait prisonnier. A quelque distance de là, Jacques de Carrara éprouva le même sort. Tout le reste ne songea plus à se défendre; et la terreur des Padouans était si grande, que Cane se trouva engagé à leur poursuite avec à peine quarante cavaliers, tandis que cinq cents cavaliers padouans qu'il avait laissés derrière lui, le suivaient en fuyant. Ces derniers, aux yeux des premiers fuyards, paraissaient faire partie de l'armée de Cane, et augmentaient la terreur; eux-mêmes se sentaient placés entre deux troupes ennemies, et n'osaient faire face. Dans cette déroute, Vanne Scornazano qui l'avait occasionnée, Jacques et Marsilio de Carrara, et vingt-cinq autres chevaliers, avec environ sept cents plébéiens, furent faits prisonniers. Le nombre des morts indique le commencement de ces guerres sans effusion de sang, qui affaiblirent le courage des troupes italiennes : on ne compta sur le champ de bataille que six gentilshommes et trente plébéiens (1).

Après leur défaite, les Padouans cherchèrent à se fortifier, en appelant à leur aide leurs alliés de Trévise, Bologne et Ferrare. De son côté, Cane della Scala fit demander aux chefs du parti gibelin, aux Bonaccorsi de Mantoue, au duc de Carinthie, et à Guillaume de Castrobarco, des renforts avec lesquels il se croyait en état de se rendre maître de Padoue. Des pluies excessives qui inondèrent toutes les campagnes, suspendirent pendant six jours toutes les opérations militaires. Dans cet intervalle, Cane della Scala admettait à sa cour Jacob de Carrara, Vanne Scornazano, et Albertino Mussato, les plus distingués de ses prisonniers. Le dernier était né dans la plus basse classe du peuple; mais ses talents et son érudition l'en avaient fait sortir : il était regardé comme un des

(1) *Albert. Mussatus, de Gestis Ital.*, L. VI, R. 2, p. 680 — *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1145. — *Chronic. Veronense*, T. VIII, p. 641.

hommes les plus savants de son siècle. « Cependant, dit Ferrétus
» de Vicence, il n'avait point encore été décoré d'une couronne de
» laurier et de lierre, avec le titre de poëte : il n'avait point en-
» core fait paraître son histoire; et sa tragédie d'*Eccélino* ne fut
» rendue publique qu'après que le titre de poëte lui eut été dé-
» cerné. Mais il administrait déjà les affaires de sa république
» avec un soin vigilant, en même temps qu'il compilait avec des
» recherches studieuses l'histoire des actions de Henri VII, et des
» malheurs des Italiens. C'était un homme d'un esprit vaste, doué
» de prudence et d'éloquence : il dut à ses seuls talents le titre et
» la couronne de poëte; car, n'étant point né de parents illustres,
» il n'avait point hérité d'eux des richesses ou du crédit dans sa
» patrie : mais, quoique sorti de la dernière classe, il fut élevé
» par les tribuns du peuple et les magistrats populaires, au rang
» des pères consulaires et aux plus grands honneurs de la répu-
» blique padouane. Heureux par sa patrie, il fut aussi heureux
» par les bienfaits de ses concitoyens : car il obtint, en récom-
» pense de ses talents et de ses travaux, une haute renommée, et
» de grandes richesses qui lui furent assignées sur le trésor pu-
» blic (1). » Ainsi, le titre de poëte, et un talent qui aujourd'hui
ne nous paraît point distingué, procuraient alors, non-seulement
la gloire, mais la richesse et le pouvoir. De nos jours, les poésies
de Mussato et sa tragédie ne le sauveraient pas de l'oubli : son
histoire même doit son plus grand prix à ce qu'elle est contem-
poraine; et malgré le jour qu'elle jette sur des événements im-
portants, le nom de Mussato n'est connu que d'un petit nombre
d'érudits.

Cependant la suspension des hostilités, qui était une consé-
quence des inondations, et les conférences fréquentes des chefs
des Padouans avec Cane della Scala, amenèrent enfin les deux
partis à des propositions de paix. Ce fut aussi alors que Jacob de
Carrara contracta avec Cane une amitié secrète, ensuite de la-
quelle il fut bientôt relâché, pour venir en personne traiter de la
paix dans sa patrie.

Jacob de Carrara, admis dans le sénat de Padoue, eut à lutter
contre Macaruffo, le chef des patriotes, qui se défiait de l'ambition

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1145.

des Carrara. Macaruffo ne voulait pas que la république compromît son honneur en acceptant la paix après une défaite; mais les conditions qui furent proposées par Cane étaient équitables : chaque ville devait rentrer en possession de son ancien territoire; les droits patrimoniaux des citoyens padouans dans le district de Vicence devaient leur être rendus, et la république de Venise était appelée en garantie du traité proposé. A ces conditions honorables, la paix fut acceptée par le sénat de Padoue, et elle fut signée le 20 octobre 1314 (1).

[1315] Cette paix ne fut pas de longue durée; les Padouans cherchaient une occasion de se venger de la défaite qu'ils avaient éprouvée; les Vicentins ne supportaient qu'avec peine le joug de Cane della Scala, et demandaient souvent à leurs voisins de les aider à le secouer. Macaruffo et son parti favorisaient les Vicentins mécontents, Jacob de Carrara, au contraire, était entièrement dévoué à della Scala. Les premiers se permirent d'entrer, sans le consentement de leur république, dans un complot qui devait attirer sur elle de grandes calamités.

Le 21 mai 1317, les exilés de Vicence, ceux de Vérone et de Mantoue, et leurs partisans de Padoue, qui s'étaient armés pour les secourir, se rendirent de nuit devant une porte de Vicence, que des traîtres avaient promis de leur livrer. Mais eux-mêmes étaient trahis par ceux qu'ils croyaient avoir corrompus. Cane était averti de leur approche : il les attendait dans la ville; et dès que deux cents d'entre eux eurent passé le mur, il fondit sur eux, et les tua ou les fit prisonniers. Il attaqua ensuite la troupe qui était hors des murs, la mit en déroute, et la poursuivit jusque sur le territoire de Padoue (2).

Cane della Scala se plaignait de ce que les Padouans avaient enfreint la paix qu'ils avaient conclue avec lui; et il demanda que la république de Venise les contraignît à payer vingt mille marcs d'argent, peine qui avait été imposée au premier qui commettrait des hostilités. Les Padouans, d'autre part, assuraient n'avoir point participé à une entreprise qui n'était dirigée que par des exilés : mais Cane, après avoir condamné au dernier supplice cinquante-

(1) *Albertus Mussatus*, L. VI, Rub. 10, p. 659.

(2) *Ferreti Vicentini*, L. VII, p. 1172. — *Historia Cortusiorum*, L. II, c. 11, p. 790.

deux des conjurés qu'il avait fait prisonniers, vint ravager avec son armée le territoire de Padoue; et, avant la fin de la campagne, il s'empara des forts châteaux de Monsélicé, de Montagnana et d'Este (1). Il continua pendant l'hiver et le printemps suivant à dévaster les campagnes des Padouans, sans que ceux-ci se trouvassent en état de lui opposer de résistance : il n'épargna que les terres qui appartenaient à la maison de Carrare, et, cependant, à cette même époque, le peuple de Padoue, avec une impardonnable légèreté, mit toute sa confiance dans cette même maison de Carrare : il reprochait à Macaruffo d'avoir excité une guerre aussi désastreuse, et il le força de chercher avec tous les vrais patriotes, sa sûreté dans l'exil [1318]; enfin, comme la république éprouvait chaque jour de nouveaux désastres, les partisans de la maison de Carrare, qui occupaient seuls toutes les places, rassemblèrent le sénat des décurions, afin de pourvoir aux dangers de la patrie. Après que plusieurs sénateurs eurent parlé sur les circonstances où se trouvait l'État, Roland de Placiola, jurisconsulte, se leva. « Qu'est-il besoin de plus longs discours, citoyens ? leur dit-il; » le remède salutaire pour nous et pour notre patrie est suffisam- » ment connu. L'abus des plébiscites, nous l'avons éprouvé, nous » achemine à une ruine certaine; essayons une fois si les lois » d'un seul homme ne nous procureront pas un meilleur destin. » Toute chose sur la terre est soumise à une volonté unique; les » membres obéissent à la tête; les troupeaux reconnaissent un » chef : si l'univers entier dépendait d'un roi juste, on verrait ces- » ser le carnage, la guerre, la rapine, et toutes les actions hon- » teuses. Soyons dociles à la voix de la nature, suivons les exemples » qu'elle nous donne : choisissons parmi nous notre prince. Que » seul il se charge de tous les soins du gouvernement; qu'il mo- » dère la république par sa volonté; qu'il établisse les lois; qu'il » renouvelle les édits; qu'il abroge ceux qu'on a laissé vieillir; » qu'il soit enfin le seigneur et le protecteur de tout ce qui est à » nous (2). » Les hommes de loi avaient, pour la plupart, puisé l'amour du despotisme dans les constitutions impériales, objet de leurs études; cependant leur savoir leur assurait un certain crédit

(1) *Cortusior. Hist.*, L. II, c. 1, p. 791. — *Albert. Mussatus, fragmentum*, *seu* L. VIII, p. 681.

(2) *Ferretus Vicentinus*, L. VII, p. 1170.

sur leurs concitoyens. Le discours de ce jurisconsulte suffit pour déterminer le peuple de Padoue, qui s'était fatigué de sa propre agitation, à se priver lui-même de son existence. Le suicide politique fut accompli; personne ne répondit au discours de Roland de Placiola : Jacques de Carrare fut universellement désigné comme le seul propre à commander à la nation. On ne compta point les suffrages, selon l'ancien usage, par des balottes secrètes; mais une acclamation qui paraissait générale proclama Jacques de Carrare prince de Padoue. Entouré des conseillers, il se présenta au peuple sur la place publique; Roland de Placiola répéta son discours, et les acclamations des partisans de la maison de Carrare, qui remplissaient toutes les avenues de la place, parurent sanctionner la résolution que le sénat avait prise. Ainsi finit la république de Padoue, et commença la principauté de la maison de Carrare, le 23 juillet 1318 (1).

Nous n'avons pas mis au nombre des villes libres de l'Italie septentrionale, celle de Crémone, quoique vers le même temps elle se gouvernât en république; mais cette cité, déchirée par des factions intérieures, avait si souvent changé de gouvernement, et elle était tombée tant de fois sous le joug d'un maître, que la liberté ne lui était pas moins inconnue qu'aux villes dès longtemps asservies. Presque en même temps que Padoue, elle renonça de nouveau, et d'une manière solennelle, au gouvernement populaire.

Crémone avait été ruinée par l'empereur Henri VII, et elle ne s'était point relevée de l'échec qu'elle avait reçu alors : le territoire de cette ville était sans défense, les fortifications de ses châteaux et de ses villages avaient été abattues, et dans la guerre acharnée que les deux factions s'étaient faite dès cette époque, la ville même avait perdu la plus grande partie de sa richesse et de sa population. Cane della Scala, seigneur de Vérone, et Passérino des Bonaccorsi, seigneur de Mantoue et de Modène, formèrent le projet de soumettre cette ville, ainsi que celles de Parme et de Reggio. Toutes trois étaient gouvernées par le parti guelfe, et semblaient situées à leur bienséance. Ils se promirent de les partager entre eux, et attaquèrent d'abord Crémone, comme la plus

(1) *Cortusiorum Hist.*, L. II, c. 27, p. 814.—*Ferretus Vicentinus*, Lib. VII, p. 1179. — *Gattaro, Istoria Padovana*, T. XVII, p. 9 — *Polistore*, T. XXIV. c. 8, p. 724.

faible et la plus voisine (1). Pendant l'été de 1315, ils ravagèrent le Crémonais; ils s'emparèrent de plusieurs villages qui ne purent point opposer de résistance; ils en enlevèrent d'autres d'assaut, dont ils massacrèrent les habitants. Les Crémonais, pressés par la faim et par la misère, ayant l'ennemi à leur porte, car Cane s'était avancé jusqu'au faubourg de Cossa, et voyant tout leur territoire dévasté, à la réserve d'un petit nombre de villages, étaient encore tourmentés par des dissensions intestines. Le peuple accusait les grands des désastres de la république: il répétait que, pour mettre un terme à leurs divisions, il fallait donner un chef à l'État, qu'à la manière dont se faisait à présent la guerre, il n'y avait que le gouvernement d'un seul qui pût défendre les peuples; que Vérone, Mantoue, Parme, Milan, et presque toutes les villes de Lombardie, leur avaient donné un exemple qu'il était temps de suivre; qu'il valait mieux obéir à un de leurs citoyens, qu'à Cane ou à Passérino; et qu'un prince mettrait fin aux haines qui avaient fait répandre tant de sang, et envoyé en exil tant de citoyens. Le parti républicain tâchait cependant de retarder une résolution si funeste; et, à la tête des amis de la liberté, Ponzino Ponzoni, chef des Gibelins, répétait qu'il préférerait voir sa ville natale devenir la proie des flammes, plutôt que de la voir tomber sous le joug d'un tyran (2). Malgré sa résistance, une sédition éclata le 5 septembre 1315 parmi la populace. Jacob marquis Cavalcabò fut conduit au prétoire; et les séditieux le proclamèrent seigneur de la ville. Les amis de la liberté se retirèrent dans les villages, et les excitèrent à la révolte : Ponzino Ponzoni, sommé par Cavalcabò de rentrer dans sa patrie, répondit, « que ce n'était que pour éviter la servitude qu'il avait » jusqu'alors combattu les ennemis de l'État; mais qu'il ne comprenait point quel motif il pourrait avoir de combattre des étrangers, tandis que le glaive de la tyrannie était suspendu sur » toutes les têtes; que ce n'était enfin que dans Crémone libre, » qu'il reconnaissait sa patrie. » L'opposition de Ponzoni à cette résolution désastreuse, fut justifiée par les événements; les guerres civiles forcèrent, au bout de six mois, le marquis Cavalcabò à

(1) *Albert. Mussati, de Gestis Italic.*, l. VII, R. 10, p. 675. — *Campi Cremona Fedele*, L. III, p. 59.
(2) *Alberti Mussati, de Gest. Italic*, L. VII, R. 20, p. 677.

résigner la seigneurie entre les mains de Giberto de Correggio : les guerres étrangères complétèrent la misère de Crémone ; et le 17 janvier 1322, Galéazzo Visconti s'empara de cette ville, et la réunit à la seigneurie de Milan (1).

Parmi les autres villes de la Lombardie et de la Marche, plusieurs étaient gouvernées par des seigneurs, sans avoir cependant encore renoncé à tout espoir de liberté. Tant de violences avaient été commises au nom des deux partis guelfe et gibelin, tant de haines étaient allumées, tant de vengeances étaient préparées, que le premier désir des citoyens, et surtout des gentilshommes, c'était le triomphe de leur faction, et la proscription de ses adversaires. Une sauvage indépendance valait mieux pour eux que la liberté ; ils mesuraient leurs droits par leurs forces, et ne supposaient pas que les lois y pussent mettre des limites. Dans les villes situées au centre de la Lombardie, au milieu de ces vastes plaines qui avaient donné de grands avantages à la cavalerie des gentilshommes sur l'infanterie des bourgeois, à Crémone, Crême, Lodi, Plaisance, Pavie, Parme, Modène et Reggio, il n'y avait point de tyrannie durable, affermie dans une seule maison, parce que le partage égal des forces entre les deux partis, guelfe et gibelin, ne laissait à aucune usurpation le temps de se consolider : mais il y avait encore moins de liberté. Chaque année était signalée par quelque nouvelle révolution ; les hommes cependant changeaient seuls, sans que le gouvernement cessât d'être militaire et despotique. A des partis toujours sous les armes, il fallait des chefs toujours absolus ; et lors même que l'on invoquait quelquefois encore les noms de liberté et de république, lors même que le cri de *vive le peuple ! popolo ! popolo !* retentissait encore quelquefois dans les rues, pour chasser un tyran devenu trop à charge, on ne revenait jamais à un régime libre. Les conseils n'étaient point organisés avec assez de force pour ressaisir la souveraineté : on ne connaissait que l'autorité des individus, et les actes arbitraires avaient cessé de paraître aux citoyens une violation de l'ordre social : il leur suffisait qu'une action ne fût point injuste, pour qu'ils ne songeassent jamais à examiner si elle était ou non illégale ; on

(1) *Ludovicus Cavitellius, Cremonenses Annales, apud Graevium*, T. III, p. 1367.

qu'elle eût un but utile, pour qu'ils ne s'informassent point si elle était dans les attributions de celui qui se l'était permise. Ils applaudissaient toujours aux podestats et aux juges qui punissaient des coupables, lors même que l'administration de la justice n'était plus entre leurs mains qu'un pouvoir arbitraire, et qu'ils avaient méprisé toutes les formes que des lois constamment négligées leur prescrivaient.

Cependant, lorsqu'une victoire avait fait entrer un chef de parti dans une de ces villes, et que ses partisans avaient réuni, pour l'en revêtir, le pouvoir militaire et les attributions judiciaires des podestats, il ne devait point trouver encore son ambition satisfaite : ses partisans prétendaient à trop d'indépendance; ses ennemis, exilés, mais armés, étaient encore trop dangereux; l'exemple de ses prédécesseurs et de ses voisins l'avertissait que l'autorité souveraine était de courte durée, et que, loin qu'il pût la transmettre à ses enfants, il ne la conserverait pas lui-même toute sa vie. Cette situation chancelante excitait toutes les passions d'un homme ambitieux. Après s'être élevé par ses talents militaires, il cherchait à s'affermir par une politique tantôt perfide, et tantôt cruelle. Le marquis Cavalcabò, à Crémone; Alberto Scotto, à Plaisance; Venturino Benzone, à Crème; Giberto de Correggio, à Parme; Maffèo Visconti, à Milan; Manfred Beccaria et Philippone de Langusco, à Pavie; et vingt autres encore, étaient sans cesse occupés à ourdir des trames du même genre. Nous avons été obligés d'abandonner le détail de leurs complots obscurs; mais un long enchaînement de trahisons compose toute leur histoire. La répétition fréquente des mêmes actes de déloyauté, avait accoutumé les tyrans à ne plus en rougir, les peuples à ne plus s'en étonner : l'art de trahir était réputé habileté, et la cruauté, un moyen salutaire d'inspirer la crainte. Cependant, ce n'est qu'au milieu d'une société vertueuse que le chemin du crime peut conduire plus sûrement à une élévation rapide : lorsque tous foulent également aux pieds la morale, la trahison punit la trahison; le criminel réclame en vain, en faveur de sa fortune nouvelle, la garantie sociale que lui-même a détruite : chaque coupable peut se reprocher d'avoir violé gratuitement des lois protectrices de tous; et la perte du sentiment et de la vénération de la justice, entraîne pour tout le peuple la perte de toute espèce de prospérité.

Les villes du centre de la Lombardie étaient alors, sans aucun doute, les plus malheureuses de l'Italie : gouvernées avec une main de fer, par des seigneurs d'un jour, qui ne pouvaient inspirer que l'horreur ou le mépris, elles voyaient leur territoire sans cesse en proie à la guerre civile; plusieurs châteaux étaient en état constant de révolte contre la capitale; les émigrés qui s'y étaient réfugiés, en sortaient pour ravager les campagnes et brûler les moissons, et l'on trouvait plus facile de punir ces ravages par des représailles que de les réprimer. On ne connaissait pas l'exemple d'un seigneur qui n'eût pas été renversé avant que de s'être maintenu dix ans dans une ville; et chaque révolution, précédée par un combat qui coûtait la vie à un grand nombre de citoyens, était accompagnée de l'exil et de la ruine de tout un parti, dont les biens étaient confisqués et les maisons rasées.

Au milieu de ces désastres, cependant, la population ne diminuait pas d'une manière sensible, et toute énergie nationale ne s'éteignait pas. Il y avait trop de vie dans tous ces combats, trop de passions en jeu, pour que chaque individu ne sentît pas le besoin de développer tout son être, de se reposer sur ses propres forces, plutôt que sur celles de la société, et de conserver son indépendance morale, sous la servitude politique. L'avenir, sous un despotisme constitué, n'offre aucune chance pour un père de famille; il en offrait mille au milieu des révolutions de ces tyrannies d'un jour. Les citoyens portaient tous envie, non-seulement au sort des républiques, où la constitution garantissait la sûreté avec la liberté, mais même au sort des principautés affermies, où le repos du moins était assuré; et cependant il leur restait l'espérance, tandis que toute espérance finit là où le despotisme est constitué.

Il y avait déjà quelques villes sur lesquelles une famille avait affermi sa domination, et où la succession héréditaire de deux ou trois générations avait paru légitimer l'usurpation. La maison d'Este avait régné à Ferrare depuis l'expulsion de Salinguerra et la défaite des Gibelins, en 1240, jusqu'à la mort d'Azzo VIII en 1308 (1). A cette époque, elle fut dépouillée de sa souveraineté

(1) Déjà, en 1208, Azzo IV avait été décoré du titre de seigneur de Ferrare, par une élection des Guelfes de cette ville, mais pendant trente-deux ans, lui et ses fils en disputèrent la souveraineté à la famille de Salinguerra, sans pouvoir s'y établir solidement.

par les Vénitiens et le pape qui s'étaient d'abord engagés comme auxiliaires dans une querelle de succession. Cependant les marquis d'Este furent rappelés, en 1317, à la souveraineté de Ferrare, par l'affection des peuples. Une maison moins illustre, celle des Bonaccorsi, s'était emparée, en 1275, de la souveraineté de Mantoue; et, après l'avoir conservée cinquante-trois ans, elle fit place aux Gonzague, qui en demeurèrent bien plus longtemps en possession. A Vérone, Mastino della Scala s'était élevé, en 1260, au pouvoir suprême, sur les ruines de la maison de Romano; et quoiqu'il eût été tué en 1277, par des conjurés, la souveraineté avait passé cependant comme un héritage à son frère et aux enfants de son frère. En 1275, Guido Novello de Polenta avait été déclaré seigneur de Ravenne, et cette ville était restée à sa famille sans nouvelles révolutions. Enfin la maison de Camino, à Trévise, Feltre et Bellune, avait succédé au pouvoir de la famille d'Eccélino, avec laquelle elle avait rivalisé longtemps. Il y avait donc quelques exemples, en Italie, d'une monarchie héréditaire, reconnue par les peuples, et qui se maintenait par leur consentement tacite plutôt que par la force.

Mais ces dynasties, qu'on regardait déjà comme anciennes en les comparant aux autres, étaient encore bien nouvelles, comparées à la durée ordinaire des empires. La plupart n'étaient point parvenues encore à la troisième génération; le prince ne pouvait encore se dispenser d'être soldat : il recevait son éducation au milieu des camps, et il était contraint de gouverner par lui-même, sous peine d'être supplanté par le favori auquel il se confierait. La maison d'Este ne fut dépouillée de ses États, que parce que, plus ancienne que les autres, elle était aussi plus corrompue. Ce n'est que cinquante ans plus tard que nous verrons paraître dans toutes ces dynasties, ces tyrans voluptueux, faibles et pusillanimes, qui ne manquent guère de succéder aux guerriers, leurs fondateurs.

Quelques-uns de ces petits princes accordèrent de bonne heure leur protection aux gens de lettres. Dès le siècle précédent, les marquis d'Este avaient attiré à leur cour les troubadours et les poëtes provençaux. Le Dante, dans son exil, trouva plusieurs seigneurs de la Lombardie empressés à lui donner un refuge : il fut accueilli à Ravenne par Guido de Polenta, par le marquis Malaspina en

Lunigiane, et avec plus de faveur encore, par les seigneurs della Scala à Vérone. Can Grande, que nous verrons dans la suite élever cette maison à un très-haut degré de puissance, manifesta, dès les commencements de son règne, son amour pour les lettres, et ouvrit un asile dans sa cour à tous les hommes distingués de l'Italie, dont plusieurs, à cette époque, étaient exilés de leurs foyers. Un de ces proscrits accueillis par Can Grande, était un historien de Reggio, Sagacius Mucius Gazata, qui a laissé une relation du traitement qu'y recevaient les réfugiés (1). « Divers appartements, » selon leur diverse condition, leur étaient assignés dans le palais » du seigneur della Scala; à chacun il avait donné des serviteurs, » et chacun avait sa table servie chez lui d'une manière élégante. » Leurs divers appartements étaient indiqués par des symboles et » des devises: le triomphe pour les guerriers, l'espérance pour » les exilés, les muses pour les poëtes, Mercure pour les artistes, » le paradis pour les prédicateurs. Pendant les repas, des musi- » ciens, des bouffons et des joueurs de gobelet parcouraient ces » appartements; les salles étaient ornées de tableaux qui rappe- » laient les vicissitudes de la fortune; et Cane appelait quelquefois » à sa propre table quelques-uns de ses hôtes, surtout Guido de Cas- » tello de Reggio, que, pour sa sincérité, on nommait le simple » Lombard (2), et le poëte Dante Alighiéri. » Sans doute, parmi les guerriers proscrits, il y en avait peu à qui la chambre des triomphes appartînt à plus juste titre qu'à Uguccione de Faggiuola, auquel Cane donna un asile, après que ce chef de parti eut perdu la souveraineté de Pise et de Lucques. C'est là que Dante se lia d'amitié avec lui, et qu'il en prit occasion de lui dédier la première partie de son poëme (3).

La protection que les princes accordent si souvent aux poëtes, leur vaut bien plus de célébrité qu'elle ne leur coûte de sacrifices. Dans tous les temps, dans tous les pays, les poëtes ont mesuré

(1) L'histoire de Gazata n'a été conservée que par fragments, imprimés dans le dix-huitième volume des *Script. Ital.* Le morceau que nous citons, conservé dans la préface d'une histoire manuscrite de Pancirolo, est imprimé dans la préface du même vol. XVIII, p. 2.

(2) Guido de Castello était un poëte de Reggio, attaché au parti républicain dans cette ville. Il fut sans doute exilé avec les amis de la liberté. *Benvenuto da Imola, Comment. ad Dant. Purgat.*, Canto XVI, v. 124. *Antiq. Ital.*, T. I, p. 1207.

(3) *Flaminio del Borgo*, Dissert. II, p. 74.

leur admiration pour un prince à ses largesses; et ils n'ont pas eu plus de honte d'éterniser par leurs écrits leurs lâches flatteries, que d'en recevoir le salaire. Il ne faut donc pas s'étonner que, pendant ce siècle et le suivant, les poëtes distingués de l'Italie se soient presque tous rassemblés à la cour des princes; ils y étaient appelés à grands frais, car les seigneurs payaient bien mieux que les républiques ce luxe de l'esprit. Mais les poëtes n'ont pu naître cependant qu'aussi longtemps que l'esprit de liberté animait dans quelqu'une de ses parties la terre sacrée de l'Italie; qu'aussi longtemps que, dans la même langue, d'autres agitaient les questions qui décident du bonheur et de la gloire des hommes. Quand la voie de la pensée fut fermée aux Italiens, leur imagination s'éteignit aussi. Un maître ne peut pas choisir entre les facultés de l'esprit humain; il ne peut pas dire à ses sujets : « Ayez de l'imagination et point d'intelligence; je vous accorde la poésie, mais je vous refuse la philosophie; je vous permets la physique, et je vous interdis la morale; je vous laisse les sciences exactes, mais gardez-vous de toucher à la politique. » Il faut lever les barrières à l'esprit humain, ou se résigner à son indolence et à son apathie. Après la perte de la liberté, une génération seulement peut encore s'agiter pour chercher l'apparence de la gloire dans ceux des exercices de l'esprit qu'un despote veut bien lui permettre; une seconde génération, après la chute de celle-là, peut encore se distinguer dans les beaux-arts qui conservent un symbole de la pensée, sans l'exprimer d'une manière effrayante pour le tyran : mais les restes de cette flamme sacrée ne peuvent jamais se maintenir un siècle entier après que la liberté n'est plus; le but des générations humaines leur est enlevé : il n'y a plus de motif à leurs efforts, il n'y a plus de gloire, lorsque c'est la faveur d'un prince qui la dispense, et qui la partage entre ses valets et ses poëtes.

Les artistes qui furent le plus accueillis par les princes héréditaires, lorsque ceux-ci se crurent assurés de la conservation de leur autorité, furent les architectes. Les marquis d'Este, les della Scala et les Visconti commencèrent de bonne heure à élever ces vastes et somptueux édifices qui attachent encore quelque gloire à leur mémoire, aujourd'hui que le souvenir de leurs actions est effacé. Les villes libres avaient eu un grand luxe d'architecture : les usurpateurs violents, au contraire, n'avaient laissé après eux d'au-

tres monuments que des ruines; ils avaient eu besoin de toutes leurs forces, de toutes leurs richesses pour le moment présent, et ils n'avaient point osé prêter à l'avenir. Dès la seconde génération, les seigneurs reprirent le goût de l'architecture; ils s'en firent même une politique, croyant devoir faire pompe de leur grandeur, pour tenir en respect leurs sujets, et inspirer de la crainte à leurs ennemis. Ils avaient besoin d'une idée de perpétuité pour affermir leur domination; et, comme le temps passé ne leur suffisait pas, ils prenaient possession des siècles futurs par des édifices destinés à une éternelle durée.

Le luxe de ces petites cours, les dépenses que faisaient les rois d'une ville pour leur garde, pour leur armée, pour leurs édifices, pour les présents qu'ils faisaient aux bouffons et aux courtisans, indiquent l'accumulation d'une assez grande richesse. Les seigneurs, pour la plupart, il est vrai, avaient été de riches propriétaires, avant de devenir maîtres de leur patrie; et ils joignaient le revenu de leur ancien patrimoine aux contributions publiques qui avaient été établies du temps de la liberté : car il ne paraît pas qu'ils osassent les augmenter, ni qu'ils obtinssent jamais le crédit dont jouissaient les villes libres, de manière à pouvoir suppléer par des emprunts à des besoins inattendus. Une imposition territoriale, assise dans chaque seigneurie sur un cadastre, faisait une partie de ce revenu; une autre partie plus importante était levée sur le peuple des villes, par une gabelle sur les denrées que l'on y consommait, et par un droit d'entrée et de sortie sur les marchandises qui venaient de l'étranger, ou qu'on y envoyait; car ces dernières, produites par l'industrie du pays, n'étaient par exemptes de taxes. Du reste, on n'avait encore rêvé aucun système de protection pour le commerce ou les manufactures; aussi, au milieu des guerres ou des révolutions, le commerce et les manufactures prospéraient-ils plus mille fois, qu'ils ne font aujourd'hui dans les canaux artificiels où les nations modernes ont voulu les forcer d'entrer. Toutes les villes de la Lombardie fabriquaient des étoffes de laine; ces draps, outre la consommation intérieure, fournissaient à une exportation très-considérable, qui se faisait par l'entremise des Vénitiens (1). Les manufactures de laine avaient été

(1) *Memorie del conte Figliasi sul commercio Veneto*, p. 89.

fondées en Lombardie par des moines; les frères *Humiliés* avaient introduit cette industrie. A Milan, le couvent de Bréra, devenu aujourd'hui le palais des sciences et des lettres, était le grand atelier de la fabrique de draps; et les moines de ce couvent, en 1309, s'engagèrent, pour une somme d'argent, à envoyer une colonie pour établir une manufacture semblable en Sicile, tandis que les Milanais empruntaient des Siciliens la manufacture des soies (1).

Les sujets des princes de Lombardie se bornaient désormais, il est vrai, aux manufactures. Depuis la perte de leur liberté, ils ne parcouraient plus la France, l'Angleterre et la Flandre, comme le faisaient encore les Vénitiens et les Toscans; ils n'ouvraient plus des comptoirs dans chaque ville, et ils ne s'emparaient plus du commerce de banque, et de celui de transport de tout l'Occident. Le nom de Lombards, que les Français, jaloux de tant d'activité, avaient donné aux prêteurs sur gages, ne se trouvait plus mérité : c'étaient les Florentins et les Lucquois, non plus les habitants d'Asti, de Milan et d'Alexandrie, qui faisaient ce métier. Nous l'avons déjà remarqué à l'occasion de la Grèce, le commerce étranger, celui qui demande de longs voyages et de vastes combinaisons, ne peut être entrepris et soutenu sans une énergie de caractère, sans un effort d'esprit, qui ne se trouvent point dans la classe moyenne d'une nation, lorsqu'elle a cessé d'être libre.

Au reste, le peuple, dans ces petites principautés, vivait résigné plutôt que content; il ne s'occupait plus de son sort à venir; il se refusait aux craintes et aux espérances : il rentrait dans l'obscurité dont les agitations précédentes l'avaient fait sortir, il ne laissait aucune trace après lui, aucun nom qui s'élevât au-dessus des autres; et l'histoire, dans les villes soumises aux nouvelles dynasties, ne peut plus saisir qu'une seule famille, souvent qu'un seul individu.

(1) *Conte Giorgio Giulini, Memorie di Milano,* Lib. LX, T. VIII, p. 585.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.